LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.

VIRGINI·PARITURÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1855.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation — O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XXVII[e] ANNÉE

1[er] NUMÉRO — JANVIER 1883

S'adresser pour les abonnements, à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Vingt-septième année d'existence

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre le 25 *de chaque mois et le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars) ; 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin) ; 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre) ; 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME DE LORETTE)

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er *du mois qui suit celle de son inscription.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

1er NUMÉRO — LA VOIX — JANVIER 1883

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Aux associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, à tous les bienfaiteurs de l'Institution soutenue par l'Archiconfrérie, les Clercs de N.-D. de Chartres offrent leurs remerciements pour l'année qui finit et leurs vœux pour celle qui va commencer.

L'expression de ces sentiments, nous la confions avec bonheur à la *Voix*, bulletin du Pèlerinage et organe de notre Œuvre des vocations ecclésiastiques.

Un des avantages de cette humble revue, c'est de porter chaque mois dans les presbytères, les communautés et des milliers d'autres demeures, en France et à l'étranger, l'image de Notre-Dame-de-Chartres, et de faire penser à son culte. Que cette fois la vue de la Madone inspire partout la pensée de lui recommander les besoins spirituels et temporels des personnes qui travailleront à sa gloire en 1883. A. F. G.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Jeanne JUGAN (1)

(Suite et fin.)

L'abbé Le Pailleur, vaincu par les instances de Jeanne, l'avait reçue au nombre de ses filles spirituelles. Dès lors, elle goûta la douceur de cette vie sévère pour la nature, mais où le cœur est au large. Sa santé, naguère si délicate, se fortifiait d'une manière providentielle ; elle supportait de longues marches, le

(1) D'après l'attrayant ouvrage de l'auteur de la *Femme apôtre*. Ecrit par lettres, il renferme plusieurs traits, qui sont en dehors du sujet principal, et des développement sur l'Institut d'un grand intérêt. — Lecoffre, éditeur, 90, rue Bonaparte (Paris).

fardeau de la quête et la fatigue occasionnée par les nombreux escaliers qu'il lui fallait monter et descendre chaque jour. L'appétit ne lui faisait pas défaut. Le pain de ménage, les mets grossiers, les restes apportés des maisons charitables, faisaient son régime quotidien. Il n'y avait aucune différence entre la nourriture de Jeanne et de ses compagnes et celle de leurs pauvres, si ce n'est que ces chères petites sœurs les servaient toujours les premiers, leur donnant ce qu'il y avait de meilleur. Jeanne suivait en tout le règlement commun. Elle se levait à quatre heures et demie du matin, avec bien des précautions pour ne pas troubler le sommeil des *vieilles*. « La pauvreté » a dit une femme (1) remarquable par ses écrits et ses vertus, « est toujours éveillée avant l'aube : la prière qui pose l'âme en « *pauvresse* devant Dieu en fait autant ; » aussi que de choses ne demandent-elles pas au Seigneur, que de grâces n'obtiennent-elles pas de sa miséricorde, les chères petites sœurs, dans ces instants de silence et de calme où elle ne songent à la terre que pour demander au ciel d'en soulager les douleurs ? Le soir, après que le coucher a sonné pour leurs *bons* vieillards, et que tout est en paix dans l'asile, elles se retrouvent encore au pied du Très-Saint-Sacrement, épanchant leur âme dans le cœur de Jésus-Hostie, et puisant dans ce contact divin, la force, la consolation, la lumière, les célestes espérances qu'elles déversent ensuite sur tous ceux qui les entourent.

Cependant la petite famille s'étant développée, il fallait généraliser davantage les quêtes pour augmenter les secours. L'abbé Le Pailleur considérant l'âge et les aptitudes toutes particulières de Jeanne, la chargea spécialement de ce soin.

Aux récriminations, aux blâmes qui avaient accueilli la congrégation à son berceau, succédaient maintenant les éloges et, même chez plusieurs, une admiration enthousiaste. On faisait gloire de la fondation à Jeanne qui, d'après un mot d'ordre sans doute reçu, ne détrompait personne ; c'est qu'elle savait entendre des louanges sans les goûter et recevoir des compliments sans les comprendre : car ils ne pénétraient pas dans son

(1) Mme Schwitchine.

âme. Elle était posée par le sage directeur comme le bouclier vivant de ses jeunes sœurs et amies, et, sur sa cuirasse d'obéissance et d'humilité, s'émoussaient des traits qui auraient pu nuire à des âmes sans expérience.

Qui n'admirerait ce tranquille caractère, cette âme si calme dans les honneurs et le rôle si important qui lui est confié ; ce cœur placé si haut que les humiliations ne peuvent le décourager ni l'orgueil l'atteindre ? Il n'est pas nécessaire d'être très versé dans les voies de la perfection, pour dire que cette simplicité qui jamais ne s'est démentie, était chez Jeanne la merveilleuse efflorescence d'une haute vertu.

L'institut des Petites Sœurs des pauvres approuvé par Sa Sainteté Pie IX, le 7 juillet 1854,— sous la règle de Saint-Augustin avec le vœu d'hospitalité ajouté aux engagements ordinaires,— fut reconnu par un décret impérial, en 1856 ; mais les trois premières professions avaient eu lieu sans bruit, sans concours extérieur (1), dès le 21 novembre 1842 ; nous y retrouvons M[lles] Jamet, Virginie Trédaniel et notre chère Jeanne Jugan qui reçut en religion le nom de *sœur Marie de la Croix.*

Pendant bien des années, les desseins de Dieu lui avaient été cachés : en ce beau jour, ils lui furent complètement dévoilés. Elles étaient donc bien vraies ces paroles par lesquelles Jeanne repoussait les offres d'un époux mortel : « Je suis gardée par le Seigneur pour une œuvre qui n'est point encore fondée. » Aussi, dans la pensée d'être toute à son Dieu, la pieuse fille redisait avec d'indicibles transports ce beau cantique dont le refrain résumait son bonheur : « JE SUIS A LUI ! Vierge sainte, ma mère, ah ! gardez bien mon âme. JE SUIS A LUI ! »

Le sacrifice, l'offrande que ces saintes épouses du Christ venaient de faire si généreusement, donnaient une nouvelle impulsion à leur zèle. L'obéissance pouvait seule les modérer. A l'amour rien n'est impossible : « Aimer, dit le père Olivaint, « ce n'est pas recevoir ; c'est donner. On donne beaucoup à « Jésus si on l'aime, *on l'aime beaucoup* si on donne de grand « cœur ! »

(1) Elles conservèrent même encore leur costume séculier, n'étant pas encore autorisées à porter l'habit religieux.

Jeanne, dans ses courses, dans ses quêtes, avait de saintes audaces, sa naïve confiance lui aplanissait les obstacles. Elle allait toujours louant Dieu : revers ou succès n'interrompaient jamais son *Benedicamus Domino*. Le royaume de Dieu est la grande richesse de l'espérance ; mais Notre Seigneur Jésus-Christ a bien voulu donner à ceux qui sont doux une récompense ici-bas : la possession de la terre ou des cœurs ! Elle était vraiment le partage de Jeanne Jugan. Là où elle apparaissait, elle conquérait. Quelquefois on commençait par se moquer d'elle : — je parle des étourdis, des indifférents, des oisifs, — elle semblait si naïve ! De plus elle était crédule, parce que toujours sincère, elle ne soupçonnait pas le mensonge. Elle se prêtait aux plaisanteries, elle riait volontiers, mais modestement ; elle ne perdait pas la paix ni la joie du Seigneur, qui domine toute autre joie.

Lorsque les jeunes gens, les étourdis dont nous parlions tout à l'heure, lançaient des épigrammes et des non-sens à cette pauvre servante des pauvres, elle les désarmait par la candeur et la simplicité avec lesquelles elle les acceptait. « Tenez, Jeanne, finissaient-ils par lui dire, nous vous avons *agacée*, mais voilà cinq francs pour vos pauvres. » Et Jeanne saluait et répondait : « Merci, mes bons messieurs. *Agaçez-moi* tant que vous voudrez à ce prix-là : une sottise de plus, s'il vous plaît et une pièce aussi ! » Il y avait bien de la finesse et du jugement dans cette bonhomie, et qui ne voit lesquels de Jeanne et de ces messieurs, se jouaient les meilleurs tours ?

L'estime de tous pour Jeanne augmentait graduellement, et la confiance qu'on lui temoignait semblait parfois illimitée. Ainsi lorsqu'elle sonnait à la porte d'une maison, les domestiques ne s'occupaient plus d'elle. Elle avait ses entrées libres partout. Elle se glissait doucement dans les corridors, frappait discrètement aux portes, attendait patiemment — car elle craignait d'être importune, — mais elle persévérait et arrivait à son but : — trouver son monde. — Lorsqu'on avait dit : « entrez » on était surpris de la rencontrer à une heure matinale, toute prête à présenter sa requête, son panier et sa révérence.

Dans les salons, dans les offices, dans les jardins, dans les bureaux, Jeanne faisait son apparition de la même manière, douce, tranquille, persuasive. Le banquier occupé à passer la revue de ses journaux financiers, ou plongé dans les complications de chiffres et d'affaires, voyait, en relevant la tête, l'intrépide demanderesse immobile dans un coin de la pièce, épiant le moment favorable : « Eh bien, Jeanne, que faites-vous donc là ? — J'attends, mon bon monsieur. — Est-ce tout, Jeanne ? — Je demande pour mes pauvres femmes. — Vos bonnes femmes ! Pourquoi vous en êtes vous chargée ? Allez-vous encore me les mettre sur le dos ? — Nous nous les partagerons un peu pour aujourd'hui, mon bon monsieur, si vous voulez bien : vous les nourrirez, et moi je les soignerai. « Donnez-moi grassement et vous ne me verrez plus d'ici longtemps, ajoutait-elle humblement.» Puis, elle continuait en y mettant tout son cœur. « Je prierai pour vous, monsieur, *elles* prieront aussi pour leur bienfaiteur, je leur apprendrai la reconnaissance...» Un billet de banque remis dans la main de Jeanne, valait au riche généreux une de ses plus belles révérences et de ses plus ferventes prières.

Du reste, possédant à un haut degré le secret de la quête, l'humble fille, bien loin de s'irriter d'un refus, l'acceptait avec son bon sourire, ce qui lui valait pour une autre fois un plus favorable accueil. Malgré certains secours réguliers, Jeanne sentait bien que la quête était leur principale ressource, il fallait étendre de plus en plus le cercle trop restreint de ses démarches. Donc, après en avoir référé au bon abbé Le Pailleur, elle s'enhardit à pousser des *reconnaissances vers les côtes* et à mettre à profit les diverses occasions que la saison d'été lui fournissait. C'est ainsi qu'elle se rendit tour à tour aux régates de Cancale, à la foire de Paramé, aux courses *aux haies* de Saint-Malo ; traversant les foules sans s'inquiéter des obstacles et remportant sur l'égoïsme des victoires plus glorieuses que celles de jouteurs et des sauteurs de haies, en recevant pour ses pauvres d'abondantes aumônes qu'elle déposait dans un grand sac de toile substitué au panier traditionnel.

Avec l'argent arrivaient aussi de nouvelles dépenses; *le per-*

sonnel s'augmentait de telle sorte que le *grand en bas* était devenu tout à fait insuffisant pour le contenir. Un bâtiment spacieux situé dans la rue qui porta plus tard le nom de *Jeanne Jugan* se trouvait à vendre au prix de 22,000 francs — somme énorme à solder : vu qu'on n'avait guère d'autres deniers en caisse que les 600 francs que Jeanne tenait de M^elle^ Le Coq. — N'importe, le local convenait ; c'était l'essentiel, le contrat fut donc signé. La bonne Providence vint en aide au confiant fondateur ; les fonds se trouvèrent d'une manière inespérée et, au bout de dix-huit mois, les 22,000 francs étaient intégralement payés. Mais l'achat une fois soldé, il y avait encore bien d'autres frais à couvrir. Un legs de 7,000 francs fait à M. Le Pailleur, arriva fort à propos pour aider à la nouvelle bâtisse. La sœur *Marie de la Croix* reçut aussi un secours inattendu.

Les traits de charité et d'héroïsme de *Jeanne Jugan* n'avaient pas eu pour témoins et pour narrateurs les seuls habitants de Saint-Servan. Ils parvinrent à la connaissance de l'Académie française qui « déposa dans le *panier* (1) de la sainte fille », les trois mille francs alloués *au prix de vertu* fondé par Montyon.

Jeanne n'avait jamais entendu parler d'autres récompenses décernées aux bonnes actions que celles du ciel : et, comme un petit enfant qui ne distingue pas la différence entre le prix de lecture et celui d'excellence, elle comprit seulement qu'elle avait, au moyen de ce bienheureux prix, gagné trois mille francs pour ses pauvres. Dans sa joie douce et enfantine, elle courut chez les bienfaiteurs de ses pauvres femmes, leur annoncer *la bonne nouvelle*. L'un deux, pour l'éprouver, cachant une plaisanterie sous un ton sérieux lui dit : « c'est très bien, Jeanne, « mais quand on obtient le prix de vertu, on est décoré et l'on « porte sa vie durant une cocarde au-dessus de sa coiffe. » Jeanne le crut, et ajoutant dès lors cette particularité à l'annonce de son *beau prix*, elle disait : « cela me contrarie un peu, mais « pour mes pauvres, j'en porterais bien une douzaine... » Quand elle fut rentrée à l'asile, une des petites sœurs qui avait eu vent

(1) Selon les paroles de M Dupin, rapporteur de l'Académie.

de la plaisanterie, lui attacha par, joyeuseté, le *fameux* ruban. Ce ne fut que bien des heures après, que l'on détrompa la pauvre Jeanne, et qu'on enleva avec la cocarde de sa coiffe, l'ombre qu'elle portait à son bonheur.

Le Supérieur de l'Institut chargea la sœur Marie de la Croix de plusieurs fondations successives ; mais lorsque, par ses constants travaux et son grand âge, elle fut à bout de ses forces, il l'envoya à la *Tour Saint-Joseph,* nom donné à la Maison Mère de la Congrégation.

La chère sœur y remplit l'office de *chargée d'affaires* auprès du bon Dieu, lui présentant d'incessantes *requêtes*, et lui rendant grâces aussi des faveurs continuelles qu'il daignait répandre sur l'Institut ; elle ne pouvait oublier si vite, comme on le pense bien, son premier métier ; il est même fort à croire que dans le paradis, l'infatigable *quêteuse* le continue toujours.

Parfait exemplaire, pour les jeunes novices, de toutes les vertus religieuses, Marie de la Croix exerçait par sa seule présence un fructueux apostolat. Mais ce bienfait si doux devait bientôt leur être enlevé. Depuis longtemps la chère sœur s'inclinait vers la tombe, elle le sentait et sa piété en devenait encore et plus vive et plus tendre ; tous les matins elle assistait à la messe et recevait souvent ce Sauveur adoré dont elle appelait la possession de tous ses désirs.

L'heure de la *partance* sonna enfin, (la dixième du vendredi 12 août 1879.) Jeanne s'était levée selon sa coutume ; elle ne semblait pas plus affaissée, aucune plainte ne sortait de ses lèvres. La mort la trouva debout au poste de la prière, lançant vers le ciel ces paroles qui résument les aspirations de son âme naïve et confiante : — « Père éternel, ouvrez vos portes « aujourd'hui à la plus misérable de vos petites filles, mais « qui a si grande envie de vous voir !... O Marie, ma bonne « mère, venez à moi ! Vous savez que je vous aime, et que « j'ai *bien envie de vous voir !* » Peu importait à la mourante la répétition des mêmes mots : *Voir* Jésus et Marie, pour les aimer encore davantage, n'était-ce pas là son seul désir ?.....

Ses funérailles furent de celles dont il est dit : « qu'elles

exhalent un parfum d'immortalité.» A la douleur de cette séparation suprême se mêlait une céleste espérance, et, toutes les sœurs, en priant pour leur chère défunte, l'invoquait aussi comme une protectrice de la *petite famille* qu'elle avait tant aimée ! UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LA MESSE DE MINUIT A NOTRE-DAME DE CHARTRES

Minuit ! On attendait cette heure solennelle. Depuis l'*Angelus* du soir, les cloches ont souvent répété leur joyeux carillon ; des voix humaines, autres interprètes du sentiment chrétien, ont à leur tour mis en mouvement les échos de la vieille basilique. Les lévites entourent l'autel resplendissant de lumières et multiplient leurs chants de jubilation.

Dans l'église inférieure quel ravissant coup-d'œil ! C'est là surtout que l'esprit se reporte facilement au spectacle de la première fête de Noël. En avant du sanctuaire, où brillent les décors des plus grandes solennités, voici l'étable avec son toit de paille et l'humble crèche ; rien n'y manque pour la naïve reproduction de la scène biblique.

Est-il beaucoup de lieux où la messe de minuit rappelle des souvenirs aussi voisins de l'avènement du Messie que les traditions de la Crypte chartraine ? Béthléem, la petite ville de Juda, se préoccupait peu sans doute de la proximité des faits prédits pour sa gloire ; et déjà la cité des Carnutes avait sa première préparation au culte qu'inaugurerait Béthléem. Déjà, au sommet de notre colline, l'éclat des flambeaux qui se reflétaient sur la statue de la Vierge devant enfanter, semblait, comme plus tard en Orient l'étoile des Mages, figurer la lumière divine promise à nos aïeux, aux adorateurs futurs de l'Enfant-Dieu.

Quand, à Béthléem, un chœur d'anges saluait l'Emmanuel de ses chants, qui sait si un écho du *Gloria in excelsis* ne retentit pas jusqu'en Occident, jusqu'à notre grotte druidique ? Peut-être ici, autour de la Madone incomprise, un autre chœur d'anges répétait-il l'hymne lointaine, pour suppléer à l'insuffisance des hommages de nos pères.

Esprits célestes, gardiens de cette grotte sanctifiée et agrandie, nous n'oserions vous demander pourquoi alors vous laissiez le Carnute dans l'ignorance de vos joies et sans une révélation complète des merveilles opérées au pays de Juda. C'est le secret de Dieu. Mais du moins, maintenant que la prédication évangélique a écarté de plus en plus, devant nos yeux, le voile du mystère de la crèche, obtenez-nous-en une connaissance plus profonde, et permettez-nous d'unir à vos accents mélodieux l'expression de notre reconnaissance : *Gloria in excelsis Deo !*

Oui, « le peuple qui marchait dans les ténèbres, a vu une grande lumière, et le jour s'est levé sur ceux qui habitaient la région des ombres de la mort. » Oui, la clarté qui rayonne aux voûtes et aux parois de notre église souterraine, symbolise bien l'illumination des intelligences à l'arrivée de l'Enfant-Dieu, soleil de justice et de vérité. Mais en dehors de l'enceinte sacrée, que d'esprits demeurent dans une nuit profonde, et même refusent la lumière! « La vie éternelle qui était dans le Père nous est apparue », mais eux ne veulent point songer à la vie éternelle. Le monde n'a pas connu son Sauveur. Bien plus, dans le monde, des milliers d'hommes superbes, enflés de ce qu'ils appellent leur science, se sont acharnés à la lutte contre la Vérité, et la Vérité c'est Dieu. Chez eux la haine « fille des ténèbres » conspire sans cesse contre Dieu et ses bienfaits. Mais Noël nous est un gage de victoire sur le monde. « Pourquoi les nations ont-elle frémi ? Pourquoi les peuples ont-ils médité des choses vaines ? » Ainsi s'écrie l'Eglise à la messe de minuit, et elle se confie à l'Agneau dominateur de la terre, *Agnum dominatorem terræ*, au Verbe incarné qui la visite dans l'affliction et lui promet le triomphe.

L'Emmanuel nous apporte, avec la vraie lumière, un aliment substantiel. Béthléem veut dire, maison du pain, et Jésus est le pain de vie. A minuit, nous l'adorons sous les apparences eucharistiques, et les chrétiens en foule s'avancent vers l'autel, affamés de ce pain vivant; ils se retirent rassasiés, heureux. Notre-Dame, qui fut la première des communiants, leur sourit en les félicitant d'avoir partagé sa gloire : *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis* — Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.

Allez maintenant, hôtes du Verbe incarné; annoncez, comme les pâtres de Béthléem, quel est celui qui vous a apparu sur la terre; faites-le connaître par vos paroles et par vos œuvres. Surtout priez pour ceux que Satan voudrait éloigner de ses embrassements et de ses dons.

Au premier rang de ces infortunés ne voyons-nous pas les enfants dirigés vers les écoles sans Dieu ? Intéressantes créatures dont les yeux fixeraient avec tant de délices le Verbe, source de lumière, et dont le cœur se mourra d'inanition s'il ne reçoit le pain de la vérité, le pain de vie.

Oh ! que Notre-Dame de Chartres, la Vierge qui doit enfanter, nous inspire à tous, comme résolution de la fête de Noël, un zèle ardent pour la cause de l'éducation chrétienne ! Nous serons ses bénis serviteurs, si, par nos prières et autres actes, nous secondons sa mission la plus douce qui est toujours de former et de garder Jésus dans l'âme de l'enfant.

L'abbé GOUSSARD.

LES PETITS MARCHANDS DE BALAIS [1]

Le récit qui va suivre s'est passé en Espagne ; c'est à la plume bien connue de *Caballero* que nous le devons : l'auteur le rapporte comme un fait arrivé à lui-même, ce qui lui donne un intérêt de plus.

C'était par une matinée de la fin de décembre ; de ce mois de l'Enfant-Jésus où le même froid qu'il a enduré fait grelotter nos membres et réjouit nos âmes, et que nous célébrons à l'envi, de mille manières diverses et de si grand cœur !

Donc, par cette froide matinée de décembre, (c'est Caballero qui parle), j'étais absorbé dans une lecture pleine d'intérêt, lorsqu'un timide coup de sonnette se fit entendre à la porte de la rue. On ouvrit.

Voulez-vous des balais ? demanda une voix enfantine.

— Qu'on les achète, criai-je.

Les enfants, ils étaient deux, montèrent.

— Combien vends-tu chaque balai ? demanda une servante qui avait son franc parler dans la maison.

— Deux *cuartos*, dit l'humble petite voix.

— Deux *cuartos !* s'écria la grosse voix aigre, deux *cuartos* pour des balais qui ne valent rien ! M'en donnes-tu deux pour trois *cuartos ?*

Si on lui eût demandé un *cuarto*, elle aurait offert *un maravedis ;* marchander est ce qui tient par dessus tout au cœur de certaines acheteuses.

Les enfants se turent, ils ne savaient pas surfaire leur marchandise.

— Qu'on leur donne ce qu'ils demandent, criai-je de mon cabinet.

La servante se formalisa et vint me débiter un sermon qui finit par ces paroles : « Monsieur s'entend beaucoup en livres, mais en balais ni peu ni beaucoup ; ceux-ci sont de la mauvaise marchandise, et en outre ils ne sont pas cousus. »

— Eh bien, répondis-je, qu'on les achète et ensuite vous pourrez les coudre, et même les *broder* si cela vous fait plaisir.

La servante indignée d'une *telle prodigalité* me tourna les épaules et j'entendis dans le corridor le murmure d'une opposition bien formulée.

— Qu'on amène ces enfants dans mon cabinet, m'écriai-je impérieusement.

— Eh ! s'il ne tient qu'à moi, grommela la servante, ils peuvent bien entrer au salon, et elle leur ouvrit la porte à deux battants.

(1) Reproduit *in extenso* dans la *Première Corbeille de légendes et d'histoires*. Lecoffre, éditeur, 90, rue Bonaparte.

Les enfants entrèrent avec leurs petits faisceaux de balais : de bien piteux balais assurément ; l'un de ces enfants devait avoir cinq ans et l'autre six. Ils se ressemblaient à tel point que le beau signe de la fraternité était empreint sur leurs deux visages comme sur deux roses du même rosier. Leurs yeux grands et noirs brillaient de la même expression de douce et naïve simplicité.

Hélas ! que nous savons peu nous tenir dans la voie du bien, tandis que dans celle du mal nos passions nous donnent tant de fermeté et d'énergie !

Les ridicules murmures de la servante avaient arrêté ce bel élan de compassion qui venait de sourdre dans mon cœur, comme une eau pure et vivifiante, et à chacun de ces pauvres enfants qu'est-ce que je donnai ? Deux *cuartos !*

En recevant cette monnaie, tous deux, par un mouvement simultané, portèrent la main à leurs faisceaux pour en tirer un balai et me le donner en échange ; mais je leur dis de les garder et que ces *cuartos* étaient pour eux. Ils me regardèrent avec de grands yeux étonnés, baisèrent chacun leurs *cuartos* puis ils s'en allèrent sans mot dire.

Et à présent qu'ils sont partis, je pleure. Deux *cuartos !* voilà ce que j'ai donné, au cœur d'un rigoureux hiver, aux environs de ce beau jour de Noël où est né l'Enfant-Jésus, et quand les pauvres malheureux n'avaient pas de souliers aux pieds ! Pauvres petits ! pauvres petits ! Deux *cuartos !* quand les boutiques des confiseurs regorgent de sucreries et de gâteaux, que les armoires sont remplies de gourmandises et quand peut-être ils n'avaient pas de pain ! Pauvres petits ! Deux *cuartos !* quand les étalages des marchands sont encombrés de jouets et d'inutilités de tout genre ; et qu'en y jetant de tristes yeux, ils passent sans s'arrêter, cherchant un acheteur qui les repoussera et dénigrera leur pauvre marchandise, leur unique avoir. Pauvres petits ! pauvres petits ! par quel malheureux hasard cette maudite monnaie s'est-elle trouvée sous ma main !

« Pour me punir, ajoute l'écrivain espagnol, j'ai voulu rendre ma honte publique en racontant le fait, parce qu'il se peut qu'averti par mon douloureux remords un de mes lecteurs, rencontrant quelque infortuné debout et comme cloué dans l'attente devant ces comestibles et ces friandises qui sont à ses yeux ce que seraient aux nôtres les trésors des *Mille et une nuits*, éprouve un bon mouvement qui le porte à faire, à ce malheureux, une part dans ce joyeux festin de *Noël* que l'on peut appeler le banquet par excellence de la charité. »

Et moi, m'adressant directement à la jeunesse, si elle vient à lire ces lignes, je lui dirai : que le pauvre ait toujours sa part dans vos jouissances, dans vos plaisirs ; ne lui marchandez pas,

comme la servante de *Caballero*, la pièce de monnaie qu'il vous demande, donnez, donnez généreusement, — mais d'une manière intelligente —, à l'indigent, à celui qui vous tend la main au nom de cet Enfant-Dieu couché dans une crèche, n'ayant pour réchauffer ses petits membres engourdis par le froid, que le souffle de quelques animaux et les baisers de sa mère ! En agissant ainsi vous augmenterez votre bonheur, car peut-il y en avoir de plus grand en ce monde, après les pures délices de la piété, que de tarir des larmes et de soulager les malheureux ?..... C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le 23 décembre, cinquantième anniversaire de la consécration sacerdotale du Pape Léon XIII ; prêtres et fidèles ont été invités à unir ce jour-là leurs prières à celles du Chef de l'Eglise.

— Le 30 novembre, Léon XIII, recevant en audience publique plusieurs milliers de femmes romaines de toute condition, a répondu à l'adresse d'une des dames présidentes par une allocution pleine de tendresse paternelle et d'édification, et Sa Sainteté a rappelé encore une fois l'opportunité pour toutes d'embrasser le tiers-ordre.

Depuis l'Encyclique sur ce sujet, le chiffre des tertiaires s'élève dans toute l'Europe d'une manière étonnante, au témoignage des évêques qui en ont écrit au Souverain Pontife.

— S. A. R. le comte de Chambord a fait déposer aux pieds de Sa Sainteté la somme de dix mille francs en or pour le Denier de Saint-Pierre.

Un acte de réparation. — Un généreux catholique allemand a fait au *Collegium Germanicum* don d'un magnifique ostensoir en style moyen-âge, qu'il a offert « comme un acte de réparation et d'expiation pour tous les sacrilèges commis en Allemagne contre le Saint-Sacrement des autels depuis le Culturkampf. En l'adressant à un collège dirigé par les Pères Jésuites, il a voulu témoigner de son respect et de sa reconnaissance pour la Société de Jésus. » Cet ostensoir a été montré, le 22 novembre, au Saint-Père, qui a daigné donner sa bénédiction apostolique au donateur et à l'artiste.

Le repos du Dimanche en Autriche. — Le 5 novembre dernier, dans le Sosiensaal de Vienne, a été tenu un grand meeting auquel assistaient plus de 3,000 personnes, la plupart appartenant à la classe ouvrière, et qui avait pour objet de délibérer sur la question de la *suppression du travail du dimanche.* La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité. « L'assemblée s'efforcera d'enlever tout appui aux *journaux démocratiques* qui s'opposent à la suppression du travail du dimanche, et qui vivent du denier de l'ouvrier, qu'ils exploitent ignominieusement. »

France. — S. Em. le cardinal Lavigerie a publié deux lettres, l'une adressée à Mgr Dauphin, directeur général des écoles d'Orient, l'autre adressée à la *Gazette du Midi.* Elles donnent des détails précieux sur l'ensemble de ses œuvres en Tunisie, et sont la meilleure réponse qu'il soit possible de faire aux attaques dont l'éminent

prélat a été l'objet à l'occasion des 50,000 fr. qui ont amené l'interpellation de MM. Jules Roche et Clémenceau.

— Cette année encore les élèves sont venus en grand nombre s'inscrire au cours de l'Institut catholique de Paris. Le chiffre total est à peu près celui de l'an passé, 300 étudiants environ.

— Maintenant qu'il ne reste plus aucun crucifix dans les écoles communales de Paris, le préfet de la Seine s'en prend aux cimetières. Il vient de demander au conseil municipal, qui s'est empressé de l'accorder, un crédit de 5,000 fr. pour faire abattre les croix qui s'élèvent sur les portes d'entrées et aux carrefours des cimetières de la capitale.

— Au Congrès de Lille, M. l'abbé Joseph Lémann a prononcé un éloquent discours sur son association : *l'Alliance catholique autour de la croix de Jésus-Roi.* Son idée-mère est que les associés se montrent en tout et partout les ardents confesseurs des droits éternels que Jésus-Christ a reçus de Dieu le Père en mourant sur la Croix ; de rendre à Jésus crucifié tous les honneurs possibles selon les circonstances ; de *christianiser,* dans les actes de la vie, tous ceux que la révolution cherche à *déchristianiser.* L'Œuvre de l'*Alliance catholique* a établi son centre dans la métropole de Reims, sous le patronage de B. Urbain II, pape et promoteur de la première croisade. Le Chapitre s'est chargé d'en être le mainteneur.

Pontmain. — Pontmain continue à être un centre de prières. Il résulte d'une lettre communiquée à la *Semaine catholique* que soixante-cinq pèlerinages de paroisses, de pensionnats, de maîtrises, se sont accomplis à Notre-Dame de l'Espérance de Pontmain, du 1er mai au 15 octobre 1882. — On travaille à l'achèvement de la basilique. Comme pour l'église de Montmartre, les fidèles, soit isolément, soit par groupes, peuvent offrir des pierres qui les représenteront dans le monument. Le prix d'une pierre est de cent francs. Les offrandes des pierres, pour la basilique de Pontmain, montent jusqu'ici au chiffre de soixante-treize mille six cent quatre-vingt-huit francs. Les pierres peuvent être marquées d'une croix, ou porter les initiales des donateurs.

Lyon. — Le jour de l'Immaculée-Conception, sept mille femmes ont gravi processionnellement la montée de Fourvière, pour aller rendre leurs hommages à la sainte Vierge. Le soir, illumination plus éclatante que jamais. Toute la ville semblait embrasée. C'est un véritable prodige auquel les indifférents ne comprennent rien.

Le dimanche suivant, quatre mille hommes se rendaient à leur tour au sanctuaire. En dépit du temps humide et glacial, ils sont montés en récitant le rosaire et chantant des hymnes pendant tout le parcours.

A Saint-Etienne, le 8, l'illumination de la ville était aussi générale.

Nantes. — Une assemblée régionale de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers s'est réunie dernièrement à Nantes.

Les membres de l'assemblée régionale et plus de 2,000 personnes se pressaient dans les vastes ateliers admirablement bien décorés de M. Baranger, pour entendre M. le comte de Mun traiter, dans le langage le plus éloquent, de la solution de la question sociale et du rétablissement de la paix, dans le monde du travail, par l'appli-

cation des principes qui régissent l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

Suisse. — La Suisse vient de donner à la France un bien bel exemple : là aussi la franc-maçonnerie voulait bannir des écoles la notion de Dieu et Dieu lui-même. Le peuple, directement consulté par plébiscite, a répondu avec une écrasante majorité qu'il voulait conserver l'ancienne organisation de l'enseignement. Par 315,000 voix contre 172,000, c'est-à-dire une majorité de 140,000 voix, il a décidé : 1° Qu'il veut conserver l'éducation chrétienne de la jeunesse ; 2° Qu'il veut conserver à chaque canton la souveraine autorité sur ses écoles, sans faire aucune exception pour les cantons catholiques.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux plaques de marbre.

Lampes. — 96 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Décembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 75 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 185.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 169.

Nombre de visites faites aux clochers : 26.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Décembre ont été consacrés 38 enfants, dont 19 de diocèses étrangers.

— La fête de l'Immaculée-Conception, à Chartres, a été célébrée avec grande dévotion par le clergé et les pieux fidèles ; nous en avons jugé surtout par le nombre des communiants. A l'office capitulaire, la maîtrise et le séminaire ont eu leur messe en musique comme aux plus grands jours. Un excellent sermon a été prêché entre vêpres et complies par M. l'abbé Havard, licencié en théologie, professeur au petit-séminaire de Saint-Cheron. A ce moment l'affluence augmentait à la cathédrale pour le salut et la grande procession aux flambeaux. Nous n'avons plus à décrire cette dernière cérémonie, à la fois si grandiose et si charmante dans les nefs de l'église supérieure et surtout sous les voûtes de la Crypte ; le défilé a duré environ une demi-heure dans l'église souterraine. Monseigneur présidait la procession. Puissent les hommages rendus, en cette circonstance, à Marie Immaculée, attirer sur la ville et sur le diocèse que N.-D. a pris sous sa tutelle, des grâces de protection contre les malheurs publics !

— Les membres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul ont terminé, le 8, par une communion générale à la Crypte, leur retraite annuelle prêchée par le R. P. Paul-Marie, supérieur des Franciscains.

— Le 10, second dimanche de l'Avent, M. l'abbé Brière, curé de Hanches, a prêché le sermon des Vêpres; belle instruction sur le scandale.

— La fête de l'Adoration mensuelle aura lieu à l'église de N.-D. Sous-Terre, le jeudi 18 janvier. — La dernière de l'an 1882 a été célébrée le 14 décembre à l'Hôtel-Dieu. La grande chapelle, admirablement décorée, était remplie d'adorateurs. M. l'abbé Boulmert, curé de Rouvray-Saint-Florentin, a officié à la messe et aux vêpres. M. l'abbé Piauger, le nouveau chapelain a, dans une très bonne instruction, excité les âmes à la réparation des outrages que Notre Seigneur reçoit trop souvent dans l'Eucharistie ; l'allusion faite par le prédicateur aux sacrilèges profanations qui se multiplient depuis quelques temps dans les églises, a paru vivement impressionner l'auditoire.

— Ordination à la Crypte le 23 décembre ; pas de nouveaux prêtres cette fois, à cause des ordinations de juillet et d'octobre.

— Monseigneur l'évêque de Chartres, prescrivant à ses diocésains la quête de Noël destinée, comme les années précèdentes, au Denier de Saint-Pierre, a insisté sur un motif spécial de multiplier nos offrandes : la nécessité où se trouve le Pape de protéger l'enseignement chrétien menacé, même à Rome, par les ennemis de la Religion.

Le Saint-Père, dit la lettre épiscopale « a dû mettre tous ses soins à fonder des écoles libres, afin que, s'il ne lui était possible de changer l'état des choses, comme il le constate lui-même, il ne négligeât rien pour en amoindrir les déplorables conséquences ; il a donc dû acheter des terrains, élever des bâtiments, doter des maîtres, pourvoir de tous côtés à une multitude de dépenses que nécessite la concurrence d'écoles rivales établies et puissamment soutenues par l'Etat. Ne croyez pas qu'il ait vu diminuer ses autres charges ; il a continué à venir en aide aux pauvres, aux orphelins ; à secourir les religieux et les religieuses délaissés, à supporter les frais que les évêques missionnaires seraient dans l'impossibilité de faire par eux-mêmes, lorsqu'ils vont faire briller le flambeau de la foi dans les contrées lointaines. Sa vie privée, comme celle des cardinaux, est des plus frugales et on ne le trouve jamais insensible lorsqu'on fait appel à sa générosité, pour secourir les malheureuses victimes des fléaux qui cette année ont ravagé l'Italie. »

C'est un devoir impérieux pour nous de subvénir par nos aumônes aux besoins du Chef de l'Eglise.

— Le dimanche 17, a eu lieu à la cathédrale l'assemblée de charité en faveur des pauvres soutenus par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. — Sermon éloquent par le R. P. Apollinaire, franciscain.

— Le jeudi 14, (fête de Saint-François Xavier transférée), c'était la messe pour l'œuvre de la Propagation de la foi, à la Crypte. — Le 15, messe aussi à la Crypte, pour l'œuvre dite des *Couvre-pieds;* allocution par le R. P. Gilles, chapelain des Dames-Blanches.

— Le 21, deux sœurs de Saint-Paul de Chartres sont parties pour les missions de Chine.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Mon enfant a ressenti les effets de la recommandation aux prières ; le double mal dont il était atteint a disparu. Je vous envoie une offrande comme témoignage d'action de grâces à N.-D. de Chartres. (J. D. de Paris).

2. Je me reproche souvent de ne pas vous avoir fait connaître les grandes marques de protection que m'a accordées N.-D. de Chartres en de très graves circonstances, après qu'une bonne religieuse, ma sœur, m'avait fait recommander à son autel ; c'était à l'occasion d'une maladie et d'un voyage qui ont été fort dangereux pour moi, en 1872. Enfin je viens acquitter ma dette de reconnaissance. Je demande des cierges devant vos deux Madones vénérées.
(M. B. du C. au Mans).

3. Il y a plusieurs mois notre petite fille, vouée à N.-D. de Chartres, était atteinte d'un mal très sérieux pour lequel nous avions recours au médecin. Nous l'avons fait recommander à N.-D. et aussitôt que notre petite malade a été revêtue des insignes donnés ordinairement aux enfants consacrés, le mal a disparu. — Nous avons reconnu là une marque éclatante de la protection de Marie.
(H. de M., diocèse de Chartres.)

4. Nous venons d'obtenir une nouvelle faveur de la Sainte-Vierge. Nous pouvions croire notre cause désespérée dans une affaire d'intérêt ; alors comme toujours je me suis recommandée à N.-D. de Chartres, et j'ai promis de faire brûler une lampe pendant 9 jours à la crypte, si nous gagnions notre cause. Nous avons été complètement exaucés. (F. de B. à C., diocèse d'Evreux.)

5. Amour et reconnaissance à notre bonne Mère de Chartres ! Le malade pour qui je vous avais demandé une neuvaine avec des cierges, a été guéri le troisième jour de cette semaine, d'une façon vraiment étonnante. (L. C. à M., diocèse de Séez.)

6. Mon mari avait pris un engagement vis-à-vis du sanctuaire de N.-D. de Chartres, si son fils aîné guérissait d'une méningite dont nous étions fortement inquiétés. Nous ne saurions assez témoigner notre reconnaissance à cette bonne Mère. Sa puissante intercession

nous a rendu notre cher enfant, alors que tout espoir de le conserver semblait perdu. Je joins à ma lettre l'offrande promise, et vous prie de relater cette guérison dans vos pieuses et intéressantes annales. (M. de M. au V., diocèse de Périgueux.)

7. Je suis l'interprète d'une personne amie qui a été visiblement secourue l'an dernier par N.-D. de Chartres, dans un grave péril, et qui lui doit l'expression d'une vive et amoureuse reconnaissance.

(M. L. à Blois.)

NOTRE-DAME DE FONTENAY

3 DÉCEMBRE 1882.

Fontenay-sur-Conie a maintenant son école libre. Elle a été solennellement bénite, le 3 décembre, par M. le chanoine Manceau, délégué *ad hoc* par Monseigneur. Ce sont des Sœurs de Notre-Dame de Chartres qui ont reçu la direction de l'établissement ; aussi, à l'église, M. le chanoine officiant a-t-il expliqué aux paroissiens, dans une excellente allocution, l'origine et le but de la Congrégation qui leur envoyait ces bonnes religieuses. A l'issue des vêpres, on se rendit processionnellement au superbe local qui attendait la bénédiction ; la cérémonie s'accomplit en présence d'un grand concours de fidèles. C'est là que le zélé fondateur de l'école, M. l'abbé Leprince, curé de Baignolet et de Fontenay, a prononcé un discours où nous recueillons des faits précieux pour l'histoire religieuse du diocèse.

Memor fui dierum antiquorum (Ps. 142).

A l'exemple du Prophète royal, chers habitants de Fontenay, nous nous sommes souvenus des jours anciens ; et maintes fois, nous avons, avec plaisir, rappelé les antiques traditions de vos ancêtres.

La date que vous voyez inscrite au fronton de cet édifice, 1186, nous fait remonter bien loin dans les jours anciens. L'histoire a enregistré cette date ; je n'ai fait que la reproduire ici dans toute son exactitude ; c'est pour nous une preuve que dès lors, il y a sept cents ans, il existait des âmes charitables qui aimaient les habitants de Fontenay. Nos annales ont conservé leurs noms ; vous les connaissez.

Cet établissement qui était une des gloires de ce village, a été fondé dans un double et noble but : d'abord de soulager l'humanité souffrante qui devait trouver dans les Religieuses de Saint-Avit une consolation dans ses douleurs, un allègement à ses maux. — Le second but était d'ouvrir aux jeunes filles un aimable asile, où elles devaient trouver les connaissances utiles qui ornent l'intelligence, et en même temps les principes de vraie honnêteté, qui font les femmes de caractère, aimant leur pays, dévouées à leurs familles, fidèles à leur Dieu.

Vous voyez qu'à cette époque, en plein moyen-âge, on ne s'occupait pas moins sérieusement qu'aujourd'hui de l'instruction etde l'éducation de la jeunesse.

Le vocable de cette Institution mérite bien une mention spéciale. *Notre-Dame de Fontenay*. Ne croyez pas que ce soit un nom qu'on

lui impose aujourd'hui. C'est le titre qu'elle a reçu dès son origine, titre glorieux pour nous, mentionné également dans l'histoire, qu'elle a toujours conservé, et qu'elle conservera dans la suite des temps.

Cette Fondation, après avoir duré cinq cent cinquante ans environ, a subi une éclipse pendant laquelle la principale partie de ses bâtiments a malheureusement péri. Voici ce qui seulement a survécu à la ruine : beau reste des anciens jours ! nous n'avons fait que le rajeunir.

Savez-vous d'où vient que ce reste a surgi de ses ruines ? De la même raison que le levain fait gonfler la pâte où il est enfermé et que l'étincelle cachée sous la cendre se rallume à un moment ou à un autre. Or il est resté ici comme un levain fécond, comme une étincelle vivace qui devait un jour ou l'autre produire son effet. Plusieurs de vous déjà le savent : sous le sol de cet antique édifice demeurent juxta-posées, superposées les reliques des Religieuses de Saint-Avit qui se sont succédé ici pendant tant de siècles. — Ces restes précieux ensevelis sous ces bases, forment en ce moment le trait d'union entre les anciens jours et les jours nouveaux.

Accordez-moi encore le plaisir de vous citer un trait de ressemblance et des plus intéressants entre les anciens jours et les jours actuels. Quiconque voudra consulter l'histoire du pays chartrain, reconnaîtra qu'en l'année 1186, l'évêque qui gouvernait ce diocèse s'appelait Mgr Regnault (Reginaldus). Et vous savez tous que ce nom est celui de notre très vénérable évêque actuel. Ce fut donc un Mgr Regnault qui, en l'an 1186, approuva cette fondation de Notre-Dame de Fontenay, et y établit des Religieuses de Saint-Avit ; et c'est encore un Mgr Regnault qui, en 1882, approuve aujourd'hui le rétablissement de cette même Fondation ; et il y envoie des Filles de Notre-Dame de Chartres.

Le choix ne pouvait être plus heureux. Quelles autres, en effet, devaient mieux s'entendre avec Notre-Dame de Fontenay, que les Filles de Notre-Dame de Chartres ?

Saluons donc sur son trône Notre-Dame de Fontenay qui de là-haut nous bénit. — Vous savez encore que la présence ici d'une statue de la Sainte-Vierge n'est point une innovation.

Lorsque cette Chapelle fut, à une époque de triste mémoire, livrée à des usages profanes, l'image de la Sainte Vierge en fut bannie. Hé bien ! elle est constamment demeurée à la porte sans jamais vouloir abandonner la place. De là vient que vous l'avez toujours vue à l'extérieur de cette vieille muraille. Puisqu'Elle n'a pas voulu nous quitter, ne convenait-il pas de lui élever un trône plus digne d'Elle. — Elle étend vers nous ses bénignes mains : qu'Elle nous bénisse donc tous. Qu'Elle bénisse tous les ouvriers qui par leurs divers travaux ont contribué à la résurrection de cet Etablissement.

Qu'Elle bénisse tous les habitants de cette paroisse et conserve au milieu d'eux les dignes Religieuses de Notre-Dame de Chartres qui renouent aujourd'hui une chaîne de cinq siècles et demi, interrompue depuis cent trente ans. La chaîne va se trouver si bien entée qu'on n'en verra pas même la soudure, les anneaux des nouveaux jours n'étant point d'un métal inférieur à celui des anciens jours.

Qu'Elle bénisse le très-respectable chanoine de Chartres qui nous fait l'honneur de présider cette cérémonie et par qui Monseigneur a bien voulu se faire représenter.

Qu'Elle n'oublie pas non plus le prêtre qui est demeuré six années

au milieu de vous et qui a mérité et acquis toute votre estime.

Mais surtout qu'Elle bénisse nos chères enfants qui seront ici rendues à leur ancienne demeure ; puisque c'est en ce lieu qu'ont été élevées les grand'mères et les arrières-grand'mères de vos aïeux !...

. . . .

LE 12[e] ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE LOIGNY

Le samedi 2 décembre, on a célébré à Loigny le service annuel pour les soldats français qui ont péri dans cette journée et dont les restes sont déposés dans la crypte de l'église. A cette cérémonie assistaient, avec les paroissiens, quelques représentants des familles qui ont eu des victimes au combat ; un commandant du 37[e] de marche, M. Ed. de Fouchier, qui y fut blessé ; M. le Sous-Préfet de Châteaudun et plusieurs autres autorités du département. La décoration funèbre, préparée par M. le curé de Loigny, ne laissait rien à désirer. Le prédicateur de cette année a été M. l'abbé Foucault, licencié-ès-lettres, professeur de philosophie à l'Institution Notre-Dame de Chartres. Il a pris pour texte, ces paroles de la Sainte-Ecriture : *Amabiles et decori in vitâ suâ, in morte quoque non sunt divisi.* Unis dans la grâce et la beauté de leur vie, ils n'ont point été séparés dans la mort. (2[e] liv. des Rois, chap. 1[er].)

Ce discours a été justement appelé l'hymne de la douleur, à cause de l'accent poétique que gardent d'un bout à l'autre de ces pages l'expression bien rendue des souvenirs du 2 décembre et la leçon doctrinale qui doit en ressortir. Notre cadre trop restreint ne nous permet qu'un extrait de ce discours. Voici ce que dit l'orateur sur le patriotisme chrétien des héros de Loigny.

« ... Quelle sera notre admiration quand la grandeur de la cause n'a d'égale que la noblesse de ses défenseurs, quand la guerre a pour objet de reprendre à l'étranger le sol de la patrie, quand les guerriers enfin sont les héros de Loigny ? Oh ! qu'ils étaient magnifiques, à l'aurore de ce deux décembre, lorsque, tressaillant d'espérance, ils s'éveillaient au bruit, hélas ! mensonger, de prétendus succès remportés sur les bords de la Marne, et que l'armée de la Loire s'ébranlait joyeusement, prête à donner la main à l'armée de Paris ; plus magnifiques encore, lorsqu'ils se trouvèrent face à face avec l'horrible réalité, et qu'ils engagèrent cette lutte désespérée, dont les péripéties furent si émouvantes et la fin si tragique ! Ce serait le moment de vous retracer, M. F., les sanglants épisodes de ce drame lugubrement beau, qui eut pour théâtre les abords du petit bois ou les rues du village, et pour acteurs les troupes régulières ou les volontaires de l'Ouest. S'il y a dans la nature des spectacles dont la grandeur est telle que plus on les contemple, plus on veut les contempler, il y a aussi dans la vie morale des peuples et des individus certains faits, dont le récit, cent fois repris, garde toujours l'attrait, l'émotion de la première heure. Je serais donc assuré de vous émouvoir encore, après douze ans écoulés, si je vous montrais cette poignée de braves défendant pied à pied les maisons du bourg, ou se

faisant mettre en pièces autour de l'étendard sacré qui anime leur courage et qui sanctifie leur dernier soupir. Mais je ne veux pas troubler le recueillement de vos âmes par le fracas des batailles : la fumée de la poudre conviendrait mal ici ; on ne doit répandre sous ces voûtes que le parfum de l'encens et de la prière. La seule chose que je me permettrai, en voyant tous ces braves tomber, si pressés et le front si haut, sous la balle ennemie, ce sera de m'écrier en votre nom : Salut ! victimes chéries, salut ! guerriers aimables, héros magnifiques, *amabiles et decori !* Unis dans la même générosité, vous deviez être enveloppés dans le même trépas : *in morte quoque non sunt divisi !*

Le secret de cette union que rien n'a pu détruire, le lien de ce faisceau de volontés que rien n'a pu rompre, le voulez-vous connaître, M. F., ou plutôt voulez-vous que je le rappelle ? C'était, d'une part, la religion, et de l'autre, le patriotisme ; le patriotisme qui est encore une religion, qui n'est possible que par la religion. L'amour du sol natal, en effet, ne suffit pas à expliquer l'énergie indomptable que les peuples déploient pour défendre contre les envahisseurs les sillons de leurs champs, les murailles de leurs cités. C'est que la Patrie, M. F., ce n'est pas seulement le sol qui garde le foyer ; c'est encore le sol où s'élève l'autel : et c'est près de l'autel que l'enfant est baptisé, à sa face que les époux s'unissent, à son ombre que dorment les os de nos pères. Ah ! si le sol de la patrie n'était qu'un peu de poussière, le monde est assez grand pour qu'un homme puisse en céder quelques arpents sans trop de regrets, sans pousser du moins l'obstination jusqu'à sacrifier sa vie pour en assurer la possession à ses enfants ! Mais derrière l'image de la Patrie, le guerrier voit l'image de la Religion, et s'il consent à combattre pour l'une, il n'ignore pas qu'il sera béni de l'autre. Le soldat qui meurt est un martyr qui tombe. Si tous n'ont pas les convictions ardentes qui commandent et assurent les pratiques de la vie chrétienne, nos soldats français gardent pourtant au fond du cœur la foi de leur baptême ; le feu sacré dort sous la cendre, prêt à se réveiller au moment du danger, et il n'en est pas un seul, M. F., qui ait affronté la lutte suprême dans les champs de Loigny, sans avoir incliné son front sous la main bénissante des aumôniers qui parcouraient la plaine, sans avoir du moins adoré en tombant le Dieu de sa mère.

Mais c'est dans vos âmes surtout que la Religion et la Patriotisme s'entrelaçaient par les nœuds les plus doux et les plus forts, héroïques volontaires de l'Ouest, bataillon deux fois sacré, qui chérissiez d'un même amour l'Eglise et la France. Après que la Papauté, résignée à subir la violence, eut refusé de vous garder plus longtemps sous sa bannière ; quand la Patrie, foulée aux pieds par le vainqueur, vous tendit d'une main défaillante son drapeau déjà mutilé, un seul cri s'échappa de toutes vos poitrines : En avant ! Pour Dieu et la France ! Et vous êtes venu vous ranger autour du héros Vendéen, et vous avez voulu marcher sous l'étendard du Sacré-Cœur, pour vaincre ou mourir sous son égide. Comme votre foi était sans faiblesse, votre courage n'a point connu de défaillance ; aucun d'entre vous n'a tourné le dos à la mort, et ceux que les balles ont épargnés ne sont que mis en réserve par la Providence. En attendant l'heure de quelque autre appel, les survivants de cette lutte vraiment surhumaine ont recueilli pieusement vos restes, et ont bâti, pour les abriter, ce magnifique sanctuaire, mémorial splendide de votre héroïsme, gage sacré de notre reconnaissance.

Du reste, M. F., tout autre sépulcre eut été indigne des braves, quels que soient leurs noms et leur arme, qui ont succombé à la bataille de Loigny : une tombe vulgaire ne pouvait recouvrir d'aussi nobles dépouilles, et nous ne devions pas moins qu'un temple aux cendres de ces glorieux vaincus. Nous le devions au cœur de leur mère ; car, si quelque chose doit consoler une mère qui n'a pu reconnaître ou transporter les ossements de son fils, c'est de penser que le sang de l'Agneau divin, immolé pour les péchés du monde, coule sur cet autel, près de son enfant et pour son enfant. Et puis ne fallait-il pas que le voyageur qui traverserait un jour cette plaine, en songeant à nos soldats chrétiens, à nos zouaves du Sacré-Cœur, aperçût dans le lointain une sépulture chrétienne, un temple du Sacré-Cœur, couvrant de son ombre sainte tous ceux qui avaient été unis dans la grâce et la beauté de leur vie comme dans l'héroïsme de leur trépas : *amabiles et decori in vitâ suâ, in morte quoque non sunt divisi ?* »

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières : 1° M. l'abbé Lagrue (Jules-Prudent), curé de Brou, décédé le 8 décembre, à l'âge de 62 ans. Ce respectable prêtre a succombé à des souffrances cruelles ; sa résignation à la volonté du Seigneur ne s'est pas démentie et ses dernières paroles ont été des paroles de sainte espérance. Ses paroissiens et ses amis ont formé un nombreux cortège pour ses funérailles ; 34 prêtres étaient présents. L'éloge funèbre prononcé devant le cercueil, à l'église, a insisté particulièrement sur les qualités les plus remarquées chez M l'abbé Lagrue : son désintéressement et sa charité.

2° Sœur Thérèse de Chantal, décédée à Dreux le 3 décembre. — Le *Journal de Dreux* a annoncé cette sainte mort dans un article que nous insérons ici bien volontiers.

« Madame de Couasnon, en religion sœur Thérèse de Chantal, d'une vieille famille de notre cité, rendait à Dieu sa belle âme, après une longue existence à laquelle s'applique si bien cette parole : « Elle a passé en faisant le bien. »

Animée d'une énergie rare et d'un vif désir de faire le bien, cette âme d'élite avait compris les besoins actuels de notre société malade ; aussi consacra-t-elle sa vie et une grande partie de sa fortune au soulagement des malheureux et à l'éducation de la jeunesse.

Elle eut en vue non seulement l'éducation des enfants du peuple, mais encore celle des classes aisées. Dreux lui doit la plus grande partie de ses établissements de bienfaisance.

Elle fonda d'abord l'externat où les enfants pauvres reçoivent une éducation chrétienne et gratuite ; et elle le confia aux Frères de la doctrine chrétienne (1) si humbles et si dévoués à l'enfance.

Puis, pour recueillir les orphelines, elle fonda l'Ouvroir, où les sœurs de Saint-Paul leur donnent, avec un dévouement maternel, et l'instruction et les moyens de gagner leur vie, en leur apprenant le travail manuel.

Sa sollicitude s'étendant à tout, et voulant gagner des âmes à Dieu, elle comprit que le meilleur moyen était de placer au chevet des malades de saintes filles qui adouciraient par leurs soins dévoués

(1) Ce sont les disciples du Vén. de La Salle, appelés Frères des *Écoles Chrétiennes*.

leurs derniers moments, en leur présentant les suprêmes consolations : elle fit venir les sœurs de Bon-Secours dont le dévouement est à toute épreuve.

Vient ensuite son œuvre des Dames de charité qui a pour mission de donner aux pauvres des consolations et des encouragements, en leur distribuant le pain du corps et en leur prouvant que le bonheur du riche chrétien est de s'occuper des pauvres et de leur venir en aide.

Enfin, ne voulant pas négliger les classes aisées et désirant répandre sur la région les bienfaits d'une éducation chrétienne, elle fonda le pensionnat des Frères et plus tard celui de la Visitation.

Ayant pourvu à tout, et pour couronner son œuvre, elle s'enferma dans le couvent de la Visitation, où elle se fit religieuse et se prépara à la mort qu'elle vit venir avec courage.

Belle carrière et vie noblement remplie : puisqu'elle fut toute entière consacrée au bien.

C'est avec bonheur et fierté que sa famille s'unit à ses fondations.

Les obsèques de Madame de Couasnon ont eu lieu mercredi matin, en l'église Saint-Pierre de Dreux, au milieu d'une nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait plusieurs délégués des ordres des maisons que Madame de Couasnon avait fondées. Divers autres ordres étrangers à la ville, s'y étaient également fait représenter.

Uue messe de *Requiem* a été chantée en musique par le pensionnat Saint-Pierre.

Une oraison funèbre a été prononcée en chaire par M. l'abbé Bourlier, vicaire général, représentant Mgr l'évêque de Chartres. »

— Le *Patronage Saint-Joseph.* — La distribution des prix du Patronage Saint-Joseph a eu lieu, le 17 décembre, à la salle Sainte-Foy, sous la présidence de M. l'abbé Barrier, vicaire-général. Aujourd'hui que la question ouvrière prend partout une telle importance, nous sommes heureux de voir la population chartraine fixer une attention de plus en plus bienveillante sur l'Œuvre du Patronage si recommandable d'ailleurs par la direction qu'elle reçoit et les résultats qu'elle donne. Le rapport de M. l'abbé Genet qui fait connaître mieux encore ces résultats, a été très apprécié par l'Assemblée. Que tous les honnêtes gens s'intéressent aux apprentis et aux ouvriers chrétiens !

Nominations. — 1° Parmi les chanoines : M. Leroy, curé de Dreux, a été nommé archidiacre, comme son prédécesseur. — M. Pouclée a été nommé vicaire-général honoraire ; M. Vassard, membre du Conseil épiscopal ; M. Piau, promoteur de l'Officialité ; M. Roussillon, greffier de l'Officialité ; M. Manceau, chanoine honoraire de Montréal, en remplacement de M. Germond qui mourut le jour même où sa nomination arrivait du Canada.

— 2° Parmi les autres prêtres : M. Parard a été nommé curé du Coudray ; il est remplacé à Gellainville par M. Tramblay, ancien curé de Broué. M. Bigot, ancien vicaire de Bonneval, est curé d'Yèvres.

BIBLIOGRAPHIE

— **Méthode facile** pour apprendre le véritable plain-chant avec ses neumes et son rythme, par M. l'abbé Caron, ancien directeur au Grand-Séminaire de Soissons et ancien doyen de Coucy-le-Château. — Nouvelle édition appropriée à tous les diocèses. (Paris, librairie Victor Sarlit, 19, rue de Tournon. Un vol. in-12. Prix : 80 cent.)

— **ALMANACH CATHOLIQUE DE FRANCE.** — Lille, Société de Saint-Augustin, in-4° avec gravures. — Edition de luxe, 3 fr., demi-luxe, 2 fr., édition populaire, 1 fr.

L'illustration est riche et de bon goût Le texte est des plus variés. Tableau complet de l'épiscopat catholique, revue des principaux événements de l'année. — La partie littéraire est vraiment remarquable. Notices, variétes et poésies signées des noms de M. l'abbé Beaunard, M. le chanoine Didiot, M. le marquis de Ségur, MM. Ernest Hello, Eug. de Margerie, général Ambert, Max. Nicol, G. de la Couture, Jean Lander

— *Leçons sur la Littérature française*, depuis les origines jusqu'à nos jours, accompagnées de morceaux choisis et suivies d'études générales et de notices sur les littératures étrangères, par Frédéric Godefroy, auteur de l'histoire de la Littérature française depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours, ouvrage couronné par l'Académie. (Paris Gaume et C[ie], 3, rue de l'Abbaye. Prix : 4 fr)

— *Plans de compositions françaises* sur des sujets de morale et de littérature, par C. Portelette, agrégé des classes supérieures de lettres. (Paris, Gaume et C[ie].)

— *Essai sur la connaissance des temps :* Météorologie élémentaire pratiqué par C. Guérin de la Houssaye. Prix : 60 cent. chez l'auteur, à S[t]-Nolffi. Morbihan.

JANVIER 1883.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE JANVIER 1883.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1[er] janvier, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph.
2, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la prière : *Doux cœur de Marie* (j. au ch.)
3, mercredi. — Ind. pl p. le scap. du Carmel.
4, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. à genoux devant le S. Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*
5, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.
6, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (moyennant visite à un autel de la Ste V. — j. au ch.)
7, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archic. de St Joseph ; 3° p. les objets indul.

8, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j au ch.)
9, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)
10, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
11, jeudi. — Ind. pl. p. l'Apost. de la prière (j. au ch).
12, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
13, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 6 — j. au ch.)
14, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.)
15, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
16, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie (j. au ch.)
17, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
18, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
19, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
20, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (comme au 6 — j. au ch.)
21, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espérance et de Charité ; 3° et du trisagion : *Sanctus*.
22, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
23, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
24, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
25, jeudi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie.
26, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Apost. de la prière (vend. au ch.)
27, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 6 — j. au ch.)
28, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus ;* 3° p. l'Arch. du S. C. de Marie.
29, lundi. — Ind. pl. : 1° p l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du chap. de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
30, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
31, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

2e NUMÉRO — FÉVRIER 1883

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

LA MAITRISE ANCIENNE ET MODERNE

Le 28 décembre, jour des S.S. Innocents, les élèves de la Maîtrise célébraient leur fête patronale. Après avoir chanté, seuls et en grande pompe, suivant un antique usage, l'office capitulaire, ils sont descendus processionnellement dans la grotte souterraine, où la journée devait être couronnée par un salut solennel et un sermon. Une chaire toute neuve, fort belle en sa simplicité, exécutée sur les dessins de M. le chanoine Brou, attendait le prédicateur. Ce fut M. l'abbé Clerval, ancien élève de la Maîtrise, professeur au Petit-Séminaire. — Il fit remarquer, en débutant, que les Clercs avaient, par leurs fonctions, de nombreux traits de ressemblance avec leurs petits *protecteurs*. Comme eux ils servent dans le temple de Dieu, comme eux ils sont revêtus d'habits blancs, comme eux ils chantent les louanges du Seigneur. — Mais chose plus importante encore, ajouta-t-il, comme eux ils sont aussi de la part du Ciel et de l'Eglise l'objet d'un amour tout spécial. C'est même là pour les Clercs un précieux titre de noblesse ; à toutes les époques, même les plus reculées, ils ont été comblés par l'église de Chartres, par N.-D., des plus tendres caresses, des plus délicates prévenances. Mais laissons l'orateur nous esquisser lui-même à l'aide des vieux documents, la série de ces bienveillants rapports : ce sera comme une histoire rapide de la Maîtrise ancienne et moderne.

« La bienveillance pour la Maîtrise a été dans l'église de Chartres une tradition constante, immémoriale. Aussi haut que l'histoire nous permet de remonter, nous voyons les plus grands, les plus saints évêques, partager avec leurs petits clercs leur table et leur demeure. Au VIe siècle, St Lubin les rend dignes de servir de modèles aux églises voisines. Parmi eux, St Calétric

s'exerce dans l'art musical et c'est pour eux sans doute que plus tard, au XI[e] siècle, S[t] Fulbert compose ses hymnes et ses répons poétiques. Cette tradition de bienveillance, si bien introduite par les prélats, ne fut point délaissée par les chanoines. Vous avez entendu parler sans doute de l'ancien Chapitre de cette cathédrale. Il était l'un des plus illustres de la chrétienté, mais il était aussi l'un des plus fiers. Puissant par ses riches domaines et ses nombreux vassaux, orgueilleux de sa splendide basilique, il maintenait ses droits et ses libertés avec une inflexible hauteur. Justiciable du pape seul, il ne se courbait point devant les autres puissances, il traitait d'égal avec les évêques, avec les rois eux-mêmes.

Mais s'agissait-il de sa maîtrise, de ses dix enfants d'aube qui le précédaient dans les cérémonies, qui balançaient l'encensoir et mêlaient leurs notes argentines à ses accents mâles et sonores ? oh ! alors, toute sa superbe, comme par enchantement, s'évanouissait en une étonnante tendresse. Lion naguère, il était devenu agneau, et à voir le soin jaloux avec lequel il les choisissait lui-même, la délicate attention dont il les entourait, la constante préoccupation qu'il en avait, au milieu de ses affaires et de ses procès séculaires, on eût dit qu'il découvrait en eux quelque chose de plus haut que leur âge et que leur condition, quelque chose de grand.

Elles étaient grandes, en effet, les espérances qu'il fondait sur eux. Il ne les considérait pas seulement comme de petits serviteurs, charmants sans doute, dont on accepte les bons offices avec plaisir, mais dont il faudra se séparer un jour. Pour lui, la Maîtrise était une pépinière de prêtres et de lévites ; elle était l'une des sources du clergé chartrain, du Chapitre lui-même.

Aussi le Chapitre faisait-il donner aux jeunes clercs une instruction, une éducation supérieure, et cela par des maîtres scrupuleusement choisis. L'un d'entre eux, le *maître d'écriture* guidait sur le parchemin les doigts encore mal assurés des petits, des nouveaux venus, de ceux qui avaient 8 ans à peine. Le *maître d'instruments* enseignait aux amis de la musique, à

jouer du serpent, de la contrebasse et du basson et aussi à toucher les grandes orgues de l'église. Enfin, la musique vocale et les humanités littéraires étaient professées par un *maître de grammaire* pris entre les clercs les plus lettrés du diocèse, et par un *maître de musique* que l'on empruntait aux chapelles les plus renommées du royaume. Ces maîtres étaient comblés d'honneurs et de richesses ; mais ils devaient veiller à l'avancement de leurs élèves. Des règlements minutieux fixaient les heures et la durée des leçons, l'emploi de chaque instant, et lorsqu'ils les violaient, ou lorsque, par exemple ils laissaient les enfants seuls, lorsqu'ils étaient trop indulgents et même trop sévères, on savait bien le leur dire. Aussi les enfants faisaient-ils des progrès dans les arts et les lettres. Au sortir de la maîtrise ils pouvaient composer des messes et des motets : ils étaient en mesure de suivre les classes supérieures des collèges de Chartres et de Paris. — Mais leur instruction n'absorbait pas toute l'attention du Chapitre : rien ne lui paraissait petit quand il s'agissait de ses petits clercs. Etaient-ils malades ? Il les faisait soigner à ses frais par leurs familles ou des personnes de confiance et, tous les quinze jours environ, il prenait de leurs nouvelles. — Le froid sévissait-il avec rigueur dans l'immense basilique ? Il ajoutait à leurs habits, il leur permettait de conserver leurs calottes rouges daus le chant et les cérémonies. Il confiait le soin de leur entretien à des femmes religieuses, qui furent les Filles-Dieu d'abord, les sœurs de Sous-Terre ou des grottes ensuite. Venaient-ils à mourir ? Il célébrait lui-même leurs obsèques, il les inhumait au cimetière St Jérôme, son propre cimetiére, avec tous les honneurs rendus aux chanoines. Et pour qu'aucun de leurs besoins ne pût échapper à sa connaissance, il déléguait chaque année deux de ses membres pour visiter, une fois par semaine, tous les quinze jours au moins, ces chers nourrissons, et pour lui rapporter en séance capitulaire ce que devenait leur santé physique et morale.

Il n'y avait point jusqu'à leurs plaisirs auxquels il ne pensât. Tous les ans, vers le mois de mai, le plus grand enfant de chœur, dans un discours fait en latin, demandait à Messieurs,

au nom de tous ses camarades, la permission de faire une promenade à cheval, à St Jean, à Josaphat, à Beaulieu. Messieurs y consentaient toujours et pour alimenter la joie, ils accompagnaient de quelques subsides la permission sollicitée. Aux S.S. Innocents, plus grande encore était leur complaisance.

Ce jour-là les chanoines redevenus enfants de chœur en occupaient les sièges, en remplissaient les fonctions, avec la meilleure grâce possible : tandis qu'à leurs stalles hautes, les jeunes clercs, dont c'était la fête par excellence, revêtus de chapes, conféraient à l'un d'entre eux les insignes et les honneurs épiscopaux et s'improvisant eux-mêmes chanoines, chantaient en cette qualité l'office public, le tout avec un sérieux charmant. — Mais ce qui était, ce jour-là, une innocente fiction, se transformait bientôt pour plusieurs en une réalité palpable : plusieurs de ses enfants, presque tous, étaient investis d'un canonicat malgré leur jeune âge par leurs aimables protecteurs, et ces chanoines pourtant si fiers ne dédaignaient point de les installer à leurs côtés, de les appeler leurs confrères, *concanonici nostri :* tant ils avaient pour eux d'amour et de sympathie.

Et cette sympathie pour les clercs était partagée par tous : les abbayes leur offraient des collations ou les invitaient à chanter leurs saluts solennels : au jeudi saint, l'évêque les faisait asseoir à sa table. Pour eux, les rois fondaient des bourses dans les collèges publics ; le pape assignait par une bulle une prébende à leur entretien. Et lorsque les princes ou les princesses venaient faire leurs dévotions à Chartres, ils entendaient rarement ces petits virtuoses de N.-D. sans les aimer : quelquefois ils en emmenaient pour leurs chapelles privées : et quand ils les renvoyaient au Chapitre, c'était toujours avec des mots aimables et des présents. « Vous m'avez prêté une petite voix, disait la reine Anne de Bretagne, en renvoyant le petit Lefèvre, je vous en rends une grosse : et elle le faisait accompagner d'une cloche qui porta son nom.

Aussi se plaisaient-ils à la Maitrise, et s'attachaient-ils à l'Église de Chartres. Quand après 10 ans de services et 18 ans d'âge

le moment était venu pour eux de sortir, souvent ils demandaient à rester encore. Quelquefois ils entraient dans le monde, et toujours bon, le Chapitre leur procurait une récompense, un habit et souvent un métier. Plusieurs soupiraient après la vie religieuse et le Chapitre faisait pour eux les démarches nécessaires ; mais la plupart voulaient servir encore cette Eglise qui avait pris soin de leur jeunesse, et le Chapitre leur donnait les moyens de continuer leurs études littéraires et théologiques ; lui-même il les présentait à l'évêque pour être ordonnés, lui-même il leur conférait ses bénéfices et ses cures. Bien plus il les admettait dans son sein, les élevait à ses dignités et beaucoup d'entre eux devenaient prévôts, archidiacres, doyens, — évêques même, — et plus tard le nécrologe inscrivait le nom de ces chanoines nourris depuis leur enfance au giron de l'Église, et rappelait avec émotion l'amour éternel qu'ils lui avaient juré.

Voilà quelle était la bienveillance de l'Eglise de Chartres pour ses *enfants d'aulbe*. Comme cette matrone dont parle l'histoire romaine, elle voyait en eux les plus beaux joyaux de sa couronne. Mais il y avait une mère qui les aimait davantage encore: c'était N.-D. de Chartres.

Elle ne manquait pourtant pas de courtisans empressés, Celle que nos pères appelaient la Vierge aux miracles. Attirés par les grâces sans nombre qui jaillissaient de sa grotte souterraine comme de source, ou descendaient de son pilier comme du trône de la miséricorde, d'augustes suppliants, des rois, des reines, des prélats, des souverains pontifes même, se pressaient dans sa basilique. A la tête de tous les fidèles, ils venaient former autour d'Elle un cortège d'honneur, attacher à son image, à son autel, à sa châsse bénie, des monuments précieux de leur ferveur et de leur reconnaissance.

Mais ces hommages incomparables rendus par des personnages si illustres, avaient pour Elle, moins de saveur, leurs voix avaient pour Elle moins de charmes, ce semble, que les hommages plus naïfs, les accents plus purs de ses petits clercs. Son cœur pour tous si maternel avait pour eux quelque chose de plus délicat, de plus suave encore. L'on parla beaucoup de

cet enfant de chœur tombé dans le puits des S.S. Forts, creusé près du lieu où nous sommes en ce moment. Longtemps sa pauvre mère, ses amis désolés pleurèrent son absence ; il était si charmant, sa voix donnait tant de relief aux mélodies saintes, il avait tant de grâces lorsque, nouveau Samuel, il présentait aux prêtres l'encens et le vin. Longtemps on le rechercha dans les dédales de ce vaste édifice. Peine perdue ! Marie sa mère l'avait sans doute attiré vers Elle, se disait-on, lorsque soudain on l'entendit de nouveau, l'on revit son visage candide et souriant ; vite on l'entoure. Qu'était-il devenu ? où était-il durant cette longue séparation ? Et lui de répéter qu'en venant rendre hommage à N.-D. il était tombé dans le puits des S. S. Forts ; mais là, une Dame toute brillante de clarté l'avait reçu dans ses bras, comblé de ses caresses, et ne lui avait permis de remonter parmi les vivants que sur son désir de venir consoler sa mère.

Voilà comment Marie aimait ses petits serviteurs. Et l'on n'ignorait point au dehors les faiblesses qu'Elle avait pour eux. Des besoins publics, une peste, une famine, une guerre, rendaient-ils nécessaires des appels à Marie plus pressants, plus agréés ? alors on voyait quatre enfants d'aube, des cierges à la main, se prosterner au milieu de la nef, devant N.-D. du Pilier, sise pour lors à l'entrée du chœur, et intercéder pour tout le peuple. -- Bien plus l'on voulait que tous les jours devant la même image ils chantassent une messe en l'honneur de la Bienheureuse Vierge, comme si tous les jours, Marie voulait les entendre, comme si aucun son ne frappait plus agréablement ses oreilles que celui de leur voix enfantine.

Et non-seulement l'Eglise de Chartres, mais encore une foule de laïques recouraient à ces enfants comme aux intermédiaires les plus puissants près de Marie. Tous les vendredis et tous les samedis, à l'issue des vêpres, ils descendaient en cette grotte, et chantaient tous ensemble à Marie un *Salve regina*. — Tous les samedis ils y ajoutaient encore un *Salut* : c'étaient des prières qui leur étaient demandées et qui étaient assurées par des fondations généreuses. — Quelques uns leur demandaient encore une messe chantée pendant un an : d'autres leur fai-

saient au lit de mort des dons importants en échange de leurs prières ; en un mot, ils étaient connus pour être les privilégiés de Marie à tel point que l'on élisait souvent leurs maîtres, pour être les *curés* de Sous-Terre, c'est-à-dire les gardiens de la Vierge Noire.

Il faut dire aussi qu'ils aimaient bien N.-D. de Chartres. Non contents de la chanter pendant qu'ils étaient clercs, ils composaient plus tard des motets et des cantiques en son honneur. Les ennemis de N.-D. étaient les leurs. Un jour on voulut obliger le maître de musique de Tours, ancien élève de la Maîtrise chartraine, à composer un morceau pour Henri IV : il n'y consentit jamais, parce que ce roi pour lors était encore huguenot, c'est-à-dire un ennemi de Marie. Comme ce maître de Tours, plusieurs de ces jeunes clercs devenus grands, s'en allaient par le monde, partout où s'ouvrait un champ à leur zèle, à leurs talents. Mais partout ils emportaient en leur cœur l'image de leur N.-D. — Et il était bien rare qu'ils ne revinssent point au terrier, comme l'on disait alors, pour y finir leurs jours à l'ombre de Celle qui avait réjoui leur jeunesse. Ils mouraient sous son regard, et le nécrologe mentionnait souvent avec leur amour pour l'Eglise chartraine, leur amour indéfectible pour N.-D.

Mais chose étonnante ! Je croyais avoir déroulé devant vous quelques pages de notre histoire ancienne, et voilà que j'ai esquissé les principaux traits de notre histoire moderne. Je croyais que l'amour dont Marie favorisa nos aînés, ne pouvait être dépassé. Je me trompais, il l'a été ; il l'a été pour vous, chers enfants, et la Maîtrise de nos jours a revu les plus beaux temps d'autrefois.

Il semblait pourtant bien que la tempête fatale qui passa sur notre pays, il y a 90 ans, l'avait pour toujours renversée, qu'elle avait péri avec la vieille statue des Druides, avec le culte de N.-D. Sous-Terre. L'Eglise chartraine avait été fort meurtrie dans la secousse ; son Chapitre s'était relevé toujours noble mais amoindri. Quelle apparence que la Maîtrise, cette plante timide greffée sur l'Eglise de Chartres, dût jamais refleurir ?

Ah ! l'on comptait sans N.-D. de Chartres, sans son amour antique pour ses clercs. Elle avait autrefois tiré le petit enfant de chœur du puits des SS. Forts et l'avait rendu plein de vie à sa mère. Ce miracle, elle devait le répéter pour sa Maîtrise. Comment ne l'eût-elle pas fait ? Son temple, ces cérémonies, tout portait leur deuil : sans eux son culte semblait mutilé, et les vieillards ne se rappelaient point sans regret ces pompes d'autrefois où 72 chanoines et 17 dignitaires en robes rouges, parcouraient solennellement les nefs saintes précédés de leurs dix enfants de chœur.

Aussi parla-t-elle bientôt au cœur de serviteurs dévoués, dignes de comprendre sa pensée, et ceux-ci, fidèles à son inspiration, se tournèrent vers tous les pays de France, et demandèrent aux enfants pauvres d'accourir sous le manteau de N.-D.

Et c'est ici que je vous invite à reconnaître le doigt maternel de la Sainte-Vierge. Ces enfants n'apportaient avec eux pour tout trésor que leur bonne volonté. Rien pour les habiller, rien pour les nourrir ; à peine un petit toit pour abriter leur sommeil. Faudra-t-il les renvoyer au foyer d'où ils arrivent ? Non, Marie les a convoqués, elle se chargera d'eux, elle pourvoiera à leur subsistance. Tous les jours on croira que les ressources sont taries, la veille on s'effrayera pour le lendemain, mais tous les jours, Marie répétera son miracle : le secours viendra juste au moment du besoin et voilà bientôt trente ans qu'il en est ainsi.

Aussi confiants dans la protection de N.-D., les clercs croîtront tranquilles et joyeux, insouciants de l'avenir, soucieux seulement de l'aimer et la bénir ; ils reprendront naturellement sans effort, sans secousse la place de leurs aînés, ainsi que l'on rentre dans une demeure depuis quelpue temps abandonnée. — Autrefois les clercs offraient l'encens et le vin, et concouraient aux mélodies liturgiques ; ils rempliront encore aujourd'hui les mêmes fonctions, et parmi les beautés dont cette basilique est semée, le visiteur ne mettra pas au dernier rang la modestie, la bonne grâce de nos jeunes lévites. Autrefois ils étaient les gardiens de grottes souterraines et maintenant encore la Crypte

sera leur église et leur asile favori. Autrefois ils étaient les intermédiaires habituels entre Marie et ses serviteurs; ils le seront encore, et plus que jamais, et pour être sûr d'être exaucé, on leur demandera des neuvaines et des prières. L'Eglise de Chartres elle-même s'est fait un honneur de renouer le fil de ses traditions, et son vénérable Prélat, imitateur des illustres pontifes ses prédécesseurs, a partagé son palais avec eux. L'on dirait même que l'ancienne église a voulu continuer ses bienfaits séculaires par delà le tombeau qui l'enserre et qu'elle a légué à la Maîtrise avec son nombre 72, son palais, son cimetière, et une partie de son costume.

Aussi voyez comme elle a grandi notre Maîtrise sous ces heureux auspices ! comme elle a su payer l'amour dont on l'a favorisée ! Quelles sympathies elle s'est acquises ! Les princes de l'Eglise sont venus la visiter et la bénir. Les pays voisins nous l'ont enviée : ils lui ont demandé le secret de sa vitalité et se sont efforcés de l'implanter sur leur sol. Comme aussi elle a été féconde ! Elle est jeune encore, elle n'a point 30 ans, et voilà qu'elle a donné près de 100 prêtres à l'Église. — Comme elle a glorifié N.-D. ! A son temple, elle rend une pompe depuis longtemps oubliée, et tous les mois elle va rappeler à ses serviteurs son aimable souvenir : elle proclame qu'elle lui doit tout et son existence même est pour elle une perpétuelle louange. Ah ! je comprends maintenant la parole d'un laïque, d'un érudit (1). Ce serait un crime, disait-il, de toucher à la Maîtrise : elle est la gloire de la ville, de l'Eglise et de N.-D. de Chartres.

Non, personne n'y touchera, j'en ai l'assurance, ni les hommes, ni le temps. Ces clochers si hardis, ces masses indestructibles s'écrouleront plus tôt. Encore plus qu'eux la Maîtrise est l'œuvre des siècles ; ses bases sont plus que les leurs profondes et solides. Eh ! n'y a-t-il point pour la soutenir et la défendre, notre Eglise chartraine, qui ne saurait l'oublier sans trahir un passé, sans renier une gloire. N'êtes-vous point là aussi, bienfaiteurs de l'œuvre des Clercs, qui avez si bien compris ce

(1) M. Lecocq.

qu'elle renfermait d'utile et de grand. — N'êtes-vous point là surtout, ô N.-D. de Chartres. Vos faveurs passées nous garantissent celles qui sont à venir. Oui, tant qu'en ces lieux votre culte s'épanouira, tant que ces grottes seront une enceinte bénie, aussi longtemps vos Clercs se tiendront ici pour vous présenter sur leurs lèvres pieuses les actions de grâces et les supplications de vos serviteurs.

Et maintenant, chers enfants, je me tournerai vers vous et je vous rappellerai l'antique adage : Noblesse oblige. Objets de tant de faveurs, honorés de si hauts patronages, vous vous devez à vous-mêmes d'en être constamment dignes. Cela vous est facile ; souvenez-vous pour cela de ceux qui vous ont précédés. Leurs cendres sont au milieu de vous : le chef de l'un d'eux, du petit Jean Roger, en particulier, vous parle encore tout glacé qu'il soit par la mort. Il vous dit : Aujourd'hui à moy, demain à toy, — oui, c'est à vous aujourd'hui à répéter ce qu'il fit il y a 200 ans ; à vivre comme de petits saints, à prier pour vos bienfaiteurs, à chérir vos maîtres, votre Maîtrise, votre N.-D. C'est à vous, en un mot, à imiter comme lui vos petits Patrons que vous avez célébrés aujourd'hui. S'ils sont revêtus d'aubes blanches, s'ils chantent le cantique nouveau, c'est qu'ils sont purs, c'est qu'ils sont des holocaustes et des victimes. Et vous aussi, soyez immaculés comme vos habits : futurs sacrificateurs, immolez dès maintenant vos penchants, vos légèretés ; à ce prix vous serez dignes de vos aînés, de vos patrons, de l'Eglise, de N.-D. ; vous serez vraiment des Clercs, et lorsque après des années pleines et nombreuses, vous serez remontés là-haut, l'on pourra dire de vous, ce qu'il y a 15 ans, gravait sur la tombe d'un Clerc un étranger qui l'avait admiré : *Non obiit, sed abiit cantare cum angelis.* Il n'est point mort, il est seulement allé chanter avec les anges ce qu'il chanta sur la terre : sa Maîtrise, son église et sa N.-D. — Ainsi-soit-il. »

CE QUE PEUT UN REGARD D'AMOUR JETÉ SUR LE CRUCIFIX

« *Venez, couronnez-vous de roses,* » le plaisir vous convie à ses fêtes. L'archet sonore a donné le signal de la danse ; tourbillonnez

en cadence, ou allez jeter votre or sur une carte; cet or qui contient peut-être l'avenir de vos enfants. Et une foule inconsciente répond à cet appel oubliant, pour quelques instants, les tristes réalités de la vie.....

Mais hélas, trop souvent, elles se font sentir au milieu même de cet enivrement passager, et la mort vient parfois choisir ses victimes parmi les mieux parées et les plus belles !

Il en fut ainsi pour une jeune fille dont nous avons lu dernièrement l'histoire (1). La pauvre enfant, en sortant d'un bal fut saisie d'un refroidissement qui amena une maladie de poitrine dont aucun médecin ne put arrêter les progrès.

Tout le monde savait que la malade touchait à sa fin, sa mère elle-même avait appris la terrible sentence ; elle seule l'ignorait, et se berçait de doux rêves d'avenir.

Un jour cependant elle vit descendre sur sa couche comme les ombres de la mort..... Et ces ombres furent une lumière qui lui révélèrent son état.

A la pensée de paraître devant Dieu, elle élève les mains avec effroi, puis les laisse retomber : et, après les avoir considérées quelques moments en silence, elle s'écrie avec terreur : « voyez donc mes mains ! »

Sa mère accourt ; heureusement le prêtre de Jésus-Christ était là et aussi une sœur de l'Espérance.

« Regardez mes mains, leur dit-elle. Elles sont vides, vides. Je n'ai rien fait pour Dieu et je vais mourir ! »

Il y avait du désespoir dans ses paroles et dans son regard.

Le prêtre, cédant à une pieuse inspiration venue du ciel, prend le crucifix et le met, ainsi qu'une statue de la Sainte Vierge, dans ces mains vides, tremblantes, déjà glacées. A cette vue, l'espérance renaît au cœur de la jeune fille. Elle a compris la sublime leçon.

Ses mains ne sont plus vides. Elle pourra présenter à Dieu, pour le rachat de sa vie inutile, coupable peut-être, les mérites infinis de la passion et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ et les mérites surabondants de sa très sainte mère.

Alors elle approche la croix de ses lèvres. Elle l'embrasse et la presse sur son cœur.

Le prêtre, qui avait déjà entendu ses aveux, lui donne une dernière absolution ; peu d'instants après, elle meurt calme, résignée, jetant sur la croix qu'elle n'a pas voulu quitter, un ineffable regard de repentir et d'amour !

O croix de mon sauveur ! signe salutaire et sacré que l'on veut soustraire aux regards de l'enfance, et arracher de la couche de

(1) Petit Messager du Saint Cœur de Marie.

l'agonisant, tu trouveras désormais un refuge sur nos cœurs, où tu apparaîtras aux regards de *tous*, comme une expression de notre foi, comme un acte solennel de réparation des cruels outrages dont tu es l'objet ; et quand viendra l'heure suprême, nous la détacherons avec respect de notre poitrine pour imprimer un dernier baiser sur les plaies du divin crucifié !

C. de C.

LA CHANDELEUR A L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Une cathédrale, comme la nôtre, est toujours belle à voir ; elle l'est particulièrement au jour de la Chandeleur. Les cierges aux mains du nombreux clergé qui descend en longues files du sanctuaire où l'évêque les distribue ; les cierges aux mains des fidèles épars ou groupés dans les nefs ordinairement peu éclairées, forment un ensemble de points lumineux d'un féerique aspect. On dirait ici un semis d'étoiles, là des constellations variées qui se dessinent sur un sombre horizon.

Le spectacle charme les regards ; la pensée qui s'en détache saisit l'âme. Pourquoi tous ces flambeaux ? Plus de cent voix nous répondent dans un chant trop langoureux peut-être mais répété à dessein : *Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israël ;* la Lumière qui éclairera les nations et sera la gloire de votre peuple d'Israël.

Et précisément au-dessus du chœur de chant qui nous fait entendre ces paroles, un vaste tableau les explique. La scène de la Purification de la Sainte Vierge au temple de Jérusalem s'y déroule en relief sur le marbre ; nous y voyons, au milieu d'un intéressant cortège, Siméon tenir dans ses bras l'Enfant divin que lui a présenté Notre-Dame ; et c'est le pieux vieillard qui jette ce cri inspiré : « Voici la Lumière des nations. »

L'indifférence est-elle possible devant l'extase de Siméon, surtout maintenant que l'expérience des siècles a confirmé la prophétie ? A nous tous de courir au devant de Jésus qui a transformé le monde en l'illuminant de sa doctrine, et qui peut seul y perpétuer la vraie vie de l'intelligence aussi bien que celle du cœur !

Il est dans nos traditions chartraines d'honorer et de faire honorer l'auguste Patronne de notre basilique, la Vierge Marie, comme continuant l'enfantement de Jésus dans les âmes. C'est toujours à son cœur maternel que nous allons demander les grâces de conversion, de persévérance et de sainteté pour nous et pour les autres ; les faveurs spirituelles qui donnent naissance ou accroissement à la vie divine dans le chrétien, qui font de lui un autre Christ.

Aussi nous est-il doux de recevoir tout auprès de l'image de Marie ce qui doit-être aujourd'hui le symbole de Jésus vivant : le cierge bénit. Saint Yves, un des glorieux pontifes de Chartres, l'a dit

en parlant sur la fête de la Purification : la cire des cierges formée du suc des fleurs par les abeilles, que l'antiquité a toujours considérées comme un type de la virginité, signifie la chair virginale de l'Enfant-Jésus, lequel n'a point altéré, dans sa conception ni dans sa naissance, l'intégrité de Marie ; la flamme du cierge c'est l'emblème du Christ qui a dissipé nos ténèbres par sa divine lumière.

Un usage antique dont nos histoires locales ont gardé le souvenir, voulait qu'en cette fête plusieurs prévôts, vidames, sires et autres seigneurs de notre diocèse, offrissent chacun un gros cierge à l'évêque dont ils étaient les vassaux ; au moment de l'offerte, on les appelait trois fois et ils allaient ainsi lui rendre hommage. — Alors les représentants de toute autorité aimaient à participer aux cérémonies saintes. Les chefs des nations et, à leur instar, les personnages de second ordre qui avaient droit de commandement savaient bien ne rien perdre de leur dignité en se déclarant hommes-liges des ministres de Dieu, en approchant du sanctuaire. Et aujourd'hui ! . . . Alors la sève chrétienne coulait dans toutes les veines du corps social ; les grands, sujets sans doute à bien des écarts mais accessibles aux idées de foi qui répriment les abus d'autorité et imposent le repentir, déclaraient volontiers, par leurs actes religieux, le besoin pour tous de recourir au Christ. Et aujourd'hui ! . . . .

Mais n'insistons pas ici sur de tels constrastes. Qu'il nous suffise de proposer à nos lecteurs une prière de circonstance. Chaque fidèle, le cierge en main, remerciera Notre-Dame de nous avoir donné Jésus ainsi symbolisé par un flambeau matériel et, en retour, lui offrira sa propre vie. Ce n'est pas tout. Nous conjurerons Marie d'obtenir de son divin Fils, pour la Société enténébrée et de plus en plus asservie à Satan, de puissants rayons de lumière qui la ramènent à la vérité, le feu sacré qui la ramènent à l'amour de la Religion, unique salut des âmes, unique salut des peuples. L'abbé GOUSSARD.

LE FILS DE LA VEUVE

« Ce que nous allons raconter n'est point une fiction », affirme *Caballero* auquel nous empruntons le fond de ce récit (1); « mais bien une histoire *vraie* » : peut-être ne la lira-t-on pas sans se sentir ému. Tout ce qui concerne l'enfance malheureuse ne trouve-t-il pas les cœurs ouverts à la pitié ?

Ortéga était garde d'un champ d'oliviers, situé près d'une bourgade de l'Andalousie où il demeurait avec une femme tendrement aimée, un charmant petit garçon de cinq ans et une fillette au berceau. Doux et conciliant, il vivait en paix avec tous, lorsque l'acte d'une

(1) Reproduit intégralement sous le titre *du petit marchand de tagarninas* dans la deuxième corbeille de légendes et d'histoires. Lecoffre, éditeur, 90, rue Bonaparte.

juste répression envers des chévriers qui avaient laissé pénétrer différentes fois leurs bêtes dans le champ d'oliviers, au grand préjudice de la récolte, suscita contre le malheureux garde une terrible vengeance.

Un jour qu'il passait tranquille et sans défiance le long d'une haie, un coup de fusil, tiré d'entre les buissons, lui traversa la poitrine d'une balle..... Oh ! qui pourra dire de quelle mine provenait le fatal morceau de plomb qui fit du même coup un assassin, un cadavre, deux orphelins et une veuve ? Pauvre femme ! quand elle vit passer par le seuil de sa maison le corps inanimé de son époux, elle en éprouva un tel saisissement qu'il s'en suivit, presque aussitôt, un épanchement de lait qui lui enleva l'usage de ses membres. La petite fille qu'elle nourrissait serait, par suite de cet accident, morte d'inanition, si les jeunes mères du village n'étaient venues sustenter tour à tour, de leur propre lait, l'innocente créature !

Pour comble d'infortune la misère entra avec la maladie dans çet intérieur désolé ; il fallut vendre petit à petit presque tout ce que possédait la triste veuve : celle-ci, réduite à la dernière misère, se désolait de voir son petit *Miguelito* aller mendier de porte en porte, pieds nus et tout déguenillé, tenant dans ses bras débiles sa petite sœur dont il était le perpétuel gardien. Providence visible de cette mère infirme et de cette enfant au mailliot qui ne pouvaient s'aider elles-mêmes, par un effort de volonté admirable, il secouait le sommeil irrésistible du jeune âge, toutes les fois qu'il fallait promener la petite fille pour endormir ses naissantes douleurs.

Qu'il était doux et infatigable le cher *Miguelito*, et quand sa mère le bénissait, ignorant de son héroïsme, il ne comprenait pas en quoi il avait mérité cette faveur !

Dès qu'il eut atteint sa sizième année, l'enfant voulut, toujours pour venir en aide à sa mère, aller cueillir dans les champs des *tagarninas* — espèce de chardon tendre qui croît dans les marais ; — mais quand il les proposait aux acheteurs, d'autres enfants plus forts et marchant plus vite que lui, l'avaient devancé, de sorte qu'il ne recevait guère que des refus. Aussi, grande était sa joie, lorsqu'on voulait bien lui donner de son panier tout rempli, trois ou quatre *cuartos* ?

Trois ou quatre *cuartos*, pour toute une journée d'un travail acharné, dans des endroits froids et humides à pareil âge, et souvent sans avoir mangé ! c'est navrant, rien que d'y penser...

Mais, tandis que l'enfant cueillait ses *tagarninas*, les anges du paradis tressaient une blanche couronne pour la déposer sur son jeune front quand il entrerait au divin séjour.

Cependant la mère de *Miguelito* tentait parfois de le retenir au

logis : car son cœur se déchirait à voir ce pauvre enfant s'en aller, malgré les rigueurs de la saison, seul, à demi-nu, chargé de son petit panier et croisant ses bras l'un sur l'autre pour réchauffer ses mains engourdies par le froid !

Les jours étaient si courts, et les nuits si longues ! mais rien n'arrêtait *Miguelito* et, tout en pleurant, sa mère se disait : « si le cher ange ne va pas à la cueillette, *il ne mangera pas ni la petite non plus !* » Alors elle le laissait partir, et prenant son rosaire elle priait !

L'enfant, pour ne pas l'inquiéter, s'attardait le moins possible ; mais voilà que par une rude soirée de décembre, l'*Angelus* sonna le rappel de la prière, et *Miguelito* contre sa coutume, n'était point de retour pour le dire avec sa mère.

Plus tard la cloche des *trépassés* fit entendre son glas funèbre sans que l'enfant eut encore regagné le logis. La mère infirme ne pouvait aller à sa rencontre, et les mortelles heures de la nuit passaient sur elle une à une comme des spectres enveloppés dans leur noir linceul. Enfin le jour revint, mais hélas ! le pauvre petit ne devait pas revenir.

Le régisseur d'un *Cortijo* (1) qui passait au matin par un sentier écarté, l'aperçut assis au pied d'un arbre. Il avait les bras croisés la tête penchée sur sa poitrine... A côté de lui était un panier de *tagarninas*.

Le régisseur s'approcha... Le pauvre petit était mort, mort de froid, de besoin, de fatigue et peut-être de peur.

En présence de tels faits, qui se renouvellent encore plus souvent qu'on ne le pense, est-il possible qu'il se trouve des hommes assez insensés pour soutenir que les compensations de l'autre vie sont de pures inventions !... Peut-on le croire et ne pas désespérer ? « Seigneur, Seigneur, conservez-nous la foi à nous qui l'avons ; qu'elle nous apprenne à supporter l'adversité avec constance ; la souffrance avec résignation ; qu'elle nous porte surtout à nous rendre les instruments de la divine Providence en pleurant avec ceux qui pleurent, en nourrissant ceux qui ont faim, en visitant sur leur lit de douleur les captifs de la maladie. Et s'il arrive que nos mains n'aient plus d'aumônes à distribuer aux indigents ; si notre voix affaiblie par l'âge ou la maladie ne peut plus faire entendre aux affligés des paroles de consolation et d'espérance, tirons du moins de ce *trésor du cœur* qu'on appelle la prière, d'ardentes supplications en faveur de nos frères souffrants et malheureux. » C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome.— L'Encyclique « *Cùm multa sint* » adressée aux évéques espagnols, recommande l'union des fidèles avec leurs pasteurs, et explique les rapports qui existent entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil.

(1) Domaine.

— L'acte diplomatique contenant l'accord relatif aux questions religieuses entre le Saint-Siège et l'empire de Russie a été signé par le Cardinal Secrétaire d'Etat et le négociateur Russe.

— Les nouvelles qui parviennent à la Propagande, signalent un heureux et consolant mouvement de retour à l'union catholique parmi les Arméniens eutychiens. Depuis vingt ans, six diocèses catholiques nouveaux ont pu être formés parmi les populations converties. Chaque mois on annonce la conversion de plusieurs villages entiers, notamment aux environs de Mélitène, de Césarée de Cappadoce. Diverses villes de Bythinie et de Cilicie sont sur le point de devenir en majorité catholiques. Ce mouvement s'est particulièrement accentué depuis que les capucins et les jésuites français ont été chargés par Léon XIII de diverses missions en ces pays. Les missionnaires catholiques donnèrent aussitôt un grand développement à leurs écoles primaires, professionnelles, supérieures et aux universités déjà organisées. Les franciscains de Terre-Sainte viennent aussi d'être chargés d'une partie de cette mission. Autour de leur première résidence d'Aïntab, où ils se dévouent, avec un zèle admirable, à la conversion des dissidents, cinq villages importants viennent de rentrer dans le giron de l'Eglise catholique.

— La Congrégation de l'Index vient de prononcer la condamnation des ouvrages suivants : *L'Homme et le Citoyen*, par M. le pasteur Steeg, député ; *les Eléments d'instruction morale et civique*, par M. Compayré, député ; *l'Instruction civique à l'école*, par M. Paul Bert, député ; *l'Instruction morale et civique des jeunes filles*, par Mme Gréville.
Obligation rigoureuse aux parents de retirer leurs enfants d'une école où le maître imposerait aux élèves la lecture de l'un de ces ouvrages. Le decret s'exprime ainsi : « Que personne, et de quelque grade et condition qu'il soit, n'ait l'audace d'éditer, de lire et de garder les ouvrages précités ! »

— Depuis la fin de décembre, l'Eglise et la France ont été frappées de deux grands deuils :
L'œuvre des écoles d'Orient, tant recommandée à cause de son utilité au point de vue catholique et français, a perdu son vénérable directeur, Mgr Dauphin, prélat de la Maison du Pape. — S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, a succombé, le 23 décembre, après quelques jours d'une grande faiblesse causée par son grand âge ; il avait 87 ans.

— Nous mentionnerons aussi la mort de deux personnages politiques, à cause des démonstrations si différentes dont leurs obsèques ont été l'occasion : 1° Le général Chanzy décédé subitement dans la nuit du 5 janvier. C'était un soldat chrétien. Tous les dimanches, on le voyait accompagné de sa famille, assister à l'office divin Il ne cachait point ses convictions et ses sentiments. En présentant au nouvel évêque de Châlons, Mgr Sourrieu, ses vœux de nouvel an, il avait dit : « Le clergé est étroitement lié à l'armée, l'armée est liée au « clergé ; l'union de l'armée et du clergé est indispensable. »
La nouvelle de ce décès a été accueillie avec une sorte de stupeur et de tristesse publiques. La Religion a honoré le général défunt par une belle cérémonie funèbre et plusieurs membres de l'épiscopat ont prononcé ou écrit de belles pages à sa louange.
2° Le franc-maçon Gambetta, l'ex-dictateur qui a joué dans l'his-

toire des persécutions de l'Eglise en France un rôle si prépondérant, est mort sans manifestation extérieure de religion, dans les dernières minutes de l'année 1882. Les cérémonies funèbres, purement civiles, qui lui ont été faites à Paris et à Nice ont pris les proportions d'un immense scandale ; on a voulu en faire une manifestation nationale d'hostilité contre Dieu et son Eglise.

Lourdes. — Le pèlerinage de Lourdes compte 25 ans d'existence. A l'occasion de ces noces d'argent, une indulgence en forme de jubilé est accordée par le Souverain Pontife aux fidèles qui, dans le courant de 1883, feront le pèlerinage.

Lille. — Mgr l'archevêque de Cambrai vient d'établir à Lille une *Œuvre de catéchistes volontaires*, sous le nom de Confrérie de la doctrine chrétienne, sur le modèle de celle qui fut établie à Milan par S. Charles Borromée, et de celle qui existe à Rome, dans la Basilique de Saint-Pierre. Un nombre déjà grand de catéchistes volontaires est inscrit pour faire partie de la Confrérie. De nombreuses indulgences excitent aussi le zèle des catéchistes.

Malte. — Son Eminence le cardinal Lavigerie a fondé, dans l'île de Malte, une école de jeunes nègres rachetés de l'esclavage qui règne toujours parmi les musulmans. Cette maison compte déjà vingt-quatre enfants. On les prépare à devenir des auxiliaires des missionnaires de l'intérieur de l'Afrique ; et peut-être trouvera-t-on aussi parmi eux des vocations ecclésiastiques. Il est facile de comprendre l'importance de cette belle œuvre, qui est appelée à se développer d'une année à l'autre, moyennant les aumônes des fidèles de France et d'Europe.

Pérou. — On mande de Lima, capitale du Pérou :

« Mgr l'évêque d'Ayaeucho vient de mourir victime de sa charité pastorale, dans des circonstances qui rappellent la mort héroïque de Mgr Affre, archevêque de Paris. Tandis qu'il s'efforçait d'apaiser une sédition à Huenta, il a été tué par les émeutiers auxquels il a généreusement pardonnés en expirant. Mgr Jean-Joseph de Poloc, né à Jéa, (archidiocèse de Lima), le 4 juillet 1817, avait été préconisé le 17 septembre 1875.»

Le catéchisme en Allemagne. — Le gouverneur, le Dr Wehr, vient de prendre une décision qui ne saurait manquer de lui concilier les sympathies des catholiques de Dresde. Il a pris des mesures pour que les heures de catéchisme données aux enfants de l'asile fussent augmentées de deux heures à quatre heures par semaine, et qu'on leur fournit aux frais de l'Etat des livres de prière.

Pèlerinage en Terre-Sainte. — Le Comité de la rue Furstenberg, 6, organise en ce moment son quarante-cinquième pèlerinage en Terre-Sainte. Il partira le 1er mars. Prix des places : 1,410 francs la première classe, et 1,215 francs la seconde classe. S'adresser rue Furstenberg, 6, à Paris. Réduction notable pour les pèlerins limitant à Jérusalem leur voyage.

— Le Comité du Pèlerinage de pénitence reprend aussi son œuvre. On est invité à s'inscrire avant le 1er février. Si l'on obtient *quatre cents souscriptions*, une première caravane s'embarquera sur le vaisseau *la Guadeloupe*, le 7 du mois de mars.

Les souscripteurs reçoivent une feuille indiquant les conditions. Les prix des places sont : 600, 450 et 300 francs. Ces sommes comprennent la nourriture sur le bateau, le voyage (aller et retour) de Jaffa à Jéru-

salem et la nourriture du trajet, le voyage par mer au Carmel (à cinq heures de Nazareth) et la nourriture au Carmel. Les facilités de l'an dernier sont assurées avec amélioration à Jérusalem.

S'adresser au Comité, rue François 1er, 8, Paris.

Centenaire de St Benoît Labre. — Le 16 avril 1883 sera le *centième anniversaire* de la précieuse mort de saint BENOIT-JOSEPH LABRE, l'admirable enfant d'*Amettes*, du diocèse d'Arras.

Voulant satisfaire à ses obligations et se conformer aux désirs manifestés par les nombreux fidèles, devots à ce grand Saint, la Postulation a résolu de fêter avec grand éclat, ce *glorieux anniversaire*, qui, chose non commune dans les annales de la sainteté, sera célébré peu après les fêtes splendides de la canonisation solennelle.

En préparant le prochain centenaire on s'occupe de payer la dette contractée et de disposer convenablement la petite maison, qui fut le dernier asile de l'infatigable Pèlerin. Il est urgent d'enlever cette sainte demeure aux usages profanes pour en faire un sanctuaire et un monument propre à rappeler aux siècles futurs la grande charité et la gloire de l'humble *Pauvre du bon Dieu.* — Un appel est fait à l'aumône dans ce but. Les offrandes pourront être envoyées aux journaux *Le Monde* ou *l'Univers.* A Chartres on pourra les remettre au Secrétariat de l'Evêché.

— Les services commémoratifs de la mort de Louis XVI ont été suivis plus que jamais dans les églises de France (21 janvier).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une nappe d'autel au crochet donné pour l'autel du mois de Marie.

Lampes. — 108 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Janvier, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 84 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4 ; devant Sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 366.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 139.

Nombre de visites faites aux clochers : 111.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Janvier ont été consacrés 49 enfants, dont 19 de diocèses étrangers.

— Depuis les fêtes de Noël, toujours magnifiquement célébrées en l'église de Notre-Dame de Chartres, la plus grande solennité du mois a été celle de l'Adoration à la Crypte (jeudi 18). — L'ornementation consistait, comme chaque année en pareille circonstance, dans une immense profusion de lumières distribuées avec art sous la voûte noire et se réflétant sur des guirlandes à feuilles d'or. — Les communions ont été très nombreuses ; nombreux aussi les groupes d'adorateurs qui se sont succédé après les messes ; une musique

gracieuse et variée a rehaussé les diverses cérémonies, surtout celle du salut présidée par Monseigneur. Avant le salut, charmante instruction donnée par un professeur de l'Institution Notre-Dame, ancien élève de la Maîtrise, M. l'abbé Tissier. Le prédicateur a montré Jésus à la crèche, sur la croix et dans l'eucharistie ; il a présenté avec de plus longs développements cette troisième manifestation de l'amour divin.

— La fête de l'Adoration à l'église Saint-Pierre est fixée au jeudi 15 février. Le sermon du soir sera prêché par M. l'abbé Geitpisk, maître de chapelle de la métropole de Paris.

— Le dimanche 28 janvier, fête de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres. Toujours très populaire à la cathédrale, cette solennité attire auprès de la Madone du Pilier une légion de pieuses congréganistes, et d'autres adhérents à l'œuvre des *Couronnes*. C'est le grand jour où se retrempe le zèle pour recruter non seulement à Chartres, mais dans tout le diocèse et au-delà, des associés qui travaillent à l'extension du culte de la Sainte Vierge, sous un vocable qui lui est particulièrement cher.

— Un avis de Monseigneur l'évêque de Chartres à ses curés (8 janvier) a indiqué des mesures à prendre pour protéger les églises contre les spoliations sacrilèges. L'église de Maintenon venait d'être profanée, comme quelques semaines auparavant celle de Courville par le vol et l'outrage à la sainte Eucharistie. Une cérémonie publique d'amende honorable a été présidée à Maintenon par M. l'abbé Barrier, vicaire général.

— Deux sermons de charité à la cathédrale depuis un mois. Le premier prêché le 7 janvier, en faveur de l'Œuvre des Jeunes Economes ; M. l'abbé Le Nordez, aumônier de la congrégation de la Mère de Dieu, a donné un très beau discours sur l'excellence de l'âme. — Le second prêché le 21, en faveur de l'Œuvre des Pauvres Malades ; M. l'abbé Chevallier, chanoine de Blois a développé fort éloquemment le texte : Bienheureux celui qui comprend les besoins du pauvre.

— On a lu à Chartres avec un vif intérêt le charmant rapport présenté à Monseigneur sur l'Œuvre des Pauvres malades dans la paroisse de la cathédrale. Ce rapport nous dit que, dans le cours de 1882, les Dames associées et les Sœurs de Saint Vincent de Paul ont visité 620 malades et que le nombre total de leurs visites a atteint le chiffre de 3,565. Seize de ces malades ont succombé, mais tous ont été assistés par le prêtre que la plupart ont appelé spontanément. Le nécrologe des Associées de l'Œuvre qui ont été recevoir dans l'autre vie la récompense de leur charité porte les noms suivants : Mlle Hortense Duchon ; MMmes Tasset, Roux, de Villiers, Leclair,

Jean Brochard, Noël, Maunoury, Legoué ; Mlles Beaufour, Besnard, Louise Peignan, Louise Bell, Marie Muset.

— Quatre Sœurs de Saint-Paul de Chartres sont parties le 4 janvier pour les Colonies. Deux se rendaient à la Martinique, et deux à la Guadeloupe.

— La cérémonie des prières publiques à la Cathédrale a eu lieu le 14, à l'issue de la messe capitulaire, en présence des Autorités civiles et militaires.

— La quête pour l'Œuvre de l'Institut catholique est fixée au dimanche de la Quinquagésime.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières :

1° M. l'abbé Toutain, curé de Boncourt, décédé, il y a un mois, dans sa 80ème année. Nous n'avons pas reçu de détails sur la fin de ce bon vieillard.

2° M. l'abbé Gouache (Louis-Joseph), curé de Courtalain, décédé le 4 janvier dans sa 41ème année.

Le séjour de M. l'abbé Gouache à Courtalain n'a été que de six mois ; et il y avait déjà gagné toutes les sympathies des paroissiens ; ils l'ont prouvé par leur affluence aux funérailles. Bon nombre d'entre eux avaient assisté, peu de jours auparavant, à la messe célébrée pour lui et à la cérémonie de l'extrême-onction qui la suivit. En cette circonstance solennelle ils avaient pu juger des sentiments élevés et pieux de cette belle âme sacerdotale et, avec une vive émotion, ils avaient reçu pour eux et pour toute la paroisse la dernière bénédiction du mourant. Lui-même eut la consolation de recevoir celle de son évêque qui la lui avait envoyée comme nouveau témoignage de sa paternelle affection et de sa haute estime.

A la messe des obsèques, devant plus de vingt ecclésiastiques, les autorités de la commune et la majeure partie de la population, le prédécesseur immédiat du défunt, M. l'abbé Desvaux, actuellement curé de Senonches, a prononcé son éloge dans un langage touchant ; il n'avait pour cela qu'à faire la simple histoire d'un passé trop court et plein de bonnes œuvres. Monsieur l'abbé Gouache d'abord professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, puis curé de Marville-Moutiers, de Mézières, d'Épernon, s'est montré partout le même ; la piété de ses sentiments, la gravité de ses habitudes, la distinction de ses manières, et particulièrement le mérite de ses instructions écrites et débitées avec talent, tout annonçait en lui un homme apostolique destiné au succès d'importants ministères, un imitateur du saint prêtre, son oncle, qui a laissé à La Loupe de si précieux souvenirs.

A Courtalain, M. l'abbé Gouache a prêché surtout par le sacrifice d'une vie qui allait s'éteindre. Espérons que ces souffrances ainsi supportées en vue de Dieu et des âmes, admirable manifestation d'un vrai zèle, auront attiré sur la paroisse des grâces fécondes pour l'avenir.

3° Une religieuse de la Congrégation des Filles de Notre-Dame de Chartres : Sœur Maria, décédée le mercredi 17. Elle remplissait depuis bien longtemps les fonctions d'assistante à la Maison-mère. Bien douée du côté de l'esprit et du cœur, elle méritait l'affection dont elle était entourée ; elle laisse de bons exemples. Elle a droit aux suffrages pieux de quiconque s'intéresse à sa sainte Communauté.

4° Un excellent chrétien dont le nom a souvent paru dans la *Voix* à l'occasion des travaux d'art exécutés à la Crypte Chartraine. Nous voulons parler de M. Paul Durand, docteur en médecine, membre de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, décédé à Paris le 27 décembre et inhumé à Champhol, près de Chartres. C'était un érudit et un artiste d'un rare mérite ; il avait été plusieurs fois étudier sur place les chefs-d'œuvre antiques en Orient, en Grèce, à Jérusalem, à Rome ; et ses opinions faisaient loi dans le monde savant surtout quand il s'agissait des monuments construits aux âges de foi. Le sentiment religieux guidait ses plans et ses dessins de décorations artistiques comme il dominait toute sa vie. Notre-Dame de Chartres a béni ses jours souvent consacrés à sa gloire ; nous espérons qu'Elle l'aura présenté à son divin Fils pour la récompense.

Plusieurs journaux ont rendu hommage à la mémoire de M. Paul Durand. Voici un extrait de l'article publié par le *Courrier d'Eure-et-Loir*.

« C'est à Chartres surtout, sa patrie d'élection, qu'il exerça son zèle pour la maison de Dieu. Il mit de longues années à polir la monographie de la cathédrale de Chartres.» Chargé de la restauration de la Crypte (1854-1855) « il la fit avec son zèle ordinaire ; il l'avait conçue avec toute sa foi et cette simplicité d'exécution dont les âges de foi, dont le Moyen-Age notamment avaient le secret. C'est là qu'il a réuni ces signes symboliques, empruntés aux basiliques primitives, ces églises d'autrefois venant rendre honneur à la grotte druidique, ces colonnes mystérieuses, ces couronnes et ces chiffres iconographiques, ces vierges grecques qui, éclairées par la flamme tremblante des lampes, donnent à notre crypte de Chartres son aspect particulier si mystérieux, si antique et si religieux. »

Nominations.— M. l'abbé Robé, précédemment aumônier de l'Ecole normale, a été nommé curé de Courtalain. — M. l'abbé Chauveau a quitté Pierres et est installé à Frazé.

SOURS. — *Une cinquantaine sacerdotale.* — On nous écrit :

Le 27 décembre fut jour de grande fête pour la paroisse de Sours elle célébrait les noces d'or de son vénérable et zélé pasteur M. l'abbé Lainé.

De grand matin, la cloche lançant dans les airs son joyeux carillon, semblait dire à cette population chrétienne qu'en ce jour elle aurait à glorifier le meilleur des amis et le plus généreux des pères.

Bien peu résistèrent à son appel. Quand vint l'heure de l'office divin, et malgré le froid, malgré la pluie, on vit une foule nombreuse diriger ses pas vers le temple saint. Hommes, femmes, enfants, tous voulaient payer au bon vieillard leur tribut d'amour et de reconnaissance.

L'église, comme aux jours solennels, était parée de ses ornements les plus beaux ; mais, ce qui donnait surtout au sanctuaire un aspect touchant, c'était la présence du digne pasteur officiant au milieu de prêtres nombreux qui lui formaient comme une brillante auréole, et dont plusieurs avaient dû à ses soins une partie de leur éducation ecclésiastique.

Après l'évangile, M. le chanoine Godard, curé de La Bazoche-Gouet, dans un discours plein d'éloquence et d'onction, exposa la signification de ce jubilé sacerdotal ; puis, après avoir décrit la sublime dignité du prêtre dans les fonctions qu'il exerce, il rappela à la paroisse de Sours, ce qu'avait fait pour elle le saint curé que Dieu avait mis à sa tête.

Des motets bien choisis et parfaitement exécutés par un groupe d'ecclésiastiques rehaussèrent encore l'éclat de la solennité.

La paroisse de Sours gardera longtemps le souvenir de cette pieuse fête. Les témoins se sont félicités de l'édification qu'ils y avaient trouvée ; parmi les autres habitants beaucoup exprimaient le regret de n'avoir pu s'y rendre. Le sentiment général du moins ne devait-il pas être celui d'un dévouement respectueux et sympathique au héros de la fête ?

BIBLIOGRAPHIE

— **Histoire de l'Eglise**, en 12 tableaux, par l'abbé L. Fauvin, lecteur à l'université de Prague. Un beau volume in-4°, prix 6 francs. Gaume, éditeur. Paris.

Ces tableaux sont recommandés au point de vue de l'exactitude historique, de la vérité doctrinale, de la netteté des principes.

Les premiers sont consacrés : *à la propagation de la foi par les Apôtres ; à la deuxième prédication de l'Evangile, par les premiers disciples des apôtres ; aux dix grandes persécutions générales et à leurs principaux martyrs ;* (tableau que l'on fait suivre, pour ne pas couper un même sujet, du *tableau de dix autres grandes persécutions*, que l'Eglise a éprouvées jusqu'à nos jours); *aux Pères de l'Eglise, aux saints docteurs et auteurs Ecclésiastiques*.

Puis, viennent les tableaux des schismes et hérésies ; des conciles œcuméniques, nationaux et provinciaux ; des souverains Pontifes, etc.

Les acquéreurs de l'*Histoire universelle* de Rohrbacher voudront posséder ces tableaux que les éditeurs ont eu l'heureuse inspiration de faire imprimer dans le format in-4° qui est précisément le format de leur 7e édition de Rohrbacher.

— **Bibliographie catholique, revue critique des ouvrages de religion, de philosophie, d'histoire, de littérature, d'éducation, etc.** La *Bibliographie Catholique* paraît le 25 de chaque mois, par numéros composés de 5 feuilles 1/2 d'impression (88 pages), grand in-8°, et d'une couverture. Elle forme chaque année, 2 volumes de 500 à 600 pages, terminés chacun par deux tables, l'une des ouvrages, l'autre des auteurs. L'abonnement est annuel : il part du 1er janvier : France, **15** francs; Union postale, **18** francs. Prix de la collection des 69 volumes, les 3 tables générales comprises : **400** francs.

Demander un numéro spécimen. (*Paris, rue Bonaparte*, 82, Bray et Retaux, éditeurs.)

Bref du Saint-Père, encouragement de l'épiscopat, accueil favorable du public depuis quarante ans : voilà les titres de la *Bibliographie Catholique* à la confiance du public.

— **Les Missions Catholiques,** bulletin hebdomadaire illustré de l'œuvre de la propagation de la foi. Prix de l'abonnement : 10 francs par an, pour l'Union postale, 12 francs. Bureaux de rédaction et d'administration, 6, rue d'Auvergne, 6, Lyon.

Les éditeurs offrent aux abonnés, comme prime, une carte générale qui aura pour titre : *Planisphères des croyances religieuses et des missions chrétiennes.* La première esquisse de ce Planisphère, dressé spécialement pour le bulletin hebdomadaire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, a obtenu, en 1882, un diplôme d'honneur à l'Exposition nationale de Géographie de Lyon. Cette carte sera adressée *franco* par la poste à tous les souscripteurs qui auront ajouté, au mandat de leur abonnement pour 1883, la somme de 5 fr. 50. Le Planisphère mesure 0 m 85 de haut et 1 m 35 de long, marges non comprises. Dessiné avec soin, il sera imprimé à trois encres et colorié à huit teintes plates. On y trouvera tous les renseignements physiques et politiques contenus dans les mappemondes ordinaires. Mais, de plus, il présente le tableau détaillé et complet de la propagande chrétienne dans le monde, et indique la place occupée dans l'univers par chacune des croyances religieuses dominantes.

— **Bulletin mensuel du Comité d'histoire et d'archéologie** du diocèse de Paris. (Librairie Poussielgue, rue Cassette, 15 Prix de l'abonnement : 10 francs ; hors Paris, 12 francs.) On y trouve de précieux documents pour l'histoire de l'Eglise en France.

FÉVRIER 1883.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois

DE FÉVRIER 1883.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er février, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. la récit. à genoux devant le S. Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur ;* 2° p. les Tert. Fr.

2, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. rouge, bleu, et du Carmel ; 5° p. le rosaire ; 6° p. les objets indulgenciés ; 7° p. la récit. quot. des litanies de la Ste V.

3, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (moyennant visite à l'autel de la Ste Vierge. — j. au ch.)

4, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres ; 5° p. visite au S. Sac. exposé, aujourd'hui, lundi ou mardi.

5, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Propag. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j au ch.)
6, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)
7, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
8, jeudi. — Ind. pl. p. l'Apost. de la prière (j. au ch).
9, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
10, samedi. — Ind. p. : 1° p. le scap. bleu ; 2° pl. et part. nomb. des 7 Basil. de Rome, au scap. bleu (comme au 3 — j. au ch.)
11, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus ;* 3° des actes de Foi, d'Espérance et de Charité ; (j. au ch.)
12, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
13, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie (j. au ch.)
14, mercredi. — Ind. pl : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.)
15, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
16, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
17, samedi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (comme au 3 — j. au ch.)
18, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.)
19, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
20, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei ;* 2° du chap. de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
21, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
22, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
23, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Apost. de la prière (vend. au ch.)
24, samedi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu ; 2° pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 3 — j. au ch.)
25, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus ;* (j. au ch.)
26, lundi. — Ind. pl. : 1° p l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
27, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la prière : *Doux cœur de Marie* (j. au ch.)
28, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

3e NUMÉRO — LA VOIX — MARS 1883

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE de MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE de CHARTRES à son CLERGÉ

Au sujet des livres destinés aux enfants et dont la lecture a été récemment défendue par le Souverain Pontife.

Messieurs et chers Coopérateurs,

Je vous avais adressé, le 8 septembre de l'année dernière, une lettre au sujet de l'instruction des enfants qui fréquentent les écoles primaires. Dans cette lettre, j'avais communiqué mes pensées et mes sentiments aux pères et mères de famille, aux instituteurs de mon diocèse, et j'y avais joint des avis particuliers propres à vous guider vous-mêmes dans l'exercice de ce délicat et si important ministère. J'ai eu la consolation d'apprendre que mes conseils avaient été écoutés avec une très grande attention, et avaient été mis en pratique en plus d'un lieu. Beaucoup de parents ont fait réciter le catéchisme à leurs enfants, ils ont veillé avec plus de soin à ce que ces enfants assistassent plus régulièrement à la Sainte Messe.

J'avais engagé les Dames chrétiennes et les personnes pieuses à se charger elles-mêmes de faire apprendre la lettre du catéchisme et les prières qu'il renferme à quelques enfants ignorants et d'une faible intelligence, et j'ai su que ces personnes, parmi lesquelles des mères de nombreux enfants, n'avaient pas hésité à comprendre dans la sollicitude qu'elles portent à leur propre famille le soin de ces pauvres enfants délaissés. Ce zèle et cette tendre charité m'ont profondément touché. De dignes instituteurs, obligés de suivre certaines prescriptions, ont senti que rien au monde ne pouvait les affranchir des devoirs que la loi naturelle et la loi divine leur imposent. Il y a

eu réveil parmi les hommes, et plusieurs, jusque-là indifférents en matière de religion, ont compris que l'éducation chrétienne est un besoin de première nécessité, s'ils ne voulaient pas que leurs enfants grandissent sans frein aucun, ne respectant ni Dieu ni les hommes. Aussi, a-t-on vu des personnes d'une classe peu aisée, d'honnêtes ouvriers, malgré les avantages matériels qu'on leur promettait, préférer l'école dans laquelle leurs enfants étaient formés à l'obéissance, à la soumission, à l'autorité et aux vertus qui font le bonheur des familles.

Vous-mêmes, Nos Chers Coopérateurs, vous avez été admirables dans l'exercice de votre ministère ; vous avez multiplié vos catéchismes, vous vous êtes appliqués à bégayer de courtes formules de prières avec les plus petits enfants, leur en faisant comprendre le sens, moyen efficace pour les graver dans leur mémoire. Vous n'avez épargné ni votre temps ni vos labeurs, vous avez saisi les moindres moments qu'on vous laissait encore libres, car ces moments promis vous ont été plus d'une fois ravis, et que n'avez-vous pas eu à souffrir sous ce rapport ?

Actuellement, une nouvelle difficulté se présente, c'est celle des livres que l'on impose en quelque sorte dans les écoles primaires. Des hommes qui se disent libres-penseurs ne se sont pas contentés de soustraire aux regards de l'enfance l'image du Rédempteur du monde, ils ont voulu que la loi de Dieu, l'Histoire Sainte, l'Evangile, le Catéchisme qui en est le résumé, ne parussent plus à l'école ; mais pourtant il fallait bien y parler de morale, et ils ont essayé d'en imaginer une de leur façon, et c'est la morale indépendante.

On doit l'avouer, ces enseignements ont été mal accueillis. Les habitants des campagnes ont senti, avec leur simple bon sens, que ceux qui ne voient rien au delà du temps présent, et qui se contentent des jouissances matérielles avec augmentation progressive de leurs revenus, n'ont guère qualité pour exposer les vrais principes de la morale ; d'ailleurs, ils n'en ont pas de certains, et ils se trompent grandement s'ils croient que leurs livres pourront remplacer le livre sublime de l'Evangile et la doctrine qu'il contient, doctrine qui a regénéré le monde ; préceptes divins et invariables qui fixent l'incertitude de l'esprit humain et qui ont été adoptés par les plus grands génies pendant tant de siècles.

Plusieurs des livres composés par les novateurs ont été prohibés à Rome par la Congrégation de l'Index; or, ce qui est prohibé à Rome est prohibé dans le diocèse de Chartres. Mais, pour nous conformer exactement aux décisions du Chef suprême de l'Eglise, nous avons des règles à suivre. Plusieurs d'entre vous m'ont écrit et m'ont prié de vouloir bien les guider par mes conseils. Déjà, j'avais touché ces points et j'avais donné des avis dans ma lettre du 8 septembre dernier; vous ferez bien de vous y reporter. Toutefois, il y a quelque chose de plus à faire, et il m'a paru à propos de vous communiquer la lettre si sage que vient de publier, sur ce sujet, le Cardinal Archevêque de Paris. Vous y verrez quels sont les livres prohibés par la Congrégation de l'Index; tâchez de faire pénétrer cette lettre dans les familles, visitez les parents, surtout ceux dont les enfants se préparent à la première communion. Un père et une mère ont le droit de retirer des mains des enfants les livres qu'ils croient dangereux. Ce sont aussi les parents qui engageront MM. les Instituteurs à se conformer à leurs intentions et à leurs volontés; la lettre de l'Archevêque de Paris intéressera vivement ceux qui en feront la lecture, on se la communiquera de proche en proche et elle sera extrêmement utile à tous vos paroissiens.

Prions beaucoup, N. C. C., Notre-Dame de Chartres; elle aime la France, qui est son royaume : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ;* elle aime les enfants qui sont rachetés par le sang de son divin Fils. Disons-lui : « Vierge Sainte, ces enfants sont innocents; ils ne sont pas coupables de tant de fautes que nous commettons; à cause d'eux, épargnez-nous, ne permettez pas qu'on leur ravisse le trésor de la foi. Votre cœur de mère ne le pourrait souffrir. Nous remettons cette cause entre vos mains, Mère de miséricorde et de bonté. »

Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mon affectueux dévouement.

Chartres, le 16 février 1883 (1).

† L. EUGÈNE,

Évêque de Chartres.

(1) Cette lettre n'est pas destinée à être lue en chaire.

Lettre de son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris à MM. les Curés

Au sujet des Manuels de Morale civique destinés aux écoles primaires.

Paris, 4 Février 1883.

Monsieur le Curé,

La morale qui apprend aux hommes à régler leur vie, est sans contredit la partie la plus importante de l'éducation. Jusqu'ici cet enseignement avait toujours été regardé comme inséparable de celui de la religion ; on n'éprouvait guère le besoin de déclarer que la morale est essentiellement religieuse, tant il semblait évident que l'idée de Dieu n'en pouvait être exclue, puisque c'est elle seule qui donne la raison des devoirs et la sanction aux préceptes ! Dans les sociétés chrétiennes en particulier, la morale s'identifiait avec le *Décalogue*, qui est la loi promulguée par Dieu lui même, et s'appuyait sur le *Credo*, c'est-à-dire sur l'ensemble des vérités qui nous montrent en Dieu notre créateur, notre maître et notre juge.

Dans ces derniers temps, on a entrepris chez nous de substituer à cette antique alliance de la religion et de la morale un divorce dont on ne trouve pas d'exemple dans les temps qui nous ont précédés. On a écarté des programmes de l'enseignement tout ce qui touche aux croyances religieuses. Du même coup, la morale se trouvait décapitée, ou plutôt elle allait disparaître entièrement des leçons destinées à l'enfance. C'est alors qu'on a imaginé de créer une morale qui ne relevât que de l'esprit de l'homme et qu'on a appelée la *morale civique*.

Le nom de cette nouvelle morale était trouvé, mais le code n'était pas encore rédigé. Des écrivains de l'un et de l'autre sexe se sont mis à l'œuvre et ont essayé de réunir, en dehors de tout enseignement divin, une collection de préceptes qu'ils ont cru apparemment répondre aux besoins de l'humanité.

Que cette tentative fût vaine, qu'une semblable morale dût manquer d'autorité, de certitude et d'efficacité, qu'elle fût impuissante à réprimer les passions et à imposer à l'homme le sacrifice de son égoïsme, on pouvait l'assurer d'avance Mais nos modernes moralistes ne s'exposaient pas seulement à pécher par omission ; ils rencontraient forcément sur leur chemin les dogmes chrétiens, et, parlant des mêmes devoirs autrement que le catéchisme, ils couraient grand risque d'entrer en conflit avec l'enseignement révélé ; c'est ce qui est arrivé à plusieurs d'entre eux. L'un déclare le miracle impossible ; un autre fait consister le mariage dans la formalité civile. L'histoire est présentée de façon à inspirer aux enfants à l'égard de l'Eglise des sentiments de défiance, de mépris ou de haine. A en croire ces nouveaux récits, les temps où l'influence chrétienne s'est

exercée le plus librement auraient été pour l'humanité des siècles de servitude, de misère, d'ignorance. Le savoir, la dignité, la liberté, tout ce qui fait le prix de la vie, remonterait à moins de cent ans, et la société n'en aurait obtenu la conquête qu'en s'affranchissant des lois de l'Evangile.

Ces livres ayant été adoptés en divers lieux par un certain nombre d'instituteurs, il devenait nécessaire de signaler les erreurs qu'ils contiennent et les périls auxquels la jeunesse était exposée en les lisant. Plusieurs évêques ont porté contre quelques-uns de ces ouvrages des condamnations doctrinales ; d'autres ont mis les fidèles en garde contre le danger de ces lectures. Enfin les feuilles publiques viennent de nous apprendre que la congrégation de l'*Index* a inscrit au catalogue des livres prohibés ceux dont les noms suivent :

Instruction morale et civique, l'homme et le citoyen, à l'usage de l'enseignement primaire, par M. Jules Steeg ;

Eléments d'instruction morale et civique, par M. Gabriel Compayré ;

Instruction morale et civique des jeunes filles, par Madame Henry Gréville ;

Instruction civique à l'école, par M. Paul Bert.

Si quelqu'un de vos paroissiens, monsieur le curé, vous demandait ce qu'est l'*Index*, vous pourriez lui répondre que c'est un des Conseils dont s'entoure le Souverain Pontife pour gouverner l'Eglise universelle. Comme il y a, dans tous les pays, auprès du chef de l'Etat un certain nombre de ministères pour gérer les affaires de la nation, ainsi le Chef de l'Eglise a autour de lui des tribunaux et de grandes commissions, qui l'aident dans l'exercice de sa haute juridiction spirituelle. La congrégation de l'*Index* est spécialement chargée d'examiner, d'approuver ou de condamner les ouvrages que l'on publie.

Le danger des mauvais livres pour la foi et pour les mœurs a été trop grand de tout temps, il est devenu trop pressant de nos jours, pour qu'il ne fût pas nécessaire d'avertir les fidèles et de leur signaler les lectures qu'ils doivent éviter. Cette nécessité apparaît plus évidente encore lorsqu'il s'agit des livres destinés à l'éducation de l'enfance. L'Etat lui-même s'attribue un droit semblable de contrôle sur les ouvrages employés dans l'enseignement. Le Conseil supérieur de l'instruction publique prononce l'exclusion de ceux qu'il juge mauvais ou dangereux. Seulement la prohibition formulée par ce Conseil qu'on peut appeler l'*Index* du pouvoir séculier, appartient au for extérieur et a pour sanction des pénalités temporelles, tandis que les prohibitions de la Congrégation de l'*Index* sont valables au for de la conscience et ont pour sanction des peines spirituelles.

L'Eglise, par les décisions de la Sacrée Congrégation, ne fait pas

autre chose que de dire aux chrétiens : si vous voulez demeurer mes enfants fidèles, ne lisez pas, ne faites pas lire à vos fils et à vos filles les livres que je vous signale comme dangereux pour la foi et pour les mœurs. Il ne se peut rien concevoir de plus juste, de plus sage, de plus légitime aux yeux de tous ceux qui respectent les droits de la religion et la liberté des consciences.

En présence des faits que je viens de rappeler, nous avons, monsieur le curé, des devoirs à remplir :

1° Dans les écoles libres, qui doivent à leur caractère privé le privilège de rester des écoles chrétiennes, il faut proscrire l'usage des livres indiqués plus haut ou qui pourront être signalés dans la suite. Vous veillerez avec soin à ce que ces ouvrages ne soient pas introduits dans les écoles libres de votre paroisse.

2° Dans les écoles qui ne dépendent pas de vous, c'est à la conscience des instituteurs que vous devez vous adresser. Le mot *laïque*, quoi qu'on dise, n'est pas la négation du nom de chrétien. La plupart des instituteurs laïques dans notre pays, appartiennent à la religion catholique. Quand vous les trouverez disposés à écouter vos conseils, vous les détournerez de l'usage des livres dont il s'agit.

3° Si les instituteurs ne tenaient aucun compte de vos avis, c'est aux parents que vous devriez montrer le danger et rappeler leurs devoirs, soit dans les relations que votre qualité de pasteur vous permet d'entretenir avec eux, soit quand ils viennent recevoir vos avis au saint tribunal. Vous n'auriez alors qu'à faire aux cas particuliers qui se présenteraient une application sage et éclairée des règles de la théologie touchant l'obligation d'éviter les occasions de péché.

4° Enfin, quoique ces questions et d'autres analogues soient du domaine de l'enseignement pastoral, vous ferez bien de vous abstenir de les traiter du haut de la chaire. L'auditoire ne saisit pas toujours le vrai sens des paroles du prédicateur et leur donne des interprétations fausses ou exagérées. De là naissent assez souvent des difficultés, qu'il convient d'éviter dans un temps où l'on rencontre tant d'esprits injustes et passionnés, qui ne cherchent que des prétextes pour accuser les ministres de la religion. S'il arrivait que l'imminence du danger ou la difficulté d'avertir vos paroissiens en particulier vous obligeât à donner des avis en public, il faudrait alors apporter la plus grande prudence dans vos paroles et écarter tout ce qui pourrait être personnel et offensant.

J'arrête ici ces instructions, dont votre prudence et votre zèle, monsieur le curé, sauront faire une sage application. Il y a dans la vie des sociétés certaines heures de trouble où les esprits déconcertés semblent avoir perdu toute direction. Aucune vérité ne paraît plus

acquise, aucune expérience n'a plus d'autorité, aucune tradition n'est plus respectée. On remue tout, on change tout, on essaie de tout, et les ruines s'acumulent sous les coups de novateurs qui ne se rendent pas compte de ce qu'ils font. Tout semble indiquer que nous touchons à une de ces heures. Laissons-la passer, *en gardant nos âmes dans la patience*. Nous avons, grâce à Dieu, une lumière pour nous guider, une autorité pour nous affermir, un secours divin pour nous fortifier, d'immortelles espérances pour relever nos courages. Soyons fermes et pacifiques, aimons ceux qui nous haïssent, faisons du bien à ceux qui nous font du mal, prions pour l'Eglise, pour la France, et Dieu, qui est le maître de tous et de toutes choses, sera avec nous !

Recevez, monsieur le curé, l'assussurance de mon sincère et affectueux attachement.

† J.-HIPP., cardinal GUIBERT, *Archevêque de Paris*.

NOTRE-DAME-DU-PILIER & LE CARDINAL PIE

L'atelier chartrain de peinture sur verre, bien connu en France et à l'étranger sous le nom de « Maison Lorin » exécute en ce moment un beau vitrail pour l'église de Pontgouin, lieu natal de Son Éminence le Cardinal Pie. Le carton, signé F. Dubois, a été mis sous les yeux de vrais connaisseurs et apprécié avec force éloges ; on en a tiré une charmante photographie, et déjà le public recherche avidement des copies de cet admirable dessin (1).

Le sujet, c'est le cardinal Pie en prière devant Notre-Dame-du-Pilier. Cette représentation évidemment n'a point pour but de faire songer à une canonisation, mais elle fera aimer un modèle de dévotion à Marie.

Le carton, de forme ogivale, mesure une longueur de 2 mètres 74 et une largeur de 1 mètre 20. L'illustre évêque de Poitiers est à genoux, en splendide costume de chœur. Sa noble et franche physionomie, d'une parfaite ressemblance, respire le bonheur, parce qu'il se sent auprès de sa divine protectrice, de Notre-Dame de Chartres, sa mère tant aimée. Il porte au doigt le brillant anneau qu'il devait léguer au trésor de notre basilique, pour être encastré dans le plus beau diadème de la Madone, dans celui qui servit au Couronnement solennel du 31 mai 1855.

La draperie qui enveloppe le prie-Dieu, rivalise de richesse et de grâce avec le manteau cardinalice ; on y remarque les armes de Monseigneur Pie, savoir : N.-D.-du-Pilier, d'argent sur fond d'azur,

(1) Cetre photographie grand format est en vente à la librairie Durand-Pie, cloître Notre-Dame, Chartres. Prix : 1 fr. 50.

avec la devise *Tuus sum ego* (Je suis vôtre), le tout supporté par deux branches qui se croisent ; le rameau de chêne, souvenir du blason de la cité chartraine pour laquelle le Prélat poitevin a toujours gardé un profond attachement ; la tige de lys, fleur de Marie, souvenir du sanctuaire qui abrita sa jeunesse et les débuts de son sacerdoce. Les armes du Chapitre de Chartres dessinées plus bas sur le prie-Dieu, indiquent le chanoine d'honneur de la cathédrale, titre dont se montrait fort honoré Monseigneur Pie.

Dans la partie supérieure du tableau un ange émerge d'un nuage ; il porte sur un long phylactère la devise dont nous avons parlé tout-à-l'heure ; ces trois mots que le Pontife, sans doute après avoir pris conseil de son ange, avait adoptés comme une inspiration d'en Haut ; trois mots devenus le mémorial de tout son passé béni par Notre-Dame, et la règle de son avenir confié à la même direction maternelle.

Le messager céleste se détache harmonieusement sur les teintes obscures qui font le charme de nos édifices gothiques, ainsi que sur une verrière représentée sommairement dans le lointain. Quiconque connaît un peu notre basilique sait bien que Notre-Dame-du-Pilier a derrière elle une fenêtre garnie de vitraux, mais nous apprendrons du nouveau à plus d'un observateur, en lui disant que sur ces verrières on distingue deux personnages en habits de chœur, dont un prince de l'Eglise agenouillé devant la Vierge-Mère, puis une inscription : *Stephanus cardinalis dedit hanc vitream*, le cardinal Etienne a donné ce vitrail. Il nous plaît ce rapprochement entre l'œuvre du XIII[eme] siècle et celle du XIX[eme]; en le faisant remarquer nous ne croyons nullement déprécier le mérite de celui qui a dirigé la composition moderne ; il peut justifier son idée par un exemple du Moyen-Age ; en pareille matière c'est une garantie de plus contre la critique.

L'artiste n'a pas oublié la lampe d'or qui se balance devant la Madone, et qui brûle perpétuellement, par suite d'une fondation de Monseigneur Pie. Signalons-la, nous aussi, dans notre description, puis fixons enfin le regard sur la Madone elle-même.

La voilà bien Notre-Dame-du-Pilier, avec sa parure des fêtes : la couronne du 31 mai, où ressort l'anneau cardinalice ; la robe brodée d'or, d'argent et de soie, dont M. Olier, fit présent à la Vierge-Noire en 1650. Monseigneur Pie, ancien élève de Saint-Sulpice, aimait cet antique vêtement surtout à cause du donateur dont il affectionnait les œuvres et les disciples. A l'instar des pieux Sulpiciens, il semblait trouver là comme une relique de saint qui excitait sa dévotion pour Notre-Dame.

Ce groupe de Marie et de l'Enfant Jésus nous offre un sujet par-

ticulier de réflexion ; la chute originelle et le mystère de la Rédemption y sont figurés par un symbolisme qui ne se trouve pas ordinairement ailleurs. La Vierge tient de la main gauche son divin Fils, et de la droite une pomme, le fruit fatal du paradis terrestre, pour nous rappeler que par son Fils disparaît tout le mal dont ce fruit a été l'occasion ; pensée que rend un distique latin avec un jeu de mots intraduisible en français :

Læva gerit natum, gestat sua dextera malum,
Mali per natum tollitur omne malum.

Aussi que l'on prie avec confiance aux pieds de Notre-Dame du Pilier pour sa propre sanctification et pour le salut des pécheurs ! Nous y avons admiré souvent, dans le recueillement le plus profond et aussi avec le sourire de la tendresse filiale, le grand évêque de Poitiers mettant sous sa tutelle un voyage de Rome ou un retour dans son diocèse ; jamais il ne se rendait à la Ville éternelle sans que des cierges brulâssent, à son intention et d'après son ordre, devant notre Image séculaire du Pilier. Le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres a été pour la dernière fois témoin des prières de Monseigneur Pie, lorsqu'il revint de sa visite à Léon XIII avec la dignité de membre du Sacré Collège. C'est pour cela que le dessinateur a placé, sur la base même du Pilier, le chapeau cardinalice, hommage nouveau du prince de l'Eglise qui déclarait tout devoir à Notre-Dame.

Faisons remarquer encore la parfaite reproduction de la colonne élancée et polie, surmontée d'un chapiteau au luxuriant feuillage. Là des milliers de pélerins ne pouvant atteindre le groupe qu'elle supporte, déposent les baisers affectueux que le Pape a encouragés par une précieuse indulgence.

Enfin notre description doit se compléter en rapportant l'inscription suivante qu'on lira au bas du tableau : « Donné par Madame Aubert, en souvenir de son proche parent le Cardinal Pie. Année 1883. »

L'Abbé GOUSSARD.

FLEURS DE LA PASSION (1)

« En nos tristes temps de haine et de révolte contre Dieu et contre son Christ, un immense besoin de protestation est au fond de tous les cœurs restés chrétiens : ceux mêmes qui n'avaient peut-être plus pour la croix du Sauveur qu'un vague respect et un muet souvenir, lui décernent aujourd'hui, dans la sainte et inviolable liberté du foyer domestique, les hommages d'une foi pénétrée et d'un culte attendri ; ils la saluent partout où ils la rencontrent, ils en retracent

(1) *De Gethsémani au Calvaire.* Voir à la bibliographie.

sur eux le signe auguste avec le recueillement d'une religion sincère ; un grand nombre aussi s'engagent à la porter nuit et jour comme le sceau de leur filial et inébranlable attachement au Père qui les a aimés jusqu'à mourir entre ses bras. »

Mais pour bien comprendre la croix — ce symbole saisissant des souffrances inexprimables endurées par Notre-Seigneur Jésus-Christ pendant les dix-huit heures qui ont précédé sa mort sur le calvaire, — il est essentiel de connaître et d'approfondir l'émouvante histoire d'une si longue et d'une si cruelle agonie. M. l'abbé Weber, du clergé de Verdun, vient de composer un petit ouvrage des plus remarquables et des plus attachants, où se trouve retracé, dans le détail navrant de chacun de ses actes, ce drame douloureux qui a commencé sous les oliviers de Gethsémani pour se dénouer sur l'arbre de la Rédemption.

Toutes les grandes scènes de la Passion sont reproduites séparément avec le titre qui leur convient. — La *Voix des Prophètes*, si plaintive et si tendre quand elle énumère à l'avance les tortures de l'Homme-Dieu, prépare l'âme au récit des faits que la plume des évangélistes va raconter avec une sublime simplicité.

Après l'exposé du texte sacré, l'auteur se livre aux élans de sa foi et de sa piété. Sa parole tantôt indignée, tantôt remplie de larmes, vous initie à ses propres sentiments et c'est avec un plein aquiescement de cœur et de volonté que l'on prononce cet *Amen* qui termine la prière qu'il adresse à Notre-Seigneur à la fin de chaque épisode de la Passion qu'il vient de commenter.

Nous allons cueillir dans ce parterre tout émaillé de fleurs empourprées du sang de Jésus-Christ, un bouquet exhalant un parfum de piété qui devra plaire à nos lecteurs.

LE DIVIN FIAT

. . . Jésus est en oraison dans la grotte de Gethsémani, ses trois disciples dorment tandis qu'il souffre et qu'il prie ! — A ce moment toutes les générations éteintes lui apparaissent chargées du fardeau de leurs crimes. Son divin regard parcourt la longue trame des siècles écoulés, et partout il ne rencontre que forfaits et prévarications ; en même temps il lui semble entendre une voix du ciel qui lui dit :

« Veux-tu fléchir la justice irritée de ton Père ? — Veux-tu » arracher les hommes aux châtiments qui les menacent ? Prends » sur toi la responsabilité de leurs crimes... Expie-les comme si tu » les avais toi-même commis. SOIS LE MAUDIT de Dieu ! sois l'opprobre des hommes...» Et, devant tant de flétrissure et d'ignominie, la douce victime n'a qu'une parole : « Père, ô Père bien aimé ! faites » que ce calice s'éloigne de moi et pourtant que votre volonté soit » faite et non la mienne. » Par suite de cet effort suprême, une

sueur de sang s'échappe du corps de Jésus et couvre le sol sur lequel il est prosterné ! Le sacrifice est accepté. La sainte victime se relève... Elle est prête maintenant pour le sacrifice et va, sans hésiter au devant de la horde criminelle envoyée pour la saisir.

L'ARRESTATION

« . . . . . *Qui cherchez-vous?* » dit l'Homme-Dieu à ces hommes farouches.

— Jésus de Nazareth !

— C'EST MOI.

A ce mot tous reculent de terreur et tombent à la renverse.

« Ne craignez pas, c'est moi, » avait dit naguère le doux Maître à ses disciples qui voguaient péniblement sur le lac de Génésareth... « *C'est moi!* » parole suave que toutes les âmes croyantes ont entendue après les heures de désolation et d'épreuve, quand elles ont levé les mains vers Celui qui commande aux vents et à la tempête.

« *C'est moi!* » ineffable assurance qui comblera le cœur des justes d'une joie pleine d'ivresse quand ils franchiront le seuil des tabernacles éternels... Mais quel effroi, quelle épouvante à ce mot du souverain juge : « *C'est moi!* » quand il apparaîtra aux pécheurs et aux impies dans toute l'indignation de sa justice outragée et de son amour méconnu !!... Alors, ils seront terrassés pour jamais, ces contempteurs superbes de sa loi, ces insolents profanateurs de sa grâce. Ils se précipiteront d'eux-mêmes avec des hurlements de désespoir dans les gouffres embrasés où retentira d'échos en échos, où les poursuivra d'abîme en abîme, cette parole vengeresse : « *C'est moi! C'est moi!!.....* »

LE TRIBUNAL DE CAÏPHE

. . . Dès que la sentence de mort eût été portée contre Jésus par le tribunal inique que présidait le grand prêtre, les uns lui crachent au visage, d'autres le renversent et le frappent en le raillant, puis on lui bande les yeux, on le meurtrit à coups de poings en disant : « *Prophétise-nous, ô Christ, qui t'a frappé ?* » et jusqu'au matin les heures s'écoulent dans cette orgie de cruautés et de blasphêmes.

Je tombe à vos genoux, ô puissant fils de Dieu, souffleté, raillé, conspué, battu par vos indignes créatures. Je vous adore, souffrant en silence les outrages sans nom dont elles vous accablent. Hélas ! votre martyre, ô sainte victime, se prolonge à travers les âges, et les générations passent l'une après l'autre devant vous, jetant à votre face sacrée les crachats de l'indifférence, les railleries du dédain et le défi du blasphème. Vous continuez de vous taire, ô Dieu patient, et les impies disent que vous êtes mort ! Mais le jour approche où le fils de l'homme viendra sur les nuées, environné de terreur et de majesté. Alors vous répondrez à l'insolente question de vos

bourreaux, vous *devinerez* ceux qui vous ont frappé. Pas de nuit si ténébreuse, pas de voile si épais qui les dérobe à la foudroyante lumière de votre regard.

Doux Seigneur Jésus, frappez donc à votre tour, mais frappez des coups d'infinie miséricorde, pour n'être pas réduit à frapper au dernier jour dans la rigueur de votre infinie justice.

Ainsi-soit-il.

LE DÉSESPOIR DE JUDAS

∴. Les princes des prêtres avaient suborné un grand nombre de faux témoins pour déposer contre Jésus, mais personne ne s'était présenté pour le soutenir. On l'avait condamné, et nulle voix ne s'était élevée contre cette criante iniquité. Pierre était là pourtant ; mais au lieu de prendre sa défense il l'avait renié par trois fois, tremblant devant une femme.. Jean, le disciple de l'amour, était là aussi ; mais tout entier à sa douleur, il n'avait plus de force que pour pleurer ! Cependant il fallait que l'injustice fut publiquement flétrie ; il fallait que l'innocence du céleste accusé fut hautement proclamée devant ce tribunal qui l'accusait de blasphème, devant cette foule qui le traînait dans la fange ! Qui donc remplira cette courageuse mission ? Qui osera se constituer le défenseur, l'avocat d'un abandonné ?... Ce sera Judas, le traître ! ! ! Par un secret jugement de Dieu c'est le même qui a vendu son Sauveur, qui confessera ses adorables perfections. — « J'ai péché en livrant le sang du juste...»

« Eh ! que nous importe à nous ? » lui répondent les juges, « que tu sois coupable ou non de nous l'avoir livré, c'est ton affaire. »

Alors, furieux, plein de rage contre lui-même et contre les hommes pervers qui l'abandonnent et le méprisent après avoir pactisé avec lui, le traître jette à leurs pieds l'argent d'iniquité qui lui brûle les mains, se munit d'un corde et va se pendre. « Nouveau crime ajouté à ses autres crimes et le plus grand de tous, remarque Saint Léon, « car vous pouviez, ô Jésus, lui pardonner sa trahison ; mais son « désespoir désarme votre bonté ! »

LA CONDAMNATION

... Pilate reconnaissant l'innocence du divin accusé voulait l'arracher à la mort ; mais la crainte de déplaire à l'empereur le conduisit à prendre un de ces moyens termes dictés par la faiblesse. Il se fit apporter de l'eau et se lavant les mains devant le peuple : « Je suis innocent, dit-il, du sang de cet homme, vous en répondrez ! »

Le peuple, ameuté par les ennemis de Jésus rugit ce mot épouvantable :

« Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! »

Et le gouverneur donnant satisfaction à la multitude délivra Barabbas et leur abandonna Jésus pour être crucifié.

« Lave tes mains, Pilate, elles sont teintes du sang innocent, tu l'as octroyé par faiblesse, tu n'es pas moins coupable que si tu l'avais mis à mort par méchanceté. » Les générations ont redit jusqu'à nous : « Le Juste a souffert sous Ponce-Pilate, *Passus sub Pontio-Pilato*, » et ton nom est resté dans l'histoire pour servir d'instruction à tous les hommes publics, à tous les juges pusillanimes pour leur révéler la honte qu'il y a de céder contre sa propre conviction...(1) Pour toi, peuple juif, ton horrible imprécation n'a été que trop exaucée; sans autels, sans patrie, sans sacrifices, ton seul nom rappelle chez tous les peuples du monde le plus abominable des forfaits, et jusqu'à la fin des temps on lira sur ton front en lettres sanglantes ce mot ineffaçable : *Déicide*.

LES DERNIÈRES PAROLES

... Jésus a gravi le sommet du calvaire..., l'heure de la Rédemption a sonné, il est crucifié entre deux scélérats.

Debout dans l'attitude du prêtre et du sacrificateur, mais l'âme broyée et pleine de larmes, Marie offrait au Père céleste la grande immolation demandée à sa foi et à son amour. Pour reprendre courage et consoler son bien-aimé, elle lève la tête vers lui : leurs regards se rencontrent !... Ah ! jamais langage humain n'exprimera une si vive tendresse et une si profonde douleur !

« Mon fils ! ! ! » — s'écrie la pauvre mère.

« *Femme !* — reprend le divin crucifié en désignant du regard le disciple de son cœur :

« FEMME VOILA VOTRE FILS ! »

— Puis reportant ses yeux sur Marie : « VOILA VOTRE MÈRE ! » — dit-il à Saint Jean.

La fleur la plus pure de la virginité ne pouvait être confiée qu'au disciple vierge...

Après s'être ainsi dépouillé en notre faveur, du seul bien qui lui restait au monde, Jésus descend le dernier degré de la désolation, il boit la lie la plus amère du calice en se résignant à la complète solitude du cœur, au délaissement de la terre et du ciel... Alors il lève les yeux vers son Père, et le conjure de ses lèvres tremblantes, de prendre pitié de son extrême détresse, de laisser tomber sur son cœur desséché un goutte de consolation... Son Père reste sourd à sa plainte !

« MON DIEU ! ô MON DIEU ! — s'écrie-t-il, — POURQUOI M'AVEZ-VOUS ABANDONNÉ ?... »

Cette plainte déchirante enfonçe le glaive de toutes les douleurs dans le cœur de Marie. — La prédiction du vieillard Siméon à la jeune mère de l'Enfant-Dieu, était accomplie...

Les XXIII (2) tableaux de la Passion qui composent le livre dont

(1) Dupin.
(2) Le triomphe de Jésus et sa résurrection forment le XXIV[e] et dernier chapitre.

nous venons de transcrire çà et là quelques passages, contiennent tous de saisissants aperçus. Le pathétique et l'énergie du style ; l'ascétisme des pensées et l'onction qui les accompagne, forment de ces différentes scènes, un tout *achevé* que l'on rencontre rarement dans un même livre.

Nous désirons vivement que ce touchant *itinéraire, de la voie douloureuse* devienne, pour les amis du Sauveur, comme un *vade mecum*, dans lequel ils puiseront la force de supporter leurs propres douleurs, et un redoublement d'amour pour le Dieu si bon qui nous a rachetés par son sang de la mort du péché. C. de C.

BERNARD DE CHARTRES (1)

(*Suite*).

Les élèves de Bernard méritaient par leurs talents et leur ardeur d'avoir un pareil maître. Guillaume de Conches et Richard l'Evêque, archidiacre de Constance, se rangeaient parmi les plus enthousiastes. Erudit peut-être un peu prétentieux, le premier n'ignorait aucune des subtilités grammaticales (2) et se piqua même plus tard de connaissances scientifiques (3) : non moins savant, l'autre était plus aimé pour son commerce agréable et facile (4). Mais tous deux admiraient Bernard ; tous deux se firent un devoir de l'imiter, quand ils ouvrirent école à leur tour ; et ce fut à travers leurs éloges que Jean de Salisbury, leur élève, entrevit cette figure du grand écolâtre qu'il nous a crayonnée avec tant de complaisance.

Le grave et fameux Gilbert de la Porrée aimait bien, lui aussi, Bernard et les étudiants chartrains. Afin de couronner ses études profanes et littéraires, il suivit à Laon, pendant quelques années, les leçons théologiques du pieux Anselme (5). Mais sitôt que ce docteur fut mort en 1117, il s'empressa de revenir, non point dans l'Aquitaine, sa patrie, mais à Chartres, près de ses maîtres et de ses condisciples. Ceux-ci d'aillleurs lui portaient une singulière estime : l'on goûtait sa gravité souriante, ses nobles manières : l'on se redisait même que, seigneur de haute naissance, il avait échangé, dans le feu de la jeunesse, la gloire

(1) Ces études chartraines publiées dans la *Voix* offrent de l'intérêt à cause de la couleur locale d'abord, et ensuite à cause de l'actualité que lui donnent de récentes communications faites à l'Académie. M. Hauréau, membre de l'Institut, vient d'entretenir à plusieurs reprises ses honorables collègues sur notre Hildier et les chanceliers de l'église de Chartres. (*Note de la rédaction.*)

(2) Jean de Salisbury Migne T. 149. Métalog I. 5. col. 832.

(3) Hist. litt. XII, p 465 et Cousin Frag. philos. Appendice IX.

(4) Métal I. 24, col 856.

(5) Peut-être à partir de 1112, époque où les chanoines de Laon, chassés de leur église vinrent demander l'hospitalité au chapitre de Chartres — Othon de Frisingue. De gestis Friderici. I, 47.

des camps pour celle des lettres (1). Ses connaissances littéraires n'étaient pas moins appréciées, et le chapitre qui l'avait admis dans son sein lui confia le soin de sa bibliothèque (2). A la mort de Bernard, en 1124, il espéra sans doute le fixer pour toujours à Chartres en l'honorant de la chancellerie. Il n'y réussit pas : quelques années après, Gilbert allait enseigner à Paris, puis à Poitiers, dont il fut évêque (1141-1154). Mais en partant, il laissait à l'église de N.-D. deux vases d'or en souvenir de lui : mais partout il comblait d'honneur les clercs chartrains qu'il rencontrait. Aussi dans leur reconnaissance, ceux-ci lui consacrèrent après sa mort dans leur Nécrologe quelques lignes pleines de regrets sincères et de douloureuse émotion (3).

L'aimable et noble gravité de Gilbert faisait sans doute un remarquable contraste avec les poétiques élans de Bernard Sylvestre, l'impétuosité de Thierry. Selon toutes les vraisemblances, Bernard et Thierry étaient deux frères, deux bretons, compatriotes d'Abélard (4). Nous avons déjà parlé du premier, ce curieux auteur de poèmes latins sur la Création, et de commentaires philosophiques sur Virgile. Pour Thierry, c'était un caractère hardi, fougueux. Non content de porter sur les Arts ses studieuses investigations, il s'exerça dans les sciences avec un tel succès que plusieurs savants lui dédièrent leurs ouvrages et l'appelèrent le plus fameux docteur des Gaules (5). Lui-même dans un livre que nous avons encore, intitulé *De sex diebus*, il tenta de concilier avec la science les premières pages de la Genèse. Mais si quelques uns de ses aperçus semblent pressentir les découvertes modernes, sa doctrine est au moins fort téméraire. Et pourtant il connaissait bien le dogme. Au concile de Soissons (1121) où Geoffroy de Lèves son évêque l'avait mené, le légat Conon avançait une erreur par mégarde. Aussitôt Thierry, tout simple lévite qu'il était, d'élever la voix et de reprendre le légat, au grand scandale des prélats étonnés de tant d'audace. Ce fait n'empêcha point Rome de déposer son livre dans ses archives, l'archevêque Albéron de Trèves, de le combler de prévenances : tant était grand le renom de science de ce disciple de Bernard (6).

Autour de ces écoliers se groupaient une foule d'autres jeunes étudiants non moins dignes d'intérêt. Il y en avait d'Orléans, d'Aquitaine, de Châteaudun, et d'autres lieux encore : mais on remarquait surtout une colonie d'Anglais dont la plupart appartenaient au diocèse de Lin-

(1) Metamorphosis Goliæ episcopi — prose rimée du XII[e] siècle. — N° 938, bibl. bodléienne.

(2) Cartulaire de N.-D. de Chartres, par MM. de Lépinois et Merlet, T. III, p. 167.

(3) Nécrologe de N.-D. de Chartres.

(4) Hauréau. — Notice sur Bernard et Thierry — Comptes-rendus de l'Ac. des Insc. et Belles-lettres, année 1872.

(5) Hist. litt. XIII, 381.

(6) Hist. litt. p. 377. Un auteur contemporain dit que sa langue était tranchante comme une épée.

coln. St Yves les aimait beaucoup en considération de Robert leur évêque qui lui écrivait par leur intermédiaire. Ces jeunes clercs étaient d'ailleurs fort convenables, paraît-il, différents en cela de leurs compatriotes de Paris et des écoles voisines dont la gloutonnerie était déjà proverbiale (1).

Les clercs chartrains, on le pense bien, n'étaient pas les derniers à rendre honneur à leur illustre collègue. Ce chapitre qui fut toujours si fécond en hommes remarquables en réunit rarement un plus grand nombre. La plupart des chanoines de cette époque dont le Nécrologe nous a conservé la mémoire, et ils sont nombreux, se présentent à nous comme des savants et des artistes. Tel était le doyen *Salomon* (1142) « ce prêtre si dévot qui laissa *30 volumes* à l'église » (2) : *Raoul* « ce lévite et chambrier fidèle (1113-1120); non moins *versé dans les belles-lettres*, qu'exact et empressé au service divin. » — *Henri* « ce prévot sous-diacre (1113-1136), si attaché à son église qu'en mourant il lui légua, comme souvenir, une *riche bibliothèque.* » *Hugues,* « ce sous-doyen (1103-1119), puissant en paroles, prudent en ses conseils, intrépide dans l'action.» Il faudrait ajouter à cette liste, et encore elle serait loin d'être complète, l'humble et pieux *Vulgrin* qui pour rester chancelier des écoles (1099-1121) refusa l'évêché de Dol : l'énergique *Arnauld* qui, doyen pendant 32 ans (1087-1119), consacra toute son influence au service des étudiants. Il faudrait citer encore *Geoffroy de Lèves*, le successeur de St Yves (1116-1149), l'ami de St Bernard, le bras droit des papes en France, l'*abeille de Chartres*, comme on l'appelait à cause de sa science profonde et de son élocution charmante : *Samson de Mauvoisin*, qui, doyen depuis 1119, monta sur le siège de Reims en 1124. Il faudrait nommer enfin St Yves lui-même (1090-1115). Pendant les rares loisirs que lui laissaient les affaires de l'Eglise et de l'Etat, et l'enseignement des lettres divines, ce grand évêque venait souvent sans doute applaudir aux éloquentes leçons de Bernard, encourager ses disciples. Ancien écolâtre de St Quentin, St Yves se connaissait en savants. Il estimait donc celui qui rendait aux écoles restaurées par ses soins leur éclat d'autrefois.

(La fin au prochain numéro.) A. CLERVAL.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le consistoire, annoncé depuis longtemps, est fixé définitivement au 25 février. Le Pape y imposera le chapeau aux cardinaux Bianchi et Czacki, et préconisera plusieurs évêques polonais. Le

(1) Lettre 278 de St Yves. (Edit. Cottereau). — Un certain auteur de ce temps disait des anglais : *Fercula multiplicant et sine lege bibunt.*

(2) Cart. III, p. 159, 175 — 80 — 145 — 28 — 225. Les dates enfermées entre parenthèses indiquent d'après les chartes, le temps que ces dignitaires restèrent en charge.

Cardinal Czacki est maintenant suffisamment rétabli, après sa longue et douloureuse maladie.

— Le service funèbre pour l'anniversaire de la mort du Pape Pie IX a été célébré à la chapelle Sixtine le 8 février, au lieu du 7, à cause de la fête des Cendres.

— Le Pape a adressé, le 6, une allocution aux prédicateurs qui doivent prêcher le Carême à Rome. Il les a exhortés à combattre énergiquement les erreurs qui ont envahi la société moderne et a recommandé aux curés de développer l'instruction de la jeunesse et de favoriser la formation d'associations catholiques.

— Mgr Langénieux, archevêque de Reims, a informé son Chapitre que la grande affaire de la béatification du vénérable chanoine de Reims, Jean-Baptiste de la Salle, avait fait un pas décisif. Le Pape, après examen des procès des ordinaires, relatifs aux miracles opérés par l'intercession du Vénérable, a décidé qu'il y a lieu de les tenir pour suffisamment établis, et de continuer la procédure.

— La liste des causes de béatification et canonisation introduites, en ce moment, devant la Sacrée Congrégation des Rites, contient environ deux cent sept noms, dont cent soixante-huit martyrs.

80 de ces *vénérables* appartiennent à la Corée, 44 au Tonkin, 31 à l'Italie, 23 à la France, 10 à la Chine, 8 à la Cochinchine, 6 à l'Espagne, 1 au Portugal, 1 à l'Autriche et 1 à la Pologne.

Il y a parmi eux 20 Dominicains, 17 Franciscains, 6 Jésuites, 12 prêtres des Missions étrangères, 2 Augustiniens, 3 Trinitaires, 2 Lazaristes, 1 Barnabite, 1 Théatin, 1 Passionniste, 1 Rédemptoriste, 1 Mariste et 6 fondateurs d'instituts religieux.

Le crucifix partout. — M. Baudon, président de la Société de Saint-Vincent de Paul, donne à ses confrères ce conseil tout à fait opportun :

« Que chacun, dans sa plus prochaine visite à ses familles, vérifie si, dans chacune d'elles, il existe un crucifix ; s'il n'en voit pas d'exposé, qu'il s'enquière si le ménage en possède, et que, dans le cas contraire, il propose d'en offrir un à la famille. Si, comme il est à croire, la proposition est acceptée, que chacun s'empresse de faire l'acquisition d'un crucifix et qu'il fasse, à l'occasion de ce modeste cadeau, une petite cérémonie pieuse, plaçant le christ en vue de tous, à la place d'honneur ; qu'il l'orne, qu'il en fasse un objet de décoration dans un intérieur où il y en a peut-être si peu ; qu'aux jours de fête, soit de l'église, soit des parents, il fasse du crucifix un centre de religion et de foi, et très certainement les idées chrétiennes ne pourront qu'y gagner, même parmi des familles jusque-là indifférentes. »

Honneur au Crucifix ! — La *Semaine religieuse* de Toulouse rapporte qu'un honorable négociant de cette ville a pris, à l'occasion de l'enlèvement des crucifix des écoles, une initiative qui l'honore et qui ne peut manquer de trouver des imitateurs. Il a proposé aux chefs de magasins et d'ateliers de mettre le crucifix à la place d'honneur dans leurs établissements. Nous pourrions citer à Lille des magasins où cela est déjà fait. Un autre s'est adressé aux chefs de famille. « Ce n'est pas seulement dans les magasins et les ateliers chrétiens, a-t-il dit, qu'on doit donner la place d'honneur au crucifix, mais c'est encore et surtout au foyer domestique. Il doit orner de sa beauté purifiante le sanctuaire de la famille dont il est le légitime protecteur et le modèle. »

— Dernièrement, on prêchait une retraite dans la maison des Petites-Sœurs des pauvres d'Auch. Pendant ce temps, une bonne vieille se mourait à l'infirmerie. « Vous ne faites donc pas la retraite », lui dit un visiteur. — Ah ! je suis bien en retraite, j'ai bien trouvé la solitude. — Mais vous n'avez pas de prédicateur. — Oh ! le crucifix suspendu en face me prêche bien assez. — Eh ! que vous dit-il ? — Il me dit : Tu vois, je suis attaché, je reste avec toi ; j'ai souffert, moi aussi ; à ton tour souffre avec patience. Après, je te donnerai le paradis comme au bon larron. » Presque le jour même, Dieu a appelé à lui cette belle âme.

Telle est la puissance du crucifix pour consoler les mourants et c'est ce gage suprême d'espérance que nos impies veulent arracher au peuple!

L'observation du dimanche. — Cette grave question, tout à la fois religieuse, économique et sociale, commence d'être l'objet de la préoccupation des peuples et des gouvernements. En ce moment, c'est en Allemagne qu'elle s'agite sérieusement.

Il s'est formé à cet effet plusieurs comités. Celui de Berlin est l'un des plus remarquables. La pétition qu'il fait circuler porte *six mille* signatures. Cette pièce est ainsi conçue : « Les soussignés soumettent à l'assemblée la pétition suivante : « Considérant que (pour tel ou tel motif), le repos dominical est nécessaire, prient les membres de l'assemblée de promulguer une loi, ordonnant la fermeture des établissements commerciaux et industriels, le dimanche et autres jours de fête, étant exceptés les établissements indispensables à l'alimentation, à la santé, aux travaux de l'esprit et à la récréation du peuple. »

Paris. — Le Comité de l'œuvre du *Denier des Expulsés*, dont le siège est à Paris, rue de la Chaise, 5, fait de nouveau un appel pressant à tous les catholiques, en faveur des religieux expulsés de France. Personne n'a sans doute oublié cette grande œuvre et les besoins impérieux auxquels elle pourvoit ; il n'est donc pas nécessaire de plaider chaudement sa cause pour toucher les cœurs des chrétiens.

Le correspondant du Comité à Chartres est M. de Lubriat, rue Muret.

Expiation des sacrilèges. — Mgr l'évêque de Versailles a voulu qu'une expiation générale fût célébrée dans son diocèse pour réparer les nombreux sacrilèges qui y ont été commis depuis quelques mois. Des prières de pénitence ont été chantées dans toutes les églises et chapelles. Le soir, au salut, le curé a, dans toutes les paroisses, récité, un cierge à la main, l'amende honorable au très Saint-Sacrement.

Saint-Flour. — Il paraît qu'à Saint-Flour tous les employés de la cathédrale ont dû être licenciés à partir du 1er janvier, par suite de la suppression de toute allocation, soit de l'Etat, soit du Département. L'église n'a guère d'autres ressources que la location des chaises (environ 800 francs.)

La Guerre à l'Eglise. — On s'est souvent demandé d'où viennent les sommes folles dépensées pour la guerre au Christ et à l'Eglise.

Le *Siècle* nous donne là-dessus des renseignements intéressants. En 1880, date de la dernière statistique officielle, il existait dans tout l'univers, 137,065 loges maçonniques, qui ont recueilli, pendant cette année, *quatre milliards* de contributions volontaires. Sur ce chiffre, 1,395,693,000 francs ont été employés pour couvrir les frais d'écriture, d'impression, de correspondance, d'entretien de locaux, etc. ; 1,785,967,000 fr. ont servi à secourir les francs-maçons nécessiteux

ainsi que leurs familles ; puis 428,965,000 francs ont été donnés pour les asiles et les écoles sans Dieu, etc.

Quelle leçon pour les catholiques ! On sait que la cotisation des francs-maçons est de 2 fr. 50 c. par mois ; 30 fr. par an.

(Extrait de la *Revue catholique d'Alsace*).

— Encore un changement de Ministère au Gouvernement de la France. M. Jules Ferry, l'auteur du fameux article 7, est président du Conseil. Il s'est associé des collègues qui, comme lui, ont prouvé précédemment leurs dispositions vis-à-vis des Catholiques. La persécution n'a pas cessé : prions.

Adieux du Missionnaire. Parole admirable d'un père chrétien.

C'est surtout dans les familles où l'on redoute pour un enfant la grâce d'une vocation sacerdotale, qu'on pourra lire avec fruit le trait suivant qui vient de se passer à Marseille.

. . . « Tout récemment, douze jeunes missionnaires de la Société des Missions étrangères montaient tout joyeux à bord du navire, qui bientôt allaient briser les derniers liens, les emporter loin de notre chère France.

Cependant, avant de partir ils durent encore être les témoins d'un triple sacrifice qui ne manqua pas de raviver dans leurs cœurs les inénarrables douleurs de la séparation.

Le père et la mère de l'un d'entre eux n'avaient pas craint d'accourir auprès de leur fils, bien décidés à l'accompagner jusqu'au dernier moment. Ils vinrent en effet sur le navire ; et là, pendant près d'une heure, *attendirent* le signal de l'immolation.

Déjà l'heure de la séparation a sonné ; il faut partir... Alors le père et la mère du missionnaire tombent à genoux dans une cabine qui les réunit tous ; les douze nouveaux apôtres bénissant ces généreux chrétiens prononcent d'une voix émue la formule de bénédiction.

Les deux vieillards se relèvent l'âme brisée, mais ils sont calmes sous le coup de la douleur ; pas un cri, pas une plainte ! Le père se jette dans les bras de son fils ; puis il essuie une grosse larme en contemplant les derniers déchirements du cœur maternel. Le sacrifice est consommé.

Ils sortent du navire pour se rendre à la jetée où les attend une ombre de satisfaction suprême : ils tiennent à voir passer ce navire qui emporte l'objet de leurs plus tendres affections

Bientôt le navire s'ébranle... Le voici... Il passe devant eux. De part et d'autre s'échange à travers l'espace un dernier adieu. Le navire fuit avec rapidité... il va disparaître... et à ce moment, le vieillard, qui n'a point cessé de le suivre du regard, s'adresse en ces termes à la personne qui l'accompagnait.

« J'éprouve en moi deux sentiments qui se combattent, c'est un mélange de joie et de tristesse ! La nature doit avoir sa part, il est vrai ; mais ce que je n'ai jamais dit à mon fils, ce que je n'aurais jamais voulu lui dire de peur de l'influencer, je puis bien vous le dire à vous, maintenant qu'il est en pleine mer : J'avais toujours demandé à Dieu de voir dans ma famille un missionnaire, et voilà qu'aujourd'hui mes vœux sont exaucés ! »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Des linges d'autel. — Un cœur.

Lampes. — 108 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Février, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 85 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 249.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 163.

Nombre de visites faites aux clochers : 70.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Février ont été consacrés 36 enfants, dont 14 de diocèses étrangers.

— A notre grand regret, l'abondance des matières nous oblige, cette fois encore, à ajourner les Extraits de la Correspondance.

— Les exercices du Mois de St-Joseph ont commencé en plusieurs églises à la mi-février, pour finir avant la Semaine Sainte. A la Crypte, ils auront lieu, comme à l'ordinaire, chaque mercredi de mars. Nous recommandons à cette occasion le zèle pour l'Archiconfrérie de St-Joseph, œuvre militante qui, sous le patronage du saint Patriarche, combat pour la cause de Dieu. L'Archiconfrérie, dont le centre est à Angers, a maintenant pour organe les Annales de St-Joseph publiées par le R. P. Huguet Sainte-Foy — Lyon (Rhône). Pour les inscriptions dans l'Archiconfrérie, s'adresser au R. P. Louis, rue des Ursulines, 4, Angers.

— Une excellente Revue de Naples (Italie) *Fiori cattolici* (Via del Duomo 87) vient d'inviter ses lecteurs à la célébration la plus solennelle possible d'un Centenaire qui approche et que, nous non plus, nous ne pouvons laisser inaperçu. C'est le 20 novembre 1683 qu'a été établie pour toute la Chrétienté la fête du Saint Nom de Marie, que du reste on célébrait déjà en Espagne. A cette occasion les *Fiori cattolici*, écho béni de tout ce qui intéresse les gloires de la Sainte Vierge, font un appel aux littérateurs et promettent de recueillir les meilleures compositions sur le sujet de la fête indiquée. Aux vénérés rédacteurs de la Revue nos humbles félicitations pour leur pieuse initiative, comme aussi nos remerciements pour le *memento* qu'ils donnent de temps à autre au culte de Notre-Dame de Chartres !

— La lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Chartres, pour le Carême de 1883, traite de la *Brièveté de la Vie.*

— Le prédicateur de la station quadragésimale à la Cathédrale de Chartres est M. l'abbé Nibel, chanoine honoraire de Mende. Il

a parlé dans ses premiers discours, sur les vertus chrétiennes. Nous avons déjà recueilli sur les lèvres de bien des fidèles le témoignage d'une satisfaction sincère sur l'heureux début de la station.

— La fête de l'Adoration à l'église Saint Pierre fournirait la matière d'un long compte-rendu, et nous l'eussions entrepris, si le retour de cérémonies analogues en différents sanctuaires ne devait pas nous imposer chaque mois trop de redites dans un récit souvent renouvelé. S'il y a des circonstances spéciales à signaler pour la solennité du 15 février, c'est l'affluence à la cérémonie de l'amende honorable et à celle du soir présidée par Monseigneur ; c'est aussi l'intérêt qu'offraient à la religieuse assemblée la parole du prédicateur et les motets du chœur de chant. Le prédicateur, M. l'abbé Geispitz, maître de chapelle de la métropole de Paris, a donné une très bonne instruction sur les grandeurs et les miséricordes de Jésus-Christ. L'artiste qui interrompt les accents de la lyre pour prendre sa part des travaux apostoliques dans la chaire chrétienne, ne cesse pas pour cela ses cantiques, un sermon n'est pour lui qu'une variante des hymnes sacrées ; ne se propose-t-il pas, comme le prophète, de toujours chanter les miséricordes du Seigneur ? C'était le dernier mot du discours de M. Geispitz : *Misericordias Domini in æternum cantabo.*

— La fête de l'Adoration à Saint-Aignan sera célébrée le jeudi 1er mars. Sermon par M. le Prédicateur de la Station de Notre-Dame. Outre les cérémonies du matin et celle du soir, une autre est annoncée à 3 heures pour l'adoration en commun et l'amende honorable.

— L'Œuvre des Tabernacles a eu le 24, le 25 et 26 février, son Exposition annuelle des objets destinés aux églises pauvres. Les Dames patronnesses et zélatrices de l'Œuvre, et avec elles toutes les personnes qui concourent à la confection des ornements et linges d'églises, n'attendent leur récompense que du Dieu de l'Eucharistie. Cela ne nous empêchera pas de leur offrir ici nos humbles compliments au nom des visiteurs de l'Exposition.

— Le samedi 17, Monseigneur a ordonné un prêtre : M. l'abbé Boutry. Le Bulletin de l'Œuvre des Clercs doit dire que c'est un ancien élève de la Maîtrise ; aussi l'avons-nous fêté, comme ses devanciers, auprès de Notre-Dame de Chartres. M. l'abbé Boutry a chanté sa première messe à Theuvy-Achères, lieu de sa naissance. L'église de Theuvy a pris ce jour-là un air de fête inaccoutumé ; environ douze prêtres, s'y partageant les honneurs du chant sacré et des cérémonies, en présence de beaucoup de paroissiens, lui donnaient l'aspect d'une petite cathédrale.

— Le Pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem se dispose au départ. Comme l'année dernière un groupe chartrain va faire partie de la caravane conduite par les Pères de l'Assomption. Nous nous unirons de cœur et de prières à nos compatriotes qui vont implorer en Terre-Sainte la clémence divine du Rédempteur.

Nécrologie. — L'Ordre de la Visitation a fait une grande perte, le 4 février, en la personne de Sœur Marie-Pauline de Renoncourt. Après avoir exercé les premières charges successivement au monastère de Périgueux et à celui de Chartres, elle avait comme été demandée à Dreux, il y a environ trois ans, pour remplacer, supérieure, Madame de Couasnon qui tout dernièrement l'a précédée dans la tombe. La Rév. Mère Marie-Pauline a montré, partout où l'a conduite la divine Providence, un grand esprit religieux et des talents hors ligne qui rendaient son administration extrêmement utile. C'est surtout en relevant le pensionnat de la Visitation de Dreux qu'elle a donné à la ville l'occasion de l'apprécier ; mais dans le cloître elle avait bien d'autres titres à l'estime et à l'admiration. Le Seigneur l'a enlevée à la terre pour récompenser ses mérites. Tout en rendant ici hommage à sa mémoire, nous recommandons son âme aux prières.

Nominations. — M. l'abbé Bordier quitte Saint-Eliph et devient administrateur de la paroisse de La Loupe. — M. l'abbé Manceau, vicaire de La Loupe, a été nommé curé de Clévilliers. — M. l'abbé Serais, curé de Montlandon, a été nommé curé de Saint-Eliph. — M. l'abbé Tremblay, curé de La Saucelle, a remplacé à Boissy-en-Drouais M. l'abbé Bourgine, actuellement vicaire de Bonneval. — M. l'abbé Boutry, jeune prêtre, est curé de Montlandon.

BIBLIOGRAPHIE

— **De Gethsémani au Golgotha ou la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ**, d'après les évangélistes, les prophètes et les Pères de l'Eglise par M. l'abbé Alfred Weber, aumônier des hospices de Verdun

1 vol in-32, caractères elzéviriens, papier chiné, texte encadré, relié en toile avec tranche rouge. Prix : 2 fr.; *franco :* 2 fr. 25 A Paris, chez V.c, 11, rue Cassette ; à Bar-le-Duc, chez Collot, rue Entre-deux-Ponts ; à Verdun, chez Vautrin, successeur de Laurent, rue des Gros-Degrés, et chez l'auteur, 52, rue Saint-Sauveur.

— **La Chasteté, la Pauvreté et l'Obéissance monastiques devant le Rationalisme**, par l'abbé X..., docteur en théologie et en droit canon. Br. in-8° (1 fr. 50) Paris, Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye.

L'esprit moderne est si pauvre de science religieuse, que les dernières attaques dirigées contre les ordres monastiques l'ont pris comme au dépourvu.

Qu'est-ce qu'un religieux ? Quelle est sa raison d'être ? Quels sont ses titres particuliers à la protection de l'Eglise et du Saint-Siège ? Autant de questions que le rationalisme a posées et auxquelles beaucoup de chrétiens n'ont pas su répondre. Cette réponse si nécessaire au milieu des luttes actuelles, esquissée, du reste, dans des mandements remarquables, par les chefs du clergé français, vient de se produire, sous une forme nouvelle et brillante. L'œuvre est courte, mais d'une richesse, d'une vigueur et d'un éclat peu ordinaires.

— **Dévotions des Douze mois ou la sanctification de l'année. Calendrier des bons conseils et Agenda catholique pour 1883**, publié par H.-A. Tournemire, directeur du l'œuvre de l'Apostolat. Prix : 20 cent ; 1 fr. 80 les dix; 3 fr. 75 les 25 exemplaires, *franco-poste*. En vente chez les libraires et chez l'éditeur à Riom (Puy-de-Dôme).

Ce charmant petit livre signé Marie-Joseph *Bidal*, collaborateur de l'*œuvre de l'Apostolat* nous a fort édifié; il inspirera aux lecteurs beaucoup de bonnes pensées en leur rappelant au jour le jour, avec de courtes instructions et des traits historiques, les principales dévotions encouragées par la sainte Eglise.

— **Le Tour du Monde en 240 jours.** (Canada — Etats-Unis — Japon — Chine — Hindoustan), par Ernest Michel, docteur en droit, chevalier de Saint-Sylvestre, membre de la Société de Géographie de Lyon et de Paris.

Deux beaux volumes in-12 de 330 et 362 pages avec 35 gravures et un planisphère. Prix : 6 fr. les 2 volumes et par la poste 7 fr. à la librairie de A. Josse, 31, rue de Sèvres, à Paris. L'ouvrage sort de l'imprimerie du Patronage Saint-Pierre, (Œuvre Don Bosco), à Nice; c'est le premier ouvrage de ces jeunes imprimeurs orphelins, et se vend à leur profit, en sorte qu'en l'achetant pour s'instruire, on fait une bonne œuvre.

— **Conférences et Retraite du T. R. P. Monsabré** à Notre-Dame de Paris. Seule publication périodique *in-extenso* autorisée *dans le supplément hebdomadaire* de l'année Dominicaine. Neuf livraisons. — 0,25 c. la livraison. Prix de l'abonnement aux neuf livraisons : Paris et Départements, 1 fr. 50; Union Postale, 1 fr. 80. Envoyer mandat en timbres-poste à M. le Secrétaire de rédaction, bureaux de l'*Année Dominicaine, 19, rue du Cherche-Midi.* Paris.

Les Conférences du R. P. Monsabré ont cette année pour objet : *La grâce de Jésus-Christ dans les Sacrements:* 1 *La nature des Sacrements;* 2 *L'harmonie des Sacrements;* 3 *Les caractères sacramentels;* 4 *Le Baptême;* 5 *Le Baptisé;* 6 *La Confirmation.* Après avoir exposé dans ses Conférences *la grandeur et la dignité du Chrétien*, l'orateur prendra pour sujet de ses instructions de Retraite *le Chrétien pratique.* Tout abonné de cette année qui en fera la demande recevra, à titre de *prime*, au prix de *un franc*, la série des neuf livraisons des Conférences et Retraite du Carême 1882, sur le *Gouvernement de Jésus-Christ et nos Devoirs envers l'Eglise.*

— **Les Prélats de France.** Livre d'or de l'Episcopat français, par Henri Demesse. Publication en vente au journal « *Le Clairon* » 8, boulevard des Capucines, 8, Paris. Les livraisons partent du 1er février 1883. On adresse sa souscription à M. J. Lucotte, directeur-gérant au journal *Le Clairon.*

— **Le livre du jeune Français.** Manuel d'instruction civique par Arthur Loth. In-12 de 410 pages; très intéressant et fait dans un excellent esprit. En vente à la Société générale. Librairie catholique, 76, rue des Saints-Pères, Paris. Prix : 2 fr. 50.

MARS 1883.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mars 1883.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er mars, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. à genoux, devant le S. Sacrem., de la prière : *Regardez Seigneur.*

2, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. rouge.

3, samedi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (moyennant visite à l'aut. de la Ste V. — j. au ch.)

4, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu; 3° p. le rosaire; 4° p. la Conf, de N.-D. de Chartres.

5, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Propag. de la Foi; 3° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)

6, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)

7, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)

8, jeudi. — Ind. pl. p. d'Apost. de la prière (j. au ch.)

9, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge.
10, samedi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 3 — j. au ch.)
11, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.)
12, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Confr. du C. de Jésus ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
13, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (j. au ch.)
14, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
15, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
16, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. l'Arch. du S. C. de Marie.
17, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 3 — j. au ch.)
18, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.)
19, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Arch. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° p. la Ste Enfance ; 6° p. les objets indulg.
20, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
21, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. bleu et du Carmel.
22, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. bleu.
23, vendredi. — Ind pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. les scap. rouge et bleu ; 3° par une visite au reposoir. (La communion d'hier ou de Pâques suffit p. les indulg. du vendredi-saint et du samedi-saint.)
24, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les T. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
25, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Arch. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° p. le rosaire ; 6° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 7° p. la Propag. de la Foi ; 8° p. les objets indulg. ; 9° p. la récit. quotid. des litanies de la Ste V.
26, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
27, mardi. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm. Conc. ; 2° de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
28, mercredi. — Ind. pl. : 1° le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
29, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
30, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* ; 3° du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.)
31, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 3 — j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

4e NUMÉRO — AVRIL 1883

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

DON BOSCO (1)

Fondateur de la Congrégation des prêtres Salésiens.

Le 8 décembre 1841, un jeune prêtre se disposait à célébrer la sainte messe dans l'une des églises de Turin : comme il manquait un enfant de chœur pour la servir, le sacristain voulut y contraindre un pauvre enfant survenu par hasard ; celui-ci s'y refusa, et pour cause, ce qui lui valut un bon soufflet en forme de réplique : de là cris et tapage. Le prêtre informé de ce qui se passait, rassura l'enfant, le caressa, lui dit d'entendre sa messe, et quand elle fut terminée, il se mit à causer avec lui et à l'interroger. Ce fut avec stupeur que l'homme de Dieu constata sa complète ignorance des choses les plus élémentaires de la religion. — Il lui apprit à faire le signe de la croix et lui dit de revenir le dimanche suivant, en l'engageant à lui amener quelques-uns de ses compagnons.

L'enfant, pauvre orphelin, fut fidèle au rendez-vous. Son front rayonnait de joie : car il n'était pas seul ; quelques enfants, non moins malheureux que lui, le suivaient désireux de connaître le bon prêtre et de recevoir ses affectueux enseignements.

En regardant ces pauvres enfants dont la misère matérielle lui apparaissait comme étant une faible image de la misère morale qui pouvait si facilement les atteindre, ce jeune prêtre eut la révélation intérieure de la mission que lui réservait le

(1) D'après sa vie écrite avec beaucoup d'intérêt par le docteur d'Espinay. (Paris, chez Josse, 31, rue de Sèvres. (2 fr. 50, franco.)

Père de Famille dans le champ de son Eglise... Ce prêtre, ainsi favorisé des dons du ciel, n'était autre que Don Bosco, destiné par Dieu même à devenir le fondateur de la CONGRÉGATION DE SAINT FRANÇOIS DE SALES dont le but principal est d'élever chétiennement les enfants des ouvriers et des pauvres et de leur apprendre un état. Admirable institution qui a pris naissance, comme nous venons de le voir, en la belle fête de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge. Jour béni entre mille où le petit *Barthélemy Garelli* fut rudoyé sous les yeux du saint prêtre et conquis au bon Dieu par son ineffable douceur ! Cette douceur exquise, cette tendresse même, sont restées le cachet distinctif de la société salésienne.

Don Bosco vit rapidement s'accroître le nombre de ses petits auditeurs. Le dimanche il se trouvait de bonne heure pour les recevoir devant l'église saint François d'Assise.

Comme on voit les petits oiseaux se réunir pendant les jours d'hiver pour recevoir d'une main bienfaisante le grain sauveur qui les nourrira, ainsi venaient se grouper autour de l'humble prêtre des troupes entières de petits enfants et de jeunes gens que la foule insouciante méconnaissait, mais auxquels le pauvre prêtre distribuait le pain de *la parole* avec une paternelle affection. Il leur faisait aussi redire les louanges du Seigneur et il finit par former un chœur de chanteurs, ce qui donna beaucoup d'attrait à ces réunions. Quand Don Bosco le pouvait, il leur procurait quelques petites ressources matérielles; il allait aussi les visiter dans leurs chantiers, et lorsqu'ils se trouvaient sans place, vite il se mettait en campagne jusqu'à ce qu'il leur eut trouvé un bon patron.

Pendant quelque temps la place qui précédait l'église servit de cour de récréation à ces bruyantes légions d'enfants; mais le bruit qu'ils faisaient incommodant les habitants des maisons voisines, il y eut des plaintes et il fallut évacuer le terrain. Mais où aller? Dans cet embarras extrême la Providence se manifesta, et, avec l'aide de quelques aumônes arrivées d'une manière inattendue, Don Bosco put louer aux portes de Turin une vaste prairie dans laquelle tous les dimanches on se réunissait. Les

enfants commençaient la journée par se confesser à leur *père*. Celui-ci, assis sur un tertre de gazon, passait son bras autour du cou du pénitent agenouillé à ses pieds, le tenant pour ainsi dire appuyé sur son cœur.

Pendant ce temps, grâce à une organisation vraiment fraternelle, qui ne tarda pas à s'introduire généralement, les plus grands, les plus instruits, apprenaient le catéchisme aux plus petits. Vers neuf heures, au son d'une conque marine, on se mettait en marche vers l'église d'un village voisin. Don Bosco célébrait la sainte messe, adressait à sa nombreuse famille quelques paroles sur le saint évangile, et distribuait à un grand nombre la sainte communion. Un repas frugal, pris en plein air, venait ensuite donner de nouvelles forces à ces petits voyageurs. Dans l'intervalle des offices les jeux se multipliaient, et Don Bosco, comme saint Philippe de Néri, aimait à redire à ses enfants « je vous permets de faire tout ce que vous voudrez, tout, hormis le péché. »

Vers le soir on rentrait à Turin, et à mesure qu'on approchait de la grande ville, le silence se faisait dans les rangs. Nul de ces nombreux enfants ne se fut retiré sans avoir reçu la bénédiction du *bon père*, et sans lui avoir fait connaître ses projets pour la semaine tous enfin promettaient de revenir le dimanche suivant.

Le singulier spectacle que présentait en ces jours la fameuse prairie, attira bientôt l'attention publique. Bien des personnages réputés sages taxèrent cette œuvre de folie, mais par contre des entrepreneurs, des patrons de différents états venaient demander au pauvre prêtre, de lui indiquer parmi ces enfants les petits ouvriers, les petits apprentis qui leur étaient nécessaires. Le cœur de Don Bosco se dilatait alors ; car il sentait bien que si la piété est nécessaire pour faire aimer et supporter le travail, le travail est nécessaire aussi pour éviter les dangers si grands qui résultent de l'oisiveté... Il avait grand besoin de ces dédommagements que les féconds résultats de son œuvre lui procuraient pour supporter le *tolle* presque général dont elle était devenue l'objet. Des *officieux*, comme il s'en trouve toujours en

pareilles circonstances, persuadèrent si bien au possesseur de la prairie que le piétinement des enfants détruiraient son herbe à tout jamais, que celui-ci vint déclarer à Don Bosco qu'il préférerait lui rendre, s'il le fallait, le terme payé d'avance, que de voir ses nombreux gamins revenir, né fut-ce qu'une seule fois, dans la prairie.

Don Bosco s'inclina, promit de se retirer, et, l'âme triste mais confiante, il se mit à prier.

Une heure après un individu se présenta lui offrant de lui louer un champ voisin auquel était adjoint un hangar, si bas à la vérité, qu'un homme ne pouvait s'y tenir debout. Le pauvre prêtre accepta ; on creusa le sol de manière à donner un peu d'élévation au susdit hangar, que l'on transforma en chapelle, dès le dimanche suivant, avec l'autorisation de l'archevèque de Turin. Véritable Béethléem, qui était bien pour ces pauvres petits *« la maison du pain!»* Ce fut dans ce modeste oratoire *du Valdocco* que l'homme de Dieu continua sa mission. Cependant le hangar devint bientôt trop étroit : le champ qui l'entourait n'était plus assez vaste. Par bonheur l'heure était enfin venue où, à côté des adversaires déclarés de Don Bosco, la Providence allait faire surgir des admirateurs et des coopérateurs zélés. De pieux laïques voulant partager ses peines et ses mérites lui offrirent leurs services, que le bon Père accepta avec joie, leur confiant le soin d'exercer, au milieu de tous ces enfants, cette surveillance *préventive* dont l'absence peut amener des abus bien difficiles ensuite à complétement détruire.

Réunir tous ces enfants le dimanche, c'était déjà un bien immense ; mais Don Bosco comprit que beaucoup d'entre eux, aux jours de chomage, si multipliés dans les grandes villes, se trouvaient sans un asile sûr pour y passer la nuit. Leur en procurer un était donc chose nécessaire.— Oui, mais comment l'entreprendre? Comment ?— De la manière la plus certaine :— sur les fonds de la Providence. — Ces fonds arrivèrent en effet, ce qui permit au bon prêtre de recevoir dans une maison *ad hoc*, soixante de ces malheureux ouvriers qui n'auraient pu, faute de ressources, se procurer un pauvre lit ou même une place dans le grenier à foin d'une auberge.

On rapporte que le roi Charles-Albert dans plusieurs circonstances, témoigna à l'homme de Dieu sa sympathie par quelques dons. Une fois entre autres, au premier janvier, il envoya 300 fr. avec cette suscription écrite de sa main : « *aux petits drôles de Don Bosco.* »

Après s'être occupé de fournir un abri aux ouvriers dont la misère était si digne d'intérêt, le bon Père voulut couvrir de son aile protectrice ces enfants étrangers jetés sans appui dans une populeuse cité, également exposés sans défense aux sordides spéculations de prétendus bienfaiteurs et à la ruine totale de leur innocence. Pour les sauver de ce double danger, Don Bosco les accueillait à la fin du jour avec une bonté toute paternelle, et ne reculant devant aucune fatigue quand il s'agissait de leur être utile, il était tour à tour directeur, professeur, maître de musique, prédicateur. Ce fut pour eux qu'il créa ces classes du soir qui prirent en peu de temps une si merveilleuse extension. Sa bonne mère, Marguerite Bosco et M^me^ Franzoni, celle de l'illustre archevêque de Turin, devinrent pour lui des auxiliaires actives et dévouées. Les enfants leur donnaient le doux nom de *mère* ; le seul qui put répondre aux services de tous genres qu'elles rendaient à ces pauvres petits abandonnés.

Les aumônes des fidèles se multipliant avec les besoins, permirent à Don Bosco d'acheter le terrain sur lequel s'élevaient les humbles constructions qui abritaient son œuvre naissante.

Au moment où elle semblait le plus compromise, un des amis de Don Bosco, l'abbé Borel, qui l'avait soutenu dans les pénibles débuts de son patronage, lui conseillait d'y renoncer.— « La Providence m'a envoyé ces enfants, répondit-il avec un » saint enthousiasme, je n'en repousserai jamais aucun. J'ai » l'invincible certitude qu'elle me fournira tout ce qui me sera » nécessaire, et, avec l'aide de Marie, je construirai un local ; » nous aurons de vastes bâtiments capables de recevoir autant » d'enfants qu'il en viendra ; nous aurons des ateliers de tous » genres pour qu'ils apprennent un métier selon leur goût; des » cours et des jardins pour les récréations. Enfin nous aurons » une chapelle et des prêtres nombreux qui instruiront les

» enfants, et prendront un soin spécial de ceux chez lesquels se » manifestera la vocation religieuse. »

On le traitait de fou alors, on avait même voulu l'enfermer dans une maison de santé, et à présent que toutes ces choses se sont magnifiquement réalisées, on ne peut s'empêcher de dire : *le doigt de Dieu est là; et Marie est vraiment le secours des chrétiens. — Auxilium Christianorum !* —

L'église que Don Bosco a fait élever, en son honneur, est splendide. Les prodiges si multipliés qui s'opèrent sous ce vocable béni augmentent encore la foi en sa maternelle médiation à laquelle Don Bosco a toujours recours, enveloppant son humilité du manteau protecteur de la reine du ciel, comme le curé d'Ars, qui rapportait à sainte Philomène toutes les grâces dont il était le visible instrument, et M. Dupont qui attribuait à l'huile de la lampe brûlant devant l'image de la *Sainte Face*, les merveilles sans nombre obtenues par ses prières.

Nous venons de jeter une vue d'ensemble sur l'origine et les premiers développements des œuvres de l'humble prêtre qui, sans position, sans fortune, a fait plus pour la classe ouvrière, en lui ménageant des ateliers chrétiens, que tous les utopistes avec leurs beaux discours et leurs essais infructueux.

En finissant cette rapide esquisse nous entrerons dans le récit de quelques faits qui feront mieux ressortir encore l'importance, ainsi que le nombre des établissements de Don Bosco, et tout ce que peuvent obtenir la prière de la foi, l'abandon à la divine Providence et le recours à Marie, la puissante reine du ciel ! Un humble servant de Marie.

BERNARD de CHARTRES

(Suite et fin).

On ne s'étonnera point, si des élèves aussi dignes de leur maître faisaient des progrès remarquables.— Ils maniaient avec aisance le vers latin : un de leurs plaisirs était même de s'adresser de petits billets poétiques. L'écolâtre de Châteaudun exigeait de son correspondant chartrain qu'il lui répondit dans la langue des muses (1). Un

(1) Lettres inédites de S[t] Yves. — Bibl. de l'école des Chartes, année 1855. — Lettre 25

autre saluait son ami, son petit Jacques, *Jacolinus*, dans des distiques dont le tour léger et gracieux, rappelle, quoique de bien loin, le genre maniéré d'Ovide (1). Ce Jacolinus, jeune frère du doyen Arnauld, avait été, dès son enfance, élevé dans l'Eglise. C'était sans doute un de ces enfants de chœur auxquels le chapitre donnait des maîtres de grammaire et de musique. Dans cette école inférieure, le petit Jacques avait fait preuve d'un caractère charmant, d'un esprit bien doué. Le doyen sollicita donc pour lui du chapitre l'admission aux grandes écoles (2) Rapides furent ses progrès : et dans les lettres que les deux frères adressaient à leur mère, ce fut bientôt lui qui tint la plume (3). Celle-ci se nommait *Léticia*. On devine comment la filiale verve de notre jeune et joyeux lettré, de notre Jacobellus, ainsi qu'il s'appelait lui-même, s'exerçait sur ce nom bien trouvé vraiment pour une mère. Dans des vers courts et rimés, partagés en strophes gracieuses et rapides, il lui disait gentiment qu'elle avait bien mérité son nom : toujours elle avait été la joie de ses enfants, elle le serait encore à l'avenir. Après ce beau compliment venaient les choses pratiques. Ces étudiants loin de leur famille ressemblaient à ceux de nos jours. Leur bourse était souvent vide, leurs habits hors de service. Alors ils s'adressaient à leur mère. Ils lui demandaient pour l'hiver des habits fourrés, et des chaussures relevées. Avaient-ils reçu les fourrures souhaitées ? Elles étaient merveilleuses, répondaient-ils, et sous le couvert de cette innocente flatterie, ils risquaient une nouvelle supplique : ils sollicitaient de l'argent et du bon parchemin, pourquoi ? pour faire exécuter de jolies gloses et un élégant psautier.

En effet, à l'amour des belles-lettres les étudiants chartrains joignaient celui des beaux-arts. A cette époque, St Yves restaurait l'église de Fulbert : ils se plurent à l'enrichir d'objets artistiques. Gilbert donna deux burettes d'or ; Vulgrin, une châsse d'argent ; d'autres firent don de mosaïques et de tentures ou contribuèrent par leurs présents à la construction du vieux clocher qui sortait de terre (4). — Beaucoup aussi se procuraient à grands frais ces manuscrits aux couvercles précieux, aux initiales élégantes, aux fines miniatures, chefs-d'œuvre admirables qui, malgré les outrages du temps et surtout de la Révolution, font encore l'orgueil de notre Bibliothèque. La plupart sont des livres liturgiques : mais l'on y voit aussi des cours scientifiques, et nous avons eu l'heureuse fortune de retrouver celui de maître Thierry, comprenant deux volumes qui seraient parfaits s'il ne leur manquait les initiales restées inachevées.

Ces nobles occupations n'absorbaient pas tant les élèves de Bernard

(1) Id. Lettre 12.
(2) Lettre 15.
(3) Lettres 9 — 10 — 11.
(4) Introduction au Cartulaire CXL et seqq

qu'ils demeurassent étrangers à ce qui se passait au dehors. Ils avaient de fréquentes relations avec Gui du Mans, Hildebert de Lavardin (1), et les écoles de Paris. Ils s'intéressèrent aussi aux luttes d'Abélard l'aristotélicien, et prirent un moment parti pour lui, sans doute lorsque Bernard tenta de réconcilier Aristote et Platon, et quand Thierry prit sa défense au Concile de Soissons (1121) (2). Mais cette sympathie ne pouvait être durable. Bientôt Thierry se sépara d'Abélard comdamné et subit ses invectives : l'on repoussa bien loin les théories issues d'Aristote avec leurs hérétiques fauteurs, et l'on revint aux vieilles et chères doctrines platoniciennes avec plus d'amour qu'auparavant. Roscelin, le premier auteur de ces systèmes suspects, sollicita d'être admis par les clercs chartrains : mais ce fut en vain. St Yves lui répondit que, s'il entrait dans sa ville, il serait lapidé par le peuple (3). Ainsi l'on menait de front les questions d'art, de littérature et de philosophie, et probablement on ne négligeait point les choses de l'histoire et de la politique. N'y avait-il point parmi les membres du chapitre, le chanoine Fouché (1059-1127), chapelain de Baudoin de Flandre, historien de Jérusalem et de la première croisade ?

Aussi l'on se plaisait aux écoles. Le silence, l'humilité, le calme, que les conseils de Bernard (4) y faisaient régner en rendaient le séjour agréable. Une fois cependant le désordre vint y troubler les études : le doyen Arnaud, soutenu par le chapitre, résistait à St Yves, et refusait d'accepter le sous-doyen choisi par le Pontife. Il est à croire que plusieurs étudiants protégés par Arnaud, prirent parti pour lui, et le Pontife donna l'ordre de veiller sur ses clercs (5). Mais cet orage fut bientôt calmé. Arnaud s'exila quelque temps à Vendôme, puis revint occuper sa charge. Jacques, son frère, qui pendant ces démêlés s'était réfugié aux écoles du Mans, dut revenir aussi (6) ; car on ne s'éloignait pas des écoles de Chartres, sans y laisser d'agréables souvenirs, des maîtres aimés, des condisciples chéris. Ainsi l'écolâtre d'Orléans (7), redemandant ses livres au doyen, lui rappelait quelques-uns de leurs beaux jours d'études et le chargeait de porter ses compliments au frère de Me Bernard, à Thierry sans doute ; et l'écolâtre de Châteaudun, tout heureux qu'il fût de sa position et de la bienveillance des Dunois, demandait encore des nouvelles de l'école.

Mais ce bon souvenir s'attachait surtout à Bernard. La lettre suivante

(1) Gui fut disciple de St Anselme à Cantorbéry, écolâtre au Mans, puis évêque de cette ville en 1125 — après Hildebert qui fut transféré au siège de Tours.

(2) Histoire littéraire, t. XIII, p. 377. — Recueil des Historiens de France, XIV, p. 288.

(3) Lettre de St Yves, 7, Darras, t. 23, p. 191 — tome 26, p. 137, note 1re.

(4) Polyct. col. 666.

(5) Patr. T. 161, col. 50. — Ep. 17.

(6) Lettres inédites, 16.

(7) Lettres inédites, 18.

écrite par un écolâtre d'Aquitaine, en est une preuve sensible: « A son » très cher et très regretté seigneur et maître, Bernard, G. son disciple » dévoué partout et toujours. Quelles actions de grâces je rends à un » maître aussi grand, aussi fameux que vous, quel amour s'allume en » mon cœur pour vous au souvenir de votre bonté, voilà ce que je ne » puis malgré tous mes efforts expliquer comme je le voudrais, voilà » ce que je laisse à deviner à votre incomparable science. Dans cette » Aquitaine où je tiens mon école, la fortune me sourit ; je n'ai qu'une » douleur, mais une grande, celle d'être éloigné d'un *si brillant doc-* » *teur*. Oui, je voudrais de tout mon cœur me tenir constamment à » vos côtés lorsque vous découvrez les trésors jusqu'ici cachés dans les » profondeurs de la philosophie : je voudrais boire sans cesse à la pure » à l'inépuisable source de votre sagesse (1). »

Telle était l'affection dont Bernard était l'objet, la physionomie pleine de poésie qu'il avait imprimée a son école. On s'explique qu'il ait gardé sa chaire jusqu'à une extrême vieillesse : il se trouvait si bien au milieu de ses élèves qui étaient à la fois ses admirateurs. Un jour vint cependant où il dut la quitter. C'était sous l'épiscopat de Geoffroy, en 1121. Vulgrin en se faisant moine à St-Jean, avait laissé la chancellerie vacante ; elle fut donnée à Bernard. Mais sans doute elle ne le consola point : car trois ans après le 2 juin 1124, il s'éteignait entre les bras de ses élèves éplorés, à l'ombre de cette église dont il était chanoine et sous-diacre, et qu'il avait fait héritière de son bien le plus cher, de sa bibliothèque.

A. CLERVAL.

COMMENT la CONFIANCE en MARIE IMMACULÉE a été RÉCOMPENSÉE

Jérusalem et Lourdes ! Ces deux noms ne sauraient être séparés de nos cœurs en cette époque troublée où ils ont besoin de lieux de refuge pour y répandre en paix leurs larmes, et faire monter vers le ciel leurs supplications désolées.

En parcourant la voie douloureuse les pèlerins de la ville sainte apprennent à connaître le prix sanglant de notre rançon, et leur confiance s'élevant à la hauteur de leur foi, ils disent à la divine victime du calvaire. « Vous qui êtes mort pour nous racheter, sauvez la sainte Eglise, sauvez notre chère Patrie. Marie mère des douleurs le demande avec nous, comment ne pas espérer ?... »

De même, en venant prier Notre-Dame de Lourdes pendant ces jours de grâces où ils peuvent obtenir le pardon de leurs péchés (2), comment les pèlerins de la Vierge sans tache, ne seraient ils pas sûrs d'être exaucés ? Il est si cher à la Reine du ciel cet insigne privilège de

(1) Lettres inédites, 19.

(2) Nos lecteurs savent que Léon XIII a daigné accorder l'indulgence du jubilé à tous les pèlerins qui visiteraient pendant le cours de cette année la basilique ou la crypte de Lourdes, en y joignant certaines conditions de prière et d'aumône.

son Immaculée Conception qui contient en germe toutes ses gloires !

L'implorer sous ce doux vocable c'est donc mériter ses plus tendres faveurs ; c'est aussi s'unir aux chœurs sacrés des anges qui, dans leurs célestes cantiques, la proclament sans souillure, et saluent dans « l'humble servante du Seigneur, » la mère du *Verbe incarné !*

Les apparitions de la très sainte Vierge à une humble novice des ***Filles de la charité*** eurent pour résultats immédiats, ainsi que nous l'avons déjà dit dans un article spécial, l'étonnante diffusion de la médaille dite ***miraculeuse*** à si bon droit.

La promulgation du dogme de la Conception Immaculée de Marie ne fit qu'accroître la touchante pratique de porter sur soi la pieuse médaille, de la donner aux petits enfants, de la déposer sur la poitrine du soldat, du marin, du malade, comme un palladium, un gage de salut. Les prodiges qu'opère ce signe béni sont si multipliés qu'on néglige souvent de les faire connaître ; il s'en trouve cependant que l'on aime à reproduire, parce qu'ils sont revêtus du double caractère de l'affirmation médicale et de la publicité.

La guérison de M^lle^ Cécile Bourat, qui a eu lieu au commencement de décembre 1882, est de ce nombre. Cette jeune personne était atteinte depuis plusieurs années d'une maladie grave qui, dans les derniers six mois : la retenaient sur un lit de douleur ; les souffrances étaient continuelles, et par moment tellement violentes qu'elles arrachaient à la pauvre malade des cris déchirants. L'affaiblissement croissait de jour en jour, l'estomac rejetait souvent la quantité imperceptible de nourriture qu'on pouvait y introduire, enfin des syncopes d'un caractère alarmant vinrent encore s'adjoindre à ses autres maux : aussi parmi les médecins qui lui prodiguaient leurs soins, l'un d'eux avait-il déclaré qu'il regardait cette jeune fille comme perdue. M^lle^ Bourat habitait La Rochelle avec sa famille. Un grand parti fut pris : celui de la conduire à Paris chez un spécialiste. Le voyage eut lieu le 24 novembre dernier. On conduisit l'intéressante malade dans la maison de santé annexée à l'hopital Hahnemann, où, le lendemain de son arrivée, elle fut examinée très attentivement par le docteur Simon père, le principal médecin de l'établissement. Celui-ci, questionné par la supérieure de l'hospice, lui confia qu'il n'avait aucun espoir. Après trois visites faites à la malade, il déclara à M^me^ Bourat qu'il ne croyait pas à propos de prolonger son séjour dans la capitale et que mieux valait la ramener à La Rochelle. Cette décision atterra la pauvre mère ; elle questionna le docteur ; mais M. Simon ne voulant pas trop l'inquiéter, lui fit des réponses évasives qui la jetèrent dans une douloureuse perplexité. Sous cette impression elle écrivit à sa famille une lettre qui jeta l'alarme et enleva tout espoir.

Une heure après la réception de cette effrayante missive, une dépêche annonçait l'entière guérison de la chère malade. Que s'était-il donc passé ?

Le voici :

Mademoiselle Bourat, persuadée de l'inutilité des moyens humains, eut recours avec une foi ardente à la Vierge Immaculée dont elle portait la médaille, et malgré les souffrances qu'elle éprouvait elle voulut se faire transporter dans la chapelle des Filles de la charité, persuadée qu'elle serait guérie si elle pouvait s'asseoir sur le siège sanctifié par la présence de Marie dans une de ses apparitions nocturnes à *Catherine Labouré*. On céda à ses désirs, et on la transporta au séminaire de la rue du Bac, avec tous les ménagements que réclamait son triste état. A son arrivée dans le pieux sanctuaire, on l'étendit sur un banc, puis on apporta près d'elle le fauteuil mille fois béni, sur lequel on la fit asseoir. Comme être assise occasionnait toujours à sa fille d'insupportables douleurs, Mme Bourat, qui priait et pleurait non loin d'elle, la voyant dans le calme le plus profond, lui demanda à différentes fois ce qu'elle éprouvait : « *Je suis très bien,* répondait-elle, » puis elle rentrait dans son pieux recueillement. Enfin, convaincue de sa guérison, elle se leva seule et se mit à genoux. A cette vue sa mère va prévenir de son bonheur les quelques sœurs qui priaient auprès du sanctuaire, et toutes se mirent aussitôt à réciter le chapelet en actions de grâces d'une si grande faveur.

L'heureuse *miraculée* fut ensuite conduite au directeur spirituel de la communauté, par l'escalier de service plus raide et plus difficile que l'escalier principal, sans qu'elle en ressentit aucune souffrance. Dans tous ces actes de la privilégiée de Marie, il n'y avait aucune surexitation, mais un sentiment calme et doux d'une incomparable reconnaissance. En remontant dans sa voiture pour revenir aux Ternes, Melle Bourat se débarrassa de tous les coussins sur lesquels elle s'était appuyée une heure auparavant ; et se fit conduire à Notre-Dame des Victoires, pour célébrer à ses pieds l'inestimable triomphe de la grâce sur la maladie dont elle avait subi si longtemps les douloureuses étreintes.

Cette merveilleuse guérison fut soumise à l'appréciation du docteur Simon, qui, dans sa conscience de médecin chrétien, donna une attestation détaillée des faits que nous venons de reproduire, affirmant le retour instantané à la santé de Melle Bourat.

Nous ajouterons que le voyage de Paris à La Rochelle s'effectua dans les meilleures conditions, et que depuis le jour heureux où elle a été rendue à la vie, l'ex-malade ne s'est jamais mieux portée. Aussi, cette pieuse demoiselle et sa famille, ne voulant pas garder *caché le bienfait de Dieu,* ont fait célébrer à l'autel de la Ste Vierge de l'église

St Nicolas, leur paroisse, une messe d'action de grâces suivie du *Magnificat*. Une assistance nombreuse, émue et sympathique, était venue prendre part à une joie si légitime, et remercier la Vierge Immaculée qui avait changé en bonheur une si grande affiction !

C. de C.

APOSTOLICITÉ DE L'ÉGLISE DE CHARTRES

L'histoire religieuse du pays Chartrain va bientôt s'enrichir d'un nouvel ouvrage que nous sommes heureux d'annoncer. C'est une dissertation sur l'établissement de l'Église de Chartres, au premier siècle. Depuis bientôt deux cents ans, la critique moderne avait biffé d'un trait de plume les traditions si vénérables de la plupart des églises gauloises, sous prétexte qu'elles étaient contredites par l'histoire. Dans chaque province, les historiens locaux subirent peu à peu cette influence et rajeunirent nos églises, les uns d'un siècle, les autres de deux siècles. Cet excès de critique devait amener une réaction. Elle s'est produite naguère à l'appel du savant et si regretté abbé Faillon. Elle continue encore, malgré ou plutôt à cause de nouvelles et incessantes attaques contre l'antiquité de nos origines chrétiennes ; et nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts généreux de ceux qui ont pris à tâche de les défendre.

L'ouvrage dont nous appelons de tous nos vœux l'apparition, a pour titre général : *Origines chrétiennes de la Gaule centrale*, et pour titre spécial : *Recherches historiques sur la fondation de l'Église de Chartres, au premier siècle, et conjointement des Églises de Sens, de Troyes et d'Orléans.* Il se divise en effet en deux parties. Dans la première, l'auteur, qui est un prêtre de Chartres, démontre par des preuves et des témoignages tirés de l'histoire, que la Gaule centrale, ou la Celtique, a été évangelisée et pourvue d'églises, dès le temps des apôtres. Il a utilisé, pour ce travail de plusieurs années, les précieuses découvertes qu'il a faites dans les auteurs anciens ; il a fait un choix heureux des documents connus qu'il a coordonnés avec les textes nouveaux ; et au moyen d'une argumentation suivie, claire et logique, il arrive à triompher des objections des adversaires et à forcer la conviction.

La seconde partie renferme un examen raisonné de la vie de nos premiers apôtres, les Saints Savinien, Potentien et Altin. L'authenticité et la véracité de cette pièce, du moins dans ses parties essentielles, y sont démontrées à l'aide de documents inédits et dignes de foi. Enfin l'ouvrage se termine par *Une Étude critique sur le culte rendu à Chartres, avant l'ère chrétienne, à la Vierge qui devait enfanter : Virgini pariturœ.* Mais, on le voit, il intéresse également les églises de Sens, de Troyes, d'Orléans, de Paris, de Meaux, de

Versailles et de Blois, c'est-à-dire, de toute la contrée évangélisée par les mêmes missionnaires. Quelques gravures et fac-simile accompagneront le texte.

Mais une publication de ce genre ne s'adressant qu'à un nombre restreint de lecteurs, l'auteur avoue qu'il ne peut l'entreprendre sans avoir recours au mode de la souscription.

Le prix du volume in-8°, d'environ 350 pages, sera de 5 francs.

Les souscriptions, isolées ou collectives, doivent être adressées à M. le Directeur de la *Voix de Notre-Dame*, à Chartres.

Nous souhaitons bon succès à cette excellente œuvre d'un écrivain, qui jadis fournit à notre Revue des pages pleines de science archéologique et de littérature, sur des sujets relatifs à la basilique chartraine,

L'abbé GOUSSARD.

— Nous recevons de temps à autre des témoignages précieux de sympathie pour notre humble Revue. Nous n'avons pas l'habitude de donner de la publicité à ces correspondances bienveillantes dont nous remercions sincèrement les auteurs. Aujourd'hui nous sortirons de notre réserve ordinaire, en insérant la poésie suivante que renfermait l'une de ces lettres venue d'un diocèse bien éloigné du nôtre.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Quand sur la mer houleuse où le monde s'agite,
Sans boussole et sans voile, il nous faut arriver
Au port, malgré l'orage, oh ! jetons nous bien vite
Aux pieds de Notre-Dame. Elle peut nous sauver.

La nuit de la douleur quelquefois nous égare
Et le ciel étoilé semble fermé pour nous.
Quand du bonheur rêvé c'est le mal qui sépare,
O bonne Notre-Dame ! on a recours à vous.

Le bien nous le voyons et ne pouvons l'atteindre
Sans votre aide, Marie, allons-nous donc périr ?
Mais non, dans notre cœur, la foi ne peut s'éteindre ;
La *Voix de Notre-Dame* y saura retentir.

A. M. B.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Grande fête, le 3 mars, pour l'anniversaire du Couronnement de Léon XIII. Audiences. Dons considérables aux pauvres. — Quelques jours auparavant cérémonie solennelle pour la translation du cœur de S.S. Pie IX dans les souterrains du Vatican.

— Le 7 mars, douze cardinaux et les prélats consulteurs de la

Congrégation des Rites se sont réunis, au Palais apostolique du Vatican, en séance dite préparatoire pour l'examen des vertus au degré héroïque de la Vénérable Marie Rivier, qui vécut dans le diocèse de Viviers au commencement de ce siècle et fonda la congrégation depuis lors très prospère de la Présentation de la Sainte Vierge.

Dans une séance précédente la Congrégation des Rites s'était prononcée favorablement sur la validité du procès fait par l'Ordinaire de Rouen concernant les miracles attribués à l'intercession du Vénérable J.-B. de la Salle.

— Au dernier consistoire. Le Souverain Pontife a imposé le chapeau à LL. EEm. les cardinaux Czacki et Bianchi. Sa Sainteté a préconisé aussi plusieurs évêques de divers pays, parmi lesquels Mgr Mermillod, promu au siège de Lausanne et Genève. Tous les catholiques se réjouiront d'un acte du Saint-Siège qui met fin à l'exil de Mgr Mermillod et qui permet d'espérer la pacification religieuse en Suisse.

— Le 14, s'est tenue à Paris, au Cirque d'été, la réunion générale de l'*Œuvre diocésaine des écoles chrétiennes libres;* beaux discours de M. Chesnelong et de Mgr d'Hulst; rapport de M. Denys Cochin. — Le rapporteur impressionna profondément l'assemblée en lui montrant, par des chiffres, la grandeur de l'œuvre accomplie : avec les dix millions dépensés dans ces trois années, les catholiques ont fait le tiers de ce que la ville de Paris accomplit avec un budget annuel de vingt millions; chaque élève des écoles libres coûte de 40 à 50 francs, tandis que ceux des écoles communales coûtent chacun 120 francs. M. Cochin montre éloquemment que c'est au désintéressement des Frères et des Sœurs qu'il faut rendre grâce de cette énorme différence, et toute l'assemblée le soutient de bravos chaleureux lorsqu'il demande si la ville de Paris ne devrait pas leur témoigner quelque reconnaissance pour les économies qu'ils lui ont permis de réaliser pendant cinquante années de bons et loyaux services.

— On annonce que l'évêque de Nancy, Mgr Turinaz, vient d'adresser une lettre à ses curés, où il les engage à établir, chacun dans sa paroisse, une confrérie dont les membres s'occuperaient d'apprendre aux enfants le catéchisme et l'histoire sainte.

Denier du Culte. — Le nombre des prêtres privés de leur traitement par l'Etat, soit à l'occasion de certaines fondations d'écoles libres soit pour annonce de l'interdiction des manuels Paul Bert, Compayré, Steeg et Gréville, ou pour motifs analogues, s'est accru singulièrement depuis quelque temps. Le journal l'*Univers* a pris l'initiative d'une souscription pour venir en aide aux prêtres ainsi dépossédés de leurs ressources habituelles. C'est le *Denier du Culte.* Les catholiques répondent à l'appel de l'*Univers.*

— A l'occasion des manifestations anarchistes qui ont eu lieu à Paris les 9 et 11 mars, puis de celles que les mesures extraordinaires de la police ont empêchées de se produire le 18, sans parler des révoltes des jeunes étudiants, nous sommes bien en droit de fixer l'attention nous aussi, sur la crise sociale. Il y a actuellement un malaise général chez plusieurs peuples. Les économistes en discutent les causes. Disons avec le célèbre M. Le Play, leur maître à tous, que la principale cause c'est la violation des commandements divins ; il a reconnu lui, après de sérieuses enquêtes dans toute l'Europe, que là ou le Décalogue était le mieux observé, régnaient davantage le bien-être et la paix. En France,

à quels désordres n'a pas conduit la *profanation du Dimanche*, la frénésie des affaires et de l'argent, le bébordement de toutes les convoitises ?

Autriche. — En Autriche, l'enseignememt neutre a fini de vivre. Le Gouvernement et les Chambres sont d'acccord pour ramener la religion dans l'école. La Chambre haute a même indiqué qu'elle voulait placer la religion à la tête de l'enseignement comme la source de toute morale, en proposant de mettre dans la loi ces mots: *Enseignement religieux et moral*, au lieu des mots : *Enseignement moral et religieux*, proposés par le gouvernement.

Turquie. — Des religieux ont écrit de Constantinople à la *Semaine catholique* de Toulouse:

« Deux faveurs récentes sont encore dues à Notre-Dame de Lourdes:

« Le 4 février, nous avons reçu la visite d'un père et d'une mère avec leurs trois enfants. Le plus jeune, agé de huit ans, était atteint d'une pulmonie jugée mortelle par les médecins. Ses parents se procurèrent de l'eau de la Grotte, image de celle de Lourdes, et de l'huile de la lampe qui brûle à l'autel de la Sainte-Vierge, dans notre chapelle. Ils en firent usage le soir même, et le lendemain matin, l'enfant se sentit et se trouva guéri, au grand étonnement de tout le monde et même du médecin Mathogian, qui, quoique protestant, a avoué que cette guérison lui paraissait surnaturelle.

« Une pauvre femme juive, d'une cinquantaine d'années, ne pouvait, depuis trois ans, se servir de sa main droite qui s'était recourbée. Ayant entendu parler des merveilles opérées à Feri-Keuï par la *Panagia* (la Toute Sainte), elle y est venue, et, la sixième fois, elle a obtenu sa guérison instantanée et complète. Elle a fait sa déclaration, le lundi 16 octobre. Cette guérison a fait grand bruit parmi les juifs du faubourg Galata.

« Le cantique à Notre-Dame de Lourdes: *Ave, ave, ave, Maria*, est devenu populaire à Constantinople; on l'entend chanter partout, dans les maisons, dans les écoles et même dans les rues, par les gens de toutes les nationalités. »

Chine. — Nous avons trouvé dans une relation d'un missionnaire de la Chine un trait digne d'admiration.

« Un chrétien âgé, après avoir généreusement confessé sa foi, fut condamné à l'exil. Avant de l'expédier vers une terre lointaine, on grava sur son front ces trois mots : *Religion infâme de Jésus !* Ce noble vieillard, ne pouvant effacer ce qui était un outrage pour sa foi, se fit enlever sur le vif le lambeau de chair qui insultait à son Dieu, ne gardant incrusté sur son front que le nom de Jésus ».

Corée. — Sur l'invitation de leurs missionnaires, toujours persécutés, les fidèles du royaume de Corée ont recueilli les corps de quatre de leurs plus récents martyrs, et, afin de les dérober à la rage des païens, ils les ont fait passer au Japon, d'où l'on espère qu'ils seront rapportés en France. Les fidèles de Dijon, dit la *Chronique religieuse* du diocèse, seraient dans la jubilation s'ils pouvaient posséder les restes vénérés de leur compatriote, Just de Bretennières.

Saint Joseph. — Trait de protection. — Un prêtre, missionnaire au Sénégal (Afrique occidentale), a envoyé, il y a quelque temps, ce touchant récit :

« Je chevauchais péniblement dans un quartier que je n'avais jamais

parcouru, lorsque tout à coup j'arrivai près d'une case habitée. Comme j'en franchissais le seuil, une voix effrayée me crie : « Qui vient là ! » — Un père missionnaire, répondis-je ; soyez sans crainte. Que la paix du Seigneur descende sur cette maison et sur ceux qui l'habitent ! — Un prêtre ! dit l'inconnu en fort bon français, soyez le bienvenu, mon père, et faites vite...— Quoi donc ? Qui êtes-vous ? Vous êtes un soldat français ? Comment êtes-vous ici ? Qu'avez-vous ? — Questions inutiles, mon père ; j'en suis à mon troisième accès de fièvre qui ne pardonne pas, vous le savez. Dépêchons-nous de purifier la conscience ; nous causerons après, si Dieu nous laisse la vie. Je suis prêt, commençons. »

« Les affaires de la conscience réglées, je dis au moribond : « Vous avez sans doute beaucoup prié le bon Dieu ; évidemment c'est votre bon ange gardien qui m'a amené auprès de vous. — Voulez-vous, mon père, savoir le fin mot de tout ceci ? J'étais sûr qu'il arriverait ici un prêtre auprès de moi. Je porte sur moi le cordon de saint Joseph, j'ai aussi sa médaille et j'appartiens à la confrérie de *la Bonne mort*. Eh ! bien, ma conscience n'était pas en bon état. Donc St Joseph devait m'amener un prêtre. C'est ce que je lui disais : vous voyez que je n'avais pas tort de placer ma confiance en lui. »

« Deux heures après, saint Joseph recevait l'âme de son dévot serviteur. »

Charité et leçon royale. — M. A. de Ségur a raconté le trait suivant d'après un témoin oculaire, le comte de Monti, le compagnon fidèle de l'auguste exilé de Froshdorft.

« C'était à Vienne, il y a plusieurs années. Les dames de la haute société autrichienne avaient organisé une quête pour le Denier de St-Pierre, et tenaient tour à tour la bourse aux portes de la cathédrale.

La foule était grande autour des nobles quêteuses, et les pièces d'or se mêlaient dans leurs bourses à l'obole du pauvre.

Un financier de Vienne, aussi mal élevé que riche, trouva l'occasion bonne pour faire montre de son esprit, de son éducation et de sa libre-pensée.

En s'approchant de la grande dame qui lui tendait sa bourse, il tira ostensiblement de son porte-feuille un billet de banque comme pour le lui donner. Mais il passa outre, et, s'adressant à une pauvre femme qui mendiait à la porte extérieure de l'église, il le lui remit en disant à haute voix : « Tenez, ma chère, j'aime mieux donner aux pauvres qu'au Pape et aux cardinaux, qui n'ont pas besoin de mon argent pour vivre et faire bonne chère. »

La mendiante prit le billet en rougissant, se leva et, allant droit à la quêteuse qui avait tout vu et entendu, elle le déposa respectueusement dans sa bourse en lui disant : « Pour le Denier de Saint-Pierre. »

Le bruit de cette aventure se répandit rapidement dans la ville et arriva aux oreilles du comte de Chambord.

Très ému de la foi et de la grandeur d'âme de la pauvre femme, il fit prendre sur elle des informations, sut qu'elle était veuve, chargée de famille, infirme et ne vivant que de charité. Il lui envoya aussitôt le comte de Monti, avec un billet de mille francs et des félicitations sur sa noble conduite.

Quelques jours après, le prince se trouvant dans un salon avec deux archiducs, la conversation tomba sur cette anecdote, et les princes autrichiens parlaient sur un ton de légèreté de l'action de la mendiante et de l'excessive libéralité du comte de Chambord.

Le petit-fils de Louis XIV, se tournant vers eux, releva leur inconvenance avec l'accent et l'air du grand roi : « Je vous plains, mes cousins, « leur dit-il, de ne pas mieux comprendre la noblesse d'une pareille « action.

« Pour moi, j'estime et je respecte cette pauvre femme à l'égal d'une « grande dame, et si j'étais sur le trône, je lui eusse témoigné plus « royalement encore mes sentiments pour elle. »

Puis il salua froidement et sortit du salon, laissant les jeunes princes mécontents et mortifiés de la sévère leçon qu'ils avaient si bien méritée.

C'est ainsi qu'en exil le roi de France sait garder son rang et sa majesté souveraine ; et c'est ainsi que le petit-fils de St Louis comprend la charité et juge les gens sans acception de personne.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux plaques commémoratives de grâces obtenues.

Lampes. — 121 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Mars, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 72 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 28. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 242.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 185.

Nombre de visites faites aux clochers : 90.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Mars ont été consacrés 47 enfants, dont 12 de diocèses étrangers.

— Le 15 mars, fête de Notre-Dame de la Brèche, anniversaire de la délivrance de Chartres assiégée par les Huguenots, le mauvais temps a empêché la procession dans les rues de la ville. Elle a eu lieu seulement dans l'intérieur de la cathédrale ; on a chanté au chœur capitulaire, les prières qui rappellent le fait miraculeux de 1568, la victoire que Notre-Dame obtint à nos aïeux pour la sécurité de leur foi menacée, et le secours que nous devons implorer de la même tutelle contre tous les fléaux, particulièrement contre le pire de tous : l'envahissement de l'impiété.

La chapelle de Notre-Dame de la Brèche ou de la Victoire, ainsi privée de la grande solennité du matin, n'en a eu probablement que plus de visites dans le cours de la journée. On voulait y gagner l'indulgence plénière ; on voulait aller bénir le Seigneur là où les Chartrains du seizième siècle le glorifièrent en livrant leur vie au péril : *Qui spontè obtulistis de Israel animas vestras, benedicite Domino.*

La fête a été couronnée, en cette gracieuse station de pèlerinage, par une cérémonie que Monseigneur a présidée comme il avait pré-

sidé, le matin, la procession de la Cathédrale. Il y a eu sermon et salut. Le prédicateur, M. l'abbé de Sainte-Beuve, vicaire de Saint-Hilaire à Nogent-le-Rotrou, a intéressé la nombreuse assistance en faisant ressortir devant elle les preuves historiques de la protection de Notre-Dame sur notre vieille cité.

— Le même jour, l'Institution de Notre-Dame de Chartres célébrait à la Crypte sa fête patronale, elle coïncidait avec les exercices de la retraite donnée aux élèves pour la préparation aux Pâques. Cette retraite a été prêchée par M. l'abbé Lavanne, curé de Morancez. Sa parole distinguée et ses considérations pratiques allaient a l'intelligence et au cœur de ces jeunes gens que leurs familles ont voulu préparer à une vie sérieuse dans le monde par l'enseignement chrétien.

— La station du Carême, terminée il y a quelques jours, a souvent donné aux fidèles l'occasion de s'édifier mutuellement. Ne trouvaient-ils pas un encouragement au bien dans ces rencontres autour de la même chaire, non seulement pour les sermons fixés par le programme de chaque année, mais pour les instructions de confréries et de retraites que le prédicateur, M. le chanoine Nibelle, a multipliées avec un zèle digne d'éloges. Il y a eu ainsi des séries spéciales d'instructions adressées aux personnes en service, aux dames plus libres de leur temps, aux jeunes filles du catéchisme de persévérance et enfin aux hommes. Certainement beaucoup de bonnes résolutions auront été prises par les âmes ainsi évangélisées, beaucoup de promesses auront été faites au Seigneur. Daigne Notre-Dame en assurer l'accomplissement par de continuelles bénédictions !

— Les Associés du Saint-Sacrement ont passé la nuit du jeudi-saint, à la cathédrale, dans la chapelle ardente. Bel exemple de foi que cette garde d'honneur auprès du Tabernacle !

— La quête du Vendredi-Saint aura, nous l'espérons, fixé de nouveau et d'une façon durable l'attention publique sur cette merveille de la charité qu'on appelle « un asile de Petites-Sœurs des pauvres. » Les humbles et saintes religieuses qui, dans de tels établissements, procurent l'abri, le pain et la joie aux vieillards, méritent bien de larges aumônes pour leurs chers indigents, en retour des exemples donnés au monde par leur admirable vie.

— La quête de Pâques pour les séminaires leur aura procuré des ressources indispensables, et il y a lieu de s'en féliciter. Puisse-t-elle avoir eu en même temps un autre résultat non moins nécessaire ! savoir : en un certain nombre d'âmes le réveil du zèle vis-à-vis des vocations ecclésiastiques qui réclament au moins l'aide de leurs

prières pour se développer comme une semence précieuse dans un sol favorable et répondre aux désirs de Dieu.

— Pendant tout le mois de mars grande assiduité à la Crypte, devant l'autel de Saint Joseph richement décoré et sa sainte relique exposée chaque jour à la vénération. Que de recommandations pieuses à l'intercession du chef de la Sainte Famille !

— Deux Sœurs de Saint-Paul de Chartres viennent de partir pour les missions de Chine ; elles ont fait leurs adieux à N.-D. de Chartres, le 15 mars.

— L'adoration mensuelle du Très-Saint Sacrement a été célébrée dans l'église de Saint-Aignan le 1er mars dernier.

Par une heureuse innovation qui n'avait pas eu de précédent dans cette église, M. l'abbé Houlle, curé de la paroisse, a fait au milieu du jour une touchante méditation sur la divine Eucharistie, qui fut suivie du chant du *Miserere*. Le recueillement de l'assistance prouvait que les cœurs étaient touchés... La cérémonie du soir fut célébrée avec la pompe accoutumée. La présence de Monseigneur y ajoutait une bénédiction de plus, et des motets bien exécutés lui imprimaient ce charme indéfinissable que la musique religieuse sait donner à nos pieuses solennités !

— La fête prochaine d'Adoration aura lieu le 12 avril dans la chapelle des Sœurs du Saint Cœur de Marie.

Nécrologie. — Un respectable prêtre que l'état de sa santé forçait, il y a environ un an, à la retraite, après une longue lutte contre la maladie, vient de finir sa carrière et de rendre sa belle âme à Dieu. C'est M. l'abbé Moreau (Léopold) ancien curé d'Ymonville. Il s'était retiré à Versailles et c'est là qu'il est décédé. Ses paroissiens se souviendront de son courageux et édifiant ministère. Prêtres et fidèles lui donneront part à leurs suffrages.

— Nous recommandons aussi aux prières un de nos clercs de Notre-Dame, décédé le 23 février dans sa famille à Berdhuis (Orne) : M. l'abbé Albert Diot, élève du Grand-Séminaire de Chartres. Ce jeune ecclésiastique, clerc-minoré, se préparait à recevoir le sous-diaconat à l'ordination prochaine ; bien qu'épuisé par la phtisie, il espérait avoir assez de forces pour atteindre ce but de ses ardents désirs. Le Seigneur ne l'a pas permis, voulant sans doute lui faire goûter au plus tôt une joie encore préférable : la joie de l'entrée au paradis. C'est peu de temps avant la dernière phase de sa maladie, que l'abbé Diot a quitté le sanctuaire de sa bonne mère Notre-Dame de Chartres ; il lui confiait avec un abandon tout

filial les incertitudes de son avenir. Arrivé à Berdhuis, il ne tarda pas à comprendre que le jour du dernier sacrifice était proche ; il ne songea plus qu'à consoler ses chers parents et à attendre saintement la mort. Sa fin fut édifiante comme sa vie. Ses maîtres et ses condisciples sont unanimes dans le regret et dans l'éloge ; il avait parcouru, au milieu d'eux, le cycle des études littéraires et des études supérieures avec une vraie distinction ; toujours l'un des premiers de son cours, il était resté simple et modeste, d'un caractère à la fois sérieux et aimable. Tous ceux qu'il a ainsi édifiés bénissent sa mémoire en priant pour le repos de son âme.

— Nos pélerins de Jérusalem, parmi lesquels quatre prêtres et plusieurs autres personnes du diocèse de Chartres ont donné de bonnes nouvelles. Débarquement le 17 mars ; voyage ravissant vers Jérusalem ; réception solennelle par le Consul, le Patriarcat, la Custodie, etc. Belle entrée pendant la nuit, aux cris de : Vive la France. Le dimanche des Rameaux, messe au Saint-Sépulcre, avec distribution des palmes par le Patriarche ; et depuis pélerinages successifs aux divers Lieux Saints.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE*

1. Le 7 septembre je vous demandais une messe et des prières pour mon petit neveu, A. T., qui avait une méningite tuberculeuse cérébrale, et qui était désespéré des médecins. Il ne pouvait rien prendre qu'un peu d'eau sucrée. Nous lui avons fait boire de l'eau de N.-D. de Lourdes. Depuis le 8 septembre, il n'a pas éprouvé une seule crise ; il a supporté tous les aliments, il ne lui restait qu'une grande faiblesse. Le médecin lui-même en a été très surpris. Gloire, reconnaissance et amour à N.-D de Chartres qui nous a accordé une si grande grâce. Aujourd'hui, 16 décembre, la guérison se continue ; il ne reste aucune tracé de la maladie. (G. de S., diocèse du Mans.)

2. J'avais eu recours à la très Sainte Vierge pour obtenir la grâce d'une réconciliation entre frères et sœurs. Je fus exaucée. Tout d'abord l'accord se rétablit entre plusieurs membres de la famille ; c'est alors que je demandai une neuvaine aux chers petits clercs de Notre-Dame, et à la fin de la neuvaine tous les frères et sœurs se sont vus et réconciliés. Amour et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres ! (M. M., de Chartres.)

3. Actions de grâces soient rendues à N.-D. de Chartres : elle a sauvé ma fille d'un grand danger. (L. G., de Chartres.)

4. Il y a quelques semaines, vous avez bien voulu faire une neuvaine de prières pour une jeune femme qui était très dangereuse-

ment malade. Nous avons obtenu la guérison. Louée soit Notre-Dame de Chartres ! (F. S. de P., diocèse de Versailles.)

5. Nous devons de grandes faveurs à N.-D. de Sous-Terre ; depuis quatre ans sa douce tutelle s'est manifestée à notre égard d'une manière sensible. Désirant lui témoigner notre reconnaissance, je vous demande neuvaine de prières et messe à son autel.

(F. A. à Argenteuil, dioc. de Versailles.)

6. Ferventes actions de grâces à N.-D. de Chartres pour une faveur obtenue par sa puissante intercession !

(Une enfant de Marie, M. F., du dioc. du Mans.)

7. Je viens remercier N.-D. de Chartres pour une grâce due à son intercession, et demander une messe à son autel.

(M. C. à C., dioc. de Périgueux.)

8. Nous avions recommandé instamment aux prières de vos Associés et de vos Clercs, la mission de X..(diocèse de Toulouse); N.-D. de Chartres l'a bénie; elle a été couronnée de beaux succès. Le prédicateur, Franciscain de l'Observance, bien accueilli par la population et d'abord par le maire, a vu constamment autour de sa chaire un auditoire compact et sympathique. *Tous* les paroissiens ont voulu *gagner leur mission,* et, pour la communion générale qui a terminé les exercices, il y avait autant d'hommes que de femmes à la Table sainte. Quel consolant spectacle et quel bel exemple !.. Action de grâces à Notre-Dame de Chartres !

(X. tertiaire de Saint-François.)

9. Des enfants malades que nous avons recommandés en différentes circonstances à N.-D. de Chartres, ont été entièrement guéries. Nous avons à remercier notre bonne Mère de la protection qu'elle ne cesse d'étendre sur notre établissement.

Veuillez faire brûler une lampe à la Crypte en son honneur.

(Sr X. du diocèse de C.)

LES MÈRES CHRÉTIENNES

L'Association des Mères Chrétiennes de Chartres est très florissante. Elle a pour première présidente Notre-Dame de Chartres elle-même, et sous son patronage, elle ne peut manquer de produire un grand bien dans les familles. On sait qu'elle se propose la persévérance des enfants dans la foi par la prière, la bonne éducation et les bons conseils. Le zélé directeur de l'Association, M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre rappelait dernièrement aux 190 *Mères chrétiennes* ce but de leurs désirs et de leurs efforts, dans un intéressant rapport qui a été publié.

Après avoir esquissé un tabeau émouvant de l'attitude trop générale des jeunes gens et des jeunes filles en nos temps troublés, M. l'abbé Vassard dit ce que doit faire l'Association pour enrayer

le mouvement qui les entraînent à l'abîme. Les deux dangers qu'ils rencontrent aujourd'hui sur leur passage ce sont : le scepticisme et l'impunité.

« Le scepticisme, qui leur est inoculé forcément par la masse d'hommes qui ne croient plus à rien, qui doutent de tout, d'eux-mêmes comme de Dieu, du bien comme du mal, du présent comme de l'avenir, de la vertu comme du vice, du temps comme de l'éternité, et qui dès lors vivent, au sein de la famille, sans foi, sans espérance et sans lendemain. C'est là pour l'enfant une pierre d'achoppement terrible.

L'impunité, ce scandale vivant qui, en présence des enfants, laisse fouler aux pieds, sans répression, sans pénalité aucune, les droits de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Eglise.

Oui, ce sont là de grands malheurs, Mesdames, auxquels je ne pense pas sans frémir, surtout quand je sais que l'enjeu de toutes ces utopies malsaines, ce sont les âmes, si belles, si riches, si pures de ces enfants qui nous écoutent et nous aiment encore ; mais qui, si le mal n'est pas arrêté immédiatement, bientôt n'écouteront plus ni leurs prêtres, ni leurs mères. »

En présence de tels dangers, il est recommandé à la Mère Chrétienne d'abord de *prier*, de prier beaucoup, avec l'acharnement d'une volonté, qui, pour son enfant, a résolu de faire violence au Ciel. Puis il faut qu'elle *agisse* pour faciliter aux enfants l'observation quotidienne de leurs devoirs, la connaissance solide de leur religion, la pratique fréquente et indispensable des sacrements.

Une réflexion du zélé Directeur concernant l'éducation en dehors de la famille, nous a particulièrement frappé ; on nous permettra encore cette citation.

« . . . . . Quand l'heure d'une séparation nécessaire est venue, qu'il faut quitter son enfant, le confier à des mains étrangères, je vois bien la mère qui s'inquiète, la mère qui pleure. Mais où est, à ce moment décisif, la Chrétienne qui devrait se dresser dans toute la majesté de son droit, choisir elle même les délégués de son pouvoir maternel et garantir, à tout prix, la foi, les principes et les traditions chrétiennes qui devront former, d'une manière définitive, l'âme de son enfant. Malheureusement je ne la vois pas toujours. Elle hésite, elle faiblit, elle ne sait que faire, elle espère tout sauver par le temps et les concessions ; pauvre mère, pauvres enfants, que d'embûches tendues sous vos pas! Comment n'y pas tomber et bientôt n'y pas succomber ? . . . .

BIBLIOGRAPHIE

— « **La Vierge d'Israël**, ou Mois de Marie des personnes vivant dans le monde ; par l'abbé Salesse, aumônier de la Solitude, à Lyon. (Lyon, J. E. Albert, 30, rue Condé. Prix : franco par poste : 1 fr.50). Ouvrage de beaucoup de doctrine, bien étudié et très pieux.

— « **Memoriale Theologiœ moralis**, cum resolutionibus prœsertim novissimis Sacrœ Pœnitentiariœ Apostolicœ, auctore Henrico Sarra, doctor Theologo, Sacrœ Pœnitentiariœ officiali.» 4 francs, franco par la poste partout, chez Périsse frères, 38, rue Saint-Sulpice, à Paris.

Ce livre qui forme un grand volume in-12, renferme toute la quintessence de la théologie morale, et est très utile à ceux qui préparent des examens, aux missionnaires et aux autres prêtres du ministère qui veulent repasser et approfondir leur théologie ou avoir sous la main ses principes essentiels. Les solutions de la Sacrée Pénitencerie qui s'y trouvent ne se rencontrent nulle part ailleurs.

— **La Révérende Mère Jeanne Chézard de Matel**, fondatrice de l'Ordre du Verbe-Incarné et du Très Saint-Sacrement : *sa Vie, son Esprit et ses Œuvres*, par M. l'abbé P. G. Pénaud, chanoine hon., supérieur du Petit Séminaire de Felletin (Creuse), et du Couvent du Verbe Incarné d'Evaux. 2 forts volumes in-8°. Prix : 10 francs. S'adresser à Mme la supérieure du couvent du Verbe-Incarné, à Evaux (Creuse), ou à Paris, librairie. Lecoffre, rue Bonaparte 90 ; librairie Oudin, même rue, 51.

Jeanne Chézard de Matel vivait dès la première moitié du XVII^e^ siècle. Elle fut un des principaux ornements de cette époque si féconde en grands personnages. Ses vertus, ses écrits, les prodiges de sa vie et surtout la fondation de l'ordre des *Sœurs du Verbe-Incarné*, peuvent la faire considérer comme une émule des Thérèse et des Jeanne-Françoise de Chantal.

L'historien de cette héroïque contemplative a fait une œuvre de vraie valeur. « Les réflexions morales dont son ouvrage abonde, les points de doctrine qu'il touche en passant, les difficiles questions de la théologie mystique qu'il a dû exposer, tout est marqué au coin de l'orthodoxie la plus exacte. » Nous trouvons cette appréciation dans la lettre d'approbation écrite par Monseigneur l'évêque de Langres à l'auteur.

L'Ordre du Verbe-Incarné, rétabli après la grande Révolution, compte aujourd'hui un assez bon nombre de maisons. Les faits surnaturels qui ont accompagné sa fondation lui préparaient bien ce florissant avenir.

— EN SOUSCRIPTION : **Actualités** ou *Réponses aux objections de la science antichrétienne*, par M. l'abbé Victor Aubin, 6^e^ édition, format in-8° de 700 pages. Cet ouvrage a été honoré d'un bref de S. S. Léon XIII adressé à l'auteur. Prix pour les souscripteurs : 6 fr. S'adresser à M. V. Aubin, curé de Grandchamp (Sarthe).

— **Le Chemin de la Perfection chrétienne**, montré et aplani par saint François de Sales, docteur de l'Eglise. — Recueil de Pierre Collot, docteur de Sorbonne, revu, disposé dans un ordre méthodique et augmenté par le Père L Taoc, de la Compagnie de Jésus. — Troisième édition. Charmant in-12 de 597 pages, sur papier teinté avec ornements dans le texte.

Ce livre est un vrai trésor d'enseignements spirituels, qu'on ne saurait trop recommander et propager ; car « rien n'est plus utile que de populariser parmi les âmes » chrétiennes la doctrine et l'esprit de cet incomparable saint François de Sales. Nul » n'a tracé d'une main plus sûre et plus savante le chemin qui conduit à la perfection ; » nul ne l'a si bien aplani ; nul n'y a répandu tant de grâce et de charmes. » (*Lettre de Mgr Gay au Père L. Taoc.*)

On peut se le procurer à l'imprimerie St-Augustin, rue Royale, 26, Lille, et à Paris, chez H. Oudin, rue Bonaparte, 51. Prix : 3 fr. 50, et 4 fr. par la poste.

— *La très joyeuse, plaisante et récréative histoire du gentil Seigneur de Bayart, composée par Le Loyal Serviteur*. Texte rapproché du français moderne, *par G. Mailhard de La Couture*. C'est l'un des charmants in-8° de la nouvelle collection littéraire, historique, philosophique, etc., destinée aux distributions par la Société de S^t^ Augustin, rue royale, Lille. Demander les prospectus à MM. Desclée, de Brower et C^ie^.

AVRIL 1883.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois D'AVRIL 1883.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1^er^ avril, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu; 3° p. le rosaire; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

2, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales.

3, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)

4, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. les Tertiaires Franciscains.

5, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. à genoux devant le S. Sacrem., de la prière: *Regardez, Seigneur.*
6, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. rouge.
7, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (moyenn. visite à la Ste V. — j. au ch.)
8, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du trisagion: *Sanctus*; 3° et du chapelet brigitté. (j. au ch.)
9, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
10, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)
11, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St. Joseph. (mercr. au ch.)
12, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière: *Loué et remercié* (j. au ch.)
13, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
14, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. des 7 Basil. de Rome, au scap. bleu. (comme au 7 — j. au ch.)
15, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. de St Joseph; 3° p. les objets indulg.
16, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales.
17, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière: *Doux Cœur de Marie.* (j. au ch.)
18, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
19, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus. (j. au ch.)
20, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
21, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (comme au 7 — j. au ch.)
22, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.)
23, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
24, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière: *Angele Dei.* (j. au ch.)
25, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph. (mercr. au ch.)
26, jeudi. — Ind. pl. 1° p. la récit. quotid. du chapelet de l'Immac. Conception ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
27, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
28, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 7 — j. au ch.)
29, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
30, lundi. — Ind. pl. p. la récit. quot. du *Regina.* (j au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

5e NUMÉRO — LA VOIX — MAI 1883

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

DON BOSCO (1)

Fondateur de la Congrégation des prêtres Salésiens.

(Suite et fin)

Malgré toutes les œuvres de préservation créées pour maintenir, dans la pratique de la religion et de la vertu, les enfants et les jeunes gens appelés à gagner par le travail leur pain de chaque jour ; malgré les soins les plus intelligents et les plus dévoués qu'ils reçoivent de la part des *Frères* et de pieux laïques, il y a toujours, du moins pour le plus grand nombre, l'écueil redoutable *de l'atelier*. A l'heure présente, on en trouve si peu en France qui offrent à l'âme de l'apprenti et de l'ouvrier des garanties sérieuses contre les influences délétères des mauvaises doctrines ! Établir *des ateliers chrétiens* est donc le seul remède capable de guérir cette plaie sociale de notre société moderne.

Cependant quelques essais ont été couronnés d'un incontestable succès, et des usines *modèles* montrent ce que le travail, fondé sur la religion et soutenu par elle, peut offrir de bien-être même matériel à l'ouvrier ; mais ces entreprises individuelles ne survivent pas toujours à ceux qui les ont fondées : leur nombre d'ailleurs est nécessairement restreint. Confier cette œuvre une et multiple à la fois à des religieux uniquement voués à sa direction, est le moyen le plus sûr de réaliser le bien qu'elle se propose, et d'assurer son avenir : car les individus meurent, tandis que les Ordres religieux survivent à ceux de leurs membres qui, semblables aux flots de la mer, disparaissent

(1) D'après sa vie écrite avec beaucoup d'intérêt par le docteur d'Espiney. (Paris, librairie catholique de propagande, rue des Pyramides, 27, — 2 fr. 50, franco.)

tour à tour : le même enseignement, le même esprit se perpétuent; et, les années en se succédant, bien loin d'amoindrir leur action bienfaisante, la décuple au contraire, en leur donnant la double sanction de l'expérience et du temps. C'est ce que Don Bosco a compris et ce qu'il a merveilleusement réalisé avec l'approbation de Sa Sainteté Pie IX. Ce grand Pontife, après avoir encouragé ses premières fondations, leur donna une magnifique sanction, en constituant, par son autorité apostolique, *les auxiliaires* de l'humble prêtre, *en congrégation religieuse sous le patronage de Saint François de Sales.* On vit dès lors les oratoires se multiplier avec rapidité.

Toutes les maisons salésiennes fonctionnent d'après un système uniforme. Les professeurs, les instituteurs et les chefs d'atelier sont en général des salésiens, *prêtres, clercs ou laïques.*

Les enfants apprennent une profession et reçoivent l'instruction élémentaire. La musique vocale et instrumentale y est aussi cultivée, et beaucoup de jeunes professeurs et d'organistes ont acquis à cette école un remarquable talent. Ceux chez lesquels se manifestent des aptitudes prononcées ou plus spéciales deviennent *étudiants ;* on leur enseigne le latin et les diverses matières exigées par les programmes du Gouvernement, de sorte qu'ils peuvent aspirer aux carrières administratives et libérales.

Enfin, bon nombre, par vocation formelle, se donnent à la carrière ecclésiastique. C'est parmi eux que Don Bosco recrute la majeure partie de son personnel, sans compter les prêtres qu'il fournit aux divers diocèses d'Italie.

Ces prêtres, formés à son école, excellent dans l'application de la méthode du pieux fondateur tout imprégnée du pur esprit de saint François de Sales. Elle consiste principalement à se faire aimer des enfants en les aimant soi-même ! Le maître visant avant tout au cœur de l'élève, s'attache à prévenir la moindre défaillance; et, dans ces rapports où l'affection remplace la contrainte, une parole, un simple coup-d'œil sont des reproches presque toujours suffisants.

Ce qui distingue avant tout, et entre toutes, les maisons salésiennes, c'est la voie de perfection chrétienne dans laquelle sont

hardiment lancés tous ces enfants et le bien énorme qui en résulte.

« La fréquentation de la confession et de la communion; la messe tous les jours, sont les colonnes qui (selon les paroles de Don Bosco lui-même), « doivent soutenir l'édifice de toute éducation, si l'on veut en bannir les menaces et les punitions.»

Plusieurs fois par jour et principalement le soir après les travaux, on leur adresse quelques paroles d'édification qui leur montrent le temps du travail sanctifié, divinisé, en passant par les mains du divin ouvrier de Nazareth, et leur rappellent qu'ils ont un père qui les recevra au ciel, heureux et triomphants, après les maux et les fatigues de cette vie.

L'atelier chrétien devient ainsi un véritable séjour de paix profonde, de joie inaltérable, parce que le travail considéré à son véritable point de vue, y est non-seulement accepté, mais encore aimé et béni.

Quatre de ces maisons salésiennes existent en France:

Le Patronage St Pierre à Nice où a été établie une imprimerie à l'instar de celle qui existe à Turin.

Deux orphelinats agricoles dans le Var, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles; ce dernier est tenu par les Filles de Marie-Auxiliatrice fondé, comme la congrégation de Saint François de Sales, par Don Bosco: enfin l'*Oratoire St Léon à Marseille* qui peut déjà recevoir plus de 300 enfants.

L'Espagne et le Nouveau-Monde possèdent plusieurs de ces établissements; et la Patagonie, cette terre homicide pour les religieux qui ont tenté jusqu'ici de l'évangéliser, a vu arborer la croix du Christ par les Missionnaires salésiens: de nombreuses conversions ont couronné leurs efforts, et les sœurs de *Marie-Auxiliatrice*, marchant sur leurs traces, font la classe et apprennent à connaître Dieu aux petites filles des Patagons.

Quand on considère tout ce qu'a fait Don Bosco (1), on reste frappé de la grandeur des résultats obtenus en si peu d'années. Certes la main du Seigneur le conduit, et *l'homme* n'est que son instrument; mais que de merveilles éclatent dans cette voie simple et parfaite qui consiste à s'abandonner sans réserve ni

(1) L'Institut salésien compte maintenant 150 maisons où sont recueillis plus de 150,000 enfants pauvres.

restriction à la divine Providence, et à ne chercher d'appui et de force que dans la médiation maternelle de la très-sainte Vierge Marie !

Il est incontestable néanmoins, car il ne faut pas méconnaître les qualités que Dieu donne à ses agents pour conduire les œuvres qu'il leur confie, que Don Bosco est un administrateur hors ligne. Auteur de plusieurs excellents ouvrages écrits pour la jeunesse; doué d'une mémoire prodigieuse, d'un coup d'œil auquel rien n'échappe, bien que sa vue soit presque perdue, d'une activité prodigieuse, bien que ses jambes aient fort peu d'agilité, il peut suffire à un incessant labeur. Les moindres détails de ses maisons lui sont présents à l'esprit; il connaît à fond non-seulement tous ses prêtres, mais il n'oublie aucune des personnes avec lesquelles il a été en relation : son grand art pour mener tout à bonne fin est de faire la *chose du moment présent* sans précipitation et avec le plus grand soin. « Ne pas se presser pour faire beaucoup », cette maxime du saint fondateur, confirme ce que disait le grand chirurgien Nélaton à ses aides quand il devait entreprendre quelque opération difficile et délicate : « surtout ne nous pressons pas, car nous n'avons pas de temps à perdre. »

Don Bosco est accablé de lettres, de demandes, de visites souvent longues et inopportunes ; il se prête à tout et à tous avec calme et sérénité..... Et comme si cet immense fardeau de tant d'œuvres diverses n'était pas suffisant encore, Sa Sainteté Léon XIII a remis a Don Bosco le soin de terminer l'église consacrée au Sacré-Cœur qui s'élève en ce moment à Rome, sur le mont Esquilin. C'est lui qui doit trouver les sommes nécessaires pour achever cet important édifice, auquel sera annexé un patronage salésien pouvant recueillir de nombreux enfants de toute nationalité.

Eh bien ! l'œuvre salésienne n'a d'autres ressources que les dons volontaires. Aussi *Notre-Dame Auxiliatrice* ne cesse-t-elle de faire éclater sa puissance et de distribuer ses faveurs à ceux qui n'oublient pas les enfants de Don Bosco. C'est sous ce vocable si doux que ce grand serviteur de Marie a placé une autre insti-

tution se rattachant toujours au tronc fécond de la Congrégation mère, et dont le but est de recueillir des jeunes gens désireux d'embrasser l'état ecclésiastique afin de faciliter et de hâter leurs études en leur faisant suivre des cours spécialement préparés pour eux. Quand ces cours sont achevés, les élèves restent entièrement libres de retourner auprès de leurs évêques respectifs, d'embrasser l'état religieux ou de se consacrer aux Missions, étrangères. Cette belle œuvre qui a tant d'opportunité, à cette heure où les vocations sacerdotales diminuent sensiblement, reçut, comme les autres institutions de Don Bosco, les plus précieuses bénédictions de Pie IX, qui l'enrichit de nombreuses indulgences. Par une faveur insigne, ce bon Pape voulut de plus placer son nom en tête de la liste des *coopérateurs salésiens*, fraternelle agrégation de charité qu'il daigna ériger en *tiers-ordre*.

Léon XIII, dès son avènement au Saint-Siège, se fit également inscrire dans cette pacifique mais courageuse milice dont les membres se recrutent chez tous les fidèles. Unis à la grande famille salésienne, ils participent à ses mérites et à ses prières ; de son côté, ils leur viennent en aide par leurs aumônes, leurs pieux suffrages et le concours actif qu'ils prêtent à ses œuvres quand il leur est possible de le faire.

Depuis quelques mois, plusieurs feuilles religieuses ont reproduit un certain nombre des *innombrables* merveilles opérées par la médiation de *Notre-Dame Auxiliatrice*, à la suite des prières que lui avaient adressées Don Bosco et ses enfants. Afin d'éviter les *duplicata*, nous allons seulement reproduire, en terminant cette esquisse, deux traits dans lesquels ressort admirablement l'action du saint fondateur sur les âmes.

Dès les premiers mois de son sacerdoce, Don Bosco cédant à cet instinct divin qui lui faisait aimer particulièrement les enfants pauvres, s'était fait l'apôtre des jeunes détenus. Il réussit si bien à gagner leurs cœurs à Jésus-Christ, qu'à la suite d'une retraite qu'il leur avait prêchée, il put admettre au banquet des anges ses 350 auditeurs, réconciliés avec Dieu par une sincère confession. Mais ce n'était pas tout pour Don Bosco de leur

avoir ainsi ouvert les portes du ciel, il voulut en ce beau jour leur ouvrir aussi les portes de leur prison. Rempli de l'idée de leur faire respirer l'air des champs et de les conduire en promenade jusqu'à la Villa royale de *Stupinigi,* il va trouver le directeur pour obtenir la permission désirée. — Mon pauvre ami, lui répondit celui-ci, stupéfait d'un tel projet, c'est une folie, je ne puis condescendre à votre demande, le Ministre seul peut le faire. — J'irai trouver le Ministre, dit Don Bosco, — et il va résolûment lui présenter sa requête.

— Pauvre malheureux, lui répond à son tour l'Excellence, vous êtes fou. — Non, reprend avec calme le solliciteur, je ne suis pas fou, et je vous conjure de m'accorder cette faveur, ne me la refusez pas.

— Hé bien! j'y consens, mais 50 carabiniers seront en tête de la troupe: 50 à droite, 50 à gauche, 50 enfin fermeront la marche et recueilleront les retardataires.

— Je ne veux pas un seul *carabinier*, je ne sollicite qu'une chose, l'autorisation d'accomplir librement notre promenade à la Villa de *Stupinigi.*

Le Ministre, subjugué par l'insistance de l'humble prêtre ne lui résista plus; et le lendemain, après avoir fait la sainte communion, les 350 détenus sortaient, joyeux comme une troupe d'oiseaux, de leur affreuse cage. La journée s'écoula rapidement. Au retour pas un ne manquait à l'appel, au grand étonnement du directeur et du Ministre, et comme ils en manifestaient leur surprise à Don Bosco, « Bénissons Dieu, répondit celui-ci, qui, « une fois de plus, a daigné se servir du dernier de ses prêtres, « pour montrer combien sa grâce est puissante quand elle règne « sur les cœurs. »

Bien des années après, le saint homme rentrant d'une de ses courses, traversait un petit bois : c'était à la tombée de la nuit et le lieu était solitaire. Tout-à-coup un homme armé se précipite sur lui et lui demande la bourse ou la vie. — La bourse, je n'en ai pas, répondit Don Bosco sans s'émouvoir; la vie, c'est Dieu qui me l'a donnée, lui seul peut me la reprendre.

— Allons, abbé, pas tant de façons; la bourse ou je frappe.

A ce moment Don Bosco reconnut dans son agresseur un des détenus qu'il avait autrefois catéchisé dans la prison de Turin.

— Tiens, c'est toi, un tel ! Il faut avouer que tu tiens bien mal tes promesses, et que tu fais un vilain métier. J'avais tant de confiance en toi, et te voilà !

Le voleur avait également reconnu le charitable apôtre de la prison. — Bien sûr, mon père, lui dit-il, que si j'avais su que c'était vous, je vous aurais laissé bien tranquille. — Cela ne suffit pas mon enfant ; il faut absolument abandonner ton coupable métier, tu abuses de la bonté du Seigneur, et si tu mourrais ainsi... — Certainement je changerai de vie, mon père, je vous le promets. — Il faudra te confesser, — je le ferai, — et quand cela ?— Oh bientôt. — Alors, tout de suite, c'est mieux, mets-toi là, mon enfant. Et s'asseyant sur une grosse pierre, Don Bosco désigne une place à ses pieds.

Après quelques hésitations, l'autre se met à genoux. Don Bosco lui passe son bras autour de son cou comme autrefois, et le pressant sur son cœur, il entend l'aveu de ses fautes.

Puis il l'embrasse, lui donne une médaille de Marie-Auxiliatrice et le peu d'argent qu'il a sur lui. Après quoi il part en compagnie de son voleur qui l'accompagne jusqu'aux portes de la ville. Disons ici, à l'honneur du converti de Don Bosco, qu'il ne demande plus à personne *ni la bourse ni la vie*, et qu'il est devenu un excellent sujet et un bon chrétien.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

L'ASCENSION — Soupirs vers le Ciel

Le prêtre est souvent placé par son ministère en face de la douleur. Témoin des souffrances qui purifient l'âme, il l'est aussi des pieux sentiments qui la fortifient. Ces sentiments, nous avons essayé de les traduire, à l'occasion de la fête de l'Ascension, dans les vers qui suivent. Ils serviront peut-être à la consolation de plusieurs chrétiens affligés par la maladie. Il en est tant qui, pour ce motif, se recommandent aux prières dans le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres !

I.

Au mont des Oliviers s'accomplit le mystère.
C'est en triomphateur qu'Il monte vers son Père,
Le Saint des Saints, le Grand Martyr !

Autour de Lui, j'ai vu les célestes phalanges ;
Et moi, je reste encore ici-bas loin des anges.
Mon Dieu, quand pourrai-je partir ?

II.

Lorsque le roi des airs de son rocher s'élance,
Et plus près du soleil superbement s'avance,
Il appelle à lui son aiglon ;
Au sillon qu'il lui trace il veut le voir fidèle.
L'aiglon d'abord hésite, essaie enfin son aile,
Et joyeux brave l'aquilon.

III.

Ne suis-je pas l'oiseau fatigué de son aire ?
Comme l'aigle, ô Jésus, vous quittez notre terre,
Et sur moi vous jetez les yeux,
Semblant me convier aux fêtes éternelles.
— Oh ! puisse à votre enfant l'amour donner des ailes !
Oh ! puissé-je vous suivre aux cieux !

IV.

Comme un cerf altéré, dans sa course rapide,
Recherche, haletant, la fontaine limpide,
Et puis s'y plonge avec bonheur ;
Ma pauvre âme ressent une soif dévorante ;
De délices sans fin quelle source enivrante
Là-haut nous promet le Seigneur !

V.

Israël a pleuré sur la rive étrangère,
Ne trouvant dans l'exil qu'une complainte amère
Sur Babylone et ses appas.
Ainsi depuis longtemps se consume ma vie.
Je ne voudrais de chants que ceux de la patrie.
Le monde ne me sourit pas.

VI.

En tout soyez béni, mon Dieu !... Votre justice
Pour mon corps affaibli veut-elle un long supplice ?
Si ma couronne est à ce prix,
Allumez en mon cœur la flamme séraphique,
Et donnez-moi souvent la manne eucharistique
Comme avant-goût du Paradis.

L'abbé Goussard.

Les Petits Souliers d'or de la Madone

Le Moyen-Age est fécond en légendes dans lesquelles une foi vive et confiante se trouve couronnée par des faveurs célestes racontées avec une grâce charmante et une incomparable naïveté.

Dans ce bouquet de fleurs mystiques nous allons en cueillir une éclose dans le parterre de Marie, si brillant et si beau surtout en ces jours radieux du mois qui lui est consacré.

Au siècle de Saint François d'Assise et de Saint Louis, vivait dans la partie des vieilles Gaules qui s'est appelée l'Alsace, un bon et doux chrétien que l'on avait surnommé le Ménétrier de la Vierge, parce que, habile à jouer du rebec (1), il excellait surtout dans les hymnes et les cantiques adressés à la Vierge Marie.

La foule, quand il sortait de l'église, lui faisait cortège pour l'entendre encore ; on l'invitait aux noces et aux repas de fêtes, et tous les convives, avant de se séparer, déposaient dans son escarcelle quelques pièces de monnaie. Par malheur, comme à l'instar de certains artistes, il ne conservait rien de ce qu'on lui donnait, il arriva qu'en devenant vieux il fut réduit à un entier dénûment.

Un jour qu'il cheminait vers Strasbourg espérant y trouver quelques secours, il rencontra sur sa route une petite église : il y entra, selon sa coutume, et voyant sur l'autel une statue de Marie richement ornée, il lui adressa une prière fervente, puis tirant son rebec qu'il portait toujours avec lui, il se mit à chanter des vers improvisés dans lesquels il la conjurait de prendre en pitié sa misère..... Il se tut ensuite... Tout était silence et solitude dans le lieu saint ; et il allait se lever pour continuer sa course vers la grande et populeuse cité, lorsque la sainte image lui jeta un de ses *petits souliers d'or*.

Le bon ménétrier le ramassant pieusement, le couvrit de baisers, remercia longuement sa bienfaitrice et, pressé par la faim, il se hâta d'entrer dans la ville. Une grande épreuve l'y attendait, n'ayant pour payer son modeste repas que le *petit soulier d'or*, on le prit pour un voleur, et sans vouloir écouter ses protestations d'innocence, on le conduisit aux juges de la cité qui le condamnèrent à être pendu.

Comme on menait au supplice le malheureux ménétrier, on passa devant l'église de la Madone. A force d'instances il obtint d'aller y faire une dernière prière. En se retrouvant dans le sanctuaire où la Vierge sainte l'avait secouru, le pauvre homme sentit son cœur se briser. « O Vierge divine ! s'écria-t-il, vous avez souffert de bien grandes douleurs, voici votre pauvre ménétrier dans l'angoisse, ne lui refusez pas votre appui. »

Après cette invocation désolée, il demanda aux archers qui le

(1) Sorte de violon à trois cordes.

conduisaient de le laisser jouer encore avant de mourir un air, sur son vieux rebec, « à la sainte Vierge qu'il avait chantée toute sa vie. » Le peuple qui l'entourait appuyant sa demande, les archers lui accordèrent ce qu'il désirait avec tant d'ardeur.

Sa pieuse tenue, ses accents et son rebec tirèrent des larmes de tous les yeux ; et pourtant, lorsqu'il eut fini, les archers se disposaient à l'emmener, quand tout-à-coup la sainte image lui jeta son autre *petit soulier d'or.*

A ce second miracle qui eut lieu devant cinq cents témoins, tous s'écrièrent : « La bonté de Marie sauve son ménétrier, les deux souliers d'or sont bien à lui ! »

Les juges révoquèrent aussitôt leur sentence, en demandant pardon à la Madone d'avoir condamné un innocent. Le bon vieillard fut reconduit en triomphe à Strasbourg où il vécut longtemps encore : et la Chapelle *au miracle*, agrandie et restaurée, devint un pèlerinage plus fréquenté que jamais.

Que de petits souliers d'or ne recevons-nous pas chaque jour des mains maternelles de Marie sous mille formes diverses ? Comme le bon ménétrier de la légende, rendons-lui grâce de ses bienfaits et méritons de nouveau ses faveurs, par de ferventes prières et par nos chants d'amour.

C. de C.

LE SAINT ABBÉ BOURDOISE

Nous avons annoncé déjà la prochaine apparition d'un ouvrage intitulé : Le saint abbé Bourdoise ; ouvrage considérable pour l'importance du sujet et l'ampleur du cadre rempli par l'auteur, Jean Darche de Chevrières. Le tome premier vient de paraître, le tome second est sous presse ; ces deux forts volumes contiennent un ensemble de documents bien choisis et présentés dans une trame historique pleine d'intérêt.

Selon une pensée du mystique Boudon, M. Jean Darche a regardé le héros de son histoire comme un de ces personnages dignes de canonisation, mais restés jusqu'ici sans cet honneur, probablement par ce qu'ils ont demandé eux-mêmes au Seigneur de rester dans l'oubli. Après avoir lu la moitié de la monographie en cours de publication, nous comprenons et partageons sans peine le sentiment de l'auteur. Oui, Bourdoise est une des plus admirables figures de notre France et de l'Eglise. Son influence fut vraiment extraordinaire sur le Clergé de son temps. Ses vertus et ses œuvres, si bien mises en relief, produiront encore beaucoup de fruits parmi les prêtres de nos jours. De leur côté, les fidèles, pieux et vraiment instruits, pourront recueillir de la lecture de ces pages, une force nouvelle de convictions sur l'honneur du culte divin, sur la grandeur du sacerdoce,

sur la nécessité pour tous de favoriser les vocations ecclésiastiques, sur les soins réclamés par l'enfance chrétienne.

En rappelant ici à nos lecteurs la vie du saint abbé Bourdoise, originaire de Brou, au diocèse de Chartres, nous tenons à faire ressortir deux points traités avec une particulière et bien légitime complaisance par le biographe : la dévotion de cet apôtre du clergé à Notre-Dame de Chartres — et son titre glorieux de premier fondateur des séminaires en France après le Concile de Trente.

1. « La chapelle de la Sainte Vierge Marie, dans la cathédrale de Chartres avait, pour son cœur aussi pur que généreux, un attrait irrésistible. Il eût voulu, disent les mémoires du temps, passer le reste de sa vie dans cette chapelle dédiée à sa céleste Mère, pour l'entretenir et l'orner.

Il eût tenu à honneur d'y exercer les fonctions les plus humbles et de s'y faire le serviteur des serviteurs de la Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre. Tout dans ce sanctuaire béni lui devenait cher et enflammait son cœur aimant du saint amour pour Celle que des Saints-Pères ont si bien nommée la Ravisseuse des cœurs. Il ne pouvait détacher ses yeux de l'image de sa sainte Protectrice. Il baisait avec une émotion sensible les pierres et les parois de cette demeure consacrée à la meilleure des mères, à la plus excellente des créatures. Ah ! il eut été si heureux de pouvoir demeurer toujours dans cet asile sacré, le refuge du malheur et l'appui de l'innocence ! Dans ce but, il fit toutes les instances possibles auprès de Messieurs du Chapitre pour obtenir l'emploi de sous-sacristain de cette même église vulgairement nommée Notre-Dame-sous-Terre, et quelquefois aussi Chapelle basse de la cathédrale. Enfin Adrien Bourdoise aimait à répéter, dit M. Hamon, le saint curé de Saint-Sulpice, « qu'il n'ambitionnait d'autres titres en ce monde que celui de Chapelain de la Vierge Marie. »

II. Notre-Dame de Chartres a récompensé la dévotion d'Adrien Bourdoise par une protection bien visible. N'est-ce pas elle qui, secondant l'influence de la grâce à travers les péripéties de son adolescence pieuse mais fort éprouvée, lui ouvrit enfin la carrière sacerdotale ? L'œuvre principale de cet homme extraordinaire : la réforme du clergé par l'éducation vraiment ecclésiastique des futurs prêtres, n'a-t-elle pas débuté sous les auspices de Notre-Dame de Chartres et dans son diocèse ? « Le pieux Bourdoise, dit son biographe, s'attacha plus particulièrement à des jeunes gens qu'il gagna à Jésus-Christ et à la vertu par des manières obligeantes... Il leur prescrivit certains exercices et leur recommanda de s'employer aux fonctions de leurs ordres dans l'Église. Pour mieux atteindre ce but, l'objet de ses constants et héroïques efforts, Bourdoise avait commencé, dès

l'année 1608, à réunir ces jeunes clercs de bonne volonté, pour leur apprendre à faire oraison, à étudier avec fruit les saintes écritures, les cérémonies de l'Église, et c'était, observe un vieil historien, comme un essai de Séminaire (alors qu'il n'y en avait point encore en France), l'œuvre de toute sa vie, pour laquelle la divine Providence l'avait suscité en son siècle si fécond en grands hommes. »

Ces choses se passèrent d'abord à Brou, puis au collège de Chartres où l'avait appelé le chanoine Janvier, ancien curé d'Yèvres. En 1612, le jeune abbé, héros de pénitence et de zèle, fondait à Paris, sa communauté sacerdotale et sa maison de clercs destinée à la formation des prêtres pour Paris et bientôt pour la plupart des autres diocèses. Voilà donc, à la capitale, l'enfant de Notre-Dame de Chartres devenu le premier promoteur des Séminaires diocésains ; et parmi ses premiers disciples nous remarquons Jacques Lescot, qui devait plus tard monter sur le siège épiscopal de Chartres et y faire briller une sainteté admirable.

Bourdoise, grand éducateur des lévites, apôtre et conseiller des prêtres, missionnaire, parcourut pour ses fondations et ses retraites, une partie de son diocèse natal et plusieurs autres régions ; il aimait à revenir de temps à autre devant l'autel chartrain de sa Bonne Mère, et à lui confier le succès de tant de travaux. Après un tel exemple, nous nous sentons de plus en plus autorisé à invoquer Notre-Dame de Chartres comme la Reine du Clergé.

Le livre de M. Jean Darche en main, nous pourrions présenter d'intéressantes études sur bien d'autres points de vue que les deux très importants dont nous venons de nous occuper. Nous en avons dit assez pour inspirer à nos confrères, aux hommes d'étude, aux chrétiens avides de connaître l'histoire religieuse de leur pays, le désir de consulter le livre même.

Nous devons avertir que la souscription, pour le diocèse de Chartres, est toujours ouverte, jusqu'à la mise en vente de l'ouvrage. Le tome premier est fort de 700 pages, et le tome second ne sera pas de moindres proportions. L'ouvrage ne sera servi aux souscripteurs qu'après son complet achèvement. Le prix de la souscription demeure fixé à 12 francs ; l'ouvrage se vendra 15 francs chez M. Oudin, éditeur, rue Bonaparte, 51, Paris.

A. F. G.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le 11 avril, fête de saint Léon-le-Grand, le Souverain-Pontife a reçu les hommages du Sacré-Collège des cardinaux, des prélats et personnages de la Cour pontificale.

— Les pèlerins de Jérusalem sont arrivés à Civita-Vecchia, le 14 avril, et sont partis pour Rome par train spécial. La veille, dans

le détroit de Messine, avait eu lieu une magnifique cérémonie : la première communion de onze marins.

Les mêmes pèlerins ont été reçus en audience, le 15 avril, par le Souverain-Pontife qui a eu pour chacun des paroles paternelles.

De retour à Marseille, le 18 avril, ils ont chanté le *Te Deum* à Notre-Dame de la Garde, et offert à son autel l'*ex-voto* promis pendant la traversée.

Centenaire de St Benoît-Joseph Labre. — Des fêtes magnifiques ont eu lieu à Rome, à Amettes, à Arras, etc., pour célébrer ce centenaire.

A Rome, dans l'église des Saints Apôtres, Monseigneur Virili avait organisé une manifestation splendide à laquelle ont pris part beaucoup de Français qui arrivaient de Palestine. La maison où Saint Benoît Labre rendit le dernier soupir, est maintenant consacrée au culte.

Pèlerinage national à Rome. — Un pèlerinage s'organise en ce moment, le départ de Paris est fixé au 9 mai et le retour au 31 du même mois. Les prix sont de 1re classe 295 fr., 2e cl. 215 fr., 3e cl. 185 fr. aller et retour. S'adresser : rue François Ier, 8, à Paris, au secrétariat des pèlerinages.

Louis Veuillot. — L'éminent publiciste, le grand chrétien, l'illustre défenseur de la Papauté et de toutes les saintes causes qui s'y rattachent, l'écrivain redouté des prétendus libéraux, des mauvais politiques et des journalistes sans conscience, *Louis Veuillot,* a rendu sa belle âme à Dieu, le 7 avril. La cérémonie de ses obsèques, à l'église de St Thomas d'Aquin, ressemblait à un triomphe. Un concert d'hommages à sa mémoire s'est élevé de tous les points du monde catholique. Le Saint-Père, les évêques, des prêtres et des religieux à tous les rangs de la hiérarchie ecclésiastique, d'une part ; et de l'autre, le Comte de Chambord, et toutes les illustrations de la Société en dehors du clergé, ont envoyé à la famille l'expression de leurs condoléances ainsi que de leur admiration pour l'ancien rédacteur de l'*Univers*. Beaucoup même de ses adversaires d'autrefois lui ont payé leur tribut d'éloges. Gloire à l'athlète des bons combats du Seigneur !

Les Manuels civiques. — MM. Paul Bert et Compayré commencent de se soumettre, à leur manière, à la décision de l'*Index*. Ils ont changé le titre de leur livre et supprimé quelques lignes. C'est une supercherie qu'il est nécessaire de dénoncer afin que les familles ne s'y laissent pas tromper.

Condamnation d'un recueil périodique. — Mgr le cardinal Guibert, archevêque de Paris, vient de porter condamnation d'un recueil périodique intitulé : *Le libérateur des âmes du purgatoire, Revue mensuelle des moyens de soulager l'Eglise souffrante par les bonnes œuvres de l'Eglise militante*, comme contenant des propositions dangereuses, singulières, et qui peuvent nuire à la religion et scandaliser les fidèles.

— Son Em. le Cardinal Guibert a adressé au Gouvernement une fort belle lettre de protestation contre le projet de suppression des aumôniers dans les hôpitaux et hospices de Paris.

— Le troisième Congrès des Œuvres eucharistiques se réunira du 5 au 19 juin à Liège (Belgique). Les membres du Congrès visiteront le sanctuaire du Mont-Cornillon, où la B. Julienne reçut une révélation

touchant l'institution de la Fête-Dieu. (Le compte-rendu du Congrès de 1882 est publié. Prix : 5 francs. S'adresser à M. G. Champeaux, rue Négrier, 9, Lille.)

— Le *Jubilé* de Notre-Dame de Lourdes va attirer aux Grottes Massabielle un nombre incalculable de pèlerins. Le mouvement est commencé.

L'Alliance catholique. — Nos lecteurs savent déjà qu'une association s'est formée sous le patronage de l'archevêque de Reims, et sous ce titre : Alliance catholique pour le rétablissement des droits de N.-S. Jésus-Christ. Le programme de cette association vient d'être publié, et contient d'intéressants détails sur l'organisation de l'œuvre et les conditions requises pour en faire partie. On annonce aussi pour paraître tous les trois mois, une publication qui s'appellera le *Propagateur de l'Alliance catholique.* Le prix d'abonnement est de 3 fr. pour la France. On peut s'abonner à Lyon, à la librairie Briday, avenue de l'Archevêché, 3. Tout ce qui concerne l'administration ou la rédaction du *Propagateur*, doit être adressé *franco* à M. l'abbé Joseph Lémann, directeur de l'*Alliance catholique*, montée de Balmont, 1, Lyon.

Images de Notre-Dame à Bregenz. — Un correspondant du *Monde* lui signale un fait extraordinaire qui vient de se produire à Brégenz (Suisse), sur les bords du lac de Constance.

« Cette ville renferme un couvent de Dominicaines. Elles ont une propriété à quelque distance de la ville. Des ouvriers abattaient l'autre jour quelques sapins sur cette propriété et les convertissaient en planches. Tout à coup, dans ce travail, un ouvrier s'arrête avec étonnement. Il remarque dans une de ces planches toutes fraîches un dessin qui le frappe. Il le considère et n'a pas de peine à voir là une image d'une beauté merveilleuse, ou plutôt une double image : c'est d'un côté la figure du Sauveur, admirablement douce, et, en face, celle de sa très sainte Mère. On comprend l'émotion qui s'est emparée de tout le pays et l'affluence des visiteurs dans le couvent des Dominicaines, où cette planche a été transportée. On a fait immédiatement photographier ces merveilleuses images, pour les répandre au loin et répondre aux innombrables demandes qui en sont faites. »

Traits récents de charité sacerdotale. — Un curé du diocèse de Séez, presque à la porte de son presbytère, a été frappé d'un coup de fouet par un homme qui conduisait une voiture. Le chapeau de l'agresseur ayant roulé à terre, le curé le relève. Il allait le remettre à son propriétaire, lorsque le cheval tombe sur les genoux et précipite l'homme et la voiture dans le fossé. M. le curé s'empresse de requérir un voisin pour l'aider à relever homme, cheval et voiture. L'opération terminée, une brave femme qui était là, dit au conducteur : « Croyez-moi, n'attaquez plus personne, surtout les prêtres, car le bon Dieu se charge de les venger. »

— Une médaille d'honneur vient d'être décernée à M. l'abbé Giraud, curé de Lafigère, canton des Vans (Ardèche). Cet ecclésiastique a fait preuve de courage et de dévouement en retirant du torrent de Chassezac, au mois d'août 1881, une personne en danger de périr, et, le 1er mars 1882, un sieur Gournaud, qui y était tombé par suite de l'écroulement d'un pont.

Le Missionnaire martyr de son dévouement au Canada. — Le R.P.

Gérasime Charellières, oblat de Marie, missionnaire du diocèse de Saint-Albert (Canada), vient de mourir victime de son dévouement. L'agent qui, selon le traité du Gouvernement avec les sauvages, devait les nourrir, refusa de le faire. Le missionnaire dut pourvoir à la subsistance de tous les enfants. Il n'avait à leur donner que de l'orge pilée et bouillie. Pour relever cette nourriture insipide, il allait souvent à la chasse et rapportait quelque gibier à ses protégés. Dans une excursion de ce genre au bord d'un lac, une forte tempête s'éleva. Le missionnaire se trouvait dans son canot avec six sauvages : la tourmente en ayant entraîné deux hors de l'embarcation, il se jeta après eux pour les sauver et périt dans les eaux. Tous les chrétiens ont pleuré ce martyr de la charité.

Indulgences accordées aux personnes qui enseignent le Cathéchisme. — Le catéchisme, ce livre si admirable, est banni des écoles ; les instituteurs publics n'ont plus le droit de le faire répéter dans les locaux scolaires. Bientôt ils ne pourront plus le faire même en dehors de ces locaux. L'enfance sera-t-elle pour cela privée du lait salutaire de la doctrine chrétienne? Non, nous l'espérons bien. Dans notre pays, il se trouvera toujours des personnes dévouées qui se livreront à cette sublime mission. Pour les encourager, nous indiquons ici les principales indulgences qui ont été accordées par les Souverains Pontifes à tous ceux qui s'occupent du cathéchisme :

1° *Aux pères et mères :* cent jours *chaque fois* qu'ils instruisent ainsi leurs enfants ou leurs domestiques.

2° *Aux maîtres des écoles :* sept ans *chaque fois* qu'ils conduisent les dimanches et fêtes les enfants au catéchisme et le leur apprennent ; et cent jours *chaque fois* qu'ils le font dans les classes les jours ouvriers.

3° *A tous les fidèles :* 1° s'ils expliquent la doctrine chrétienne ou assistent à son explication, sept ans et sept quarantaines *chaque fois*, si l'on est confessé et si l'on a communié ; 2° s'ils ont cette louable habitude de faire le catéchisme et d'y assister, indulgence plénière aux trois fêtes suivantes : Noël, Pâques et saint Pierre et saint Paul, à la condition de se confesser et de communier ; 3° s'ils ont l'habitude de se réunir dans les écoles ou les églises en vue d'apprendre le catéchisme, sept ans à gagner tous les jours de fêtes de la Sainte Vierge, s'ils communient ces jours-là.

Souvenir de Loigny. — *Nous lisons dans la semaine de Séez.* — Le 8 avril, le Cercle catholique d'Alençon célébrait, par une communion générale, la fête de Saint-Joseph, son patron, et il donnait le soir, en l'honneur de Monseigneur, une séance dramatique et musicale.

Les spectateurs ont pu se convaincre que les jeunes gens de nos Cercles n'ont pas besoin d'emprunter aux manuels civiques la notion et l'amour de la patrie ; leurs divertissements mêmes sont des leçons de patriotisme.

Le sujet du drame était un épisode de la bataille de Loigny. Trois zouaves, trois enfants du Sacré-Cœur, tombés entre les mains des Prussiens, ont réussi à s'évader, et les voilà qui courent à travers champs pour rejoindre l'armée française. Mais ils sont de nouveau entourés et saisis, et l'un d'eux va payer de sa vie sa courageuse témérité. L'officier prussien offre de lui faire grâce, à condition qu'il révèlera où s'est retiré le général de Charette, blessé dans la bataille. Avec un geste de colère et de mépris : « Une trahison ! s'écrie le prisonnier, vous osez me proposer une trahison ! » et son regard allumé,

ardent, plonge comme un poignard dans la face ahurie du prussien. Celui-ci pourtant, à voix basse : « Vous n'avez donc pas de mère ! » — C'est un coup de foudre pour le malheureux jeune homme. Il porte la main à son cœur, et d'une voix que l'émotion rend tremblante : « Oui, dit-il, j'ai une mère, et elle m'aime : mais, sachez-le, elle aime davantage encore le devoir, l'honneur et son pays. » — Les mères présentes ont applaudi avec enthousiasme ces paroles qui vibraient à l'unisson de leurs âmes.

De tels spectacles ne sont pas seulement un délassement honnête, ils nourrissent et développent les sentiments généreux, ils élèvent et fortifient le cœur. I. L. L. F.

La Sainte Tunique de N.-.S J.-C. — La ville d'Argenteuil a, comme on sait, l'honneur de posséder une des plus vénérables reliques qui existent dans le monde entier. Depuis le neuvième siècle, elle a reçu en dépôt des mains de Charlemagne, la Tunique sans couture que portait le divin Sauveur en montant au Calvaire, et qui fut assignée par le sort à l'un des soldats préposés au crucifiement. Mgr l'évêque de Versailles, s'occupant de réviser le *Propre* diocésain, et voulant imprimer un nouvel élan au culte rendu à ce précieux vestige de la vie mortelle du Rédempteur, a désiré établir en son honneur un office spécial qui serait étendu à tout le diocèse.

La Sacrée-Congrégation des Rites, consultée à ce sujet, a émis un avis favorable et admis en principe l'institution de cette fête de la Sainte Tunique. Monseigneur Goux, avant de prendre cette décision, a demandé à ce que la châsse d'Argenteuil fut ouverte en sa présence. La visite solennelle a eu lieu devant plusieurs chanoines et d'autres témoins. Il a été constaté que la Sainte Tunique n'est plus entière, il est vrai, mais qu'il en reste encore d'importants fragments.

Le tissu de la Sainte Tunique est composé en fils de la couleur et de la finesse du poil de chameau. Il est fort propre, d'une trame peu serrée et soyeuse au toucher. Dans le grand morceau de nombreuses et larges marques roussâtres, semblent provenir de sang répandu. Sous ces traces, qui couvrent une grande partie du centre du morceau depuis le tour du cou, jusqu'à une certaine distance du bas, c'est-à-dire la surface qu'occuperaient les épaules et les reins, l'étoffe est dure et sèche, et les interstices de la trame sont remplis par cette matière, de telle sorte qu'on ne peut voir le jour à travers.

Nous arrivons à l'époque de l'année où le pèlerinage à l'insigne relique est le plus fréquenté. Le lundi de la Pentecôte surtout il y a grand concours de peuple dans la belle église d'Argenteuil. Comment la dévotion n'attirerait-elle pas auprès du Vêtement tissé par les chastes mains de Notre-Dame et sanctifié encore plus au contact du Corps et du Sang de Jésus ?

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une plaque de marbre. — Un pavillon pour saint-ciboire. — Trois candélabres pour autel.

Lampes. — 104 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Avril, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 73 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 12.

A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 310.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 384.

Nombre de visites faites aux clochers : 196.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Avril ont été consacrés 51 enfants, dont 22 de diocèses étrangers.

— Nous avons annoncé l'important ouvrage : *Les Prélats de France*, que M. Henri Demesse, rédacteur au journal *le Clairon*, fait paraître par livraisons. L'auteur qui écrit ainsi avec un haut talent les biographies épiscopales, a exprimé avec bonheur son admiration pour notre basilique. Voici en quels termes débute le sixième fascicule de sa collection, celui qu'il a consacré à l'épiscopat de Monseigneur Regnault et à sa cathédrale (1).

« Un grand prélat étranger a dit un jour : « Pour moi, voir la France, sans voir Notre-Dame de Chartres, c'est voir Rome sans le Pape. » Et Mademoiselle de La Rochejacquelein a écrit, à la veille de son entrée en religion . « Sur le point de dire adieu à toutes les choses de la terre, c'est le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres et les pauvres, que je regrette uniquement.....» C'est qu'en effet, un bon chrétien ne peut passer dans cette admirable église sans qu'un frisson l'agite, sans que son cœur s'emplisse d'une ineffable ardeur pieuse, sans que son esprit soit aussitôt hanté par la vision des grands actes qui l'ont eue pour théâtre, et sans que ses yeux, éblouis par tant de splendeurs artistiques, s'abaissent devant la Vierge sainte : « *Virgini pariturœ*, dont les Druides furent les premiers adorateurs.....

Il faut conseiller pareil pèlerinage à tous ceux qui souffrent et désespèrent en ces temps troublés. Ils reviendront avec de nouvelles forces, avec une énergie nouvelle, et une foi encore plus inébranlable.»

— La saison des pèlerinages est de retour. Nous avons déjà vu en Avril, un plus grand nombre d'étrangers aux pieds de Notre-Dame : entre autres, un ecclésiastique d'Italie et trois d'Angleterre ; plusieurs religieux de différents ordres, etc.

Le Pèlerinage de la paroisse Saint-Sulpice est annoncé pour le lundi de la Pentecôte.

— Le sermon annuel de charité en faveur de l'œuvre de la Terre-

(1) Ce fascicule, comme tous les autres, renferme un beau portrait hors texte, la reproduction par la gravure de la cathédrale et des armes, enfin un autographe de l'évêque. Nous ne pouvons que recommander cette publication, et adresser de nouveau nos félicitations à M. Henri Demesse.

Chaque livraison se vend 1 fr. 50. — L'ouvrage entier, qui se composera de 92 livraisons, formera quatre volumes brochés au prix de 135 fr. — Le prix est réduit à 120 fr. pour les souscripteurs. — S'adresser à M. J. Lucotte, au journal *Le Clairon*, 8, boulevard des Capucines, à Paris.

Sainte a éte annoncé pour le 29 Avril; il aura eu lieu, quand paraîtront ces lignes; mais il sera encore temps d'ajouter des offrandes au fruit de la quête. Prière de les remettre au Secrétariat de l'Évêché. Les relations entre l'église de Jérusalem et celle de Chartres, sont bien des fois séculaires; elles se fortifient de nos jours par de nouveaux liens. Les comtes et seigneurs de notre région furent jadis au premier rang des Croisés, soyons des plus ardents parmi les bienfaiteurs des Saints Lieux.

— La fête du Patronage de Saint Joseph a été solennisée, comme elle devait l'être, au sanctuaire qui lui est consacré, dans la Crypte de la Cathédrale. Elle n'a pas eu moins d'éclat dans une autre chapelle de la ville: celle des jeunes ouvriers et apprentis située sur la paroisse Saint-Pierre. M. l'abbé Durand, vicaire de la paroisse, a donné à cette jeunesse chrétienne une instruction très goûtée par l'auditoire. Beaucoup de personnes, appartenant à la haute société ont voulu participer à cette pieuse fête, au milieu des apprentis et ouvriers dont le présent et l'avenir intéresse les amis de l'ordre et de la religion.

— La fête de l'Adoration, célébrée dans la communauté du Saint Cœur de Marie, a été suivie par une très grande assistance. Le R.P. Gay (J.B.) a prêché au salut; il a présenté, dans un entretien éloquent, les droits de Notre-Seigneur à notre amour. L'ornementation de la gracieuse chapelle et le charme des cantiques ont vivement satisfait les adorateurs.

— La fête prochaine d'Adoration aura lieu le 10 Mai dans l'église de Saint-Martin, faubourg Saint-Brice. Prédicateur annoncé : M. l'abbé Piauger.

— Le prédicateur du mois de Marie, à la Cathédrale, est le R. P. Baudry, missionnaire de Notre-Dame-sur-Vire. Sa station quadragésimale d'il y a quelques années, a laissé parmi nous de très-bons souvenirs; on reviendra avec empressement autour de la chaire, où sa parole sympathique doit rendre hommage à Marie.

— Des messes ont été demandées à l'église de Notre-Dame de Chartres pour le repos de l'âme de l'illustre Louis Veuillot dont nous avons parlé plus haut. On n'a pas oublié chez nous ses pèlerinages d'autrefois à notre auguste sanctuaire, surtout à l'époque où il venait prendre conseil de Monseigneur Clausel de Montals et de notre savant archiprêtre M. l'abbé Lecomte, pour les grandes luttes contre l'Université.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Nous aurions dû dire, au dernier numéro, que beaucoup de lettres nous avaient été adressées comme témoignages de reconnaissance à Notre-Dame pour succès obtenus dans les examens de mars. Elles étaient datées de Chartres, de Paris, de Lodève, de Flers, de Rugles, d'Artins, de la Pommeraye, du Mans, etc., etc. Nous aimons à constater cet hommage à Notre-Dame de Chartres, *protectrice des étudiants.*

1. Je viens vous prier de vouloir bien faire célébrer à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre une messe d'actions de grâces pour une faveur obtenue le 15 février dernier. Ci-joint, un *bon* de deux francs sur la poste. (P. d'A., diocèse du Mans.)

2. Veuillez faire brûler une lampe à l'autel de Notre-Dame du Pilier, ainsi qu'une autre à l'autel de Saint-Joseph ; puis demander une messe en action de grâce à Notre-Dame-Sous-Terre, et une à Saint-Joseph, pour une faveur obtenue par l'intercession de la Sainte Famille. (A. B. de Chartres.)

3. Merci à Notre-Dame de Chartres! les prières qu'on lui a adressées pour la guérison de mon enfant ont été exaucées.

(A. P. de V., diocèse de Chartres.)

4. Action de grâces à Notre-Dame et à Saint-Joseph ! La neuvaine que je vous avais demandée a eu plein succès. En reconnaissance, je vous prie de faire acquitter une messe à l'autel des âmes du Purgatoire, dans la Crypte. J'ai fait vœu d'aller à Chartres, cette année, pour remercier le Ciel par un pèlerinage.

(H. D., à Paris.)

5. Mademoiselle G. F. remercie Notre-Dame de Chartres de lui avoir rendu la santé, de l'avoir bénie dans sa vocation ; la supplie de lui continuer ces bienfaits. (J., diocèse de N.)

6. Je vous serais obligée de vouloir bien faire brûler devant Notre-Dame de Chartres, un cierge en reconnaissance des faveurs qu'elle m'a accordées, et pour mettre sous sa protection un important office dont ma supérieure m'a chargée.

(Sœur S. M., diocèse de Bourges.)

7. Dans les angoisses d'un mal cruel, j'ai pris un engagement envers Notre-Dame si elle me guérissait. Elle m'a guérie ; j'accomplis ma promesse. (H. à X., diocèse de Chartres.)

8. Grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres qui vient d'exaucer nos prières au-delà de toutes mes espérances ! Cette bonne mère m'avait facilité dernièrement un succès ; elle vient de sauver

mon avenir et celui de ma famille par un nouveau trait de protection. (L. P., à Paris.)

Nécrologie — *Le Frère Aglibert.* — Nous recommandons aux prières un religieux décédé le 12 avril à Paris, le Frère Aglibert, qui a un droit particulier à un souvenir dans notre bulletin de pèlerinage. Il était né en Alsace, d'une famille bien chrétienne qui a donné cinq de ses membres au Seigneur et à la vie religieuse, entre autres le R. P Charles Kistaller, jésuite distingué, mort à Lille, il y a quelques années. Frère Aglibert eut pour maître de noviciat, dans l'Institut du V. de La Salle, le saint frère Bertin, de pieuse mémoire à Chartres. Il remplit successivement toutes les charges jusqu'à la première, dans ce pensionnat d'Orléans qu'il a vu naître et prospérer sous l'habile et paternelle direction des frères Basilide, Milhau et Bernon. Ce qui avait été pour ces derniers un vif désir, finit par être pour lui une réalité. Grâce à sa tenacité et à son zèle béni de Dieu, une ancienne et magnifique abbaye d'Orléans, est devenue ce que l'on appelle aujourd'hui le grand Pensionnat de Saint-Euverte ; cet établissement bien connu où beaucoup de jeunes gens de notre contrée vont recevoir une éducation chrétienne en même temps qu'une solide instruction. Le bon directeur inspirait à ses nombreux élèves la dévotion à Notre-Dame de Chartres, première confidente de ses pensées et protectrice de ses pieux projets. Il a voulu recourir jusqu'à la dernière heure à sa douce tutelle.

Janville. — L'installation de M. Lubin, curé de Janville, a été l'occasion d'une belle fête dans cette paroisse. Dès la veille, les cloches et la décoration de l'église parée d'oriflammes avaient invité les fidèles à une joie chrétienne ; ils se rendirent en foule à la solennité. Avant la grand'messe, une procession, où figuraient plusieurs jolies bannières, conduisit du presbytère à l'église le nouveau curé accompagné de son prédécesseur, M. le chanoine Duthuillé, qui devait être l'installateur. Après le chant du *Veni Creator*, M. le chanoine monta en chaire. Son discours rendit hommage au mérite du prêtre appelé à lui succéder, développa les avantages de la religion pour le bien des familles, et finit par une vive exhortation à venir écouter les enseignements du nouveau pasteur qu'il était si heureux de voir à la tête de son ancienne et si chère paroisse. M. l'abbé Lubin parla à son tour ; il déclara, en termes chaleureux, qu'il venait avec tout son cœur et toute sa bonne volonté, aux chrétiens dont la direction venait de lui être confiée par la divine Providence. Le correspondant dont nous résumons ici la lettre, nous dit que l'auditoire eut bientôt reconnu dans le prêtre qui l'entretenait ainsi, « l'homme de bien, le bon et digne curé. » Aussi tout

d'abord la paroisse de Janville lui a-t-elle donné la respectueuse estime dont il jouit à Dangeau pendant ses longues années de ministère.

Le soir, l'assistance ne fut pas moins brillante qu'à la messe. La société chorale de la ville avait voulu offrir à MM. Duthuillé et Lubin un témoignage de sympathie et, à leur occasion, rehausser la majesté de l'office. Pendant le salut, elle exécuta de beaux morceaux de musique, et une quête se fit pour les pauvres qui purent ainsi avoir leur part à la fête.

En somme voilà une manifestation de bon augure pour l'administration paroissiale de M. l'abbé Lubin. Que le Seigneur bénisse les efforts de son zèle au milieu de la population qui l'a si bien accueilli !

Bréchamps. — La fête de confirmation dans cette paroisse a été entourée de circonstances spéciales que nous aimons à relater ici. Monseigneur a fait la bénédiction solennelle de l'église reconstruite dans presque toutes ses parties, grâce au laborieux dévouement et aux démarches multipliées de M. l'abbé Gâtineau, curé du lieu. Disons d'abord que l'édifice est charmant dans sa simplicité. Magnifique clocher en briques, bâti à l'époque de l'invasion allemande ; nef qu'on vient de finir éclairée par de belles fenêtres avec grisailles ; vitraux garnis de riches dessins et de personnages dans le chœur ; le tout constitue un ensemble dont la régularité et l'élégance charment le regard.

Lorsque Monseigneur, arrivant du presbytère sous un riche dais avec un cortège d'ecclésiastiques, eut franchi le seuil de l'édifice, il exprima son admiration au milieu des paroissiens qui se trouvaient là fort nombreux et en habit de fête ; Sa Grandeur félicita le pasteur du succès qui avait couronné ses travaux. Après la sainte messe, M. le curé de Nogent-le-Roi prononça une excellente instruction sur le respect et l'amour dûs à la Maison de Dieu, et il ne manqua pas de complimenter toutes les personnes dont la générosité avait secondé la reconstruction du monument qui venait d'être bénit et dédié à la gloire du Très-Haut. — Puis, la cérémonie de confirmation commença. A la fin de l'office, comme pendant la sainte messe, des chants suaves et harmonieux se sont fait entendre. Les élèves du Pensionnat dirigé par les Sœurs de Saint Paul à Nogent-le-Roi, et, d'autres amateurs étaient venus prêter leur gracieux concours à la fête.

CHÂTEAUDUN.— *Les sept dernières paroles de Notre-Seigneur en croix.* — Le sermon du vendredi saint, à l'église de la Madeleine de Châteaudun, a eu, dans la vieille cité et bien au-delà, un retentissement qui ne nous étonne point. L'éloquent prédicateur, M. l'abbé Hautin,

curé de Marboué, a développé son sujet : *les sept dernières paroles de Notre-Seigneur en croix*, avec une abondance de pensées et une hauteur de vues qui donnent à son discours un vif intérêt. Aussi ce discours a-t-il été livré à l'impression ; c'est maintenant une charmante brochure à répandre (1). Se la procurer, ce sera saisir l'occasion d'une lecture instructive et fortifiante, puis d'une charité à faire ; car le produit de la vente est destiné à *une bonne œuvre.* Il y aura donc double gain pour les acheteurs.

Les sept paroles de Jésus en croix, à raison de la source divine d'où elles procèdent, sont un trésor inépuisable d'enseignements ; l'âme méditative sait y trouver toujours de nouvelles richesses. Les orateurs chrétiens les commentent dans un émouvant langage, et quelquefois près d'eux les artistes ont une manière admirable de les interpréter sur la lyre. Dans quelques églises de la capitale, que d'esprits d'élite demandent les impressions pieuses du vendredi saint à la glose d'un prédicateur sur les sept paroles, et non moins aux sept symphonies d'Haydn qu'elles ont inspirées !

C'est du reste un sujet à la portée de toutes les âmes, quand il leur est présenté sous un aspect conforme à leurs besoins. Nous n'avons qu'à féliciter M. le curé de Marboué de s'être préoccupé des applications pratiques, surtout dans son explication de l'*Hodie mecum eris* et celle du *Sitio*.

Les *sept paroles* sont le testament de l'infinie charité du Sauveur. M. l'abbé Hautin a voulu consacrer à un acte de charité le bénéfice matériel qu'attirerait la propagande d'un commentaire de ce testament. Il désirerait par là aider à l'éducation de quelques enfants pauvres. Puisse-t-il y réussir ! Puissent contribuer ainsi à l'avantage temporel et spirituel de ses enfants les leçons du calvaire !

Nominations. — M. l'abbé Lubin, nouveau curé de Janville, a été remplacé à Dangeau par M. l'abbé Machère, précédemment curé de Roinville. — M. l'abbé Donguy, précédemment à Ermenonville, est curé de Baigneaux. — M. l'abbé Gaulard, précédemment à Gironville, est nommé curé d'Orrouer.

BIBLIOGRAPHIE

La Semaine Eucharistique écrite par la comtesse de Chabannes, pour les enfants qui se préparent à leur Première communion, ne saurait être trop recommandée aux catéchistes, aux pensionnats et aux mères de famille. Outre les pieux colloques entre Notre-Seigneur et l'enfant, entremêlés de traits édifiants, elle contient les prières de la Messe, les actes avant et après la Communion, un Chemin de Croix et un grand choix d'hymnes et de prières en l'honneur de la divine Eucharistie.

De nombreuses et flatteuses approbations de NN. SS. les Évêques, prouvent que cet ouvrage mérite la confiance des pieux fidèles. — Palmé, éditeur, rue des Saints-Pères, 76. Prix : 75 c. broché — joli in-18 de 320 pages, 4ème édition.

(1) Demander la brochure à M. le curé de Marboué, près Châteaudun, ou bien au concierge de la Maison des Clercs, Chartres. Prix : 75 centimes.

— Du même auteur : **Le mois de Marie de la Sainte-Famille.** Lefort, éditeur, — Paris, chez Mollie, rue des Saints-Pères, 30. — Prix : 40 c.

— **Institutions canoniques** données dans les écoles du séminaire pontifical romain et du collège Urbain par l'illustre professeur de Camillis, traduites en français par M. l'abbé Condis (du diocèse d'Agen) et augmentées de notes complémentaires mettant en rapport le droit canonique avec le droit civil actuellement en vigueur en France, et d'un supplément renfermant les lois ou ordonnances qui ont trait aux affaires ecclésiastiques. (Approbation épiscopale très explicite et élogieuse.) Trois volumes in-12. Prix : 9 fr., — *franco*, 10 fr. 50. En vente: chez l'auteur, à Maquières par Tournon (Lot-et-Garonne), *à Tulle*, chez M. Mazeyrie, imprimeur-éditeur.

— **Saint Thomas d'Aquin, la science et la sainteté,** par Mgr Gastaldi, archevêque de Turin, traduit de l'italien par l'abbé F. M. Didier, aumônier des Dames Trappistines de Turin précédé d'une lettre de Sa Grandeur au traducteur. Brochure gd in-8°, édition de luxe avec portrait de Mgr Gastaldi. Prix : 75 centimes en mandats ou timbres-poste (franco.) Librairie Laurent Romano, à Turin.

— **Est-ce juste ?** — Ces mots forment le titre d'une brochure que vient de publier le vaillant évêque d'Annecy. On devine le projet : il s'agit de la suppression arbitraire des traitements ecclésiastiques. « Est-ce juste ? » Que les hommes de bonne foi veuillent se donner la peine de lire les 62 pages de Mgr Isoard, et ils seront éclairés sur cette question, palpitante d'intérêt et pleine de menaces pour l'avenir.

La brochure est éditée chez Palmé, 76, rue des Saints-Pères. Le prix de 50 centimes est destiné à venir en aide aux Prêtres dont le traitement à été supprimé.

— **Le Mois de Marie des paroisses de campagne,** par l'abbé Virel (1 vol. in-18, caractères très lisibles. Librairie Sueur-Charruey, à Arras. Prix franco : 1 fr.)

— **Les joies, les douleurs et les gloires de Jésus et de sa Mère,** nouveau mois de Marie, par le chanoine Herbet. Livre sérieux, pieux, très nourri de l'étude de la dogmatique et de l'ascétisme. — Prix : 2 francs. Aussi à la société de Saint-Augustin.

— On trouve les ouvrages suivants à Paris, librairie Oudin, rue Bonaparte, 51 ; à Chartres, librairie Durand-Pie.

— **La Vierge Marie, d'après Mgr Pie,** par le R. P. Mercier, de la Compagnie de Jésus, un fort volume in-12. — 4 fr.

— **Mois de Marie,** extrait de la Vie et des Œuvres du Cardinal Pie, par un prêtre du diocèse de Poitiers. Un vol. in-12.

— **Les dernières années de la très-sainte Vierge,** par M l'abbé Perdreau, curé de Saint-Etienne-du-Mont, avec une lettre de Mgr Guay, évêque d'Anthédon. Un beau volume in-12, imprimé sur papier teinté et orné de vignettes elzéviriennes et d'une belle gravure en taille-douce, broché : 3 fr. 50.

— **Œuvres de S. G. Mgr Perraud,** évêque d'Autun, Membre de l'Académie française. Tome 1er. — Un volume in-8°, 7 francs. Le Tome 2e paraîtra fin mai.

MAI 1883.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois

DE MAI 1883.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er mai, mardi. — Ind. pl. : 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° p. les objets indulg.

2, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

3, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Archic. de St Joseph ; 4° p. le rosaire ; 5° p. le scap. bleu ; 6° p. les objets indulg.

4, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

5, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre S., au scap. bleu (moyennant visite à l'autel de la Ste V. — j. au ch.)

6, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
7, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
8, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)
9, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
10, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
11, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.)
12, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 5 — j. au ch.)
13, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le rosaire ; 4° p. les objets indulg.
14, lundi. — Indulg. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
15, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)
16, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
17, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
18, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge.
19, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de Terre S. (comme au 5 — j. au ch.)
20, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.)
21, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.)
22, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
23, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.
24, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
25, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge.
26, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 5 — j. au ch.)
27, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Archic. de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu ; 5° p. le rosaire ; 6° p. les objets indulg.
28, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
29, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
30, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
31, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus ;* 3° p. avoir suivi les exercices du mois de Marie.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

6e NUMÉRO — LA VOIX — JUIN 1893

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS

Ste HÉLÈNE, impératrice (IIIe et IVe siècle).

Les injures qui sont faites journellement à la croix du Christ; les réparations qui en sont l'objet; l'élan de pénitence qui entraîne tant de généreux chrétiens vers les lieux sanctifiés par la vie et la mort de l'Homme-Dieu; toutes ces choses reportent l'esprit et le cœur vers la grande sainte à laquelle le monde doit la découverte insigne de la vraie croix.

Son histoire, écrite *in extenso* par un prêtre aussi érudit que pieux (1), est un intéressant ouvrage que nous recommandons à nos lecteurs.

Fille d'un simple hôtelier de *Drépane* — petite ville de la Bithynie —; mais prédestinée comme Esther au salut du peuple de Dieu, sainte Hélène captiva par ses charmes modestes le cœur de Constance Chlore, général d'Aurélien, qui demanda et obtint sa main.

Fidèle compagne de ce vaillant officier, elle le suivit dans toutes ses expéditions militaires, exerçant sur lui l'irrésistible influence de ses douces vertus. La naissance d'un fils, qui reçut le nom de Constantin, vint combler de joie les deux époux. Hélène surtout, qui avait embrassé la foi de Jésus-Christ, voyait déjà en lui un futur citoyen de la céleste patrie : car elle ne doutait pas qu'il ne reçut un jour la grâce inestimable du baptême. Mais avant que ce beau rêve d'une mère chrétienne ne

(1) L'abbé Toupin. Ce beau travail a reçu une flatteuse approbation de l'évêque de Valence, (in-8° de 390 p., prix : 3 fr. 50) — Se trouve chez Larcher; Paris, rue Bonaparte, 57.

devint une réalité, que de peines multipliées devaient broyer son pauvre cœur !

Constance Chlore, ayant été appelé par Maximien à la dignité de César (292), se vit contraint de se séparer d'Hélène pour épouser une femme qui lui était imposée. A cette clause odieuse était joint l'ordre formel d'envoyer Constantin à Nicomédie, où il devait rester comme gage de la fidélité de Constance envers l'Empereur.

Hélène ne regretta pas le trône dont elle était exclue ; mais quitter un époux tendrement aimé, renoncer surtout à la sainte espérance qu'elle nourrissait en son âme de le convertir au christianisme, savoir son fils jeté seul sans conseil, sans appui, au milieu d'une cour païenne et corrompue, toutes ces épreuves, toutes ces cruelles appréhensions formaient pour elle un faisceau de poignantes, d'inénarrables douleurs !

Mon fils ! mon cher fils ! . . . . s'écriait-elle souvent, qui développera les germes de foi que j'avais déposés dans ton jeune cœur ? Qui préservera ton innocence, dont ton front si pur portait le candide rayonnement, des atteintes empoisonnées du vice ? . . . . . Mon fils ! Mon cher fils ! Qui te rendra à mon amour ? Elle se taisait ensuite et une ardente prière à Marie, au pied de la croix, s'échappait de son âme et montait vers le ciel . . . . .

Les larmes et les supplications désolées d'Hélène devaient amener la paix de l'Église en donnant à l'univers un Empereur chrétien. Le Seigneur l'a promis, il ne rejette aucune de nos prières quand elles sont faites avec amour et foi ; seulement, dans ses desseins providentiels, il s'est réservé la *manière* et le choix du *moment* pour les exaucer. Mais quand ce moment est venu, les obstacles tombent, les difficultés s'évanouissent; ce qui paraissait impossible s'accomplit, et l'instrument, destiné à devenir l'agent des volontés divines, apparaît tout-à-coup, revêtu des qualités nécessaires pour l'accomplissement de sa mission.

Tel devait être, tel fut, CONSTANTIN-LE-GRAND, le captif de Nicomédie, le fils d'*Hélène la répudiée !.....*

Dans une vision merveilleuse, il aperçoit la croix comme devant servir d'étendard à ses légions et les conduire à la victoire. Docile à l'inspiration du ciel, le *labarum* est glorieusement placé à la tête de son armée; Constantin triomphe de l'usurpateur Maxence, le cruel persécuteur des chrétiens, et il entre en vainqueur dans Rome, faisant porter devant lui sa pacifique bannière.

C'en était fait : Jésus-Christ, en la personne de Constantin, avait vaincu l'univers, non par le fer, mais par le *bois*. Et voilà plus de quinze siècles que, dominant les sept collines de la ville éternelle, la *croix* défie tous les orages et vivifie toute la terre !

Le jeune héros, qui aimait et respectait sa mère, la fit proclamer *auguste* dans toutes les provinces de l'empire; il voulut aussi que l'on frappât des médailles en son honneur, et la laissa maîtresse de disposer d'une partie de ses trésors. L'Impératrice, dont le zèle et la foi étaient incomparables, contribua puissamment en Orient et en Occident à la diffusion du Christianisme. Saint Grégoire-le-Grand affirme qu'elle communiquait au peuple romain le feu de l'amour divin dont elle était embrasée. Oubliant sa dignité, elle aimait à être confondue parmi le peuple dans la maison du Seigneur; ses uniques délassements étaient d'assister à l'office divin, et ses plus chères délices, de faire bâtir des églises, et de soulager les malheureux.

Selon les auteurs les plus autorisés, Constantin reçut le baptême à Rome, des mains du pape St Sylvestre Ier. Ce fut, comme il est permis de le croire, en reconnaissance de cet inestimable bienfait que l'empereur fonda ces basiliques célèbres qui, malgré les ravages exercés par le temps et par les barbares, sont encore aujourd'hui le plus bel ornement de Rome chrétienne. Celle de St Pierre renfermait, entre autres richesses, une croix d'or pur de 150 livres, sur laquelle les dimensions de l'église étaient gravées : cette inscription se terminait ainsi :

« Constantin et l'Impératrice Hélène ont élevé cette basilique où l'or et la majesté royale éclatent de toutes parts. »

La magnifique église de Saint Paul reçut une croix semblable portant une inscription analogue.

On aime à voir Constantin associer ainsi sa mère aux œuvres les plus glorieuses de son règne. Cet exemple de piété filiale venu de si haut, renferme pour la jeunesse une bien grande leçon.

Nous devons faire aussi une mention spéciale de la basilique de Sainte-Croix, parce qu'elle fut surtout l'œuvre de sainte Hélène.

Pendant le séjour que Saint Macaire, patriarche de Jérusalem, avait fait à Nicée, à l'occasion du saint Concile qui condamna l'hérésie d'Arius; il avait souvent exprimé, devant l'empereur et sa sainte mère, la douleur qu'il ressentait en voyant les Saints Lieux si indignement profanés par d'impures idoles. Ses discours et ses larmes émurent profondément et la mère et le fils. — « J'irai en Palestine, s'écria sainte Hélène, j'irai tirer de ses décombres le tombeau du Christ et la croix sur laquelle s'accomplit le mystère sanglant de la Rédemption. O mon fils, seconde mes pieux désirs, et laisse-moi partir — ». Constantin, admirant son courage, bien loin de chercher à la retenir, fit aussitôt frêter un bâtiment pour la conduire en Judée, et mit à sa disposition tout l'or nécessaire pour remplacer par des temples dignes du Très-Haut, ceux élevés aux idoles par l'impie Adrien.

Elle partit, la sainte femme, emportant dans son cœur cette espérance vive, ardente, qui donne des ailes à la volonté pour accomplir les plus généreux desseins !

La traversée fut heureuse. Saint-Macaire attendait l'Impératrice à son débarquement. Un nombreux clergé l'accompagnait, et tous les évêques de sa province formaient autour de lui une couronne d'honneur. La foule était immense, l'attente solennelle, la joie débordait de tous les cœurs. On se rappelait la reine de Saba venue du fond de l'Orient, pour contempler et pour entendre ce roi dont la renommée proclamait la splendeur et la sagesse. La Mère du premier empereur chrétien n'arrivait-elle pas en ce jour des lointaines régions de l'Occident, plus désireuse encore de contempler de ses yeux et d'arroser de ses larmes, les lieux où le vrai Salomon manifesta par tant de prodiges sa divine sagesse et son amour pour les hommes ?

Des transports enthousiastes éclatèrent au moment où

l'Impératrice, ayant pris pied sur le rivage, s'agenouilla sous la bénédiction du saint Évêque. Le fardeau de ses quatre-vingts ans ne lui avait rien enlevé de l'ardeur de la jeunesse, et l'énergie de son âme unie à la bonté de son cœur, se réflétant sur ses traits vénérables, leur imprimait un charme tout céleste. Un somptueux appartement lui avait été préparé à Jérusalem, mais la Sainte ne voulut point l'accepter et se fit conduire dans un couvent de religieuses, situé non loin de la ville sainte, afin de pouvoir s'adonner entièrement, pendant quelques jours, à la méditation et à la prière. C'est ainsi que l'Esprit saint conduit toujours les âmes dans la solitude lorsqu'il veut leur faire entendre sa voix. Saint Macaire, de son côté, sollicitait, dans l'oraison et le jeûne, les lumières du Ciel pour aider plus sûrement la sainte Impératrice dans la mission sublime qu'elle venait accomplir.

Eclairée d'en haut par une touche secrète de la grâce, la pieuse princesse avait compris qu'elle devait, avant tout, bien s'assurer du lieu du crucifiement. Plusieurs conseils d'hommes graves et instruits se tinrent à cet effet : tous furent unanimes pour déclarer que le temple bâti à Vénus par Adrien occupait l'emplacement du saint Sépulcre et du Calvaire. D'après ces témoignages décisifs, sainte Hélène ordonna que ce temple et ses dépendances fussent rasés jusque dans leurs fondements. Elle fit aussi transporter toutes les terres et tous les matériaux jadis accumulés par l'impiété, ne voulant laisser subsister aucune trace de ces impurs débris dans ces lieux éternellement consacrés par tout le sang d'un Dieu !

Dans notre prochain numéro, nous verrons, comment le ciel s'unit à la terre pour couronner de succès les efforts héroïques de la sainte Impératrice. UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LE CŒUR DE JÉSUS PÉNITENT

En ce beau mois dédié au Sacré Cœur de Jésus, dont celui de Marie a été une si douce préparation, les pieux fidèles tournent avec confiance leurs regards vers cette montagne de Montmartre, d'où ils attendent le secours ! Tous ceux qui pourront faire ce touchant

pèlerinage donneront ainsi au Divin Cœur un témoignage sensible de leur dévouement et de leur foi. Ils iront en réparation de tous les outrages faits à la croix, à l'adorable Eucharistie, couvrant par leurs chants d'amour les voix discordantes des impies et des blasphémateurs.

La réparation, voilà l'intention qui doit être le moteur de tous nos actes, de toutes nos prières, comme la pénitence doit en être le principal soutien : « La pénitence qui *expie* étant la question décisive, le grand point du débat, le nœud de la situation actuelle ». Par malheur, ce mot de pénitence effraye les faibles et révolte les pusillanimes. Cependant Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a inscrit lui-même en tête des enseignements qu'il venait apporter au monde, et, pour donner à ces paroles : « Faites pénitence et croyez à l'Evangile » un commentaire pratique, Notre-Seigneur dit encore : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il porte sa croix et qu'il me suive ». *Sa* Croix..... Celle qui est propre à chacun de nous ; celle en un mot, qui se compose des peines et des souffrances de notre pauvre vie. Notre bon Sauveur n'a-t-il pas eu aussi son fardeau *personnel* de souffrances acceptées, voulues par *lui* pour expier tous nos crimes ? Voyez ce pénitent Divin, suant le sang au jardin de l'agonie, le répandant à flots sous les fouets de la flagellation, et sous le marteau déicide des bourreaux ! Il n'a point reculé devant cet horrible poids de nos péchés accumulés sur ses épaules et pesant avec tant de violence sur son cœur ; mais il nous appelle à le porter avec lui pour nous approprier ses expiations, et opérer notre salut.

C'est le but direct de *l'Association du Sacré-Cœur pénitent pour nous.* Établie à Dijon, dans l'église de saint Michel en 1879, avec l'approbation de l'Ordinaire ; successivement affiliée et agrégée (1880 et 1881) à l'œuvre du vœu national, elle est devenue en octobre dernier (1882), le *troisième degré* de cette archiconfrérie (1), en vertu des nouveaux statuts qui lui ont été donnés par Monseigneur Guibert Archevêque de Paris.

Une inscription soit à Montmartre, soit à Dijon, suffit pour en faire partie, et donner droit aux indulgences accordées par le Saint Siège à cette œuvre bénie.

Unir le matin toutes ses actions, toutes ses mortifications et ses souffrances à la grande expiation de Jésus pénitent ; renouveler cette offrande en communion de prières avec tous les associés ; consacrer plus spécialement un des jours de la semaine à cette pratique expiatrice ; tel est le résumé des pratiques proposées aux associés. On voit qu'au fond elles n'imposent rien de nouveau aux fidèles qui font déjà partie des différentes confréries du Sacré-Cœur ; mais elles

(1) Sans perdre pour celà ni sa vie propre, ni son centre d'inscription.

ont l'avantage d'accentuer le véritable but de cette belle dévotion qui est de réparer par notre fidélité, nos hommages et nos expiations volontaires, les outrages dont le Cœur de Jésus est l'objet (surtout au très-saint Sacrement), de la part des impies et des mauvais chrétiens. En nous unissant au Cœur de Jésus pénitent, n'oublions pas *la Mère des douleurs*, si divinement associée à l'œuvre rédemptrice de la Croix. Offrons à la justice divine cette victime Immaculée, si digne de l'apaiser; joignons notre repentir et nos larmes à ses larmes expiatrices, et nous pourrons alors jeter vers le ciel ce cri pénitent tant de fois vainqueur : « *Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple et ne soyez pas éternellement irrité contre nous* ».

C. de C.

LES NOCES D'ARGENT

DU PÈLERINAGE DE LA PAROISSE SAINT-SULPICE AU SANCTUAIRE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Récit d'un Pèlerin)

Le pèlerinage était fixé au 14 mai, lundi de la Pentecôte, jour parfaitement choisi, car on est en fête, partant tout à fait libre de son temps. Aussi près de 700 pèlerins s'acheminaient vers la gare Montparnasse, de bon matin, recueillis et la joie sur le visage. Plus d'un fredonnait intérieurement le refrain de ce pieux cantique :

Vers l'autel de Marie,
Marchons avec amour :
....
Pour ce pèlerinage
Donne-nous un beau jour.

Ce vœu, la Vierge chartraine l'a complètement exaucé. La journée s'annonçait splendide, elle a tenu sa magnifique promesse.

A six heures, le train se met en marche, et les pèlerins dociles aux recommandations données la veille par M. le curé, ne se font remarquer sur tout le parcours que par une modestie et un recueillement qu'on ne voit dans aucun autre train de voyageurs. A ce propos, il me revient en mémoire ce trait de la vie du séraphique François d'Assise, disant à ses frères, quand ils devaient parcourir la ville pour aller mendier leur pain : « Mes frères, allons prêcher ! » Oui, ce passage des pèlerins sert de prédication muette aux gens qui ne pensent d'ordinaire qu'à leurs affaires ou à leurs coupables plaisirs.

Le trajet s'effectue en deux heures trois quarts. Pendant que les pèlerins prient en égrénant pieusement leur chapelet ou en chantant des cantiques, ils ont les regards charmés par l'aspect de cette belle nature qui s'éveille : nous sommes au mois de l'aubépine en fleurs.

Ce n'est que senteurs douces et fraîches ; on dirait le sourire de notre bonne Mère nous conviant à son sanctuaire. Nous approchons de Chartres. Voici, dans une éclaircie, la majestueuse silhouette de de la cathédrale. Les fronts se découvrent, les cœurs tressaillent et les lèvres murmurent : *Ave Maria !*

On est arrivé. En cet instant le cœur se serre au souvenir des anciens jours. Hélas! réception charmante du clergé chartrain, qui veniez nous souhaiter la bienvenue ; procession magnifique qui vous déployiez dans la cité, bannière en tête, qu'êtes-vous devenues ? Pour n'éveiller aucune susceptibilité, nous nous rendons à la cathédrale par petits groupes et bientôt nous voici tous réunis dans le béni sanctuaire.

M. Méritan, curé de Saint-Sulpice, était accompagné d'une notable partie des prêtres de la communauté. D'autres ecclésiastiques, parmi lesquels nous avons remarqué M. le curé de Saint-Germain-des-Près, s'étaient joints au pèlerinage. Pendant que M. le curé de Saint-Sulpice célèbre la sainte messe dans le chœur de paroisse, sur un autel mobile placé dans le transept, les autres prêtres vont offrir le saint sacrifice à tous les autels vacants : devant la statue de Notre-Dame du Pilier, dans les chapelles de l'abside et dans la crypte. C'est le plus délicieux moment pour la piété. Les communions sont d'autant plus nombreuses que, cette année, S. S. Léon XIII avait daigné, pour le vingt-cinquième anniversaire du pèlerinage, accorder une indulgence plénière. N'oublions pas de mentionner la présence des enfants de la Maîtrise, en habit de chœur, entourant l'autel où se célèbre le saint sacrifice. On dirait, à leur air si pieux et si recueilli, objet de l'édification de tous, que c'est la Reine des anges qui nous envoie du haut du ciel ses petits sujets pour exciter notre piété.

Après l'évangile, M. l'abbé Paya, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice, remplace en chaire le R. P. Largent, prédicateur du mois de Marie, qui n'a pu se joindre à nous. Un mot résumera le discours. On offre de nouveau nos cœurs à la Vierge druidique, *Virgini pariturœ*, qui daigne les accepter et y fera naître le Désiré des nations, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A l'issue de l'office du matin, M. le curé de Saint-Sulpice va suspendre au sanctuaire de Notre-Dame du Pilier un magnifique *ex-voto*, don de toute la paroisse parisienne, qui restera ainsi constamment aux pieds de son aimable Souveraine. Enfin M. l'abbé Colomb, de sa voix puissante, donne du haut de la grande chaire quelques avis sur l'office de l'après-midi, l'heure du départ, et aussi pour indiquer aux pèlerins ou ils pourront faire leur modeste repas, et l'on se sépare.

A deux heures doit commencer l'office de l'après-midi. Jusque-là

les pèlerins peuvent satisfaire leur dévotion particulière. Aussi quelle foule pieuse entoure et vient baiser le pilier béni qui supporte la douce Vierge! Que de confidences elle reçoit, que de grâces demandées et, disons-le sans crainte de nous tromper, que de grâces obtenues! S'adresser au cœur de Marie, c'est être assuré de se voir exaucer.

Je n'entreprendrai pas de compter les visites au sanctuaire de la crypte où se trouve exposée la sainte relique du voile de la très Sainte Vierge. C'est là qu'on fait toucher tous les objets de dévotion que la piété des pèlerins veut conserver. Au-dessus de l'autel, la sainte Vierge sourit du haut de son trône, et la vue seule de cette madone séculaire excite la dévotion des plus indifférents.

L'office de l'après-midi se compose des vêpres de la très sainte Vierge, de la récitation du chapelet avec pieuses considérations et demandes entre chaque dizaine, par M. le curé de Saint-Sulpice, et du salut du très Saint-Sacrement. Le tout est terminé par l'imposante procession dans la crypte splendidement illuminée. Puis on regagne la gare dans le même ordre qu'on l'avait quittée. Il est quatre heures. Quoi, se disent les pèlerins, déjà partir, déjà vous quitter, sanctuaire vénéré où nous voudrions demeurer toujours! Il n'y a que les fêtes du Ciel qui sont éternelles. A Chartres, nous n'en avons eu qu'un avant-goût. Comme tout ici-bas, il n'a été que fugitif, et cette délicieuse journée s'est écoulée avec la rapidité d'une minute.

Le train part, et, comme toutes les années, les bons habitants de la cité de Marie, groupés sur la butte des Charbonniers, nous envoient leurs adieux en agitant leurs mouchoirs. Nous y répondons de notre mieux, le cœur gros et les larmes aux yeux. Mais ce n'est pas fini. Voici que plus loin les aimables enfants de l'Institution Notre-Dame de Chartres, et plus loin encore des petites orphelines, sous la conduite de leurs maîtresses, nous font aussi des signes d'adieu. On dirait que Marie nous voit partir à regret.

Mais si nous partons, c'est avec le désir de revenir bientôt. On est si bien dans le sanctuaire de Chartres : on se sent là plus près du ciel!

A. C.

Beatam me dicent omnes generationes.
(Luc. I. 48.)

MES FRÈRES,

L'acte de piété que vous accomplissez aujourd'hui à la gloire de Notre-Dame de Chartres est entré depuis longtemps déjà dans vos habitudes religieuses, et à cette heure il forme une tradition de vingt-cinq ans. — Ce fut en l'année 1859 que vous vîntes pour la première fois. On célébrait alors dans la vieille basilique, des fêtes solennelles. Le Seigneur avait mis au cœur du vénéré Pontife qui

gouverne cette église, la grande et pieuse inspiration de rendre au culte, après un demi-siècle de délaissement,— la crypte mystérieuse qui avait été si longtemps en Europe le plus célèbre sanctuaire de Marie ; et secondé dans son zèle par le généreux concours du clergé et du peuple, il avait fait rentrer triomphalement l'image de Notre-Dame de Sous-Terre dans « le lieu saint et illustre où nos pères l'avaient louée.» — C'était un grand événement dans les annales du culte de Marie. Aussi toutes les âmes chrétiennes en furent-elles émues, et bientôt de nombreux pèlerinages sillonnèrent les chemins qui conduisent à Chartres. Plus heureux que ceux de Sion..., après avoir longtemps « pleuré parce qu'il n'y avait plus personne qui vint à ses solennités, » ils furent consolés, et tressaillirent sous les pas des foules qui se pressaient aux fêtes du saint lieu.

Or, elles accoururent surtout en grand nombre pendant l'octave de la Nativité qui fut célébrée avec magnificence deux ans après l'inauguration de la statue nouvelle, en souvenir et en actions de grâces de cet heureux événement. Pendant ces jours, ce n'était de toute part qu'acclamations et transports, hymnes de joie, larmes d'attendrissement..... On eût dit que les anciens jours venaient de renaître, et que les solennités d'autrefois avaient recommencé.

Vous ne voulutes pas, mes Frères, rester étrangers à ce grand mouvement de foi chrétienne, à cet élan de dévotion envers la mère de Dieu, et vous vîntes vous mêler aux pompes religieuses de Chartres, dans cette église souterraine à laquelle des voix illustres prophétisaient le retour de sa première gloire et de son antique splendeur. — Depuis lors, chaque année ces vieilles nefs vous ont vus venir en pèlerinage aux pieds de la Sainte Dame de Chartres sans que votre fidélité se soit une seule fois démentie. — Vous n'y avez point manqué même dans le cours de cette terrible année 1871, où les horreurs de l'insurrection succédèrent pour vous aux calamités de la guerre. Dès le premier apaisement de la tempête vous étiez là, en témoignage de reconnaissance, et vous redisiez à l'honneur de la Vierge puissante, ces paroles de l'Eglise en la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, qui par un à-propos providentiel avait été la date de la délivrance pour les rues et les maisons que vous habitiez : « Marie était notre unique espoir. Dans notre détresse, c'est à elle que nous sommes allés comme à un refuge : nous l'avons conjurée de nous délivrer de nos maux, et elle est venue à notre secours. Dieu soit loué ! — *Ecce Maria erat spes nostra ad quam confugimus in auxilium ut liberaret nos, et venit in adjutorium nobis. Alleluia.*

Vous n'avez pas voulu non plus faire exception à votre saint usage en 1874 ; alors cependant que votre zèle pour Marie devait vous emporter jusqu'aux Pyrénées pour la vénérer dans cette grotte

miraculeuse, encore tout émue du souvenir de ses apparitions, et tout embaumée du parfum de ses grâces. Ah ! vous futes bien inspirés de ne pas renoncer dans cette conjoncture à votre pèlerinage accoutumé. Car celui-là même qui en avait fondé la tradition parmi vous, le zélé pasteur, objet de votre part d'une si filiale vénération, devait y marcher à votre tête pour la dernière fois ! Il portait déjà la mort dans son sein et n'avait plus que quelques mois à passer sur la terre, lorsqu'en cette année 1874, il vint s'agenouiller avec vous aux pieds de Celle dont il avait si souvent redit les louanges. Aussi quand, le soir, il parut dans cette chaire pour vous exhorter à invoquer et à aimer Marie, ne pouvait-on se défendre de tristes pressentiments On devinait, hélas ! que c'étaient là ces « restes d'une voix qui tombe, » dont parlait autrefois Bossuet ; un chant d'adieu à la Vierge de Chartres, les recommandations suprêmes d'un père à ses enfants... Mes Frères, quel avait été le vœu secret de son cœur devant ces images vénérées de Notre-Dame qu'il ne devait plus revoir ?... Nous ne le savons pas. Mais est-il défendu de croire qu'il avait demandé à la Reine du Ciel, de choisir elle-même et de vous envoyer son successeur ? — En tout cas, il est remarquable que celui qui devait recueillir le laborieux héritage de ses œuvres, s'y préparait, sans le savoir, à l'ombre d'un des plus anciens et plus vénérables sanctuaires de la Vierge immaculée. Et quand il reçut des mains du Pontife la houlette pastorale, il était tout imprégné des bénédictions de Notre-Dame de Fourvières, et son plus cher désir était de cultiver dans vos âmes la piété envers la mère de Dieu. Grâce à lui, la chaîne de vos pèlerinages à Chartres s'est continuée sans rupture, et maintenant nous sommes ici pour y ajouter un vingt-cinquième anneau.

Un quart de siècle, chrétiens ! Depuis que la vie de l'homme est devenue si courte, c'est une longue durée. *Grande mortalis ævi spatium.* Et c'est pourquoi nous éprouvons le besoin d'en marquer l'achèvement par quelque chose de plus joyeux ou de plus solennel, lorsque nous voulons célébrer la mémoire de certains jours heureux dont chaque année nous ramène les dates privilégiées. — Or, n'étaient-ils pas heureux entre les autres, ces jours que nous avons plus particulièrement consacrés à la très-sainte Vierge ? Ces jours où nous avons accompli l'oracle prophétique sorti de ses livres: *Beatam me dicent omnes generationes?* Ces jours que nous avons passés dans ce temple où il fait si bon prier, où l'on oublie si aisément toutes les tristesses de la terre, et où l'on dirait que soit déjà répandue la paix des Cieux ? Ces jours où le peuple de la cité de Marie nous faisait un si cordial accueil, et ne nous donnait congé, à l'heure du départ, que par les cris répétés de : Vivent les pèlerins !

Vive Notre-Dame de Chartres ! A revoir ! A revoir !... Ces jours enfin où nous avions une si douce et si ferme confiance d'être entendus par notre divine Mère et d'obtenir ce que nous lui avions demandé.

Il convenait donc, mes Frères, que votre pèlerinage annuel eût cette fois un caractère inaccoutumé. Vous l'avez compris, et delà vient la pensée que vous avez eue d'offrir à Notre-Dame de Chartres un impérissable gage de votre fidélité et de votre amour.

Il y a deux siècles, le vénérable fondateur de Saint-Sulpice avait fait don d'une superbe robe brodée d'or. C'était comme un souvenir de ces paroles du Roi-Prophète : *Astitit regina à dextris tuis in vestitu deaurato* — la reine se tient à votre droite vêtue d'une robe où étincelle l'or d'Ophir. *(Ps. 44.)*

Plus récemment le peuple du pays Chartrain offrait à sa glorieuse souveraine un riche diadème, et dans la solennité du couronnement, un jeune et éloquent évêque, l'honneur de cette cité, commentait, avec un incomparable charme le texte fameux de nos saints livres: *Veni, Coronaberis.* — Venez, vous serez couronnée. (Cant.) — A votre tour, mes Frères, vous avez voulu contribuer à la gloire de votre Auguste Protectrice, et pour compléter sa royale parure, vous avez dit comme l'Epoux sacré : *Murenulas aureas faciemus tibi, vermiculatas argento.* — Nous vous façonnerons des chaînes d'or entrelacées d'argent. — Ainsi la sainte et célèbre madone serait-elle une plus vive image de Marie dans le Ciel, où les bienheureux la contemplent revêtue d'innocence et de gloire, couronnée de mérites, parée de dignités et de prérogatives, et où elle redit avec une effusion de joie les paroles prophétiques de son fils au livre d'Isaïe : Je me réjouirai dans le Seigneur, et mon âme sera ravie d'allégresse dans mon Dieu, parce qu'il m'a revêtue des vêtements du salut et qu'il m'a enrichie des ornements de la justice, comme un époux qui a la couronne sur la tête et comme une épouse parée de tous ses joyaux. — *Quasi sponsum decoratum coronâ, et quasi sponsam ornatam monilibus suis. (Isaïe, 61.)*

Le joyau que Marie tiendra de vous, chrétiens, en même temps qu'il rappelle les chaînes et le collier de l'Epouse des Cantiques, rappelle aussi l'ornement mystérieux que le prêtre de l'ancienne loi portait sur la poitrine et où se lisaient les noms des douze tribus d'Israël.

« Je vous ai gravé dans mes mains, — *in manibus meis descripsi te,* » disait autrefois le Seigneur, quand, pour témoigner son amour au peuple Juif, il lui protestait de ne l'oublier jamais, lors même que, par impossible, une mère viendrait à oublier son fils. — Vous aussi, mes Frères, vous serez désormais gravés non plus seulement

dans les mains de la Bienheureuse Vierge, mais dans son cœur, et vos noms inscrits dans le précieux joyau dont vous ornez sa sainte image, seront pour votre Céleste Mère, comme une perpétuelle invitation à se souvenir de vous, et à vous protéger.

Soyez, en effet, bien assurés, chrétiens, que les bontés de Marie ne le cèderont jamais à vos hommages, et si vous avez voulu donner aujourd'hui plus d'éclat à la manifestation de votre piété, croyez que vous pouvez attendre aussi plus de bénédictions et plus de grâces.

N'en avez-vous pas déjà la preuve dans la bienveillance et la libéralité avec lesquelles le Souverain Pontife ouvre pour vous en cette occasion le trésor de l'Eglise ? Quoi de plus propre à enflammer votre confiance que la faveur qui vous est accordée de pouvoir obtenir ici une plus entière rémission de vos fautes ?

Que la prière succède donc à la louange, ou plutôt que la louange et la prière s'unissent en même temps sur vos lèvres et dans vos cœurs. — Célébrez en la Vierge de Chartres les grandeurs de la Reine, mais implorez aussi la clémence, la douceur et la pitié de la mère : *O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria !* Faites-lui connaître tous vos désirs, exprimez-lui tous vos vœux, confiez-lui toutes vos peines : elle ne rejettera aucune de vos demandes, elle ne fermera l'oreille à aucune de vos plaintes, elle ne sera insensible à aucun de vos cris... Priez-la pour vous, priez-la pour les autres. Son cœur est attentif et ses mains sont ouvertes pour écouter vos supplications et pour répandre ses bienfaits.

Mais si vous voulez avoir une plus grande part à ses largesses, demandez-lui surtout des vertus. Puissiez-vous à dater de ce jour devenir comme le juste célébré par David. « Pareil à l'arbre planté près d'un courant d'eaux vives, il porte du fruit dans la saison : *tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo.* » *(Ps. 1.)*

Les fruits de la vie chrétienne sont-ils autre chose que les bonnes œuvres et les vertus ? L'apôtre ne nous l'enseignait-il pas, en écrivant aux Colossiens (I. 10) : « Nous ne cessons point de prier pour vous....., afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de Dieu, cherchant tous les moyens de lui plaire et portant les fruits de toutes sortes de bonnes œuvres : *in omni opere bono fructificantes.*

Et ce courant d'eaux vives qui donne à l'arbre sa fécondité, quel est-il donc, mes Frères ? N'est-ce point cet ensemble de moyens de sanctification préparés par Dieu aux fidèles dans l'Eglise, et qu'il vous prodigue avec plus de libéralité encore qu'à d'autres dans la paroisse bénie que vous formez ? N'est-ce pas plus particulièrement peut-être la dévotion envers la Mère de Dieu ? Secours prédestiné

qui empêche l'âme de rien perdre de ce qui la rend agréable au Seigneur, et qui assure à tout ce qu'elle entreprend pour le salut un heureux succès. *Folium ejus non de fluet et omnia quacumqve faciet prosperabuntur.(Ps. 1.)*

Ah ! conservez donc, mes Frères, votre tendre confiance envers la Vierge Mère ! Elle est le plus précieux héritage que vous ayez reçu de vos pères. Elle est comme un lien de famille qui associe dans les mêmes sentiments ces deux œuvres d'un des plus grands serviteurs de Marie : le Séminaire de Saint-Sulpice et la paroisse. Conservez-la ; donnez-lui sans cesse de nouveaux accroissements parmi vous : et transmettez-la ensuite à vos enfants comme la meilleure richesse que vous leur puissiez léguer. Soyez fidèles toujours à ce qui peut nourrir et vivifier dans vos cœurs ce pieux sentiment. Gardez surtout la religieuse coutume de votre pèlerinage à Chartres.

Et plaise à Dieu, qu'après l'avoir maintenue par votre persévérance pendant un quart de siècle, vous sachiez encore dans l'avenir la défendre contre l'action destructive du temps et contre les fatales atteintes de l'inconstance humaine.....

PATRIE !

A MONSEIGNEUR MERMILLOD, ÉVÊQUE DE LAUSANNE & GENÈVE [1]

« *L'exil aura cessé, nous serons tous heureux.* »

Enfin de la Douleur on vit courber la tête,
Sous la main du Seigneur protégeant son élu.
Long-temps il a souffert ; mais son pays en fête
Vient de guérir ses maux. Ainsi Dieu l'a voulu.

Helvétie, entends-tu tous ces chants d'allégresse ?
Le voici de retour, ton bien-aimé pasteur.
Son courage et sa foi n'auront plus de tristesse ;
Et sa voix qui bénit t'apporte le bonheur.

Sur la terre étrangère, on aimait sa parole,
Son charme incomparable et sa rare bonté.
Mais loin de son pays il n'est rien qui console
Le grand cœur d'un apôtre a soif de liberté.

Fribourg qui l'acclamez, soyez la ville heureuse
Où son cher souvenir pour toujours restera ;
Vos fils un jour diront qu'il vous fit glorieuse,
Et lui brûlant d'amour pour Dieu vous bénira.

Moulins, le 8 Mai 1883. S. A. M.

(1) L'auteur des vers suivants, demandant la protection de Notre-Dame de Chartres pour Monseigneur Mermillod, à l'occasion de l'exil et de son entrée à Fribourg, a désiré transmettre au vénéré Prélat un hommage poétique par la Revue dédiée à notre Auguste Patronne.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le Souverain-Pontife, accédant à la supplique d'un grand nombre de NN. SS. les Evêques, vient de déclarer saint Vincent-de-Paul patron général de toutes les œuvres et associations de charité établies en France.

— Le jeudi 10 mai, Sa Sainteté a reçu en audience de congé l'Eme cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et administrateur apostolique de la Tunisie. Dans ce long et important entretien, deux nouvelles nominations d'évêques pour l'Afrique ont été arrêtées.

Les Francs-maçons et l'enseignement. — Depuis longtemps, des hommes éminents mettant leur éloquence au service de la bonne cause, multiplient les conférences, afin d'éclairer l'opinion sur la guerre faite à l'enseignement religieux. Dernièrement, M. E. Keller, ancien député, parlait à Boulogne. Il a cité un passage du livre du docteur Friedbecq, dans lequel celui-ci expose le plan de campagne organisé par la Franc-Maçonnerie contre la religion : « Notre but est, dit le Franc-maçon, d'enlever à l'Eglise sa puissance sur le peuple. *Sur le terrain de la liberté, on ne peut rien contre l'Eglise* ; il faut donc lui lier les veines une à une, afin que tout le sang demeurant dans le corps de l'Etat, l'on ne s'aperçoive pas de l'amputation. La première veine à lier, ce sont les congrégations ; la seconde est l'enseignement religieux. » — Voilà un langage qui explique bien des choses.

Les Traitements ecclésiastqiues. — Mgr Freppel vient de démontrer, avec une lucidité qui ne permet aucune contradiction : 1° que les textes législatifs invoqués par le Conseil d'Etat en faveur de la suppression des traitements ecclésiastiques ne prouvent rien ou qu'ils prouvent contre la doctrine contenue dans ce document, et que par conséquent cette doctrine ne repose sur aucun fondement législatif ; 2° que les considérants sont formellement contraires — à la liberté et à la souveraineté spirituelle de l'église, — au titre particulier, consacré par le Concordat, sur lequel est fondé le droit à une indemnité au bénéfice du clergé ; — enfin à tous les faits et à tous les précédents que l'avis n'invoque qu'après les avoir dénaturés et faussés.

Nouvelles Missions d'Orient. — « Dernièrement, le R. P. Mazoyer, de la Compagnie de Jésus, a donné une conférence sur les *Nouvelles Missions d'Orient.* Pendant une heure il a intéressé son auditoire assez nombreux par le tableau des progrès que les Révérends Pères Jésuites français ont réalisés dans les missions d'Egypte, de Syrie et d'Arménie, confiées à leur zèle par le Souverain Pontife Léon XIII, qui attache une importance toute particulière au retour des Arméniens dans le giron de l'Eglise romaine.

Il a appris à l'auditoire que les conditions économiques de la Syrie et de la Petite-Arménie permettent d'entretenir, pour la somme minime de 500 francs par an, une école recevant plus de cent élèves. Il a ajouté que tous les dons en nature, soit pour le service des chapelles, soit pour l'usage des écoles, seront reçus avec reconnaissance et trouveront leur emploi. (Adresser les offrandes à M. Emile Clarisse, correspondant du R. P. Mazoyer, à Saint-Omer, rue de Calais.)

Le 24 Mai à Montmartre. — Les Pèlerins de Jérusalem, présents à Paris, et les Associés de Notre-Dame du Salut, ont solennellement déposé, dans l'Eglise Nationale du Sacré-Cœur, la grande croix qui

avait été plantée sur le navire *La Guadeloupe* et portée à travers Jérusalem.

Jeanne d'Arc. — La ville d'Orléans a célébré avec la pompe et l'éclat traditionnels le glorieux anniversaire de sa délivrance par Jeanne d'Arc.

Le 7, dans la soirée, a eu lieu la remise solennelle, par le Maire de la ville, de l'étendard de la Vierge libératrice, entre les mains du nonce apostolique et de Mgr l'évêque d'Orléans. Le lendemain, à onze heures, dans la cathédrale magnifiquement ornée, devant un auditoire d'élite, M. l'abbé Laroche, directeur du petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, a prononcé un très éloquent panégyrique de la Pucelle. La procession séculaire du 8 mai a ensuite parcouru son itinéraire habituel au chant du *Te Deum.*

N.-D. des Vertus. — Mardi 8 mai, a eu lieu le pèlerinage annuel au sanctuaire de Notre-Dame des Vertus, à Aubervilliers. L'on sait que la dévotion à la Vierge des Vertus remonte au quatorzième siècle. Le roi Louis XIII y venait souvent à pied, pour demander à la Madone l'heureux succès de ses entreprises ; c'est à sa protection qu'il attribua notamment la victoire de La Rochelle, qui fit tomber la principale forteresse du protestantisme en France, et amoindrit singulièrement, dans notre pays, la puissance de l'hérésie.

N.-D. de Lourdes. — L'église projetée en l'honneur du Rosaire, et pour la construction de laquelle une aumône est indiquée parmi les conditions jubilaires, sera plus spacieuse encore que la basilique actuelle et deviendra d'un grand secours dans le cas d'affluence. Le plan en a été dressé par l'un des architectes de Paris les plus estimés. Le devis pour le gros œuvre atteindra, dit-on, un million et demi. Viendront ensuite les frais des magnifiques groupes destinés à y représenter les quinze mystères. C'est un vaste champ ouvert aux libéralités des pèlerins, ajoute la *Semaine Catholique de Toulouse*, à laquelle nous empruntons ces lignes.

Reliquaire de la vraie Croix à Poitiers. — On vient de faire à Poitiers une découverte importante. Il s'agit du reliquaire de la vraie Croix envoyé de Constantinople par l'empereur Justin, à sainte Radégonde, dans la seconde moitié du VIe siècle. On le croyait depuis longtemps perdu, tandis qu'il n'était qu'égaré au fond d'une châsse sans valeur, où Mgr Barbier de Montault l'a heureusement retrouvé. Sa forme est celle d'une petite tablette en or, recouverte d'émaux cloisonnés. Autrefois, il occupait le centre d'un tryptique qui, paraît-il, a été livré aux agents du district, à l'époque de la Révolution.

Cette découverte offre un grand intérêt artistique et scientifique. C'est l'œuvre de la joaillerie bizantine la plus ancienne que l'on puisse citer. Immédiatement après, vient l'autel d'or de Saint-Ambroise, de Milan, qui n'est que du IXe siècle.

L'école neutre à l'étranger. — L'expérience de l'école neutre a été tentée chez d'autres nations ; nulle part elle n'a donné les résultats attendus. L'Allemagne et l'Autriche reviennent nettement au système des écoles confessionnelles ; la Suisse, consultée dans ses comices électoraux, vient de repousser le principe de l'école laïque par 310,000 voix contre 179,000 ; la Belgique lutte énergiquement par ses écoles libres qui voient d'année en année augmenter le nombre de leurs élèves. Aux Etats-Unis, où le système de la neutralité a été appliqué pendant

cinquante ans sur la plus large échelle, on est obligé de convenir qu'il n'a produit que des fruits amers.

Paris. — Parmi les vœux lus et approuvés aux séances de l'Assemblée générale des Comités catholiques, nous signalons les suivants :

Concernant la presse. L'Assemblée considérant que les catholiques doivent regarder les œuvres de presse, et spécialement celle de la presse populaire, comme aussi importantes que les autres œuvres et comme méritant, au même titre, le concours de leur générosité et de leur dévouement, émet le vœu :

1° Qu'ils s'interdisent à eux mêmes et interdisent à ceux sur lesquels ils ont autorité de contribuer, soit en les achetant, soit de toute autre façon, à l'existence de journaux qui ne seraient pas franchement chrétiens ; 2° Qu'ils évitent d'éparpiller leur force par la création de nouveaux journaux, partout où il en existe déjà, mais s'appliquent, au contraire, par leur bonne entente, à soutenir et à améliorer les anciens ; 3° Que, dans les centres où les organes nécessaires n'existent pas, on profite pour leur création, des exemples et de l'organisation des feuilles catholiques populaires qui se publient avec succès à Paris, Lyon, Bordeaux, Montpellier, Rouen, etc.;

Concernant l'imagerie religieuse. L'Assemblée des catholiques considérant le rôle important de l'imagerie dans la vie religieuse des chrétiens et spécialement dans l'éducation des enfants, émet le vœu :

1° Que l'on encourage, par des recommandations et des achats, l'imagerie religieuse conforme à la doctrine et à la liturgie catholique, en excluant l'imagerie de mauvais goût, trop répandue à notre époque ; 2° Que les catéchistes auxiliaires laïques s'aident dans leurs leçons des images dans lesquelles sont résumés clairement les principaux enseignements de l'Eglise et les faits de l'Histoire Sainte, notamment des images publiées par le R. P. Vasseur et propagées par la Société de Saint-François de Sales.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1° Celui qui a été expliqué plus haut dans le discours de M. l'abbé Paya, savoir : un précieux médaillon avec riche collier. Une perspective de l'église Saint-Sulpice y est gravée en relief de cuivre doré dans un cadre à fond d'émail. — 2° Plusieurs cœurs. — 3° Des clefs de maison ; elles ont été apportées de loin par une Communauté religieuse qui a voulu confier ainsi à N.-D. de Chartres la propriété et la tutelle de son établissement.

Lampes. — 116 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Mai, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 96 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 298.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 1034.

Nombre de visites faites aux clochers : 874.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Mai ont été consacrés 55 enfants, dont 26 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Celui de la paroisse Saint-Sulpice (14 mai) a été raconté plus haut. Un autre très important avait eu lieu la semaine précédente. Le dimanche, 6 mai, trois cents jeunes filles du Catéchisme de persévérance de Sainte-Croix d'Orléans avaient été conduites à Notre-Dame de Chartres par M. Tranchau, vicaire-général, curé-archiprêtre de la cathédrale d'Orléans, et deux de ses vicaires : M. l'abbé Bréand et M. l'abbé Chapon.

Une parfaite organisation avait préparé cette journée ; aussi a-t-elle été pleine de charmes. On avait réservé à l'église souterraine presque toutes les cérémonies : sainte messe et vêpres avec allocutions, réception d'enfants de Marie, imposition des scapulaires. A l'issue des vêpres du Chapitre, les jeunes filles congréganistes de Notre-Dame de Chartres, descendues à leur tour à la Crypte, se joignirent à leurs sœurs Orléanaises et formèrent avec elles une très longue et gracieuse procession qui remonta à l'église supérieure et vint finir au sanctuaire du Pilier. Environ six cents personnes revêtues du voile blanc et rangées près de leurs bannières autour de l'autel de Marie, c'était un beau spectacle pour le reste de l'assistance qui se pressait dans les travées voisines ; mais ce qui surtout saisissait l'âme, c'était l'indicible entrain des cantiques exécutés par toutes ces voix pures et vraiment priantes. La consécration à Notre-Dame de Chartres et la bénédiction du Très Saint-Sacrement termina les exercices du pèlerinage.

— Le 22 mai, la capitale nous envoyait une nouvelle caravane de pèlerins ; ils étaient cinquante-neuf sous la direction d'un prêtre du Saint-Sacrement. Ils ont fait leurs dévotions à la crypte ; nous avons été heureux témoins de la ferveur qui caractérisait leurs prières communes à la sainte messe et au salut.

— Nous ne pouvons signaler tous les groupes d'étrangers que nous avons remarqués aux pieds de Notre-Dame de Chartres. Il nous suffira de dire qu'il se produit habituellement autour de nos Madones un mouvement de piété que les visiteurs de la cathédrale constatent avec admiration.

— Le mois de Marie de 1883 en l'insigne église de Notre-Dame de Chartres marquera certainement dans les souvenirs de nos compatriotes, comme un des plus brillants qu'ils aient vus jusqu'ici. Tous les soirs l'affluence était considérable. Le R. P. Baudry n'a pas cessé de captiver l'attention de son auditoire par des instructions fort utiles présentées dans un langage souvent éloquent et toujours sympathique. Merci au zélé missionnaire de Notre-Dame-sur-Vire !

— L'ordination dernière a donné au diocèse de Chartres sept nouveaux prêtres. Ce sont : MM. Badaire, Bellanger, Bellot, Dubois, Humily, Leplâtre, Poyeau. Trois d'entre eux, MM. Bellanger,

Humily et Leplâtre, sont de l'œuvre des Clercs de Notre-Dame. La cérémonie de première messe à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre a été fort touchante.

— La fête annuelle de la Sainte-Enfance, pour la paroisse de Notre-Dame, a été célébrée le 17 mai.

— Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres qui reçoivent la *Voix* de Notre-Dame dans chacun de leurs établissements avaient peut-être compté trouver, dans le numéro de mai, le récit d'une fête de cinquantaine récemment accomplie à leur maison-mère. Cette fête n'a eu lieu que dans les derniers jours du mois et l'impression de notre feuille était déjà terminée. Depuis cette époque les religieuses ont pu être informées par leurs correspondances. Nous nous contenterons de rappeler le fait pour la généralité de nos lecteurs ; la plupart, nous en sommes persuadés, s'intéressent aux événements divers dont se compose l'histoire d'une grande famille d'hospitalières et institutrices, comme celle de nos bonnes Sœurs de Saint-Paul. C'est la Révérende Mère Elie, actuellement Assistante de la Congrégation après en avoir été plusieurs fois élue Supérieure-générale, qui, à la fin de mai, voyait ainsi solenniser son jubilé de vie religieuse. Plusieurs autres sœurs qui avaient également terminé leurs cinquante ans de communauté, étaient là autour de Mère Elie et partageaient l'honneur qu'on avait voulu lui faire. Il y eut des adresses et des poésies. Mais ce que les pieuses doyennes préférèrent à ces charmants témoignages d'affection respectueuse, ce furent les prières offertes pour elles par tant de cœurs dévoués ; ce fut la bénédiction épiscopale qui vint leur prouver de nouveau la haute bienveillance dont n'a cessé d'être l'objet leur florissante Congrégation.

— La réunion du mois de juin de l'*Œuvre du Dimanche* a eu lieu le 17 Mai. Le R. Père Cartier, l'apôtre si ardent de cette belle œuvre, se trouvait à Chartres pour prêcher la retraite de l'Ordination ; le lendemain il a célébré le Saint Sacrifice. Prenant ensuite pour sujet de son allocution, l'amende honorable conseillée aux associés, il en a fait une de ces pieuses paraphrases, dont il a si bien le secret.

— La fête mensuelle de l'Adoration est fixée au 28 juin dans la chapelle des Sœurs de Saint-Paul.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'ai l'honneur de vous adresser l'offrande d'une jeune fille, dont la santé longtemps désespérante s'est si subitement rétablie après recours à Notre-Dame de Chartres ; ce qui a permis à la jeune personne de faire un mariage bien chrétien. Elle a considéré

comme un devoir de reconnaissance de rendre public son remerciement. (M. à I., diocèse de Chartres.)

2. En proie à une cruelle maladie, j'avais promis à Notre-Dame de Chartres, un *ex-voto*, si j'obtenais la cessation de mes souffrances. Et le soir même toute douleur me quitta. Je viens donc accomplir ma promesse, et remercier ma bonne Mère pour une si grande grâce. (C. L. à N., diocèse de Beauvais.)

3. Je vous avais demandé une neuvaine à Notre-Dame de Chartres pour une grâce temporelle ; cette bonne mère, que je n'ai jamais invoquée en vain, m'a obtenu un plein succès. — Je viens vous prier de dire une messe d'actions de grâces. (M. H., diocèse de Chartres.)

4. La grâce que nous sollicitions a été obtenue. Il y a eu guérison à la fin de la neuvaine. (J. P., diocèse du Mans.)

5. Le malade pour lequel j'avais demandé une neuvaine de prières est entièrement guéri. Grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres ! (G. B., diocèse de Chartres.)

6. Le 28 avril, je vous demandais une neuvaine pour un malade. Après de cruelles alternatives, le mieux s'est déclaré. Nous en remercions la Sainte Vierge, et nous vous prions de consigner l'expression de notre reconnaissance dans la *Voix* de Notre-Dame. (A. D., de Paris.)

7. Je viens vous prier de vouloir bien faire dire une messe d'actions de grâces à la Très-Sainte Vierge. J'ai reçu de grandes grâces relativement à ma vocation religieuse ; et mon cœur se sent impuissant à remercier lui-même sa Mère chérie. Puissent donc toutes les saintes âmes qui liront la *Voix* de N.-D. de Chartres s'unir à moi pour l'hymne de la reconnaissance ! (Un enfant de Marie à X.)

8. Une Mère de famille tomba subitement malade, et en quelques heures, elle fut à toute extrémité.

Trois médecins déclarèrent la situation fort grave, ils firent tous leurs efforts ; mais, après quelques jours, le mal devint incurable. — Ils prévinrent la famille que tout espoir était perdu.

La malade fut administrée et tomba en agonie. — Ses enfants, son mari attendaient son dernier soupir. Après une nuit et un jour d'angoisses épouvantables, le mieux se fit à l'étonnement des médecins qui ne purent s'expliquer ce changement.

Depuis la convalescence continue.

Je suis convaincue que cette guérison merveilleuse est due à Notre-Dame du Pilier à qui nous avons fait une neuvaine.

Veuillez, M. le Ch., inscrire nos actions de grâces sur le registre de Notre-Dame : 8 mai, 1883. (B. à C., diocèse de Reims.)

— *La Société de Saint-Vincent de Paul. — Cinquantième anniversaire.* — Quel fait glorieux pour l'Eglise catholique que cette belle manifestation de foi répétée sur tant de points divers de la Chrétienté, à l'occasion des noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul ! La vitalité des Conférences établies sous le patronage de ce grand saint s'est affirmée plus que jamais, et elles sont si nombreuses ! — 2,600 environ dont plus de 1,500 en France et les autres, par la forte impulsion et l'initiative du prosélytisme français, répandues chez toutes les nations, sous toutes les zônes, et jusqu'aux plus lointaines extrémités de la terre.

A Chartres, le cinquantième anniversaire de la Société de Saint-Vincent a été célébré par un Triduum en la chapelle de Notre-Dame de la Brèche. Le Triduum a commencé le soir de la Pentecôte, 13 mai, pour finir le mercredi, 16. — Chaque matin, messe avec allocution ; chaque soir, salut du Saint-Sacrement, précédé d'une instruction ou d'un rapport. C'est M. Levassor, chanoine honoraire, qui a raconté dans un entretien plein de charmes, les origines de la Société ; il pouvait, mieux que personne, traiter ce sujet en connaissance de cause, lui qui fut membre de la première Conférence de Paris, presque au début de l'œuvre.

On attachait nécessairement beaucoup d'importance à l'historique des Œuvres de la Conférence de Chartres, depuis sa fondation. Ce devait être l'objet d'un compte-rendu particulier dont fut chargé le secrétaire de la Conférence, Monsieur H. Dubreuil. On nous a fait espérer pour plus tard la publicité de ce rapport dont la lecture a été accueillie avec un vif intérêt.

Constatons pour aujourd'hui, sans plus de détails, que l'œuvre chartraine, commencée le 1er août 1842, dans la paroisse Saint-Pierre dont M. l'abbé Dallier était curé et M. l'abbé Levassor vicaire, a pris vite d'heureux développements. Les bienfaits répandus par elle dans tous les quartiers de la ville depuis cette époque, ont certainement attiré une suite de bénédictions sur les confrères et aussi sur les personnes qui les aident fidèlement de leurs aumônes. Les premiers confrères, au berceau de l'œuvre, c'est-à-dire au presbytère même de Saint-Pierre, furent, avec M. l'abbé Dallier, M. l'abbé Levassor et M. Vivier que Dieu a conservés au milieu de nous, MM. Hervet juge, Mornac médecin, Brou maître de pension, Hébert professeur, Guillet propriétaire, Roblez officier espagnol réfugié, qui ont terminé leur carrière dans l'exercice de la charité et, nous l'espérons, ont reçu là-haut leur récompense.

— Le mercredi 6 Juin, à 8 h. du soir, commencera dans l'église Saint-Aignan, le triduum annuel en l'honneur du Sacré-Cœur ; il se terminera le dimanche 10, au soir, par une adoration faite à haute

voix par le prédicateur (Salut en musique.) — Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée à partir de la messe de 6 heures. Pendant tout le triduum, le prédicateur fera une allocution le matin après la messe, et le soir avant le salut. — De plus le jeudi, à 9 heures, il y aura fête de la Sainte-Enfance, où l'on consacrera tous les enfants au Sacré-Cœur de Jésus, et à 3 h. adoration en commun.

Le prédicateur de ces pieuses cérémonies sera le Père Chanuet, religieux du Saint-Sacrement, le même qui, le 22 mai, amena un pèlerinage d'agrégés du Saint-Sacrement à Notre-Dame de Sous-Terre.

Beauvilliers. — Le lundi de la Pentecôte, pèlerinage annuel à la Sainte Tunique, dont l'église de Beauvilliers possède un précieux fragment venu d'Argenteuil. Beaucoup de monde ; belle procession. Sermon par M. l'abbé Auger, vicaire de la cathédrale.

Péronville. — Le 6 mai, à Péronville, grande cérémonie pour bénédiction et pose de la première pierre de son église. Les habitants s'y étaient rendus en foule et, avec eux, beaucoup de personnes des alentours ; la Municipalité et le Conseil de Fabrique étaient largement représentés dans l'assistance. Huit prêtres avaient répondu à l'invitation de M. l'abbé Baron, curé de Péronville, et rehaussaient la fête de leur présence. M. l'abbé Leprince, curé de Baignolet, délégué par Monseigneur pour la bénédiction, y préluda par un excellent discours.

Le prédicateur eut des paroles de félicitation à l'adresse du pasteur, des paroissiens et de toutes les personnes qui, par leur zèle et leurs offrandes, ont rendu possible l'érection de l'église. « Honneur particulièrement, s'écria-t-il, à M. le Maire et au Conseil municipal qui ont eu l'heureuse inspiration de s'occuper dans leurs délibérations de l'objet le plus digne de respect, et qui, à l'unanimité, ont émis cette mémorable décision, qu'un temple nouveau s'éléverait au milieu de ce village. Les archives conserveront et offriront leurs noms à la vénération de la postérité ! »

Que la paroisse de Péronville soit louée d'un si bon exemple !

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières M. l'Abbé Vasseur (Louis-Antoine), ancien desservant de Soizé, où il est décédé le 17 Mai 1883, âgé de 76 ans..... Ce respectable prêtre avait dû quitter le ministère, il y a quelques années, à cause des fatigues de l'âge et de la maladie. Il continuait d'édifier, dans la retraite, les âmes auxquelles il avait consacré depuis longtemps son existence.

Nominations. — M. l'abbé Durand, Jules, précédemment desservant de Rouvres, a été nommé à la cure cantonale de Brou.

— Nous ne pourrons donner qu'au numéro de juillet les autres nominations occasionnées par l'ordination de la Trinité.

BIBLIOGRAPHIE

— **Paganisme et Révélation.** Etudes d'histoire religieuse, basées sur les travaux scientifiques les plus récents, et relatives aux points de contact de la Bible et des plus anciens écrits sacrés des *Indiens*, des *Perses*, des *Babyloniens*, des *Assyriens* et des *Egyptiens*, par le Dr Engelb Lorenz Fischer, traduit par le Dr Prosper. Imprimerie de S. Augustin Lille, rue Royale, 26. Prix : 6 francs.

Nos lecteurs savent avec quelle fureur la véracité de nos Livres saints fut attaquée depuis un siècle, et avec quels accents de joie les incrédules prétendirent lui opposer les traditions et les monuments historiques des peuples orientaux. Les apologistes ne laissèrent point ces attaques sans réponse ; mais ils ne purent les réfuter d'une manière aussi victorieuse, aussi évidente, que le permettent aujourd'hui les résultats obtenus par les recherches et les études des Orientalistes. — L'ouvrage du Docteur Fischer est une mine précieuse pour les apologistes de la Religion.

— **Les Enseignements de la Sainte Famille**, par M. A. de Gentelles, approuvés par NN. SS. les archevêques de Bordeaux et d'Aix et les évêques d'Amiens et du Puy. — Imprimerie Saint-Augustin. — Lille. Bruges. — Un vol. in-48 de 275 pages. Prix : 1 fr. 25 c.

Dans ce petit volume, les membres de la Sainte Famille, qu'on a si bien appelée la trinité de la terre, nous sont proposés successivement en exemple ; et, à chacun d'eux, est affectée une partie spéciale du livre, subdivisée en trente chapitres ; ce qui permet d'utiliser le volume pour les exercices du mois de mars, du mois de mai et du mois de juin.

— **L'Emmanuel** ou *Revue Eucharistique* (20me année). Recueil mensuel d'articles, faits édifiants, traditions, légendes, prières, etc., relatifs à la Dévotion et au Culte de Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement. — Publié dans le but de faire mieux connaître J.-C., de répandre la dévotion envers le Très Saint-Sacrement, d'inspirer le goût de la communion fréquente et d'encourager les vocations sacerdotales. Prix de l'abonnement : 3 fr. 50. On peut s'adresser à M. Tournemire, zélateur de *l'Emmanuel*, à Riom. (Puy-de-Dôme.) — (Un vol. in-18. Prix : 2 fr. et *franco* 2 fr. 90 ; 18 fr. la douzaine, le port en sus.) — Les années précédentes, brochées et formant un beau volume, chacune 2 fr. 25 *franco*. Œuvre bénie par Pie IX, honorée d'un bref de Léon XIII ; recommandée par le Congrès eucharistique.

— **Les Sept dernières paroles de Notre-Seigneur en croix**...... Sermon prêché le vendredi saint à l'église de la Madeleine de Châteaudun, par M. l'abbé Hautin, curé de Marboué. Nous en avons rendu compte au n° de mai. La brochure se vend au profit d'enfants pauvres. Prix : 75 centimes. S'adresser au concierge de la Maison des Clercs, à Chartres.

JUIN 1883.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE JUIN 1883.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er juin, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus.

2, samedi. — Ind. pl. ; 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (moyennant visite à la Ste V. — j. au ch.)

3, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le rosaire ; 4° p. le scap. bleu ; 5° p. la Conf. de N-D. de Chartres.

4, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales. (j. au ch.)

5, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie. (j. au ch.)

6, mercredi.— Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph. (mercr. au ch.)

7, jeudi.— Ind. pl. p. la récit. à genoux, devant le S. Sacr., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

8, vendredi.— Ind. pl. p. le scap. rouge.

9, samedi.— Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 2 — j. au ch.)

10, dimanche.— Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.)

11, lundi.— Ind. pl. : 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)

12, mardi.— Ind. pl. 1° p. l'Arch. du S. C. de Marie (j. au ch.) ; 2° p. les Tert. Fr.

13, mercredi. — Indul. plén. : 1° p. le scapul. du Carmel ; 2° p. les Tert. Fr.

14, jeudi.— Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus. (j. au ch.)

15, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.

16, samedi.— Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu.(comme au 2 — j. au ch.)

17, dimanche.— Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. du chapelet brigitté (j. au ch.)

18, lundi.— Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quot. du chapelet de l'Imm. Conc. (j. au ch.)

19, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. de la prière : *Angele Dei.* (j. au ch.)

20, mercredi.— Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.)

21, jeudi.— Ind. pl. en l'honneur de St Louis de Gonzague.

22, vendredi.— Ind. pl. p. le scap. rouge.

23, samedi.— Ind. pl. et part. nomb. des 7 Basil. rom., au scap. bleu. (comme au 2 — j. au ch.)

24, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie ; 3° p. le scap. bleu ; 4° p. les objets indulg.

25, lundi.— Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quot. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.)

26, mardi.— Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)

27, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.

28, jeudi.— Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* ; 2° p. un quart d'heure d'oraison ment. chaque jour (j. au ch.)

29, vendredi.— Ind. pl. 1° p. le scap. rouge.

30, samedi. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du *Memorare* ; 2° de *l'Angelus* (j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE
7e NUMÉRO — LA VOIX — JUILLET 1883

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS

Ste HÉLÈNE, impératrice (IIIe et IVe siècle).

(Suite et fin.)

A peine les premiers travaux ordonnés par la sainte Impératrice pour déblayer une partie de l'ancienne surface du Calvaire, furent-ils achevés, que le très saint et très auguste Sépulcre de Jésus-Christ apparut aux regards. Il était dans un parfait état de conservation : on eut dit que le divin Ressuscité venait seulement d'y prendre son triomphal essor !

C'était bien là le monument, le sublime tombeau, tel que l'avaient décrit les évangélistes et les récits des premiers âges, taillé dans la roche vive, s'ouvrant du côté de l'Orient, avec ses deux grottes donnant l'une dans l'autre : la première où l'ange se montra aux gardes épouvantés ; la seconde, véritable Saint des Saints, où Joseph d'Arimathie et Nicodème ensevelirent leur adorable maître.

Un témoignage plus éloquent que toutes les paroles sortait ainsi des entrailles de la terre, après trois siècles d'obscurité et d'oubli, pour confirmer la glorieuse histoire de la Résurrection et des autres miracles qui en furent l'irréfragable sanction.

Les ouvriers, pleins de courage, continuèrent à s'avancer dans la direction du sud-est ; ce travail ayant mis à nu le sommet de la montagne du crucifiement, rendit visibles le creux dans lequel les bourreaux enfoncèrent la croix, ainsi que la fissure transversale causée au rocher par le tremblement de terre qui se produisit au moment où le Sauveur du monde rendit l'esprit — EXPIRAVIT ! ... Sainte Hélène, profondément impressionnée de

toutes ces douloureuses merveilles, couvrait de ses baisers et baignait de ses larmes ce sol qu'avait rougi le sang du Rédempteur ; rien ne pouvait l'arracher de ces lieux vénérables, elle y passait des heures entières, absorbée dans la méditation des souffrances de l'Homme-Dieu. On montre encore aujourd'hui aux pèlerins, dans la chapelle qui lui est dédiée sur le Calvaire, une fenêtre située à l'endroit même où, d'après la tradition, elle priait pendant les fouilles qu'elle faisait exécuter. Un jour qu'elle redoublait ses instantes supplications pour obtenir du ciel la découverte de la croix du Sauveur, elle entendit tout-à-coup des cris de joie qui la firent tressaillir... Les ouvriers, en explorant une citerne creusée dans le rocher, avaient vu se dessiner à leurs yeux la forme d'une croix... A cette explosion d'allégresse, Hélène accourut ; et cette pieuse princesse eut l'inexprimable bonheur d'assister à l'exhumation de trois croix exactement semblables que suivit de près l'apparition successive du titre, de la lance et enfin des clous qui transpercèrent les pieds et les mains de Notre-Seigneur. Tous les instruments de la Rédemption étaient rendus à la lumière, pour convaincre plus fortement les âmes au prix de quelles souffrances l'Amour divin acheta leur salut ! Cependant à l'ineffable contentement causé par ces inestimables découvertes vint bientôt se mêler une terrible anxiété. Comment pourra-t-on distinguer la croix qui a porté le Seigneur des infâmes gibets auxquels ont été suspendus les deux larrons. Pour faire cesser cette cruelle incertitude, l'Evêque ordonna au peuple de réclamer avec lui le secours de l'Esprit saint, par de ferventes prières, puis, soudainement inspiré : « prenez, dit-il aux hommes qui l'entourent, les trois croix et suivez-moi. »

Saint Macaire se rendit alors, accompagné de l'Impératrice et d'une grande foule de peuple, chez Libania, noble et pieuse femme qui était malade à toute extrémité : après avoir encore adressé au ciel d'ardentes supplications, il appliqua l'une après l'autre les trois croix sur ses membres défaillants. O prodige ! à l'attouchement de la dernière, l'agonisante se trouva instantanément guérie.

Le même jour sainte Héléne et le pontife ayant rencontré sur

leur passage, le convoi funèbre d'un jeune homme (le fils, peut-être, d'une pauvre veuve), eurent la salutaire pensée de renouveler sur le *mort* l'épreuve qui venait d'avoir un si heureux effet sur la *mourante*. Insensible au contact de la croix des deux larrons, le cadavre recouvra subitement la vie à celui du bois sacré qui venait de produire un premier miracle.

Il n'y avait plus aucun doute à concevoir, la croix qui opérait de tels prodiges était bien celle du Sauveur MORT ET RESSUSCITÉ.

Saint Macaire fit ensuite porter processionnellement les reliques *insignes* de la Passion, au sanctuaire du *cénacle*, sur le mont Sion, pour y déposer provisoirement ces précieux trésors. La croix du Sauveur, dominant tous les autres instruments de son supplice, parcourut donc en triomphe à la clarté des flambeaux et au chant des hymnes sacrées, cette cité déïcide où trois siècles auparavant le doux Jésus la chargea sur ses épaules meurtries, poursuivi par les malédictions d'une populace en fureur.

Lorsque l'immense cortège eut atteint ce béni sanctuaire, le saint pontife, du haut de l'ambon, offrit à la vénération des fidèles, le sublime gibet. En cet instant solennel, l'enthousiasme contenu jusqu'alors éclata en pieux transports !

Constantin se trouvait en Thrace, lorsqu'il reçut la nouvelle du recouvrement du tombeau du Christ et de l'Invention de la vraie croix.

Le pieux Empereur écrivit aussitôt à l'évêque de Jérusalem une admirable lettre dans laquelle il le priait de tout disposer pour faire construire, sur les lieux sanctifiés par la mort et la sépulture du Sauveur, une basilique qui effacerait en étendue et en splendeur les plus beaux et les plus vastes édifices de l'univers. Sainte Hélène seconda de tout son pouvoir les desseins de son fils, et bientôt on vit s'élever, comme par enchantement, une magnifique église circulaire pouvant contenir tout le peuple dans les plus grandes solennités.

Des colonnes d'un travail exquis et des mosaïques incrustées dans les murs décoraient l'intérieur. La voûte entièrement lambrissée se déployait au-dessus de la nef semblable à une im-

mense nappe d'or. Le saint sépulcre s'élevait au centre comme un édicule monothélite.

Cette magnifique basilique fut pendant trois siècles la gloire de Jérusalem, la merveille de l'Orient et le rendez-vous de tous les peuples de la terre. En vain la barbarie s'est-elle dans la suite des âges, acharnée à la dévaster ou à la détruire, la piété chrétienne a successivement reconstruit l'œuvre de sainte Hélène, et, malgré le schisme et l'hérésie qui le déshonorent, ce lieu sacré est toujours celui où les pèlerins éprouvent ces émotions à nulle autres pareilles, que leur procurent les grands mystères de notre salut médités sur le théâtre même où ils se sont accomplis !

Le zèle de la sainte Impératrice n'était pas encore satisfait par tant de merveilles dont le Seigneur l'avait rendue l'instrument. Après avoir fait disparaître le simulacre d'Adonis, qui profanait par sa présence la grotte de la *Nativité*, elle voulut ensuite qu'elle fut décorée avec une splendeur incomparable, et ne quitta Béthléem qu'après avoir jeté les fondements de la basilique qui mêle aujourd'hui son archictecture primitive, aux différentes parties ajoutées de siècle en siècle par les princes chrétiens.

La sainte parcourut avec un religieux respect tous les lieux illustrés par la naissance du Sauveur. Chacune de ses stations fut marquée par un monument dont les ruines sont les preuves toujours existantes de sa munificence.

Elle édifia aussi un oratoire sur l'emplacement de la maison de Saint-Joseph, le premier qui ait été dédié au virginal époux de Marie. Nous ne pouvions laisser en oubli ce témoignage de la piété de sainte Hélène envers le père adoptif de l'Enfant Dieu, car il donne à cette grande sainte un droit de plus à notre reconnaissance et à notre amour.

— A l'Orient, et séparée de Jérusalem par le torrent du Cédron et la vallée de Josaphat, s'élève la montagne des Oliviers : le jardin situé au pied du versant occidental, fut arrosé de la sueur sanglante que le Sauveur répandit pendant sa cruelle agonie, et la plus haute cime servit comme de piédestal à sa triomphale Ascension.

Sainte Hélène y fit construire une basilique de forme circulaire. Deux miracles environnèrent cette érection. Jamais on ne put réussir à paver l'endroit d'où le Sauveur avait pris son essor vers le ciel, le sol repoussant toujours le marbre dont la main de l'homme voulait le recouvrir, et jamais non plus il ne fut possible de fermer le point de la coupole correspondant au passage de Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Si de nos jours le pèlerin s'attriste en voyant éparses sur le sol les ruines de la basilique de l'Ascension, il tressaille d'espérance et d'amour, en contemplant dans une parfaite conservation l'une des empreintes laissées par les pieds du Rédempteur s'élançant victorieux pour nous ouvrir le ciel.

C'est au pied de la montagne des Oliviers, à quelques pas seulement du jardin de *Géthsémani*, que les apôtres ensevelirent le corps immaculé de la très sainte Vierge après que, dans un dernier soupir d'amour, son âme eût brisé ses liens mortels.

La tradition nous apprend que, lorsque trois jours s'étant écoulés depuis son bienheureux trépas, ils vinrent visiter le tombeau, ils n'y trouvèrent plus le précieux trésor qu'ils y avaient déposés. Les anges avaient transporté dans le sein de Dieu ce corps sans tache qui devait échapper à la souillure du trépas comme elle avait été préservée de celle du péché.

Hélène, voulant perpétuer par un monument le souvenir de la glorieuse Assomption de Marie, ordonna que l'on construisit un temple magnifique sur ce tombeau vide, il est vrai, mais tout embaumé de célestes parfums.

Visiter et décorer de même les principaux endroits où Notre-Seigneur exerça son ministère public, voilà ce que l'Impératrice résolut de faire avant de s'éloigner pour toujours de la Palestine. Suscitée de Dieu pour rendre aux Lieux Saints le caractère sacré qu'un César païen leur avait enlevé, et pour en frayer aussi les voies aux âges futurs, cette femme héroïque n'épargnait ni les démarches, ni les fatigues, ni les dépenses extraordinaires occasionnées par tant de travaux, pour accomplir sa noble mais difficile mission. C'est qu'Hélène aimait par dessus toutes choses son Sauveur crucifié, et que le propre de l'amour est de

rendre généreux les cœurs qu'il anime ! Mais comme on ne peut aimer Dieu sans aimer aussi le prochain, la sainte mettait son bonheur à secourir le divin Maître dans la personne des pauvres et des affligés. Toujours accessible et toujours compatissante, ce qu'elle répandit de bienfaits autour d'elle est vraiment prodigieux. Aux villes elle accorda des privilèges ; aux particuliers des largesses ; aux soldats des récompenses ; aux prisonniers sa protection pour obtenir leur liberté ; aux exilés son favorable concours pour retourner dans la patrie. « En un mot si ce titre *de Providence* que s'attribuaient les Césars, n'avait été le plus souvent qu'un mensonge, la reconnaissance des peuples en le décernant à la sainte Impératrice, proclamait une vérité (1). »

Enfin le moment était arrivé pour la sainte de terminer ce long pèlerinage de deux années si fécond en grandes œuvres ; selon le sentiment le plus probable, sa rencontre avec l'Empereur à son retour de Judée en 328 eut lieu à Nicomédie. Le bonheur de se revoir ne fut pas de longue durée. L'Impératrice épuisée par le double poids de l'âge et des fatigues de ses lointains voyages, ne tarda pas à rendre sa belle âme à son Créateur. Mais avant de quitter cette terre d'exil, Hélène, se rappelant ses devoirs imprescriptibles de Mère chrétienne, avait donné à Constantin, avec ses derniers conseils, ses suprêmes bénédictions.

L'Empereur fit transporter à Rome les restes mortels de cette mère chérie. Par ses ordres il furent déposés dans un superbe mausolée à cet endroit de la voie Lavicane, appelé *intra duas lauros,* qui semblait prédestiné par son nom à recevoir ce sacré dépôt. En effet, n'était-ce pas entre deux lauriers, symbolisant par leur feuillage toujours vert l'immortalité de la gloire, que méritait de reposer celle dont le cœur ne cessa de battre sous l'impulsion d'un double amour, celui de l'Eglise et celui de son fils !

Un humble servant de Marie.

DU RECRUTEMENT DU SACERDOCE

Le 1er juin 1883, le jour même où les agents de la République procédaient à une troisième expédition contre l'abbaye de Solesmes, et

(1) Vie de Ste Hélène, par l'abbé Toupin. (Paris, Larcher, éditeur.)

donnaient ainsi matière aux plaintes indignées des catholiques, un moine de cette abbaye montait pour la première fois au saint autel. Ce nouveau prêtre avait été officier supérieur dans l'armée ; c'était le commandant Sarlat.

Dix jours auparavant, le 20 mai, un vénérable vieillard, ancien principal des collèges de Saint-Gaudens et de Montauban, avait édifié de la même manière ses compatriotes. M. Laurens, c'est son nom, venait d'entrer dans le sacerdoce, à l'âge de soixante-dix huit ans, et sa première messe à Luchon était suivie par une assistance considérable, comme un évènement des plus heureux.

Nous signalons ces deux faits récents aux esprits égarés qui appellent de leurs vœux l'humiliation de la tribu sacerdotale. En face de la conspiration qui cherche à mettre les ministres de Jésus-Christ hors du droit commun, hors de l'estime publique, des hommes d'intelligence et de cœur se lèvent et disent : « O monde, quelle est ton erreur ! Tu ne sais pas où est le vrai mérite, où est la vraie gloire. Le vrai mérite se trouve dans l'immolation personnelle pour Jésus-Christ et avec Jésus-Christ ; la vraie gloire, rayonnement de celle de Dieu, est réservée au disciple fidèle, au ministre consacré qu'il associe plus intimement aux œuvres divines. » Puis, comme si jusque-là ils s'étaient trompés de sentier dans la vie, ces hommes rompent avec les satisfactions même légitimes du siècle, avec les habitudes d'une âge avancé, et s'engagent dans le chemin destiné aux lévites ; ils veulent vivre et mourir prêtres du Seigneur.

Et aux deux exemples de vocations extraordinaires cités plus haut nous pourrions en ajouter d'autres du même genre. Les listes annuelles d'ordinands, à Paris surtout, ne portent-elles pas, de temps à autre, des noms de personnages déjà honorablement connus dans l'armée ou dans les fonctions civiles ? Chrétiens privilégiés qui, parvenus à l'âge mûr ou même déjà vieillards, ont mieux compris la sublime mission du prêtre ! Ames d'élite qui, avant de franchir le seuil d'un noviciat lévitique, ont été fortifiées, par une succession d'événements providentiels, contre les résistances intérieures de la nature, les empêchements de la famille et les sarcasmes du monde.

Ces derniers mots indiquent de grands obstacles au recrutement du clergé, obstacles qui se présentent devant la jeunesse avec des nuances variées. N'est-il pas vrai que d'une part l'amour du bien-être favorisé dans les familles par une éducation sans gêne et sans foi, et d'autre part ce courant de haines anticléricales qui traverse actuellement les peuples, suffisent à expliquer le nombre trop restreint des aspirants au sanctuaire ?

Peu d'enfants, dit-on, sollicitent l'honneur de la prêtrise. L'indifférence et même l'hostilité d'un père ou d'une mère, vis-à-vis d'une

vocation naissante, puis les habitudes d'un naturalisme pratique au foyer paternel détournent de certains enfants la grâce de l'attrait pour l'autel. D'autres perdent cet attrait pendant leur adolescence insuffisamment protégée contre l'esprit mondain.

Retirer beaucoup d'enfants d'un milieu où la religion ne domine pas en maîtresse, leur procurer la vie de famille dans des internats paternellement gouvernés, les envelopper d'une atmosphère de piété vraie, qui purifie leur cœur et ennoblisse leur intelligence, remplacer par un système spécial de récréations le long séjour de vacances au lieu natal, écueil de tant de vocations ! Préparer ces internes aux professions de leur choix et, après mûr examen, et séparer pour l'éducation ecclésiastique ceux qui semblent destinés au sacerdoce, tel a été l'idéal de Dom Bosco, le fondateur des Salésiens ; l'exécution de son plan lui a déjà donné plus de cent mille enfants, petits ouvriers ou petits étudiants, dont plus de six mille sont devenus prêtres.

Quel avantage pour les Salésiens de pouvoir ainsi faire leur choix dans une multitude d'enfants éprouvés par eux et déjà initiés aux saintes pratiques ! Quel avantage de pouvoir supprimer les influences malsaines qu'apportent les relations avec le siècle, surtout à l'époque des vacances ! La multiplicité des maîtres fournis par la Congrégation, et les dispositions des élèves habitués à une vie en dehors de la famille, permettent une organisation aussi favorable.

Les petits séminaires ou écoles cléricales, tels que nous les connaissons en France, ne sont pas absolument dans les mêmes conditions. Sans aucun doute, à l'intérieur de l'établissement, la piété et la discipline sont secondées par la vie de solitude et les précieuses qualités des maîtres. On y suit bien le conseil de Saint Yves de Chartres : « Vu l'universel penchant au mal dès le jeuue âge, appliquez toujours vos adolescents aux honnêtes exercices, afin que formés par une chaste éducation, ils puissent être appliqués aux sacrés ministères. »

Mais les préliminaires de l'admission à l'établissement n'offrent pas toujours autant de garanties ; et, après l'admission, la persévérance est plus souvent menacée, par le contact avec les personnes et les choses du siècle, contact nécessaire quand la trêve annuelle aux exercices scolaires remet les élèves en présence de leur famille.

Cette situation des noviciats ecclésiastiques, préparatoires aux grands séminaires, impose donc des difficultés particulières à l'œuvre si belle de la formation du clergé. On conçoit que le prêtre zélé et désireux, comme il doit l'être, de trouver dans sa paroisse des aspirants au sacerdoce, songe devant Dieu à sa responsabilité, lorsqu'il cherche à discerner autour de lui de futurs séminaristes. Plus tard il aura d'autres inquiétudes pour la garde des vocations qui reviendront sous sa tutelle à l'epoque des vacances. Mais la plus grande part de préoccupation

n'incombe-t-elle pas encore à ceux qui sont chargés du soin des jeunes clercs durant tout le cours de leurs études.

Ces trois circonstances par où passe le prêtre soucieux de l'avenir du clergé, ont été étudiées dans un excellent livre qu'il est utile de faire connaître. On y trouvera des réflexions et des conseils dictés par une longue expérience et surtout par l'amour de l'Eglise, Il est intitulé : *Du recrutement du Sacerdoce;* l'auteur est M. l'abbé Verniolles, chanoine honoraire de Tulle, supérieur du Petit Séminaire de Servières(1).

Nous avons tenu à recommander cet ouvrage dans le Bulletin de notre Œuvre des vocations. Nous tenons encore davantage à provoquer, chez tous nos lecteurs, les plus ardentes prières en faveur des prêtres et de ceux que la Divine Providence appelle à le devenir. Aussi terminons-nous cet article par la pieuse invocation familière aux Associés de notre Archiconfrérie : « Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur ». L'abbé GOUSSARD.

CONSTITUTION DE N. T. S. P. LÉON XIII

Pape par la Providence divine

SUR LA RÈGLE DU TIERS-ORDRE SÉCULIER DE SAINT-FRANÇOIS

LÉON ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

Ad perpetuam rei memoriam

Le Fils du Dieu de Miséricorde qui, en imposant aux hommes un joug très doux et un fardeau léger, a pourvu à la vie et au salut de tous, a laissé à l'Eglise, fondée par lui, l'héritage non seulement de sa puissance, mais encore de sa miséricorde, afin que les biens qu'il a apportés au monde se transmettent, avec le même caractère de charité, dans toute la suite des siècles. C'est pourquoi, de même que dans tous les actes que Jésus-Christ a accomplis et dans tous les préceptes qu'il a donnés durant sa vie mortelle, ont brillé une sagesse pleine de douceur et la grandeur d'une inaltérable bénignité; de même dans chacune des institutions de la religion chrétienne éclatent une bonté et une douceur admirables, de façon que l'on reconnaît dans l'Eglise, en cela encore, la ressemblance de Dieu, qui *est charité* (2). Or, c'est particulièrement le propre de cette maternelle bonté d'accommoder sagement les lois, dans la mesure du possible, aux temps et aux mœurs, et d'user toujours, dans ce qui est commandé et exigé, d'une souveraine équité. Et par ce mélange de charité et de sagesse, l'Eglise parvient à unir l'immutabilité absolue

(1) Un volume in-18 jésus. — Prix : 1 fr. 50. Librairie Bray et Retaux éditeurs, 82, rue Bonaparte, Paris.

(2) I. Jean, IV. 16.

et perpétuelle du dogme avec une prudente variété dans la discipline.

Ces principes nous servent d'inspiration et de règle dans l'exercice du Souverain Pontificat, et Nous regardons comme un devoir de Notre charge la juste appréciation de la nature des temps et la considération de toutes les circonstances, dans la crainte que la difficulté ne détourne quelqu'un de la pratique des vertus salutaires. Et Nous avons voulu maintenant examiner en ce sens le *Tiers-Ordre* franciscain appelé *séculier* et décider s'il ne conviendrait pas, à cause du changement des temps, d'apporter quelque tempérament aux lois qui le régissent.

Nous avons déjà vivement recommandé à la piété des chrétiens cette admirable institution du patriarche saint François, par la Lettre Encyclique *Auspicato*, que Nous avons publiée le XVII septembre de l'année dernière. Nous l'avons publiée dans cette intention et cet unique but de rappeler opportunément par Notre invitation le plus grand nombre d'hommes possible au mérite de la sainteté chrétienne. Car la négligence des vertus chrétiennes est la principale source et des maux qui pèsent sur nous, et des périls qui nous menacent : on ne peut remédier à ces maux et conjurer ces périls par aucun autre moyen qu'en hâtant le retour des particuliers et de la société à Jésus-Christ, *qui peut sauver à jamais ceux qui par lui s'approchent de Dieu* (1).

Or, les institutions fondées par saint François n'ont pas d'autre objet que de favoriser la pratique des préceptes de Jésus-Christ ; car leur très saint fondateur s'est uniquement proposé d'ouvrir une sorte d'arène dans laquelle s'exercerait plus efficacement la vie chrétienne. Assurément, les deux premiers Ordres franciscains, formés à l'école des grandes vertus, tendent à quelque chose de plus parfait et de plus divin ; mais ils ne sont accessibles qu'au petit nombre, c'est-à-dire à ceux à qui il est donné, par une grâce spéciale de Dieu, d'aspirer avec une particulière ardeur à la sainteté des conseils évangéliques. Mais le Tiers-Ordre a été créé pour le grand nombre ; et combien puissante est son efficacité pour faire pénétrer dans les mœurs la rectitude, l'intégrité, la religion, les monuments du passé et la chose elle-même en rendent témoignage.

Nous devons proclamer que, grâce à Dieu, l'auteur et le soutien des bons conseils, les oreilles du peuple chrétien ne sont pas restées fermées à Nos exhortations. Nous savons, au contraire, qu'en un grand nombre de lieux la piété envers François d'Assise s'est ravivée et que le nombre de ceux qui demandent à être agrégés au Tiers-Ordre s'est augmenté.

C'est pourquoi, afin d'exciter encore ceux qui courent pour ainsi

(1) Héb. VII, 25.

dire dans l'arène, Nous avons résolu de fixer Notre pensée sur les obstacles qui pourraient arrêter ou retarder en quelque chose cette course salutaire des esprits. Et d'abord, Nous avons constaté que la règle du Tiers-Ordre, que Notre prédécesseur Nicolas IV approuva et confirma par la Constitution apostolique *Supra montem* du XVIII août MCCLXXXIX, ne répondait pas entièrement aux temps et aux mœurs d'aujourd'hui. D'où il résultait que, les obligations contractées ne pouvant pas être remplies sans une gêne et une peine trop grandes, on avait dû jusqu'ici, à la sollicitation des associés, leur faire la grâce de la plupart des prescriptions de cette règle ; ce qui ne peut avoir lieu, on le comprend facilement, sans porter préjudice à la discipline commune.

Il y avait encore, relativement à cette Société, une autre question qui réclamait Nos soins. En effet, les Pontifes Romains, Nos prédécesseurs, qui, dès sa naissance, ont entouré le Tiers-Ordre d'une extrême bienveillance, ont accordé à ceux qui en faisaient partie de très nombreuses et très riches indulgences pour l'expiation des péchés. Or, dans le cours des années, leur teneur est devenue un sujet de doute, et l'on mettait souvent en question si, dans tels cas, l'indult pontifical était certain, et dans quel temps et de quelle façon il était permis d'en user. Sans doute, dans ces difficultés, l'assistance du Siège Apostolique ne fit point défaut, et nommément le pape Benoît XIV, par sa Constitution *Ad Romanum Pontificem* du XV mars MDCCLI, éclaircit les premiers doutes qui s'étaient élevés ; mais le temps, comme il arrive d'ordinaire, en fit naître de nouveaux.

C'est pourquoi, mû par la considération de ces inconvénients, Nous avons chargé quelques uns des cardinaux de la S. E. R., qui font partie de la Sacrée-Congrégation des indulgences et des saintes reliques, de revoir avec soin les anciennes règles des Tertiaires, d'étudier et de discuter toutes les indulgences et privilèges et, après un mûr examen, de Nous faire connaître ce qu'ils estimeraient devoir être, d'après la condition des temps, conservé ou modifié. La chose ayant été faite selon ces prescriptions, ils Nous ont exprimé l'avis que les anciennes règles devaient être appropriées et accommodées à la manière de vivre actuelle par la modification de certains chapitres. Quant aux indulgences, afin de ne pas laisser place aux doutes et d'éviter le danger de rien commettre d'irrégulier, ils ont pensé que nous ferions, à l'exemple de Benoît XIV, une chose sage et utile d'abroger et de révoquer toutes les indulgences en vigueur jusqu'ici, et d'en accorder d'autres, par une concession entièrement nouvelle, aux membres du Tiers-Ordre.

Donc, pour le bien et la prospérité de l'avenir, pour l'accroissement

de la gloire de Dieu et pour l'encouragement de la piété et de toutes les autres vertus, par les présentes Lettres, en vertu de Notre autorité apostolique, nous renouvelons et sanctionnons de la façon qui suit la règle du Tiers-Ordre franciscain dit *séculier*.

Personne ne doit supposer que, par ce fait, il soit enlevé quelque chose à la nature même de l'Ordre, que Nous voulons maintenir dans son intégrité et son immutabilité. En outre, Nous voulons et ordonnons que les membres du Tiers-Ordre puissent jouir des rémissions de peines ou indulgences et des privileges énumérés dans l'index ci-dessous, toutes indulgences et privilèges accordés précédemment par le Siège apostolique à cette Société, en quelque temps, sous quelque nom et sous quelque forme que ce soit, étant entièrement supprimés.

Règle des Franciscains du Tiers-Ordre dit séculier

Chapitre I. — *Du choix, du noviciat, de la profession.*

§ 1. Il est interdit d'agréer un postulant avant l'âge de quatorze ans; les autres conditions requises sont les bonnes mœurs, la douceur du caractère, et surtout l'exactitude dans l'observance de la religion catholique et l'obéissance éprouvée envers l'Eglise Romaine et le Siège Apostolique.

§ 2. Les femmes mariées ne peuvent être admises sans la connaissance et le consentement du mari ; sauf le cas où l'on croira devoir faire exception à cette règle, sur la proposition du prêtre juge de leur conscience.

§ 3. Les membres de l'Association porteront selon l'usage, le petit *scapulaire* et le cordon; s'ils ne les portent pas, ils seront privés des privilèges et droits concédés.

§ 4. Ceux ou celles qui entreront dans le Tiers-Ordre passeront une année dans le noviciat; puis, faisant la profession de l'Ordre suivant la règle, ils promettront de respecter les droits de Dieu, d'obéir à l'Eglise et, pour le cas où ils viendraient à manquer en quelque chose aux engagements de leur profession, d'accomplir la satisfaction requise.

Chapitre II. — *De la règle de vie.*

§ 1. Les membres du Tiers-Ordre se préserveront, dans leur habillement et leur toilette, d'une élégance luxueuse et observeront, suivant la condition de chacun d'eux, la règle de la modestie.

§ 2. Ils doivent s'abstenir avec la dernière vigilance, des représentations lyriques ou dramatiques trop libres, et des réunions licencieuses.

§ 3. Ils observeront la frugalité dans leur nourriture et leur boisson; et ils ne prendront place à la table qu'après avoir invoqué Dieu avec piété et reconnaissance.

§ 4. Ils observeront le jeûne la veille de la fête de Marie Immaculée et de celle de saint François; ils seront très louables si, en outre, suivant l'ancienne discipline des Tertiaires, ils jeûnent le vendredi et font maigre le mercredi.

§ 5. Ils se confesseront chaque mois et approcheront chaque mois de la Sainte Table.

§ 6. Les Tertiaires clercs, qui récitent chaque jour les Psaumes, ne sont obligés à rien faire de plus sous ce rapport. Les laïques, qui ne disent ni les prières canoniques ni les prières à Marie, appelées communément le petit office de la B. V. M., devront dire douze fois par jour l'Oraison dominicale, la Salutation angélique et le *Gloria Patri*, sauf si l'état de leur santé ne le leur permet pas.

§ 7. Celui qui peut tester devra faire son testament en temps utile.

§ 8. Dans la vie quotidienne, les Tertiaires s'appliqueront à donner le meilleur exemple aux autres, à se livrer aux exercices de piété et et aux bonnes œuvres. Ils ne laisseront pas entrer dans leur maison, ni lire à ceux qui dépendent d'eux, les livres et les journaux qui peuvent être préjudiciables à la vertu.

§ 9. Ils observeront soigneusement la charité et la bienveillance entre eux et envers autrui. Ils s'appliqueront à apaiser les discordes partout où ils pourront.

§ 10. Ils ne prêteront jamais de serment, sinon en cas de nécessité. Ils éviteront les paroles déshonnêtes, les plaisanteries bouffonnes. Ils examineront le soir s'ils n'auraient pas commis quelque acte de ce genre ; s'ils l'ont commis, qu'ils s'en corrigent par le repentir.

§ 11. Ils assisteront chaque jour à la messe, s'ils le peuvent facilement. Ils se rendront aux assemblées mensuelles que le directeur convoquera.

§ 12. Ils mettront en commun, chacun suivant ses ressources, une somme d'argent pour venir en aide aux associés les plus pauvres, surtout en cas de maladie, ou pour contribuer à la dignité du culte.

§ 13. Les Directeurs iront visiter l'associé malade, ou ils enverront auprès de lui quelqu'un pour accomplir ce devoir de charité. En cas de maladie grave, ils donneront les avertissements et conseils nécessaires pour que le malade prenne à temps les dispositions relatives à la purification de son âme.

§ 14. Aux obsèques d'un associé, les associés de la paroisse ou les étrangers qui s'y trouveront devront assister ; ils offriront le tiers de la prière instituée par saint Dominique en l'honneur de Marie, ou du Rosaire, pour le soulagement de l'âme du trépassé. Le prêtre en offrant le saint sacrifice et les laïques en recevant, s'ils le peuvent, la sainte Eucharistie, prieront avec ferveur pour le repos éternel de leur frère défunt.

Chapitre III. — *Des offices, de la visite, de la règle elle-même.*

§ 1. Les offices ou fonctions seront conférés dans l'assemblée des associés. Ils le seront pour trois ans. Nul ne refusera de les accepter sans juste motif, ni n'apportera d'irrégularité dans leur exercice.

§ 2. Le surveillant, appelé *Visiteur*, s'informera soigneusement si les règles sont bien observées. Dans ce but, il visitera d'office une fois l'an, et plus souvent s'il en est besoin, le siège des associations et tiendra une assemblée où les Directeurs et tous les associés seront convoqués. Si le *Visiteur* rappelle un associé à son devoir par un avis ou par un ordre, ou s'il lui impose une salutaire pénitence, celui-ci se soumettra humblement et ne refusera pas l'expiation.

§ 3. Les *Visiteurs* seront choisis dans le premier ou dans le troisième Ordre régulier des Franciscains, et ils seront désignés par les *Gardiens*, lorsque ceux-ci en seront priés. L'office de *Visiteur* est interdit aux laïques.

§ 4. Les associés qui seraient en faute et qui n'obéiraient pas seront avertis une seconde et une troisième fois; s'ils ne se soumettent pas, qu'ils soient exclus de l'Ordre.

§ 5. Si quelqu'un vient à manquer aux prescriptions de la Règle, qu'il sache qu'il ne commet point, à ce titre, de péché, pourvu toutefois que son manquement n'offense pas les lois de Dieu ni les commandements de l'Eglise.

§ 6. Si, pour une cause grave et légitime, un associé ne peut observer quelqu'un des points de la règle, il est permis de le dispenser de ce point particulier ou de commuer prudemment son obligation. A cet égard, les Supérieurs ordinaires des Franciscains du premier et du troisième Ordre, ainsi que les *Visiteurs* dont il est question plus haut, ont faculté et pouvoir.

Index des indulgences et des privilèges

Chapitre I. — *Des indulgences plénières.*

Tous les Tertiaires de l'un et de l'autre sexe, après s'être confessés et avoir reçu la sainte Eucharistie, pourront gagner l'indulgence plénière aux jours et conditions ci-dessous déterminées :

I. Le jour de leur réception.

II. Le jour où ils font leur profession dans l'Ordre.

III. Le jour où ils se réunissent en Assemblée mensuelle ou *Conférence*, pourvu qu'ils visitent une église ou un sanctuaire public et y prient selon l'usage, pour le bien de l'Eglise.

IV. Le IV octobre, fête de la naissance du patriarche législateur, saint François; le XII août, fête de la naissance de la vierge législatrice, sainte Claire; le II août, fête de Marie, reine des anges, pour la dédicace de la basilique qui lui est consacrée; le jour de la fête du Saint titulaire de l'église dans laquelle est établie l'association des Tertiaires, pourvu qu'ils visitent pieusement cette église et y prient, selon l'usage, pour le bien de l'Eglise.

V. Une fois par mois, au choix de l'associé, à la condition qu'il visitera avec piété une église ou un sanctuaire public et y priera quelque temps aux intentions du Souverain Pontife.

VI. Toutes les fois que, dans un but de perfection, les associés se seront, pendant huit jours consécutifs, adonnés à la retraite et aux pieuses méditations.

VII. A l'heure de la mort, s'ils invoquent de vive voix le saint et salutaire nom de Jésus, ou si ne pouvant parler, ils l'implorent en esprit. Ils bénéficieront de la même faveur si, ne pouvant se confesser ou communier, ils rachètent leurs fautes par la contrition.

VIII. Deux fois par an, en recevant *la bénédiction donnée au nom du Souverain Pontife*, pourvu qu'ils prient quelque temps à ses intentions. Et encore, avec la même condition de prier, en recevant ce qu'ils appellent *Absolution* et qui est une *Bénédiction*, aux jours ci-après désignés : I, la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ; II, la solennité de la Résurrection; III, la solennité de la Pentecôte; IV, la fête du très Saint-Cœur de Jésus; V, la fête de la Conception

Immaculée de la Bienheureuse Vierge Marie; VI, le XIX mars, fête de saint Joseph, son époux ; VII, le XVII septembre, fête des saints stigmates du B. Père saint François ; VIII, le XXV août, fête de saint Louis, roi de France, patron des confrères du Tiers-Ordre ; IX, le XIX novembre, fête de sainte Elisabeth de Hongrie.

IX. De même, une fois par mois, ceux des associés qui réciteront cinq fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri*, pour la prospérité de l'Eglise et une fois aux intentions du Souverain Pontife, bénéficieront, pour l'expiation de leurs péchés, des mêmes faveurs dont jouissent ceux qui font à Rome les Stations ou qui visitent pieusement la Portioncule, les Lieux-Saints de Jérusalem, ou, à Compostelle, le sanctuaire de l'Apôtre saint Jacques.

X. Aux jours où les stations sont indiquées par le Missel Romain, s'ils visitent l'église ou le sanctuaire dans lequel est établie l'Association et qu'ils y prient, selon l'usage, pour le bien de l'Eglise, ils jouiront, ces jours-là et dans ces mêmes temples ou sanctuaires, des privilèges très étendus dont jouissent les habitants et les hôtes de Rome même.

Chapitre II. — *Des indulgences partielles.*

I. Tous les Tertiaires de l'un et de l'autre sexe qui visiteront l'église ou le sanctuaire où est établie l'association du Tiers-Ordre et y prieront pour la prospérité de l'Eglise, le jour de la fête des sacrés stigmates du bienheureux Père saint François ; le jour de la fête de saint Louis, roi de France ; de sainte Elisabeth, reine du Portugal ; de sainte Elisabeth de Hongrie ; de sainte Marguerite de Cortone, et douze autres jours qu'ils auront eux-mêmes choisis et que le supérieur de l'Ordre aura approuvés, gagneront une indulgence de sept ans et sept quarantaines de jours.

II. Toutes les fois que les Tertiaires assisteront à la messe ou aux autres offices divins, ou qu'ils prendront part aux assemblées publiques ou privées des associés ; qu'ils donneront l'hospitalité aux pauvres ; qu'ils apaiseront des querelles ou aideront à les apaiser ; qu'ils suivront une procession ; qu'ils accompagneront le très saint Sacrement ou, s'ils ne peuvent l'accompagner, qu'ils réciteront une fois, au signal de la cloche, l'Oraison dominicale et la Salutation angélique ; qu'ils réciteront cinq fois la même oraison dominicale et la même salutation angélique pour le bien de l'Eglise ou pour les âmes des associés défunts ; qu'ils accompagneront un mort à la sépulture ; qu'ils ramèneront dans la bonne voie celui qui s'en écartait ; qu'ils enseigneront à quelqu'un les préceptes divins et les autres choses nécessaires au salut, ou qu'ils feront quelque œuvre de charité de ce genre, chaque fois et pour chacune de ces choses, il pourront gagner une indulgence de trois cents jours.

Les Tertiaires ont la faculté, s'ils le préfèrent, d'appliquer à l'expiation des fautes et des peines des défunts toutes et chacune de ces indulgences, soit plénières, soit partielles.

Chapitre III. — *Des privilèges.*

I. Les prêtres appartenant au Tiers-Ordre, célébrant à n'importe quel autel, jouiront de la faveur de l'autel privilégié, trois jours quelconques de chaque semaine, pourvu qu'ils n'aient pas obtenu un semblable privilège pour un autre jour.

II. Lorsque quelqu'un de ces mêmes prêtres offrira le saint sacrifice pour l'âme des associés défunts, l'autel sera pour lui, en quelque lieu que ce soit, privilégié.

Et Nous voulons que toutes ces choses et chacune d'elles, telles qu'elles sont ci-dessus décrétées, restent à perpétuité établies, confirmées et ratifiées, nonobstant toutes Constitutions, Lettres Apostoliques, statuts, coutumes, privilèges et autres règles tant de Nous que de la Chancellerie Apostolique et toutes autres choses contraires. Qu'il ne soit donc permis à personne de violer en aucune façon ou en aucune de leurs parties Nos présentes Lettres. Que si quelqu'un avait l'audace de le faire, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu Tout-Puissant et de ses Bienheureux Apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois, le troisième jour des calendes de juin, la sixième année de Notre pontificat.

C. card. Sacconi, prodataire. Th. card. Mertel.

Visa : De la curie : I. des vicomtes de Aquila.

Lieu † du plomb.

Enregistré à la Secrétairerie des brefs. I. Cugnoni.

CANTATE AU B. PIERRE DE LUXEMBOURG

Il y a environ cinq cents ans, Dreux eut pour archidiacre Pierre de Luxembourg, que l'Eglise a inscrit au catalogue des Bienheureux. On sait qu'il fut promu, bien jeune encore, aux dignités ecclésiastiques, comme les usages du temps le permettaient quelquefois. Le diocèse de Chartres le considère comme une de ses gloires, ainsi que le diocèse de Paris qui le vit chanoine de Notre-Dame à l'âge de quinze ans. — C'est dans le mois de juillet que se célèbre la fête du B. Pierre de Luxembourg. A cette occasion, l'on nous a adressé un hommage poétique et musical en son honneur. La charmante poésie signée : *Marie Jenna* doit figurer dans la *Voix*. Pour la musique, fort belle composition en solos et chœurs, nous nous contenterons forcément d'en indiquer l'auteur chez qui se trouve le dépôt : M. l'abbé Geispitz, maître de chapelle de la métropole de Paris.

Voici les strophes destinées d'abord aux clercs de N.-D. de Paris et de Chartres. Ils peuvent honorer, comme un de leurs patrons, le jeune chanoine archidiacre qui fut, à l'âge de seize ans, évêque de Metz puis cardinal et mourut, à dix-huit, dans l'éclat d'une grande sainteté.

I

Mon Dieu, vous nous gardez à l'ombre de vos ailes,
Vous préservez nos yeux d'un monde séduisant,
Et pour nous faire aimer les choses éternelles,
Vous nous montrez, Seigneur, un héroïque enfant.

Chœur. — Comme lui, nous donnons à l'Église, à la France,
Nos forces, notre cœur.
A vos combats sacrés nous nous offrons d'avance ;
Préparez-nous, Seigneur !

II

Plus tôt que Salomon Pierre obtint la sagesse,
Il savait à dix ans que tout est vanité ;
Jamais des faux plaisirs il n'a goûté l'ivresse ;
Sans partage, il aima la divine Beauté.

III

Il répandait son or ainsi qu'une semence
Qui fait germer l'amour au sein des malheureux ;
Dans les pauvres sa foi sentait votre présence,
C'est vous, Seigneur Jésus, qu'il honorait en eux.

IV

L'Église de sa pourpre avait revêtu Pierre,
Il porta sans faiblir le fardeau glorieux.
A l'âge où les héros entrent dans la carrière
Il avait triomphé... vous l'attendiez aux cieux.

V

Puisque entre tous les lieux il aimait Notre-Dame,
Puisque sous ses parvis il a prié souvent,
Accordez-nous, mon Dieu, d'y retrouver son âme,
Sa vertu généreuse, et son zèle entraînant.

FAITS RELIGIEUX

— Tous les journaux s'occupent d'une lettre envoyée par le Pape à M. Grévy, au sujet des affaires religieuses de France. Avant même d'en connaître le texte, beaucoup de feuilles républicaines font rage et insultent le Souverain Pontife.

Martyrs. — M. le supérieur du séminaire des Missions étrangères a reçu une dépêche lui annonçant qu'un des missionnaires du Tonkin, M. Béchet, vient d'être décapité. M. Béchet (Gaspard-Claude), du diocèse de Lyon, né en 1856, était entré au séminaire des Missions étrangères, le 10 septembre 1870. Il fut destiné à la mission du Tonkin occidental, et partit le 4 mai 1871.

On a appris également que M. l'abbé Terrasse, originaire du diocèse du Puy, a été massacré avec quatorze catholiques, au Yunnan, province chinoise, voisine du Tonkin, avec lequel nous nous trouvons pour le moment en guerre déclarée.

Un nouvel évêché en Afrique. — S. Em. le cardinal Lavigerie vient d'obtenir de S. S. le pape Léon XIII la création d'un évêché pour le nouveau vicariat apostolique du grand lac Victoria-Nyanza. Le titulaire de cet évêché est le R. P. Livinhac, membre de la société des missionnaires d'Alger.

Congrès de Liège. — Le Congrès des Œuvres eucharistiques a eu un succès vraiment remarquable. Un concours considérable de prêtres et de laïques a répondu à l'appel du Comité directeur, tant pour les travaux et discussions qui ont duré cinq jours consécutifs, du 5 au 10 juin, que pour les fêtes magnifiques qui ont clôturé le Congrès, le

10 juin. Tous les évêques de Belgique et plusieurs évêques français ont pris part à ces solennités.

Les Catholiques suisses. — L'assemblée des Fribourgeois à Wuisternens a été splendide.

Le peuple était là tout entier avec le clergé, le gouvernement, la presse catholique. Des orateurs ont parlé au nom de toutes les œuvres apostoliques, pour la restauration du règne de Jésus-Hostie dans les individus, les familles et les peuples.

Nos religieuses en Orient. — Sœur Ramel, fille de Saint-Vincent-de-Paul, écrit de Tripoli de Syrie : « Les protestants américains nous font concurrence, mais ils réussissent peu ; aucune élève catholique ne nous a quittées, plusieurs familles grecques schismatiques, s'étant laissé séduire, nous sont revenues. Nos jeunes Turques sont, cette année, plus nombreuses et plus gentilles que jamais ; elles apprennent nos prières en les entendant réciter aux autres ; elles disent le chapelet avec ferveur et apportent des fleurs à la sainte Vierge, qu'elles aiment de tout leur cœur.

« Notre dispensaire est de plus en plus fréquenté ; on vient de deux ou trois journées de distance, et souvent aussi les bons anges nous amènent de jeunes moribonds, qui ne viennent que pour chercher la clef du paradis que nous sommes si heureuses de leur donner. »

La Libre-Pensée à Paris. — D'après un récit du *Monde*, un malade pieux affirmait récemment que, dans la salle de l'hôpital où il se trouvait, 25 blessés étaient morts sans que le prêtre ait pu entrer une seule fois.

— Sur la réquisition du conseil municipal, obéi docilement par le préfet de la Seine, on a enlevé dernièrement, la croix de l'entrée du cimetière du Père-Lachaise ; elle a été déposée par le conservateur, dans le magasin de la nécropole. Le lendemain, au cimetière de Montparnasse, des ouvriers ont enlevé la croix en fer qui surmontait la porte principale de cette nécropole, boulevard Edgard-Quinet. Le conservateur du cimetière l'a reléguée ensuite dans le magasin. — Il y a eu des protestations contre ces attentats à la foi chrétienne.

Innocence reconnue. — On annonçait naguère l'acquittement du Frère Namasius, victime à Grenoble d'une odieuse machination. Nous sommes heureux d'enregistrer une autre nouvelle du même genre. Le très cher Frère Samuel, détenu à la prison d'arrêt de Montpellier, depuis plus de trois mois, sous l'inculpation de vols de coquillages dans divers musées, a été acquitté par le jury de l'Hérault.

— Les suppressions des traitements ecclésiastiques continuent. On compte plus de cinquante prêtres ainsi frappés dans un même diocèse.

Le Pape et le Czar. — Les fêtes du couronnement de l'empereur de Russie à Moscou ont été on ne peut plus brillantes. La religion y a tenu une grande place. — Le Saint-Siège s'y est fait représenter et le délégué du Pape y a reçu des honneurs particuliers.

Les évêques d'Amérique. — Notre Saint-Père le Pape a invité les évêques des Etats-Unis à se rendre à Rome l'hiver prochain. Dans cette invitation, le Saint-Père se propose de réunir ces prélats au Vatican, afin d'étudier avec eux les moyens à prendre pour la tenue d'un concile national de l'Amérique du Nord.

— Le 17 juin, magnifique pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray. Trente mille pèlerins.

Le profanateur du Crucifix. — Châtiment. — Nous lisons dans les *Annales de Notre-Dame de la Salette* : — « Non loin de Notre-Dame de la Salette, dans un pays dont pas un habitant n'oserait nous donner un démenti, il se passait, il y a un an, une révoltante scène dans les ombres de la nuit, Dieu merci. X... rentrait du cabaret dans une exaltation causée par les discours impies qui avaient assaisonné les libations obligatoires. X... tapagea, battit les innocents du foyer ; mais s'en tenir là eût été trop insignifiant. Il avisa, appendu près du chevet conjugal un crucifix du bon vieux temps. Cette vue l'exaspéra. Il se mit à expectorer contre l'image sainte tous les blasphèmes que peut dicter l'enfer. Etait-ce assez ? Non. — Ah ! tu ne me réponds pas ?... C'est sans doute que tu ne vois pas qui te parle... Attends, je vais te faire une illumination... Et l'impie rassembla devant le Christ tout ce qu'il trouva chez lui de flambeaux. — Le Christ resta muet, comme sous les sarcasmes des Juifs. — De plus en plus furieux, X... s'arme alors de la pointe d'un couteau, et joignant l'action aux paroles : — Ah ! tes yeux ne te servent donc de rien ! Eh bien je vais t'en débarrasser ! Et avec un ricanement féroce, il fora les yeux du crucifix... Il eut le courage de dormir là dessus.....

Mais le lendemain, une douleur poignante s'installa dans les yeux du malheureux.. On eut recours au docteur... puis à l'hôtel-Dieu de Lyon... La mère qui pleure n'avait pu retenir le bras de son fils. X... revint à Lyon complètement aveugle. Et maintenant il mendie, de porte en porte, conduit par son petit enfant, le pain qu'il savait honnêtement gagner, avant qu'il eut déclaré la guerre au Christ.

Réparation par les enfants ! — Voici un trait charmant raconté par une pieuse Sœur qui apprend à ses toutes petites élèves à se faire réparatrices. « La plus jeune de nos bébés (quatre ans) ne fait d'autre amende honorable que celle-ci : « *Mon Jésus, je vous aime pour ceux-* « *là qui vous aiment pas* (sic). *Mon Jésus, je vous adore pour ceux* « *qui vous adorent pas. Mon Jesus, je vous prie pour ceux qui vous* « *prient pas.* » Et, ses petits bras en croix, elle parcourt ainsi les stations du Chemin de la Croix, multipliant ses baisers à terre.

Comment voulez-vous que Jésus ne sourie pas à ces anges réparateurs !... O mères chrétiennes, multipliez-les au pied des tabernacles, faites-en des couronnes autour de Jésus... Les petits sauveront les grands...

Milhau... Vive la Croix ! — Le commissaire de police de Milhau avait traduit devant le juge de paix de cette ville cent quarante et une femmes pour avoir pris part et direction à la procession de Saint-Marc, qui fut composée de plus de 2,000 personnes et se déroula à travers la ville. Le juge de paix a frappé ces courageuses chrétiennes de 5 fr. d'amende. Les récidivistes, celles qui avaient déjà eu l'honneur d'une condamnation, ont été condamnées à trois jours de prison, et toutes solidairement aux dépens.

A leur sortie du tribunal, les condamnées ont été l'objet d'une ovation magnifique de la part d'une foule énorme qui attendait la solution de l'affaire. Un cortège s'est immédiatement formé, dont les braves femmes ont pris la tête et s'est rendu en passant par les boulevards et en chantant des cantiques devant le Christ de la place d'Armes. Là elles se sont séparées aux cris répétés de « Vive la Croix ! »

Esclavage de quatorze missionnaires du Soudan. — On a eu récemment de leurs nouvelles.

Ces missionnaires de Gebel Hélène sont Italiens. C'est le 14 septembre 1882 qu'au nombre de sept d'abord, ils tombèrent entre les mains des sectateurs du Mahdi, espèce de messie pour certains musulmans. Après huit jours de marche, deux religieuses qui avaient été emmenées avec eux, et un frère coadjuteur, moururent de souffrances,

Le 19 janvier 1883, sept autres missionnaires tombèrent entre les mains du Mahdi, et furent réduits en esclavage ; les maisons et les églises furent rasées. Mais le vicaire apostolique ne se décourage pas : confiants en Dieu, lui et ses missionnaires, ils répètent le cri de leur guerre pacifique : « *Ou conquérir la Nigritie, ou mourir.* »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1° Un beau cœur offert par des religieuses du Mans à Notre-Dame Sous-Terre. — Une plaque de marbre portant un témoignage de reconnaissance. — Une croix d'honneur qui doit être déposée auprès de Notre-Dame du Pilier.

Lampes. — 117 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juin, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 92 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 6.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 285.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 490.

Nombre de visites faites aux clochers : 249.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Juin ont été consacrés 36 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

— *Pèlerins.* — Le dernier pèlerinage, à la fin de mai, est venu de Dreux, sous la conduite de M. le curé de cette paroisse ; environ soixante personnes. — En juin, nous avons vu aussi plusieurs groupes de pèlerins, entre autres : le 21 juin, une partie du pensionnat dirigé à Dourdan par les Sœurs de Saint-Paul ; 65 élèves et 5 de leurs maîtresses. — Le 20 juin, Monseigneur Tonti secrétaire de la Nonciature apostolique à Paris, disait la sainte messe à l'autel principal de Notre Dame de Sous-Terre.

— Le 29 juin, quatre nouveaux prêtres ordonnés à Chartres. — Nous avons appris qu'un jeune ecclésiastique du diocèse de Chartres, M. l'abbé Houdard, engagé, il y a peu d'années, dans le clergé des missions d'Afrique, venait d'être ordonné prêtre par S. E. le cardinal Lavigerie.

— L'Adoration mensuelle aura lieu le 26 juillet à la chapelle de la Visitation.

— Deux respectables prêtres de notre diocèse, qui ont atteint

leurs cinquante ans de sacerdoce, ont célébré solennellement leur jubilé, il y a quelques semaines. Ce sont M. l'abbé Rivière, curé de Chêne-Chenu, et M. l'abbé Auger, curé de Gasville. Chacun d'eux a chanté une messe d'action de grâces dans sa paroisse respective, le premier, le 5 juin, et l'autre, le 13. Plusieurs confrères et beaucoup de paroissiens ont pris part à ces pieuses fêtes.

— Aux processions de la Fête-Dieu qui ont parcouru les rues de la cité Chartraine, le 27 mai et le 3 juin, la beauté des décorations et la tenue respectueuse de la foule ont excité l'admiration. On nous a signalé le même effet produit dans toutes les villes où l'autorité municipale a respecté les désirs des populations en permettant au dehors des églises les hommages publics au Très Saint Sacrement.

— Nous omettons les extraits de correspondance, faute de place.

TRIDUUM DU 6 JUIN EN L'ÉGLISE SAINT-AIGNAN

— Le triduum annuel de l'Eglise Saint-Aignan en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, a eu pour prédicateur cette année le *Père Chanuet*, religieux de la société du Saint-Sacrement, ce qui lui a imprimé un caractère tout eucharistique.

Faire goûter Jésus-Hostie; montrer ses grandeurs, sa bonté, son amour, tel a été le plan de ses entretiens tout embrasés du feu de la divine dilection.

Si dans l'Eucharistie Jésus est *agneau*, s'il est *victime*, s'il est *nourriture*, il est par-dessus tout le *Roi Immortel*, le *Roi de Gloire*, le *Roi des Cœurs*; de là ces magnificences du Culte auxquelles il a droit; de là ces adorations solennelles où du haut de son trône d'amour, il bénit ses humbles sujets prosternés à ses pieds, s'unissant, dans l'attitude d'un respect profond, au *Sanctus* éternel des Séraphins et de toute l'Eglise triomphante!

« Présence pour présence; sacrifice pour sacrifice », s'est écrié le Père Chanuet en terminant une de ses plus chaleureuses exhortations, « voilà ce que Jésus demande de vous en réparation du délaissement et des outrages dont il est l'objet au très-saint Sacrement, ne lui refusez pas ce qu'il désire avec tant d'ardeur! »

Le dimanche soir (clôture du triduum), le Père a fait, du haut de la chaire, une adoration selon les quatre fins du Saint-Sacrifice. Des strophes liturgiques, appropriées à chacune de ces fins, en marquaient la division. Cette parole inspirée du prêtre, ces chants des fidèles y faisant écho, produisaient un effet à la fois saisissant et grandiose. On aurait dit, en écoutant les accents enflammés du fervent religieux, que le Ciel s'était incliné vers la terre pour en écouter les prières et en consoler les douleurs!

Pendant le salut, de charmantes voix ont rendu, avec talent et un profond sentiment de piété, de mélodieux motets. Après la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, le chœur de chant de Saint-Aignan a redit avec cet ensemble que l'on a pu remarquer pendant toute la durée du triduum, le *Cor Jesu sacratissimum*, entrecoupé par d'émouvants couplets.

ASSOCIATION DE NOTRE-DAME DU SALUT

Un Comité s'est formé à Chartres, afin de répondre aux demandes qui peuvent être faites pour prendre part au pèlerinage des malades, organisé chaque année par l'Association de Notre-Dame du Salut.

Ce pèlerinage partira de Paris le 18 août prochain. Les personnes qui désirent en faire partie, soit qu'elles en fassent les frais, soit qu'elles aient droit aux billets donnés gratuitement par l'Association de Notre-Dame du Salut, devront adresser leurs demandes au Comité de Chartres, ou à celui de Dreux, si elles demeurent dans l'arrondissement de Dreux, où le comité fonctionne déjà depuis plusieurs années. Elles ne devront pas s'adresser directement à Paris, où il a été décidé que toutes les demandes faites dans le diocèse de Chartres seraient d'abord examinées par le Comité de Chartres ou par celui de Dreux. Les malades qui ont obtenu des billets gratuits, les années précédentes, ne peuvent en recevoir encore, aux mêmes conditions, pour le prochain pèlerinage.

Le Comité de Notre-Dame du Salut établi à Chartres est composé de M. l'abbé Roussillon, chanoine, secrétaire-général de l'Evêché; de Mlles Peluche, Lecomte, de la Forcade, de Lubriat, de Mmes Poirier et Tison.

Les demandes, au sujet du pèlerinage annuel à Notre-Dame de Lourdes, doivent être faites avant le 1er août, au plus tard pour les pèlerins, comme pour les malades désirant être admis. Pour ces derniers, chaque demande doit être accompagnée : 1° d'un certificat de médecin, constatant la nature et la durée de la maladie; 2° d'un certificat d'indigence bien en règle ; 3° de la recommandation d'un ecclésiastique. Et enfin, d'une lettre du malade lui-même, sollicitant son admission, avec approbation des parents s'il est mineur.

Les demandes pour les pèlerinages organisés par les soins du Comité de Notre-Dame du Salut, ainsi que les offrandes de tout ce qui concerne les diverses œuvres du Salut, doivent être adressées, soit à M. l'abbé Roussillon, chanoine, directeur du Comité du diocèse de Chartres, soit à Mlle Peluche, présidente, ou à Mme Henri Poirier, vice-présidente.

Le Comité recevra avec reconnaissance les offrandes pour les malades pauvres.

NÉCROLOGIE. — Nous recommandons aux prières trois prêtres du diocèse, décédés depuis un mois :

1° M. l'abbé Caussignac (Jean-Baptiste), curé d'Amilly, où il est mort le 4 juin, à l'âge de 73 ans et 4 mois. Il a terminé sa carrière par une longue et cruelle maladie, supportée d'une manière fort édifiante. A la cérémonie de ses funérailles, le R. P. Michon, qui l'a aidé pendant plusieurs mois dans l'exercice de son ministère, a loué particulièrement le zèle qu'il avait toujours montré pour l'entretien et la décoration de son église

2° M. l'abbé Guerry (Pierre-Denis), curé de Montboissier, décédé le 10 juin, dans sa 72me année. La mort l'a frappé subitement ; mais il était de ceux qu'elle ne peut surprendre ; l'homme de foi se tient toujours prêt à la recevoir et à paraître devant Dieu.

3° M. l'abbé Bauger (Marie-Joseph-Honoré), directeur de l'Institution libre de la Maîtrise, décédé le 15 juin à Courtalain, dans la 42me année de son âge. Ayant mieux connu ce digne prêtre que les

deux précédents, nous pouvons donner sur lui quelques détails biographiques.

M. l'abbé Bauger, né à Courtalain, se distingua, dès sa jeunesse, par des habitudes sérieuses. Ouvrier chez son père, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, il n'étonna personne, en déclarant sa résolution d'entrer au petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou. Sa vie avait été toujours bien chrétienne, et on le voyait habituellement chercher dans des lectures utiles ses meilleures récréations. Il avait ainsi développé son instruction primaire; aussi ses études littéraires furent-elles tout à la fois rapides et très brillantes. Au bout de trois ans il devenait élève de philosophie au grand-séminaire; à la fin de ce cours, il était bachelier-ès-lettres; et, l'année suivante sans avoir négligé ses classes de théologie, il obtenait le diplôme de bachelier-ès-sciences. Ce séminariste modèle arriva au sacerdoce avec une belle préparation, au double point de vue de la science et de la vertu. Ordonné prêtre la veille de la Trinité, 1867, il fut vicaire de la Madeleine, à Châteaudun, jusqu'en octobre 1868. C'est à cette époque qu'il fut nommé professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres : ses longs services dans l'enseignement furent utiles à beaucoup d'élèves pour la partie scientifique des programmes, et à tous pour la haute idée qu'ils emportèrent du prêtre savant; tous aussi purent apprendre par son exemple le saint amour du devoir. Sa grande piété et son énergie l'aidèrent à accomplir le sien jusqu'aux dernières limites de ses forces.

C'est aux vacances de 1882 qu'il se résigna à sortir de l'Institution Notre-Dame, où de si excellents confrères et des élèves reconnaissants l'avaient entouré de vives sympathies. Sa retraite, motivée par un excès de fatigue, devait être mise à profit par un autre établissement où l'on réclamait le concours de ses titres académiques et non de son travail. Il fallait que la Maîtrise fut érigée en Institution libre; un bachelier stagiaire était requis comme directeur légal. M. l'abbé Bauger accepta bien volontiers cette fonction, dans l'intérêt de notre Œuvre des Clercs et pour la gloire de Notre-Dame de Chartres. Malheureusement le repos continu et l'assiduité des soins n'arrêtèrent pas les progrès de la maladie qu'il combattait déjà depuis longtemps. Au printemps il alla demander l'amélioration de sa santé à l'air du pays natal; mais les phases extrêmes de la phthisie étaient arrivées. Il sembla n'avoir été envoyé par le bon Dieu chez ses parents que pour adoucir l'amertume d'une séparation prochaine, en faisant entendre à leur cœur généreusement chrétien les derniers entretiens d'une affection filiale, en mettant sous leurs yeux les derniers actes d'une vie vraiment sacerdotale tout près de sa récompense. M. l'abbé Bauger a rendu son âme à Dieu, le 15 juin; le 17 avait lieu la cérémonie des obsèques dans l'église de Courtalain. L'Institution Notre-Dame de Chartres y était représentée par le directeur et deux professeurs; la Maîtrise de la Cathédrale, par trois prêtres et douze élèves en costume de Clercs de Notre-Dame. M. l'abbé Bourlier, supérieur de l'Œuvre des Clercs, a chanté la messe; et M. l'abbé Rouillon, directeur de l'Institution, a prononcé l'éloge funèbre. L'hommage rendu par l'orateur aux talents et surtout aux vertus d'un cher collègue qu'il connaissait si bien ne pouvait manquer d'émouvoir une population déjà pleine de respect et d'estime pour le prêtre défunt.

Nominations. — M. Baumer Georges, vicaire de La Bazoche, a été nommé curé de Gironville. M. Bourgine, passe du vicariat de Bonneval à celui de Dreux. — M. Démolliens, vicaire de Dreux, a été nommé curé de Rouvres. — M. Dieu a passé de Coudreceau à Saint-Luperce. — M. Hébert, curé de Saint-Ouen, a été nommé vicaire de Bonneval. — M. Laya a passé de Gouillons à Roinville. — M. Pénelle a passé de Saussay à Saint-Lubin-de-la-Haye.

Jeunes prêtres. Sont nommés : M. Badaire, à Conie ; M. Bellanger (vicaire), à La Bazoche ; M. Belleau, à Saussay ; M. Dubois, à La Saucelle ; M. Humily, à Boncout ; M. Leplâtre, à Réclainville ; M. Poyau Amédée, à Charray.

BIBLIOGRAPHIE

— Les éditeurs Gaume et Cie, 3, rue de l'Abbaye, à Paris, viennent de publier **les Confessions d'un curé de campagne** (un vol. in-12 : 3 fr. 50), par l'abbé Domenech, le sympathique auteur du *Journal d'un Missionnaire.*

Ce sont huit années de sa vie que raconte l'auteur. Ce missionnaire connait bien la vie au village, les misères du cultivateur, les conséquences de cette lutte quotidienne pour l'existence, lutte si pénible, si absorbante ! Il a vu de près les difficultés de l'action moralisatrice, les hostilités que rencontre l'idée religieuse, les causes de l'égoïsme, de l'indifférence qui s'étendent comme une contagion sur nos campagnes ! Son livre est une étude de mœurs rurales, et, par extension, de notre état social.

— **Étude sur le chant grégorien,** (un vol. in-8° 840 pages, librairie Saint-Augustin, Lille). — Le nouveau livre dont nous annonçons l'apparition s'intitule modestement : *Etudes sur le chant grégorien* ; mais en réalité il contient un traité complet, tant théorique que pratique, sur la matière. Il est dû à la plume de M. Thiéry, ex-notaire et docteur en droit à Sainte-Ménéhould, dans le département de la Marne, lequel a trouvé moyen d'étudier avec amour et d'approfondir une matière aussi vaste et aussi difficile, presque à l'insu de son entourage et de sa propre famille. Ce que n'avait guère fait qu'indiquer Dom Pothier dans sa brochure *Les mélodies grégoriennes*, M. Thiéry le développe très au long, apportant partout une surabondance d'exemples pratiques tirés du Graduel ou de l'Antiphonaire, ce qui prouve qu'il a étudié sa matière avec une consciencieuse prédilection. Il ne néglige rien et il ne dédaigne aucun détail pratique : depuis la manière de chanter les Oraisons, l'Epître, l'Evangile, la Préface, etc., jusqu'à l'exécution des pièces les plus ornées et les plus compliquées ; depuis la simple psalmodie jusqu'à l'interprétation des neumes les plus délicats, tout est l'objet de sa pieuse attention.

— **Mélodie à N.-D. de Lourdes, composée en souvenir du Jubilé des Noces d'argent.** — S'adresser à l'auteur M. Adolphe Dargein, 17, rue Massey, Tarbes. – Prix net et franco : 1 fr. Cette gracieuse composition a fait merveille à Lourdes ; après le pèlerinage, on aime à la chanter comme souvenir d'un doux hommage à Marie.

— **La dévotion à sainte Anne par le Père Ramus, S J.** (avec approbation épiscopale) — Lyon, Albert, rue de Condé, 3, et Ruban, 6, place Bellecour, Paris, Vic, 11, rue Cassette. — Joli in-18 de 300 pages. Prix franco : 1 fr. 75 c.

Le Souverain Pontife Léon XIII, en élevant au rite double de seconde classe, la fête de saint Joachim et celle de sainte Anne, a imprimé un nouvel élan à la dévotion déjà si grande envers la glorieuse Mère de la Vierge Immaculée. Le *Père Ramus*, en publiant son excellent petit livre a travaillé à l'augmenter encore. Il suffit d'indiquer sa division pour faire comprendre combien il répond aux aspirations des fidèles

— Vie et vertus de sainte Anne. — Diffusion de son culte en Orient et en Occident. — Miracles et prodiges de grâce obtenus par sa puissante médiation. Enfin, choix judicieux de prières et de pratiques pieuses en son honneur. — Dogme, morale, piété ; tout se trouve donc réuni dans cet ouvrage, qui a de plus le mérite de l'actualité.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

8e NUMÉRO — AOUT 1883

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

AMÉLIE LAUTARD — du TIERS-ORDRE de SAINT-DOMINIQUE.[1]

Le Marquis de Ségur, en écrivant à la Marquise de Salvo pour la féliciter d'avoir traduit et publié en français la vie de Mademoiselle Amélie Lautard, résume ainsi en quelques mots cette existence remplie d'œuvres vraiment héroïques : « ange de piété filiale, » dit-il, « infatigable auxiliaire du père Lacordaire dans le rétablissement du pèlerinage de la Sainte-Beaume, à Marseille, mère des pauvres et des soldats ; à Rome, providence des zouaves pontificaux qui la vénéraient comme une sainte, elle a terminé une vie de foi et de charité, par un miracle de sacrifice et de dévouement catholique. » C'est de cette femme, douée d'un si grand esprit et d'une âme si élevée que nous allons entretenir aujourd'hui nos lecteurs.

Amélie Lautard naquit à Marseille le 12 avril 1807. Son père était médecin ; il se distingua par sa science et fut estimé pour son caractère honorable et ses principes d'une rigidité chrétienne. Elle perdit sa mère à l'âge de dix-sept ans. Encore tout enfant, elle fit une chute qui lui blessa tellement l'épine dorsale qu'elle grandit bossue. Cette difformité se manifesta petit à petit sans nuire à sa croissance, sans rien enlever à la dignité de son maintien, ni à la grâce de ses mouvements : elle n'était pas belle, mais ses traits avaient tant d'expression et de mobilité

(1) Tolra, Paris, rue de Rennes, 112.

qu'elle passait pour l'être; son intelligence, d'un ordre supérieur, était ornée de ce don charmant et indéfinissable que l'on nomme l'esprit.

Dès sa plus tendre enfance, un sentiment de piété angélique se développa en elle avec une grande sensibilité pour les peines d'autrui. Les souffrances des pauvres excitaient surtout sa pitié, bien que sa sympathie embrassât toutes les classes et tous les rangs de la société : ce cachet particulier de sa charité explique, au point de vue purement humain, l'influence extraordinaire que Mademoiselle Lautard exerçait sur toutes les personnes qui l'approchaient.

Après la mort de sa mère, Amélie devint le grand intérêt et la joie de son père. On fait remonter à cette époque le vœu de virginité perpétuelle par lequel la sainte jeune fille renonça pour toujours à contracter aucune alliance. Toutefois comprenant intérieurement, quand le Seigneur lui eut enlevé ce père si tendrement aimé, que Dieu l'appelait à la mission d'apôtre, elle voulut la remplir sans être entravée même par les liens les plus purs et les plus saints : elle resta donc dans le monde ; mais afin de se rapprocher autant que possible de l'état religieux, elle ajouta aux autres obligations du Tiers-Ordre de saint Dominique, dont elle faisait partie, le vœu de pauvreté personnelle, se réservant la douce possibilité de recevoir ses amis comme par le passé dans la maison de son père. Aimant à réaliser cette maxime du bon docteur Lautard : « que l'hospitalité était une vertu que les chrétiens devaient exercer les uns envers les autres », Amélie se servait de ce moyen si attrayant pour faire le bien.

En effet un homme ou une femme du monde qui l'auraient fui si elle se fut approchée d'eux avec un livre ou un sermon, acceptaient une invitation à dîner : par ce moyen elle pouvait, sans éveiller les soupçons, les mettre en contact avec de salutaires influences. D'autres étaient en *froid* sans trop peut-être en connaître le motif. Mademoiselle Lautard, en les réunissant à la même table, rompait ainsi la glace qui les séparait, et un cordial rapprochement avait lieu entre des cœurs faits pour s'entendre et pour s'aimer.

Sa conversation était si spirituelle, et devenait si brillante, quand elle le voulait, que les personnages les plus distingués regardaient comme un privilège d'être au nombre des hôtes que recevait Amélie. Parmi les plus illustres se trouvait le Père Lacordaire. Le restaurateur de l'ordre des Frères prêcheurs en France n'hésita pas à lui demander son concours actif et dévoué, pour la restauration du pèlerinage de la Sainte-Beaume jadis si célèbre dans toute la chrétienté, tombé ensuite dans l'abandon et l'oubli.

Son origine date d'une barque qui vint aborder, il y a plus de dix-huit siècles, au rivage de la Méditerranée, chargée d'un legs d'incomparable valeur,. qu'envoyait la Palestine à la France. Lazare, le *ressuscité* de Béthanie, Marthe, l'hôtesse si dévouée du Sauveur, et Madeleine, sœur de l'un et de l'autre ; celle à laquelle il avait été dit dans la maison du pharisien : « Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé ! »

La légende rapporte qu'à peine débarquée sur les côtes de la Provence, Madeleine se retira dans un lieu aride, sur une haute montagne qui porte le nom de la Sainte-Beaume. « Au centre de ces roches hautes et alignées qui ressemblent à un cordon de pierres » se trouve une grotte profonde : c'est dans cette solitude que demeura pendant trente ans la sainte pénitente. A sa mort, la grotte sanctifiée par ses prières devint un lieu de pieux rendez-vous pour les pèlerins. La révolution de 93 fut impitoyable pour la Sainte-Beaume. Hospice, couvent, église, furent ravagés et détruits et rien ne resta que le rocher aride. En 1822 eut lieu une restauration provisoire ; mais l'esprit de foi qui jadis avait animé ces lieux n'existait plus. Il appartenait au Père Lacordaire d'en rallumer le feu dans les cœurs. Puissamment secondé par Mademoiselle Lautard, il forma un comité qui se réunissait chez elle, ayant pour but de propager cette œuvre dont l'épanouissement devait être une des gloires du fils de saint Dominique, et de celle que la Providence avait associée à ses travaux.

Des œuvres aussi intéressantes, aussi poétiques même que celles-ci furent rares dans la vie d'Amélie. Sa voie était tracée plutôt dans la vallée que sur les hauteurs. Les portes de la rue de

Grignan s'ouvraient donc bien plus souvent aux pauvres et aux humbles qu'aux savants et aux grands de la terre ; mais le bien qu'elle faisait chez elle n'était qu'un épisode dans sa vie : il n'y avait pas une école, pas un refuge, un hopital qu'elle n'allât visiter ; elle se glissait aussi dans les plus affreux réduits ; corruption, misère, rien n'effrayait son courage ; rien n'altérait sa douce serénité. On rapporte qu'en faisant un soir sa ronde accoutumée dans un des plus pauvres quartiers de la ville, elle apprit qu'un saltimbanque se mourait dans une cave près de là ; elle se hâta d'y aller et trouva ce malheureux étendu sur un tas de paille ; un singe et un ours étaient à côté de lui : ils avaient aidé leur pauvre maître à vivre, et maintenant ils étaient là témoignant par leurs tristes regards la part qu'ils prenaient à ses souffrances. Sans témoigner la moindre crainte d'une si dangereuse compagnie, l'intrépide jeune fille s'approcha de l'agonisant, et, de sa voix harmonieuse elle lui parla de Dieu, de son âme, de Marie la tendre protectrice des malades et des affligés ; puis quand elle vit que son cœur s'ouvrait à ces pensées d'espérance et de foi, elle courut au presbytère voisin. La nuit était avancée ; mais il n'y avait pas un instant à perdre. Le curé averti, la suivit aussitôt. Amélie s'agenouilla dans le coin le plus reculé du réduit et se mit à prier. L'ours et le singe regardaient insouciants pendant que l'ineffable mystère qui s'était opéré sur le calvaire entre le bon larron et le Divin crucifié, se renouvelait encore une fois pour ce pauvre pécheur. Le saltimbanque fit une confession générale et reçut avec piété les derniers sacrements ; le prêtre rentra ensuite chez lui ; mais Amélie continua *sa garde d'honneur* auprès du mourant qui expira quelques heures après, la tête appuyée sur l'épaule de son ange gardien ! . . .

La gaîté de caractère de Mademoiselle Lautard plaisait à la jeunesse ; elle était heureuse de voir autour d'elle les enfants rire et s'amuser ; elle s'associait à leurs jeux, elle écoutait avec un intérêt marqué le récit d'une fête où ils s'étaient amusés *selon leur âge*. Ceci est à noter à une époque où trop souvent ces chers petits prennent part à des divertissements dans les-

quels l'amour propre, imprudemment développé, leur enlève leurs grâces natives et leur ravissante simplicité.

Mademoiselle Lautard ne pensait pas comme certains esprits un peu étroits, qu'il fallut être un grand saint ou un grand pécheur pour inspirer de l'intérêt; reconnaissaient son prochain dans tout le monde, « *elle se faisait toute à tous pour les gagner tous.* » La sainte fille possédait si parfaitement l'art de tourner le mal en bien que plusieurs, émerveillés des résultats extraordinaires qu'elle obtenait en se servant pour réaliser ses vues des éléments les plus divers, disaient d'Amélie « qu'elle était née avec *la pierre philosophale* dans la main. » Cette pierre philosophale n'était en réalité que la charité pratiquée dans tout ce que cette vertu renferme d'aimable et de sympathique pour les cœurs. Notre fervente chrétienne en ravivait sans cesse le céleste courant dans ses entretiens avec *Jésus-Hostie* qu'elle prolongeait pendant la nuit (l'adoration perpétuelle ayant été établie à Marseille), afin de ne pas dérober aux pauvres trop d'heures de ses journées. D'une santé délicate, Amélie joignait cependant à ces veilles prolongées, des jeûnes fréquents et bien d'autres austérités. Ame généreuse et vaillante, elle ne comptait pas avec la souffrance et en supportait sans défaillance les plus pénibles étreintes.

Les prisonniers et les soldats avaient toutes les prédilections de Mademoiselle Lautard. Elle ressentait pour les premiers quelque chose de la compassion de l'Homme-Dieu qui donna à un voleur les prémices de sa mort sur la croix. Les merveilles qu'opérait Amélie dans les tristes cellules du fort Saint Nicolas, les retours miraculeux qu'elle obtenait de ces cœurs coupables, échappent aux calculs des hommes; les anges seuls ont pu les compter.

Tous les jours on la trouvait à la prison enseignant le catéchisme aux vieux; exhortant, encourageant les jeunes, leur faisant réciter le chapelet; préparant les uns à la mort, pansant la plaie des autres, peignant leurs cheveux et s'employant aux offices les plus infimes et les plus rebutants, l'âme joyeuse et le sourire sur les lèvres.

La mission providentielle d'Amélie à l'égard des soldats peut être regardée comme le point culminant de son existence; mais ce fut surtout à partir de la guerre de Crimée qu'elle put la remplir avec une réelle efficacité.

Pendant cette brillante campagne qui couvrit notre armée de tant de gloire et lui coûta tant de sang, Mademoiselle Lautard mit tout en œuvre pour améliorer la position des soldats, et procurer à ces braves les secours religieux si nécessaires pour les aider à paraître devant Dieu, s'ils venaient à succomber dans le combat.

Le contact fréquent qu'elle avait avec les militaires lui ayant fait entrevoir l'ignorance du plus grand nombre touchant leurs devoirs de chrétiens, elle résolut dès lors de ne rien négliger pour améliorer ce déplorable état de choses.

Impossible de redire en quelques lignes les voyages qu'elle entreprit, les pétitions qu'elle présenta, les lettres qu'elle écrivit, les mécomptes qu'elle eut à subir, les oppositions contre lesquelles elle eut à lutter ; les fatigues physiques et morales qu'elle endura pour atteindre le but qu'elle poursuivait avec une si infatigable ardeur. Ses efforts furent enfin couronnés de succés : elle obtint toutes les concessions qu'elle avait demandées pour améliorer la condition spirituelle des soldats.

Dans ses nombreuses démarches, Amélie n'oublia pas ses chers détenus du fort Saint-Nicolas et obtint pour eux la permission de convertir en chapelle une des cellules de la prison ; c'était une grande jouissance pour elle d'y aller, les jours de fête, arranger l'autel et l'orner de fleurs et de lumières. Grâce à son intervention on nomma un aumônier pour le fort auquel on accorda toutes les facilités possibles dans l'exercice de son saint ministère. Les enfants de troupe, dont la jeunesse réclamait un intérêt tout spécial, furent aussi l'objet de ses sollicitudes , on ouvrit une école pour les recevoir, et Amélie consacra beaucoup de temps à l'organiser et à la faire bien marcher.

Un de ses grands bonheurs était d'assister à la messe militaire qui se disait tous les matins à Saint-Charles. « Ah ! s'écriait-elle un jour, en sortant de l'église, quel grand et consolant

spectacle que celui de nos soldats adorant le Seigneur en public ! On sent qu'ils doivent être invincibles lorsqu'ils partent avec la bénédiction de Dieu sur leurs armes ! »

Depuis que la sainte fille parlait ainsi, les temps, hélas ! ont bien changé..... UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Suite et fin au prochain numéro.

UN ÉVÊQUE DE CHARTRES & LA CHARITÉ AU MOYEN-AGE

M. l'abbé Foucault, dont la Chronique Notre-Dame annoncera plus loin la récente promotion au doctorat en théologie, a écrit et soutenu devant la Faculté une thèse fort remarquable intitulée : *Essai sur Yves de Chartres, d'après sa correspondance.* Nous en reproduisons une page, à laquelle les circonstances présentes donnent un charme de plus. L'auteur, après avoir raconté les préoccupations de notre célèbre évêque Saint Yves dans ses relations avec les religieux, continue ainsi :

..... « Si nous avons donné quelque attention aux luttes soutenues par Yves pour ou contre certains monastères, il ne faudrait pas en conclure qu'il a toujours eu la férule en main pour redresser les torts des moines. Son cœur d'évêque dut être bien souvent consolé par les vertus qui fleurissaient à l'ombre du cloître, par les bonnes œuvres que semait dans le pays chartrain la charité des religieux. Au seuil des monastères, le voyageur fatigué avait toujours l'assurance de rencontrer un visage souriant pour lui souhaiter la bienvenue. Chaque jour, au son de la cloche, les mendiants se réunissaient dans la grande salle pour prendre leur repas ; les malades étaient transportés dans les vastes infirmeries, où les moines, quand ils ne pouvaient guérir le corps, purifiaient et sauvaient les âmes. Il n'est pas inutile de rappeler aujourd'hui la charité et le dévouement des religieux ; il est bon, à l'heure actuelle, de remettre en lumière l'antique sollicitude de nos évêques pour tous ceux qui souffrent (1). N'était-il pas déjà de la race des Vincent de Paul, cet Yves de Chartres, qui portait un si tendre intérêt aux malheureux sans abri et sans ressources, cet évêque qui regardait comme l'un des principaux devoirs de la charge pastorale de défendre les biens consacrés aux pauvres, et qui levait le glaive de l'anathème contre les spoliateurs de ce patrimoine sacré ? Qu'il est touchant, après sept cents ans écoulés, de relire la charte par laquelle Yves recommandait à la générosité des fidèles l'hôpital Sainte-Madeleine de Châteaudun. « Nous plaçons, disait-il, sous la tutelle de l'Eglise « de Chartres, nous prenons sous notre paternelle protection toutes

(1) Sur le budget de la Charité au Moyen-Age. V. Darras, *Hist. de l'Église*, XXII, 571.

« les offrandes que les fidèles ont déjà faites ou feront à l'avenir, « par l'inspiration de Dieu, à l'hôpital de la bienheureuse Marie-« Madeleine de Châteaudun. A ceux qui oseraient porter sur ces « biens une main sacrilège, nous rappelons la terrible condamnation « qui leur est réservée au tribunal du Souverain Juge ; et pendant « qu'ils appartiennent à cette Eglise de la terre, sans la commu-« nion de laquelle on ne peut être admis à celle de là-haut, nous leur « refusons le corps et le sang du Seigneur ; nous les séparons de la « communion des fidèles jusqu'à ce qu'ils aient fait pénitence et « restitué le patrimoine du Christ. A ceux au contraire qui protége-« ront, qui augmenteront ce même patrimoine, nous promettons la « bénédiction et la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de Celui « qui étant riche par nature, s'est fait pour nous pauvre et infirme, « afin de nous enrichir par sa pauvreté et de nous guérir par son « infirmité (1). » C'est en parlant ce langage que les évêques ont grossi le budget des pauvres avec une efficacité et une abondance que d'autres époques pourraient envier. »

SŒUR MARIE MAGDELEINE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT

Religieuse Passioniste de Mamers

Il y a quelques années, avec la haute approbation et la bénédiction de Pie IX, sur les instances réitérées de Mgr Fillion, et à la grande joie de M. Vayer, curé-archiprêtre de Mamers, se fondait en cette ville, une maison de la Passion. Des enfants de Saint-Paul de la Croix, venaient y consumer leur vie dans la pratique de la dévotion du Calvaire, qu'ils ont mission de propager pour la gloire de Jésus crucifié et le salut des âmes.

C'est dans ce monastère, souvent recommandé aux prières devant nos Madones chartraines, que vient de mourir une religieuse, ancienne élève du pensionnat Sainte-Marie de Mamers et à ce titre, nous le pouvons dire, véritable enfant de Notre-Dame de Chartres. On nous envoie sur cette sainte fille les plus édifiants détails.

Sœur Marie Magdeleine du Très-Saint-Sacrement (ce fut son nom de religion) s'était signalée dès sa plus tendre enfance, par une extraordinaire piété. Dès l'âge de 3 ou 4 ans, agenouillée au pied de son petit lit, elle récitait son chapelet avec une dévotion ravissante ; à cause de sa piété et de sa modestie on ne l'appelait dès lors que la *petite religieuse*. A la maison paternelle, à l'école de son pays et au pensionnat elle ne cessa d'être regardée comme un modèle, comme un sujet d'édification et d'espérance.

(1) Ep. 282. Cette pièce, rangée à tort parmi les lettres de Saint Yves, doit prendre place parmi les chartes de notre grand évêque.

La vie du cloître souriait à son âme courageuse. Elle entra heureuse au couvent des Passionnistes, des amantes de la Croix, et après les délais sagement prescrits par la règle, elle mérita, par sa conduite exemplaire, d'être admise à l'honneur de porter le saint habit de la Passion, et un peu plus tard de se consacrer à Dieu en faisant la profession religieuse.

Comme elle se trouvait bien dans la maison du Seigneur, à l'abri des dangers et des agitations du monde, et n'ayant qu'à vaquer à sa sanctification, à prier et à faire pénitence pour les pauvres pécheurs, à contempler et à aimer de plus en plus Celui qui nous a prouvé son amour sur le Calvaire !

Ses vertus dominantes étaient la modestie et l'humilité, l'ordre et la régularité, ainsi que la plus tendre charité et une soumission entière à ses supérieurs. Quoique douée d'une belle intelligence, d'un jugement solide, et qu'elle fût apte à tous les emplois, elle ne soupçonnait pas même son mérite ; elle eût aimée à être inconnue et comptée pour rien, et ne faisait aucune estime d'elle-même.

Si humble pour ce qui la concernait elle-même, elle était au contraire pleine d'égards pour autrui, ne se plaignait jamais de personne, et s'appliquait constamment à faire plaisir et à rendre service ; quoique si profondément dévouée à sa sainte vocation, elle n'oubliait jamais pourtant et chérissait d'une ineffable tendresse ses bons parents du monde, et tous ceux et celles auxquels elle avait eu quelque obligation ou avec qui elle avait été liée d'amitié ; âme angélique, d'ailleurs, qui s'en est allée de ce monde sans même en soupçonner la corruption, ni en connaître les humiliantes misères.

C'est ainsi qu'en peu d'années elle avait déjà vécu longuement aux yeux de Dieu.

Jésus crucifié jugeait déjà digne de la couronne sa fidèle petite épouse.

Sœur Magdeleine souffrait de la poitrine depuis quelque temps ; une méningite est venue terminer rapidement sa carrière. Avec quelle foi et quelle dévotion, elle reçut une dernière fois, environnée de sa famille religieuse en pleurs, son divin Jésus pour qui seul elle avait vécu ! Pendant les huit jours que dura encore sa douloureuse maladie, après la réception des sacrements, bien qu'elle conservât très souvent une demi-lucidité d'esprit, elle ne donna aucun signe d'impatience ou de tristesse ; rien de pénible ou d'imparfait n'altérait ce beau front si pur et si serein. Son unique action était de prier quasi sans interruption ou de tenir de ses mains défaillantes son crucifix, qu'elle portait de temps en temps à ses lèvres et baisait avec effusion, disant avec un accent indéfinissable : Mon Jésus, miséricorde ! ou bien : O mon Jésus, que je ne sois jamais séparée

de vous, jamais, jamais ! ou encore : *fiat volontas tua !* et enfin : O ma mère, emmenez-moi, emmenez-moi... en paradis !

La céleste Mère exauça la prière de son enfant chérie. Sœur Marie Magdeleine du très-saint-Sacrement s'endormit doucement dans la paix du Seigneur, le 21 du mois de mai, dédié à la Vierge des Vierges, le jour même de la fête du très-saint-Sacrement, auquel elle était consacrée par son beau nom. Elle mourut à 3 heures de l'après-midi, âgée de 33 ans et quelques mois, l'heure et l'âge auxquels est mort notre Sauveur crucifié, vers lequel elle avait dirigé toute son existence.

Le vendredi au soir, la chère Sœur fut exposée à découvert dans la chapelle intérieure, près de cette grille où elle avait revêtu le saint habit et fait sa profession ; elle avait sa tunique noire, sur son cœur le signe de la Passion, sur son front la couronne d'épines et le voile religieux un peu écarté, et à la main son crucifix, elle semblait sourire et exprimer une joie immense.

Il y a eu affluence au monastère pour rendre hommage à sa mémoire autant que pour recommander son âme au Seigneur pendant la cérémonie des funérailles.

Sœur Magdeleine, nous l'espérons, a déjà rejoint au ciel d'anciennes maîtresses qui lui étaient chères et que nous avons bien connues ici-bas. De concert avec elles, cette sainte âme obtiendra sans doute des grâces de vocation et de persévérance pour de nouvelles amantes de la Croix. A. F. G.

COMMENT LA JUSTICE DIVINE

punit ceux qui insultent la Vierge Marie dans ses saintes images.

Il n'est pas rare de rencontrer des personnes, d'ailleurs chrétiennes, s'étonner de voir certains pécheurs auxquels tout semble sourire, tandis que des justes sont affligés de bien des maux. Cette appréciation injurieuse pour la justice de Dieu qui s'est réservé l'éternité pour punir les méchants et récompenser les bons, ne saurait en aucune manière s'appliquer aux sacrilèges attentats des briseurs de croix, de statues, en un mot de tous ces pieux objets que la sainte Eglise de Jésus-Christ présente à notre vénération : les châtiments qui en sont la suite étant si souvent renouvelés et si frappants que l'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître la main de Dieu.

Citons-en quelques exemples : On était en 93. Thomas, François et un autre que nous appellerons Louis, se rendant en Espagne par ordre de la Convention pour y rejoindre le corps d'armée qui leur était assigné, vinrent à passer devant une statue de la très sainte

Vierge restée debout sur son piédestal où la tourmente révolutionnaire l'avait laissée sans mutilation.

Pour braver ce qu'il appelait la superstition des paysans, *Thomas* proposa à ses compagnons de faire feu sur elle ; *François* partit d'un gros éclat de rire ; mais *Louis* se souvenant des enseignements d'une mère pieuse, essaya de les détourner d'un dessein qui l'effrayait au fond du cœur. On se moqua de lui, Thomas, l'homme *d'initiative*, l'homme *de courage*, tira le premier ; sa balle atteignit la statue au front, — retenez bien la place pieux lecteurs ; — François vint en second et la frappa en pleine poitrine. Louis, sur l'injonction de ses camarades tira aussi tout en tremblant, et atteignit la statue à la jambe.

« Vous allez à la guerre ! leur dit une bonne femme en hochant la tête, cela ne vous portera pas bonheur. »

Ils partirent..... Leur première rencontre avec l'ennemi fut une victoire ; l'action était finie quand un coup de fusil parti d'un rocher et qui semblait venir du ciel se fit entendre. Thomas tourna sur lui-même et tomba raide mort la face contre terre. La balle l'avait atteint *au front* entre les deux yeux !

Le lendemain nouvel engagement. — « Ce sera mon tour, dit François à Louis, tu es heureux, toi, d'avoir mal visé. » —

L'infortuné ne se trompait pas. Un coup de feu venant d'un fossé où gisait un espagnol blessé mortellement, le frappa en *pleine poitrine.* « Un prêtre, un prêtre, demandait-il en se roulant par terre », il expira sans que le prêtre ait pu entendre ses cris de détresse.

Louis, saisi de frayeur et bourrelé de remords, aurait bien voulu lui aussi trouver un prêtre pour se réconcilier avec le bon Dieu ; il n'en trouva pas... et comme il ne reçut aucune blessure, ses craintes peu à peu se calmèrent, et avec elles ses bonnes résolutions s'évanouirent,

Revenu en France à la paix ; comme il était à un jour de marche de la statue, un coup de feu qui partait des rangs vint *l'atteindre à la jambe ;* cet accident au dire du chirurgien qui pansa la plaie, ne devait avoir aucune suite, mais à sa grande surprise, au bout de quelques jours, il s'y engendra des vers qui devinrent impérissables.

Louis comprit que l'heure de l'expiation avait sonné pour lui ; il revint à la foi de sa mère et, bien loin de cacher la véritable cause de son mal, il en racontait la terrible histoire avec un profond sentiment de repentir.

Terminons, par un autre trait non moins frappant dans lequel la miséricorde de Dieu éclate d'une manière saisisante.

Les révolutionnaires d'un village, où l'on vénérait aussi une belle statue de la très-sainte-Vierge, résolurent de la jeter dans un puits ; le plus ardent à la besogne fut subitement puni de cet exploit sa-

crilège, il perdit subitement la vue ; il fallut le ramener à sa demeure, et tous ceux qui, une minute auparavant poussaient des cris de joie et proféraient d'odieux blasphèmes se dispersèrent graves et silencieux.

Les années passèrent... Le culte étant rétabli, le curé proposa de retirer la statue du puits où elle avait été jetée : tous les habitants acclamèrent la pensée du pasteur. On prit les dispositions, on indiqua le jour ; ce fut une fête pour toute la paroisse.

Tous les habitants étaient rassemblés autour du puits, sauf le curé qui devait présider le travail ; il arriva bientôt ; mais non pas seul. Il conduisait par la main un aveugle bien connu et que l'on ne s'attendait guère à voir là. Au milieu de la rumeur causée par sa présence, le curé fit signe qu'il voulait parler. — « Chrétiens, dit-il, ce pauvre aveugle est venu chez moi ce matin poursuivi par ses remords, me priant humblement de vous conjurer de vouloir bien l'admettre à tirer avec vous les cordes qui doivent remonter la statue de ce puits où ses mains sacrilèges ont contribué à la jeter il y a dix ans. »

« Il demande pardon à la sainte Vierge et à vous tous d'un crime dont il a été si justement chatié : y consentez vous ? »

— Oui, oui, s'écrièrent d'une seule voix tous les assistants...

On se mit à l'œuvre et bientôt la statue parvint à l'orifice du puits sans avoir subi aucun dommage. Lorsqu'on la vit paraître ce fut une explosion d'allégresse. Mais un cri domina tous les cris et les fit taire. C'était celui de l'aveugle, à genoux, les bras étendus, qui répétait : — *Je vois ! je vois ! je vois !* On courut à lui ; il voyait en effet et suivit sans guide la procession triomphale qui, du puits où la statue avait été traînée la corde au cou, la ramenait à son ancienne place.

La conversion de l'ex-aveugle fut complète : il vécut plusieurs années encore, objet et prédicateur des miséricordes de Marie.

C. de C.

Les Seigneurs d'Illiers et Notre-Dame de Chartres

Sept formes de verrières ont été tout récemment restaurées et rendues à leur cadre antique dans la nef et au transept de la cathédrale de Chartres. Nous nous étions proposé d'en esquisser une description au présent numéro de la *Voix*. Nous ajournons ce travail pour donner place à une lettre qui nous vient d'un savant confrère.

Notre dernière étude sur quelques vitraux, offerts par les Gaufridus, a été l'occasion de cette lettre intéressante qui paraîtra avec un à-propos particulier dans l'octave de la fête de Saint-Jacques, puisque son culte est ici en cause ainsi que la dévotion de ses enfants d'Illiers envers Notre-Dame de Chartres.

Cette explication donnée, voici le texte de notre respectable correspondant :

Le curé d'Illiers lit ordinairement la *Voix de Notre-Dame ;* quand elle lui apporte quelque précieux joyau d'archéologie, intéressant sa paroisse, il la dévore. Il est, plus que personne, charmé d'une publication qui a pour résultat de mettre en évidence et de faire éclater, après tant de siècles, la haute piété et la munificence des anciens sires d'Illiers.

1. Il est incontestable que St Jacques le *Majeur* soit le patron de l'église d'Illiers. La statue qui le personnifie a parfaitement le costume des pèlerins : bourdon, gourde, coquilles, chapeau. — Au banc-d'œuvre ces attributs sont sculptés.

La confrérie des frères de charité fondée en 1505, devait accueillir les pèlerins allant à St Jacques de Compostelle, leur donner un subside et les accompagner honorablement jusqu'à la première croix.

2. Gaufridus est seigneur d'Illiers au 13e siècle. Guilleaume, son père, et lui-même, ayant fait abandon de leurs droits seigneuriaux sur des terres à Marchéville, en faveur de *Notre-Dame de Chartres*, on est en droit de les croire animés des meilleurs sentiments à l'égard de la cathédrale. Il y a présomption en raison de la date (1210) de l'acte par lequel Gaufridus fait cette cession. — C'est l'époque où la splendide basilique a dû recevoir des vitraux — présomption tirée du nom porté par un bienfaiteur de cette église. Enfin la charte de 1210 porte un sceau, et au dire de M. Merlet, dans ses notes au Cartulaire, c'est le scau du donateur de deux grandes verrières de Notre-Dame.

3. Rien à Illiers ne rappelle le souvenir du *blason* de cette époque. Les annelets lui ont succédé de bonne heure. Mais il est bien peu de localités qui pourraient montrer les armoiries de leurs premiers seigneurs. La chausse de l'homme d'armes, teinte d'un noble sang, doit être un de ces symboles de vaillance rapportés des Croisades. Un seigneur d'Illiers, aïeul de celui-ci, reçut en effet la croix de St Bernard de Thiron et alla combattre les infidèles.

4. Le seigneur représenté au bas de ces verrières a un fils qui soutient sa bannière. Or le seigneur d'Illiers, l'un des principaux du Comté de Chartres, était *seigneur à bannière.* On lit quelque part que l'un des membres de cette famille avait fondé un cierge colossal qui devait brûler devant Notre-Dame.

On peut dire qu'il est difficile qu'un autre que Gaufridus réunisse tous ces caractères : contemporanéité disposition bienveillante, ressemblance de sceau, ressemblance du côté du rang hiérarchique.

En sorte qu'il semble que vous êtes absolument dans le vrai, en attribuant à Gaufridus les deux belles pages que l'art du 13e siècle a enluminées Nous vous remercions d'avoir chanté cet hymne à la gloire de nos vaillants Chevaliers. Il me reste du 13e siècle une plaque de ceinturon, jadis émaillée, ayant appartenu à l'un des preux de cette époque. Elle fut retrouvée au pied d'une tour. Le christ au nimbe crucifère en orne le champ. D'une main il tient un petit étendard, de l'autre il bénit. Les chevaliers d'Illiers aimaient le Christ et sa mère.

Le Christ les a immortalisés dans son temple, en leur conservant le rayonnement de la vie sur la base la plus fragile : le verre !

Agréez, etc. MARQUIS, *curé d'Illiers.*

Une chapelle du Sacré-Cœur dans l'Église Saint-Sauveur à Jérusalem !

« *Par ce signe tu vaincras* » : cette promesse solennelle du triomphe attachée au signe sacré de la Croix, ne regarde-t-elle pas également le Cœur adorable de Jésus, apparaissant à nos regards ravis comme le gage de la victoire et de l'éternelle paix ?

Le dualisme entre le mal et le bien, entre l'erreur et la vérité qui remonte à la chute originelle, s'accentue plus que jamais à l'heure troublée où nous sommes. Mais il se présente surtout hideux et menaçant, dans la lutte acharnée que le schisme et l'hérésie livrent en Orient à la Sainte Eglise Catholique, la seule qui ait conservé dans toute son intégrité l'immuable et céleste dépôt de la foi.

L'Islamisme, trop faible pour conserver la domination pleine et entière de la Palestine, en favorise l'accès à toutes les sectes dissidentes, espérant en tirer quelque profit.

Russes, Anglais, Allemands, Prussiens surtout, rivalisent d'efforts, sèment l'or sous leurs pas, ne reculent devant aucnn genre de sacrifice pour étendre en Judée leurs possessions déjà si considérables, mettent tout en œuvre pour se rendre seuls maîtres de ces Lieux sacrés que les Croisés, (nos glorieux ancêtres), avaient délivrés, au prix de tout leur sang, du joug honteux des sectateurs de Mahomet.

Cette propagande spoliatrice, qui prend, pour arriver à ses fins, les formes les plus multiples ne doit-elle pas servir d'aiguillon aux champions de la bonne cause, et leur inspirer cette noble émulation du bien si féconde en merveilles ?

Un moyen efficace d'exercer leur zèle se présente en ce moment ; depuis plusieurs siècles une chapelle basse, étroite, située au premier étage du couvent de *Saint-Sauveur* servait d'église paroissiale à Jérusalem. Les Révérends Pères Franciscains, ces gardiens intrépides et dévoués de la Terre-Sainte depuis plus de six siècles, déplorant son insuffisance, ont sacrifié une partie de l'emplacement qu'ils occupent sur le *Gâreb* pour y faire bâtir une vaste et belle église où se déploieront, dans leur imposante majesté, toutes les cérémonies du culte catholique.

Ce seul titre de *paroisse* de Jérusalem, démontre toute son importance ; n'est-ce pas en effet de la paroisse que découlent les grâces incomparables de l'enseignement catholique ? n'est-elle pas pour le chrétien comme un centre lumineux d'où s'échappent ces purs rayons de la foi, qui éclairent son intelligence et réchauffent son pauvre Cœur ?

Favoriser cette noble entreprise est une grande œuvre qui doit intéresser doublement les Tertiaires Franciscains, et les pèlerins de Terre-Sainte ; ces derniers ayant pu juger par eux-mêmes, de son importance et de son actualité.

La nouvelle église de Jérusalem contiendra douze chapelles, dont chaque nation semble appelée à couvrir les frais. La chapelle du SACRÉ-CŒUR revient de droit à notre France : le culte rendu à ce Cœur adorable étant devenu pour notre chère et malheureuse patrie un culte national, ayant pour point de départ l'humble sanctuaire de Paray-le-Monial, et le monument expiatoire de Montmartre pour splendide couronnement.

Propager la dévotion au cœur de JÉSUS, dans les Lieux mêmes où ce cœur sacré fut ouvert par la lance du soldat romain ; l'offrir aux fidèles de Jérusalem, comme le *Palladium* de la Cité Sainte, est une de ces consolantes et sublimes missions, à laquelle toute âme chrétienne sera heureuse et fière de participer généreusement.

La paroisse Saint-Sauveur de Jérusalem jouit de tous les privilèges, titres et indulgences insignes de la *Mère Eglise du Saint-Cénacle*, depuis le moment où les Turcs s'étant emparés de ce vénérable sanctuaire — dans lequel s'étaient opérés les plus doux miracles de l'amour d'un Dieu pour les hommes —, l'eurent transformé en mosquée !...

Tous les bienfaiteurs des Lieux Saints ont part aux mérites, saints sacrifices et œuvres innombrables des Révérends Pères Franciscains.

Une offrande faite au nom de nos chers défunts, les rend participants à tous ces précieux avantages.

Les noms des pieux donateurs, inscrits sur parchemin, seront religieusement conservés dans l'autel même du Sacré-Cœur.

Comme un centre d'action est nécessaire pour réunir les cotisations partielles, les pieux fidèles, les Pèlerins de Terre-Sainte en particulier, qui voudraient consacrer quelques-uns de *leurs deniers* à l'érection de la chapelle du Sacré-Cœur de Jérusalem, pourront les adresser à M. l'abbé Barrier, Vicaire général du diocèse de Chartres, à l'Evêché : ou à Mme Henri Poirier, près la Cathédrale à Chartres (Eure-et-Loir), pèlerine de Jérusalem et déléguée à cet effet.

Les offrandes seront transmises directement au Révérendissime Père Custode de Terre-Sainte, supérieur des Franciscains à Jérusalem, ainsi qu'il a été convenu avec sa Paternité.

Gesta Dei per Francos.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le samedi, 30 juin, le Saint-Père a daigné recevoir en audience les religieuses du Sacré-Cœur des couvents de Rome.

— Le 6 juillet, Mme la princesse Massimo a déposé aux pieds du Saint-Père dix mille francs en or, de la part de Madame la Comtesse de Chambord.

Le Saint-Père a accueilli Madame la princesse Massimo avec des

marques d'une bienveillance toute spéciale et exprimé son vif chagrin de la maladie de Monsieur le Comte de Chambord, ajoutant qu'il priait tous les jours pour sa guérison.

Lourdes. — Les travaux de l'église du Rosaire de Notre-Dame de Lourdes ont commencé le 18 juin 1883 ; la première pierre a été posée le 16 juillet. Plusieurs évêques étaient présents avec environ 30,000 pèlerins.

Cette église nouvelle, placée au pied de la basilique, la complète à tous les points de vue. Elle supplée à son insuffisance pour recevoir les foules : la basilique contient à peine deux mille personnes, la plupart debout ; la nouvelle église en contiendra six mille ; elle en élargit la façade et lui donne une base imposante ; elle forme avec elle un ensemble harmonieux, dont les diverses parties sont reliées entre elles par des communications nombreuses et faciles.

Nantes. — Une imposante cérémonie religieuse a eu lieu le 24 juin à Nantes. La statue de la Vierge de Toutes-Aides a reçu, des mains de l'Evêque, une double couronne décernée par le Pape Léon XIII à la Mère du Christ. Douze abbés mîtrés ou évêques assistaient à cette fête.

Paris. — Église du Sacré-Cœur. — L'élan donné aux pèlerinages paroissiaux ou particuliers ne se ralentit pas, ni les souscriptions non plus. Pendant le mois de juin, sept cent dix messes ont été célébrées dans les diverses chapelles. On a compté seize mille communions et près de cent mille recommandations. Les offrandes se sont élevées à deux cent vingt et un mille francs.

Les hôpitaux laïcs. — Au Congrès catholique, Mgr d'Hulst, en plaidant pour la construction de l'hôpital chrétien, disait :

« Vous vous souvenez, Messieurs, de la pauvre femme anémique qu'un des médecins de la Pitié essayait de sauver en prescrivant une boisson alcoolisée à prendre d'heure en heure. L'infirmière laïque est chargée de composer à chaque fois le breuvage : un litre d'eau-de-vie lui est confié pour cet usage à l'entrée de la nuit. Le lendemain matin, le litre était vide, la malade était morte, et l'infirmière gisait ivre-morte au pied du lit.

« Deux autres cas de mort ont été constatés par le docteur Desprez : c'étaient des empoisonnements résultant d'erreurs commises dans la préparation des potions, erreurs sans précédents au temps des Sœurs.

« Je ne m'étonne plus alors que les pauvres gens qui se présentent au parvis Notre-Dame supplient souvent le commis chargé de la répartition des malades de les envoyer *dans un hôpital où il y ait des Sœurs.* Le propos est authentique et récent ; il a été relevé plus d'une fois dans ces derniers temps. »

— Le Sénat a donné gain de cause au Conseil municipal de Paris et la suppression des aumôniers d'hôpitaux est un fait accompli.

Lille. — Le Denier des Ecoles. — Notre Saint-Père le Pape vient de donner un précieux encouragement aux jeunes gens de Lille qui ont fondé dans cette ville le denier des écoles, et qui, par leur exemple et leurs conseils, ont si puissamment contribué à établir dans d'autres villes cette œuvre si excellente, si opportune, si nécessaire.

Dans un indult daté du 17 juin, Sa Sainteté loue la piété et le zèle de ces jeunes gens, leur donne sa bénédiction apostolique et leur accorde cent jours d'indulgence pour tout acte fait en faveur des écoles catholiques et conformément au but de leur association.

Pologne. — Dévouement des Uniates. — Les *Uniates* ou catholiques de Podlachie, province russe, persécutés depuis longtemps, ont donné récemment un témoignage héroïque de leur attachement à la foi romaine. Mgr Vanutelli, délégué par le Pape pour assister au couronnement du Czar, traversait en chemin de fer le territoire de la Podlachie. Les habitants, avertis, on ne sait comment, du passage de l'envoyé pontifical, se sont portés en masse à toutes les gares pour le saluer et recevoir sa bénédiction. Ils se pressaient autour du wagon du Nonce avec des pleurs et des sanglots : « De grâce, lui criaient-ils, de grâce, ô notre Père, secourez-nous, protégez-nous ; voilà tantôt quinze ans que nous sommes persécutés, privés de sacrements et de secours spirituels ; les forces nous manquent pour résister et pour tant souffrir. »

Mgr Vanutelli pleurait à chaudes larmes. Quelle ne dut pas être son émotion, un peu plus tard, à la station de Niredzjetz, lorsque le mécanicien, voulant abréger le temps d'arrêt, il les vit tomber à genoux sur la voie ferrée, en face de la locomotive, et s'écrier : « Vous passerez sur nos corps, ou bien vous laisserez à nos frères les quelques « minutes qui leur sont nécessaires pour parler à l'envoyé de Rome ! »

Amérique. — On ouvrira dans le courant de cette année, à New-York, une église catholique destinée principalement à la population nègre. C'est la première église de ce genre qu'on construit dans cette ville, où, malgré la prétendue liberté et la soi-disant tolérance politique, la scission sociale entre blancs et noirs continue à exister aussi énergiquement que par le passé.

Dans l'orphelinat des Sœurs de charité, on vient de recueillir plus de 800 enfants, ce qui n'empêche pas ces admirables religieuses de donner leurs soins au dehors à plusieurs milliers de ces pauvres abandonnés.

Océanie. — La Communion du pauvre sauvage. — La scène est dans une île de l'Océanie. Un soir, aborde au rivage une barque, d'où l'on voit sortir un sauvage triste et le visage en pleurs. Il s'avance vers la cabane où demeure un missionnaire qui l'a converti depuis quelque temps. — Père, lui dit-il, j'avais une épouse et six enfants. Dieu sait combien je les aimais ! Hier, je les conduisais dans une barque, quand la tempête est venue, et, malgré tous mes efforts, la mer a tout dévoré..... tout excepté moi qui voulais mourir avec eux, mais la vague m'a jeté au rivage, et me voilà seul, tout seul !... Ah ! Père, qu'il va me falloir du courage pour vivre seul ! J'ai fait cinq lieues pour venir chercher ce courage près de toi. Donne-moi le *pain de force* demain matin.

Le lendemain, à l'aurore, le pauvre sauvage communiait comme un ange, et après avoir prié et pleuré beaucoup : « Père, dit-il, adieu, j'emporte avec moi Celui qui me donnera la force de pouvoir vivre seul ; adieu.

Le pauvre sauvage et le missionnaire s'embrassèrent pour la première et peut-être la dernière fois en ce monde ; et le nouveau chrétien était calme et serein, tandis que le prêtre, ému jusqu'au fond de l'âme, pleurait en voyant tant de foi et d'amour de Dieu...

États-Unis d'Amérique. — L'Evêque catholique de la contrée de Dacotha, aux Etats-Unis, vient de baptiser solennellement Sithing-Bull, le chef le plus célèbre des Indiens de l'Amérique du Nord. La conversion de Sithing-Bull marquera une nouvelle ère dans les missions de l'Amérique du Nord. On espère qu'elle entraînera celle de

tous ses sujets, les Sioux, qui forment la tribu la plus puissante et la plus nombreuse des Indiens de l'Amérique du Nord.

Les Petites Sœurs des Pauvres. — Dernièrement, à Nancy, une petite Sœur des Pauvres, rentrant chez elle à la tombée de la nuit. rencontre une pauvre femme toute couverte de haillons. Elle lui propose de la suivre ; mais cette malheureuse s'y refuse, en disant : « Si vous saviez ce que je suis, vous ne me parleriez pas de me prendre avec vous, — Dites-moi donc ce que vous êtes ? — Je ne puis vous le dire. — Parlez, ma chère, parlez sans crainte. — Eh bien ! je suis juive. — Ce n'est pas une raison pour vous rejeter, car vous êtes, comme moi, une enfant de Dieu. Vons allez donc venir avec moi. — Une autre raison m'empêche de vous contenter. — Laquelle ? — Je sors de la prison à laquelle j'ai passé quelques mois pour cause de vol. — Eh bien ! puisque vous êtes libre, profitez de votre liberté pour me suivre. — Mais il y a pour cela un troisième empêchement des plus graves que je ne puis vous avouer. »

La petite Sœur après avoir levé les yeux vers le ciel, se jette au cou de cette femme et l'embrasse. Cette pauvre vieille, se décidant à parler, s'écrie : « Je ne suis pas digne de marcher à côté de vons : je suis la mère de cet homme que l'on a guillotiné, il y a quinze jours, à Thionville. » La Sœur l'embrasse de nouveau et l'oblige en quelque sorte à la suivre.

Après une semaine de séjour dans l'hospice des vieillards, cette femme se sent touchée de la grâce, se fait instruire sur la religion catholique, et reçoit enfin le baptême. Trois mois après elle meurt en bénissant Dieu et ces anges de la terre que l'on appelle *les Petites Sœurs des Pauvres.*

Le Denier des Expulsés. — Depuis trois ans, le comité de l'Œuvre du Denier des expulsés a répondu à bien des demandes. Vingt-cinq ordres ont reçu des secours.

Mais, si large que se soit montrée la générosité, combien de souffrances sont restées sans soulagement ! Combien de proscrits vivent d'une vie précaire et mal assurée !

Le comité adresse donc de nouvelles instances aux âmes généreuses que touchent les nobles infortunes ; car empêcher l'extinction des grandes familles religieuses vouées au service de l'Eglise, à la prédication de l'Evangile, à l'enseignement de la jeunesse, c'est sauver l'honneur et l'avenir de la France catholique, c'est travailler efficacement à la propagation de la foi !

Prière d'adresser les offrandes à M. le comte Georges de Beaurepaire, secrétaire du comité, 5, rue de la Chaise, Paris, ou aux journaux qui ont ouvert la souscription.

— Un grand pèlerinage s'est organisé à Frohsdorf et à Vienne pour aller demander la guérison de Mgr le Comte de Chambord à la sainte Vierge, en son sanctuaire de Maria-Zell, le Lourdes autrichien.

— Le 2 juillet, plus de dix mille fidèles des Flandres et de l'Artois, ont célébré, à Amettes, lieu de naissance de saint Benoît-Joseph Labre, le premier centenaire de sa sainte mort. (Plusieurs évêques présents et deux cents prêtres).

— Un groupe nombreux de jeunes religieux des Augustins de l'Assomption, expulsés de France, ont entrepris de faire le pèlerinage de Notre-Dame de Saint-Jacques de Compostelle à pied (une quarantaine

de lieues), processionnellement et mendiant le long du chemin la nourriture et le coucher.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Trois plaques de marbre avec inscription exprimant l'action de grâces.

Lampes. — 110 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juillet, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 86 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 4. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 287.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 525.

Nombre de visites faites aux clochers : 311.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Juillet ont été consacrés 41 enfants, dont 18 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Dans le cours de juillet, nous avons remarqué principalement le Révérendissime Abbé de la Trappe de Nottingham (Angleterre) ; des prêtres de Saint-Sulpice et d'Issy, des séminaristes de Paris et d'Orléans, des directeurs et des élèves du séminaire des Missions étrangères ; puis des religieuses de différents diocèses, à l'occasion de l'examen pour brevet de capacité. Des groupes de première communiants sont aussi venus de plusieurs paroisses devant Notre-Dame de Chartres.

— Une grande faveur vient d'être accordée par le Souverain Pontife à l'insigne église de Notre-Dame de Chartres, en date du 17 juillet dernier. Le lieu des visites pour l'Indulgence de la Portioncule, c'était, par le passé la chapelle Sainte-Madeleine, à la Crypte ; désormais ce sera la cathédrale entière. On sera libre de faire les visites soit au sanctuaire de Notre-Dame de Sous-Terre, soit à l'église supérieure. Tous les fidèles (tertiaires ou non) peuvent profiter de cette faveur, moyennant les conditions requises. L'empressement à user d'un tel privilège sera grand, nous l'espérons ; les pauvres âmes du Purgatoire comptent tant sur le zèle des chrétiens de la terre, en la fête de Notre-Dame des Anges !

— Le jour de l'Assomption, et l'un des jours de l'octave, indulgence plénière à gagner une fois à la cathédrale, moyennant la confession de quinzaine, la communion, la pieuse visite avec prières aux intentions de la Sainte Eglise, et baisement du Pilier.

— L'attention publique est toujours fixée sur l'auguste malade de Frosdorhf. Que de prières en sa faveur ! Les principaux centres

de pèlerinages ont vu affluer les demandes de neuvaines et de messes. L'église de Notre-Dame de Chartres, où la plupart de nos rois vinrent autrefois s'agenouiller et implorer pour eux et pour leurs sujets le secours de la *Reine de la France*, a fait écho, elle aussi, à tous les sanctuaires célèbres de notre patrie. Un nombre très grand de messes y ont été célébrées depuis plusieurs semaines. En pleine santé, Monseigneur le Comte de Chambord manifesta souvent sa dévotion à Notre-Dame de Chartres ; dans la maladie, comment n'espérerait-il pas en cette tutelle puissante que sollicitent pour lui une multitude de fidèles ?

— Le 19 juillet la fête de St Vincent de Paul a été fêtée à Chartres avec une solennité exceptionnelle. C'est dans la jolie chapelle de l'Hôtel-Dieu que cette fête a eu le plus d'éclat. Grand'messe chantée par les élèves du Petit-Séminaire ; office de l'après-midi chanté par la Maîtrise. Panégyrique de St Vincent, excellent et intéressant discours prononcé avant le salut par M. l'abbé Guérin, vicaire de la cathédrale. Le dimanche 22, la conférence de St Vincent de Paul, à son tour, avait une messe d'association et tenait une séance générale à l'évêché pour célébrer son glorieux Patron. — A Chartres, nous avons un motif spécial de ne pas oublier le culte de ce grand saint. C'est dans notre diocèse que le Fondateur des Lazaristes et des Sœurs de Charité a commencé l'œuvre des missions apostoliques.

« Dès 1618, nous rencontrons Vincent de Paul prêchant une mission à Villepreux et dans les lieux circonvoisins, avec le concours de vertueux prêtres du clergé de Paris. Cette mission se termine par l'établissement d'une confrérie de charité, sous l'autorité de M. le cardinal de Retz, évêque de Paris, qui en avait approuvé les règlements.

« Peu après, Vincent de Paul, muni de pouvoirs obtenus de Mgr d'Estampes, évêque de Chartres, entreprit une grande mission dans le pays Chartrain ; cette tentative de zèle fut si fructueuse qu'elle inspira à la pieuse dame de Gondi la pensée de chercher à perpétuer ces missions. Elle résolut, dans ce but, de donner 16,000 livres à une communauté qui donnerait chaque cinq ans, une mission dans toutes ses terres ; Vincent de Paul, n'ayant pu trouver de communauté pour accepter ce don et cette charge, se trouva mis en demeure de fonder un nouvel institut apostolique, dont les membres devaient porter avec tant d'honneur et de succès le titre modeste de prêtres de la mission. »

— La fête de première communion, à la cathédrale, a été célébrée le 4 juillet. De très bonnes instructions ont été données par le R. P. Vauthier, missionnaire de Notre-Dame-sur-Vire (Manche).

— La fête prochaine de l'Adoration est fixée au 9 août, dans la chapelle du Carmel.

— La Retraite pastorale, à Chartres, commencera le dimanche soir, 19 août, pour se terminer le samedi matin, 25. Prédicateur : le R. P. Paul Marie, franciscain.

— Une solennité de bénédiction de cloche a été célébrée à Margon, le 1er juillet. Grande affluence ; très belle cérémonie.

— Une cérémonie de jubilé sacerdotal a eu lieu, le 26, à Toury. M. l'abbé Mercier, le zélé pasteur de cette paroisse, a célébré sa cinquantaine de prêtrise par une messe solennelle, devant plusieurs confrères et de nombreux fidèles.

— Nous avons lu dans la *Semaine religieuse de Rouen :* « Lundi 16 juillet, M. l'abbé Foucault, licencié-ès-lettres, professeur à l'Institution Notre-Dame, à Chartres, a soutenu sa thèse de doctorat en théologie devant la Faculté de Rouen. Le candidat avait choisi pour sujet de sa thèse : *Ives de Chartres étudié dans sa correspondance.* Ives de Chartres, honoré comme saint, a été un grand évêque un canoniste célèbre, et il a pris une part active aux principaux événements de l'histoire de son époque (fin du XIe et commencement du XIIe siècle). Un tel sujet méritait d'être dignement traité, et l'auteur n'a pas failli à sa tâche ; il est même désirable que ce travail soit mis dans le domaine public. A la suite d'une soutenance fort honorable, M. l'abbé Foucault a été jugé digne du grade de docteur. »

Nous complèterons ce récit en disant qu'avant la longue séance où il soutint sa thèse, le candidat avait subi un examen oral très important sur des sujets philosophiques et théologiques, et aussi sur des questions d'Ecriture Sainte, d'histoire ecclésiastique et d'éloquence sacrée. Le nouveau docteur à son retour de Rouen, a été vivement félicité par de nombreux amis, prêtres et autres, qui s'intéressent au personnel ecclésiastique dans l'enseignement.

— Nous apprenons qu'un chartrain, M. Baret, docteur ès-lettres et docteur en droit, ancien avocat à la Cour d'appel de Paris, entré à la Grande-Chartreuse, près Grenoble, en 1878, vient d'y prononcer ses vœux, le 22 juillet. Dom Paul Denys (c'est son nom de religion) est dans les ordres sacrés et sera prochainement ordonné prêtre. Il est âgé de 39 ans. Que Notre-Dame bénisse notre compatriote et sa famille !

Nominations. — Les quatre jeunes prêtres, ordonnés le 29 juin, ont été nommés : M. l'abbé Lesieur, curé de Dampierre-sur-Avre ;

M. l'abbé Seigné Eugène, curé de Fruncé ; M. l'abbé Seigné Victor, curé de Gouillons ; M. l'abbé Tardiveau, curé de Saint-Ouen.

Autres nominations : M. l'abbé Gromard, est aumônier de l'hospice de Dreux. M. l'abbé Couturier Victor, est nommé curé de Pierres, il est remplacé, à Gas, par M. l'abbé Dureau Henri. M. l'abbé Meslage, précédemment à Levainville, est curé de Montboissier. M. l'abbé Goussard, précédemment à Fruncé, est curé d'Amilly. M. l'abbé Leblanc, précédemment à Garnay, est curé de Fontaine-la-Guyon. M. l'abbé Darsonville, précédemment vicaire de Dreux, est curé de Garnay. M. l'abbé Aiglehoux, précédemment à Dampierre-sur-Avre, est vicaire de Dreux. M. l'abbé Goursat est vicaire de Dreux.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières deux prêtres défunts :

1° M. l'abbé Arnou (Louis-Constant), curé de Thiron, décédé le 4 juillet, dans la 54e année de son âge. Il a succombé à une fluxion de poitrine. Cette mort si prompte a causé une vive émotion à ses paroissiens et à ses nombreux amis. Depuis qu'il occupait la cure cantonale de Thiron, comme lorsqu'il était curé de Morancez, de Marboué, de Montlandon, M. Arnou n'avait rencontré autour de lui que de profondes sympathies ; son extérieur digne et calme, son caractère conciliant, son esprit à fines saillies, son cœur généreux et désintéressé avaient facilité ses relations ; on s'édifiait de sa piété et l'on recherchait ses conseils. En qualité d'ancien condisciple, nous pouvons saluer sa mémoire d'une expression particulière de regret, et dire qu'il fut toujours pour ceux qui l'approchèrent de plus près un utile ami.

2° M. l'abbé Tézé (Ernest), curé de Friaize, décédé le 20 juillet, à Tassillé (Sarthe), à l'âge de 30 ans. Ce cher abbé, un de nos clercs de Notre-Dame de Chartres, languissait depuis plusieurs années sous l'étreinte d'un mal terrible ; il vaquait courageusement et même gaiement aux fonctions de son ministère, malgré la faiblesse croissante de sa santé. La phthisie avait amené l'extinction complète de ses forces ; néanmoins il se décida à faire encore une fois le voyage au pays natal ; il lui tardait de revoir ses bien-aimés parents. Il arriva à Tassillé, dans le Maine, épuisé de fatigues, et trois jours après une crise finale lui laissait à peine le temps de recevoir les derniers secours de la religion. Sous les yeux de sa famille désolée, il rendit à Dieu son âme admirable de foi et de résignation chrétienne.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'étais atteinte d'un mal de genou reconnu incurable ; je l'avais contracté pendant que je vivais au milieu de nos Sœurs de Saïgon (Cochinchine), en février 1882. Mon mal a résisté aux traitements les plus énergiques et les plus durs à Saïgon et aussi en France depuis mon retour qui date de neuf mois. — Enfin nos prières à Notre-Dame de Chartres ont été exaucées. — Dans les derniers jours du mois de Marie, j'obtins la permission d'aller de la maison-mère à la cathédrale ; c'était ma première sortie, et je la faisais en compagnie d'une autre religieuse. J'étais pleine de confiance ; j'avais déjà tant de fois invoqué Notre-Dame du Pilier et Notre-Dame de Sous-Terre ! J'assistais à la sainte messe dans la Crypte, et voilà tout-à-coup un frémissement général dans mes membres ; puis je sens au genou une facilité de mouvement depuis quinze mois inconnue : « Je suis guérie » murmurai-je tout bas à ma compagne ; et en effet l'enkilose avait disparu. Je pouvais m'agenouiller. Je communiai en actions de grâces. Je regagnai joyeuse ma communauté après la messe ; je m'étais déjà débarrassée de toute entrave et de tout ligament ; j'avais la marche libre et aisée. Les Sœurs témoins d'un tel changement, en ont été émerveillées. Le médecin a déclaré complète cette guérison pour laquelle, de son aveu, l'art avait été impuissant. Dès lors mes forces, altérées par un état maladif de si longue durée, ont commencé à revenir, et je me sens maintenant tout autre, désireuse de me dévouer et de travailler là où m'enverront mes supérieurs.

Gloire et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres !

(S. C., Sœur de Saint-Paul de Chartres.)

2. Une petite fille de 5 ans, atteinte d'hydropisie devait, selon l'avis des médecins appelés près d'elle pour la soigner, ne jamais guérir de cette pénible maladie. Sa pauvre mère ne perdit pourtant point confiance. Dans sa détresse elle recourut à N.-D. de Chartres ; elle lui recommanda son enfant, la lui consacra. En moins de 15 jours la chère petite avait diminué de onze livres ; elle demandait alors à sa mère de l'accompagner à l'église pour y remercier la Sainte Vierge qui l'avait radicalement guérie. Aujourd'hui l'enfant se porte très-bien. Gloire en soit rendue à N.-D. de Chartres !

(Une personne de St Ulphace.)

3. Ayant obtenu un bon résultat dans l'affaire de famille pour laquelle je vous avais demandé une neuvaine le 16 février dernier, je viens avec reconnaissance accomplir la promesse que j'avais faite à Notre-Dame de Chartres. Je vous remets donc sous ce pli 3 fr. 25, dont 1 fr. 25 pour une messe d'actions de grâces à Notre-Dame de

Sous-Terre et 2 fr. pour un cierge à Notre-Dame du Pilier ; je prie cette bonne mère de vouloir bien me continuer sa protection.

(J. R., de Chartres.)

4. J'avais demandé à la Sainte Vierge et à N. S. P. Pie IX, la guérison d'une maladie grave dont un de mes fils était atteint, leur promettant de publier à leur louange la grâce qu'ils m'accorderaient. Mon fils est guéri. Je remplis ma promesse en remerciant ici, la Bonne Mère et N. S. P. Pie IX. (E. D. diocèse de Cahors.)

BIBLIOGRAPHIE

— Le pieux et savant religieux auteur de la *Vie de saint Benoît-Joseph Labre* vient de publier chez les éditeurs Gaume et Cie, 3, rue de l'Abbaye, Paris, une serie *d'invocations* en l'honneur du Saint Pénitent du xviiie siècle. (1 vol. in-18 : 0,20 c.)

Cet opuscule intitulé saint BENOIT-JOSEPH LABRE, *notre modèle et notre espérance*, a pour but de fournir le moyen facile de profiter sérieusement des merveilleux fruits de sainteté de l'illustre enfant d'Amettes, de ce saint incomparable dont la vie est vraiment l'antidote providentiel pour guérir les plaies du xixe siècle et ramener les cœurs à la vérité et la vertu par la pratique des maximes évangéliques de ce pauvre volontaire de Jésus-Christ, dont les prières incessantes obtiennent de Dieu des faveurs extraordinaires.

— M. l'abbé Victor Huguenot, directeur du *Journal des Religieuses institutrices et des Frères instituteurs*, auteur d'un Manuel chrétien d'enseignement civique et de différents ouvrages, vient d'ajouter aux services qu'il rend à l'enseignement primaire catholique la publication d'un **Manuel des instituteurs, institutrices, curés, vicaires, conseillers municipaux, membres des commissions scolaires, pères de famille,** — véritable code scolaire, contenant un commentaire pratique de la loi du 28 mars 1882, des plus sensés et des plus complets, avec les actes officiels, lois, circulaires, décret et dernières années, qu'il est utile de posséder et de connaître pour tous ceux qui ont à cœur, par goût ou par nécessité, les questions si opportunes de l'enseignement primaire.

Le volume format in-18, de 238 pages, ne coûte que 1 fr. 25. L'auteur le servira gratuitement à tous les nouveaux abonnés *du Journal des Religieuses institutrices et des Frères instituteurs.*

S'adresser à M. l'abbé V. Huguenot, aux bureaux du *Journal des Religieuses*, rue de l'Abbaye, 3. (Le prix de l'abonnement au journal est de 6 francs Union postale : 7 francs.)

— **Petit examen de conscience d'un catholique** sur ses principaux devoirs dans les temps présents, par Eugène Beluze (au profit de l'œuvre des écoles chrétiennes). Société générale de Librairie, Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères.

— **Saint Ignace de Loyola.** Panégyrique et neuvaine. Prix franco : 1 exemplaire 40 cent. — 6 ex. 2 fr. — 12 ex. 3 fr. 50.

— **Les Eglantines de la Vierge**, par Marie-Joseph Bidal. (Libr. cathol. Bourguet-Calas, rue Saint-Jacques, 38, Paris.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

9e NUMÉRO — SEPTEMBRE 1883

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

MONSEIGNEUR LE COMTE DE CHAMBORD

La terrible nouvelle qui est partie de Frosdorff dans la matinée du 24 août pour se répandre aussitôt dans l'univers entier, a causé en France une consternation générale. Celui que de toutes parts on saluait avec admiration et profond respect comme l'espoir de notre nation malheureuse, celui qui semblait destiné à régner bientôt en *Fils aîné de l'Église;* a quitté ce monde en chrétien sanctifié par la souffrance. M. le Comte de Chambord n'est plus.

Il y a déjà longtemps que sa mystérieuse maladie faisait craindre ce fatal dénouement. Le 21 août, on a compris que la fin était proche. L'auguste malade a vu ses neveux et nièces et leur a donné sa bénédiction ; puis il a demandé les derniers sacrements qu'il a reçus le soir en s'unissant aux prières avec une admirable piété..... Que de scènes touchantes où se manifestèrent au milieu des larmes de l'assistance une sainte résignation à la volonté de Dieu et l'amour de la France ! Et pendant ce temps-là, les chrétiens de France, émus des nouvelles de Frosdorff, continuaient de toutes parts à implorer le miracle en faveur du digne descendant de Saint-Louis. On a prié beaucoup dans tous les sanctuaires et particulièrement dans l'église de Notre-Dame de Chartres où nous vîmes plus d'une fois agenouillés des interprètes officiels de la dévotion du Prince exilé. Le Seigneur, dont les desseins sont impénétrables, n'a pas jugé

bon de nous accorder le miracle de la guérison. Et maintenant nous nous associons à d'immenses douleurs, surtout à celle de Madame la Comtesse de Chambord. Prions pour elle ! Prions pour l'âme de l'auguste défunt, Henri de France ! Prions pour la patrie ! A. F. G.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

AMÉLIE LAUTARD — du TIERS-ORDRE de SAINT-DOMINIQUE.[1]

(Suite et fin.)

Les deux traits caractéristiques de la vie spirituelle d'Amélie étaient sa dévotion au Saint-Esprit et sa reconnaissance envers Dieu. Ce sentiment, en particulier, souriait tellement à son noble cœur qu'elle résolut de fonder *un apostolat d'actions de grâces*. Pour mieux atteindre ce but elle composa un petit livre intitulé *Deo gratias;* pages tout embrasées d'une sainte ardeur dans lesquelles la pieuse fille reproduit et fait ressortir la beauté de ces passages de nos livres sacrés, qui renferment de magnifiques élans de gratitude et d'amour envers le Souverain Seigneur de toutes choses. Tribut imprescriptible d'hommages et de reconnaissance que la créature raisonnable doit à *Celui* de qui elle tient tant de bienfaits !

Mademoiselle Lautard eut aussi la pensée de fonder une communauté de religieuses dont la sublime mission serait d'offrir de perpétuelles actions de grâces au cœur du divin Sauveur devant le Très-Saint-Sacrement : son projet fut approuvé par plusieurs sommités ecclésiastiques auxquelles Amélie en fit part, mais il fut convenu qu'avant d'aller plus loin, elle se rendrait à Rome pour le soumettre au Souverain Pontife et recevoir ses avis. Elle partit donc pour la Ville éternelle. Pie IX qui connaissait depuis longtemps et son nom et ses œuvres de zèle, l'accueillit avec une bienveillance toute paternelle, la bénit avec effusion et l'encouragea fortement à propager autant que possible la belle dévotion de la reconnaissance qui est de l'essence même du catholicisme ; rien n'a transpiré jusqu'ici de ce qui s'est passé entre Amélie et le Saint Père au sujet de la fondation.

(1) Tolra, Paris, rue de Rennes, 112.

Mademoiselle Lautard retourna à Marseille enchantée de sa visite à Rome, où elle avait résolu, dans son cœur, d'aller finir ses jours; mais avant de dire un dernier adieu à sa ville natale, elle devait encore lui rendre un service signalé. Le magnifique hôpital militaire de Marseille, dont elle s'était occupée avec tant de persévérance et de dévouement, n'avait que des infirmières laïques ; les malades, aussi bien que les autorités de la ville, désiraient ardemment les voir remplacer par des sœurs de charité. Malgré de nombreuses démarches une chose qui paraissait si utile et si facile à réaliser n'avait pas été accordée. Comme Amélie avait fait ses preuves d'intelligence et de courage dans des entreprises plus difficiles, les autorités la supplièrent de vouloir bien aller à Paris et de faire les démarches nécessaires pour trancher les difficultés et arriver à un heureux résultat...

Ne reculant devant aucun sacrifice, quand il s'agissait de faire le bien, Mademoiselle Lautard accepta ce qui était pour elle une bien grande immolation de sa volonté qui aspirait à un repos favorable aux aspirations de son âme, et que son pauvre corps, accablé d'infirmités, réclamait impérieusement. Arrivée dans la capitale elle sollicita, par l'entremise d'un officier d'état-major, catholique pratiquant, une audience du Maréchal Vaillant alors Ministre de la Guerre. Le Maréchal ayant été prévenu de la visite reçut Amélie avec assez peu de courtoisie. Il lui posa nombre de questions sans lui laisser le temps d'y répondre, s'étonnant de ce qu'elle se mêlait des militaires et des hôpitaux, et venait lui dicter comment et par qui ils devraient être administrés ; « cela ressemble aux femmes, ajouta-t-il, elles veulent toujours se mêler de ce qui ne les regarde pas, » et autres amabilités de ce genre. La pauvre solliciteuse prit congé de son Excellence sans avoir pu placer un seul mot pour se justifier. C'était peu encourageant : heureusement que son protecteur et son guide, le bon officier d'état major, lui conseilla d'avoir recours à l'Empereur comme elle l'avait fait dans son premier voyage, et lui proposa de solliciter pour elle une audience qui lui serait facilement accordée. Amélie accepta cette offre obligeante, et quelques jours après elle reçut une lettre du grand

chancelier indiquant l'heure et le jour où elle devait se présenter aux Tuileries.

L'humble fille de Saint-Dominique fut introduite dans le salon où les généraux, les évêques et les grands dignitaires de l'Etat attendaient chacun leur tour d'audience. Il y eut un moment d'expectative, après lequel la porte s'ouvrit et l'Empereur parut sur le seuil. Il s'arrêta un instant, jeta un regard autour de la chambre et, apercevant une dame vêtue de noir assise dans le coin le plus reculé de la salle, il alla droit à elle, et lui dit avec bonté : « Mademoiselle Lautard, je vous remercie de l'honneur que vous me faites par cette visite ; je suis sûr que je n'ai qu'à vous nommer pour que ces Messieurs admettent le droit que vous avez de prendre le pas sur eux. » Il y eut un murmure d'assentiment général ; mais la plupart des spectateurs de cette scène étrange devaient être curieux de savoir qui était cette dame *bossue* et si modestement vêtue que l'Empereur accueillait avec tant de distinction.

Aussitôt qu'ils furent seuls, il engagea Amélie à s'asseoir. « Veuillez, Mademoiselle, lui dit-il, me faire connaître si je puis faire quelque chose qui vous soit agréable ? » En racontant cette entrevue, Amélie avouait que lorsqu'elle vit le prince allant droit à elle devant tout ce monde assemblé dans la salle, elle était prête à se trouver mal, et aurait voulu être à Hong-Kong plutot que là ; mais qu'aussitôt qu'il lui eut adressé la parole ses craintes s'étaient évanouies et qu'au bout de quelques minutes elle se trouvait parfaitement à l'aise. Elle lui dit donc tout ce qu'elle désirait pour l'hôpital, et Napoléon lui promit que tout ce qu'elle demandait serait accordé sans conditions ; mais que pour certaines formalités, il serait nécessaire d'en référer au Ministre. — « Vous irez trouver le Maréchal Vaillant, c'est lui qui expédiera l'affaire. » — Sire, s'écria Mademoiselle Lautard en levant les mains d'un air suppliant et désespéré, tout excepté cela ; je ne saurais retourner vers lui de nouveau. —« Essayez, reprit l'Empereur, et je vous garantis que vous serez mieux reçue, c'est un bon enfant, mais il ne faut pas lui laisser voir que vous le craignez. » Ainsi prévenue, Amélie releva son

courage et le lendemain elle se présenta au Ministère de la Guerre et se trouva une seconde fois en présence du Maréchal. Son Excellence s'était radoucie, elle accèda à toutes les demandes de la solliciteuse qui lui offrit en signe d'adieu ses plus sincères remerciements, sans toutefois être tentée d'y ajouter le gracieux *au revoir*. Le séjour que Mademoiselle Lautard fit à Marseille, quand elle fut revenue de Paris, fut employé à préparer son prochain départ pour l'Italie, la sainte fille se sentant irrésistiblement attirée vers Rome où sa foi et son dévouement pour la sainte Eglise et son chef vénéré trouveraient un inépuisable aliment : car si l'heure d'une poignante épreuve avait sonné pour la Papauté, c'était aussi l'heure pour les vrais chrétiens de donner au successeur de Pierre, si indignement persécuté, le tribut de leurs offrandes, de leurs prières, de leurs larmes et même celui de leur sang, comme les champs de Castelfidardo sauront un jour le prouver !

Comment parler de cette époque troublée pendant laquelle le grand et doux Pie IX but à longs traits l'amer calice de la douleur, sans faire mention *des zouaves pontificaux*, — cette fleur de la France et de la Belgique — (notre sœur dans la Foi) — venant abriter de leur ardeur et de leur courage l'auguste vieillard du Vatican, prêts à donner leur jeune vie pour le défendre ? N'ont-ils pas été d'ailleurs pour Amélie l'objet de la plus vive sollicitude et des soins les plus intelligents et les plus assidus ?

En les voyant entrer un jour fièrement dans la ville éternelle au nombre de dix-huit cents, drapeaux déployés, et musique en tête, sa pensée se reporta vers la légion thébaine. « Ces zouaves, écrivait-elle ensuite à une de ses amies, ont dans ces temps malheureux où nous sommes une bien belle place parmi les soldats chrétiens.» On était à Rome dans un perpétuel qui-vive, des craintes alarmantes et des bruits sinistres, résultant de la malice, et parfois de la peur circulaient dans Rome. Au milieu des excitations universelles Pie IX restait calme, son front était serein, son âme en paix et, semblable au roc qui résiste aux vagues d'une mer en furie, il restait inébranlable au milieu de

tant d'épreuves, s'abandonnant sans crainte à la conduite de la divine Providence. Cependant la maladie, cette lugubre avant-courrière de la mort, vint tout-à-coup menacer les jours du saint Pontife... Amélie, qui désirait ardemment se sacrifier pour lui, se sentit inspirée d'offrir à Dieu sa vie en échange de celle du bien-aimé Pontife. Si la jeune fille eut suivi le premier mouvement de son cœur, elle eut fait ausssitôt ce généreux abandon ; mais, pour le rendre plus méritoire, elle voulut avant qu'il fut sanctionné par l'obéissance. Sa prière achevée, elle sortit de l'église où lui était venue cette pensée et se dirigea vers le Vatican. Là, au pied de Pie IX qui l'avait déjà plusieurs fois admise en sa présence, elle lui avoua ce qui s'était passé en son âme, ajoutant qu'une immolation de si peu de valeur lui paraissait bien peu en rapport avec la grâce qui devait en devenir le prix.

Le saint Pape garda le silence pendant quelques instants, tandis qu'Amélie, les mains jointes et le regard fixé sur lui attendait sa réponse. Puis, comme s'il obéissait à une voix intérieure, il posa sa main sur sa tête et prononça solennellement ces paroles : « Allez, ma fille, et faites ce que l'esprit de Dieu vous à suggéré. » Il la bénit avec émotion et elle le quitta remplie de joie.

Le lendemain, 16 décembre 1866, était un dimanche. Amélie assista selon sa coutume à la première messe dans la basilique des saints apôtres. Elle y fit la sainte communion, et le cœur fortifié par la divine Eucharistie, la sainte fille offrit sa vie à celui qui avait été son premier, son dernier et son seul amour. Ces mots étaient à peine sortis de ses lèvres qu'elle fut saisie d'une douleur si subite et si poignante, qu'elle tomba par terre en jetant un cri : on l'entoura et on la porta chez elle. Des prêtres et des religieuses qu'elle connaissait et qui étaient à l'église près d'elle, l'accompagnèrent jusqu'à sa demeure, *à la strada Reprisa dei Barbieri*. On appela le médecin ; mais il comprit bientôt que son art était impuissant pour la guérir. Elle souffrit beaucoup jusqu'au mercredi ; mais en ce jour, qui devait être le dernier pour la sainte victime, les douleurs cessèrent.

Amélie demanda aussitôt les derniers sacrements. Elle reçut le saint Viatique avec des sentiments d'une dévotion extraordinaire. Son action de grâces étant achevée, la malade fit ses adieux avec beaucoup de tendresse aux personnes qui l'entouraient. On récita ensuite, selon ses désirs, les prières de l'agonie pendant lesquelles son âme pure brisant ses liens de chair s'envola dans les cieux. La nouvelle de sa mort fut aussitôt apportée au Vatican. Pie IX n'en témoigna aucune surprise ; mais levant ses yeux au ciel il murmura ces mots d'une voix attendrie : « *Cosi tosto accetatto !* — si promptement acceptée ! » — faisant ainsi allusion à l'héroïque sacrifice que la chère défunte avait fait de sa vie pour racheter la sienne.

Par une permission spéciale du Souverain Pontife, le corps virginal de l'humble dominicaine fut inhumé dans le *caveau de l'Ara Cali* pour y demeurer jusqu'au jour où l'ange de la résurrection éveillera les enfants de Dieu pour les revêtir d'une glorieuse immortalité ! UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

UN MOT SUR LES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Ce que nous avions dit dans notre numéro de juillet, sur le recrutement du sacerdoce, nous a attiré une lettre bien édifiante. Nous la citons :

« Dans votre précieux article, Monsieur le Chanoine, j'ai particulièrement remarqué ces expressions, fruit de l'expérience : « Le long » séjour des vacances au lieu natal, écueil de tant de vocations ! » J'ai deux fils qui ont été séminaristes... Chaque année, aux vacances, je tremblais pour eux. Je remarquais qu'aux derniers jours leur ferveur se refroidissait, leur bonne volonté s'émoussait par leurs relations avec des parents, des amis. Plusieurs sortis, définitivement du séminaire, leur écrivaient ou tâchaient de les rencontrer, pour les détourner de leur vocation. Je voyais le moment où mes avis et ma surveillance deviendraient insuffisants, et je gémissais de si longues vacances.

Enfin le bon Dieu a eu pitié d'eux et de moi ; mais d'une autre manière. Qu'il en soit béni ! L'année dernière, le premier qui faisait sa philosophie, a revêtu l'habit de Saint-Bruno à la Grande-Chartreuse ; le second, que j'espérais fixer dans le diocèse de..... a pris, lui, l'habit de Saint-Benoît à la Grande-Trappe, où j'irai bientôt le voir, s'il plaît au Seigneur. Je recommande à Notre-Dame de Chartres

ces deux chers fils et un troisième qui vient de faire sa première communion. »

Ces lignes nous ont profondément ému ; c'est le langage d'un vrai chrétien. Oh ! si beaucoup de familles avaient à leur tête des âmes de cette trempe, le recrutement du sacerdoce serait chose facile. Souvent on verrait la foi des pères et mères trouver une première récompense dès ici-bas, dans la vocation ecclésiastique ou religieuse de leurs enfants. Mais hélas ! il est rare que l'on puisse compter ainsi sur la foi des parents. Qu'il en coûte aux prêtres de leur demander des sacrifices en vue d'une carrière sacerdotale que semble désirer un enfant de choix ! En général, quand il s'agit de favoriser de semblables aspirations, le dévouement sacerdotal est seul à agir. Ce zèle du pasteur des âmes pour la direction des enfants vers la prêtrise, nous l'avons vu dernièrement mis en relief dans un beau discours de distribution de prix dont nous allons détacher quelques phrases.

M. le Supérieur du Petit-Séminaire d'Arras, après avoir rappelé les traditions de son diocèse qui peut se glorifier de nombreux élèves dans ses cinq ou six petits séminaires, s'exprime ainsi :

« ..... Combien de nos vénérés confrères contribuent de tous leurs moyens à l'éducation des enfants de leur paroisse ! et cette œuvre indispensable prend place sur leur modeste budget personnel ; non contents de payer de leur bourse pour faire entrer un élève au séminaire, ils pratiquent à la lettre le conseil de l'Apôtre, ils se dépensent et se prodiguent eux-mêmes, et on les voit, après les travaux d'un pénible ministère, donner encore à de jeunes enfants les premiers éléments des lettres. C'est ainsi qu'ils réalisent le vœu exprimé au VI^e siècle par un concile des Gaules : « Que les prêtres « établis dans les paroisses reçoivent de jeunes élèves dans leurs « maisons, qu'ils les forment à la connaissance des lettres sacrées, « à l'étude de la loi du Seigneur afin de se préparer en eux de « dignes successeurs (1). »

Parmi les enfants qui nous arrivent chaque année, la plupart ont reçu au presbytère les premières notions du latin et quelquefois aussi du grec ; les uns sont admis dans nos cours de sixième, d'autres en quatrième, quelquefois même en troisième. Que de temps et de patience il a fallu pour porter jusqu'à ce point l'éducation d'un enfant !

L'âge lui-même n'éteint pas cette généreuse ardeur. Il y a quelques mois, un vénérable prêtre, plus qu'octogénaire, à demi-aveugle, nous amenait dans les cours élémentaires deux enfants dont il avait encore voulu diriger les travaux. Rien ne me paraît plus touchant

(1) *Conc. Vesionen.*, ann. 529.

et plus digne d'admiration que ce prêtre, ce père, qui voit sa tâche terminée et veut se survivre longtemps encore dans les travaux et les vertus des fils de sa vieillesse........... » A. F. G.

ADELMANN, ÉLÈVE DE SAINT-FULBERT (1)

Nos lecteurs ont peut-être gardé quelque souvenir d'Hildier, ce disciple de St-Fulbert si cher et si dévoué à son maître. Nous voudrions aujourd'hui leur présenter un autre élève du grand évêque dont la figure n'est pas moins sympathique : *Adelmann*, qui d'abord écolâtre à Liège jusqu'en 1048, fut vers 1050 élevé sur le siège épiscopal de Brescia. Mabillon et Fleury le font naître en Italie, d'autres, en France ou en Allemagne. Nous croyons plutôt que Liège était sa patrie, Liège qu'il appelait sa ville, *in urbe nostra Legia*, et dont il était diocésain lorsqu'il vint vers 1020 à ces écoles chartraines que la science et la sainteté de Fulbert rendaient célèbres dans toute l'Europe.

C'était une âme ardente, une imagination vive et colorée, et surtout un cœur débordant de tendresse. Initié fraîchement encore à la sainte milice (il était simple sous-diacre), Adelmann apportait à Fulbert, avec le désir d'apprendre, un esprit docile et fermé d'avance aux nouveautés mal sonnantes. Ces dispositions devaient plaire à l'aimable prélat, « qui était le plus chrétien et le plus catholique des docteurs.» Aussi se noua bientôt entre Adelmann et lui une étroite amitié. Fulbert ne le nommait point sa prunelle, *pupilla*, (c'était le titre dont Hildier se faisait gloire) mais il le décorait d'appellations non moins flatteuses. « Le frère Adelmann, écrivait-il un jour, c'est une *brebis* qui prospère dans nos pâturages, et se dérobe prudemment aux embûches des loups..... C'est un *soldat* valeureux qui s'exerce à mettre en fuite les bataillons du vice. »

Ces derniers mots font allusion au rôle joué par Adelmann dans les querelles doctrinales qui commençaient à troubler l'école jusque là si tranquille sous la houlette de Fulbert. Déjà Bérenger contristait le cœur du saint évêque et préludait à ses futures erreurs par de téméraires affirmations. Sous les dehors d'une austère vertu, il laissait percer un esprit orgueilleux, prêt à sacrifier aux caprices de la raison, l'autorité de la tradition, l'amitié même du maître. Adelmann se tint bien éloigné de cette dangereuse prétention. Pour lui, la parole de Fulbert, « *du vénérable Socrate* » comme il l'appelait, fut une parole sacrée. Fulbert à ses yeux était un Père de l'Eglise, et la vérité lui semblait couler, gracieuse, éloquente, de ses lèvres enchanteresses. Tandis qu'Hildier poussait l'enthousiasme jusqu'à copier ses manières et son accent, Adelmann moula son esprit sur le sien. Fulbert était poëte : il avait rimé quelques hymnes en l'honneur de St-Piat et St-Pantaléon.

(1) Cf. — Lettres de Saint-Fulbert. Migne T. 141, col. 193 et 225.
Adelmann — id. T. 150.

Adelmann, à son exemple et sur le même rythme, fit une élégie qui n'est point sans grâce et dont nous donnerons plus bas la traduction. Fulbert était surtout théologien : Adelmann le fut aussi et nous le verrons bientôt envoyant à Bérenger une lettre sur l'Eucharistie, lettre qui semble être l'écho de celle que l'évêque chartrain écrivit sur un sujet semblable à son ami Adéodat.

Aussi nous ne sommes pas surpris de retrouver notre jeune Liégeois parmi ces élèves d'élite au milieu desquels, comme au sein d'une cour choisie, Fulbert aimait à reposer son âme fatiguée par les longs soucis du jour. C'est lui qui nous a retracé, d'une main émue, les entretiens du Socrate chartrain avec ses disciples. « Tous les soirs, dit-il, Fulbert « nous prenait avec lui, et se promenait avec nous dans le jardin qui « entoure la chapelle dont il est devenu le glorieux patron. Et là, dans « un transport prophétique, les yeux baignés de larmes, il nous con-« jurait de nous tenir toujours dans le chemin royal de la vérité, de « marcher sur les traces des Sts-Pères, sans prendre le sentier trompeur « et détourné des sectes nouvelles pleine de pièges et de scandales. » — Tableau touchant où l'on ne sait qu'admirer le plus : la grandeur toute antique du maître s'entretenant avec ses élèves comme autrefois Platon dans les jardins d'Academus, Aristote sous les portiques du Lycée, ou bien la filiale piété du disciple qui plus de vingt ans après gardait encore un aussi vif souvenir de ces délicieuses soirées, et les citait à Bérenger comme les plus beaux moments de leur commun séjour à « l'*Académie* » de Chartres.

D'ailleurs Adelmann n'oublia jamais rien de ce qui touchait à ces écoles où il avait coulé sa jeunesse. Transporté sous d'autres cieux, il resta de cœur aux côtés de son maître, au milieu de ses amis. Même après que Fulbert se fut endormi dans les bras de Sigon et d'Hildier en 1027, il crut le voir et l'entendre du haut du ciel. « Maintenant encore, écrivait-il à Bérenger en 1050, nous pouvons espérer qu'il intercède pour nous près de Dieu. La tendresse maternelle dont il nous entourait ici-bas, la charité de J.-C. dans laquelle il nous embrassait comme ses fils, sont plus ardentes au ciel. Il semble que par des attraits mystérieux, des avertissements intimes, il nous appelle comme autrefois. » Ces sentiments vibrent mieux encore dans une poésie latine qu'il fit à Liège *sur les hommes illustres de son temps*. C'est un chant funèbre distribué en strophes de trois vers rimés ; chaque strophe commence par une lettre de l'alphabet. La traduction non moins exacte qu'élégante vient d'en être faite pour la *Voix ;* nous remercions l'auteur de la complaisance qu'il a mise à nous la communiquer. En voici le début :

Au souffle inspirateur du Dieu de l'harmonie,
Je chante ces savants au lumineux génie,
Dont mon cœur tout saignant garde le souvenir.

Car la cruelle mort, lionne sanguinaire,
A porté sur l'école une dent meurtrière ;
Jamais peste ne fut plus ardente à sévir.

Mais aussitôt l'image de Fulbert se dresse devant ses yeux, et sa douleur redouble :

Glorieux ornement de la cité chartraine,
Fulbert, à toi mes chants ! Mais je commence à peine,
Muet, mon cœur se fond, je pleure et pleure encor.

Un concert de regrets dans mon âme s'éveille.
Que de fois aux côtés du vieillard, mon oreille
De ses lèvres de miel buvait les ruisseaux d'or ! (1)

Quels nobles procédés ! Quelle douce éloquence !
Quelles graves leçons ! Lorsque de la science
Il éclairait pour nous les sombres profondeurs,

Tu joignais, vrai foyer de la Gaule lettrée,
Au savoir d'ici-bas la doctrine sacrée,
Tremblant que la vertu ne languît dans les cœurs.

Comme un torrent s'épanche en des ruisseaux multiples,
Comme un grand feu rayonne : ainsi par maints disciples,
Fulbert, tu projetais ton éclat en tous lieux.

Alors il revoit tour à tour ceux qu'il avait connus à Chartres :

Au premier rang *Hildier*, qu'on nommait la Prunelle,
Pour son esprit perçant et sa stature frêle ;
Cher au maître, il était né sous les mêmes cieux.

Hildier réunissait aux leçons de Socrate
Et l'art de Pythagore et celui d'Hippocrate ;
De Fulbert il avait l'air, le geste et la voix.

Puis l'aimable *Sigon*, le roi de la musique,
Envers tout étranger se montrant magnifique,
A tous ouvrait son cœur et sa bourse à la fois.

L'éloge pour ceux qui suivent est tempéré par une légère ironie.

A Lutèce, *Lambert*, écolâtre infidèle,
De l'or des jeunes Francs gonflait son escarcelle,
Ainsi qu'à Genabum le cupide *Engelbert*.

(1) *Aure bibens oris fontem aureum melliflui.*

Rainauld, venu de Tours, berceau de son enfance,
Nous rappelait Martin, mais non sa tempérance :
Esprit vif et fécond, grammairien disert.

Il déplore ensuite avec une sincère douleur, le sort malheureux de Girard et de Vauthier, ravis tous deux par une mort prématurée :

Mon cœur, *Girard Gilbert*, pleure aussi ta mémoire,
De Salem, du Jourdain, tu revins vers la Loire,
Mais la Meuse à Verdun dans ses eaux t'engloutit.

Et toi, des envieux victime lamentable,
O *Vauthier*, tu suivis, Burgonde infatigable,
Les plus doctes savants que l'Europe entendit.

Si tu n'avais revu le sol des Allobroges,
Les Romains étonnés te combleraient d'éloges :
Des jardins d'Hesperis tu rapportais les fleurs.

Puis faisant un dernier retour vers Fulbert :

Tels sont entre beaucoup les fils de ton école,
Tous fiers d'avoir ouï, maître saint, ta parole.
Qui donc à ton mérite égalera les pleurs ?

(La suite prochainement.)

L'ŒUVRE DU DIMANCHE

On nous écrit de Nogent-le-Rotrou :

Le deuxième dimanche de juillet, après les offices des paroisses, l'Œuvre Dominicale de Nogent-le-Rotrou tenait, pour la sixième fois, sa réunion générale dans une des chapelles de la ville, et, comme les années dernières, cette réunion se distinguait par le nombre considérable et la tenue recueillie et pieuse des assistants. On y remarquait tout le clergé de Nogent, et surtout Messieurs les Curés, dont la haute sympathie est la principale garantie de l'Œuvre ; Madame la comtesse de Preaulx, présidente, et Madame la vicomtesse des Plas, vice-présidente, avec la trésorière et la secrétaire ; Monsieur Mariani, président de la section des hommes, et le secrétaire de la même section. Grande était la chaleur, car nombreuse était l'assemblée ; plusieurs personnes furent obligées de rester debout faute de siéges ; cependant le silence le plus profond régnait dans l'auditoire, qu'intéressait vivement la parole toujours goûtée du R. P. Cartier, de la compagnie de Jésus, prédicateur ordinaire de ces pieuses réunions. Il s'attachait à montrer que, s'il est important de garder le repos dominical, il l'est bien davantage de s'appliquer à sanctifier ce repos par l'assistance à la messe paroissiale, aux offices de la soirée ; par de pieuses lectures et la pratique des œuvres de charité.

Après la bénédiction du St Sacrement, dans une causerie familière, le R. P. Cartier adressa des conseils tout spéciaux aux hommes, qui s'étaient réunis en séance particulière, avec leur ordinaire bonne volonté.

Mais la fête ne finit pas avec la journée. Le lendemain, qui par une coïncidence heureuse, était le jour de Notre-Dame de la Paix, à huit heures commençait une messe appelée *réparatrice* (on devine dans quelle intention), à laquelle assistaient un grand nombre d'associées, surtout de zélatrices. Nouvelle instruction admirablement écoutée et parfaitement goûtée. Le prédicateur, qui était celui de la veille, fit comprendre que Notre-Dame des Prodiges apporte et procure la *paix* à ceux qui se montrent les enfants de Dieu par leur soin à observer les commandements, surtout celui qui prescrit la sanctification du dimanche. Cette fête du matin, embellie encore par de nombreuses communions, fut couronnée par la réunion des principales zélatrices, qui entendirent la lecture du rapport annuel, et reçurent de nouveau, de la bouche du R. P. Cartier, quelques-uns de ces bons et encourageants avis qui fortifient dans la résolution de continuer à faire bien, et de s'efforcer à faire mieux si c'est possible.

Il y a eu cinq ans à l'époque de Pâques que l'apôtre du dimanche, Monsieur de Cissey, est venu, avec la permission de Monseigneur notre Evêque, faire entendre à Nogent-le-Rotrou son cri d'alarme, écho des soupirs et des recommandations pressantes de Notre-Dame de la Salette. L'effet de sa parole convaincue fut l'établissement immédiat d'un conseil de l'Œuvre, la formation d'un nombre assez considérable de dizaines d'associées, sous la direction d'un des prêtres de la ville.

Cependant, ainsi qu'il arrive souvent au début des œuvres, il y eut, pendant quelques mois, des hésitations jusqu'au moment où le R. P. Cartier fut invité à venir apporter sa parole, ses lumières, ses conseils, son expérience. Alors la forme définitive de l'Œuvre pour Nogent-le-Rotrou fut arrêtée. Pour resserrer encore l'union des membres, les dizaines furent groupées et réparties en plusieurs centuries ayant chacune leur chef, en rapport direct avec ce qu'on pourrait appeler la haute administration. Par le jeu de cette organisation bien établie, la circulation des avis, des lettres d'invitation, des opuscules, des numéros du petit journal si intéressant appelé le *Dimanche catholique*, se fait avec une facilité vraiment merveilleuse.

Depuis un an les hommes forment une centurie spéciale et séparée, avec un président et un secrétaire particuliers, mais avec le même directeur.

Rien ne porte plus à la piété que la messe réparatrice qui se dit le deuxième vendredi de chaque mois, embellie par quelques chants religieux et par des communions assez nombreuses, suivie de la réunion des zélatrices où se règlent les affaires de l'Œuvre. Rien n'est plus cordial ni plus intéressant que la réunion des hommes qui a lieu le dimanche suivant, après les offices des paroisses.

L'association a un trésor : non pas les faibles ressources pécuniaires qui lui sont nécessaires pour parer aux dépenses occurrentes, mais la somme des bonnes œuvres, des prières, des chapelets, des visites, des communions, des messes entendues en esprit de réparation. Ce trésor spirituel est alimenté abondamment par la générosité des personnes pieuses, des élèves du petit séminaire en par-

ticulier, et aussi de simples gens d'une paroisse rurale qui nous présentent de véritables merveilles.

Les résultats de cette association pour la sanctification du dimanche sont encore loin d'être ce que l'on voudrait et ce que demande la justice de Dieu ; mais cependant ils sont devenus sensibles par la diminution assez remarquable des achats en ce saint jour. Espérons que le zèle et la bonne volonté des associés augmentant toujours, amèneront des résultats plus considérables, et que d'autres localités imiteront Nogent, en voyant qu'il ne faut, pour réussir, qu'un peu de bonne volonté unie à la grâce divine, qui ne fait jamais défaut.

LE CORDON SÉRAPHIQUE.

Nous avons publié la nouvelle Constitution du Tiers-Ordre. Voici encore des renseignements qui intéresseront beaucoup de nos lecteurs ; ils sont relatifs à l'Archiconfrérie du Cordon de Saint-François.

Par un décret, en date du 18 mars 1879, la Congrégation des Indulgences déclara que les membres de l'Archiconfrérie du Cordon de Saint-François d'Assise ne jouissaient pas, comme on le croyait, du privilège de l'*Absolution* générale. En présentant ce décret à l'approbation du Pape, la S. C. lui proposait de daigner accorder aux Cordigères, à la place des absolutions générales, quatre indulgences plénières par an, aux jours qui seraient ultérieurement désignés par Sa Sainteté, ainsi que la communication des bonnes œuvres avec le Tiers-Ordre, également quatre fois par an, et la bénédiction papale une seule fois par an. Le décret fut approuvé par le Souverain Pontife dans l'audience du 22 mars 1879.

En avril dernier le Président général de l'Œuvre de Saint-François de Sales s'étant rendu à Rome, adressa au Pape une humble supplique à l'effet d'obtenir la désignation des jours où les indulgences plénières pourraient être gagnées.

En réponse à cette supplique, Sa Sainteté, par un rescrit en date du 26 mai 1883, a fixé pour l'obtention des quatre indulgences plénières, et pour la communication des bonnes œuvres avec le Tiers-Ordre, les quatre fêtes suivantes : de saint François d'Assise (4 octobre) ; de sainte Claire d'Assise (12 août) ; de saint Antoine de Padoue (13 juin); et des stigmates de saint François (17 septembre). Et pour la bénédiction papale : la fête de l'Immaculée Conception (8 décembre). Le tout est accordé à la condition que les Cordigères auront un vrai repentir de leurs péchés, qu'ils se seront approchés des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et qu'ils auront prié quelques instants aux intentions de Sa Sainteté.

La communication des bonnes œuvres doit avoir lieu selon la formule prescrite par la S. C. dans un décret du 25 février 1739, *Communicatio fiat nudis et simplicibus verbis, sine ullo publico ritu,*

sequenti modo, videlicet. « Communicamus vobis, fratres, orationes, jejunia, missas, cœteraque opera bona, quæ per Dei gratiam in nostrâ Congregatione et ordine frient, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen. »

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le Saint-Père a adressé, en date du 18 août, aux cardinaux de Luca, Pitra, Hergenroether, une lettre sur la vraie philosophie de l'histoire mise en face des calomnies auxquelles l'Eglise est en butte de la part des historiens révolutionnaires. C'est une œuvre admirable qui embrasse à grands traits toute l'histoire des bienfaits dont les peuples chrétiens et spécialement l'Italie sont redevables à l'Eglise. On remarquera particulièrement ce que dit le Saint-Père des manuels scolaires, où s'est perfidement glissé un enseignement calomnieux de l'histoire, à dessein de pervertir l'enfance.

Coup-d'œil sur la Chrétienté. — Un écrivain de l'*Aquitaine* s'exprime ainsi :

Quand Léon XIII promène son regard sur le monde et lit les rapports de ses agents, il voit les sujets de peine se mêler aux sujets de joie.

En Belgique, le Sénat vient d'approuver la loi sur le service militaire du clergé. En Allemagne, les politiques s'agitent et retardent la pacification religieuse. Mais en Irlande, malgré la puissance des passions soulevées, la parole du pape est accueillie avec respect ; l'archevêque de Dublin, le cardinal Mac Cabe, peut dire aux prêtres qui viennent le féliciter sur le rétablissement de sa santé : « Notre « union avec Rome a toujours été ferme et cordiale et une paix « constante a régné dans notre diocèse. » Aux Etats-Unis, un journal protestant *la Tribune* salue avec reconnaissance et joie les frères et les sœurs chassés de France qui vont ouvrir des écoles dans la grande République Américaine. En Suisse, tout s'apaise : Mgr Mermillod est dans son nouveau diocèse. Enfin l'envoyé de la Colombie, Joachim F. Vélez, est arrivé à Rome.

Oui, il y aura encore de beaux jours pour l'Eglise catholique !

Lourdes. — Dès le 22 août, on signalait comme présentes à Lourdes 15,000 personnes amenées par le Pèlerinage de Notre-Dame du Salut ; deux mille malades ; les brancardiers et les infirmiers fonctionnant à merveille ; les prêtres entretenant la ferveur des fidèles qui se pressent à la grotte et aux piscines ; procession extérieure du soir avec 10,000 flambeaux. — Pendant le voyage de Paris à Lourdes. deux guérisons devant Sainte-Radégonde de Poitiers. Les jours suivants le nombre des pèlerins était évalué à 35,000 ; très nombreuses guérisons.

— Les cinquante pèlerins venus du Canada à Lourdes ont offert 3,000 fr. pour l'église du Rosaire, et, en *ex-voto*, un tableau représentant une lyre, symbole des chants canadiens en l'honneur de la Sainte Vierge. Au bas de ce tableau on lit les noms des soixante dix-neuf établissements d'une Congrégation de Notre-Dame fondée au Canada, en 1657.

Nantes. — Un vœu réclamant le rétablissement de l'instruction religieuse dans les écoles publiques, a été adopté par le Conseil d'arrondissement de Nantes, dans la séance du 21 août.

Reims. — L'Alliance catholique, vient de tenir sa première assemblée générale annuelle dans cette ville, sous la présidence de Monseigneur l'Archevêque.

M. l'abbé Lémann, dans un éloquent discours, a fait connaître les progrès merveilleux de cette association, qui aujourd'hui compte 200,000 membres portant ostensiblement la croix de l'Alliance, signe pacifique de cette croisade revendiquant les droits de Jésus-Christ. Des vœux très importants élaborés dans les commissions préparatoires ont été confirmés par des applaudissements enthousiasmes de l'assemblée. Ces vœux ont porté surtout sur l'affirmation que tous les fidéles doivent faire des droits de Jésus-Christ et sur les honneurs publics et universels que nous devons rendre au cricifix.

L'assemblée a été magnifiquement clôturée par la solennité de la fête d'Urbain II à la cathédrale. Un évêque d'Amérique, Monseigneur Richemond, a célébré pontificalement la sainte messe au milieu d'une foule nombreuse et recueillie.

Un Ouvrier devant la loge. — Les francs-maçons d'une localité du diocèse de Rodez proposèrent à un honnête menuisier d'être leur concierge. On lui offrit 500 francs de traitement, le logement, un jardin, 5 francs à chaque réception et du travail assuré pour toute l'année. Sa femme aurait fourni les consommations aux membres de la loge et préparé les aliments distribués par leur bureau de bienfaisance. Enfin, on se chargeait de lui payer ses dettes ; mais pour tout cela on exigeait qu'il se fit recevoir franc-maçon. Ce brave homme, sans trop se rendre compte de la chose, accepta.

Le jour de la réception arrivé, on l'introduisit dans la salle des cérémonies. Il se trouve là en face d'un cercueil tendu de noir, et d'un autre objet couvert par un rideau. On ferme la salle à deux tours de clef. Un frère vient instruire le récipiendiaire : « Vous allez jurer sur ce cercueil d'être fidèle au secret ; sinon, voilà le sort qui vous attend », et en disant ces mots il lui montre une tête de mort. Après cela l'instructeur tire le rideau, et montre un Christ couché. « Vous n'avez, dit-il au menuisier, qu'à mettre le pied dessus en disant : *Je te renonce, ô Christ, etc.* »

L'ouvrier n'en veut pas entendre davantage. « Jamais, dit-il d'une voix entrecoupée de sanglots, jamais je ne consentirai à une pareille action. Vous m'avez trompé, ouvrez-moi, laissez-moi sortir. » — « Allons, lui dit un des frères, vous êtes un homme sérieux ; méprisez vos craintes et soyez des nôtres. » — Un autre ajoute : « Le Christ, n'était pas Dieu : c'était seulement un savant que les Juifs ont pendu. » Le menuisier répond : « Vous m'offririez tout l'or du monde que je ne consentirais jamais à commettre le sacrilège que vous me proposez. »

On lui rendit sa liberté, dont il s'empressa de profiter.

(Semaine de Rodez.)

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un beau porte-missel pour la Crypte. — 1 plaque de marbre avec inscription pour action de grâces. — 2 cœurs.

Lampes. — 91 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Août, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 68 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 3 ; devant Sainte Anne, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 311.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 976.

Nombre de visites faites aux clochers : 426.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Août ont été consacrés 58 enfants, dont 31 de diocèses étrangers.

— La fête de l'Assomption a été fêtée à la cathédrale de Chartres, comme elle devait l'être dans la ville de Marie. Communions fort nombreuses à toutes les messes; office capitulaire présidé par Monseigneur qui a tenu chapelle; chants solennels le matin et le soir ; très beau sermon par M. l'abbé Guérin, vicaire de la cathédrale ; entre vêpres et complies, procession dans les rues de la ville.

Un magnifique récit de cette fête de l'Assomption à Chartres, a paru dans l'*Univers* (nº du 20 août). L'un des rédacteurs de ce grand journal catholique, M. Léon Aubineau, avait choisi le 15 août comme jour de son pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. Il est venu faire ses dévotions à la Crypte et s'est mêlé toute la journée en pieux observateur à la foule des fidèles. Puis le fruit de ses observations a rempli près de quatre colonnes de l'*Univers*, à la grande édification des lecteurs de cette feuille, nous en sommes persuadés. Voici les lignes concernant le passage de la Sainte-Châsse dans la cité.

« J'ai salué les divers insignes portés au milieu des rangs de la procession, je n'ai rien dit des reliques. Sans les énumérer toutes, j'en veux au moins vénérer la principale. Dans un magnifique reliquaire enrichi de superbes émaux, la grande et puissante relique de Chartres, le voile de la Sainte-Vierge, était majestueusement entouré du Chapitre qui en a la garde. C'est le palladium et la force de la cité. C'est ce voile de la Vierge qui, au neuvième siècle, dispersa et éloigna les Barbares du Nord. D'autres Barbares nous pressent et nous oppriment, Vierge sainte, Vierge mère que les Druides du fond de leurs ténèbres, avaient entrevue sous un éclair prophétique, Vierge de Chartres, *Virgo paritura*, honorée en ces lieux avant même la venue de Jésus-Christ, étendez votre protection sur votre royaume

tout entier, ne laissez pas expirer la France! Vous savez bien où elle agonise. »

— Le dimanche, 26, la grande Relique a reparu aux yeux des fidèles. Elle a été portée processionnellement autour de la basilique, à l'occasion de deux anniversaires : celui de la délivrance du choléra en 1832, et celui de la restauration de la cathédrale après l'incendie de 1836.

— Le diocèse de Chartres a envoyé au Pèlerinage national de Lourdes 130 personnes, dont 25 malades jouissant des billets gratuits.

— Le 16 août dernier, plusieurs membres d'une même famille arrivaient à Chartres et on les vit longtemps en prière devant Notre-Dame du Pilier, et ensuite devant Notre-Dame de Sous-Terre et auprès de la Sainte-Châsse ; ils gardaient l'incognito, sans doute pour avoir plus de liberté dans leurs démarches ; mais des témoins bien informés ont pu nous instruire, et nous avons su que c'étaient M. le Comte de Paris avec son fils le jeune duc d'Orléans et deux princesses ses filles.

Le même jour se trouvait en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres un groupe de plus de quatre-vingts personnes venus de Paris sous la conduite des Sœurs de Saint-Vincent de Paul de la paroisse Saint-Philippe-du-Roule ; c'étaient des jeunes filles d'ouvroir et de Patronage.

Nous avons remarqué aussi à des jours différents un pèlerin de New-York, deux prêtres de Québec (Canada), une religieuse de l'Indiana (Etats-Unis), beaucoup de prêtres de divers diocèses français ; un ancien ambassadeur de France à Rome, etc.

— Le dimanche, 19, a eu lieu, à la cathédrale de Chartres, une quête pour les victimes d'Ischia. Nous n'avons plus à faire connaître la catastrophe survenue dans cette île située près de Naples. Cinq ou six villes ont été détruites par le tremblement de terre ; on a compté environ cinq mille morts et un nombre considérable de blessés. De toutes parts se sont multipliés les appels à la charité. Le Souverain Pontife a des premiers donné l'exemple par l'envoi d'une somme de vingt mille francs ; le Comte de Chambord a donné une très large aumône. Monseigneur l'archevêque de Naples et Monseigneur l'évêque d'Ischia se sont signalés par un héroïque dévouement au milieu des victimes du désastre. Les évêques de France ont prescrit des quêtes. On peut continuer d'adresser des offrandes aux secrétariats d'évêchés.

— Les sermons de la fête et de l'octave de la Nativité, à la cathédrale de Chartres, seront prêchés par M. le chanoine Le Nordez, aumônier du Couvent de la Mère de Dieu.

— Fête de l'Adoration, à la cathédrale, le jeudi 13 septembre. — Procession aux flambeaux à la Crypte, le samedi soir, 15 septembre.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Les 27, 28 et 29 mai 1873, l'église Cathédrale de Chartres recevait dans son sein des milliers de pèlerins venus pour prendre part au grand pèlerinage national. Toujours heureux au souvenir de ce grand acte de piété dont j'ai goûté les douceurs, ayant fait aussi le pieux voyage, je veux en célébrer le *dixième anniversaire* de la manière qui suit :

Je vous demande donc en l'honneur de Notre-Dame de Chartres trois messes aux intentions ci-indiquées : — La première, pour l'Église et pour la France ; — La seconde, pour que le bon Dieu comble de ses plus grandes bénédictions toutes les personnes et de la ville et du diocèse de Chartres qui ont organisé de quelque manière que ce soit ce grand pèlerinage et particulièrement Monseigneur votre Évêque. — Bénédictions pareilles pour toutes les personnes encore vivantes qui sont venues à Chartres en ces trois jours pour y faire leurs dévotions ; — La troisième, pour celles des personnes qui participèrent à ces fêtes et qui sont décédées depuis dix ans..... (T. à A., diocèse de Séez, 26 mai 1883.)

2. Ayant obtenu de N.-D. de Chartres le rétablissement de la santé de notre bonne mère, nous lui offrons, en reconnaissance, trois messes ainsi qu'un beau cierge au pied de son autel.
(Sr Sid....., à La Martinique.)

3. Notre petit malade qui a semblé si longtemps tout près de la mort a ressenti les effets de la consécration à Notre-Dame de Chartres. Le voilà guéri, et nous remercions cette bonne Mère de nous l'avoir conservé. (A. R. d'A., diocèse de Paris.)

4. Je vous prie de faire brûler une lampe dans la crypte. C'est un témoignage de reconnaissance, pour une grâce obtenue, par N.-D. de Chartres, après un pèlerinage fait à N.-D. de Sous-Terre.
(D. L., à A., diocèse de Bayeux.)

5. Le samedi, 28 juillet, je vous demandais une neuvaine à la bonne Notre-Dame. Un mal à la jambe, qui s'était déjà manifesté autrefois par de graves accidents, me mettait dans l'impossibilité de remplir mon ministère. Malgré les prévisions du médecin, une amélioration sensible s'opéra dès que j'eus promis à St Joseph de faire insérer la guérison au *Messager*, et, le surlendemain, jour où finissait la neuvaine à N. D. je pus sans fatigue célébrer le st Sacri-

fice et rester debout toute la journée. Le mieux continue. Grâces soient rendues à la bonne N.-D. et à St Joseph !

(M., curé de D., diocèse de Chartres.)

6. Notre cher malade, dont nous avions ardemment demandé la conversion par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, est revenu au Bon Dieu, avant de mourir, il nous a paru heureux de recevoir les derniers sacrements. Merci au Sacré-Cœur et à Marie pour le succès de nos prières en faveur de cette âme qui nous est bien chère ! (C. G., diocèse du Mans.)

Nominations. — M. l'abbé Genet, précédemment vicaire de Saint-Pierre de Chartres est curé d'Epernon. — M. l'abbé Auger, précédemment vicaire de la Cathédrale est curé de Coudreceau. — M. l'abbé Pichot (Léandre), nommé vicaire de la Cathédrale, a été remplacé à Saint-Maurice par M. l'abbé Quentin, professeur à la Maîtrise. — M. l'abbé de Sainte-Beuve, nommé vicaire de Saint-Aignan, a été remplacé au vicariat de Nogent-le-Rotrou par M. l'abbé Sevestre, professeur à Saint-Cheron. — M. l'abbé Hommey, précédemment vicaire d'Illiers, est vicaire de Saint-Pierre de Chartres.

BIBLIOGRAPHIE

Pour paraître prochainement :

SAINTE SOLINE

Légende chartraine, par M. l'abbé Loriot, curé d'Oisonville.

L'ouvrage aura de 250 à 300 pages, il se vendra 2 fr. sur papier ordinaire soigné et 3 fr. sur papier plus fort et très soigné.

On peut souscrire de suite en s'adressant soit à l'auteur, soit au grand séminaire à la librairie, soit chez M. Duchon-Laye, libraire à Chartres.

Cet ouvrage, genre Fabiola, met en scène les premiers apôtres et les premiers martyrs de l'Eglise de Chartres ; il conviendra surtout pour les bibliothèques paroissiales pour les distributions de pirx, etc.

— **LA SAINTE MESSE AU CALVAIRE**, par l'abbé Weber, aumônier des hospices de Verdun. — Joli in-32 de 48 pages. Prix franco : l'exemplaire 40 centimes, la douzaine 3 fr. 60 c. — Ces élévations pour la Sainte Messe, ont été demandées à l'auteur comme complément de son livre si beau et si touchant *de Gethsémani au Golgotha*. Appropriées aux quatre fins du Sacrifice, elles renferment une des matières les plus recommandées par les docteurs ascétiques, pour prendre part aux divins mystères qui, à la voix du prêtre, s'opèrent sur l'autel. — L'onction qui accompagne chacune de ses pieuses considérations, l'esprit de foi, les sentiments de confiance et d'amour qui en découlent, ne peuvent que raviver la piété des fidèles et leur inspirer avec un vif regret de leurs fautes, la résolution sincère de ne plus y retomber.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Année 1882-1883.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Quatrième. — Prix : Edouard Guion, de Sancheville. — Accessit : Ulysse Hetté, de Varize.

Cinquième. — 1er prix : Jean Loubet, de Chartres. — 2e prix : Jules Gallice, de Paris. — Accessit : Louis Bourguet, de Coudray-au-Perche.

Sixième. — 1er prix : Eugène Bagland, d'Oucques, diocèse de Blois. 2e prix ex æquo : Maurice Coulombeau, de Chartres ; Georges Faligan, d'Angers. — Accessit : Victor Charpentier, de St-Arnoult-des-Bois.

Septième. — 1er prix : Mérille Monié, de Fresnay-le-Comte. — 2e prix : Laurent Lecomte, de Chartres. — Accessit : Antonin Savineau, d'Ozoir-le-Breuil.

Huitième. — 1er prix : Joseph Allemand, d'Angers. — 2e prix : Eugène Pradinc, de Senonches. — 1er accessit : Alphonse Brouté, de Bailleau-le-Pin. — 2e accessit : Stanislas Paragot, de Houville.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE.

Quatrième. — Prix : Victor Gouhier, de Nogent-le-Rotrou. — Accessit : François Ropars, de Lambézellec, diocèse de Quimper.

Cinquième. — 1er prix : Jules Gallice, 2 fois nommé. — 2e prix : Louis Bourguet, 2 fois n. — Accessit : Henri Planchette, du Favril.

Sixième. — 1er prix : Eugène Bagland, 2 fois nommé. — 2e prix : Maurice Coulombeau, 2 fois nommé. — Accessit : Edouard Marcigné, de Chartres.

Septième. — 1er prix : Laurent Lecomte, 2 fois nommé. — 2e prix : Joseph Marchand, de Coulonges-les-Sablons, Séez. — Accessit : Mérille Monié, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Stanislas Paragot, 2 fois nommé. — 2e prix : Eugène Pradinc, 2 fois nommé. — 1er accessit : Léon Motte, d'Illiers. — 2e accessit : Joseph Allemand, 2 fois nommé.

THÈME LATIN.

Quatrième. — Prix : Victor Gouhier, 2 fois nommé. — Accessit : François Ropars, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Jules Gallice, 3 fois nommé. — 2e prix : Joseph Gau, d'Houville. — Accessit : Louis Bourguet, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Eugène Bagland, 3 fois nommé. — 2e prix : Maurice Coulombeau, 3 fois nommé. — Accessit : Edouard Marcigné, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Joseph Marchand, 2 fois nommé. — 2e prix : Charles Reulier, d'Angers. — Accessit : Mérille Monié, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Stanislas Paragot, 3 fois nommé. — 2e prix : Louis Ségalen, de Lambézellec, diocèse de Quimper. — 1er accessit ex æquo : Emile Gâtoux, de Paris ; Léon Motte, 2 fois nommé. — 2e accessit : Eugène Pradinc, 3 fois nommé.

VERSION LATINE.

Quatrième. — Prix : Victor Gouhier, 3 fois nommé. — Accessit : François Ropars, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Henri Planchette, 2 fois nommé. — 2e prix : Jean Loubet, 2 fois nommé. Accessit : Louis Bourguet, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Eugène Bagland, 4 fois nommé. — 2e prix : Georges Faligan, 2 fois n. — Accessit : Maurice Coulombeau, 4 fois n.

Septième. — 1er prix : Laurent Lecomte, 3 fois nommé. — 2e prix : Charles Reulier, 2 fois n. — Accessit : Antonin Savineau, 2 fois n.

Huitième. — 1er prix ex æquo : Emile Gâtoux, 2 fois n. ; Eugène Pradinc, 4 fois n. — 2e prix : Stanislas Paragot, 4 fois nommé. — 1er accessit : Léon Motte, 3 fois n. — 2e accessit : Alphonse Brouté, 2 fois nommé.

VERS LATINS.

Quatrième. — Prix : Edouard Guion, 2 fois nommé. — Accessit : Victor Gouhier, 4 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Louis Bourguet, 5 fois nommé. — 2e prix : Alfred Mauger, de Cloyes. — Accessit : Jules Gallice, 4 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE.

Quatrième. — Prix : François Ropars, 4 fois nommé. — Accessit : Edouard Guion, 3 fois nommé.

THÈME GREC.

Quatrième. — Prix : Edouard Guion, 4 fois nommé. — Accessit : François Ropars, 5 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Louis Bourguet, 6 fois nommé. — 2e prix : Joseph Gau, 2 fois nommé. — Accessit : Henri Planchette, 2 fois n.

Sixième. 1er prix : Eugène Bagland, 5 fois n. — 2e prix : Maurice Coulombeau, 5 fois n. — Accessit : Georges Faligan, 3 fois nommé.

VERSION GRECQUE.

Quatrième. — Prix : Victor Gouhier, 5 fois nommé. — Accessit : Edouard Guion, 5 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Jules Gallice, 5 fois nommé. — 2e prix : Henri Planchette, 3 fois n. — Accessit : Louis Bourguet, 6 fois n.

Sixième. — 1er prix : Maurice Coulombeau, 6 fois nommé. — 2e prix : Eugène Bagland, 6 fois nommé. — Accessit : Victor Charpentier, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix ex æquo : Joseph Marchand, 3 fois nommé ; Antonin Savineau, 3 fois nommé. — 2e prix : Emilien Fret, de St-Eliph. — Accessit : François Lamy, de Chartres.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE.

Quatrième. — Prix : Edouard Guion, 6 fois nommé. — Accessit : François Ropars, 6 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Paul Bruère, de Rouvray-Saint-Florentin. — 2e prix : Alfred Mauger, 2 fois nommé. — Accessit : Henri Planchette, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Eugène Bagland, 7 fois nommé. — 2e prix : Maurice Coulombeau, 7 fois nommé. — Accessit ex æquo : Victor Charpentier, 3 fois n. ; Alfred Pionnier, de Beurey, diocèse de Verdun.

Septième. — 1er prix : Mérille Monié, 4 fois nommé. — 2e prix : Emilien Fret, 2 fois n. — Accessit : Joseph Marchand, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Emile Gâtoux, 3 fois nommé. — 2e prix ex æquo : Joseph Allemand, 3 fois nommé ; Léon Motte, 3 fois nommé. — 1er accessit : Eugène Pradinc, 5 fois nommé. — 2e accessit : Louis Ségalen, 2 fois nommé.

GRAMMAIRE GRECQUE.

Cinquième.— 1^er^ Prix : Paul Bruère, 2 fois nommé.— 2^e^ Prix : Henri Planchette, 5 fois nommé. — Accessit : Alfred Mauger, 3 fois nommé.

Sixième. — 1^er^ prix : Maurice Coulombeau, 8 fois nommé. — 2^e^ prix : Eugène Bagland, 8 fois n. — Accessit : Victor Charpentier, 4 fois n.

Septième. — 1^er^ prix : Mérille Monié, 5 fois nommé. — 2^e^ prix : Joseph Marchand, 5 fois n. — Accessit : Laurent Lecomte, 4 fois n.

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — 1^er^ prix : Maurice Coulombeau, 9 fois nommé. — 2^e^ prix : Eugène Bagland, 9 fois n. — Accessit : Victor Charpentier, 5 fois n.

Septième. — 1^er^ prix : Emilien Fret, 3 fois n. — 2^e^ prix : Laurent Lecomte, 5 fois nommé. — Accessit : Mérille Monié, 6 fois nommé.

Huitième — 1^er^ prix : Eugène Pradinc, 6 fois nommé. — 2^e^ prix : Louis Ségalen, 3 fois nommé. — 1^er^ accessit : Emile Gâtoux, 4 fois nommé. — 2^e^ accessit : Stanislas Paragot, 5 fois nommé.

HISTOIRE.

Quatrième. — Prix : Edouard Guion, 7 fois nommé. — Accessit : François Ropars, 7 fois nommé.

Cinquième. — 1^er^ prix : Jean Loubet, 3 fois n. — 2^e^ prix : Jules Gallice, 6 fois nommé. — Accessit : Alfred Mauger, 4 fois nommé.

Sixième. — 1^er^ prix : Eugène Bagland, 10 fois nommé. — 2^e^ prix : Maurice Coulombeau, 10 fois n. — Accessit : Gaston Pionnier, 2 fois n.

Septième. — 1^er^ prix : Mérille Monié, 7 fois nommé. — 2^e^ prix : François Lamy, 2 fois n. — Accessit : Désiré Bonvoust, de Voves.

Huitième. — 1^er^ prix : Eugène Pradinc, 7 fois nommé. — 2^e^ prix : Stanislas Paragot, 6 fois nommé. — 1^er^ accessit : Louis Cochepain, de Nogent-le-Phaye. — 2^e^ accessit : Emile Gâtoux, 5 fois nommé.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — Prix : Edouard Guion, 8 fois nommé. — Accessit : Ulysse Hetté, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1^er^ prix : Paul Bruère, 3 fois nommé. — 2^e^ prix : Jules Gallice, 7 fois nommé. — Accessit : Alfred Mauger, 5 fois n.

Sixième. — 1^er^ prix : Eugène Bagland, 11 fois nommé. — 2^e^ prix : Maurice Coulombeau, 11 fois nommé. — Accessit : Gaston Pionnier, 3 fois nommé.

Septième. — 1^er^ prix : Mérille Monié, 7 fois nommé. — 2^e^ prix : Emilien Fret, 4 fois nommé. — Accessit : Céleste Hébert, de S^t^-Maurice-S^t^-Germain.

Huitième. — 1^er^ prix : Eugène Pradinc, 8 fois nommé. — 2^e^ prix : Stanislas Paragot, 7 fois nommé. — 1^er^ accessit : Léon Motte, 5 fois nommé. — 2^e^ accessit : Emile Gâtoux, 6 fois nommé.

ARITHMÉTIQUE.

1^er^ *Cours.* — 1^er^ prix : Alfred Mauger, 6 fois nommé. — 2^e^ prix ex æquo : Paul Daret, de Voglans, diocèse de Chambéry ; Louis Bourguet, 7 fois nommé. — Accessit : Paul Bruère, 4 fois nommé.

2^e^ *Cours.* — 1^er^ prix : Charles Laillet, de Germignonville. — 2^e^ prix : Joseph Gau, 3 fois nommé. — 1^er^ accessit : Georges Faligan, 4 fois nommé. — 2^e^ accessit : Augustin Galerne, de Châteaudun.

3^e^ *Cours.* — 1^er^ prix : Eugène Pradinc, 9 fois nommé. — 2^e^ prix : Gaston Pionnier, 5 fois nommé. — Accessit : Henri Piau, d'Onzain, diocèse d'Orléans.

4^e^ *Cours.* — 1^er^ prix : Joseph Marcault, de S^t^-Christophe. — 2^e^ prix : Emile Gâtoux, 5 fois nommé. — Accessit : Rémy Huguet, de Cormainville.

EXAMEN.

Quatrième. — Prix : Edouard Guion, 9 fois nommé. — Accessit : François Ropars, 8 fois nommé.

Cinquième. — 1^er^ prix : Paul Bruère, 5 fois nommé. — 2^e^ prix : Henri Planchette, 6 fois nommé. — Accessit : Alfred Mauger, 7 fois n.

Sixième. — 1^er^ prix ex œquo : Eugène Bagland, 12 fois nommé ; Maurice Coulombeau, 12 fois nommé. — 2^e^ prix : Edouard Marcigné, 3 fois nommé. — Accessit : Georges Faligan, 5 fois nommé.

Septième. — 1^er^ prix : Mérille Monié, 8 fois nommé. — 2^e^ prix : François Lamy, 3 fois n. — Accessit : Laurent Lecomte, 6 fois n.

Huitième. — 1^er^ prix : Stanislas Paragot, 8 fois nommé. — 2^e^ prix : Eugène Pradinc, 10 fois n. — 1^er^ accessit : Léon Motte, 6 fois nommé. — 2^e^ accessit. Louis Ségalen, 3 fois nommé.

MUSIQUE.

Chant : Soprano. — 1^er^ prix : Mérille Monié, 9 fois n. — 2^e^ prix : Henri Piau, 2 fois nommé. — 1^er^ accessit : Antonin Savineau, 4 fois n. — 2^e^ accessit : Victor Seillier, de Nogent-le-Rotrou. — 3^e^ accessit : Laurent Faure, de Lourdes.

Alto. — 1^er^ prix : Paul Daret, 2 fois nommé. — 2^e^ prix : Raoul Touchard, de Villampuy.

Plain-chant. — Prix : Victor Gouhier, 6 fois nommé ; Augustin Galerne, 2 fois nommé ; Edouard Marcigné, 5 fois nommé.

Piano. — 1^re^ division. — Prix : Charles Cloarec, de Lambézellec, diocèse de Quimper. — 2^r^ division. — Prix : Maurice Coulombeau, 13 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS.

Quatrième. — François Ropars, pour 6 accessits.

Cinquième. — Louis Bourguet, pour 5 accessits ; Alfred Mauger, pour 4 accessits ; Henri Planchette, pour 3 accessits.

Sixième. — Victor Charpentier, pour 4 accessits ; Georges Faligan, pour 3 accessits ; Edouard Marcigné, pour 3 accessits ; Gaston Pionnier, pour 3 accessits.

Septième. — Mérille Monié, pour 3 accessits ; Antonin Savineau, pour 3 accessits.

Huitième. — Emile Gâtoux, pour 4 accessits ; Léon Motte, pour 5 accessits.

Louis Amiet, retenu ces mois derniers par la maladie, n'a pu prendre part au concours. Il mérite une mention honorable.

La première rentrée est fixée au jeudi 30 août.

La rentrée générale est fixée au mardi 2 octobre.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

10e NUMÉRO — LA VOIX — OCTOBRE 1883

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE ENCYCLIQUE DE N. S. P. LE PAPE LÉON XIII

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE EN GRACE ET EN COMMUNION AVEC LE SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE (1).

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Le devoir du suprême apostolat qui Nous a été confié, et la condition particulièrement difficile des temps actuels Nous avertissent chaque jour plus instamment, et pour ainsi dire Nous pressent impérieusement de veiller avec d'autant plus de soin à la garde et à l'intégrité de l'Eglise que les calamités dont elle souffre sont plus grandes.

C'est pourquoi, autant il est en Notre pouvoir, en même temps que Nous Nous efforçons par tous les moyens de défendre les droits de l'Eglise, comme de prévoir et de repousser les dangers qui la menacent et qui l'assaillent, Nous mettons aussi Notre plus grande diligence à implorer l'assistance des secours divins, avec l'aide seule desquels Nos labeurs et Nos soins peuvent aboutir.

A cette fin, Nous estimons que rien ne saurait être plus efficace et plus sûr que de Nous rendre favorable, par la pratique religieuse de son culte, la sublime Mère de Dieu, la Vierge Marie, dépositaire souveraine de toute paix et dispensatrice de toute grâce, qui à été placée par son divin Fils au faîte de la gloire et de la puissance, afin d'aider du secours de sa protection les hommes s'acheminant, au milieu des fatigues et des dangers, vers la Cité éternelle.

C'est pourquoi, à l'approche des solennels anniversaires qui rappellent les bienfaits nombreux qu'a valus au peuple chrétien la dévotion du Saint-Rosaire. Nous voulons que cette année cette dévotion soit l'objet d'une attention toute particulière dans le monde catholique en l'honneur de la Vierge Souveraine, afin que par son intercession, nous obtenions de son divin Fils un heureux adoucissement et un terme à Nos maux. Aussi avons-

(1) Traduction de l'*Univers*.

Nous pensé, vénérables frères, à vous adresser ces lettres, afin que Notre dessein vous étant connu, votre autorité et votre zèle excite la piété des peuples à s'y conformer religieusement.

Ce fut toujours le soin principal et traditionnel des catholiques de se réfugier sous l'égide de Marie et de s'en remettre à sa maternelle bonté dans les temps troublés et dans les circonstances périlleuses. Cela prouve que l'Eglise catholique a toujours mis, et avec raison, en la Mère de Dieu, toute sa confiance et toute son espérance. En effet, la Vierge, exempte de la souillure originelle, choisie pour être la mère de Dieu, et par cela même associée à lui dans l'œuvre du salut du genre humain, jouit auprès de son Fils d'une telle faveur et d'une telle puissance que jamais la nature humaine et la nature angélique n'ont pu et ne peuvent les obtenir. Aussi, puisqu'il lui est doux et agréable par dessus toute chose d'accorder son secours et son assistance à ceux qui les lui demandent, il n'est pas douteux qu'Elle ne veuille, et pour ainsi dire qu'Elle ne s'empresse d'accueillir les vœux que lui adressera l'Eglise universelle.

Cette piété si grande et si confiante envers l'auguste Reine des cieux n'a jamais brillé d'un éclat aussi resplendissant que quand l'influence des erreurs répandues, ou le débordement de la corruption, ou les attaques d'adversaires puissants, ont semblé mettre en péril l'Eglise militante de Dieu. L'histoire ancienne et moderne et les fastes les plus mémorables de l'Eglise rappellent le souvenir des supplications publiques et privées à la Mère de Dieu, ainsi que les secours accordés par Elle, et en maintes circonstances la paix et la tranquilité publiques obtenues par sa divine intervention. De là, ces qualifications d'Auxiliatrice, de Bienfaitrice, de Consolatrice des chrétiens, de Reine des armées, de Dispensatrice de la victoire et de la paix, dont on l'a saluée. De tous ces titres consacrés, le plus mémorable est celui qui lui vient du Rosaire, et par lequel ont été consacrés à perpétuité les insignes bienfaits dont Lui est redevable le nom chrétien.

Aucun de vous n'ignore, Vénérables Frères, quels tourments et quels deuils ont apportés à la sainte Eglise de Dieu, vers la fin du douzième siècle, les hérétiques albigeois qui, enfantés par la secte des derniers manichéens, ont couvert le Midi de la France et tous les autres pays du monde latin de leurs pernicieuses erreurs. Portant partout la terreur de leurs armes, ils étendaient partout leur domination par le meurtre et les ruines.

Contre ce fléau, Dieu a suscité, dans sa miséricorde, l'insigne père et fondateur de l'ordre dominicain. Ce héros, grand par l'intégrité de sa doctrine, par l'exemple de ses vertus, par ses travaux apostoliques, s'avança contre les ennemis de l'Eglise catholique, animé de l'Esprit d'en haut; non avec la violence et avec les armes, mais avec la foi la plus absolue en cette dévotion du Saint-Rosaire, que le premier il a divulguée et que

ses enfants ont portée aux quatre coins du monde. Il prévoyait, en effet, par la grâce divine, que cette dévotion, comme un puissant engin de guerre, mettrait en fuite les ennemis et confondrait leur audace et leur folle impiété. Et c'est ce qu'à en effet justifié l'évènement. Grâce à cette nouvelle manière de prier, acceptée et ensuite mise régulièrement en pratique par l'institution de l'ordre du saint Père Dominique, la piété, la bonne foi, la concorde, commencèrent à reprendre racine, et les projets des hérétiques ainsi que leurs artifices à tomber en ruines. Grâce à elle encore, beaucoup d'égarés ont été ramenés à la voie droite, et la fureur des impies a été refrénée par les armées catholiques qui avaient été levées pour repousser la force par la force.

L'efficacité et la puissance de cette prière ont été aussi expérimentées au seizième siècle, alors que les armées innombrables des Turcs étaient à la veille d'imposer le joug de la superstition et de la barbarie à presque toute l'Europe. Dans ce temps, le Souverain-Pontife saint Pie V, après avoir réveillé chez tous les princes chrétiens le sentiment de la défense commune, s'attacha surtout et par tous les moyens à rendre propice et secourable au nom chrétien la toute puissante Mère de Dieu, en l'implorant par la récitation du Rosaire. Ce noble exemple offert en ces jours à la terre et aux cieux, rallia tous les esprits et persuada tous les cœurs. Aussi les fidèles du Christ, décidés à verser leur sang et à sacrifier leur vie pour le salut de la religion et de leur patrie, marchaient, sans souci du nombre, aux ennemis massés non loin du golfe de Corinthe, pendant que les invalides, pieuse armée de suppliants, imploraient Marie, saluaient Marie, par la répétition des formules du Rosaire, et demandaient la victoire de ceux qui combattaient.

La Souveraine ainsi suppliée ne resta pas sourde, car l'action navale s'étant engagée auprès des îles Echinades (Cursolaires), la flotte des chrétiens, sans éprouver elle-même de grandes pertes, remporta une insigne victoire et anéantit les forces ennemies.

C'est pourquoi le même Souverain et saint Pontife, en reconnaissance d'un bienfait si grand, a voulu qu'une fête en l'honneur de Marie-Victorieuse, consacrât la mémoire de ce combat mémorable. Grégoire XIII a consacré cette fête en l'appelant fête du Saint-Rosaire.

De même, dans le dernier siècle, d'importants succès furent remportés sur les forces turques, soit à Temesvar, en Pannonie, soit à Corcyre, et ils coïncidèrent avec des jours consacrés à la sainte Vierge Marie et avec la clôture de prières publiques célébrées par la récitation du Rosaire.

Par conséquent, puisqu'il est bien reconnu que cette formule de prières est particulièrement agréable à la Sainte-Vierge, et qu'elle est surtout propre à la défense de l'Église et du peuple

chrétien enmême temps qu'à attirer toutes sortes de bienfaits publics et particuliers, il n'est pas surprenant que plusieurs autres de Nos prédécesseurs se soient attachés à la développer et à la recommander par des éloges tout spéciaux. Ainsi Urbain IV a attesté que chaque jour le Rosaire procurait des avantages au peuple chrétien ; Sixte IV a dit que cette manière de prier est avantageuse à l'honneur de Dieu et de la Sainte-Vierge, et particulièrement propre à détourner les dangers menaçant le monde; Léon X a déclaré qu'elle a été instituée contre les hérésiarques et les hérésies pernicieuses. Jules III l'a appelée la gloire de l'Église. Saint Pie V a dit aussi, au sujet du Rosaire, que dans la divulgation de cette sorte de prières, les fidèles ont commencé à s'échauffer dans la méditation, à s'enflammer dans la prière, puis sont devenus d'autres hommes; les ténèbres de l'hérésie se sont dissipées, et la lumière de la foi catholique a brillé de tout son éclat. Enfin Grégoire XIII a déclaré à son tour que le Rosaire avait été institué par saint Dominique, pour apaiser la colère de Dieu et implorer l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie.

Guidé par cette pensée et par les exemples de Nos prédécesseurs, Nous avons cru tout-à-fait opportun d'établir pour la même cause, en ce temps, des prières solennelles, et de tâcher, au moyen de ces prières adressées à la Sainte-Vierge par la récitation du Rosaire, d'obtenir de son Fils Jésus-Christ un semblable secours contre les dangers qui Nous menacent. Vous voyez, Vénérables Frères, les graves épreuves auxquelles l'Eglise est journellement exposée : la piété chrétienne, la moralité publique, la foi elle-même, qui est le bien suprême et le principe de toutes les autres vertus, tout cela est chaque jour menacé des plus grands périls.

Non-seulement vous savez combien cette situation est difficile et combien Nous en souffrons, mais encore votre charité vous en fait éprouver avec Nous les sympathiques angoisses. Car c'est une chose des plus douloureuses et des plus lamentables de voir tant d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ arrachées au salut par le tourbillon d'un siècle égaré, et précipitées dans l'abîme et dans une mort éternelle. Nous avons, de nos jours, autant besoin du secours divin qu'à l'époque où le grand Dominique leva l'étendard du Rosaire de Marie à l'effet de guérir les maux de son époque. Ce grand saint, éclairé par la lumière céleste, entrevit clairement que, pour guérir son siècle, aucun remède ne serait plus efficace que celui qui ramènerait les hommes à Jésus-Christ, qui est *la voie, la vérité et la vie,* et les pousserait à s'adresser à cette Vierge, à qui il est donné *de détruire toutes les hérésies,* comme à leur Patronne auprès de Dieu.

La formule du Saint-Rosaire a été composée de telle manière par saint Dominique, que les mystères de notre salut y sont

rappelés dans leur ordre successif, et que cette matière de méditation est entremêlée et comme entrelacée par la prière de la Salutation angélique, et par une oraison jaculatoire à Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous, qui cherchons un remède à des maux semblables, Nous avons le droit de croire qu'en Nous servant de la même prière qui a servi à saint Dominique pour faire tant de bien à tout le monde catholique, nous pourrons voir disparaître de même les calamités dont souffre notre époque.

Non-seulement Nous engageons vivement tous les chrétiens à s'appliquer, soit en public, soit dans leur demeure particulière et au sein de leur famille, à réciter ce pieux office du Rosaire et à ne pas cesser ce saint exercice, mais Nous désirons que spécialement le mois d'Octobre de cette année soit consacré entièrement à la sainte Reine du Rosaire. Nous décrétons et Nous ordonnons que, dans tout le monde catholique pendant cette année, on célèbre solennellement, par des services spéciaux et splendides, les offices du Rosaire. Qu'ainsi donc, à partir du premier jour d'octobre prochain jusqu'au second jour du mois de novembre suivant, dans toutes les paroisses, et, si l'autorité le juge opportun et utile, dans toutes les autres églises ou chapelles dédiées à la Sainte-Vierge, on récite cinq dizaines du Rosaire, en y ajoutant les Litanies laurétanes. Nous désirons que le peuple accoure à ces exercices de piété, et qu'en même temps on dise la messe et l'on expose le Saint-Sacrement à l'adoration des fidèles, et que l'on donne ensuite avec la sainte Hostie la bénédiction à la pieuse assemblée. Nous approuvons beaucoup que les confréries du Saint-Rosaire de la Vierge fassent, conformément aux usages antiques, des processions solennelles à travers les villes, afin de glorifier publiquement la Religion. Cependant, si, à cause des malheurs des temps, dans certains lieux cet exercice public de la Religion n'était pas possible, qu'on le remplace par une visite plus assidue aux églises, et qu'on fasse éclater la ferveur de sa piété par un exercice plus diligent encore des vertus chrétiennes.

En faveur de ceux qui doivent faire ce que Nous avons ordonné ci-dessus, il Nous plaît d'ouvrir les célestes trésors de l'Eglise pour qu'ils y puisent à la fois des encouragements et les récompenses de leur piété. Donc à tous ceux qui, dans l'intervalle de temps désigné, auront assisté à l'exercice de la récitation publique du Rosaire avec les Litanies, et auront prié selon Notre intention, Nous concédons sept années et sept quarantaines d'indulgence, applicables à toutes fins. Nous voulons également faire jouir de cette faveur ceux qu'une cause légitime aura empêchés de concourir à ces prières publiques dont Nous venons de parler, pourvu que dans leur particulier ils se soient consacrés à ce pieux exercice et qu'ils aient prié Dieu selon Notre intention. Nous absolvons de toute coulpe ceux

qui, dans le temps que nous venons d'indiquer, auront au moins deux fois, soit publiquement dans les temples sacrés, soit dans leurs maisons (par suite d'excuses légitimes), pratiqué ces pieux exercices et qui, après s'être confessés, se seront approchés de la sainte table. Nous accordons encore la pleine remise de leurs fautes à ceux qui, soit dans ce jour de la fête de la Bienheureuse Vierge du Rosaire, soit dans les huit jours suivants, après avoir également purifié leur âme par une salutaire confession, se seront approchés de la table du Christ, et auront dans quelque temple prié selon Notre intention Dieu et la Sainte-Vierge pour les nécessités de l'Eglise.

Agissez donc, Vénérables Frères ! Plus vous avez à cœur l'honneur de Marie et le salut de la société humaine, plus vous devez vous appliquer à nourrir la piété des peuples envers la grande Vierge, à augmenter leur confiance en Elle. Nous considérons qu'il est dans les desseins providentiels que, dans ces temps d'épreuves pour l'Eglise, l'ancien culte envers l'auguste Vierge fleurisse plus que jamais dans l'immense majorité du peuple chrétien. Que maintenant, excitées par nos exhortations, enflammées par vos appels, les nations chrétiennes recherchent avec une ardeur de jour en jour plus grande la protection de Marie ; qu'elles s'attachent de plus en plus à l'habitude du Rosaire, à ce culte que Nos ancêtres avaient la coutume de pratiquer, non-seulement comme un remède toujours présent à leurs maux, mais comme un noble ornement de la piété chrétienne. La Patronne céleste du genre humain exaucera ces prières et ces supplications, et Elle accordera facilement aux bons la faveur de voir leurs vertus s'accroître ; aux égarés, celle de revenir au bien et de rentrer dans la voie du salut. Elle obtiendra que le Dieu vengeur des crimes, inclinant vers la clémence et la miséricorde, rende au monde chrétien et à la société, tout péril étant désormais écarté, cette tranquillité si désirable.

Encouragé par cet espoir, Nous supplions Dieu, par l'entremise de Celle dans laquelle il a mis la plénitude de tout bien, Nous le supplions de toutes nos forces de répandre abondamment sur vous, Vénérables Frères, ses faveurs célestes. Et comme gage de Notre bienveillance, Nous vous donnons de tout Notre cœur, à vous, à votre clergé et aux peuples commis à vos soins, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 1er septembre 1883, sixième année de Notre pontificat. LÉON PP. XIII.

VITRAUX RESTAURÉS — Saint Calétric, etc.

C'est au mois d'août 1882 qu'avaient été livrées au travail des peintres verriers, pour une restauration importante, sept verrières du côté sud

de la basilique chartraine, savoir : les trois formes de la fenêtre située à droite du grand orgue, la rosace qui domine cet instrument, et les trois formes de la première fenêtre dans le transept méridional.

Au bout d'un an, elles ont reparu au dessus des nefs dans leur éclat nouveau.

On nous demande sur chacune d'elles, quelques explications ; nous commençons par la cinquième fenêtre, où se tronve Saint Calétric.

1. Le plus bel ornement d'une église, c'est la gloire de ses Pontifes. Faire apparaître cette gloire aux générations successives que devait abriter le temple saint, ce fut une des préoccupations de nos artistes du moyen-âge. Voyez, dans la lancette de droite, ce grand portrait avec une splendeur extraordinaire de costume, où, chasuble, pallium, étole, manipule, tunicelle, aube enrichie d'une bordure gemmée, mélangent harmonieusement leurs couleurs. Ce pontife en crosse et en mitre, c'est un de nos glorieux compatriotes : son non se lit sur le vitrail : S. Caletricus. Résumons son histoire.

Calétric, homme de naissance illustre, honorait son sacerdoce à Chartres, par de grandes vertus. De graves infirmités l'atteignirent jeune encore ; il allait mourir. Mallégonde, sa sœur, sollicite pour lui les saintes huiles, dernier secours des malades. Le saint pontife Lubin accourt lui-même auprès de son disciple, et avant de l'administrer, il invoque tout haut le souverain Maître de la vie. « Seigneur, lui dit-il, vous qui savez toutes choses, si vous jugez ce serviteur nécessaire à votre Eglise, rendez-lui la santé ! » Le malade reçoit les onctions sacrées et il est complètement guéri, Les anciens historiens rapportent qu'on vit alors « le reste des saintes huiles, briller à l'égal du cristal le plus pur, figurant ainsi la splendeur des vertus que la grâce divine allait répandre par le ministère épiscopal sur le futur évêque. »

En effet, Calétric succéda, dans sa vingt-septième année, à saint Lubin, et fut l'imitateur de ses vertus, particulièrement de son humilité. Voici sa signature au troisième concile de Paris, en 557 : « Calétric, pécheur, évêque de l'église de Chartres, j'ai consenti et signé. » Il assista aussi au troisième concile de Tours, en 567 Un acte qui concédait un privilège au monastère de Saint-Vincent, en 565, porte son nom accolé à celui de Saint-Germain, évêque de Paris.

C'est le 4 septembre 570 qu'il rendit son âme à Dieu ; il n'avait que trente-huit ans.

Quel éloge dans cette phrase écrite sur lui, par le célèbre Fortunat de Poitiers : « Bénigne était son âme ; il fut l'espoir du clergé, le protecteur des veuves, le pain des indigents, prompt à tout bien, rempli de la loi de Dieu, toujours appliqué au soin de son troupeau, merveilleusement charitable et habile à guérir les âmes de leurs maladies les plus invétérées. »

Son tombeau, découvert au commencement du dix-huitième siècle, sous l'autel de l'ancienne chapelle de Saint-Serge, à l'entrée de l'évêché, a été déposé dans la crypte de l'église Notre-Dame ; il était déjà vide au moment de la découverte. Les restes du Saint ont été autrefois confondus avec d'autres reliques honorées à la Cathédrale.

Nous avons donc deux précieux monuments du culte de Saint Calétric, à Chartres ; le cercueil en pierre avec inscription qui marque le jour où ce Prélat « de douce mémoire, émigra vers les cieux » ; puis son image, dégagée de la poussière des siècles et rayonnant aux parois de la basilique, sous les feux du midi. A leur aspect, songeons à implorer le secours de cet ami de Dieu. Le trait que nous avons rapporté plus haut sur sa guérison, encourage à l'invoquer, surtout en péril de mort. Voici la prière que la Sainte Eglise met sur nos lèvres, au jour de sa fête, le 8 octobre :

« O Dieu, qui avez ramené des portes de la mort, le bienheureux Calétric, pour l'élever à l'épiscopat et annoncer votre gloire ; faites que, par son intercession, nous obéissions à vos commandements, de manière à éviter la mort éternelle ! »

Le patronage de Saint Calétric doit être spécialement cher aux prêtres de la cité, où des mérites, acquis dans une condition analogue à la leur, ont enrichi de si beaux fleurons sa couronne sacerdotale. Mais il paraît que le clergé ne fut pas seul à vouloir illustrer sa mémoire, puisque la donation du vitrail qui nous occupe, est due à des artisans, comme l'indique la présence de l'ouvrier tourneur, représenté dans l'exercice de son métier, au-dessous du portrait épiscopal.

(La suite prochainement). L'abbé Goussard.

FLEURS DE LOURDES

cueillies aux pieds de la VIERGE IMMACULÉE

A cette heure solennelle où le Souverain Pontife convoque l'univers catholique à la grande et pacifique croisade du saint Rosaire, pour obtenir de la puissante médiation de Marie la paix de l'Eglise et le triomphe de la vérité, reportons-nous par la pensée à ces fêtes splendides du Triduum célébré à Lourdes les 14, 15 et 16 juillet, pendant lesquelles la récitation du Rosaire était devenue la prière perpétuelle, le *laus perennis* des pèlerins : à ce magnifique spectacle notre foi deviendra plus vive encore et notre amour plus ardent.

Parmi toutes ces pieuses phalanges accourues de si loin pour se donner à Lourdes un saint et fraternel baiser, les pèlerins d'Italie se sont fait remarquer par la beauté de leurs chants et leur pieuse munificence. Un million de leurs compatriotes s'étaient unis à eux

par la prière et par la générosité. Une souscription à 10 centimes (nous relatons à dessein ce fait, espérant qu'il trouvera des imitateurs), leur avait fourni les fonds nécessaires pour la construction de l'une des quinze chapelles de la future église du Rosaire et l'entretien d'une lampe à perpétuité ; enfin deux lustres en cristal de Venise et plusieurs cœurs et objets d'or et d'argent complétaient leurs magnifiques offrandes. Ces enfants de la Madone paraissaient jouir pleinement des pompes religieuses auxquelles ils prenaient part, et leurs évêques, habitués cependant aux féériques illuminations et aux chants harmonieux, ne se lassaient pas de dire à la vue de tant de merveilles, *Bello !... Bello !...*

Le deuxième jour du triduum (15 juillet), la basilique n'était plus suffisante. Il fallait les grands espaces de la grotte aux multitudes qui se précipitaient vers Lourdes. Dès le matin tout était prêt : l'autel et la chaire s'élevaient sur une estrade réservée aux évêques ; deux immenses toiles, allant du Gave au rocher, garantissaient les fidèles de la pluie et du soleil, et doublaient le mystère de ce lieu déjà si auguste. Elles étaient toutefois impuissantes à couvrir l'immense foule qui s'allongeait aux deux flancs comme dans deux nefs latérales.

Le large plain-chant de l'église, le seul qui convint à cette nombreuse assistance, fut exécuté avec un ensemble parfait. Un intérêt de plus s'attachait à cette imposante cérémonie ; Mgr d'Ascoli-Piceno (l'évêque italien qui pontifiait), avait été miraculeusement guéri par N.-D. de Lourdes.

L'après-midi promettait des émotions nouvelles. Mgr Langénieux, qui se souvenait d'avoir été évêque de Tarbes avant d'être promu à l'archevêché de Reims, monta en chaire :

« Une longue erreur tenait l'Eglise en péril, dit l'éloquent pontife ; la *méconnaissance* de l'autorité du Pape... Joséphisme... Gallicanisme... Libéralismes divers... En 1848, tout semblait perdu... De Gaëte, Pie IX se tourne vers Marie... Tout est sauvé... Pie IX donne à Marie la gloire du dogme proclamé de l'Immaculée Conception... Ici, Marie se nommant : IMMACULÉE CONCEPTION dit au Pape, tu es infaillible... et comme Marie avait répété le mot du Pape, le Concile du Vatican répète le mot de Marie : INFAILLIBLE !... et ce dogme est le salut du monde... Jamais l'unité de l'Eglise n'a été plus assurée... jamais elle n'a été si belle... Le monde appauvri crie dans son indigence : *Hominem non habeo.* L'Eglise ne dit pas cela ; elle a toujours un homme : le grand Pie IX mort, elle a Léon XIII... et l'Eglise est plus vivante que jamais...

L'orateur représenta ensuite l'œuvre du Rosaire comme étant à la fois matérielle et morale. L'œuvre matérielle consiste à bâtir l'église,

l'Italie a imprimé le branle..., comme elle, donnons aussi ; le moment est venu... Marie a sa basilique si belle... Le peuple veut à son tour une place vaste pour l'honorer à l'aise. — L'œuvre morale, c'est de sauver par le Rosaire le peuple chrétien du fléau de l'ignorance qui est le péril de ce temps.

Le *Rosaire* est l'enseignement total de la religion. Le Rosaire dit en commun est une grande voix qui étouffe le blasphème. La Vierge a été catéchiste ici ; elle a fait à Bernadette le *catéchisme du Rosaire !...* Comment ?

Il le faut étudier puisque c'est l'heure pour nous d'être catéchistes. — La Vierge d'abord se fait aimer de l'enfant... Oh ! faisons-nous aimer des enfants... La Vierge est fidèle au rendez-vous... Ne manquons pas aux enfants... La Vierge enseigne d'exemple le signe de croix... l'usage du chapelet... tout est là... Voici la grande œuvre sacerdotale en ce temps, voici le travail intime de la famille. Certainement il sera le signe de la victoire... « *In hoc signo vinces.* »

A la cérémonie du soir aux flambeaux, Mgr Delannoy (1) montra Marie comme étant après Jésus la grande *illuminatrice* du monde. « La lumière c'est le propre de la vérité. Tertullien disait : « Si une étincelle s'échappait de nos fronts, nous illuminerions le monde. » Que tout catholique ait une de ces étincelles, et tous nous serons exaucés, bénis, éternellement illuminés. »

La troisième journée du triduum, fut celle des splendeurs et du triomphe. Le matin, bénédiction solennelle de la première pierre de la basilique par Monseigneur le cardinal archevêque de Toulouse, délégué du Saint-Père, en présence de quinze évêques et archevêques venus de France, d'Amérique et d'Italie. — Messe pontificale, célébrée du haut de l'estrade, placée contre le soubassement de l'esplanade, devant la basilique. — Bénédiction papale donnée par le cardinal Desprez, reçue genoux en terre, avec un religieux respect.

La procession des évêques offrit ensuite un spectacle singulièrement beau. Les uns après les autres, tous ces pontifes descendirent, dans leur douce majesté, bénissant les foules émues qui les précédaient, les entouraient, les suivaient, leur formant ainsi un cortège d'honneur.

Ces spectacles seuls suffiraient à prouver la divinité de l'Eglise catholique.

Qui pourra jamais dire les trésors de tendresse que renferme l'âme des évêques pour les fidèles qui leur sont confiés, et les trésors de respect contenus dans l'âme des fidèles envers leurs premiers pasteurs ?

Une heure avant les Vêpres, *Albi*, après une procession merveil-

(1) Evêque d'Aire.

leuse reproduisant les 18 apparitions, venait acclamer son archevêque devant la maison des missionnaires. Père et enfants allèrent ensuite offrir à la Vierge de la basilique, un cœur qui renfermait tous leurs noms. — Ils étaient sept mille.

L'orateur de l'après-midi, l'évêque de Nîmes, fit dans ce langage énergique et imagé qui lui est propre, un rapprochement saisissant du Carmel et de la Grotte sacrée; analyser cet admirable discours, serait l'amoindrir et lui enlever ses ravissantes beautés.

A mesure que la nuit approchait, l'animation était croissante, l'allégresse générale; l'enthousiasme perçait dans la méditation et la récitation de la troisième partie du Rosaire à la grotte.

La parole de feu de Mgr Ramadié, archevêque d'Albi, vint achever d'embraser les cœurs.

« Lourdes, Notre-Dame de Lourdes, la Grotte de Lourdes, s'écria-t-il, c'est le rendez-vous des deux mondes! O Marie, vous n'êtes pas disparue de ces lieux, où nous accourons tous, où vous nous faites sentir ce que je serais tenté d'appeler votre *présence réelle.*

« Lourdes est une doctrine qui combat le sensualisme et le naturalisme, les deux fléaux de la Société.

« La Vierge dit : *Pénitence, pénitence, priez pour les pécheurs, allez boire à la fontaine et vous y laver* corps et âme, l'âme surtout ; et enfin : JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION... Elle apparaît ici, blanche, pieds nus, avec sa ceinture bleue, couleur du firmament, qu'avons nous à dire au grossier sensualisme, après cette céleste vision? « Va-t-en, nous ne voulons plus de toi? » Lourdes dit au naturalisme : « Tu es un mensonge? » Lourdes continue à donner au monde la Lumière éternelle. Si on était arrivé hier incroyant, on aurait la foi aujourd'hui... Tout-à-l'heure, cet infirme incurable gisait-là, il est guéri soudainement. Viens, rationaliste, vois, regarde... Tu nies le miracle, en voilà pourtant : ces travaux, cette montagne, cette basilique, tout reflète la lumière, tout pousse un cri et atteste le miracle « *Lapides clamabunt.* » Des miracles! j'en ai sous les yeux en ce moment; cette immense multitude qui se renouvelle et se succède comme les flots de la mer... O rationaliste! explique si tu peux... et *nie encore si tu l'oses...*

« Lourdes! ville autrefois ignorée, aujourd'hui illustre à l'égal de Jérusalem, de Bethléem et de Nazareth ! le Jourdain est moins visité que le Gave, Rome seule a plus de pèlerins que Lourdes. Rome a le *roc* fondamental de l'Eglise, Lourdes a le *rocher* de Massabielle; Rome a le PAPE, Lourdes a MARIE; on va chercher la vérité à Rome, on la trouve à Lourdes; Rome est à tous, à Lourdes nul ne se regarde comme étranger; à Rome on sent quelque chose de surnaturel, qui illumine l'horizon des siècles et semble ouvrir l'horizon de

l'éternité ; à Lourdes on n'est pas au ciel, MAIS ON LE TOUCHE AVEC LA MAIN. » — Paroles profondes, qui trouvèrent un écho dans le cœur de tous les pèlerins.

Notre *bouquet* est achevé ; puissent ses belles fleurs, en passant par nos mains, n'avoir rien perdu de leur délicieux parfum ! C. de C.

ADELMANN, ÉLÈVE DE SAINT-FULBERT

(Suite et fin.)

Les progrès d'Adelmann dans la science et la vertu, sa tendresse pour son maître et ses condisciples, inspirèrent à Fulbert le désir de le garder auprès de sa personne (1). Il espérait sans doute attacher ce pieux lévite à son église et à ses chères écoles. Mais une lettre de Réginard, évêque de Liège, vint déranger soudain tous ses calculs. Réginard réclamait avec instances son jeune diocésain, et comme s'il eut deviné la peine que cette demande causerait au cœur de Fulbert, il mettait en avant les devoirs de sa charge pastorale, qui l'obligeaient, disait-il agréablement, à faire rentrer au camp les *soldats fugitifs*. En réalité l'évêque de Liège n'attachait pas moins de prix à posséder Adelmann que Fulbert lui-même. Sa ville épiscopale

Liège, des beaux-arts autrefois la nourrice (2)

avait encore une vieille gloire littéraire à soutenir. Il lui fallait des maîtres brillants pour succéder aux Hithard et aux Wathon. Et ces maîtres, où les trouver plus sûrement que dans cette école chartraine à laquelle présidait Fulbert, le vrai foyer de la Gaule lettrée (3). C'était donc pour être installé dans la chaire d'écolâtre qu'Adelmann était rappelé par Réginard (4). Fulbert le comprit bien : il sentit que son ami était désormais perdu pour son église et pour lui, et si néanmoins il exprima dans sa réponse le désir qu'il lui fût rendu, son accent timide et mélancolique laissait bien voir qu'il n'espérait point être exaucé.

De fait, Adelmann porta les écoles de Liège à un haut degré de prospérité. Là, comme à Chartres, il s'attira beaucoup de sympathies, et ses émules en savoir, ses élèves mêmes, furent en même temps ses amis.

Le premier qu'il nomme, *Ragimbald de Cologne*, avait longtemps suivi ses leçons après celles de Wathon, non sans profit, paraît-il, car il « charmait par son latin un auditeur barbare. » Il cite ensuite *Alestan*, qui, mort loin de son pays, sur le sol d'Italie, fut pleuré par l'Église, sa Patrie et les arts en deuil, et le sage *Odulphe*, si habile à former d'illustres disciples, et ce pauvre *Warin* dont Metz seul sut apprécier

(1) Lettres de Saint-Fulbert. Migne T. 141, col 225.
(2) Adelmann. Rythmi alphabetici. Migne T. 143, col. 1295.
(3) Adelmann. id.
(4) Léon Maître, p. 112.

le génie. Sur eux et sur beaucoup d'autres qu'il regrette de ne pouvoir donner les noms, il appelle tristement la pitié du Seigneur.

« *Christ, bénis leur sommeil ; qu'ils aient ton paradis.* »

Adelmann avait commencé ce chant funèbre à Liège : il l'acheva vers 1048 à Spire où il s'était retiré pour des causes inconnues. C'est là que dans la tristesse de son âme il revit toutes ces figures naguères encore si brillantes et déjà voilées par la mort, comme il nous l'apprend lui-même dans cette dernière et touchante strophe :

Adelmann fit ces vers dans les vallons de Spire :
Son cœur toujours saignant aimait à les redire :
C'est ainsi qu'à toute heure, il pleurait ses amis.

C'est de Spire aussi qu'il écrivit à Bérenger, la fameuse lettre dont il nous reste à parler (1).

Depuis deux ans déjà circulait dans toute l'Allemagne le bruit d'une hérésie nouvelle formulée par Bérenger sur l'Eucharistie. Tous les cœurs vraiment orthodoxes étaient attristés ; mais personne ne le fut plus qu'Adelmann, qui voyait avec tritesse la paix de l'Église troublée, et l'honneur de l'école chartraine mis en danger. Il tremblait aussi pour l'orgueilleux Béranger, qu'il aimait encore malgré ses écarts. N'irait-il pas, le malheureux, jusqu'à braver les foudres de l'Église ? Déjà, il avait poussé Paulin, primicier de Metz et leur ami commun, à faire une démarche auprès de lui. Mais ni Bérenger ni Paulin n'avaient donné signe de vie et le scandale persistait toujours, lorsqu'enfin, au bout de deux ans, se présenta un moine envoyé par l'hérésiarque. Chose curieuse : ce moine ne portait point de lettres. Bérenger avait il craint de contrister son ami en lui donnant une preuve écrite de son opiniâtreté dans l'hérésie ? On peut le croire : mais Adelmann n'en devina pas moins à quel abîme il était descendu. Et c'est alors qu'il lui adressa une lettre admirable où la plus suave charité s'allie à un zèle ardent pour la paix de l'Église et le triomphe de la foi : « J'aime « à me dire *votre frère de lait*, écrivait-il, en souvenir de notre très « douce commensalité, alors que vous plus jeune, moi plus voisin de « l'âge mûr, élevés à l'Académie de Chartres, nous vivions dans la « joie de l'âme sous la direction du vénérable Fulbert, notre Socrate « ainsi que nous l'avions surnommé. » — Après avoir ainsi disposé le cœur de Bérenger par le souvenir de Fulbert et de leurs entretiens du soir, il feignait délicatement de ne point croire aux bruits qui couraient à son sujet : « Est-il vrai, disait-il, que vous soyez devenu le « scandale du monde latin et de la race latine au milieu de laquelle « je vis ?... Hélas ! au lieu d'une lettre, je voudrais en personne me « transporter à travers l'espace auprès de vous. Je voudrais par la mi-

(1) Mign. Patr. lat. T. 143, col. 1290.

« séricorde de Dieu, par la très douce mémoire de Fulbert, notre « commun maître, vous conjurer de respecter la paix du monde catho- « lique, et la foi orthodoxe, fondée par nos aïeux (1). » Puis il lui rappelait avec éloquence que cette foi c'était celle des martyrs qui l'avaient scellée de leur sang, celle des Pères de l'Église que Bérenger détournait de leur vrai sens, et il lui montrait dans le lointain les châtiments qu'avaient subis tous les fauteurs d'hérésie.

Une telle lettre aurait attendri Bérenger s'il avait pu l'être, mais l'orgueil le rendit insensible à tant d'affection : bien plus, il n'y répondit que par une série de raisons subtiles mêlées de grossières invectives. Adelmann avait joint à sa lettre la poésie dont nous avons donné une traduction partielle. Incapable de comprendre le cœur qui l'avait dictée, Bérenger écrivit au-dessous, ce vers insolent : *Nascitur ridiculus mus : La montagne en travail enfante une souris.* Il s'oublia même jusqu'à dénaturer le nom de son ami *Adelmannus* qu'il décomposait en deux mots *Aulus Mannus*, dont le dernier surtout est fort impertinent (2). C'était bien là l'homme qui, mécontent du Pape, l'appelait non plus *pontifex* mais *pulpifex* ou *pompifex*. On dirait, par cet exemple et d'autres plus modernes, que les hérétiques sont condamnés à perdre avec la foi le sentiment des plus vulgaires convenances.

Mais si Adelmann ne réussit point à convertir Bérenger, il eut du moins la consolation d'avoir donné le signal d'un vigoureux assaut à l'hérésie. Après lui se levèrent une foule de lutteurs, dont les lettres contre l'erreur nouvelle furent lues avec admiration par toute l'Europe. Chose remarquable : presque tous, si l'on excepte Lanfranc, avaient été les amis d'Adelmann à Chartres ou à Liège (3). Les avait-il poussés à entrer dans l'arène, comme autrefois Paulin de Metz ? nous ne saurions le dire. Mais son exemple ne dut pas y être indifférent et l'on peut lui donner la gloire de les avoir surpassés tous, sinon par l'érudition, du moins par le souffle de la plus ardente charité.

L'occasion de manifester plus glorieusement encore son amour de l'Eglise et de sa discipline lui fut offerte, lorsqu'il fut élevé vers 1051, sur le siège épiscopal de Brescia. Dans ces temps-là une foule d'indignes, introduits furtivement par l'or ou par la faveur dans le sanctuaire, en souillaient la sainteté. Plusieurs conciles assemblés par le Pape avaient prononcé contre eux de formidables anathèmes : mais beaucoup d'évêques surtout en Lombardie, retenus par une complicité coupable ou par une lâcheté honteuse, refusaient de les promulguer. Seul Adelmann en eut le courage. Mais il faillit payer cher sa noble audace ; car les misérables qui se sentaient frappés tournèrent contre leur évêque la colère

(1) Traduction de Darras. T. 21, p. 198.
(2) C'est en latin le nom de l'âne.
(3) Il y eut Déoduin, évêque de Liège ; Gozechin, écolâtre de Liège ; puis Hugues, Eusèbe Bruno, qui furent élèves de Fulbert.

qu'ils auraient dû diriger contre eux-mêmes. Sans respect pour le lieu saint, pour leur propre honneur, ils l'assaillirent dans cette chaire même où il remplissait impassible, son devoir de pasteur et de médecin. Les coups dont ils le chargèrent mirent sa vie en danger. Mais l'horreur de cet attentat produisit une réaction solitaire, et les pieux fidèles de Brescia, de Crémone et de Plaisance, s'unirent pour se liguer contre les indignes (1).

C'est avec cette auréole du confesseur qu'Adelmann disparaît de l'histoire. Nous ne savons plus rien de lui, sinon, qu'au dire des historiens de Brescia, il préserva son église des scandales qui affligeaient alors l'Italie, et se montra jusqn'à sa mort (en 1057 ou 1063), le digne ami du bienheureux Fulbert.

A. CLERVAL.

FAITS RELIGIEUX

— A la demande du prince-archevêque de Vienne, Mgr Ganglbauer, le Saint-Père a voulu contribuer à rendre plus solennelle la célébration du second centenaire de la délivrance de Vienne, qui a eu lieu le 12 septembre. Sa Sainteté a accordé des faveurs spirituelles aux fidèles qui ont pris part aux fêtes religieuses du centenaire. Le Saint-Père a écrit à l'occasion de cet évènement, une seconde lettre dans laquelle il assimile à l'invasion musulmane dont gémissait l'Europe, la barbarie révolutionnaire qui la tourmente aujourd'hui.

— La Sacrée Congrégation de la Propagande, vient d'envoyer 20,000 fr. aux missions de l'Océanie centrale, 10,000 aux missions de Ceylan, et même somme aux missions du Zambèze.

— Outre les cent lits complets donnés aux pauvres de Rome, le jour de Saint Joachim, son patron, le Saint-Père fit remettre à S. Em. le cardinal vicaire, une somme de 3,000 fr. pour être répartie entre les prêtres nécessiteux de Rome, spécialement parmi ceux qui s'occupent de l'instruction du peuple.

Index. — Un décret de la S. Congrégation de l'*Index*, publié dernièrement par les journaux catholiques de Rome, condamne et proscrit, entre autres, les trois ouvrages suivants de M. Aubé, professeur de philosophie au Lycée Fontanes: *Histoire des persécutions de l'Eglise jusqu'à la fin des Antonins.* Paris, 1876. *Decr. 15 Déc. 1882. — La Polémique païenne à la fin du* IIe *siècle.* Paris, 1878. — *Les Chrétiens dans l'Empire romain, de la fin des Antonins au milieu du* IIIe *siècle* Paris, 1881.

M. le comte de Chambord. — Le 2 Septembre, les restes mortels du vénéré prince ont été transportés, par le chemin de fer, de Froshdorf à Goritz, où ont eu lieu les obsèques solennelles, le lundi 3 Septembre.
De tous les points de la France sont partis des amis, des représentants de la presse, des députations ouvrières, etc., pour rendre moins indignes de nous et de notre pays les funérailles de ce prince si français et si chrétien.

— Au nombre des bonnes œuvres dont le testament de M. le comte

(1) Bonizo Sun. Ad Amicum. Lib. VI Patr. lat. T. 150, col. 128. — Voir aussi : *Collectio veterum Patrum Brixianæ Ecclesiæ* du chanoine Gagliardi.

de Chambord est rempli, il faut remarquer surtout les deux dons vraiment royaux faits aux Œuvres du *Denier de Saint-Pierre* et de la *Propagation de la Foi.* Le Denier de Saint-Pierre recevrait la somme de quatre cent mille francs, et la Propagation de la Foi cinq cent mille. Les quatre cent mille francs versés ainsi au Denier de Saint-Pierre sont le capital même de la somme que le Comte de Chambord se faisait un devoir d'envoyer chaque année au Souverain Pontife.

Louise Lateau. — Louise Lateau, la célèbre stigmatisée de Bois-d'Haine, en Belgique, vient de couronner par une sainte mort, une vie qui depuis longtemps n'était plus qu'un martyre. Elle est décédée à l'âge de trente-trois ans.

Elle fut stigmatisée le 11 janvier 1868. Depuis, des milliers de témoins ont vu l'écoulement du sang des stigmates pendant *huit cents* vendredis consécutifs. L'extatique ne prenait aucune nourriture, aucune boisson et ne dormait plus depuis douze ans. Son seul aliment était la Sainte-Eucharistie. Nous avons raconté plusieurs fois cette merveille, d'après des témoins oculaires.

Mort de deux Missionnaires. — Nous apprenons que parmi les quatre Missionnaires français expulsés d'Ambositra (Madagascar), et dont on n'avait encore aucune nouvelle, deux seulement sont arrivés à Maurice, le 13 du mois d'août. Les deux autres, hélas! ont succombé sur la côte de Mananzay, emportés plus par l'excès des fatigues et des misères qu'ils ont endurées, que par les ardeurs de la fièvre. Ce sont le P. Gaston de Batz, âgé d'environ quarante-six ans, et d'une des meilleures familles du Midi; et le Frère Martin Brutail, coadjuteur temporel, ancien soldat de la France, depuis longtemps déjà soldat de Jésus-Christ dans la Compagnie de Jésus et la mission de Madagascar. Ils sont morts à un jour d'intervalle l'un de l'autre; le Frère le 27 juillet, et le Père le 28. Interdiction sévère avait été faite par les commandants hovas de cette côte, de rien vendre, rien donner en fait de nourriture aux Français. Ce n'était qu'à grand'peine et en secret que les proscrits pouvaient se procurer les aliments les plus indispensables. Captifs et gardés à vue, ils furent bientôt saisis par la fièvre, qui acheva en quelques jours l'œuvre commencée par la barbarie hova.

Congrès. — C'est pour le 8 octobre qu'à été annoncé le treizième congrès de l'Union des associations ouvrières catholiques de France.

S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, dans sa sollicitude pour les classes laborieuses, a daigné déléguer pour la présidence de ce congrès l'un de ses vicaires généraux, Mgr d'Hulst, l'éminent recteur de l'Institut catholique. Clôture solennelle au sanctuaire de Montmartre.

— Le Congrès des catholiques de la région du Nord, qui se tient, tous les ans, à Lille, et auquel assistent beaucoup d'hommes de zèle de toutes les parties de la France et des pays voisins, aura lieu, cette année, du 13 au 18 novembre, sous le patronage de NN. SS. les évêques de la province ecclésiastique de Cambrai et la présidence de Mgr l'archevêque.

Un Frère docteur. — Le frère O'Reilly, des écoles chrétiennes, sous-directeur du collège de Clapham, vient de passer avec éclat devant l'Université de Londres, l'examen si difficile de docteur ès-sciences. C'est un grade que très peu de gens ont conquis. De plus, ce modeste et savant religieux a collaboré à un ouvrage remarquable qui vient de paraître, sur l'éclairage électrique.

Frère Libanos.—Le 8 septembre, à Passy, près de trois mille personnes ont rendu les derniers devoirs au frère Libanos, directeur du célèbre pensionnat de Passy. Le service funèbre a été célébré en présence de plusieurs prélats. Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, a fait lui-même la levée du corps. De hauts personnages tenaient les cordons du poële. Le frère Libanos, digne disciple du vénérable de La Salle, est un des religieux qui ont le plus honoré son Institut.

Amérique. — La Chambre de l'Etat de New-York vient de porter une loi contenant l'article suivant :

« Quiconqne vendra, prêtera ou donnera un roman à un enfant de moins de seize ans, sans la permission de ses parents ou de ses tuteurs, sera passible de prison ou d'une amende pouvant aller jusqu'à 250 fr. »

Catastrophe de Java ! Voilà cette grande île Océanienne, colonie hollandaise, ravagée par des éruptions volcaniques. On parle de plus de quatre-vingt mille morts. Rapprochons de ce malheur épouvantable la destruction récente de l'île d'Ischia en Italie, celle de l'île de Chio, il y a deux ans, le tremblement de terre faisant disparaître plusieurs villages de Suisse, et d'autres catastrophes encore. Quelles terribles leçons de la Providence ! Ceux qui nient ou insultent Dieu comprendront-ils ?

Les fléaux continuent à s'abattre sur la France. Le nouveau désastre du moment, c'est la mise à la retraite de centaines de magistrats, sur lesquels le bon droit pouvait compter pour sa défense. Prions pour la cessation de tant de malheurs.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1° Une robe en moire blanche avec broderies en soie, donnée par Madame la Duchesse de Valloinbrosa à Notre-Dame du Pilier pour la fête de la Nativité de la sainte Vierge, 8 septembre 1883. La robe a été brodée par les Religieuses de l'Adoration réparatrice de Cannes, avec des soies venant de Chine, et envoyées à Madame la Duchesse par les Religieuses auxiliatrices des âmes du purgatoire qui ont là une Mission importante. — 2° Plusieurs cœurs offerts par différentes personnes.

Lampes. — 88 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 58 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; devant Sainte Anne, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 211.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 1411.

Nombre de visites faites aux clochers : 647.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En septembre ont été consacrés 82 enfants, dont 31 de diocèses étrangers.

Le Mois du saint Rosaire. — Monseigneur l'évêque de Chartres

a communiqué à ses diocésains, à la suite d'une lettre pastorale, l'Encyclique de S. S. Léon XIII que nous avons reproduite en tête du présent numéro de la *Voix*.

Le mandement épiscopal fixe du 1er octobre au 1er novembre inclusivement les exercices du saint Rosaire; ils consisteront surtout dans la récitation des cinq dizaines du chapelet ou du saint Rosaire, suivies des litanies de la sainte Vierge, dites de N.-D. de Lorette. Messieurs les curés de paroisse ou chapelains de communauté feront ces exercices tous les jours de chaque semaine, ou au moins à certains jours de la semaine, selon qu'ils le jugeront plus convenable, et ils les feront suivre de la bénédiction du Saint-Sacrement, quand ils trouveront dans le lieu saint une assistance suffisante. Sa Grandeur invite son clergé à célébrer avec beaucoup de solennité la fête du saint Rosaire, et à donner à cette occasion, s'il est possible soit une mission soit un triduum.

A la cathédrale de Chartres, la fête sera préparée par un triduum de prières avec sermons par le R. P. Delefortrie, prieur des Dominicains de Paris.

Fête de la Nativité. — La Nativité de la Sainte-Vierge est une des plus grandes solennités de pèlerinage dans la plupart des sanctuaires consacrés à la Mère de Dieu. A Chartres, cette fête jouit d'une merveilleuse popularité. Dès le onzième siècle, notre saint évêque Fulbert lui avait donné de l'éclat; les traditions ne se sont point perdues. A notre époque, surtout depuis l'inauguration de la nouvelle statue de Notre-Dame de Sous-Terre (1857), le pèlerinage de la Nativité a pris chez nous de beaux développements. Le concours des fidèles se fait remarquer principalement le 8 et le 15 septembre.

Le 8, quelle affluence à la Cathédrale! C'est par milliers que l'on eût compté les mères et les petits enfants se succédant au sanctuaire de Notre-Dame du Pilier, pour les évangiles et les bénédictions. Ce mouvement agrémenté d'un concert de voix enfantines, se concentrait toutefois dans les nefs, et n'empêchait point l'accomplissement des majestueuses cérémonies au chœur capitulaire. Monseigneur a officié pontificalement le matin et le soir. Entre vêpres et complies, a eu lieu le premier des sermons de l'octave. M. le chanoine Le Nordez, ancien chapelain de Sainte-Geneviève, a su captiver l'attention de son auditoire, en présentant sous une forme nouvelle et dans un langage plein d'aisance et de distinction, un sujet qui est toujours de circonstance: *les luttes de l'âme*. — La procession à l'intérieur de l'église et le salut, ont couronné la fête du 8.

Le lendemain et les jours suivants, nous vîmes encore beaucoup d'étrangers se mêler aux fidèles de la ville pour les visites à Notre-Dame. On était attiré au grand chœur par la messe épisco-

pale, puis par la présence de l'insigne relique de la Sainte-Vierge, exposée chaque matin aux hommages de la piété, et enfin par les décorations de verdure et de fleurs artistement dressées autour de l'autel monumental de l'Assomption. Nous ne tairons point non plus, le charme que donnaient à l'exercice du soir, les motets et les cantiques chantés par les jeunes filles de la communauté du Saint-Cœur de Marie.

La journée du 13 emprunta un caractère spécial de douce gravité aux cérémonies de l'Adoration mensuelle. Le culte de la Sainte-Vierge ne s'effaçait point devant celui de l'Eucharistie : Comment oublier Marie auprès de Jésus? Mais les témoignages de dévotion au Fils et à la Mère, pouvaient procéder, avec un plus vif élan, des âmes partagées entre le respect et la confiance, devant le Dieu de majesté et la Médiatrice de toutes grâces.

Le 15, c'est le salut de clôture et la procession aux flambeaux que veut voir l'immense foule. Les illuminations sont d'un bel effet à la Cathédrale, elles sont féeriques dans l'Eglise souterraine. Chartrains et étrangers parcourent émus les splendides galeries de la Crypte, après le cortège épiscopal ; les chants invitent à la prière ; un souffle continu de piété semble passer sur la multitude. Qu'elles sont suaves les bénédictions données par Notre-Dame aux pèlerins, à la dernière heure de ses fêtes !

— *Pèlerinages.* — Nous avons signalé, il y a quelques mois, dans nos annales le pèlerinage des Congréganistes de la paroisse Sainte-Croix d'Orléans. Les enfants de Marie de la paroisse Saint-Paterne ont voulu, à leur tour, se procurer cette pieuse satisfaction. Le jeudi 6 septembre, beaucoup d'entre elles se sont rendues à Chartres, sous la conduite de leur vénérable pasteur, M. Clesse, vicaire-général, et de ses deux vicaires : MM. Gibier et Bienvenu. Elles ont eu en arrivant, leur messe de communion à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre ; le soir, avant le départ, elles sont rentrées à la Crypte pour la bénédiction du Saint-Sacrement. Le salut a été précédé d'une chaleureuse allocution prononcée par M. l'abbé Gibier. Les visites à la cathédrale et aux différents sanctuaires de la cité ont occupé la plus grande partie de la journée. Les paroissiennes de Saint-Paterne ont quitté Chartres avec l'espoir d'y revenir l'an prochain, réunies à d'importantes députations des autres paroisses d'Orléans, pour un pèlerinage général déjà en projet. — Nous avons vu, depuis le 6 septembre, d'autres personnes du même diocèse aux pieds de Notre-Dame de Chartres, particulièrement un petit groupe de pèlerins, enfants de Notre-Dame de Cléry.

— Au moment où nous mettons sous presse, nous attendons un certain nombre de pèlerins de la Ferté-Bernard (diocèse du Mans), annoncés pour le 27 septembre.

— La sainte messe a été célébrée à la Crypte, pendant le mois de septembre, par beaucoup de prêtres étrangers au diocèse de Chartres. Nous en avons vu plusieurs de diocèses limitrophes, puis d'autres d'Amiens, d'Angers, de Bayeux, de Bordeaux, de Cahors, de Clermont, de Lyon, de Paris, de Quimper, de Rouen, de Saint Brieuc, de Vannes, etc.

— Le vendredi 31 août, Monseigneur a offert, au maître-autel de la cathédrale, le saint sacrifice pour le repos de l'âme de Monseigneur le Comte de Chambord. — Le même jour, un service solennel était célébré dans l'église Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, pour l'auguste défunt. — Le 3 septembre, service funèbre à Dreux, dans la chapelle des princes d'Orléans.

— Le dimanche, 9 septembre, le prédicateur de l'Octave de la Nativité a recommandé au zèle et à la charité de son auditoire l'Œuvre des campagnes, et le sermon a été suivi d'une quête en faveur de cette œuvre, qui est, on le sait, destinée à donner des Missions dans les paroisses des campagnes, à leur procurer des livres et des secours pour les écoles.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières: 1° Le R. P. Chaignon, jésuite, décédé à lâge de 92 ans. Ses prédications, ses livres l'ont rendu célèbre; il a travaillé jusqu'à la fin pour le salut des âmes. Il se recommandait souvent à Notre-Dame de Chartres. — 2° Madame veuve de Luigné, née Le Chapellier de la Varenne, décédée à Unverre et inhumée le 4 septembre, à Chartres. Sa mort a jeté dans le deuil non seulement son honorable famille et ses nombreux amis, mais beaucoup de Sociétés de bienfaisance chrétienne et de piété habituées depuis longtemps à son précieux concours.

Toutes les personnes qui ont connu Madame de Luigné rendent hommage à sa mémoire en rappelant des actes de sa belle et sainte vie. On aime à répéter qu'elle faisait le bien ardemment mais sans bruit. Elle voulait la gloire du bon Dieu dans la beauté du culte ; l'ornementation de plusieurs sanctuaires en rend témoignage. Elle compatissait efficacement aux besoins des pauvres ; on le sait surtout à Chartres et à Unverre. Elle savait se dévouer au soulagement de la souffrance ; disons, entre autres preuves, que son ambulance de 1870 a laissé de touchants souvenirs. Elle donnait l'exemple du zèle pour les grandes œuvres catholiques. En un mot, Madame de Luigné au milieu de ses enfants et de ses proches, était le type de l'honneur et de la vertu douce, modeste et généreuse qui là sont de tradition et ne cesseront d'attirer les bénédictions du ciel.

Nominations. — M. l'abbé Mercier, curé de Toury, et M. l'abbé

Marie, curé de Gallardon, ont été installés chanoines honoraires de la cathédrale de Chartres, le 15 septembre, octave de la fête de la Nativité. Ces marques de distinction accordées à deux vénérables prêtres qui depuis bien longtemps gouvernent et édifient de très importantes paroisses, ne pouvaient rencontrer de toutes parts que des applaudissements.

M. l'abbé Piau Fulgence, précédemment curé du Tremblay, a été nommé curé de canton à Thiron. Il a été installé, le 23 septembre, par M. l'abbé Bourlier, supérieur du grand-séminaire. Belle cérémonie.

M. l'abbé Caplain est transféré de Serazereux au Tremblay. — M. l'abbé Tardiveau, de Moléans à Bérou-la-Mulotière. — M. l'abbé Leroy Prudent, de Mottereau à Moléans. — M. l'abbé Crenier précédemment professeur du petit-séminaire de Nogent, est vicaire d'Illiers.

LES SŒURS DE N.-D. DE CHARTRES. — *Guérisons à Lourdes.*

On nous a adressé la lettre suivante que nous insérons bien volontiers :

Monsieur l'abbé,

J'avais résolu d'attendre quelque temps encore pour vous parler de la guérison subite de deux de nos *Sœurs* à Lourdes. Mais dois-je laisser à d'autres le soin de vous apprendre les grâces que Dieu nous a accordées par l'entremise de Marie Immaculée Notre-Dame de Chartres et de Lourdes ? L'une de ces deux guérisons surtout a un tel retentissement que je ne puis tarder davantage à vous en donner le récit.

Sœur Marie de l'Incarnation, religieuse de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame de Chartres était, depuis environ deux ans, atteinte d'une de ces maladies que l'art médical combat rarement avec succès ; le docteur l'a spécifiée sur un certificat donné à la malade avant le départ pour Lourdes. A cette première maladie s'en joignit une autre, bien incurable celle-là, que le docteur ne voulut pas nommer devant la pauvre patiente. Il en était résulté une enflure considérable du corps, avec retirement des nerfs dans une jambe qui, contractée et rapetissée, finit par refuser ses services. Sœur Marie de l'Incarnation restait forcément couchée ou assise, et, quand les douleurs étaient moins aiguës, elle parvenait à faire la classe, dans cette position, en groupant les élèves autour d'elle.

Le manque d'appétit et l'impossibilité de la digestion amena une profonde anémie et l'état le plus alarmant de la poitrine, tourmentée par une toux continuelle. Nous sollicitâmes le ciel en faveur de notre chère sœur. A force de neuvaines accompagnées d'aumônes en l'honneur de N.-D. de Chartres et de N.-D. de Lourdes, nous obtenions des intervalles de soulagement, mais toujours il y avait rechute. Enfin, sur la proposition de ses supérieurs, sœur Marie fit le vœu d'un pèlerinage à Lourdes, au moment des vacances, si jusque-là se maintenait un mieux relatif qui lui permît d'aller si loin remercier la Sainte Vierge et demander une guérison complète. Aussitôt le vœu fait, il y eut une amélioration subite qui laissa à la malade la possi-

bilité de se rendre à l'église, au moins aux fêtes. Moyennant des précautions, ce mieux relatif se prolongea jusqu'au jour de la distribution des prix. Mais, ce jour passé, un excès de fatigue ramena les maladies au plus haut degré d'intensité.

On songea quand même au voyage de Lourdes. Notre chère sœur était résolue à le faire, en dépit de tout obstacle, malgré les observations de personnes dévouées qui taxaient ce projet de grave imprudence. A son départ, combien lui dirent adieu, avec la persuation qu'elle mourrait en route ! Forte de la permission de ses supérieurs et de sa confiance en la sainte Vierge, elle arriva à Lourdes, excitant partout sur son passage une vive compassion. Il fallut, à cause de ses souffrances et de son affaissement, attendre au second jour pour la plonger dans la piscine. Elle entra résolument dans l'eau froide ; et aussitôt on l'entendit s'écrier : « J'étouffe, sainte Vierge, guérissez-moi ! » On la retira ; elle ne toussait plus, elle se tenait droite, la jambe était redressée, les douleurs disparues, le pas assuré — « Etes-vous mieux ? Etes-vous guérie ? » lui demandaient les religieuses, les Pères et des pèlerins. — « Je crois bien que oui, répondait-elle, je ne souffre plus et je marche. » — Et en effet elle monta à la basilique sans fatigue, et elle marcha tout le jour. Le médecin déclara ne rien remarquer qu'une légère teinte de fièvre. Le lendemain un autre médecin parfaitement renseigné sur le passé, constata la guérison et le procès-verbal fut dressé. La religieuse dut promettre de faire donner de ses nouvelles au bout de quelque temps par ses supérieurs, afin que l'on sût si le bon état de santé continuait. Or cet état ne se dément point.

Depuis le retour de Lourdes, notre chère sœur a suivi chez nous les exercices de la retraite, et elle est retournée à Saint-Bomert, où les paroissiens, témoins du changement opéré dans sa personne, ne cessent d'exprimer leur admiration. Plusieurs même, à cette vue, ont parlé de revenir à la pratique de leur religion, tant ils sont convaincus du merveilleux. Espérons que le Seigneur en tirera sa gloire !

Actions de grâces à Notre-Dame de Chartres et à Notre-Dame de Lourdes !

(Sœur Marie-Ernestine, supérieure de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Chartres.)

BIBLIOGRAPHIE

ORIGINES CHRÉTIENNES DE LA GAULE CELTIQUE

RECHERCHES HISTORIQUES

sur la fondation de l'Eglise de Chartres au 1er siècle, et conjointement des Eglises de Sens, de Troyes et d'Orléans; suivies d'une étude critique sur le culte rendu à Chartres, avant l'ère chrétienne, à la Vierge qui devait enfanter (*Virgini pariturœ*), par M l'abbé Hénault

1 volume de 350 à 400 pages, orné de gravures et de fac-simile, tiré à un petit nombre d'exemplaires. Prix 5 francs pour les souscripteurs.

Cet ouvrage a pour but de démontrer, par des preuves solides tirées de l'histoire, contrairement aux assertions des anciens critiques et historiens, 1° que la Gaule centralea été évangélisée et pourvue d'églises dès le 1er siècle ; 2° que la fondation de l'insigne Eglise de Chartres remonte à cette époque ; 3° que la tradition chartraine, touchant la

Vierge appelée druidique, dégagée des fables qui l'ont défigurée, mérite le respect et la confiance. Les souscriptions doivent être adressées, soit à M. l'abbé Hénault, à Chartres, soit à M. le Directeur de la *Voix de Notre-Dame.*

— La récente suppression des aumôniers dans les hôpitaux de Paris a causé en France une vive émotion et indigné l'opinion publique. Aussi lira-t-on avec beaucoup d'intérêt, un volume que vient de publier la maison Gaume; il est intitulé: **Impressions d'un Aumônier d'hôpital à Paris**, par M. l'abbé Delarc. 1 volume in-12. Prix : 2 fr. 50. Ce n'est pas seulement une étude sur la population pauvre et ouvrière de Paris, c'est surtout une photographie de l'hôpital parisien et de son nombreux personnel, malades, directeurs, religieuses, aumôniers, infirmiers. — Paris, Gaume et C^ie^, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye.

— **Les quinze mystères du Saint Rosaire**, par Mgr Isoard Paris, librairie Dupuy et C^ie^, 24, rue Saint-Sulpice), charmant opuscule de 20 pages.

— **De l'éducation chrétienne des Enfants** (3^e^ édition), par M. l'abbé Rambouillet, vicaire à Saint-Philippe-du-Roule (Paris, R. Haton, éditeur, 33, rue Bonaparte), 500 exemplaires : 17 fr. 50; mille, 30 fr. — Plusieurs autres opuscules du même format, par le même auteur, sur Notre-Seigneur, sur la Sainte Vierge, sur les Sacrements.

— **La Revue de l'Art chrétien**, publiée sous la direction d'un Comité d'écrivains et d'artistes de mérite, paraît tous les trois mois et comprend annuellement quatre fascicules de 150 pages, grand in-4°, avec plusieurs planches, gravures, chromolithographies ou photoglypties, et de nombreuses vignettes intercalées dans le texte. — La cotisation annuelle de 20 francs, versée à la Société de St-Jean, donne droit à un abonnement à la Revue et aux autres publications de la Société.

Adresser toutes les communications à M le Secrétaire de la Société de Saint-Jean, 35, rue de Grenelle, Paris.

OCTOBRE 1883.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois

D'OCTOBRE 1883.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1^er^ octobre, lundi. — Ind. p. la Propag. de la Foi (moyennant visite d'église. — j. au ch.)
2, mardi. — Ind. pl. : 1° pour le scap. bleu ; 2° p. la Ste Enfance.
3, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
4, jeudi. — Ind. pl. p. les Tertiaires et les Cordigères de St Fr. (moyenn. visite d'église).
5, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

6, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du St Sép. et de la T. Ste, au scap. bleu (moyenn. visite à la Ste V. — j. au ch.)
7, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu; 2° p. la Conf. du Rosaire; 3° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
8, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
9, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (moyenn. visite d'église — j. au ch.)
10, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph (m. au ch.)
11, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière: *Loué et remercié* (j. au ch.)
12, vendredi. — Ind. pl. pour le scap. rouge.
13, samedi. — Ind. pl. et part. des 7 Basil. de Rome, au scap. bleu (comme au 6 — j. au ch.)
14, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quotid. du chapelet brig.; 2° du Trisagion sanctus (j. au ch.)
15, lundi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu; 2° p. le scap. du Carmel.
16, mardi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.)
17, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
18, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
19, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
20, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de T. Ste, au scap. bleu (comme au 6 — j. au ch.)
21, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. (j. au ch.); 2° p. la récit. quotid. des Actes de Foi, d'Esp. et de Ch. (j. au ch.)
22, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. la récit. quotid. de la prière: *Angele Dei* (j. au ch.)
23, mardi. — Ind. pl. p l'Archic. du C. de Marie (visite — j. au ch.)
24, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
25, jeudi. — Ind. pl. p. la Propag. de la Foi (visite — j. au ch.)
26, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
27, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. de Rome, au scap. bleu (comme au 6 — j. au ch.)
28, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quotid. du *Memorare*; 2° de l'*Angelus* (j. au ch.)
29, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. la récit. quotid. du chap. de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
30, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
31, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

11e NUMÉRO — LA VOIX — NOVEMBRE 1883

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

MARIE-MARGUERITE DE LÉZEAU

Fondatrice de la Congrégation de la Mère de Dieu (1)

Marie-Marguerite de Lézeau était religieuse de la Visitation en 1789. Elle vit grossir et monter autour d'elle le flot des événements jusqu'au jour où persécutée, chassée de son monastère et poursuivie par la Révolution, elle fut préservée providentiellement de la prison et de la mort.

Née pour le silence et pour la paix du cloître, Madame de Lézeau se trouva ainsi rejetée au milieu du bruit et des agitations du monde; mais Dieu qui lui avait donné un noble cœur, la réservait pour une grande œuvre dont nous verrons les modestes débuts et le magnifique épanouissement dans le récit de sa vie.

Issue d'une famille qui était un type d'honneur et de religion, *Marie-Marguerite de Lézeau* se montra toujours à la hauteur de ces traditions perpétuées par ses pieux parents. Cependant un grand malheur devait la frapper, quelque temps après sa première communion. M. de Lézeau, cet homme de si forte trempe et en même temps un si tendre père, fut enlevé bien jeune encore à l'amour de sa famille désolée. La triste veuve mit sa fille aînée pensionnaire au premier monastère de la Visitation de Rouen. Elle n'y fut pas reçue en étrangère; sa tante, la mère Marie-Claude de Flers y étant religieuse

(1) D'après sa vie si bien écrite par l'abbé de Verdalle. — Bray 82, rue Bonaparte, Paris

depuis de longues années. Mademoiselle de Lézeau quitta ce pieux asile à l'âge de dix-sept ans pour revenir auprès de sa mère. Elle emportait du couvent un esprit bien formé, une éducation complète et une profonde affection pour les religieuses qui avaient pris soin de sa jeunesse.

Sa taille dépassait la moyenne ; elle avait un maintien plein de naturel et de modeste dignité ; ses yeux étaient d'un bleu clair et transparent ; son regard, reflet de sa belle âme, laissait entrevoir une volonté ferme et décidée, tempérée par une ineffable bonté. On sentait en la voyant, en l'écoutant parler surtout, qu'il y avait des trésors d'énergie, de dévouement et de charité dans cette jeune personne que la Providence semblait s'être plue à enrichir de tous ses dons. Aussi, dans sa famille comme dans le monde, reçut-elle à l'envi des témoignages d'affection et d'admiration... Mais ils étaient impuissants à remplir ce cœur que le Seigneur appelait tout à lui par un mystérieux attrait. Elle y répondit généreusement ; et, disant à son Dieu dans tout l'élan de son amour et de sa foi, — « *Me voici Seigneur, me voici,* » — elle entra en religion dans ce même monastère où elle avait passé de si douces années. Sa profession eut lieu en 1776; elle avait alors vingt et un ans. Rien ne troubla la paix ineffable dont elle jouissait dans cette solitude chérie, jusqu'au moment où la persécution vint remplacer le calme profond qui régnait depuis 150 ans au couvent de la Visitation, et fournir en même temps à la mère *Arsène-Angélique de Lézeau,* l'occasion de déployer son grand caractère.

En vertu des déplorables décrets de l'Assemblée nationale, des délégués de la commune de Rouen furent chargés de recevoir, entre autres choses, la déclaration des religieuses qui voudraient continuer à résider dans leur couvent, ou le quitter selon l'autorisation que leur en donnait la loi.

On réunit toutes les religieuses dans la salle du Conseil et l'on procéda à l'interrogatoire. Si ces Messieurs du district espéraient avoir à inscrire des apostasies, ils se trouvèrent déçus dans leur attente. Ces saintes filles furent unanimes dans leurs réponses. Celle de Madame de Lézeau, interrogée la vingt-

troisième, les résume toutes en quelques mots : « Je ne veux pas, dit-elle avec une héroïque fermeté, de la liberté que les décrets m'accordent. »

Cependant la persécution contre l'Église bien loin de décroître s'accentuait de plus en plus... Les rigueurs contre les prêtres qui se montraient fidèles à leur devoir, en refusant le serment à la constitution civile du clergé, augmentaient chaque jour. La célébration des saints mystères leur fut interdite et la commune de Rouen fit intimer l'ordre à tous les couvents de la ville de fermer leur chapelle.

La Supérieure de la Visitation et la vénérable Économe qui l'assistaient refusèrent d'obéir à cette injonction, ne voulant pas que l'on put croire qu'elles adhéraient en quelque chose à la constitution du clergé condamnée par le vicaire de Jésus-Christ. En conséquence de ce refus on appela un *serrurier*, et deux forts crampons de fer furent attachés à la porte extérieure de la chapelle qui ne se rouvrit plus : on dressa ensuite procès-verbal de cette exécution... On croirait presque en rapportant ces faits, qui remontent au siècle dernier, écrire une page d'histoire contemporaine ; le sexe des victimes semble seul changé... Il faut dire pourtant qu'à Rouen toutes ces mesures de rigueur n'empêchèrent pas les prêtres et les religieuses de jouir, pendant un certain laps de temps, d'une sorte de liberté bien rare à cette époque troublée. Les Visitandines conservèrent leur aumônier, et, si la chapelle était fermée au public, elles pouvaient encore, comme par le passé, se réunir et prier aux pieds du Dieu de l'Eucharistie.

Cette tranquilité relative eut une fin. L'émeute rugissait à la porte du couvent ; des menaces et des cris se faisaient entendre... Les religieuses vivaient dans des transes perpétuelles, lorsqu'enfin elles reçurent l'ordre de quitter, sous un bref délai, leur bien-aimé monastère (28 septembre 1792.)

Le départ s'effectua au milieu de larmes. Les religieuses avaient quitté leur habit de Visitandines ; plusieurs d'entre elles rentrèrent dans leurs familles. La supérieure, la vénérable mère de Belloy, se réfugia à la campagne chez les parents d'une bonne

sœur converse. Madame de Lézeau revint chez sa mère qui habitait Rouen ; elle emportait avec elle, comme un trésor, sa croix de religieuse et la formule de ses vœux, écrits de sa main il y avait près de seize ans.

Cependant les événements se pressaient. L'Assemblée législative avait fait place à la Convention, la République avait succédé à la Monarchie, *le fils de Saint Louis était monté au ciel* en passant par l'échafaud ; la terreur régnait sur toute la France.

Une perquisition fut ordonnée chez Madame de Lézeau comme ayant donné asile à des prêtres réfractaires. Rien n'était plus vrai que cette accusation. Plusieurs d'entre ces prêtres venaient dans sa demeure, et y célébraient les saints mystères. C'était la nuit, dans une chambre reculée, au milieu d'un profond silence, que le sacrifice de la Rédemption du monde était offert sur un meuble tranformé en autel. Un petit ciboire, contenant la sainte réserve, était après la messe, renfermé par le prêtre dans une cachette qui servait de tabernacle au Dieu du calvaire.

La sainte religieuse venait chaque jour passer de longs moments tout près de cette prison du Dieu-amour, aussi visible aux yeux de sa foi, qu'il l'était dans la pieuse chapelle de la Visitation. On peut croire que dans de telles circonstances les portes de l'hôtel de Madame de Lézeau étaient soigneusement fermées: aussi les envoyés du comité furent-ils forcés, malgré leurs sommations au nom de la loi, d'attendre qu'on vint les leur ouvrir. Des paroles du dehors, parvenues à l'intérieur, firent comprendre que c'était non la religieuse, mais la mère qu'on venait arrêter. Sa fille, sans un instant de retard, la fait cacher de son mieux. Elle vole ensuite au tabernacle de l'oratoire, elle l'ouvre d'une main tremblante d'émotion, en retire avec le plus profond respect le ciboire qui renferme l'hostie consacrée la veille, le place sur sa poitrine, du côté de son cœur, et d'une main le tenant appuyé, de l'autre elle ramène les plis de son châle qu'elle serre et noue solidement autour de sa taille. Elle était pendant ces quelques instants restée à genoux, elle se releva ensuite rapidement et se présenta dans le calme de sa sérénité ordinaire aux envoyés du comité de surveillance. Elle leur assura qu'il

n'y avait pas de prêtre dans la maison, ce qui était vrai : il n'y avait que le souverain prêtre Jésus entouré de ses anges caché dans son ciboire, et reposant sur son cœur ; ce n'était pas CELUI-LA qu'ils cherchaient... Quant à sa mère, elle répondit qu'elle allait leur ouvrir et les conduire partout. Lorsqu'on fut arrivé à la chambre où était l'alcôve dans laquelle cette dame était cachée, quel ne fut pas son saisissement en apercevant ses pieds, qu'était impuissant à dérober aux regards, le trop court manteau qui la couvrait.

En ce moment de suprême effroi, la sainte religieuse serra violemment le Saint-Ciboire contre sa poitrine, disant par cette étreinte comme autrefois les apôtres menacés du naufrage, sur la mer de Galilée : *Salva nos, perimus!* « Sauvez-nous, car nous périssons ! »

Le Sauveur exauça la prière de celle qui le sauvait lui-même des outrages de la profanation. Ces hommes qui avaient fouillé avec un soin minutieux tous les coins de la maison, entr'ouvrirent à peine la porte de l'alcôve, et, après avoir frappé quelques coups pour s'assurer si elle n'avait pas d'entrée secrète, ils se tinrent pour satisfaits.

Ne voulant pas replacer le Saint-Ciboire dans le tabernacle qu'avait souillé les inquisiteurs de leurs mains profanes, quand le soir fut venu, Madame de Lézeau se dirigea seule et en silence vers la demeure, à elle connue, du prêtre qui avait la veille consacré la Sainte Hostie. En peu de mots elle expliqua sa visite inattendue. Puis, se mettant à genoux, elle entr'ouvrit son châle et remit au confesseur de la Foi le précieux dépôt que depuis le matin elle avait gardé sur son cœur, s'abstenant par respect de prendre aucune nourriture. Le prêtre, saintement inspiré, dit à Madame de Lézeau de se préparer à communier, et, après la récitation de quelques prières, la sainte femme possédait dans son âme ravie l'Hostie qu'elle avait sauvée au péril de ses jours !

Les prisons de Rouen n'étant plus en rapport avec le nombre toujours croissant des détenus, le séminaire de St-Vincent et plusieurs couvents de la ville furent transformés en maison de détention. Le monastère de Ste Marie, le cher monastère de

Madame de Lézeau, fut assigné aux religieuses qui avaient refusé le serment et dont on avait pu découvrir la demeure : il renferma donc de nouveau dans ses murs (mais avec quel lamentable changement !), plusieurs des saintes filles qui l'avaient si paisiblement occupé dans des jours de bonheur et de paix... Madame de Lézeau échappa, par une protection divine, à cette détention dont sa faible santé n'aurait pu supporter les rigueurs. Un jour que les émissaires du comité de sûreté avaient cerné la maison où elle se trouvait, sans se laisser abattre par l'imminence du danger, la noble femme essaya de fuir, et s'esquivant par un étroit passage, elle parvint à une porte qui pouvait la mettre en sûreté si elle la franchissait sans être vue. Elle ouvrit rapidement et sans bruit cette porte de salut ; mais un homme appuyé sur un fusil de munition armé de sa baïonnette était en travers, l'oreille attentive au bruit de la serrure et au grincement des gonds.

Madame de Lézeau se croyant perdue fit un pas en arrière et allait refermer vivement la porte, quand cet homme lui dit à demi voix, quoique d'un ton clairement accentué « Passez, sauvez-vous ! »

Un mouvement d'hésitation retint un moment la fugitive sur le seuil de la porte..... Le soldat s'en aperçut... « Passe répéta-t-il, tu es trop belle pour aller en prison ! »

Madame de Lézeau n'hésita plus ; d'une rapide parole et d'un reconnaissant regard, elle remercia son libérateur. Un instant après elle était à l'abri des recherches qui restèrent inutiles. Néanmoins elle crut prudent de quitter Rouen et vint se réfugier à Paris où elle traversa, sans être inquiétée, ces jours ensanglantés qui firent tant de victimes.

(à suivre.) Un humble servant de Marie.

ALLIANCE CATHOLIQUE

pour le rétablissement des droits de N. S. Jésus-Christ

Pour les lecteurs de la *Voix*, l'*Alliance catholique* n'est pas une inconnue. Les numéros de janvier, mai et septembre der-

niers ont signalé la naissance, le but et les premiers développements de cette ligue chrétienne ; mais ses progrès rapides, et surtout son admission récente parmi les *œuvres diocésaines* nous font un devoir de donner aujourd'hui sur son objet et son organisation de plus amples détails. Nous espérons que toutes les âmes zélées s'empresseront d'accourir sous ces pieux étendards, dont la croix sera le gage de notre victoire.

Qu'est-ce donc que l'Alliance catholique, bénie par N.S. Père le Pape Léon XIII, propagée dès maintenant par la plupart des Evêques de France ?

Dieu a fait alliance avec l'humanité, parce que, après l'avoir créée, il l'a aimée. Le premier il employa ce beau mot d'alliance, le fit inscrire dans les Livres inspirés et le réalisera en donnant au monde son Fils, qui est devenu notre allié, notre ami, notre frère. Mais aujourd'hui Dieu et son Christ sont en péril parmi nous : on les chasse du monastère, de l'école et du tribunal, du chevet de nos agonisants et de la tombe de nos morts, aussi bien que de la place publique. N'est-il pas mille fois juste, opportun et pressant que nous fassions alliance autour d'eux pour les défendre et les retenir dans notre patrie où, nous catholiques, nous voulons toujours les aimer !

L'alliance est donc une union de respect et d'amour entre les âmes pour garder Dieu et son Christ et se protéger mutuellement elles-mêmes.

Son fondateur et directeur général est M. l'abbé Joseph Lémann, si connu de tous les fidèles enfants de l'Eglise ; son glorieux patron, le B. Urbain II, le Pape des Croisades ; sa devise, *nous voulons Dieu ;* son signe de ralliement, la croix du Sauveur ; ses moyens d'action, la prière et le bon exemple ; son lien, son messager de famille, une revue trimestrielle qui a pour titre : le *Propagateur de l'Alliance catholique.*

Elle admet au nombre de ses membres et inscrit sur ses registres d'honneur, déposés l'un à Jérusalem, berceau de notre foi, l'autre dans l'antique métropole de Reims, berceau de la France chrétienne, toutes les personnes qui s'engagent à remplir les trois conditions suivantes :

1° Porter sur soi un crucifix, de la manière la plus commode et surtout la plus religieuse.

2° Respecter et affirmer partout les droits de Notre Seigneur Jésus-Christ.

3° Mener une vie conforme à cette profession de foi.

Une feuille remise à chaque associé au moment de sa réception, indique les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ et les moyens pratiques de les soutenir.

Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Chartres bénit de tout cœur cette pacifique croisade, et fait des vœux pour qu'elle s'établisse et prospère dans son diocèse. Ce serait la récompense de ses longs travaux, la consolation de sa vieillesse, la joie de sa paternelle affection que de voir autour de lui la foi se ranimer dans toutes les âmes, le nom de Jésus sanctifier toutes les bouches, le crucifix briller sur toutes les poitrines. Ce bonheur lui sera accordé si nous méditons ces paroles de Saint-Paul : « Toute ma gloire est dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Pour les demandes d'admission, de renseignements d'abonnement au Propagateur *ou achats de crucifix s'adresser, au secrétariat de l'Evêché, à M. l'abbé Provost, Directeur diocésain de l'*Alliance catholique.

VITRAUX RESTAURÉS. — St Barthélemy, Moïse, etc.

(Suite et fin)

Après avoir fixé l'attention de nos lecteurs sur l'image de Saint-Calétric, en racontant brièvement sa sainte vie, nous allons examiner les figures qui occupent la lancette de gauche à la même fenêtre.

2. Le personnage dont la tête vénérable est comme encadrée par la gracieuse Jérusalem, est St Barthélemy ; il a pour caractéristique, l'instrument de son supplice : un couteau ensanglanté. Le livre qu'il porte sous le bras gauche, convient au prédicateur de l'évangile ; l'apôtre-martyr, revêtu d'une robe verte et d'un manteau jaune, pose majestueusement devant nous. Sa puissance sur les démons que, plusieurs fois en Arménie, il força à confesser publiquement la divinité de Jésus-Christ, n'a pas fini avec son entrée au ciel. Nous ne pouvons mieux le glorifier sur terre qu'en invoquant son secours contre Satan et la secte infernale persécutrice de l'Église.

Plus bas voici Moïse en robe blanche et en manteau bistre. Le nimbe indique la sainteté ; les deux rayons qui jaillissent de son front, rappellent les visions du Sinaï ; un philactère jaunâtre se déroule sous sa main en souvenir du Pantateuque ; c'est bien le grand législateur, l'écrivain sacré. Placé près d'un apôtre, il montre l'union entre la loi ancienne et la loi nouvelle. Tous deux nous apparaissant dans la même attitude et dans le même plan, nous appliquerons à ce rapprochement un texte emprunté à l'office même de St Barthélemy : J'ai vu réunis des hommes splendidement vêtus, et l'ange du Seigneur m'a parlé, me disant : « Voilà des hommes saints devenus les amis de Dieu. »

Cette lancette comme la voisine est un présent de la corporation des tourneurs; dans sa partie inférieure, elle offre, elle aussi, une représentation de l'ouvrier avec son tour, sa pièce de bois et les copeaux qui s'en détachent ; ce n'est plus de l'idéal, mais du réalisme naïf et intéressant.

3. Dans la rosace qui domine toute la fenêtre, signalerons-nous les ornements des quatre-feuilles et des rédents, les végétaux multicolores dont le dessin réjouit l'œil ? Nous aurions pu nous arrêter ailleurs déjà à ces détails d'architecture et de peinture ; laissons le cadre et abordons le sujet.

Encore un docteur. St Jérôme est dans la rose précédente ; plus loin nous verrons St Grégoire, St Hilaire et St Ambroise. Après le savant solitaire de Béthléem, place à l'illustre évêque d'Hippone ! St Augustin est assis et bénit de la main droite ; de la gauche il tient la crosse. Nous distinguons le pallium dans son costume, la couleur bleue a été choisie pour l'auréole qu'elle fait mieux ressortir sur le fond rouge du vitrail. Deux anges encensent ce pontife, dont le génie et la sainteté ont aidé l'essor des âmes et fait monter l'encens de tant de prières vers le Seigneur. L'image de St Augustin a précédé de trois siècles l'installation du grand orgue dans la Cathédrale. Ce n'est pas une raison pour nous de taire une remarque sur le voisinage où l'éminent docteur se trouve du religieux instrument. N'est ce pas cet homme admirable, habile à disserter sur la musique aussi bien que sur les hautes sciences, qui s'écria un jour : « O Seigneur, comme j'ai pleuré au chant de vos hymnes et de vos cantiques ! Oh ! combien les douces voix de votre Eglise me causaient d'émotions ! Ces voix pénétraient dans mes oreilles et en même temps votre vérité s'infiltrait dans mon cœur, et de là bientôt naissait votre amour qui m'animait et m'embrasait, et mes larmes coulaient et j'étais heureux de les répandre. » (1).

4. Si nous aimons à nous figurer St Augustin goûtant les jets de mélodies sous lesquelles vibre sa verrière, à condition toutefois que l'artiste les produise toujours dignes du rôle confié par l'Eglise au roi des instruments, il nous plaît encore davantage d'attribuer à Grégoire-le-

(1) Conf. L. IX, c. 6.

Grand, la présidence du concert des lyres et psalterions sacrés. C'est aux pieds de ce saint docteur que se déploie, dans sa magnifique ordonnance, le grand orgue de notre basilique. Tout ce qui tient à la musique religieuse peut se recommander du patronage d'un Pontife qui a fait beaucoup pour l'honneur de cette partie du culte, telle qu'elle était comprise de son temps. Malgré le discrédit jeté sur le chant grégorien, par suite d'interprétations presque en tout lieu défectueuses, pour ne rien dire de plus, il reste de beaux débris des compositions antiques. Ces tirades de plain-chant, où nous regrettons la confusion et l'abréviation des neumes ainsi que l'absence du vrai rhythme, ont perdu nécessairement de leur valeur et de leur attrait; mais une pieuse inspiration se révèle encore dans le chaos des phrases mutilées du *Graduel* ou de l'*Antiphonaire;* et sans être aussi bien agréées que les séquences et les hymnes, ces vieilles cantilènes retrouvent souvent leur grandeur native et impressionnent lorsqu'elles sont portées avec respect sur les flots d'harmonies d'un bel orgue. En usant ainsi, avec science et discrétion, de ressources autrefois ignorées, mais devenues presque indispensables à l'oreille du chanteur moderne, les orgues semblent venger des injures de plus d'un lutrin les compositeurs des mélodies primitives, et faire amende honorable tout particulièrement au centonisateur St Grégoire.

On ne s'étonnera point de notre hommage au Pape musicien qui ne trouvait pas au dessous de sa dignité de former lui-même les enfants de chœur au chant ecclésiastique. Nous devons saluer surtout en Saint Grégoire, le Pasteur bienfaisant, le héros de la charité, le grand docteur, l'auteur du Pastoral et de bien d'autres livres en faveur dans l'Église. La peinture qui nous le présente coiffé de la tiare, portant une croix hastée au lieu de la crosse et bénissant, aurait un charme de plus, et un charme précieux, si au dessus de la tête du saint nous apercevions un attribut souvent adopté pour ses portraits : l'Esprit-Saint, en forme de colombe, que le diacre Pierre dit avoir vu planer sur lui lorsqu'il écrivait. Nous avons à faire remarquer, à sa droite et à sa gauche, d'autres emblêmes : ce sont des béliers à toison blanche qui rappellent la mission du successeur de Pierre, le *Pasce oves meas.* Il bénit, et le troupeau profitant de la bénédiction, devient la joie du Pasteur. C'était son unique désir : *Ut de profectu ovium fiant gaudia pastorum.*

Parlons maintenant de la première fenêtre du transept. Pour l'atteindre, nos yeux laissent de côté celle qui est immédiatement à gauche de l'orgue et qui est consacrée à Saint Hilaire, à Saint Symphorien et à deux Vierges, comme nous l'avons expliqué déjà dans la *Voix.*

5. Quelques mots seulement sur le sujet de la rosace. C'est probablement le donateur du vitrail. Son nom est illisible ; mais on distingue un diacre à ses vêtements de chœur : amict, aube et dalmatique.

Il tient sur sa poitrine le livre des évangiles. C'est son livre préféré ; il a pour fonction de chanter à l'office divin le texte de la Loi nouvelle dont les premiers prédicateurs, après le Messie, ont été les apôtres.

Dans les verrières couronnées par la rosace, voyez ces apôtres tout dévoués à l'extension du règne de Jésus-Christ. La lancette de droite est occupée par Saint Pierre, et celle de gauche par Saint Paul. Ce sont les deux principales colonnes de l'Eglise catholique ; aussi réunit-elle leurs noms dans ses invocations et dans ses fêtes. L'iconographie s'est conformée à cet exemple, elle a répété ce rapprochement sur plusieurs points de notre basilique.

Ici Saint Pierre est en grandes dimensions ; sa chevelure et sa barbe blanche se détachent fort bien sur l'auréole bleue ; sa robe blanche en partie cachée sous un manteau d'azur fait penser au costume habituel des Papes. L'index de sa main gauche semble indiquer les clefs que tient la droite. Sa doctrine amoureusement suivie nous ouvrira le royaume des cieux, et il nous presse de la suivre, jusqu'au jour dernier où les chrétiens fidèles doivent échanger les misères de ce monde contre les joies de la céleste Jérusalem, figurée au dessus de Pierre par un riche édicule entouré de nuages.

Saint Paul, debout comme le Prince des apôtres, est vêtu d'une robe verte et d'un manteau bistre avec bordures rouge et blanche ; il est chauve et il a les pieds nus sur un escabeau élégamment dessiné : « Qu'ils sont beaux les pieds de celui qui annonce l'évangile, qui annonce la paix ! » Ces paroles conviennent aux missionnaires, et tout d'abord à leur admirable patron, à l'apôtre des gentils. Avec le livre, symbole de la science sacrée, et l'épée nue qu'il tient fièrement élevée en souvenir de son supplice, Paul semble nous dire : Croyez et souffrez. Par l'amour de la vérité et l'amour de la souffrance, vous serez mes imitateurs comme je l'ai été de Jésus-Christ.

Les verrières que nous venons d'étudier avaient eu à subir d'importantes retouches de la part du peintre-verrier chargé de leur restauration. Il avait fallu modifier quelques panneaux et remplacer par des bordures de couleur avec ornements celles de 1769 en verre blanc, destinées à faire pénétrer plus de jour dans le chœur de l'église. A part quelques légères critiques sur la teinte du bleu un peu différente de celle du XIIIe siècle et sur l'emploi trop fréquent du rouge, nous n'avons à constater que des éloges sur le succès du travail.

L'abbé GOUSSARD.

LE ROSAIRE. — QUESTIONS PRATIQUES

1re D. — *Y a-t-il plusieurs Rosaires ? Quelles sont les diverses formes du Rosaire ? Donnez-nous quelques notions courtes et précises.*

R. — Il n'y a qu'un seul Rosaire, révélé par la B.V. Marie à saint Dominique, et dont le gouvernement et l'organisation ont été confiés par le Saint-Siège « *en vertu d'un droit héréditaire* » (Pie IX. 17 août 1877), à l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Voici les trois formes ou organisations du Rosaire :

1° La *Confrérie* ou Grand Rosaire, institué par le B. Patriarche c'est la forme ordinaire, la plus simple, la plus répandue, la plus riche en indulgences. — *Obligations des confrères :* trois chapelets ou 15 dizaines *par semaine*, avec *méditation* des 15 mystères, condition indispensable, sauf impossibilté morale, pour le gain des indulgences.

2° Le *Rosaire perpétuel*, établi au XVII^e siècle par un religieux dominicain et restauré en 1858 par le R.P. Marie-Augustin Chardon, sous une forme nouvelle. — *Obligations* : Le Rosaire entier une fois par mois, à un jour et à une heure déterminés *(heure de garde).* — Cette *Association*, bénie et enrichie d'indulgences par S.S. Pie IX en 1867, n'est qu'une annexe de la *Confrérie*, l'élite de ses membres.

3° Le *Rosaire vivant*, fondé vers 1826 par la pieuse Pauline-Marie Jaricot, de sainte mémoire : c'est le Rosaire partagé entre 15 personnes qui tirent au sort, au commencement de chaque mois, l'un des 15 mystères, dont elles récitent la dizaine chaque jour.

Le Pape Grégoire XVI a loué le Rosaire vivant et lui a octroyé de précieuses indulgences : mais ces indulgences ne sont quoi qu'en aient dit certains manuels, ni les mêmes, ni aussi nombreuses que celles de la *Confrérie.*

2e D. — *Quelle forme du Rosaire convient-il d'établir dans les paroisses ?*

R. — Cela dépend évidemment de plusieurs circonstances ; le moins parfait *en soi* est souvent le meilleur *relativement.* Cependant, règle ordinaire, MM. les Curés s'efforceront, *autant que possible*, de restaurer dans les paroisses l'antique Rosaire de saint Dominique, la *Confrérie* dont saint Pie V a dit « qu'elle était accessible à tous.» *Omnium pervium.* Telle est aussi la pensée manifeste de S. S. Léon XIII.

Facilité : Une dizaine du Rosaire, *matin et soir*, car on n'exige pas davantage de chaque confrère, ne saurait être considérée comme une obligation trop onéreuse.

Richesses : Les innombrables indulgences, surtout celle du *Pardon*, attachées aux églises de la confrérie.

3e D. — *Comment peut-on ériger la Confrérie ?*

R. — MM. les Curés ne peuvent pas l'*ériger* eux-mêmes, mais la *faire ériger* en demandant :

1° L'autorisation de l'Evêque diocésain auxquels ils présenteront des *statuts* à approuver.

2° Un diplôme du Révérendissime P. Général des Frères-Prêcheurs

3° La prédication d'un religieux dominicain, délégué par le Prieur du couvent le plus proche.

On se procure le diplôme en écrivant au *Directeur central du Rosaire* de Toulouse (14, rue Vélane), pour le midi ; de Paris (222, rue du Faubourg-St-Honoré), pour le nord et l'est ; de Lyon (104, rue Bugeaud), pour le centre et l'ouest de la France.

La prédication dominicaine est, en elle-même, très importante pour le bon établissement de la Confrérie ; elle est *exigée* par le droit. MM. les Curés ne peuvent en être dispensés, même en ce temps de dispersion des Ordres religieux, que pour de sérieux motifs.

4e D. — *Les statuts sont-ils bien nécessaires à une Confrérie ? Et quels sont-ils ?*

R. Une Confrérie sans statuts est mort-née, ou bien sera tôt ou tard détournée de son véritable esprit. En se réservant le droit de supprimer toute Confrérie, « si l'on vient à négliger les statuts et les salutaires règlements qui en font la vie, » le Maître général indique assez clairement leur nécessité. Quant à la forme des statuts eux-mêmes, on en trouvera les éléments dans le *Petit directoire du Rosaire* et dans le *Manuel* du R.P. Pradel (1) et autres manuels approuvés.

5e D. — *Lorsque, dans les archives d'une paroisse, on trouve la Confrérie du Rosaire érigée par l'Evêque seul, en vertu d'un Indult du Saint-Siège, que faut-il faire ?*

R.— Si l'Indult et l'acte épiscopal sont antérieurs au 11 avril 1864, la Confrérie est valide, en raison de la *Sanatoria* donnée à cette époque par S.S. Pie IX, en faveur de toutes les Confréries du Rosaire érigées par les Ordinaires seuls, sans la participation du Général des Dominicains. Toutefois, même en ce cas, MM. les Curés demanderont à l'un des Directeurs centraux du Rosaire, un diplôme *ad cautelam* du Général de l'Ordre, conférant à perpétuité le *titre* de Recteur de la Confrérie au curé *pro tempore.*

Cette pièce enlèvera ainsi tous les doutes qui pourraient surgir plus tard sur la canonicité de la Confrérie.

6e D. — *Les Confréries antérieures au Concordat de 1801 sont-elles encore valides ?*

R. — Non, elles sont nulles.

7e D. — *Peut-on ériger le Rosaire dans plusieurs paroisses de la même ville ?*

R. — Non, sans une dispense du Saint-Siège, qui n'est accordée que pour de graves raisons.

8e D. — *Peut-on l'ériger dans les chapelles des religieuses ?*

(1) S'adresser pour ces publications au R. P. Procureur des Dominicains, à Mozéres (Ariège). — Prix du *Manuel :* 1 fr. 70 — du *Rosaire médité :* 2 fr.

R. — Les règles canoniques le défendaient jusqu'en ces derniers temps ; mais par un Rescrit du 8 février 1874, S.S. Pie IX a accordé aux membres des communautés, pensionnats, etc., la faculté de gagner dans leurs oratoires ou chapelles toutes les indulgences de la Confrérie, pourvu qu'ils soient inscrits sur le registre d'une Confrérie canonique.

9e D. — *Quels sont les points essentiels à observer dans toute Confrérie du Rosaire ?*

1° Inscription *gratuite* de tous les fidèles, sans *distinction d'âge* ni de *sexe* ; le Rosaire est *accessible à tous*, hommes, femmes, vieillards, enfants.

2° Récitation publique du Rosaire entier, en une fois ou en trois fois, chaque semaine.

3° Procession à l'extérieur ou à l'intérieur des églises, le 1er dimanche de chaque mois. N.T.S. Père le Pape Léon XIII inculque à nouveau cet antique usage. — Voir le *Manuel* ou le *Petit Directoire.* — Dans les églises trop petites, il suffira qu'un certain nombre de Confrères suivent le clergé, portant à la main un cierge allumé.

N. B. — L'organisation des Confréries en *quinzaines*, avec distribution de billets mensuels donne d'excellents résultats, mais elle est *facultative.*

Telles sont les principales questions que peut soulever l'établissement du Rosaire dans une paroisse, et les solutions données depuis l'apparition de l'Encyclique, à certain nombre de prêtres. (*Extrait* de la COURONNE DE MARIE, *organe mensuel de la Dévotion* au *Saint Rosaire.*

CE QUE PEUT VALOIR AUX VIVANTS
une prière dite pour les trépassés (1)

L'heure du retour dés vacances venait de sonner. M. X, sa femme, Etienne et Paul leurs fils, attendaient, assis dans un wagon de la Cie du midi, le départ du train qui devait les conduire à Périgueux, quand la portière, déjà fermée, s'ouvrit avec fracas, pour donner entrée à un voyageur qui alla s'installer vis-à-vis de M. X. Il paraissait avoir une cinquantaine d'années ; son bagage était léger ; sa mise n'avait rien de remarquable, si ce n'est l'épingle qui retenait sa cravate. Ce bijou représentait un hanneton d'or posé sur une feuille au bord de laquelle on avait écrit en poussière de diamant : « AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA. »

(1) D'après un récit de M. de Lamothe reproduit *in extenso* dans la troisième corbeille d'histoires. — Haton, édit., 28, rue Bonaparte.

Ce *hanneton* et cette devise sont le nœud gordien de l'intéressante histoire que l'étranger raconta à ses compagnons de route, quand au froid et au silence des premiers instants, eut succédé une aimable et cordiale expansion.

— Je suis né en Irlande, dit-il, mon père était tenancier : c'est-à-dire fermier d'un landlord riche, mais impitoyable. Aussi, en l'année si malheureuse pour notre pays où la récolte des pommes de terre fut complètement détruite par la gelée, mes parents étant dans l'impossibilité de payer leur redevance, se virent *évincés* avec leurs dix enfants de leur misérable demeure. Ils s'acheminèrent tout éplorés vers Dublin où ils trouvèrent pour unique abri, ces caves remplies de ruines qu'on appelle les *Liberties.*

Ma mère, déjà malade, y rendit le dernier soupir ! A la peine si grande que nous éprouvions, se joignait une misère profonde. Heureusement que à force de démarches, le vicaire de notre ancienne résidence put remettre à mon père la somme nécessaire pour payer notre place sur un bateau en partance, au port de Queenstown. Mon père avait l'espoir de retrouver en Amérique son frère qui s'y était fait en peu d'années une bonne position. Mais, hélas ! il y avait à peine trois jours que nous avions pris la mer, lorsqu'un matin, en m'éveillant sur le pont où nous étions entassés au nombre de trois cents, il me dit d'une voix éteinte : « Mon Patrick, viens ici près, bien près de moi, je sens que la vie m'abandonne. La perte de ta pauvre mère m'a porté un coup mortel...— Avant de quitter ce monde où j'ai tant souffert, je veux te donner et mes dernières instructions et mes derniers baisers ! Tu as onze ans, mon fils, tu es l'aîné de la petite famille dont tu vas devenir le chef et le conducteur sur la terre étrangère — ne délaisse jamais tes frères et sœurs. — Crains Dieu et sers-le fidèlement comme doit le faire un bon Irlandais. Il ne t'abandonnera pas... — Ne quitte pas le scapulaire que t'a remis le vicaire ; c'est l'*uniforme* de la Vierge Marie, de notre Mère du ciel ! En arrivant dans la grande terre, cherche ton oncle ; j'ai son adresse là, il prendra soin de vous ; si tu ne parvenais pas à le trouver, entre chez quelque cultivateur, mais à condition qu'il vous prenne tous. » Ce bon père parla longtemps ainsi ; ses accents étaient de plus en plus faibles, son teint terreux, ses yeux remplis de larmes !...

Quand il eut fini, il nous embrassa les uns après les autres et nous bénit. Alors un de ses compatriotes voyant qu'il allait mourir s'agenouilla, et nous avec lui, pour dire les prières de l'agonie.

Tandis que nous les récitions en pleurant, il poussa un grand soupir... ce fut le dernier... le médecin du bord averti, s'approcha.

« Mort de consomption, » fit-il, après l'avoir considéré quelque temps.

Deux matelots emportèrent le corps... Le lendemain j'appris que, selon l'usage, il avait été pendant la nuit enseveli dans les flots !

Etienne et Paul, en écoutant le voyageur, pleuraient amèrement.

— La fin de mon récit sera moins triste, mes enfants, reprit l'Irlandais en passant la main sur ses yeux. Le cinquante-deuxième jour de notre navigation, nous entrions dans la magnifique rade de New-York, et deux heures plus tard nous débarquions sur le quai au milieu d'une foule empressée, compacte. Jamais nous n'aurions pu nous y reconnaître, si des agents d'émigration n'étaient venus au devant de nous. On nous divisa par lots ; on nous servit un repas de pain et de fromage, on remit aux hommes un demi dollar, et aux femmes un schilling, puis on nous présenta à des propriétaires qui firent leur choix... Comme je tenais à rester avec mes frères je ne trouvai pas à me louer. Mais je m'adressai à plusieurs constables, l'adresse de mon oncle en main, et nous arrivâmes bientôt au *183 de St-Gile's street.* Par malheur depuis six mois le bon oncle avait quitté cette demeure pour aller à l'ouest dans la prairie.

On appelle ainsi des plaines immenses situées à plusieurs centaines de lieues de la ville. Dans mon ignorance de cette position topographique, je me dirigeai vers l'ouest, me figurant que je pourrais découvrir sa demeure. A la fin, fatigués de cette interminable marche sans résultats, nous allions nous endormir sous un arbre, lorsqu'un prétendu *policeman* parut à nos regards effrayés, nous menaçant de nous conduire en prison comme vagabonds... A la vérité, pour nous éviter ce sort infortuné, il *voulut bien se contenter* de recevoir, à titre de caution, le peu d'argent qui nous restait, nous promettant de nous le rendre le lendemain matin... Il ne reparut pas, nous étions volés... Cependant nous prîmes courage espérant trouver quelque ferme hospitalière où l'on nous donnerait un peu de pain ; au lieu de pain, on nous fit des menaces... Tout en cheminant, espérant un meilleur sort, nous arrivâmes près d'un joli parc dont la grille ouverte permettait de voir à l'intérieur. Il y avait là un gros gentleman et une toute jeune fille, frêle et blonde, qui regardaient un bouquet de tilleuls.

Nous nous étions rapprochés de la porte et nous allions nous retirer quand tout à coup le gentleman se retourna.

— Eh ! là-bas, que faites-vous, tas de vauriens ? cria-t-il.

— Nous cherchons de l'ouvrage, lui répondis-je.

— Des fruits à prendre, n'est-ce-pas ? Passez votre chemin vivement ou bien — et il fit claquer son fouet qu'il tenait à la main. —

Je partis tout penaud sans écouter ce que sa fille lui disait à l'oreille ; mais se ravisant, l'américain me cria : « Eh ! par ici, petit drôle... tu vois ces tilleuls ? ajouta-t-il, quand je fus rapproché de lui, tu vas monter au sommet et les secouer branche par branche ; si tu fais bien ton ouvrage je te récompenserai. Monter sur les arbres

était bien mon affaire. En un instant je fus au sommet et me mis à secouer fortement.

— *Bravo, bravo !* s'écria la *Miss*, quelle bonne idée j'ai eue là !

En effet à chaque mouvement imprimé aux branches il grêlait des hannetons sur le gazon : la Miss fit porter un panier profond pour y mettre les 200 prisonniers que j'avais faits. « Bien travaillé, enfant, dit le gentleman, tiens, voilà six pence, et les hannetons par dessus le marché, tu reviendras demain j'aurai encore pour plusieurs jours à t'employer. »

« J'empochais ces petites pièces avec joie. Quant aux 200 hannetons, je ne savais qu'en faire. « Je vais les écraser, dis-je, de cette manière je n'auraî pas l'embarras de les emporter. »

— L'embarras, ricana le gentleman ? Tu es donc bien riche que tu refuses la fortune ? — et comme je le regardais étonné — Oui, la fortune, si tu n'es pas un idiot. Prends ce panier que je te prête et emporte ta chasse. En ville tu ne manqueras pas d'enfants pour t'acheter tes prisonniers. — Surtout si tu sais donner bonne tournure à ta marchandise, dit en souriant miss Mary ; puis elle me fit asseoir sur l'herbe à côté d'elle et me donna des conseils que j'écoutai de toutes mes oreilles.

La cloche du château l'ayant appelée pour le *lunch*, elle se leva, prit le bras de son père et me dit en forme d'adieu : « *Aide-toi*, mon petit Patrick, *et le ciel t'aidera.* »

De mon côté je donnai le signal du départ. Quand nous fumes arrivés à l'entrée du grand faubourg, j'achetai pour 5 pence de pain et pour un *penny* de fil d'Ecosse bien fin.

Avec ce fil coupé à deux mètres de longueur, j'attachai un à un tous mes prisonniers.

A quatre heures du soir, je m'établissais à la porte d'un *square* peuplé de bonnes d'enfants, et prenant un hanneton, je le faisais voler au-dessus de ma tête pendant que mes petits frères et mes petites sœurs se relayaient pour chanter :

HANNETON VOLE, VOLE, VOLE
HANNETON VOLE, VOLE DONC.

Ce fut le point de départ d'une révolution enfantine : je ne savais à qui entendre. A un penny pièce ils furent tous vendus.

Quand le lendemain nous retournâmes au château, le gentleman me demanda le chiffre exact de ma vente. Trouvant un déficit dans mon compte, vu le montant inférieur des dépenses : — « tu es un dépensier, me dit-il en fronçant le sourcil, il manque un dollar, qu'en as-tu fait ?

— J'ai fait dire une messe au vicaire pour ceux que nous avons perdus et aussi pour que Dieu nous bénisse.....

— Bon placement, mon garçon, bon placement, tu es un véritable Irlandais. Mary, cet enfant-là est notre compatriote ; nous sommes Irlandais aussi. Hurrah pour la verte Erin ! »

Et il me tendit la main...

La chasse de la veille recommença sur un autre groupe d'arbres, et après la chasse la leçon.

La bonne petite Miss me montra à confectionner toutes sortes de jolies choses, si bien que dans les *squares*, aux portes de collèges, mes jouets merveilleux s'enlevaient avec un tel enthousiasme qu'à la fin de la saison des hannetons, je possédais 20 dollars d'or et ce qui valait mieux la bienveillante protection de M. Samuel Karry, l'un des plus grands manufacturiers de New-York dont je suis devenu l'un des associés. Grâce à lui mes frères et sœurs ont prospéré, et tous sont avantageusement établis.

Dieu nous a bénis, parceque nous ne l'avons pas oublié, et que nous avons mis en pratique cette maxime écrite sur mon épingle d'or. « Aide-toi ; le ciel t'aidera. »

L'Irlandais, au grand regret de la famille X, s'arrêta à Toulouse où l'attendaient sa femme et leur petite fille Kitty qu'ils allaient conduire à Lourdes pour remercier la Vierge Immaculée qui l'avait miraculeusement guérie du croup. Et comme Paul s'étonnait qu'ils fussent venus de si loin en pèlerinage. « Quand on fait une promesse, répondit gravement ce vaillant chrétien, il faut la remplir ; et si nous ne voulons pas que Dieu nous oublie, il faut nous aussi ne pas oublier Dieu. »

Ce qui frappe le plus dans ce touchant récit c'est, il nous semble, le sentiment si profondément religieux qui porte un pauvre enfant, à faire dire, sur son petit avoir, une messe pour ses parents défunts, et la récompense providentielle qui en a été le prix. Que cet exemple nous excite à faire souvent offrir les saints mystères en faveur des pauvres âmes du purgatoire : en soulageant leurs inexprimables tortures, nous obtiendrons, par cet acte suprême de charité, l'adoucissement de nos propres douleurs.

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Peu de jours après l'audience générale donnée au clergé italien, un spectacle encore plus imposant a réjoui les âmes chrétiennes dans la basilique même du Vatican. Le jour de la fête de N.-D. du Rosaire trente mille Italiens obtenaient là l'honneur d'acclamer le Pape et la Papauté. Le Souverain Pontife descendit de son palais à l'église Saint-Pierre entouré de vingt-trois cardinaux et de vingt-deux archevêques ou évêques. La basilique n'avait pas vu le Pape au milieu de son peuple depuis le Concile. Les cris de : Vive Léon XIII ! vive le Pape-Roi ! recommençaient sans fin. S. S. Léon XIII entendit de

magnifiques adresses, et prononça un discours maintenant partout reproduit, qui rappela les droits méconnus du Siège Apostolique et exprima la confiance en N.-D. du Rosaire, Reine invincible qui a détruit de tout temps les puissances ennemies du nom Chrétien..... Après son discours, le Saint-Père, toujours accompagné des acclamations enthousiastes de la foule, parcourut à pied toute l'immense église, bénissant la multitude, et rentra dans ses appartements par la même chapelle du Saint-Sacrement. — Le soir, Rome était illuminée.

— L'Eminentissime cardinal vicaire, La Valetta, vient de publier à Rome, à la date du 10 octobre, un *Invito sacro* sur l'Adoration réparatrice des Nations catholiques établie dans cette ville. Son Eminence exhorte vivement les fidèles à faire partie de cette Association fondée par Léon XIII. Il s'agit de réparer les outragés sans nom, les blasphèmes et les impiétés que notre siècle athée jette à la face de Jésus-Christ, dans le divin sacrement de son amour.

Alger. — Quarante-deux sujets, venant de divers diocèses de France, sont entrés dernièrement au noviciat de la congrégation de missionnaires établie à Alger par son Eminence le Cardinal Lavigerie. Plusieurs autres postulants sont prochainement attendus.

Cette société, nouvelle mais florissante, vient de tenir son chapitre, à Saint-Louis de Carthage, sous la présidence de Mgr Lavigerie. Le but principal de cette réunion, composée de vingt-un membres, était l'élection d'un supérieur général.

Missionnaires Augustins. — Samedi 13 octobre, sept missionnaires des Augustins de l'Assomption sont partis évangéliser les Bulgares. Ils se recommandent aux prières et à la charité des vrais amis de la France.

Congrès. — Les congrès de l'Union des Associations ouvrières ont eu lieu du 8 au 12 octobre, à Paris, comme nous l'avions annoncé.

Les jurisconsultes catholiques ont tenu leur huitième congrès annuel, à Nantes, du 9 au 12 octobre ; ils se sont occupés, cette année, de la *propriété*, sous ses divers aspects et ont étudié toutes les graves questions qui s'y rattachent, notamment celle de la propriété ecclésiastique, de la main-morte, des droits du père de famille quant à la transmission de ses biens, enfin de la propriété mobilière et des spéculations dont elle est l'objet.

Les catholiques allemands se sont aussi réunis à Dusseldorf, le mois dernier, pour leur huitième congrès annuel.

Enfin, le 6 octobre a eu lieu, à Naples, dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges, l'ouverture du sixième congrès général des catholiques d'Italie.

Heureuse rencontre à Amsterdam. — Le *Tablet* raconte que l'exposition d'Amsterdam a été l'occasion d'une ou deux scènes vraiment touchantes, qui démontrent victorieusement à tout esprit observateur la catholicité de l'Eglise. Un missionnaire qui avait autrefois exercé son ministère chez les naturels de Surinam, et qui était revenu en Europe pour raison de santé, visitait l'exposition. Soudain il s'arrêta étonné en entendant un cri joyeux poussé en la langue de Surinam : « Voici notre père ! » Et immédiatement le bon prêtre fut entouré par un groupe de ses anciens paroissiens, qui se jetèrent à genoux devant lui. Le missionnaire les bénit et leur demanda s'ils étaient restés fidèles aux promesses de leur baptême, et s'ils pratiquaient encore leur religion ; ils lui montrèrent tous leurs catéchismes où se trouvaient de

petits billets attestant qu'ils avaient dûment rempli leur devoir pascal.

Un autre prêtre rencontra de même plusieurs Chinois catholiques, et un troisième, qui se rendait à l'église d'Amsterdam, passa près de deux Turcs catholiques, agenouillés sur le sol et qui attendaient avec impatience l'heure de la messe.

Le saint Dimanche en Italie. — L'Italie s'épure et grandit dans la persécution : à Livourne, par suite d'une entente entre les catholiques pour sanctifier le dimanche, 550 magasins ont tenu leurs portes closes le 7 octobre dernier, et ont pris la ferme résolution d'agir de même à l'avenir : bel exemple pour la France.

Constantinople. — Les Musulmans quêtant pour Notre-Dame de Lourdes. — La Chapelle des RR. PP. Géorgiens, à Féri-Keuï, faubourg de Constantinople, n'étant plus suffisante pour contenir les pèlerins de Notre-Dame de Lourdes, ces bons religieux sont dans la nécessité d'agrandir leur sanctuaire. Ils ont même conçu le dessein d'élever en l'honneur de la Vierge-Immaculée un édifice digne de servir de théâtre aux nombreuses et éclatantes merveilles de sa bonté et de sa puissance. Après avoir reçu, pour leur projet, l'approbation et les encouragements de Mgr Rotelli, délégué du Saint-Siège à Constantinople, ils ont fait appel aux souscriptions volontaires. Quatre banquiers leur ont offert leur concours, et les journaux leur ont ouvert leurs colonnes.

Le *Vakit*, journal turc, a reçu une lettre signée de plusieurs musulmans affirmant que l'eau de Notre-Dame de Lourdes de Féri-Keuï est miraculeuse et constitue un excellent remède pour beaucoup de malades. Ils prient, par conséquent, le *Vakit* de rappeler à ses lecteurs que des souscriptions sont ouvertes pour agrandir le sanctuaire de Notre-Dame, et que les musulmans qui veulent faire des donations peuvent s'adresser aux personnes du comité dont les noms sont donnés par les journaux.

Allemagne. — Le noviciat des Jésuites à Exaten, dans les environs d'Aix-la-Chapelle, a reçu dans le courant de la semaine dernière *quarante novices* Dans les autres cloîtres, il se manifeste un accroissement analogue dans les vocations.

La prochaine rentrée des Ecoles de Médecine et de Droit. — Les Cercles catholiques d'Etudiants. — Sous ce titre, le *Bulletin* de la Société de Saint-Vincent-de-Paul contient dans son dernier numéro un chaleureux appel au zèle de ses lecteurs. Il les presse et les conjure, à l'approche de la réouverture de nos grandes écoles, de recommander les Cercles catholiques d'étudiants aux jeunes gens chrétiens qui vont incessamment prendre leur première inscription de médecine ou de droit.

Pour ce qui concerne en particulier le Cercle catholique des Etudiants de Paris, le plus ancien de tous (Cercle catholique du Luxembourg, rue du Luxembourg, n° 18), nous nous empressons d'informer nos lecteurs que le meilleur accueil y attend les jeunes gens qui s'y présenteront munis d'une lettre de recommandation. D'utiles indications leur seront fournies tant au sujet de leurs études que relativement à leur installation.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Plusieurs cœurs offerts à N.-D. en action de grâces.

Lampes. — 94 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois

ou plus, ont brûlé en Octobre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 73 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 313.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 498.

Nombre de visites faites aux clochers : 210.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Octobre ont été consacrés 46 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Notre compte-rendu du mois finissait, au numéro précédent de la *Voix*, par l'annonce de pèlerins de La Ferté-Bernard. Ils sont venus en effet le 27 septembre, au nombre de cinquante environ. M. le Doyen de La Ferté et son vicaire conduisaient la pieuse caravane. Les quelques heures passées à Chartres par les pèlerins ont été presque entièrement consacrées aux exercices de dévotion devant nos Madones et à la visite rapide de nos églises. Ils ont repris le chemin du Perche en emportant de la ville de Marie les plus heureuses impressions et en affirmant le désir d'y amener plus tard leurs compatriotes par centaines.

— En octobre, malgré les tristes commencements de la mauvaise saison, nous avons encore vu, devant Notre-Dame de Chartres, passablement d'étrangers et parmi eux des prêtres pèlerins des diocèses de Beauvais, de Clermont, d'Evreux, d'Orléans, de Paris, de Séez, de Troyes, etc. Un prélat romain, Monseigneur Sivé, qui a exercé plusieurs années à Rome les fonctions de sa prélature et qui réside actuellement à Paris où il dirige des œuvres importantes, a célébré la sainte messe à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le 15 octobre.

— Toute la Chrétienté a répondu à l'appel du Souverain Pontife. Les prières à Notre-Dame du Rosaire ont sanctifié le mois d'octobre. Quel mouvement de piété déjà signalé par les feuilles publiques en quantité de lieux ! Le pèlerinage de 30,000 personnes à Saint-Pierre du Vatican le 7, la procession de 200,000 fidèles à Palerme, depuis, et d'autres manifestations de ce genre, voilà des preuves de l'enthousiasme avec lequel on a obéi aux désirs du Pape, en Italie. En France, les contrées où la foi des populations est plus vive, ont montré un admirable élan. En plusieurs centres industriels, la récitation du chapelet avait lieu dès cinq heures du matin, et même avant, pour faciliter cette sainte pratique à l'ouvrier ; et il y avait affluence.

A Chartres, la réunion du Rosaire a été bien suivie tous les jours. Dans la cathédrale, plusieurs centaines de personnes arrivaient exactement au signal de la cloche et occupaient les abords de l'autel du Saint Cœur de Marie, centre autorisé de la Confrérie du Rosaire. Le

triduum prêché par le R. P. Delefoltrie, n'avait pas peu contribué sans doute à fortifier les dispositions des âmes pieuses par rapport à cet exercice quotidien de dévotion. La fête du 7 a été fort solennelle, surtout dans l'après-midi : Monseigneur a officié pontificalement à la procession et au salut.

— Outre les exercices du Saint Rosaire, le mois qui vient de finir a fourni aux fidèles de Chartres de fréquentes occasions de s'édifier mutuellement, dans des réunions pieuses. Citons : la fête de St François d'Assise, célébrée le 4 octobre à la Crypte, d'abord avec messe, sermon et salut, pour les tertiaires franciscains, et plus tard avec messe et sermon, pour les Associés de St François de Sales qui solennisaient le jubilé de leur association. — La fête de Ste Thérèse, le 15, dans la chapelle du Carmel; sermon par M, l'abbé Pichot, vicaire de la cathédrale. — La fête de la B. Marguerite Marie, le 25, dans la chapelle de la Visitation; sermon par M. l'abbé Maréchal, missionnaire apostolique, curé de Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise). — La fête de l'Adoration célébrée le 11, dans la chapelle de Note-Dame de la Brèche; sermon par M. l'abbé Canuel, vicaire de la cathédrale. — Et, dans l'église de Saint Pierre, le 21, la fête très solennelle de Ste Soline, dont le culte reprend de plus en plus son ancien éclat; sermon par M. l'abbé Loriot, curé d'Oisonville, auteur d'un livre actuellement sous presse, sur la vierge-martyre, gloire des diocèses de Poitiers et de Chartres.

— En novembre, la dévotion aura surtout pour objet le soulagement des âmes du Purgatoire. Nos chers défunts attendent des prières, des messes à leur intention?

— Une ordination *extra tempora* a eu lieu le 14, dans la chapelle du grand-séminaire de Chartres. Trois nouveaux prêtres : MM. Délépine, Geslin et Thiverny. Le lendemain, l'un d'eux, M. l'abbé Thiverny, ancien élève de la Maîtrise, a dit sa première messe à la Crypte; faveur à laquelle aspire vivement tout clerc de Notre-Dame. Une allocution de circonstance et des chants ont rehaussé la cérémonie.

— L'Adoration mensuelle aura lieu le jeudi, 8 novembre, dans la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres.

— Quête, le jour de la Toussaint, à tous les offices, pour l'église du Sacré-Cœur de Paris.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières, un de nos excellents confrères : M. l'abbé Gouache (Eloi-Armand), décédé le 13 octobre 1883, dans sa 57e année de son âge. Par suite d'une chute sur le perron de son presbytère, il avait contracté à la tête un abcès qui l'a emporté en peu de jours. Le deuil est grand dans sa paroisse et parmi ses nombreux amis qu'il a édifiés surtout par sa

bonté d'âme et son dévouement, toujours prompt et aimable dès qu'il y avait un service à rendre. Vingt-huit prêtres assistaient à ses funérailles; M. l'abbé Buisson, curé de Sancheville, a prononcé un discours fort touchant pour l'éloge funèbre.

Nominations. — M. l'abbé Canuel, curé de Vitray, et M. l'abbé Pichot, curé de Saint-Maurice, ont été nommés vicaires de la cathédrale. — M. l'abbé Martin, précédemment professeur au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou, est curé de Béville-le-Comte. — M. l'abbé Villain, précédemment vicaire d'Epernon, est curé de Rueil.

Jeunes prêtres: M. l'abbé Délépine, est professeur au Petit Séminaire de Saint-Cheron. — M. l'abbé Geslin Alfred, est curé de Crécy-Couvé. — M. l'abbé Thiverny, est professeur à la Maîtrise.

Le Coudray. — Une bénédiction de cloche a eu lieu dans l'église de cette paroisse, le 7 octobre. M. l'abbé Barrier, vicaire-général, présidait cette belle cérémonie, assisté de M. le chanoine Binet, supérieur de la Providence et d'autres ecclésiastiques.

— *Le Bulletin d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir*, n° d'août, a donné de la *Voix* une bienveillante appréciation, dont l'auteur a droit à nos sincères remerciements. Un correspondant de la Société d'Horticulture, M. l'abbé Germont, curé de Fontenay-sur-Eure, avait été prié par les rédacteurs de donner une revue analytique des publications qui arrivent ordinairement au bureau de la Société. M. l'abbé Germont a répondu à l'invitation par un intéressant travail dont voici le gracieux début.

« 1° Chartres d'abord, *Patria Carnutensis*, disaient nos ancêtres, nous envoie sa *Voix de Notre-Dame*, revue essentiellement religieuse. Qu'on ne croie pas qu'elle soit déplacée dans cette nomenclature. Si elle ne s'occupe pas de la culture du jardin, elle a dans ses attributions la culture des âmes; or, il y a une certaine similitude entre l'une et l'autre. N'a-t-on pas comparé les bonnes œuvres aux fruits les plus exquis ? Ne dit-on pas : *la bonne odeur de vertu?* Se conduire dignement, saintement, n'est-ce pas produire des *fruits de salut?* Et les vices, les désordres du cœur, ceux de l'esprit, ne sont-ce pas de *mauvaises herbes* qui envahissent notre âme et y étouffent le *bon grain?* Saluons-la donc en passant et prêtons une oreille attentive à son *Sursum corda.* »

NOVEMBRE 1883.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE NOVEMBRE 1883.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er novembre, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. bleu; 3° p. les objets indulg.
2, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. rouge.
3, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la T. Ste, au scapulaire bleu (moyenn. visite à la Ste V., — j. au ch.)
4, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu; 2° p. la Conf. du Rosaire; 3° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
5, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales; 2° p. la Propag. de la Foi (visite à l'église — j. au ch.)
6, mardi.—Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite d'église,—j. au ch.)
7, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
8, jeudi. — Ind. pl. p. la récitat. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
9, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
10, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. de Rome, au scap. bleu (comme au 3, — j. au ch.)
11, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. la récitat. quotid. du chapelet brigitté; 2° des Actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.)
12, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. la Propag. de la Foi (visite, — j. au ch.)
13, mardi. — Ind. pl. p. les Tert. Fr. (visite d'église, — j au ch.)
14, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
15, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
16, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
17, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (comme au 3, — j. au ch.)
18, dimanche. — Ind. pl.: 1° p la récit. quotid. de l'*Angelus;* 2° du trisagion: *Sanctus* (j. au ch.)
19, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
20, mardi. — Ind. pl. pour l'Arch. du S. C. de Marie (visite — j. au ch.)
21, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
22, jeudi. — Ind, pl. p. la récit. quod. de la prière: Doux Cœur de Marie (j. au ch.)
23, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
24, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. de Rome, au scap. bleu (comme au 3, — j. au ch.)
25, dimanche. — Ind. pl : 1° p. la récit. quotid. du *Memorare;* 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
26, lundi. — Ind. pl. pour l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
27, mardi. — Ind. pl. p. la recit. quot. de la prière: *Angele Dei* (j. au ch.)
28, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
29, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. du chap. de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
30, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. l'Arch. de St Joseph; 3° p. les objets indulg.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

12e NUMÉRO — LA VOIX — DÉCEMBRE 1883

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

MARIE-MARGUERITE DE LÉZEAU

Fondatrice de la Congrégation de la Mère de Dieu

(Suite).

Un respectable prêtre du diocèse de Rouen, l'abbé Duvey, habitant comme Madame de Lézeau le petit hôtel de Pont situé dans l'ancienne rue des Saints-Pères, la sainte femme ne fut pas privée des secours de notre sainte religion et, malgré la proscription et la terreur ; elle trouva dans sa demeure un oratoire pour prier avec un tabernacle pour épancher son cœur.

Après avoir passé par les cruelles étreintes des bourreaux, la France, sanglante et mutilée, poussa le cri de la délivrance à la mort de Robespierre, l'un de ses plus cruels tyrans. Le 9 thermidor 1794, qui vit tomber la tête hideuse de ce monstre sur l'échafaud, fut le signal d'un heureux revirement dans le gouvernement, le parti modéré de la Convention étant parvenu à prendre le dessus sur les forcenés qui voulaient ressaisir le pouvoir pour faire de nouvelles victimes. A la Convention succéda le Directoire (26 octobre 1795), qui fut renversé le 18 brumaire (19 novembre 1797), et remplacé par le Consulat. Le général Napoléon-Bonaparte, après avoir conduit à la victoire les armées françaises en Italie, en Egypte, en Syrie et en Judée et jusqu'au pied du mont Thabor, était l'homme choisi par la Providence pour rendre à notre belle patrie la paix intérieure ; rouvrir ses

temples si longtemps fermés ; et rétablir par le Concordat signé avec le Souverain Pontife Pie VII, la hiérarchie catholique, les solennités du culte, et dans toute la France le culte de notre sainte religion. Nommé premier Consul, puis Consul à vie, Napoléon, cet homme de génie dont l'ambition ne devait pas avoir de bornes, aspirait à monter plus haut encore. Les lauriers cueillis sur les champs de batailles, ne lui suffisaient plus : il fallait à son front superbe le diadème des Césars. Proclamé empereur, il voulut, à l'exemple de Charlemagne, se faire sacrer par le vicaire de Jésus-Christ. Cette imposante cérémonie eut lieu dans l'église Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804. Cet exposé historique, quelque succint qu'il soit, nous a paru nécessaire pour suivre plus facilement Madame de Lézeau dans la naissance et les développements de sa congrégation ; Napoléon devant si utilement s'en servir pour l'accomplissement d'une œuvre à laquelle son nom restera toujours attaché : l'établissement *des Orphelines de la Légion d'honneur*.

En voyant les Sœurs de charité retourner à leurs malades, les Frères des écoles chrétiennes à leurs enfants, la sainte religieuse crut entrevoir la possibilité de fonder, dans la capitale, un couvent de la Visitation dans lequel elle pourrait reprendre la vie de solitude et de prière de ses jeunes années ; mais ses forces et sa santé étaient si affaiblies que la prudence lui fit un devoir de renoncer aux saintes rigueurs de la vie cloîtrée (1). D'ailleurs il lui aurait fallu abandonner la direction et le soutien de nombreux enfants occupées dans une filature située non loin de sa demeure, et qui recevaient d'elle une éducation maternelle et chrétienne ; elle se faisait ainsi l'auxiliaire du bon abbé Duvey leur directeur et leur aumônier. On peut dire que la Providence la tenait par la main et la formait, sans qu'elle put l'entrevoir encore distinctement, à la belle mission qu'elle lui réservait.

L'œuvre des orphelines de la Mère de Dieu, fondée par M. Olier au XVIIe siècle, qui avait résisté à l'ouragan dévastateur de 93, fut détruite en 1797. Alors qu'elle se croyait à l'abri de tout danger, on ferma tout-à-coup la maison qui contenait les

(1) Elle obtint plus tard du Saint-Siège dispense de l'obligation de rentrer dans un couvent de la Visitation.

orphelines, et les pauvres petites restèrent sans soutien, privées de leurs mères adoptives auxquelles il ne restait plus que des larmes à verser sur leur malheur, et un cœur pour toujours les aimer. Madame de Lézeau appréciait le mérite de ces amies si dévouées de l'enfance pauvre qui pratiquaient toutes les vertus religieuses, sans faire partie d'aucune congrégation : elles avaient pour vêtement une robe noire, et pour nom celui de *Sœurs de la Mère de Dieu*. Madame de Lézeau affectionnait beaucoup leur vénérable supérieure. La mort devait bientôt, hélas! briser ces liens si doux, tout en leur imprimant une force de souvenir qui ne devait jamais s'effacer.

La sainte femme eut avant d'exhaler son dernier soupir une inspiration sublime. Par un héroïque effort, se soulevant de sa couche d'agonie, elle montre à Madame de Lézeau ses sœurs qui l'entourent en pleurant : elle les lui recommande avec cet accent du moment suprême qui semble ne plus être de la terre, mais déjà venir d'au-delà du tombeau, puis elle désigne pour qu'on les lui donne, des papiers et un registre soigneusement rangés dans une armoire elle les présente à sa digne amie : c'étaient les principaux papiers de l'établissement des orphelines et le règlement des sœurs de la Mère de Dieu. « Prenez, dit la mourante... Que mes filles deviennent vos enfants ! Elles vous nommeront leur mère ! Je quitterai ce monde sans crainte, et Dieu vous bénira ! »

Madame de Lézeau reçut ce legs pieux comme un don du ciel ; sa confiance dans le secours divin la mettait au-dessus de toute crainte, et si le soir de ce jour où elle avait accepté d'une religieuse expirante la survivance d'une grande œuvre tombée en ruines, on lui avait dit que son zèle l'emportait au-delà du possible, elle aurait répondu sans hésiter : « Vous n'avez pas de foi, Dieu peut-il nous manquer ? »

Par les soins de Madame de Lézeau, les jeunes enfants de la filature étaient devenues des modèles de travail et de modestie ; néanmoins elle les voyait avec peine se disperser chaque soir, et rentrer, sans être surveillées, dans les familles qui leur donnaient asile. Aussi la pensée de fonder pour elles un établissement

spécial dirigé par des religieuses dévouées, lui revenait-il souvent à l'esprit surtout depuis l'heure suprême où elle avait consenti à faire renaître l'œuvre des orphelines de la Mère de Dieu. Un événement inattendu vint favoriser la réalisation de son rêve chéri.

La guerre avec l'Angleterre, causa, en 1806, un extrême renchérissement dans les produits coloniaux ; la filature de coton de la rue des Saints-Pères ne pouvant plus couvrir ses frais dût être fermée, et les cinquante jeunes filles qui, depuis plusieurs années, y avaient été continuellement employées, se trouvèrent du même coup sans travail, sans ressources et sans pain.

A l'annonce de ce malheur, Madame de Lézeau n'hésite pas, elle réunit ces chères enfants, leur promet de les recueillir chez elle et de ne jamais les abandonner. Pour réaliser cet engagement que la sainte femme regarde comme sacré, elle sollicite du propriétaire du petit hôtel du Pont la location entière de ce local : elle l'obtient facilement ; afin de le pourvoir du strict nécessaire elle y consacre ses faibles ressources ; mais des personnes charitables lui viennent en aide, tandis que les sœurs de la Mère de Dieu lui donnent leur zélé concours pour élever les orphelines, surveiller leur travail et leurs jeux innocents, selon l'ordre établi par l'ancien règlement de ces bonnes sœurs. Madame de Lézeau avait l'art incomparable de porter au bien les personnes avec lesquelles elle se trouvait en rapport ; elle eut donc promptement gagné à sa cause des personnages influents et bien intentionnés. Ce premier pas fait, elle obtint d'eux de former, pour le soutien des orphelines, un conseil dont le comte Saint-Jean d'Angely consentit à être le président d'honneur.

On présenta une supplique au prince Louis Bonaparte, qui adopta quatre de ces orphelines. Plus tard la reine Hortense s'associa à la pieuse munificence de son époux devenu roi de Hollande. L'Impératrice Joséphine, dont le cœur était bon et généreux, ne protégea pas seulement les enfants de Madame de Lézeau, mais elle consentit à ce que l'on plaçât cette inscription au frontispice de l'établissement : « *Maison d'orphelines protégées par sa Majesté l'Impératrice.* »

L'orphelinat, sous un tel patronage, s'augmentant de plus en plus, le local devint insuffisant, il fallut donc songer a en trouver un plus vaste. L'Empereur avait fondé la maison d'Ecouen pour y recueillir les filles des officiers, faisant partie de l'ordre de la Légion d'honneur, morts au service de la patrie. Mais combien d'orphelines que la guerre avait faites et qui ne pouvaient participer à cette faveur, leur père n'ayant été que de simples militaires sans grade ni décoration ! L'établissement de Madame de Lézeau en ayant reçu plusieurs, les membres du conseil lui conseillèrent d'écrire à l'Empereur pour avoir de lui un secours. Elle le fit, et dans des termes qui plurent tellement à Napoléon que non seulement il répondit aux désirs contenus dans sa demande, mais qu'il réalisa peu de temps après son vœu le plus intime et le plus cher : faire de ces orphelines dejà adoptées par l'Impératrice, une succursale de la grande institution nationale fondée par l'Empereur.

(à suivre.) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

L'ALLIANCE CATHOLIQUE
ET LA DÉVOTION AU CRUCIFIX

Nous détachons du rapport présenté à Monseigneur, par M. l'abbé Provost, dans la séance générale de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, le 15 novembre dernier, le passage suivant, exemple de la dévotion au Crucifix si vivement recommandée par l'Alliance catholique.

« Je vous ai indiqué jusqu'ici, Mesdames, le moyen de soutenir ou de ranimer votre zèle pour notre Œuvre, la possibilité, la nécessité de recruter des abonnés dans toutes les paroisses du diocèse ; je ne vous ai point parlé de nos missionnaires. Aussi je dois, avant de terminer, vous entretenir de ces nombreux et modestes héros. Les exemples des saints n'ont pas encore perdu leur légitime influence : le récit de leurs grandes vertus suscite partout des imitateurs.

Vous êtes-vous demandé parfois à quelle source inconnue l'apôtre va puiser le courage qui soutient et dirige sa pénible mission ? Lorsqu'il aborde sur une plage inhospitalière, s'avance

au milieu de forêts inexplorées, pénètre sans escorte chez une tribu guerrière, d'où lui vient sa magnanime confiance, quelle est l'arme invincible qui lui assure un triomphe ? Il porte, visible sur sa poitrine, ou à demi caché dans les plis de son vêtement, un crucifix, image vénérée de Notre-Seigneur mourant pour le salut du monde. C'est là tout le mystère de sa force, la raison de son dévouement, la source de sa joie.

Le voyez-vous, en effet, après une journée de fatigues, n'ayant pour nourriture qu'une poignée de riz ou quelques fruits amers, qu'une eau saumâtre pour boisson, pour lit que la pierre nue ou l'herbe des prairies, pour retraite, tandis que les rugissements du lion et les clameurs des sauvages se font entendre près de lui, que le feuillage d'un arbre séculaire ou le chaume d'une hutte en ruine ? Va-t-il se plaindre dans ce terrible dénuement ? Se croira-t-il abandonné du ciel ? Versera-t-il des larmes au souvenir de sa patrie et du toit paternel ? Oh ! ne le croyez pas. Il baise avec amour son inséparable crucifix ; il contemple longuement ce Dieu abreuvé de fiel et de vinaigre, entouré d'ennemis et de blasphémateurs, s'endormant par une lente agonie du rude sommeil de la mort sur le lit si dur de la croix. Alors il oublie vite les privations et les dangers, ou plutôt il se réjouit de ses peines en pensant aux âmes dont ses souffrances, comme celles du Sauveur, doivent être la pénible mais indispensable rançon.

Le crucifix n'est pas seulement la joie et la consolation du missionnaire, il est encore son conseiller, son guide, son livre de prière et d'étude. Bonaventure et Thomas d'Aquin trouvaient en regardant le crucifix une réponse aux plus hautes questions, aux problèmes les plus ardus. Mais pour lire dans ce livre il n'est pas nécessaire d'être éclairé par le flambeau du génie. L'ignorant au cœur humble en déchiffre à première vue les impérissables caractères, et pénètre parfois plus avant que le docteur dans les secrets de sa doctrine. Aussi la croix est-elle la première page que le missionnaire enseigne à ses farouches disciples, sans connaître même leur idiome grossier. Il la prend en effet, l'expose aux yeux de tous, leur montre cet homme de

douleurs, ces mains et ces pieds percés, ce côté ouvert, cette tête couronnée d'épines; quelques signes d'amour et de respect achèvent la leçon et racontent, avec l'histoire sanglante du Golgotha, les devoirs de l'univers à l'égard de son Libérateur. Ces intelligences obscurcies s'ouvrent peu à peu aux lumières de la foi, mais c'est toujours le même livre que l'apôtre leur met sous les yeux. A l'exemple de Saint Paul, il ne prêche que Jésus, et Jésus crucifié. Il ne cesse d'exposer la croix à tous les regards; il la dresse auprès de sa chaumière, au milieu des villages, au sommet des collines; par ces souvenirs du Calvaire, il tient en éveil, à chaque instant du jour, les esprits et les cœurs, il en prend possession au nom du Sauveur et de son Eglise. Ainsi le soldat déploie et plante son drapeau au milieu des nations lointaines pour les annexer à la patrie, les mettre sous la protection de la France.

Il est des heures où le crucifix devient particulièrement glorieux et sacré pour le missionnaire, ce sont les heures de la persécution et du martyre. Que de fois ne le voit-on pas forcé de choisir entre la mort et l'abandon de son Dieu! On lui arrache l'image de notre Rédempteur, on la jette sur la terre nue; on lui ordonne de la fouler aux pieds; à cette condition, on lui promet des jouissances et des honneurs. Vous le savez, l'apôtre n'hésite pas; il refuse de renier le Maître de sa vie, le Roi de son éternité; et aussitôt, comme Jésus, il rougit de son sang la croix qu'il a portée avec amour.

Mais puis-je rappeler ces nobles dévouements de nos missionnaires, cette générosité avec laquelle, Mesdames, vous leur venez en aide lorsqu'ils font adorer la croix aux extrémités du monde, sans me ressouvenir avec douleur des outrages dont le crucifix, depuis quelques années, est l'objet au milieu de nous! O Jésus! ceux que tu as nourris ne se contentent plus, comme l'indifférent, de passer à tes pieds sans incliner la tête, ils ne veulent plus voir ton image afin d'oublier ton amour; ils brisent le lit funèbre où tu reposes et te chassent de leurs demeures! Que feront aujourd'hui tes disciples? Rougiraient-ils aussi de te connaître et de t'honorer?

Il y a quelques années, un inspecteur allemand visitait une école en Alsace, et posait cette question à l'un des jeunes élèves: Quelle est la plus grande nation de l'Europe? L'enfant, un fils de ceux qui sont tombés pour la patrie, répond sans hésiter : C'est la France. A ces mots le Germain bondit, il s'irrite, il éclate, proclame les gloires et les destinées immortelles de sa nation, couvre d'invectives les vaincus de 1871, et montrant à l'élève une carte dont les provinces de la Prusse occupent presque toute la surface, il s'écrie : Tiens, regarde, il n'y a pas de France, dis-moi où est la France? Devant cette colère et ces sarcasmes l'enfant avait pâli ; mais tout-à-coup il se redresse, entr'ouvre son vêtement, met la main sur son cœur, et répond d'une voix ferme : Monsieur, la France est là.

Ce mot sublime, Mesdames, vous le répéterez à vos enfants, en leur confiant la garde du crucifix, afin qu'au jour où un impie viendrait en les raillant se vanter d'avoir exterminé la croix, ils puissent, en montrant leur poitrine, répondre par ce cri vainqueur : Tiens, regarde, le Christ est là.

L'Alliance catholique, dont Monseigneur l'Evêque de Chartres dirige et bénit les progrès, dans son diocèse, n'exige de ses membres que les conditions suivantes :

1° *Porter sur soi un crucifix*, de la manière la plus commode et surtout la plus chrétienne. — 2° *Respecter et affirmer les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — 3° *Mener une vie conforme à cette profession de foi.* — 4° *Avoir son nom inscrit* sur les registres d'honneur, à Reims et à Jérusalem.

Ajoutons ici quelques décisions pratiques prises par Messsieurs le Directeurs de l'Alliance catholique.

1° Sur le port du Crucifix.

On ne saurait trop vénérer la Très Sainte Vierge, ni assez mériter sa protection : aussi que de chrétiens portent en son honneur une médaille ou un scapulaire ! Mais le crucifix prime tout ; chaque fidèle devrait se faire une obligation d'en porter un, en souvenir de celui qui nous a aimés jusqu'à la mort.

Les femmes et les jeunes filles portent le crucifix suspendu à leur collier ou sur la poitrine. Un certain nombre d'hommes et de jeunes

gens le portent à la chaîne de leur montre : ce mode paraît pouvoir être adopté.

On n'est pas tenu de porter toujours le crucifix ostensiblement ; mais il est vivement à désirer que les exceptions soient aussi peu nombreuses que possible, puisqu'il est nécessaire d'affirmer devant tous les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les crucifix spéciaux de l'Alliance catholique sont préférables à tous les autres, qui n'auraient pas au même degré le caractère de signe de ralliement.

2° *Sur le renouvellement de la piété des fidèles dans les pratiques qui se rapportent à la croix.*

Faire le signe de la croix avec attention et respect. — Ne pas s'abstenir, par respect humain, de faire le signe de la croix en public, avant et après les repas, soit dans sa famille, soit dans les maisons où l'on se trouve. — Saluer et invoquer la croix toutes les fois qu'on la rencontre. — Mettre chez soi le crucifix à la place d'honneur, et le faire entrer dans toutes les familles. — Distribuer des crucifix aux enfants et aux pauvres, dans les écoles, les catéchismes, les missions, les visites aux malades, comme récompenses, étrennes ou souvenirs. — Veiller à ce que toutes sépultures chrétiennes soient surmontées d'une croix. — Faire élever des croix au milieu des villages et sur le bord des chemins ; avoir soin de les entretenir respectueusement ; dans les endroits où elles seraient abattues ou profanées, les faire relever, restaurer et contribuer à la réparation de ces attentats.

Pour tout ce qui concerne l'Alliance catholique, demandes d'admission, de renseignements, d'abonnement au Propagateur *ou achat de crucifix s'adresser, au secrétariat de l'Évêché à M. l'abbé Provost, Directeur diocésain de l'Œuvre.*

Lettre d'un prêtre chartrain missionnaire au Japon

Nous avons dit plus haut que Monseigneur l'évêque de Chartres avait réuni le 15 novembre, dans une salle de son palais, les Associés de la Propagation de la Foi. On a lu dans cette réunion, plusieurs documents relatifs à l'Œuvre, et, entre autres, une lettre adressée à Monseigneur par un de ses prêtres, le P. Ligneul, actuellement missionnaire au Japon. C'est avec une vraie satisfaction que nous reproduisons des extraits de cette lettre.

. . . . . « Nous allons avoir à Tokio un concile général d'une espèce particulière. Tous les bonzes du Japon doivent s'y rassembler pour délibérer sur les moyens de chasser le christianisme hors du pays. C'est au moins une preuve que nous commençons à les embarrasser.

ils ont en leur aveur et contre nous de vieilles lois non encore abrogées, des lois même qui nous condamnent à mort. Mais ces bonzes ont perdu beaucoup de leur puissance. Le gouvernement et les gens instruits sont plus qu'indifférents à leur égard ; le peuple même les méprise. — Les chrétiens font leurs enterrements avec solennité et la croix en tête du cortège, dans Tokio même. Les meilleurs d'entre eux sont les agents de la police et les employés de la justice. Les missionnaires circulent et prêchent en toute liberté. Il y a des conversions jusque dans les familles princières ; de hauts personnages nous empruntent des livres de philosophie religieuse qu'ils font traduire dans la langue du pays. Un de nos missionnaires, jusqu'ici interprète de la légation française, a été décoré par l'empereur du Japon ; et il va maintenant fonder un nouveau poste dans la grande ville de Nagoya où les chrétiens de Nagazaki furent enfermés et torturés, il y a douze ans. Après cela, il pourrait bien se faire que le diable se trompât et que nos confrères les Bonzes comme nous les appelons, nous rendissent un service de plus, par l'importance même qu'ils veulent donner à leur réunion. C'est ce que nous verrons bientôt ; mais, en attendant, Notre-Seigneur fait son œuvre ici ; il ne l'abandonnera pas en si grave circonstance. Ou plutôt les bonzes sont pris si peu au sérieux, qu'il est à craindre que leur grand projet ne passe inaperçu et n'ait aucun résultat même pour le bien.

.... J'ai pensé que le récit d'une tournée de confirmation dans notre contrée lointaine ne serait pas sans intérêt pour Sa Grandeur. Voici quelques détails :

Monseigneur Ozouf a eu la bonté de me prendre avec lui pour l'accompagner dans une de ces tournées ; nous allions seulement de l'autre côté de la baie d'Yedo, à douze lieues d'ici.

Arrivés à la côte de Tchiba, nom de l'endroit où nous allions, nous nous trouvâmes en présence des chrétiens ; il nous attendaient sur le rivage, leur chapelet à la main. Ils voyaient Monseigneur pour la première fois ; cette chrétienté n'a commencé qu'il y a quatre ans. Avec le respect religieux particulier aux japonais, ils se prosternent sur le sable ; leur évêque les bénit les larmes aux yeux, les invite à le suivre ; et la petite troupe traverse la ville, recueillie et joyeuse, comme je suppose que la chose se passait quand Notre-Seigneur conduisait ses douze. Les nôtres étaient aussi une douzaine. A la maison il s'en retrouva presque autant, le soir ils furent une soixantaine venus de divers points de la province. Quelques-uns avaient fait dix lieues à pied, entre autres un bon vieillard venu de dix lieues avec sa petite fille pour être confirmé avec elle.

Du reste il n'est pas rare de voir ainsi des vieillards, même des femmes, faire jusqu'à cent lieues à pied pour un pèlerinage, et vous dire avec une simplicité qui renverse : « C'est pour la religion, on

n'y regarde pas. » — Comme de pareils gens semblent mériter d'être chrétiens ! —

L'aspect d'une réunion de néophytes japonais ne ressemble à rien de ce qu'on voit en France. Représentez-vous une chambre longue garnie de nattes, et à l'une des extrêmités l'autel et un petit sanctuaire, séparés par un grand rideau du reste qu'on appelle l'*église*, dans le sens primitif du mot : lieu de réunion. Là tous nos chrétiens sont assis comme des enfants de la même famille, sur leurs talons (il n'y a pas de chaises), autour d'un grand réchaud. Monseigneur est assis avec eux sur ses talons aussi, disant une parole d'amitié et d'encouragement à chacun. Il leur permet de fumer leur pipe en causant. Chacun raconte comment il a été converti, comment il s'y prend pour tâcher de convertir, l'un ses parents, l'autre sa femme, un autre ses enfants. Il reste quelques examens de confirmands ; le missionnaire s'en charge sous les yeux de Sa Grandeur. Quelle politesse et quelle modestie dans l'attitude des japonais et leur manière de répondre en présence de leur supérieur ! Leur éducation payenne leur donne la forme de ces vertus ; quand la foi vient s'y joindre, et les rendre vraiment humbles et modestes, c'est à ravir. Les petits enfants eurent aussi leur tour. Chaque maman avait le sien, quelques-unes trois, et il fallait montrer si l'on savait sa prière ou non. Ceux qui savaient bien recevaient des oranges de la main épiscopale. Les enfants sont partout les mêmes ; ceux-ci nous charmaient par leur expansion naïve ; nous aimions à les voir dire leur prière accentuée de leur petite voix chantante, et répéter en fixant sur nous leurs doux regards le signe de la croix.

Maintenant un mot du repas que nous fîmes, bien entendu, à genoux et en employant les bâtonnets en guise de fourchettes. Les plus considérables parmi les assistants demandèrent à nous servir. Monseigneur leur fit la grande politesse d'usage dans les festins de l'hospitalité japonaise, laquelle consiste à offrir à boire à son hôte, dans la tasse, et offrit à tous la coupe pleine. Les tasses où les japonais boivent le vin équivalent à deux coques de noix.

Le soir venu, tous ceux qui n'étaient pas encore confessés, se confessèrent. La nuit se passa à la japonaise ; chacun se roula tout habillé dans une couverture sur la natte, Monseigneur le premier. Les lits sont chose inconnue. Le lendemain il y eut messe épiscopale (sans chant), premières communions, confirmations, et l'abjuration d'un russe japonais, converti par l'Immaculée Conception. C'est du reste ce qui provoque et facilite chez nous les retours au catholicisme. La piété filiale étant leur grande vertu, les schismatiques qui nous entourent ne comprennent point que Notre-Seigneur pouvant exempter sa mère du péché, ne lui aît pas accordé un tel privilège. Vingt-neuf

schismatiques se préparent en ce moment à faire leur abjuration. Ils sont de bonne foi les pauvres gens. Dernièrement l'un d'entre eux étant à l'extrémité, on lui demandait : « Dans quelle église veux-tu mourir ? » — « Je n'en sais rien, moi, répondit-il ; mais vous qui savez, je vous en prie, sauvez mon âme ! » ....

Daignez agréer, Monseigneur, etc.

LIGNEUL, missionnaire apostolique.

L'Œuvre des Petites-Sœurs des Pauvres

La fête d'Adoration mensuelle, chez les Petites-Sœurs des Pauvres de Chartres, a été fort belle ; la cérémonie du soir surtout a attiré une nombreuse assistance. Monseigneur présidait. Le prédicateur était M. l'abbé Piauger, aumônier de l'établissement ; son excellent sermon sur la charité de Notre-Seigneur modèle de notre charité, s'est terminé par un appel à la bienveillance de l'auditoire en faveur de l'asile où le culte eucharistique avait attiré ce jour-là tant de fidèles. Désireux de communiquer aux lecteurs de la *Voix* cet appel qui se présente avec des détails historiques fort intéressants, nous avons pu obtenir du prédicateur la permission de citer un extrait de son discours. Le voici :

« Vous connaissez, M. F., l'œuvre des Petites-Sœurs des Pauvres, quelques détails vous feront apprécier mieux encore, s'il se peut, cette œuvre évidemment bénie de Dieu et des hommes.

On compte actuellement 221 maisons fondées par les Petites-Sœurs. La France toujours généreuse, catholique malgré tout, en possède le plus grand nombre. Pour obéir à la loi de charité, notre pays a donné de ces pieux asiles à l'Angleterre, à la Belgique, à l'Espagne, à l'Italie. La Prusse, sagement a conservé les maisons d'Alsace et de Lorraine. Il y a des Petites-Sœurs à Calcutta, dans l'Indoustan ; en ce moment plusieurs religieuses parties de la maison-mère vont y renforcer la colonie déjà florissante. L'Amérique demande toujours et obtient des fondations nouvelles. Seule la Suisse révolutionnaire a chassé les Servantes des Pauvres, ce sera sa honte et son châtiment. Savez-vous combien, à l'heure qu'il est, ces 221 maisons contiennent de vieillards ? En chiffre rond, vingt-cinq mille. Vingt-cinq mille pauvres soignés, consolés, réconciliés avec Dieu, avec eux-mêmes, avec la société !

Depuis la première vieille femme, admise le 15 octobre 1840, dans la petite mansarde de St Servan, désormais légendaire, soixante mille au moins de ces bons vieillards, comme les appelle une amabilité toute chrétienne, ont quitté la terre devenue moins triste pour aller au ciel préparer une place à leurs bienfaiteurs.

La Congrégation date de 1840. La ville de Chartres eut bientôt son asile. Ce fut en 1853, au début de votre épiscopat, Monseigneur, au commencement de ce ministère si fécond en œuvres de salut. Encouragé par Votre Grandeur, un vénérable curé de la ville demandait une colonie de Petites-Sœurs. Après avoir dressé leur tente en deux quartiers différents, elles ont fixé ici définitivement leur demeure hospitalière. En ce moment le nombre des pauvres admis depuis la fondation, s'élève à 882 ; la maison peut recevoir 155 vieillards ;

aussitôt qu'un lit est vacant, il est occupé de nouveau. Hélas ! une centaine à peu près de pauvres sollicitent comme une faveur leur admission dans l'asile de Chartres. Ah ! si la maison était aussi grande que le cœur des Petites-Sœurs !

En somme, m. f., c'est quatre-vingt cinq mille âmes gagnées à Notre-Seigneur. On l'a dit bien des fois, les chiffres ont leur éloquence, ceux-là surtout. Il s'exhale ici un parfum de charité évangélique bien consolant, bien fortifiant, d'une saveur incomparable. La charité puisée au cœur de Jésus est tout le secret du dévouement dont les Petites-Sœurs nous rendent, chaque jour, les témoins émus. Oh ! je ne veux pas faire leur éloge, j'ai l'honneur de les aider un peu. Mais la reconnaissance des Petites-Sœurs des Pauvres, celle de leurs vieillards, de l'église, la mienne m'oblige, la vérité me fait un devoir d'ajouter un mot. L'œuvre des Petites-Sœurs, c'est l'œuvre des catholiques de cette ville et du diocèse, c'est la vôtre, m... f.... Cet établissement spacieux, aéré, commode, sans luxe ; cette chapelle gracieuse sans cesser d'être simple, ce sont vos aumônes généreuses qui ont permis de les construire : ce sanctuaire, cet autel, c'est vous qui les avez si bien parés. Le pain de chaque jour c'est vous qui le mettez à la main de nos bons vieillards. Pour continuer l'œuvre si bien commencée, les Petites-Sœurs comptent sur vous, m... f... et sur la Providence dont vous êtes les mandataires intelligents et dévoués. »

FAITS RELIGIEUX

— Des nouvelles de Rome signalent l'impression douloureuse produite sur le Saint-Père par la série de mesures arbitraires qui, en France, continuent à frapper les membres du clergé, à atteindre l'enfance et la jeunesse des écoles, etc.

— Le 9 novembre, pour la seconde fois, Sa Sainteté Léon XIII a convoqué LL. EE. les cardinaux Hergenrœther et Pitra pour s'entendre avec eux sur la réalisation pratique des vues exprimées dans sa lettre relative aux études historiques.

Un paysan polonais. — Joseph Lewandowski, originaire d'un village situé à 60 lieues au nord de Varsovie, est venu à pied à Rome pour vénérer le Vicaire de Jésus-Christ ; son voyage a duré trois mois. Le Saint-Père l'a accueilli avec une bonté toute particulière et lui a donné deux médailles en souvenir de son pèlerinage.

— Mgr Jean Acquaderni, camérier secret de S. S. Léon XIII, fait l'appel suivant à tous les fidèles :

Offrandes de 25 centimes, un dernier tribut d'amour filial des catholiques au Souverain Pontife Pie IX, de sainte mémoire, en expiation des sacrilèges outrages adressés le 13 juillet 1881 à sa dépouille mortelle, et pour affirmer à la postérité, l'amour et la vénération des contemporains pour ce grand Pontife.

Envoyer son offrande au *Secrétariat de l'Evêché.*

Tours. — Le 11 novembre, fête de St Martin, à Tours. Affluence considérable. Plusieurs archevêques et évêques présents ; Monseigneur l'archevêque de Bourges officiant. Les Pèlerins se rendaient par groupes à la chapelle provisoire, la procession générale au dehors ne pouvant

avoir lieu. Brillant panégyrique de l'apôtre des Gaules par M. l'abbé Julien, de Lyon, qui avait prêché la neuvaine préparatoire. La veille, samedi 10, l'assemblée annuelle générale de l'Union catholique et sociale de la Touraine s'était tenue dans la chapelle de l'archevêché. Intéressants rapports sur les œuvres ; sur le Comité des écoles qui fait face aux exigences de la situation ; sur le Comité des Pèlerinages qui a reçu, cette année, au tombeau de Saint Martin des pèlerins du Canada, d'Angleterre, de Hollande, etc. . . . . Un orateur a parlé éloquemment du retour à la foi chrétienne, condition du salut de la France. Le culte de la Sainte Face et celui de Saint Martin ont provoqué un nouvel hommage à la mémoire de M. Dupont, le *saint homme de Tours.*

Congrès. — Le congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais a été clôturé le 18 novembre. Le R. P. Marquigny a prononcé un remarquable discours sur la question sociale, et spécialement sur le rôle qui incombe aux patrons dans la solution de la question ouvrière.

— Les catholiques de Normandie ont eu aussi leur congrès ; il s'est tenu à Rouen ; Monseigneur Thomas, évêque de la Rochelle, récemment nommé à l'archevêché de Rouen, en était le président honoraire. D'importants travaux y ont été présentés à l'attention des congressistes sur les œuvres sociales et ouvrières ; sur l'enseignement et l'art chrétien, le contentieux, la presse et la propagande, les œuvres de prière et de charité, etc. Monseigneur d'Hulst a éloquemment parlé sur la nécessité d'opposer la vraie science à la fausse science qui veut régner partout.

— Le 14, ont eu lieu les obsèques solennelles de Mgr le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen. — La *Semaine de Rouen* a publié le testament du vénérable défunt ; il a laissé environ quarante mille francs à distribuer en aumônes à des œuvres de charité qu'il a désignées.

Le centenaire de Luther. — Quels scandales que les manifestations en l'honneur de ce moine apostat ! « Le monde ne doit à Luther que l'esprit d'indifférence religieuse et d'incrédulité, l'esprit de désordre et de révolution, l'esprit de division et de guerre, qui a produit les tristes fruits de ces trois derniers siècles. »

Chine. — Les journaux de l'île Schang-haï (Chine), annoncent que le gouvernement chinois a consenti à payer une indemnité de 50,000 taëls (375,000 fr.), pour l'assassinat du P. Terrasse, ce missionnaire français qui a été massacré avec plusieurs chrétiens, il y a quelques mois, dans la province de Yun-Nan.

Équateur. — La petite République de l'Equateur (Amérique du Sud), qui était devenue le modèle des Etats catholiques, était tombée, depuis la mort ou plutôt le martyre de son illustre président, Garcia Moreno, en 1875, dans un état perpétuel de discordes, de révolutions et de persécutions.

Mais enfin le parti conservateur et religieux vient d'avoir le dessus, et a établi un gouvernement provisoire. Un des premiers actes de la nouvelle administration a été de décréter l'érection, à Quito, la capitale, d'une église nationale et monumentale en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. La première pierre de cet édifice a été posée le dimanche 10 août. Ce même jour, qui a été fêté par la population avec un enthou-

siasme indescriptible, on a renouvelé solennellement l'acte de consécration au Sacré-Cœur, fait en 1873 sous la présidence de Garcia Moreno.

Angleterre. — On vient d'ouvrir, avec une grande solennité, le nouveau collège de Saint-Joseph, à Liverpool, destiné à l'éducation des séminaristes du diocèse. Les fêtes données à cette occasion ont duré trois jours. Tout le clergé du diocèse et un grand nombre de laïques les ont rehaussées de leur présence. Mgr l'Evêque de Liverpool a béni les nouveaux locaux. Il compte déjà 31 étudiants, dont 14 pour la théologie et 17 pour la philosophie.

Votes du Parlement contre l'Église. — La chambre des députés a voté la faculté pour les communes de réclamer la *désaffectation* des immeubles accordés à des établissements religieux ou ecclésiastiques en dehors des prescriptions rigoureusement concordataires.

— De même, sous le prétexte d'assurer la *liberté* des inhumations, on a décrété leur *monopole exclusif* en faveur des communes, en refusant même le droit facultatif de s'adresser aux fabriques qui jusqu'ici étaient maîtresses des pompes funèbres.

— Le 23 on a supprimé les subventions pour les séminaires, et considérablement réduit le traitement de l'archevêque de Paris, etc., etc...

Egypte. — Les RR. PP. Lazaristes français d'Alexandrie d'Egypte viennent de procéder à la pose de la première pierre de leur nouvel établissement, construit en remplacement de celui qui fut détruit lors des incendies d'Arabi.

Au début de la cérémonie, on vit arriver processionnellement sur les lieux S. Gr. Mgr Chicara, archevêque d'Alexandrie, suivi de son clergé de l'ordre des Franciscains, et accompagné de la musique militaire indigène, que S. E. Osman pacha, gouverneur de la ville, avait gracieusement mise à la disposition des Pères Lazaristes.

Outre Osman pacha, tous les consuls catholiques et les notabilités de la colonie française assistaient à la cérémonie. Tous les ordres religieux catholiques avaient envoyé leurs délégués.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Trois cœurs. — Deux sommes d'argent pour achat de linges d'autel et autres objets nécessaires au culte.

Lampes. — 100 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Novembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 79 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 215.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 251.

Nombre de visites faites aux clochers : 81.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Novembre ont été consacrés 50 enfants, dont 9 de diocèses étrangers.

— L'adoration mensuelle aura lieu le 13 décembre dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

— Au jour de la Toussaint très beaux offices en l'église de Notre-Dame de Chartres. Monseigneur a tenu chapelle. Excellent sermon par M. l'abbé Pichot, vicaire de la cathédrale.

— D'autres solennités ont rassemblé les âmes pieuses près des autels et autour de la chaire chrétienne en novembre. Ainsi nous avons eu, à la Crypte, la fête de Saint-Martin, l'un des patrons de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ; celle de Sainte-Élisabeth, patronne des tertiaires franciscaines ; celle de la Présentation bien chère aux clercs de Notre-Dame. — Cette dernière fête d'ailleurs a eu beaucoup d'éclat dans d'autres sanctuaires. A la chapelle de Notre-Dame de la Brèche qui la célèbre comme anniversaire de sa fondation, le prédicateur était M. l'abbé Beauchet, professeur à l'Institution Notre-Dame. Au Petit-Séminaire de St-Cheron, le prédicateur était le R. P. Baudry (de Notre-Dame-sur-Vire), qui terminait ce même jour dans la paroisse Saint-Pierre une retraite d'enfants de Marie. A la chapelle de la communauté de Saint-Paul le pensionnat des Sœurs faisait aussi la clôture de sa retraite prêchée par le R. P. de Regnon, jésuite.

— Le 24, le monastère du Carmel fêtait Saint-Jean de la Croix et beaucoup de personnes de la ville étaient dans la chapelle unissant leurs prières à celles des saintes religieuses. Prédicateur : R. P Gilles, mariste.

— Le 14 novembre, au soir, le Chapitre de la cathédrale, le clergé de la ville, les institutions ecclésiastiques, des députations de toutes les communautés, se sont rendus à l'évêché pour présenter leurs hommages à Monseigneur à l'occasion de la Saint-Eugène, sa fête patronale. — Sa Grandeur a dit la sainte messe, le 15, devant les reliques de son patron, exposées dans la Crypte de la Cathédrale, à la chapelle de Saint-Yves où l'on voit peintes depuis plusieurs années les images de Saint Eugène et de Saint Louis.

— Le 11 novembre, a eu lieu le sermon de charité pour l'œuvre des Pauvres Malades de Saint-Pierre-Saint-Aignan, prêché par M. l'abbé Jacquemot, vicaire de Saint-Germain-en-Laye. L'orateur sut captiver l'attention de son nombreux auditoire en déroulant à ses regards le tableau de la souffrance en face des doctrines du matérialisme et des négations de l'incrédulité, et celui des soulagements et des consolations que la charité, cet écoulement divin du Cœur adorable de Jésus, sait apporter à tous nos maux.

Mgr de Chartres avait daigné honorer de sa présence cette pieuse

cérémonie, à laquelle de beaux motets chantés au salut, et une magnifique illumination vinrent ajouter une pompe et un éclat de plus.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. La neuvaine de prières et les recommandations à Notre-Dame de Chartres ont amené la guérison de notre cher enfant. — Vive reconnaissance à Dieu et à Notre-Dame ! Remerciements à toutes les personnes qui ont prié à cette intention !

(G. B., diocèse de Chartres)

2. Actions de grâces à Notre-Dame de Chartres pour un mariage demandé instamment par son intercession et obtenu après neuvaines de prières ! (V. S., diocèse de Chartres).

3. Je viens remercier Notre-Dame de Chartres pour une admission à l'école de Saint-Cyr. Nous avions compté beaucoup sur sa protection pour un tel succès ; nous l'avions priée et une lampe avait brûlé pendant un mois devant son autel. (P. d'A., diocèse du Mans.)

4. Au moment d'un grand péril, nous avons invoqué N.-D. de Chartres et promis une messe en son honneur. Le danger a été écarté. Action de grâces à la bonne Mère qui nous a préservés du malheur !

(J. T. à D., diocèse de Besançon.)

5. Nous avions demandé une grande faveur à Notre-Dame de Chartres ; et une lampe a brûlé à la Crypte pendant un mois à cette intention ; nous avons été exaucés. Je suis l'interprète de toute ma famille dans mes remerciements à notre auguste Protectrice.

(D. L. T.)

6. A la suite d'un accident, j'ai été atteinte de vives douleurs et d'une infirmité qui menaçait de devenir chronique. Cet état de choses a duré près de deux ans. Cette année, une chute fort dangereuse que j'ai faite dans mon escalier pouvait amener des complications nouvelles. J'attribue à l'intervention de N.-D. de Chartres dont je porte la médaille et à qui j'ai été instamment recommandée, la protection extraordinaire qui a empêché toutes suites funestes et qui, bien plus, a amené depuis ma complète guérison.

(V. T. à Ch., diocèse du Mans.)

7. Amour et reconnaissance à N.-D. de Chartres ! Je l'ai invoquée au moment de l'épreuve et elle m'a secourue.

(C. à A., diocèse de Chartres.)

8. Notre-Dame de Chartres m'a sauvée d'un péril imminent. Je crois ne devoir qu'à sa protection la conservation de ma vie dans un accident qui a coûté la mort à d'autres et qui m'a conduite moi-

même si près du tombeau. Veuillez m'aider à remercier notre Bonne Mère. (E. L. de Chartres.)

Torçay. — Le 19 novembre, anniversaire du combat qui eut lieu à Torçay en 1870, cérémonie commémorative très touchante. Beaucoup de monde. Cantique composé pour la circonstance par M. l'abbé H. B. et chanté avec un admirable entrain. Prédicateur : M. l'abbé Goursat, vicaire de Dreux.

Villemeux. — Une cérémonie religieuse très intéressante s'est accomplie à Villemeux le mercredi 10 octobre. M. l'abbé Gâtineau, curé de cette paroisse depuis quarante-deux ans, célébrait ce jour-là sa cinquantaine sacerdotale au milieu d'un imposant cortège de dix-neuf prêtres, parmi lesquels figuraient six de ses anciens condisciples du séminaire. Un grand nombre d'habitants s'étaient fait un devoir d'accourir à l'église, et de témoigner ainsi au vénérable pasteur dont l'émotion était à son comble, leur juste et affectueuse reconnaissance. Un prêtre, enfant du pays, M. l'abbé Brière, curé de Hanches, prononça dans le cours de la cérémonie, un beau discours sur le sacerdoce, et, complimentant le vénérable septuagénaire, se fit l'interprète des sentiments dont tous les cœurs étaient pénétrés. Ce fut une fête de famille vraiment touchante ; et nous ne doutons pas que les habitants de Villemeux n'en conservent un long et salutaire souvenir.

Nécrologie.— Nous recommandons aux prières un prêtre défunt : M. l'abbé Marteau (Jacques-Philippe), chanoine honoraire, curé de La Loupe, où il est décédé le 8 novembre, à l'âge de 71 ans. Il a succombé à une longue maladie qui, depuis quelque temps, paralysait l'usage de ses membres, sans altérer toutefois les facultés de son esprit. Sa mort, nous écrit-on, a été un deuil pour la petite ville de La Loupe ; on y gardera le souvenir de ses solides enseignements et de ses vertus, surtout de sa charité toujours en éveil et en action devant les besoins des malheureux. Après avoir beaucoup donné aux pauvres, il est mort pauvre lui-même ; on le répète à sa louange. A la cérémonie des obsèques, que rehaussait la présence de vingt-et-un prêtres et que présidait M. l'abbé Coince, curé de Châteauneuf. L'éloge funèbre a été prononcé par M. l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou ; cet éloquent discours a retracé fidèlement la vie édifiante du défunt. Les autorités de la ville, les élèves de l'école primaire supérieure avec leurs maîtres et les élèves de l'école des Sœurs avec leurs maîtresses, ont pris place dans le cortège funèbre, au milieu de nombreux paroissiens. Les fleurs et les couronnes ont couvert la tombe du bien aimé pasteur ; les habitants de La Loupe aimeront à redire, au même lieu, d'ardentes prières, en témoignage de leur reconnaissance.

Nominations.— M. l'abbé Durand, premier vicaire de la cathédrale ainsi que M. l'abbé Legué et M. l'abbé Renard, tous les deux directeurs au grand séminaire, ont été nommés chanoines honoraires ; nous leur adressons ici nos sincères félicitations.

— M. l'abbé Decœur, précédemment à Prouais, a été nommé curé de Vitray-sous-Brezolles. — M. l'abbé Cordier, précédemment à Morvilliers, a été nommé curé de Prouais. — M. l'abbé Favrot

précédemment à Marchéville, a été nommé curé de Neuvy-en-Dunois en remplacement de M. l'abbé Gouache, décédé au mois d'octobre.

BIBLIOGRAPHIE

— **Histoire de la Révolution racontée aux Petits Enfants**, par Charles L'Hericaut. (A la librairie Gaume et Cie, 3, rue de l'Abbaye, Paris. Un volume in-12, illustré ; Prix : 3 fr.)

Nous croyons cet ouvrage fort utile surtout dans les tristes jours où nous vivons. De toutes parts le mensonge arrive à l'oreille de l'enfant ; il faut y faire pénétrer la vérité. Un écrivain consciencieux leur fait connaître l'histoire de la fin du dix-huitième siècle par des récits mis à leur portée ; ils apprendront à exécrer l'esprit révolutionnaire, le pire ennemi de la France.

— **Constitutionis Apostolicæ Sedis**, quâ censuræ latæ sententiæ limitantur brevis explanatio, à Paris, Gaume. Br. in-12 : 0 fr. 80.

Parmi tous les commentaires de cette célèbre constitution qui forme aujourd'hui le Code pénal de l'Eglise, celui-ci a le mérite particulier de tracer aux confesseurs des règles précises et claires pour l'absolution des censures. Cet opuscule, d'après des documents transmis de Rome, vient d'être augmenté d'un appendice intitulé : *Praxis confessarii in absolvendo a censuris.*

— **LE SOLDAT FIDÈLE A SES DEVOIRS. Souvenir de famille reçu le jour du départ.** Prix : 1 fr. et pour dix exemplaires : 7 fr. 50. (Se vend à Chartres à la librairie G. Duchon, rue du Soleil-d'Or.)

Ce Manuel est l'œuvre d'un ancien aumônier de marine. Si chaque famille veut bien remettre ce *souvenir* entre les mains de son enfant à l'occasion de son départ pour l'armée, par les mains du curé de la paroisse, pendant la messe célébrée pour les jeunes conscrits, il est indubitable que la cérémonie qui sanctifiera cette remise du *souvenir de la famille*, produira dans le jeune soldat une impression salutaire ; il attachera son cœur à ce *souvenir ;* il le lira et relira au régiment ; or, il y trouvera les instructions qui peuvent armer sa foi contre les dangers auxquels elle va être exposée, et les conseils qui peuvent encourager sa fidélité aux devoirs essentiels de la religion.

— **Les Échos de la première Communion et de la Persévérance**, bulletin mensuel de l'Œuvre des Catéchismes. Directeur ecclésiastique : M. le chanoine G. Delmas ; directeur-administrateur : M. le comte de Travanet, à qui on s'adresse pour les abonnements : 4 francs par an, et 5 fr. pour l'étranger.

Comme chaque année, nous recommandons avec instance spéciale à nos lecteurs : **le Messager de la Beauce et du Perche** (Prix : 40 centimes). Edité chez M. J. L'anglois, imprimeur et lithographe à Chartres. — Ce recueil, moral et amusant, a une vogue toujours croissante.

— On nous prie également d'annoncer plusieurs excellents almanachs chrétiens, en vente à la librairie Bray et Retaux, 82, rue Bonaparte, et chez Th. Dauchez, rue Furstenberg, 6, Paris. Ce sont l'almanach de l'**Atelier** ; l'alm. du **Laboureur** et du **Vigneron** ; l'alm. du **Marin** ; l'alm. intitulé le **Soldat** ; l'alm. intitulé le **Coin du feu**. Ce dernier coûte par la poste, 65 cent. et chacun des autres, 35 cent.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1883.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.-D. de Chartres

Pèlerinages à N.-D. de Chartres

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie, etc.

DECEMBRE 1883.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE DÉCEMBRE 1883.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er décembre, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du St Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (visite à un autel de la Ste Vierge. — j. au ch.)

2, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du Rosaire ; 2° p. le scap. bl. ; 3° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

3, lund. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. la Ste Enfance.

4, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (v. d'ég. — j. au ch.)

5, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

6, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la prière : *Loué et remercié,* (j. au ch.)

7, vendredi. — Ind. p. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus.

8, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. F. et les Cordigères ; 2° p. la

Conf. du C. de Jésus; 3° p. l'Arch. du S. C. de Marie et de St Joseph; 4° p. visite à N.-D. de Sous-Terre; 5° p. le scap. bleu et du Carmel; 6° p. les objets indulg.; 7° p. la récit. quot. des litan. de la Ste V.

9, dimanche. — Ind. pl. p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de charité (j. au ch.)

10, lundi. — Ind. pl.: 1° p. visite à N.-D. de Sous-Terre; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)

11, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite — j. au ch.)

12, mercredi. — Ind pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercre. au ch.)

13, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)

14, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.

15, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. des 7 Bas. de Rome, au scap. bleu (comme au 1er — j. au ch.)

16, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quot. du trisagion *Sanctus*; 2° du *Memorare* (j. au ch.)

17, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)

18, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la prière : *Doux cœur de Marie* (j. au ch.)

19, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. les Tert. Fr. (visite — j. au ch.)

20, jeudi. — Ind. pl. p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)

21, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge; 2° p. l'Arch. de St Joseph; 3° p. les objets indulg.

22, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la T. Ste, au scap. bleu (comme au 1er — j. au ch.)

23, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quot. du chapelet *brigitté*; 2° du chap. de l'*Immac. Concep* (j. au ch.)

24, lundi. — Ind. pl : 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)

25, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Ter. Fr. ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p. visite à N.-D. de Sous-Terre; 4° p. l'Arch. de St Joseph; 5° p. le scap. bleu; 6° p. la Conf. du Rosaire; 7° p. les obj. ind.

26, mercredi. — Ind. pl : 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arc. de St Joseph (mercr. au ch.)

27, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. l'Arch. du C. de Marie et de St Joseph; 3° p. les objets ind.

28, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.

29, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. de Rome, au scap. bleu (comme au 1er — j. au ch.)

30, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quot. de l'*Angelus*; 2° de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)

31, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES
PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis:
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire: Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident: on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Év. de Poitiers 31 mai 1855.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Étranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation. — O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XXVIIIe ANNÉE

1er NUMÉRO — JANVIER 1884

S'adresser pour les abonnements, à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Vingt-huitième année d'existence

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre le 25 *de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars) ; 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin) ; 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre) ; 4° des saints innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 *jours* pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME DE LORETTE)

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste**. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er *du mois qui suit celle de son inscription.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

VINGT-HUITIÈME ANNEE

1er NUMÉRO — LA VOIX — JANVIER 1884

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Les Clercs de Notre-Dame nous chargent d'être leur interprète auprès de toute personne qui leur a fait quelque bien en 1883 et désire également leur être utile en 1884.

L'abondance des matières destinées au présent numéro de notre humble Revue nous a forcé, à la dernière heure, de retrancher un article spécialement consacré à l'expression de nos remerciements et de nos souhaits. En voici du moins l'idée principale :

Nous appelons ardemment les bénédictions célestes sur les âmes chrétiennes dévouées à l'extension du culte de Notre-Dame de Chartres et au soutien des vocations ecclésiastiques. Faire lire la *Voix* et la propager par le recrutement de nouveaux abonnés, c'est œuvre de zèle et de charité : de zèle pour la gloire de Marie qu'elle montre si bonne et si puissante en son sanctuaire privilégié ; de charité pour les aspirants au sacerdoce.

L'abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

MARIE-MARGUERITE DE LÉZEAU
Fondatrice de la Congrégation de la Mère de Dieu
(Suite).

Madame de Lézeau comprenant que le moment était venu de faire approuver les statuts de sa Congrégation par l'autorité ecclésiastique, les soumit au cardinal de Belloy, archevêque de Paris : ce digne Pontife leur donna sa haute approbation, et les fit adresser au Ministre des Cultes qui leur accorda aussi la sanction demandée. C'est ainsi que tout se préparait pour le grand événement dont le terme approchait.

Au printemps de l'année 1810, la sainte fondatrice reçut un

message désignant un jour où l'Empereur lui donnerait audience. Sans savoir d'une manière certaine l'objet direct de cette entrevue, Madame de Lézeau en avait une vague idée, et, au pied du tabernacle de la petite chapelle de l'orphelinat, elle en parlait longuement à Notre-Seigneur, le suppliant de lui donner aide, inspiration et lumière : Avec elle ses sœurs priaient aussi !.....

Le jour marqué étant arrivé, Madame de Lézeau monta dans un modeste véhicule pour se rendre à Saint-Cloud où la cour résidait alors. L'Empereur étant occupé par une réception officielle, ce fut le général Ducroc, grand maréchal du palais, qui la reçut.

Après les éloges les plus flatteurs sur la Congrégation qu'elle dirigeait, exorde naturel de l'ouverture qui devait suivre, le général exposa à la mère des orphelines le plan de l'Empereur, ajoutant que sa Majesté avait l'intention de lui en confier immédiatement l'exécution. Ce plan magnifique consistait à fonder six grandes maisons dirigées par une Congrégation religieuse et renfermant chacune deux cents orphelines. A la vue de l'importance de l'œuvre qu'on lui propose, Madame de Lézeau garde un instant le silence. Six religieuses seulement et quelques novices, prêtes, il est vrai, à se consacrer à Dieu et à se dévouer aux enfants de tout leur cœur et de toute leur âme, forment son personnel : c'est bien peu, il est vrai, pour fonder six maisons appelées à recevoir douze cents orphelines ; mais avec la rapidité de l'éclair, la grande âme de Madame de Lézeau est illuminée d'un rayon divin. A cette clarté surnaturelle, elle voit tout ce qu'à l'aide de Dieu et contre toute espérance humaine elle a pu accomplir ; victorieuse alors d'un premier mouvement d'incertitude, elle fait au Maréchal une réponse affirmative. Peu de temps après cet entretien, le 15 juillet 1810, paraissait un décret impérial statuant qu'il serait « créé six maisons ou couvents dirigés par la Congrégation de la Mère de Dieu. »

A partir de ce moment, les demandes d'admission d'enfants se multiplièrent. Plusieurs professions religieuses eurent lieu dans la Congrégation ; et, ce qui fixa bien des incertitudes, l'Empereur, par un nouveau décret, désigna les maisons choisies

par lui pour devenir les trois premiers établissements des orphelines. L'une, située rue Barbette au Marais, appelée par le Ministre *maison chef-lieu ;* l'autre, *les Loges*, dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye ; la troisième, *Barbeaux*, sur le bord de la Seine non loin de Fontainebleau : ces deux dernières étaient d'anciens couvents.

Tout était à créer dans ces trois établissements. Madame de Lézeau dominait par sa force morale l'épuisement de ses forces physiques : réalisant ainsi ce qu'un vénérable prêtre disait d'elle: « Jamais cette femme héroïque ne se porte mieux que lorsqu'elle est accablée d'affaires. »

La fondation d'une maison de la Congrégation à *Pont-à-Mousson* devança celle de Barbeaux. Le Gouvernement ayant fait l'acquisition de l'antique couvent des Prémontrés, Madame de Lézeau se rendit sur ces lieux encore embaumés des plus saints souvenirs, et donna les conseils et ordres nécessaires pour faire de ce monastère un établissement d'éducation de jeunes filles. A son départ de Pont-à-Mousson, Madame de Lézeau reçut une véritable ovation ; la garde nationale et les gendarmes étaient réunis pour porter les armes à la supérieure générale des *orphelines de* LA LÉGION D'HONNEUR. Ce nom seul avait alors un prestige qu'à l'époque abâtardie où nous sommes on à peine à comprende. Cependant les désastres de la campagne de Russie, en jetant le découragement dans les esprits, avaient aussi atteint le cœur même de la nation en faisant périr ses plus vaillants défenseurs..... La faim et le froid avaient détruit la grande armée que l'ennemi n'avait pu vaincre ! ! !

Cependant Napoléon, ému d'une conspiration qui venait d'éclater dans la capitale, rentra aux Tuileries. La sombre année 1813 allait commencer.....

Par suite de ces douloureux événements le nombre des orphelines allait, hélas ! en augmentant chaque jour. Madame de Lézeau songea donc à ouvrir la maison de Barbeaux. Louis VII y avait fait construire une abbaye pour y recevoir des moines de Citeaux et l'avait choisie pour devenir le lieu de sa sépulture. C'était la plus belle des maisons de la Congrégation : bâtie sur

le haut d'une colline dont le pied baignait dans la Seine, on y jouissait d'une vue délicieuse ; il y avait autour des bâtiments de beaux jardins, de superbes ombrages ; mais les abords en étaient très difficiles : aussi, Madame de Lézeau fit-elle auprès du Gouvernement de grandes instances pour améliorer les routes.

Bientôt la nouvelle maison fut en état de recevoir ses deux cents orphelines. Sous le souffle inspirateur de la fondatrice, en peu de temps tout se trouva parfaitement organisé : l'ordre et la paix, fruits d'une pieuse et intelligente direction y régnaient et en rendaient le séjour aimable à ce petit peuple d'enfants.

Au milieu de tous ces labeurs, une pensée ne quittait pas Madame de Lézeau. Le Souverain Pontife Pie VII, le même qui avait couronné Napoléon au jour de sa véritable gloire, était par ses ordres retenu captif à Fontainebleau, et ce n'était qu'avec peine qu'il était accordé d'assister à sa messe et de recevoir sa bénédiction : obtenir cette insigne faveur, voilà ce que la sainte religieuse désirait de tout l'ardeur de sa foi et de son filial amour pour le Vicaire de Jésus-Christ. Elle y parvint en faisant usage de toute son influence : admise un matin dans la chapelle où il célébrait les Saints Mystères, il lui fut donné de contempler encore une fois ce vieillard auguste, affaibli par l'âge et par les infirmités, accablé par les malheurs de l'Eglise et par sa propre captivité, mais dont le front rayonnait d'une majesté surnaturelle, d'une majesté divine, pur reflet de celle de Notre-Seigneur dont il était, dans sa faiblesse, le représentant sur la terre.

Avant de quitter Fontainebleau, Madame de Lézeau trouva le moyen de faire présenter au Pape les croix de toutes les religieuses de Barbeaux que sa Sainteté daigna bénir ; elle y avait joint un anneau d'or qui lui venait de sa famille et qu'elle ne quitta plus jusqu'à sa mort ; il portait gravé avec beaucoup de perfection sur un onyx, un Christ avec cette parole du Sauveur à Saint Pierre, qui renferme toute la vocation religieuse : « *sequere me* . . . . . suis moi ! »

Cependant une coalition formidable des puissances vint déplacer les champs de bataille et amener les *alliés* sur le sol de la France.

La maison de *Barbeaux* ne tarda pas à se trouver au centre des armées ennemies. Il est difficile de décrire les mortelles angoisses de Madame de Lézeau qui se trouvait alors à Paris. La victoire de Montmirail remportée par l'Empereur, ayant débloqué le couvent, la fondatrice obtint alors qu'on y enverrait un commandant avec une garde de sûreté pour protéger cette maison et favoriser le départ des orphelines. Ce départ, que l'arrivée des prussiens rendait nécessaire, s'effectua avec le plus grand ordre. Un coche venu de Paris opéra le transport de tout le personnel ; des voitures reçurent, au débarquement, maîtresses et orphelines et les déposèrent à la *maison chef-lieu* de la Congrégation où la vénérable mère les attendait. Elle se rendit ensuite *aux Loges*, regardant avec raison cet établissement comme étant très exposé, par sa situation au milieu des bois. En effet, un régiment de cosaques traversant la forêt de Saint-Germain, vint camper sur la grande pelouse au milieu de laquelle s'élève le chêne de la reine Blanche. Les *alliés* étaient entrés le 31 mars à Paris. L'Étranger était maître de la France ! . . . . .

L'épouvante régnait aux Loges. Ces hommes du Nord avaient établi leur bivouac vis-à-vis de l'entrée du couvent. Leur air était farouche et leurs allures brutales. Ils étaient armés de longues piques et montés sur des chevaux aussi incultes que leurs maîtres. Leur commandant les fit mettre pied à terre. Il envoya ensuite un de ses aides de camp frapper à la porte de l'établissement pour demander des vivres pour tous ses soldats. Madame de Lézeau consentit à leur en procurer, après avoir reçu la promesse qu'aucun homme ne franchirait le seuil du couvent, asile sacré de l'innocence et du malheur.

L'abdication de Fontainebleau, qui eut lieu au mois d'avril, mit fin à l'Empire, et le vieux cri de *vive le Roi*, qui semblait oublié, éclata spontanément de tous côtés.

Que devait faire dans de telles circonstances la Supérieure des Maisons de la Légion d'honneur ? Sinon s'efforcer d'obtenir pour sa congrégation et ses orphelines, la bienveillance du nouveau Gouvernement. Par malheur, la France était épuisée

d'argent : des réformes étaient nécessaires, et le 19 juillet 1814 parut un décret de Louis XVIII qui réunissait la Maison d'Écouen à celle de Saint-Denis, et supprimait les trois établissements de *Barbette, des Loges et de Barbeaux*. Cette décision frappa Madame de Lézeau au cœur, sans pourtant affaiblir son courage ni diminuer sa confiance en la *Vierge Mère*, la puissante patronne de sa Congrégation !

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(Suite et fin au prochain numéro.)

L'ALLIANCE CATHOLIQUE

LE CRUCIFIX SAUVEGARDE DE NOS ENFANTS

— MONOLOGUE D'UNE MÈRE —

I.

Ils sont là, près de moi, mes enfants : leur innocence est à l'abri. Leurs fronts purs ressemblent au cristal que les rayons du soleil et l'ombre des nuages pénètrent tour-à-tour. Aussi je dois craindre pour eux les influences pernicieuses du dehors ; car il suffit d'une parole pour égayer ou attrister un visage, embellir ou déformer un cœur, élever ou abaisser une âme. Que ne puis-je les retenir toujours sous mes ailes ! Soutenue par la grâce, je répondrais avec plus d'assurance à l'effrayante question qui se présente parfois à ma pensée : Mes enfants seront-ils pour les cieux ou pour l'abîme ?

C'est pourquoi, ne pouvant préserver mes fils et mes filles de tous les dangers et voulant assurer leur salut, *je les ai voués au crucifix.*

Je me suis dit :

Vivre et lutter ne sont-ils pas synonymes ? La terre n'est-elle pas pour tous un lieu d'épreuves et de combats ? Mais le jardinier vigilant ne laisse pas un flexible arbrisseau à la merci des vents ; il plante près de lui le tuteur vigoureux qui protégera sa faiblesse. De même je dois prendre soin que le crucifix, bois tutélaire incomparable, accompagne partout mes enfants, soutienne leurs résolutions chancelantes et leurs frêles vertus.

Je me suis dit encore :

On sait préserver de la foudre les monuments et les palais ; on les surmonte d'une flèche élancée pour éloigner le feu du ciel ou du moins en dompter la puissance. Ah ! puisque nos enfants sont menacés, en ces jours sombres, d'orages terribles et dévastateurs, pourquoi ne pas nous servir du paratonnerre divin qui peut les protéger ? Les miens en sont munis, et, depuis lors, je considère avec moins d'inquiétude ces temples de l'Esprit-Saint, je redoute moins pour eux les flammes de haine et d'impiété qui jaillissent de toutes parts.

Je me suis dit enfin :

En notre France, royaume de Marie, nous avons toujours trouvé, nous mères, charmes et secours dans la dévotion aux couleurs consacrées à la mère de Jésus. Nous nous plaisons à parer nos enfants de ces douces et riantes livrées : le blanc reflète l'innocence et le bleu nous parle du ciel. Mais si Marie étend sa maternelle tendresse sur ceux que nous confions à sa garde, que ne fera point Jésus pour ces petits qu'il a tant aimés pendant sa vie mortelle ? Il les attirait auprès de lui, les bénissait avec prédilection, proposait comme modèle leur angélique vertu, protégeait leur innocence contre les corrupteurs par les plus terribles anathèmes. Aussi le crucifix brille aujourd'hui sur la poitrine de mes enfants ; il rappelle à tous la défense divine et éloigne d'eux le scandale.

O croix, arbre sauveur et tutélaire, nous suspendons à tes branches nos berceaux menacés ; abrite ces nids précieux contre le vautour infernal, recouvre ces tendres petits encore parés de la couronne de l'enfance, jusqu'au jour où, malgré les tempêtes, ils pourront s'envoler vers Dieu !

II.

Vous souvenez-vous de la scène émouvante par laquelle le cardinal Wiseman ouvre le récit de *Fabiola* ?

..... La figure de Lucine était illuminée d'une inspiration presque divine, ses yeux semblaient ceux d'un ange. Silencieux et presque à son insu Pancrace s'agenouilla devant sa mère : ne pouvait-il pas s'incliner ainsi devant celle qui était son ange gardien, et dont les

vertus avaient été l'exemple de sa vie ? Lucine rompit le silence et dit d'une voix que l'émotion rendait vibrante : « Retirez de votre cou, mon fils, cet ornement qui chez nous est l'insigne de l'enfance ; j'ai une marque de distinction plus précieuse à vous donner. »

Il obéit et ôta sa boule d'or.

« Votre père vous a légué un noble nom, ô Pancrace, une haute position, des richesses, tous les avantages de ce monde, continua la mère d'une voix encore plus solennelle ; mais, dans son héritage, il est un trésor que j'ai réservé pour le moment où vous seriez digne de le posséder. Jusqu'à présent je vous l'ai caché, quoique sa valeur dépasse celle des joyaux les plus rares. Il est temps de vous le transmettre. »

Ses mains tremblantes soulevèrent la chaîne d'or qui pendait sur sa poitrine ; pour la première fois, l'enfant vit que cette chaîne soutenait un sachet richement brodé et orné de pierreries. Elle l'ouvrit et en tira une éponge entièrement imbibée de sang que les années avaient séché.

« Voici le sang de votre père, ô Pancrace ! dit-elle avec des sanglots dans la voix et des larmes dans les yeux. Je l'ai recueilli moi-même jaillissant de sa profonde blessure, quand, déguisée sous des vêtements étrangers, je pénétrai jusqu'à lui, et le vis mourir pour le nom du Christ. »

Elle regarda la relique avec amour, la baisa avec ferveur : une larme se détacha de ses yeux et vint tomber sur l'éponge bénie. Alors le sang redevenu liquide, parut reprendre sa couleur éclatante et sa chaleur vitale, comme s'il venait de s'échapper du cœur du martyr.

La sainte matrone l'approcha des lèvres frémissantes de l'enfant qui s'empourprèrent à ce contact sacré. Il vénéra ce sang précieux avec la double émotion d'un chrétien et d'un fils. Il lui semblait que l'esprit de son père descendait sur lui et remplissait les abîmes de son cœur, afin que les ondes de la grâce pussent l'envahir plus librement. La famille entière se trouvait de nouveau réunie. Lucine remit le trésor dans son écrin et le suspendit au cou de son fils en lui disant :

« Quand ce sang redeviendra humide, que ce soit sous une rosée plus noble que celle qui coule des yeux d'une faible femme. »

Et l'enfant fut consacré par le sang de son père, mêlé aux larmes de sa mère.

Cette page touchante est intitulée la *Dédicace*. Si son éminent auteur vivait de nos jours et voyait les dangers grandir autour de nous, ne dirait-il pas à toutes les mères : Appelez

vos enfants, l'heure de la dédicace est sonnée. Suspendez à leurs cous le crucifix : lui seul peut leur faire comprendre tout ce que Dieu a dû souffrir pour les arracher à l'enfer et leur ouvrir le ciel. Vous leur répèterez alors, avec plus d'enthousiasme que Lucine en face de sa relique sacrée, ces paroles de Saint Jean Chrysostôme. « Depuis Jésus-Christ, il n'y a rien de plus grand que la croix. On l'enchâsse dans l'or ; les hommes et les femmes en ornent leurs colliers ; aucune autre parure ne semble plus précieuse. Elle est brodée sur la pourpre ; elle brille dans les diadèmes ; elle étincelle dans les armes ; elle protège les foyers ; elle bénit tous les âges ; elle est invoquée dans toutes les prières de l'Eglise. Enfin, dans cet univers, rien n'éclate plus que la croix. »

Tandis que je médite ces paroles pleines d'une piété antique voici que parviennent à mon oreille des plaintes étouffées et des bruits déicides : les ricanements des libres-penseurs, les encouragements de la puissance et de la force, les coups de hache qui brisent les croix, les cris indifférents ou voluptueux de la foule dominant les sanglots des fidèles... Oh ! oui, le jour de la dédicace est venu !

Approchez donc, ô mes enfants ; apportez vos poitrines, inclinez vos fronts ; pour chacun, voici le cher et divin crucifix. Si jamais on en voulait à votre foi, si vous deviez choisir entre l'apostasie et la mort, — o Dieu, soutiens mon cœur et mes enfants ! — qu'il se mêle sur la croix au sang du Sauveur une rosée sortie de vos veines, plus noble que celle qui coule en ce moment des yeux d'une faible femme !

UNE ASSOCIÉE DE L'ALLIANCE CATHOLIQUE.

L'Alliance catholique, dont Monseigneur dirige et bénit les progrès, dans son diocèse, n'exige de ses membres que les conditions suivantes :

1° *Porter sur soi un crucifix*, de la manière la plus commode et surtout la plus chrétienne. — 2° *Respecter et affirmer les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — 3° *Mener une vie conforme à cette profession de foi.* — 4° *Avoir son nom inscrit* sur les registres d'honneur, à Reims et à Jérusalem.

Pour tout ce qui concerne l'Alliance catholique, demandes d'admis-

sion, de renseignements, d'abonnement au Propagateur *ou achat de crucifix s'adresser, au secrétariat de l'Évêché, à M. l'abbé Provost, Directeur diocésain de l'Œuvre.*

ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

— ÉTRENNES A L'ENFANT-JÉSUS —

L'œuvre de la Sainte-Enfance procure la grâce du saint Baptême à une multitude de pauvres petits enfants infidèles (1), délaissés par leurs parents, et condamnés par eux à la mort la plus affreuse ; elle les rachète à prix d'argent et, quand elle parvient à leur sauver la vie, elle les nourrit et les élève dans ses écoles... Ce n'est pas seulement les petits *chinois* auxquels cette œuvre admirable ouvre le ciel et qu'elle protège sur la terre ; elle étend aussi ses bienfaits et ses conquêtes pacifiques au Japon, aux Indes et dans une partie de l'Afrique : de plus, par suite de l'apostolicité de l'Eglise, un nouvel horizon s'ouvre devant elle : et, à cette heure solennelle où la croix apparaît pour la première fois dans les immenses contrées de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie qui n'avaient pas été explorées jusqu'alors, des millions d'enfants s'offrent à ses regards élevant vers elle leurs mains suppliantes, comme pour réclamer de sa charité la grâce du baptême, les inexprimables avantages d'une éducation chrétienne, et le bienfait de la liberté !....

Il appartient aux enfants chrétiens de l'Europe de permettre à leur œuvre chérie, de suivre la propagation de la Foi dans sa marche progressive et triomphale à travers les régions « *encore assises à l'ombre de la mort* » ; et d'y étendre sur l'enfance abandonnée son tutélaire patronage ; mais pour partager cette douce gloire il faut de l'ardeur, de la générosité, et mettre à remplir cette belle mission le juvénile entrain qui sait si bien vaincre les obstacles que l'on rencontre toujours quand il s'agit d'atteindre un grand, un noble but... Saurait-il y en avoir un plus élevé, plus beau que celui d'étendre dans les âmes le règne de l'Enfant-Dieu, qui apparaît à nos regards attendris, couché sur quelques brins de paille dans une pauvre crèche ?

Enfants chrétiens (que vos bonnes mères me permettent de m'adresser à vous), c'est votre ROI dont vous portez la douce image sur votre sainte bannière qui vous convie à lui offrir avec vos cœurs, la monnaie nécessaire pour racheter, sauver, élever ces pauvres petits

(1) Pour ne parler que de l'an dernier, elle a fait baptiser 413,049 enfants, elle a racheté dans l'Afrique intérieure 9,000 petits nègres. Enfin 90,000 enfants païens sont élevés, grâce aux secours qu'elle procure, dans les pratiques de notre sainte Foi.

êtres qui lui sont si chers. Vous me direz peut-être : « nous donnons fidèlement le sou du mois ; » je le sais, mes chers amis, et je vous en félicite : mais je viens vous demander autre chose. Nous touchons à l'époque des étrennes. Vous êtes heureux, n'est-ce pas, d'en recevoir? Hé bien, croyez-moi, si vous en donnez à l'Enfant-Jésus vous serez plus heureux encore... Gracieuse phalange de zélateurs et de zélatrices, en avant — Ingéniez-vous à trouver les moyens les plus expéditifs et les plus sûrs d'arriver à vos fins. Vos bonnes mères qui sont si industrieuses et si zélées quand il s'agit de faire le bien, vous viendront en aide ; une caresse, un baiser de plus et vous obtiendrez d'elles tout ce que vous désirez. — Vente, — loterie, — tombola au profit de l'œuvre, — petite collecte faite parmi vos connaissances, — petit tronc placé à l'église, si votre pasteur vous y autorise, près, bien près de la crêche et portant cette inscription : *Œuvre de la Sainte-Enfance, Étrennes à l'Enfant-Jésus*, — voilà bien des formes que la charité présente à vos regards avec l'un de ses plus attrayants sourires... Choisissez ; puis agissez. Les millions de petits anges de la Sainte-Enfance qui jouissent du bonheur éternel soutiendront vos efforts et seront toujours pour vous de tendres protecteurs.

La vie de LA PETITE SAINTE DE QUATRE ANS dont vos annales du mois d'octobre dernier contiennent l'intéressant récit (1), renferme de ce doux patronage des preuves bien touchantes.

Julienne était son nom ; *Dompierre* (2) son lieu de naissance : elle avait pour parents des ouvriers croyants et laborieux. Sa mère l'avait fait inscrire, avant même qu'elle n'ait vu le jour, dans l'association de la Sainte-Enfance. Cette bonne chrétienne en portait la médaille, et chaque matin elle en récitait les prières. Or il arriva que son enfant vint au monde presque morte. Son visage repoussant et difforme faisait peur à voir. Sa pieuse mère, dans un élan d'indicible confiance, détache de son cou la médaille de la Sainte-Enfance, que l'on suspend aussitôt à celui de sa chère petite. A ce contact béni sa respiration devient plus facile et plus forte ; la vie circule dans ses veines ; ses traits reprennent une charmante régularité ; en un mot Julienne vit ;... Julienne est sauvée, et le chant de l'action de grâces vient aussitôt remplacer le cri de la douleur. Ces merveilleuses faveurs, se multiplièrent à mesure que l'enfant grandissait. Elle n'avait encore que vingt-huit mois quand, jouant près d'une fenêtre, elle tomba d'une hauteur de trois mètres sur de grosses pierres, qui devaient infailliblement tuer la pauvre petite. Mais, ô prodige ! elle se releva sans avoir le moindre mal, et courant au devant de ses

(1) Nous le donnons en abrégé.

(2) Diocèse de Séez.

parents tout éplorés, elle leur dit, dans son naïf langage : « Regardez, je n'ai pas de *bobo.* » — Sa médaille qu'elle portait toujours, et les petits anges de la Sainte-Enfance, qu'elle invoquait souvent, l'avaient encore une fois préservée de la mort. Mais la mort n'avait rien d'effrayant pour cette enfant prédestinée dont l'âme si tendre resplendissait des plus purs rayons de la Foi.

Instruite sans doute intérieurement du moment où Dieu l'appellerait à lui, elle parlait de son prochain départ pour le ciel, avec une assurance d'autant plus étonnante qu'elle était rayonnante de santé. — « Je mourrai bientôt, disait-elle, et je serai portée par les petites filles en blanc... et moi aussi, n'est-ce pas, je serai en blanc. » — Le blanc était sa couleur de prédilection. — « Oh ! que je voudrais bien mourir, ajoutait-elle, pour être toujours en blanc et demeurer avec mes petits anges de la Sainte-Enfance ! — Tu sais bien, disait-elle encore en souriant à sa marraine qui la veillait jour et nuit, c'est si beau le Paradis ! ! ! » On était au commencement de décembre ; le moment de son bonheur approchait... Il fut acheté par d'horribles souffrances. Pendant une de ces crises les plus douloureuses, elle demanda son chapelet, elle en saisit la croix avec une sainte ardeur, joignit ses petites mains, puis d'elle même elle se mit à dire : « mon bon Jésus ! ayez pitié de moi, ma bonne Vierge, soyez mon salut ; mes petits anges de la Sainte-Enfance, venez à mon secours ; mon ange gardien, veillez sur moi. »

Assez longtemps avant d'expirer, on la vit fixer son regard vers un point du ciel, et quand on la retournait pour lui donner quelques soins, aussitôt son petit visage revenait vers le même point, paraissant y voir quelque chose de surnaturel. Vers les quatre heures du matin, la chère petite demanda : « est-il bientôt six heures et demie ? » Elle réitéra cette question à plusieurs reprises ayant les yeux toujours attachés au même endroit. Enfin, à l'approche du moment suprême, la vision surnaturelle parut s'approcher ; était-ce la sainte Vierge ? étaient-ce les enfants sauvés par la Sainte-Enfance et qu'elle avait tant aimés qui venaient à sa rencontre ? elle ne l'a pas révélé ; mais il est certain que tout-à-coup son visage s'épanouit ; un sourire ineffable entr'ouvrit ses lèvres, elle tendit ses petits bras à la vision et avec son dernier soupir son âme s'envola au ciel. Il était *six heures et demie précises* quand cette belle petite âme quitta sa dépouille mortelle, et, conduite par son ange gardien, entra dans la bienheureuse éternité objet de ses constants désirs.

Julienne quitta cette terre pour aller a Dieu à l'âge de quatre ans, le 12 décembre 1882, en l'Octave de la belle fête de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge Marie ! C. de C.

Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres et Notre-Dame de Lourdes en Asie

Sœur Benjamin, supérieure principale des Sœurs de Saint-Paul de Chartres pour la Chine et le Japon, a, dans une lettre adressée de Saïgon à M. l'abbé Barrier, supérieur-général de sa Congrégation, donné un récit qu'on nous prie de reproduire.

« . . . . . Permettez-moi de vous raconter une des guérisons opérées à N.-D. de Lourdes de Thi-Nghi, où nous voyons accourir païens et chrétiens, attirés par le nombre des miracles.

Une chrétienne, âgée de 24 à 25 ans, mère de quatre enfants, femme d'un Sous-Préfet annamite, et appartenant à une famille très riche, se mourait de la poitrine. Elle avait reçu tous les soins possibles de l'art médical et dépensé des sommes énormes sans obtenir aucun résultat; médecins français et indigènes s'étaient retirés, en disant qu'il n'y avait plus rien à faire. La malade, n'espérant plus rien des hommes, tourmentait ses parents, pour qu'ils la fissent porter à l'hôpital des Sœurs, assurant qu'elle serait guérie. Le mari, qui aimait beaucoup sa femme, y aurait consenti; mais les parents de cette jeune femme se sentaient si mortifiés à la pensée de voir leur fille à l'hôpital, qu'ils s'y refusèrent constamment.

Sur ces entrefaites, Sr Marie de la Conception, supérieure de l'hôpital, eut la pensée de voir la pauvre malade pour lui adresser quelques paroles de consolation, et aussi pour prouver sa reconnaissance à cette famille généreuse, bienfaitrice de la Maison. A peine Sr Marie fut-elle entrée, que la jeune femme lui dit : « Bà, je veux m'en aller avec vous, car si je vais à l'hôpital et que j'y prie N.-D. de Lourdes, je serai guérie. »

Le mari, malgré l'opposition de la famille, dit à la malade qu'il allait la conduire immédiatement. Ce n'est pas qu'il comptât beaucoup sur un miracle, quoiqu'il fut un excellent chrétien ; mais il n'y avait plus d'espoir de guérison. Sa femme avait reçu tous les sacrements; mais il ne voulait pas la contrarier dans son dernier désir. Sr Marie partit pour faire préparer un lit dans la salle des femmes; et aussitôt après son départ, il fit atteler sa voiture à deux chevaux (nos Annamites riches ne se refusent rien); et la malade roulée dans des couvertures et entourée de coussins, fut déposée doucement dans le carrosse. On prit le chemin de l'hôpital, le mari accompagnait sa femme, craignant à chaque instant de la voir mourir. Arrivée à l'hôpital, on lui prodigua toutes sortes de soins, on fit surtout beaucoup de prières, et on n'oublia pas de faire boire à la malade quelques gouttes de l'eau de N.-D. de Lourdes ; puis on commença immédiatement une neuvaine à Celle qu'elle avait tant invoquée, et qui allait bientôt lui faire voir qu'on ne l'invoque pas en vain.

Le mouvement de la voiture l'avait fatiguée et avait augmenté sa

faiblesse ; elle avait baissé visiblement. Son mari passa la nuit près d'elle avec la Supérieure. Sur les dix heures du soir, elle entra en agonie, conservant toute sa connaissance. Rien n'était touchant comme de voir son mari la préparer lui-même à paraître devant Dieu ; lui suggérant des actes de foi, de contrition, d'espérance et d'amour. Les assistants pleuraient en l'entendant lui recommander de ne plus penser à sa maison, à ses biens, à ses enfants et à lui ; mais de penser seulement à Dieu devant qui elle allait se présenter. Vers deux heures du matin elle resta sans mouvement, et on la crut morte. Mais deux heures après, on l'entendit tenir une conversation avec une personne qu'on ne voyait pas, et répondre plusieurs fois : « Oui, Madame. » Quand elle eut fini, elle s'assit et dit : « J'ai vu la Sainte Vierge, je suis guérie, donnez moi à manger. » Elle aurait voulu se lever aussitôt, on l'en empêcha, on lui demanda alors pourquoi elle avait dit tant de fois : « Oui, Madame. » Elle répondit que la Sainte Vierge, après l'avoir guérie, lui avait ordonné de faire une aumône à l'hôpital, de faire brûler 100 cierges à la chapelle, et de faire trois visites à N.-D. de Lourdes ; et qu'à chacune de ces injonctions, elle avait répondu : « Oui, Madame. » Le mari était fou de joie et passa le reste de la nuit, en actions de grâces.

Le lendemain matin, la miraculée se leva en parfaite santé. La nouvelle de cette guérison inespérée, s'étant promptement répandue, on vit bientôt accourir père, mère, enfants, qui n'en croyaient pas leurs yeux ; ensuite les amis et connaissances qui venaient lui faire leurs félicitations. Il fut convenu que le dimanche suivant (la guérison eut lieu le jeudi) il y aurait une messe solennelle à laquelle on inviterait parents et amis, chrétiens et païens ; et qu'ensuite il y aurait grand gala pour eux tous, et pour tous les pauvres de l'hôpital ; après quoi la jeune femme retournerait chez elle. En effet, le dimanche, il y eut grand'messe chantée avec une pompe extraordinaire, à laquelle assistèrent les parents et les amis parmi lesquels bon nombre de païens ; puis à la suite un grandissime festin.

Il n'est pas besoin d'ajouter que cette guérison a eu un grand retentissement. Beaucoup de païens en ont été fort ébranlés ; et plusieurs se font instruire de notre sainte religion.

Il y a eu bien d'autres guérisons, je ne vous cite que ce fait, un des plus remarquables ; je serais trop longue s'il fallait tout vous dire.

Encore un détail cependant. En ce moment un haut fonctionnaire annamite païen, abandonné des médecins, se trouve très soulagé par suite des prières que l'on fait pour lui à N.-D. de Lourdes, prières qu'il réclame lui-même. Il est tout probable qu'il va se faire chrétien ainsi que toute sa famille.

Agréez, etc.......... Sœur BENJAMIN.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — La visite du Prince impérial d'Allemagne au Vatican a singulièrement ému l'opinion publique.

— A l'occasion de l'Immaculée-Conception, S. S. Léon XIII a enrichi les archives Vaticanes d'un nouvel exemplaire, extrême riche, des Lettres decrétales de Pie IX pour la Proclamation dogmatique qui eut lieu le 8 décembre 1854. La fête de l'Immaculée-Conception et celle de Saint Joseph, sont déjà doubles de première classe ; elles seront rangées désormais parmi les plus solennelles de l'année.

Les Évêques Américains. — Les évêques américains réunis à Rome ont tenu de fréquentes réunions . . . . . La rapide extension du catholicisme dans le Nouveau Monde tient du prodige. Au commencement de ce siècle, il n'y avait aux Etats-Unis qu'un seul évêque ; aujourd'hui on compte 72 membres de l'épiscopat dont 13 archevêques et 59 évêques. En 1850, sur tout le territoire de l'Union, on comptait environ un millier de temples catholiques ; aujourd'hui ce chiffre est de 6,250. En 1860, il y avait environ deux cents écoles catholiques paroissiales ; et d'après la dernière statistique, ce nombre est de 2,500.

Notre-Dame aux États-Unis. — Le culte de la Sainte-Vierge prend de grands développements aux Etats-Unis, et se manifeste de toutes les manières ; à Fort-Wayne, notamment, on a dressé sur le *Dôme de l'Université* une immense statue de la Sainte-Vierge. Elle mesure 16 pieds de hauteur, et pèse plus de 4,400 livres.

— Les RR. PP. Dominicains de San-Francisco, capitale de la Californie (Etats-Unis), ont posé, le 7 octobre, fête du Saint-Rosaire, la première pierre d'une grande église. Plus de dix mille personnes assistaient à cette solennité. Toutes les autorités religieuses et civiles y avaient leurs représentants.

Respect aux Madones. — Les journaux italiens des 5 et 6 novembre rapportent, d'après la *Provincia di Forli*, le fait d'un accident survenu à un certain Frédéric Bondi, porte-drapeau du cercle Mazzini. A San Martino, ce personnage s'avisa de tirer sur une madone exposée dans une niche, mais son fusil éclata dans ses mains, et il a dû subir l'amputation d'un bras.

Générosité pour la Maison de Dieu ! (Angleterre.) — La future cathédrale catholique de Westminster (Londres) va être commencée. S. Em. le cardinal Manning a acheté un terrain de 3,200,000 francs. Une personne charitable lui a donné pour cette acquisition 2,500,000 francs.

De plus, 6,250,000 francs ont été déjà donnés pour la construction de l'édifice. Sir Tatton Skye, donateur avec sa femme de cette dernière somme, est parti pour Vienne (Autriche), afin d'y prendre le plan de la cathédrale Saint-Etienne.

Notre-Dame du Sacré-Cœur. Ses missionnaires pour l'Océanie. — Le Saint-Siège a donné, il y a quelques années, une mission importante dans l'Océanie aux religieux de la congrégation de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun.

Cette congrégation a un scholasticat à Rome. Les jeunes gens qui

le composent, sont tous possédés de l'ambition d'être envoyés dans les missions. Dans cette vue et afin de se munir de tout ce qui pourra favoriser leur apostolat, ils assistent aux cours de la Faculté de médecine, ce qui a grandement surpris les professeurs et les élèves. Egalement ils vont à l'hôpital de la Consolation. Là ils assistent régulièrement aux opérations ; ils font la toilette des malades les plus rebutants et leur prodiguent toute sorte de soins. Les professeurs les plus distingués se font un plaisir de se mettre à la disposition de ces étudiants d'un nouveau genre. Pendant les cours, ils ont pour eux des attentions toutes spéciales : ils vont même jusqu'à leur donner en particulier les renseignements et explications qu'ils désirent sur les maladies qui règnent dans la *Nouvelle-Bretagne*, et dont souffrent ordinairement les sauvages et les anthropophages.

Les Trappistes en Chine. — Le R. P. Ephrem, naguère prieur de la Trappe, dispersée, de Tamié (Savoie), est en train de jeter les fondements d'un monastère en Chine. La localité où il opère, à la sueur de son front, se trouve à trois journées au nord-ouest de Pékin. C'est un pays pauvre, où les gens ne se nourrissent que de millet, d'avoine et d'herbes salées. Le P. Ephrem et ses quelques religieux auront tant et plus à souffrir des difficultés locales que de leur propre règle, qui pourtant est si sévère par elle-même. Il compte cependant, avec l'approbation qu'il a reçue de la Propagande de Rome et le concours de Mgr Delaplace, évêque d'Andrinople et vicaire apostolique de la mission de Pékin, sur le succès de l'entreprise.

Les Congréganistes à la Martinique. — Les intérêts religieux de cette colonie n'ont pas moins souffert, et ne souffrent pas moins qu'en France.

Les Frères et les Sœurs ont été chassés brutalement des écoles et des établissements publics du pays. Grâce au concours de quelques personnes dévouées, on a pu réussir à maintenir quelques écoles religieuses, qui sont exclusivement à la charge de la charité publique, et en particulier, deux grands établissements, dont l'un, d'études secondaires complètes, à Saint-Pierre, et l'autre, d'enseignement spécial supérieur, à Fort-de-France.

La Chapelle des Médecins à l'Église du Vœu national. — On s'occupe activement de recueillir les fonds nécessaires pour la construction, dans l'église monumentale du Sacré-Cœur, à Paris, d'une chapelle en l'honneur de saint Luc, saint Côme et saint Damien, patrons des médecins. Le comité de cette œuvre s'est d'abord formé dans les diocèses de l'Ouest. A la fin de septembre, une circulaire a été adressée à plus de mille six cents médecins, sur tous les points de la France. On compte trouver aussi des souscriptions chez les pharmaciens et chez les élèves des écoles de médecine, ainsi que dans les familles qui, ayant des médecins parmi leurs morts, trouveront là un bon moyen d'être secourables à leurs âmes.

Offrandes pour les Écoles libres à Paris. — Dans la soixante et onzième liste des souscriptions ouvertes à Paris pour les écoles libres, nous trouvons un don de 3,000 francs ; deux de 2,000 ; cinq de 1,000 ; et quatre de 500.

Le total est de *un million quatre cent quatre-vingt-un mille six cent cinquante-quatre francs.*

ŒUVRE DE N.-D. DES PRÊTRES ou Association de prières sacerdotales

Erigée à l'abbaye de Lérins, par Cannes (Basses-Alpes)
Encouragée par Notre Saint-Père le Pape et par les Evêques

Le Révérendissime Abbé de Lérins adresse au clergé un appel ainsi conçu :

Personne n'ignore combien sont mauvais les temps que nous traversons, et combien nous avons besoin du secours d'En-Haut pour détruire l'iniquité de la terre, et établir le règne de Dieu dans les cœurs. Or, en méditant sur l'efficacité de la prière commune, et admirant surtout le bien immense que font les saints prêtres par leurs exemples et leurs paroles, j'ai eu la pensée de m'unir à eux et de fonder une association de prières pour les prêtres et par les prêtres, sous les auspices de notre bien-aimé Evêque. Cette association ne pouvait mieux être établie que dans notre île, appelée l'*Ile des Saints*, et dans notre église appelée *Sacro-Sainte* par les auteurs ; dans cette église où des milliers de Saints ont, pendant des siècles, célébré la messe avec tant de ferveur, et dans la chapelle dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, le Prêtre des prêtres, le modèle et la gloire de tous les prêtres. Aussi les Cardinaux et les Evêques qui ont déjà approuvé et encouragé l'Œuvre, sont-ils unanimes a exprimer le vif désir de voir tous leurs prêtres s'y faire inscrire.

C'est pourquoi une *Association de prières pour la sanctification des prêtres* est canoniquement érigée à la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus de l'église abbatiale de Notre-Dame de Lérins, par ordonnance Episcopale du 2 janvier 1878. — Nos seigneurs les Evêques et les prêtres seuls, soit séculiers, soit réguliers, peuvent faire partie de cette *Association.*

Le *but de cette Association* est d'obtenir du Sacré-Cœur de Jésus la sanctification des prêtres, par les mérites de Marie-Immaculée, par l'intercession des Saints de Lérins et par nos prières réunies, et de procurer par ce moyen la conversion des pécheurs, le triomphe de l'Eglise et le salut du monde. — Pour y être admis, il suffit de donner son nom, ses prénoms et ses titres au P. Directeur, qui les inscrira sur un registre déposé dans la chapelle du Sacré-Cœur, et de réciter, chaque jour avant la célébration de la sainte Messe, la prière liturgique : *O Mater pietatis*, etc. Le billet que reçoivent les prêtres après leur agrégation renferme cette prière et expose tous les avantages spirituels de l'Association.

Adresser directement les lettres au Rme Abbé de Lérins, par Cannes, (Basses-Alpes.)

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 104 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Décembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 82 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 283.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 133.

Nombre de visites faites aux clochers : 76.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Décembre ont été consacrés 28 enfants, dont 9 de diocèses étrangers.

— MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES ET LA LIBERTÉ DU SOUVERAIN PONTIFE. — Monseigneur l'Évêque de Chartres a adressé aux prêtres et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale annonçant la quête d'usage qui se fait le jour de Noël pour subvenir aux besoins du Souverain Pontife. Sa Grandeur commence ainsi :

« N. T. C. F., vous n'avez pas oublié sans doute les grands événements qui ont marqué les dernières années du Pontificat de Pie IX et le zèle que les évêques ont déployé pour défendre son pouvoir temporel. C'est qu'ils étaient convaincus que le Souverain Pontife n'exercerait librement son pouvoir spirituel et céleste qu'autant qu'il ne serait pas sous la domination des Princes de la terre. *J'ai soutenu cette cause avec force et persévérance et j'ai été heureux de recevoir du Chef de l'Église des témoignages particuliers d'approbation qui ont encouragé mes efforts et qui me sont chers et précieux.*

En rappelant vos souvenirs du passé, N. T. C. F., vous remarquerez encore qu'aussitôt que le dernier soldat français eut quitté Rome, de grands désastres ont accablé notre Patrie et l'un des plus terribles fut sans doute l'invasion étrangère avec tous les maux qui en sont la suite. Le Prince qui avait abandonné le Pape, fut abandonné à son tour et dut prendre le chemin de l'exil. Le Gouvernement Italien, qui n'attendait que le premier moment favorable pour achever d'envahir les États Pontificaux, vint fondre sur Rome comme sur une proie qu'il convoitait depuis longtemps. Pie IX fut retenu captif au Vatican, et ce magnanime Pontife, qui était habitué depuis tant d'années à répandre partout les bienfaits, fut obligé lui-même de recevoir l'aumône. »

Sa Grandeur rappelle ensuite que, depuis cette époque, elle n'a cessé de faire chaque année appel à la charité de ses diocésains pour la subsistance du Chef de l'Église, en exposant les motifs qui nous pressent de lui venir ainsi en aide. Les besoins personnels du Souverain Pontife nécessitent peu de frais ; car sa vie est simple et frugale ; mais il faut le mettre à même de maintenir les établissements charitables encore existants, d'entretenir les asiles ouverts aux pauvres et aux orphelins, de nourrir les évêques sans ressources et les missionnaires envoyés dans l'univers entier. Tous les infortunés, les délaissés, les persécutés, les spoliés tendent les bras vers le Siège apostolique, avec la confiance qu'ils trouveront auprès de

lui secours et consolation : Soyons généreux envers le Père spirituel de nos âmes, Notre Saint Père le Pape qui prie pour nous, veille sur nous et nous porte dans son cœur.

— La fête de l'Immaculée-Conception que tant de sanctuaires de Marie, en France, ont admirablement célébrée, et que la ville de Lyon surtout a su faire magnifique par son double pèlerinage de 5,000 hommes et de 5,000 femmes montant à Fourvières le chapelet à la main ; cette fête chère à tout l'univers catholique dont la foi à l'incomparable privilège de Notre-Dame, fait depuis vingt-neuf ans la consolation et l'espoir, est toujours, à Chartres, l'occasion de manifestations émouvantes pour la piété. L'office capitulaire a eu l'éclat des plus grands jours ; Monseigneur a tenu chapelle ; le chœur de chant a fait entendre une fort belle messe en musique. Entre vêpres et complies, une instruction claire et solide, sur le mystère du jour, a été donnée par M. l'abbé Darsonville, curé de Garnay. — La procession aux flambeaux dans la cathédrale et dans toute l'étendue de l'église souterraine a suivi la bénédiction du Saint-Sacrement.

— Le 3 décembre, fête de Saint François Xavier, les Associés de la Propagation de la foi, ont assisté en bon nombre à une messe dite pour le succès de cette grande œuvre à l'autel principal de la Crypte. La veille, premier dimanche de l'Avent, un excellent sermon sur la Propagation de la foi avait été prêché à la Cathédrale, par M. l'abbé Aiglehoux, premier vicaire de Saint-Pierre de Dreux.

— Le 10 décembre, l'église de Notre-Dame de Sous-Terre, admise aux faveurs spirituelles dont jouit l'église de Notre-Dame de Lorette, en Italie, par suite d'une affiliation qui date de plusieurs années, a été une fois de plus témoin de la dévotion des fidèles qui profitent de toutes les heureuses occasions et de tous les heureux souvenirs pour rendre grâces à la Vierge-Mère et communier devant son autel.

— Le 16 décembre, troisième dimanche de l'Avent, a eu lieu, à la Cathédrale de Chartres, le sermon de charité en faveur des familles pauvres secourues par la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Le prédicateur était M. l'abbé Geispitz, maître de chapelle de la Métropole de Paris ; en recourant à sa parole ardente et sympathique, les protecteurs des pauvres avaient choisi un bon interprète de leur charité.

— Les autres prédicateurs de l'Avent ont été : M. l'abbé Durand, premier vicaire de la cathédrale, le 2e dimanche ; M. l'abbé Béguin, professeur au Séminaire de Nogent-le-Rotrou, le 4e dimanche. — M. l'abbé Canuel, vicaire de la cathédrale, le jour de Noël.

— Le présent numéro de la *Voix* paraissant avant la fin de décembre, il nous est impossible de rendre compte des fêtes de Noël : messe de minuit, solennités du jour et de l'octave, offices du 28 chantés par les enfants de chœur en l'honneur des Saints Innocents A cette dernière fête du 28 devait se rattacher, en 1883, le souvenir d'un ancien et bien important pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. C'est à pareil jour, il y a trois siècles, que les habitants de la ville de Dreux et de trente-six paroisses circonvoisines, au nombre de quinze à seize mille, tous vêtues de blanc, vinrent en procession depuis Dreux jusqu'à Chartres.

Le récit de la Procession blanche a été donné avec de longs détails par les contemporains ; nos annales l'ont autrefois reproduit. Il nous a semblé bon de le rappeler à l'époque du troisième centenaire. Habitants du pays Drouais, admirez la foi vive de vos ancêtres et, à leur exemple, aimez à prier le Seigneur et sa Sainte Mère !

— Le 9 décembre, la fête patronale de Saint Aignan, dans l'église qui porte ce vocable, a été bien suivie. Les cérémonies ont été rehaussées par des chants préparés pour la circonstance ; une très bonne instruction sur la sainteté a été donnée, entre vêpres et complies, par M. l'abbé Pichot, vicaire de Notre-Dame.

— La fête de l'Adoration mensuelle aura lieu le jeudi 17 janvier, à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. — Celle du 13 décembre à l'Hôpital a été belle comme elle doit l'être dans un asile qui se nomme Maison du Seigneur (Hôtel-Dieu). L'ornementation ne laissait rien à désirer ; des voix musicales avaient prêté pour le salut leur gracieux concours. Le Prédicateur était M. l'abbé Lemoine, aumônier du collège ; son discours sur la Présence réelle a été fort goûté de l'auditoire.

— Le 22, Monseigneur l'évêque de Chartres a ordonné à la Crypte de la Cathédrale trois prêtres, onze diacres, cinq sous-diacres, un minoré, un tonsuré — Les trois prêtres étaient : M. Courtois et M. Sonntag, professeurs au Petit-Séminaire de Saint-Cheron et M. Rettig Charles, professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

Loigny. — 13me anniversaire de la bataille. — *Le Courrier d'Eure-et-Loir et le Journal de Chartres* ont rendu compte du service anniversaire célébré le 3 décembre dans l'église de Loigny.

Plusieurs membres du comité départemental de secours aux blessés ont assisté à cette solennité funèbre, ainsi que d'autres personnages notables représentant l'autorité civile et militaire.

Un remarquable discours a été prononcé par M. l'abbé Pianger, aumônier de l'Hôtel-Dieu.

— *Nominations.* — M. l'abbé Dancret, curé de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, a été installé chanoine titulaire le 18 décembre. Il est nommé curé de la cathédrale, en remplacement de M. le chanoine Dallier qui, à raison de son grand âge, a donné sa démission. Nous nous bornons aujourd'hui à signaler ces faits, quelque importants qu'ils soient, nous réservant d'y revenir après l'installation du nouveau curé de Notre-Dame de Chartres. — M. l'abbé Henriot, curé de Boncé, a été nommé curé de Mottereau.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Ayant appris qu'un de mes neveux âgé de 17 ans était atteint d'une fièvre typhoïde, je m'empressai de lui adresser le scapulaire de Notre-Dame de Chartres que le cher malade s'empressa de prendre de suite sur lui ; tous pleins de confiance dans cette bonne Mère nous avons prié ; elle a exaucé nos prières, le cher malade est guéri. Que mille actions de grâces soient rendues à notre bonne Mère du ciel ! (C. D. L. S., diocèse de La Rochelle.)

2. Veuillez remercier avec nous Notre-Dame de Chartres si attentive à nos besoins. Elle a guéri ma mère gravement malade d'une fluxion de poitrine. (F. P., diocèse du Mans.)

3. Gloire, amour et reconnaissance à Notre-Seigneur et à Notre-Dame de Chartres ! Nos prières et celles de ses clercs ont été deux fois exaucées, pour un enfant auquel il était arrivé deux fois un accident. (L., Chartres.)

4. On remercie en même temps cette bonne Mère d'une conversion obtenue à la suite d'une neuvaine en son honneur. Après une longue vie passée loin de Dieu et de ses devoirs religieux, le malade a demandé lui-même le prêtre et a reçu les Sacrements en pleine connaissance et avec des sentiments d'une foi vive.

(X., diocèse de Chartres.)

5. Selon ma promesse à Notre-Dame de Chartres et à St Joseph, je vous envoie la demande d'une neuvaine de lampe, en reconnaissance d'une grande grâce obtenue dans ma famille.

(V. R., à Paris.)

6. Monsieur A. R. de Montreuil-sur-Mer remercie Jésus, Marie, Joseph, du succès obtenu par son neveu aux examens du volontariat.

(A. R. à M., diocèse d'Arras.)

7. J'avais fait recommander à Notre-Dame de Chartres mon père et ma mère sérieusement malades, et j'avais fait une promesse en cas de guérison. J'ai le bonheur de vous dire que le mal a cessé aussitôt ses progrès rapides, au grand étonnement du docteur et

d'autres témoins ; nous avons obtenu une guérison qui était pour eux inespérée. (M. D. à D., diocèse de Besançon.)

8. Souffrant d'un mal assez grave, j'ai invoqué avec confiance Notre-Dame de Chartres pour obtenir ma guérison ; plusieurs recommandations aux prières ont été faites à cette intention pendant le mois d'octobre. La bonne Mère a daigné m'exaucer. Je viens exprimer ma reconnaissance, en demandant une messe d'action de grâces. (M. L., de Chartres.)

BIBLIOGRAPHIE

— **SAINTE SOLINE**, ou *les premiers martyrs de l'Église de Chartres*, par M. l'abbé Loriot, curé d'Oisonville. — Ce livre intéressant et instructif, écrit dans le genre de Fabiola, est la mise en scène de nos premiers apôtres et de nos premiers martyrs : il doit paraître dans le commencement du mois de janvier. Le volume de 300 pages a deux éditions illustrées, et en caractères elzévirs, l'une sur papier de luxe, au prix de 3 fr. 50, l'autre sur bon papier ordinaire au prix de 2 fr. 50.

L'ouvrage sera mis en vente chez les principaux libraires d'Eure-et-Loir, ainsi qu'à Orléans, Blois, Versailles, Niort, Angoulême et Poitiers.

Messieurs les ecclésiastiques sont priés de prendre le volume au Grand-Séminaire de Chartres au prix de la souscription.

— **MANUEL DU CATÉCHISTE LAIQUE pour préparer les enfants à la première Communion** Par M. l'abbé Charlet, curé de Brauvilliers (Meuse) Ouvrage approuvé par N. N. S. S. les Evêques de Verdun et de Troyes. Prix : 1 fr ; par la poste, 1 fr 20.

Ce petit livre répond bien à une necessité actuelle. Aujourd'hui, plus que jamais, pour conjurer les maux incalculables dont est menacée l'enfance, les Evêques font appel à l'Apostolat laïque. Il faut que les parents, les personnes charitables viennent en aide aux pasteurs et en prennent la place dans l'enseignement du Catéchisme. Pour cela, il leur faut un guide sûr. Or le livre que nous recommandons nous paraît très propre à remplir cet office. Outre l'exactitude théologique, on y trouve tout ce qui est capable d'instruire facilement les enfants : choix des questions, simplicité et brièveté des réponses.

En vente chez M. L'anglois, libraire à Chartres, ou chez P. Lambert, libraire-éditeur, à Troyes (Aube).

— **L'Œuvre de St-Michel** fondée par le R. P. Félix, pour la propagation des *bons livres, à bon marché*, vient de publier son nouveau catalogue dans lequel on trouve un grand choix d'ouvrages nouveaux pour *Bibliothèques paroissiales* et autres.

Ce catalogue est adressé *franco* sur demande faite à M. Téqui, 85, rue de Rennes, à Paris.

— **Les Opérations de Bourse devant la Conscience**, par l'abbé Deville, docteur en théologie et en droit canon, professeur de théologie à la Maison des Chartreux. — Un joli volume in-18 jésus, 1 fr. 50. — Lyon, *Librairie Générale Catholique et Classique*, Vitte et Perrussel, place Bellecour, 3. — Mgr le cardinal Caverot, archevêque de Lyon, a félicité l'auteur du choix d'un sujet si plein d'actualité. S. E. considère ce livre comme très utile aux catholiques consciencieux.

— **POUR UNE BONNE ŒUVRE.** *On nous écrit d'Obazine, près Brives (Corrèze)* :

Permettez-moi de vous prier, au nom des pauvres orphelines d'Obazine, de faire connaître la publication que je place à leur profit et qui a pour titre :

Notice sur les dix-huit auteurs dont les œuvres poétiques ont fourni les proses du Missel et les hymnes du Bréviaire et du Paroissien. Prix franco : 45 centimes

J'offre aussi des publications dont j'envoie le prospectus détaillé aux personnes qui le demandent. Au nombre de ces livres se trouve la brochure ayant pour titre :

Devises et armes des royaumes d'Europe, de plusieurs villes de France et d'un grand nombre de personnages illustres, et de familles nobles de France et de Belgique.

Ces légendes, qu'un auteur italien appelle « la langue des héros », sont très propres à faire vivre dans les âmes les nobles sentiments d'honneur, de fidélité et de religion. Les élèves trouveront dans cette brochure des pages qui les instruiront en les intéressant et dont on enrichit les cahiers de littérature. Prix : 1 fr. 20 et pour les

maisons d'éducation : 0,80 c. J'ai pour les demoiselles des drames choisis, tels que : *Moïse sauvé des eaux, Résurrection de la fille de Jaïre par Jésus-Christ, Vocation de Jeanne d'Arc*, drame en vers par une religieuse bénédictine

En accueillant ma supplique, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon respect.

M^me CHRISTINE SERRE.

Avis au Clergé. — Contrairement à nos habitudes, nous croyons utile d'insérer aujourd'hui deux annonces non bibliographiques.

1° La première vient du Monastère de la Grande-Trappe, à Soligni-la-Trappe (Orne). La voici :

Charbon chimique pour encensoirs, réchauds, chaufferettes, etc. Avec ce charbon, on peut en quelques minutes préparer l'encensoir. Il a pour qualités : de s'enflammer instantanément, de se consumer entièrement, et de brûler lentement et sans odeur. Il tache peu les doigts, et même pas du tout, si on le touche délicatement.

Les prix sont très modérés, et permettent à tout le monde d'en faire usage : le décalitre coûte 4 fr. et le demi décalitre 2 fr. 50, port en plus.

Pour l'allumer, il suffit de le présenter au-dessus d'une allumette, d'une bougie. Il faut avoir soin de conserver ce charbon *à l'abri de l'humidité ;* du reste, s'il arrivait qu'il devint humide, il suffirait de le faire sécher pour lui rendre ses propriétés.

En adressant les commandes au Monastère de la Grande-Trappe, indiquer à quelle gare devra être faite l'expédition.

2° La seconde annonce concerne un *Procédé breveté s. g. d. g.*, de *M. Michel de Vinant — pour la reproduction des couleurs primitives, fanées ou passées*, des *tapisseries* antiques et modernes (Gobelins, Beauvais, Flandre, Aubusson,etc.) ainsi que des soieries d'*ornements d'église*, des velours et châles, cachemires, etc. Plusieurs médailles et diplômes d'honneur ont sanctionné l'efficacité merveilleuse de ce procédé nouveau. Ne pas confondre cet art avec les applications en couleurs qui se font au vernis. Des travaux importants ont déjà été faits à Chartres par une personne dont voici l'adresse : A. Beauchet, concessionnaire du Procédé breveté, rue d'Aligre, 7, Chartres (Eure-et-Loir) — Desoxidation des broderies d'or et d'argent.

JANVIER 1884.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois

DE JANVIER 1884.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1^er janvier, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du St C. de Marie et de St Joseph.

2, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

3, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)

4, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

5, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
6, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du Rosaire ; 2° p. l'Arch. de St Joseph ; 3° p. le scap. bleu ; 4° p. les objets indulg. ; 5° p. la Conf. de N. D. de Chartres.
7, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales.
8, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite d'égl. — j. au ch.)
9, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
10, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
11, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
12, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 5 — j. au ch.)
13, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.)
14, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
15, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (comme au 8 — j. au ch.)
16, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
17, jeudi. — Ind. pl. p. un quart d'oraison ment. chaque jour (j. au ch.)
18, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
19, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (comme au 5 — j. au ch.)
20, dimanche. — Ind. pl. p. la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.)
21, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
22, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
23, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
24, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
25, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
26, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 5 — j. au ch.)
27, dimanche. — Ind. pl. p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
28, lundi. — Ind. plén. p. la récitat. quotid. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.)
29, mardi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
30, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
31, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-HUITIÈME ANNEE
2e NUMÉRO — FÉVRIER 1884

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

MARIE-MARGUERITE DE LÉZEAU
Fondatrice de la Congrégation de la Mère de Dieu
(Suite et fin.)

Madame de Lézeau chaque jour témoin du chagrin des veuves, de l'indignation des pères, et de la douleur des orphelines, quand il s'agissait de retirer leurs chères enfants des maisons où elles étaient élevées avec tant de soins et de dévouement, écrivit directement à Louis XVIII, lui faisant l'exposé touchant de tout ce que l'ordonnance de suppression causait de trouble dans les familles et de perturbation dans les esprits, le suppliant de nommer une commission pour visiter ses maisons, et proposant en finissant les moyens de diminuer encore les dépenses déjà restreintes à une si grande modicité.

Après cette adresse au Roi, Madame de Lézeau garda, comme elle l'avait fait jusqu'alors, au prix des plus pénibles sacrifices, toutes les orphelines que leurs parents ne pouvaient ou ne voulaient pas se décider à retirer.

On travaillait du matin jusqu'au soir. On s'était procuré, dans des magasins de confections, des travaux de couture ; élèves et maîtresses rivalisaient d'ardeur et de zèle à l'ouvrage. De plus on vivait pauvrement, durement même, mais on n'y pensait pas : on n'était préoccupé que d'une chose : obtenir l'annulation du funeste décret ; à tous ces labeurs, à toutes ces privations, étaient jointes des prières ferventes. Et voilà que

l'opinion publique s'emeut en faveur des orphelines. . . . . Des pétitions sont présentées aux Chambres, d'éloquents orateurs plaident éloquemment leur cause ; « Dieu qui tient le cœur des rois entre ses mains puissantes » se sert de tous ces moyens pour toucher celui du Monarque. Le décret du 16 juillet est rapporté. Les orphelines peuvent désormais vivre en paix dans leurs pieux asiles qui leur sont conservés !

En 1816, l'établissement dé Barbeaux fut définitivement supprimé. On fixa à quatre cents le nombre des places dans les succursales, et l'âge de sortie à 18 ans au lieu de 21. Quant au règlement intérieur, à la distribution du temps, à la direction des études, les modifications qui eurent lieu ne firent que confirmer les anciennes maisons d'orphelines dans leurs traditions d'éducation sérieuse, et dans l'esprit de religion qui les dirigeait dès le commencement et dont l'Empereur Napoléon Ier avait si bien compris l'impérieuse nécessité et les bienfaisants résultats.

Le cœur si grand, si généreux de Madame de Lézeau était ouvert à toutes les infortunes qu'elle soulageait sous son inspiration presque au delà du possible.

Son historien rapporte à ce sujet que l'économe de la maison effrayée des largesses de sa vénérable supérieure, en murmurait parfois tout bas : un jour entre autres n'y tenant plus elle hasarda quelques observations ; « ne craignez rien ma fille, répondit Madame de Lézeau, c'est Dieu qui fait les comptes et moi qui tiens la bourse. J'ai commencé la Congrégation avec moins de quarante francs, et vous voyez que jusqu'ici je me suis tirée d'affaire. Aimons les pauvres du bon Dieu, ce sont les amis de Notre-Seigneur, vous verrez que tout ira bien. »

Réponse sublime qui dévoile le secret de la multiplication prodigieuse des bienfaits de cette admirable femme. Une grande fête religieuse eut lieu à la Maison-Mère de la rue de Picpus (1), le 27 décembre 1826, à l'occasion du 50e anniversaire du premier vœu de religieuse de Madame de Lézeau au monastère de la Visitation de Rouen.

L'humble novice de 1776 avait connu pendant cette période

(1) Madame de Lézeau y avait établi son noviciat et pensionnat indépendants de la *Légion d'honneur*.

d'un demi-siècle, la persécution, la pauvreté, le travail et la tribulation. Elle avait grandi à cette école de l'adversité où se forment si souvent les saints et les grands hommes. Dieu y avait dilaté son cœur. Il l'avait rendue mère, mère d'une grande famille qui l'entourait de vénération et d'amour.

Du pied des autels l'avenir se déroulait à ses regards ravis, elle contemplait avec bonheur le bien qui se ferait dans sa congrégation, les âmes qui viendraient s'y sanctifier et, comme le prophète royal elle pouvait s'écrier : «Vos consolations, Seigneur, ont réjoui mon âme selon les douleurs qui avaient inondé mon cœur. »

La surveillance de ses maisons et les œuvres de charité qui découlaient de ses nombreuses relations, occupèrent Madame de Lézeau pendant les années qui s'écoulèrent depuis l'anniversaire de sa *cinquantaine*, jusqu'au mois de juillet 1830.

La vénérable Mère était à la maison de la Légion d'honneur de Paris, lorsqu'éclatèrent comme un coup de foudre les événements qui devaient porter dans l'histoire le titre néfaste de *Journées de Juillet*. Trois jours suffirent aux émeutiers pour renverser un trône, briser l'étendard des lys, et envoyer une suite de rois demander à la terre étrangère l'asile que leur refusait le sol de la patrie !

C'était la révolution ! la révolution avec ses sanglantes allures et son hideux cortège. — Les rues de Paris étaient hérissées de barricades, le trouble et l'inquiétude envahissaient les cœurs. Une troupe armée se présente à l'entrée de la maison de Barbette, frappant à coups redoublés et rugissant de colère. Madame de Lézeau, apercevant le danger d'une plus longue résistance, ouvre la porte avec calme et se présente à leurs regards accompagnée de la supérieure de la maison. « Que demandez-vous ? leur dit-elle, avec une imposante dignité ? » — « Les armes que les assassins du peuple que vous avez logés cette nuit ont laissées ici. » — Le bruit s'était répandu que les gendarmes, dont la caserne avoisinait l'établissement de la Légion d'honneur, s'y étaient réfugiés et y avaient caché leurs armes.

« Messieurs, dit alors Madame de Lézeau ; il n'y a ici ni

» armes ni soldats : il n'y a que des jeunes filles dont je suis la
» mère, et vous avez trop d'honneur pour forcer l'entrée de leur
» asile. » Ceux qui les premiers avaient parlé s'apprêtaient à répondre. La contradiction réveilla toute leur colère un moment étonnée et les armes s'élevaient frémissantes sur la tête de la noble femme, quand un homme du rassemblement fit entendre d'une voix forte ces mots sauveurs : « Ne lui faites pas de mal, c'est notre mère. » Plusieurs autres voix qui semblaient n'attendre que ce signal, répétèrent alors : « Oui... oui.. c'est la mère de nos enfants..., n'entrez pas, ne lui faites pas de mal !..... »

Ces hommes qui prenaient ainsi la défense de Madame de Lézeau, étaient des habitants du quartier qui s'étaient mêlés au rassemblement pour la protéger. Ces quelques paroles suffirent pour dissiper l'orage. La bande des émeutiers s'éloigna rapidement allant porter ailleurs ses vengeances et ses fureurs. Madame de Lézeau referma la porte qu'elle avait si courageusement ouverte, puis elle entra à la chapelle où tout le monde s'était réfugié, et, s'agenouillant à sa place ordinaire, elle récita à haute voix, en actions de grâces, ces belles litanies de la Providence si chères à son cœur !

En l'année 1837, la vénérable supérieure eut la douleur de perdre une de ses plus jeunes religieuses. « N'eût-il pas été plus
» naturel, écrivait-elle, que Dieu m'eût appelée à lui (elle avait
» alors 82 ans.) Il y a si longtemps que je suis sur la terre !
» Mais je ne veux pas m'arrêter à cette pensée : il est mieux
» de ne rien désirer, de ne rien demander, de ne rien refuser,
» d'avoir le courage de vivre : et de ne mourir *qu'à l'heure de*
» *Dieu et les armes à la main.* » — Mourir les armes à la main. — C'était le vœu de son noble cœur. Le Seigneur devait l'exaucer.

Au printemps de l'année 1838, elle eut à souffrir des maux d'estomac, qui devinrent en peu de temps d'une inquiétante gravité.

Madame de Lézeau sentit aussitôt que ces douleurs inaccoutumées étaient un avertissement de la Providence et mesura de

le pensée le temps qui lui restait à vivre. Elle crut d'abord que ce temps devait être de courte durée, mais Dieu trompa ses prévisions ; de longues souffrances lui étaient réservées avant qu'il lui fut donné de contempler les horizons éternels. Elle profita de ce *sursis dans la mort* pour aller visiter encore une fois l'établissement des Loges ; elle y demeura jusqu'à la fin de septembre. Le moment des adieux fut déchirant, l'état de santé de Madame de Lézeau ne laissant à ses filles désolées aucune espérance de la revoir, la tendre mère sentait bien aussi qu'elle leur disait un suprême adieu.

Le retour des Loges à Paris fut très fatigant ; la sainte malade ne se plaignait pas ; mais ses traits altérés révélaient une vive souffrance. Elle se fit conduire à sa chère maison de Picpus. Après trois semaines de séjour dans ce pieux asile, désirant mourir au milieu de ses orphelines de la Légion d'honneur, on la transporta selon ses désirs à Barbette. Tant qu'elle eut assez de force elle remplit de son lit ou de son fauteuil sa charge de Supérieure générale ; révisant les registres, se faisant rendre compte de tout ce qui regardait l'état présent de l'établissement, donnant ses avis aux religieuses, et prodiguant à ses enfants qui la visitaient par petits groupes détachés, les plus maternelles caresses et les plus sages leçons. Il arriva cependant un moment où la sainte religieuse ne voulut plus s'occuper que de son éternité. C'est que ses douleurs d'estomac, provoquées par un affreux cancer, étaient arrivées à leur dernier paroxisme. Elle demanda et reçut l'Extrême-Onction avec toute sa connaissance. La dernière nuit qu'elle passa sur cette terre, on dressa un autel en face du lit de Madame de Lézeau, dans cette chambre où elle n'avait plus que quelques heures à vivre, et Monseigneur Menjaud (1) y célébra les saints mystères. La vénérable mère semblait se ranimer pour s'unir aux prières de l'Eglise ! . . .

Elle adora avec une profonde émotion l'hostie sainte au moment de l'élévation. On eût dit qu'elle souriait à son Dieu au milieu des ombres de la mort.

(1) Monseigneur Menjaud avait été aumônier *des Loges ;* il était à Paris attendant la bulle de Rome le préconisant coadjuteur de l'Evêque de Nancy.

Sa faiblesse extrême la priva du bonheur de recevoir encore une fois son divin Epoux dans son cœur. Mais elle s'unit à la communion du prêtre, et à ses chères filles qui vinrent l'une après l'autre recevoir la sainte eucharistie à quelques pas du lit où leur mère bien aimée allait bientôt rendre son dernier soupir.

Il y avait dans cette messe dite au milieu de la nuit, et en présence de la mort ; dans cette communion silencieuse au milieu des ténèbres, quelque chose de saisissant et de solennel qui remuait tous les cœurs... L'agonie commença dans la matinée, mais une agonie calme, sans rien de ces convulsions navrantes qui font souvent des dernières heures de la vie un effrayant combat contre la mort. « Priez ! priez ! » disait de temps à autre la mourante aux religieuses qui l'entouraient ; et les prières s'élevaient vers Dieu multipliées et ferventes... Vers le soir elles s'interrompirent tout-à-coup pour faire place à des sanglots déchirants. L'âme de Madame de Lézeau avait quitté ce monde pour aller recevoir au ciel la récompense de ses héroïques vertus (28 décembre 1834). Le temps de son pèlerinage sur la terre avait été de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques de la Supérieure générale de la Congrégation de la Mère de Dieu furent des plus solennelles. Le grand chancelier de la Légion d'honneur y assistait. Mgr de Quélen fit l'absoute. Ses restes mortels furent ensuite déposés dans un caveau pratiqué pour les recevoir dans la chapelle de Picpus.

Le Souverain Pontife Pie IX approuva l'Institut de la Mère de Dieu le 12 mars 1869. Depuis cette époque il a pris une extension considérable ; il a reçu aussi la glorieuse sanction de la persécution. La maison des Loges et celle d'*Ecouen* où avait été transporté, sous la présidence des Princes Napoléon, le personnel de *l'établissement de Barbette*, ont été *laïcisées* en 1882.

Un humble servant de Marie.

ALLIANCE CATHOLIQUE

— LE REGARD DU CHRIST —

Conversus Dominus respexit Petrum.
S. LUC XXII. 61

I.

Au faîte vénéré d'une verte colline,
Près d'un chemin poudreux, à l'ombre des grands bois,
Ceinte de buis bénit ou de blanche aubépine,
S'élevait une vieille croix.

Sur les degrés moussus, par le froid ou la brise,
Si l'étranger pieux se reposait, souvent
D'un indicible émoi son âme était surprise :
C'est que le Christ était vivant.

On avait vu des pleurs tomber de sa paupière ;
Sensible au repentir autant qu'à l'abandon,
Il avait murmuré de ses lèvres de pierre
Des mots de blâme ou de pardon.

Elle avait quelquefois souri l'image sainte
A la vierge candide, à l'innocence en fleurs ;
La veuve au deuil amer lui répétait sa plainte ;
Elle soulageait les douleurs.

Aussi l'humble travail, le doute, la souffrance,
Isolant tour à tour ou confondant leurs voix,
En quête de succès, de calme, d'espérance,
Accouraient aux pieds de la croix.

II.

C'était l'ère sinistre où, de sa main fiévreuse
Otant à l'écolier, au malade, au vieillard,
Son Maître et son Ami, l'impiété railleuse
Jetait le Christ au corbillard.

Un soir, seul et chargé d'un marteau déicide,
Vers le sommet brumeux, d'un pas lent et discret,
Un homme était monté, semblable au parricide,
Il cherchait l'ombre et le secret.

Debout près de la croix il s'arrête, il écoute :
Le ciel était obscur et l'orage grondait,
Mais sur terre aucun bruit ; déserte était la route,
Nul témoin ne le regardait.

Sans crainte et libre enfin, vers le Christ il s'élance ;
Son œil brille de haine, et son bras destructeur,
A coups précipités, au milieu du silence,
Frappe le divin Rédempteur.

Au même instant l'effroi consterne son visage ;
Il recule, il s'enfuit . . . . . il avait entendu
Sa victime gémir ; l'éclair à son passage
Lui montrait du sang répandu.

Ce souvenir terrible, au fond de sa demeure,
Dans un oubli muet il veut le refouler :
Le Crucifix blessé le poursuit à toute heure ;
En rêve il voit le sang couler.

L'implacable remords y torture son âme ;
Une force invisible en presse l'aiguillon,
Et sur son front, brûlé d'une livide flamme,
Le désespoir creuse un sillon.

III.

« Père, pourquoi toujours refuser mes caresses ?
« Ma bruyante gaîté semble encor t'assombrir. »
Ainsi parlait l'enfant objet de ses tendresses,
Mais ses jeux le faisaient souffrir.

Or il advint bientôt que l'enfant adorée
Loin d'elle repoussa jouets, ballon, cerceau :
Ses membres frissonnaient ; et la mère éplorée
Dut la porter dans son berceau.

Malgré l'or et les soins, les larmes, les prières,
Le mal, sombre vautour qu'on ne sait émouvoir,
S'abattit sur sa proie, et de ses fortes serres
La réduisit en son pouvoir.

Il voit, lui le maudit, près de la couche blanche,
Où, juste châtiment, sa fille agonisait,
Que le Christ insulté peut prendre sa revanche :
La mort aussi le lui disait.

Éclairé par l'épreuve il frappe sa poitrine ;
Certain que l'air, s'il part, sera purifié
Et son enfant guérie, il court à la colline
Vers le divin Crucifié.

« Toi qui sus pardonner, dit-il, o Roi sévère,
« Reconnais ce pécheur implorant ta bonté ;
« Humilié, vaincu, je baise ton calvaire ;
« Mon cri sera-t-il écouté ?

Pâle de repentir, à genoux sur la pierre ;
Il expiait son crime à la clarté du jour.
Alors le Christ ému soulevant sa paupière
L'honora d'un regard d'amour.

. . . .

Depuis le Crucifix, auguste et doux emblême,
Décore sa poitrine, et parfois sous ses yeux,
L'enfant sur qui la mort avait mis sa main blême,
Porte à la croix des chants joyeux.

L'abbé Provost.

L'Alliance catholique, dont Monseigneur dirige et bénit les progrès, dans son diocèse, n'exige de ses membres que les conditions suivantes :

1° *Porter sur soi un crucifix*, de la manière la plus commode et surtout la plus chrétienne. — 2° *Respecter et affirmer les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — 3° *Mener une vie conforme à cette profession de foi.* — 4° *Avoir son nom inscrit* sur les registres d'honneur, à Reims et à Jérusalem.

Pour tout ce qui concerne l'Alliance catholique, demandes d'admission, de renseignements, d'abonnement au Propagateur *ou achat de crucifix s'adresser, au secrétariat de l'Évêché, à M. l'abbé Provost, Directeur diocésain de l'Œuvre.*

M. l'abbé Joseph Lémann, chanoine honoraire de Reims, missionnaire apostolique, *Fondateur et Directeur général de l'Alliance catholique*, doit prêcher à la cathédrale de Chartres, le dimanche 10 février, entre vêpres et complies. Toutes les personnes amies d'une ardente et sympathique parole, toutes les âmes pieuses et zélées pour *les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, voudront, suivant les désirs de notre Evêque vénéré, entendre cet éloquent et célèbre orateur.

LES RELIGIEUSES FRANÇAISES AU TONKIN

Pour léger qu'il soit, laissez tomber un caillou dans la mer et il en sondera la profondeur.

Pour minces qu'ils paraissent à première vue, certains incidents de la vie ordinaire saisissent l'âme à l'improviste, l'émeuvent et l'éclairent d'un rapide rayon de lumière.

Tel, par exemple, le fait que voici :

Nous étions, à Marseille, assis à la table d'un modeste hôtel, plusieurs voyageurs du commun, mais nous conduisant à l'égard les uns des autres comme des gens du meilleur monde, du monde

des millions. C'est assez dire que nous mangions et buvions sans nous adresser la parole. Autrefois, les Français, n'importe le rang de chacun d'eux, ne pouvaient se trouver réunis sans causer ensemble, sans échanger des politesses ; maintenant, à force de ne plus penser à rien ou à rien qui vaille, ils sont devenus graves et taciturnes Là où la société s'en va, la sociabilité disparaît.

Placées à un coin de la salle, du côté de notre bout, quatre religieuses prenaient leur repas en même temps que nous. Elles n'étaient pas silencieuses, elles, et le ton de leur conversation à mi-voix en laissait deviner l'enjouement, l'enjouement naturel aux bonnes consciences.

La dernière fois que nous les vîmes, elles nous saluèrent en se retirant et, d'un mouvement unanime, nous leur rendîmes leur salut avec un grand respect.

Qui étaient-elles ?

Le garçon lut l'interrogation dans nos yeux, et il répondit aussitôt : Ce sont de braves sœurs venant de Chartres et qui vont s'embarquer demain, à bord du *Poitou*, pour aller au Tonkin soigner nos malades et nos blessés (1).

Du coup, nos cœurs et nos langues se trouvèrent dégelés.

L'un de nous : Les dignes femmes ! voilà du dévouement, de la religion et du patriotisme !

Un autre : Et peut-être n'avaient-elles jamais vu la mer ! . . . . .

Un autre : C'est tout de même drôle de penser que le gouvernement, qui les persécute et les laisse vilipender en France, s'estime heureux d'obtenir leurs services sur les bords du fleuve Rouge. Que n'y envoie-t-il des libres penseuses !

Un autre : Dame ! il s'agit de marcher à la mort, et ce n'est guère là le fait des « vertus laïques. »

Le premier : C'est égal ! nos seigneurs et maîtres sont de singuliers logiciens.

Le second : Oh ! il y a pour eux des circonstances atténuantes, car ils sont encore plus aveugles que méchants.

Le troisième : Pécaïre ! ce serait à prouver, ce serait à prouver... Mais qu'ils soient ce qu'ils voudront, et que Dieu bénisse ces saintes filles !

Le quatrième : Surtout ne les plaignons pas trop ; leur joie est dans le sacrifice, et au milieu des marins et des soldats, qui voient en elles de véritables mères, elles ne craindront pas d'être insultées...

J'en passe et j'adoucis ! Nous parlions presque avec l'abandon de vieux camarades. Si le proverbe a raison, ce soir-là, les oreilles de M. Jules Ferry durent lui tinter bien fort.

(1) C'étaient les Sœurs de Saint-Paul de Chartres dont nous parlons plus loin dans la Chronique.

Cependant, retiré dans ma chambre, je me disais : le temps de désespérer entièrement n'est pas encore venu. Il semble même qu'à travers le noir et le froid de la nuit, l'aube des jours meilleurs commence à poindre... Sous les ruines amoncelées par tant d'orages, le vieux sol a conservé quelque chose de sa force et de sa fécondité natives. Ni nos crimes, ni nos infamies n'ont pu effacer la bénédiction attachée au pays de Jeanne d'Arc, et, selon l'expression de la *bonne lorraine*, « Monseigneur saint Louis » est toujours aux pieds du Père éternel, le priant de prendre en pitié son pauvre royaume ! Au-dessus des hontes du présent s'élèvent les gloires du passé ; la vertu des serviteurs et des servantes de Jésus-Christ tient en échec les esprits de l'enfer déchaînés aux appels de la révolution. Instruits par les calamités, les Français apprendront à maudire leurs erreurs. *(Le Monde).* A. DELOUCHE.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Sa Sainteté Léon XIII, exhorte à réciter publiquement le saint Rosaire, chaque jour dans l'église principale de chaque diocèse, et tous les jours de fête dans chaque église paroissiale. Un décret du 24 décembre prescrit que dans les litanies Laurétanes (litanies de la Sainte-Vierge), après l'invocation *Regina sine labe originali concepta*, on ajoute la suivante : *Regina Sacratissimi Rosarii, ora pro nobis.*

— Un autre décret pontifical du 6 janvier 1884 a prescrit et enrichit de 300 jours d'indulgences des prières qui seront récitées à genoux à la fin de chaque messe basse, dans toutes les églises de la Catholicité. Ce sont : 3 *Ave Maria*, un *Salve regina* avec le verset *Ora pro nobis*, etc. et un *oremus* dont voici la traduction : « O Dieu, notre refuge et notre force, écoutez les pieuses prières de votre Eglise, et faites que, par l'intercession de la glorieuse et immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, de saint Joseph, de vos saints apôtres Pierre et Paul et de tous les saints, ce que nous sollicitons humblement dans les nécessités présentes, nous l'obtenions efficacement. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. ℟. Ainsi soit-il ! »

Remarquons bien les raisons de circonstances sur lesquelles s'appuie le décret pontifical. « Dès l'année 1859, le Pape Pie IX, de sainte mémoire, dans le but d'obtenir le secours de Dieu, que réclamaient les difficultés et la rigueur des temps, prescrivit que dans toutes les églises des Etats pontificaux on récitât, après la célébration du très saint sacrifice de la messe, certaines prières auxquelles il attacha des indulgences. Or, comme l'Eglise catholique, au milieu de maux toujours graves et qui menacent de devenir plus graves encore a un si grand besoin de la protection particulière de Dieu, N. T. S. P. le Pape Léon XIII a jugé opportun de faire réciter dans le monde entier ces mêmes prières, modifiées en quelques parties. »

— Le 18 janvier touchante manifestation de nombreux pèlerins Hollandais devant le tombeau de Pie IX.

— La Sacrée Congrégation des Rites vient d'approuver le culte immémorial au saint philosophe et martyr Séverin Boèce.

Traits relatifs a Notre-Dame : 1º *Ile Majorque (Espagne).* — L'*Autonomia* de l'île Majorque (Espagne), s'étant fait remarquer par ses cyniques attaques contre la religion catholique, et spécialement contre la très Sainte Vierge, vient d'être condamnée par l'évêque de Majorque, Mgr Jaume y Garau, qui a défendu à tous ses diocésains d'imprimer, vendre, acheter, colporter, lire et garder les livraisons de ce mauvais journal. Sa défense est strictement observée.

Heureuses les populations que leur obéissance à l'Eglise peut préserver du fléau des dévergondages de la mauvaise presse !

2º *Hambourg.* — L'assemblée générale des catholiques a voté le projet d'élever une église dédiée à la sainte Vierge dans la ville de Hambourg.

Entre autres motifs justifiant cette résolution, se trouvait le suivant :

« Il faut que la ville qui est le point principal de communication entre l'Allemagne et les pays d'outre-mer possède une église catholique dédiée à la sainte Vierge, c'est une dette d'honneur incombant aux catholiques de toute l'Allemagne. »

Une autre motif c'est l'état moral et religieux de la population catholique qui s'est considérablement accrue depuis 1871 surtout.

3º *Padoue (Haute-Italie).* — Les anciens habitants de Padoue avaient sur les portes de leur ville des statues de la Sainte-Vierge auprès desquelles une lampe brûlait pendant la nuit.

La municipalité actuelle, qui marche dans les idées modernes, a fait enlever ces saintes images, ne craignant pas de blesser au cœur la plupart des citoyens.

Une messe d'officiers à Notre-Dame des Victoires. — Les officiers de la promotion de Saint-Cyr de Crimée-Sébastopol, 1854-1856, se sont réunis jeudi soir à l'hôtel Continental, dans un grand dîner annuel. Cent cinq convives avaient répondu à l'appel du comité de la promotion. Le lendemain matin, beaucoup de ces officiers assistaient, dans l'église Notre-Dame des Victoires, à une messe dite par l'un d'eux, à l'intention des camarades qui sont morts. L'officiant était l'abbé Viallet, économe de Saint-Louis des Français à Rome, qui était venu d'Italie exprès pour cette réunion.

— Le 21 janvier, a été célébré un service solennel pour Louis XVI à l'église Saint-François-de-Xavier paroisse du Comte de Paris.

Quête pour les Aumôniers. — Par ordre du cardinal Guibert, archevêque de Paris, il a été fait, dans toutes les églises, des quêtes en faveur des aumôniers libres des hôpitaux.

Ces quêtes ont été très productives. Pour ne citer que la paroisse de Sainte-Clotilde, on a vu les bourses se remplir de pièces d'or. Le produit total des quêtes, dans cette paroisse, a atteint près de 4,500 fr.

Maintenant il faudra l'hôpital libre.

— Les bonnes sœurs, à peine expulsées des hôpitaux, se sont mises en quête de sacrifices à accomplir, de misères à soulager, de malades à soigner. Une soixantaine est partie pour Panama où la mortalité sévissait cruellement sur les ouvriers employés aux travaux du percement.

Depuis qu'elles y sont, depuis qu'elles ont porté là l'expérience de

leur charité et l'ardeur de leur infatigable zèle, la mortalité a diminué de deux tiers.

— Nous recommandons aux prières plusieurs personnages ecclésiastiques morts tout dernièrement. 1° Monseigneur Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, en Amérique. Ce vénéré Prélat, natif d'Angers, comptait en France de nombreux amis qui s'unissent pour le pleurer à ses diocésains de la Louisiane. Nous l'avons vu devant N.-D. de Chartres en septembre 1876. Monseigneur Freppel a adressé une belle lettre à l'occasion de la mort de Monseigneur Perché — 2° Monseigneur Négret, ancien évêque de Saint-Claude — 3° Le R. P Ramière, fondateur et rédacteur du *Messager du Cœur de Jésus*, zélé propagateur de l'Apostolat de la Prière et de la Communion réparatrice — 4° Le R. P. Théodore de Ratisbonne, bien connu surtout pour son œuvre de Notre-Dame de Sion

Canada. — En 1883, le sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré (Canada) a reçu soixante-huit grands pèlerinages, qui ont donné un total de trente-neuf mille quatre cent vingt-cinq pèlerins.

Hollande. — Dans ce pays mixte, le mouvement vers le catholicisme s'accentue de plus en plus. Cent neuf protestants ont tout récemment abjuré leurs erreurs, et pour le moment, plusieurs familles juives se font instruire sur notre sainte religion.

Afrique. — Sept missionnaires de la mission des deux Guinées ont accompagné M. Savorgnan de Brazza, l'intrépide explorateur de l'Afrique équatoriale. Deux de ces missionnaires se sont installés dans l'île du fleuve Ogowé ; deux sont restés chez les Pahoins de la rivière de Como pour évangéliser le pays et maintenir les relations établies par M. de Brazza. Le supérieur, le P. Delorme, avec un autre Père, est chez les Dougas. Ainsi les missionnaires catholiques sont les plus actifs collaborateurs de la mission de Brazza, puisqu'ils continuent et achèvent son œuvre, malgré les difficultés de tout genre suscitées par d'autres explorateurs.

Jérusalem. — La Terre Sainte. — La Mission de Terre-Sainte, qui a toujours été l'objet de la bienveillante sollicitude de Monsieur le Comte de Chambord, a reçu dans le testament du Roi un suprême témoignage d'affection. Voici la clause qui vient d'être officiellement communiquée aux intéressés : « Je donne et lègue au Révérend Père Marie-Alphonse de Ratisbonne, pour ses Œuvres de Jérusalem, une somme de cent mille francs. »

Égypte. — Les journaux de Rome donnent des nouvelles des prisonniers chrétiens du Mahdi, parmi lesquels se trouvent comme on sait, plusieurs missionnaires et religieuses. Jusqu'ici les prisonniers ont été assez bien traités. Le Mahdi les couvre de sa protection. Ils sont assez bien nourris et on a même placé près des Sœurs 150 enfants devenus chrétiens, et dont le sort causait beaucoup de craintes aux missionnaires.

Ces nouvelles ont été fournies par un missionnaire qui vient d'arriver au Caire, et qui dit les tenir d'une source authentique.

Tonkin. — Des lettres du Tonkin disent qu'avant la prise de Sontay par les Français, les Pavillons-Noirs ont ravagé toute la contrée sans épargner les chrétiens. A Daïdien, l'église et quarante maisons de chrétiens, y compris celle du missionnaire, ont été brûlées. Tous

les troupeaux ont été volés, ainsi que les offrandes des fidèles. Les chrétiens se sont dispersés dans les montagnes. A Sontay, on avait mis une croix à chacune des quatre portes de la ville. Ceux qui entraient ou sortaient devaient la fouler aux pieds sous peine de mort.

Amérique. — Le gouvernement de l'Union américaine semble avoir compris que l'éducation des Indiens ne saurait être confiée mieux qu'à des membres des congrégations religieuses catholiques.

Il vient d'ouvrir des négociations avec la R. Mère Bernardine, de la maison du Bon Pasteur, à Milwankee, afin de lui confier l'éducation d'une certaine quantité de petites filles indiennes. Ces négociations ont abouti.

Le repos dominical. — Enveloppes de lettres. — Nous lisons dans la *Semaine de Cambrai :*

Il y a quelques années nous avons reçu des lettres portant sur leur enveloppe une invitation au repos dominical. Nous n'en avions conservé d'autre souvenir que la résolution de ne pas les employer. D'où était venue cette résolution ? Etait-ce la composition typographique qui nous avait déplu, ou une odeur de protestantisme qui s'était dégagée des textes ? L'une et l'autre de ces causes avaient eu, croyons-nous, sa part d'influence sur notre détermination.

Aujourd'hui, il vient de nous arriver un autre genre d'enveloppes prêchant, elles aussi, l'accomplissement de ce même devoir, mais en termes absolument catholiques, pieusement, gracieusement et artistement imprimés.

En parlons-nous pour les conseiller ! Nous ne l'aurions point fait autrefois ; mais maintenant que la poste a accepté de colporter le blasphème et la pornographie. il ne nous semble pas mauvais de faire rappeler par elle celui des commandements de Dieu dont la violation est pour la France un crime national et sans doute l'une des causes principales de ses malheurs.

Ces enveloppes sortent des presses St-Augustin, rue de Pas, à Lille, de chez nous, pouvons-nous dire ; et c'est par Tourcoing que nous les avons connues. Elles portent, avec l'effigie du Sacré-Cœur ou celle de l'Immaculée-Conception, ces paroles : « Souvenez-vous de sanctifier et de faire sanctifier le jour du Seigneur par l'assistance à la messe et la cessation de tout travail défendu. » Ce texte, imprimé (1) au verso de l'enveloppe, peut, par le raccord des caractères aux points de fermeture contribuer à garantir le secret des lettres.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une riche garniture d'autel. — Deux cœurs. — Une plaque de marbre avec inscription.

Lampes. — 102 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Janvier, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 81 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

(1) L'impression coûte 2 fr. 50 par mille.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 228.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 146.

Nombre de visites faites aux clochers : 60.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Janvier ont été consacrés 49 enfants, dont 29 de diocèses étrangers.

— Nous omettons cette fois, faute de place, les extraits de la Correspondance.

Installation de M. l'abbé Dancret, curé de la cathédrale. — L'installation du nouvel archiprêtre de Notre-Dame de Chartres a été l'occasion d'une fort belle cérémonie. Monsieur l'abbé Dancret, élevé à cette dignité, n'était pas un inconnu pour une grande partie des paroissiens. Les uns l'ont remarqué lorsqu'il était professeur de rhétorique au petit-séminaire de Saint-Cheron (1861-1865), d'autres ont eu avec lui des relations de nécessité ou d'amitié à différentes époques de sa vie sacerdotale, depuis 1844, date de son entrée au vicariat de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou qu'il quitta pour la fondation et la direction du petit-séminaire de la même ville, jusqu'à la présente année qui le voit transféré de la principale cure de Nogent-le-Rotrou à la première du diocèse.

C'est le dimanche, 13 janvier, que le chanoine archiprêtre entra solennellement dans son église paroissiale. A 8 heures et demie, il arrivait du presbytère où avaient été le chercher ses vicaires et les congréganistes rangées sous la bannière de Notre-Dame. Au seuil de la porte royale, un cortège de chanoines, de séminaristes et de jeunes clercs venait entourer le nouveau pasteur, et M. l'abbé Barrier, vicaire-général, lui présentait l'étole. Le grand orgue fit retentir alors la basilique de brillantes harmonies qui furent suivies du chant de *Benedictus*. Arrivé au sanctuaire, Monsieur le curé récita la formule de profession de foi devant Monseigneur qui avait pris place sur le haut degré de l'autel ; le chant psalmodique reprit et continua pendant que M. l'archiprêtre était conduit par M. le vicaire-général aux points principaux de l'église où doit s'exercer son ministère. Enfin le clergé se rend au banc-d'œuvre ; les allocutions vont commencer.

M. l'abbé Barrier occupe le premier la chaire ; l'auditoire, plus compacte que jamais, entend avec une vive satisfaction cette parole autorisée qui nous instruit sur la mission et les qualités d'un pasteur des âmes dans l'Église de Jésus-Christ, le souverain Pasteur, et, de cette explication de principes, passe à l'éloge du prêtre actuellement appelé à la charge pastorale dans la paroisse de Notre-Dame de Chartres. Citons une page du discours.

L'orateur montre Jésus remplaçant par de nouveaux coadjuteurs

dans le ministère paroissial les prêtres qui vont au ciel recevoir leur récompense, ou que l'épuisement des forces oblige ici-bas à un repos bien mérité. Il s'exprime ainsi :

.... « Le don le plus excellent que Jésus puisse faire à une paroisse, c'est le don de pasteurs selon son cœur. *Dabo vobis pastorem secundùm Cor meum.* Nous savons combien le cœur de Jésus est bon, prévenant, attentif à procurer aux âmes ce qu'il a de meilleur en vue de les sanctifier et de les sauver.

O fidèles de Notre-Dame, n'est-ce pas là une faveur dont vous êtes pieusement reconnaissants envers la bonté de votre Dieu ? Je ne veux pas remonter bien haut la série des saints prêtres qui ont successivement gouverné cette belle paroisse. Mais puis-je ne pas vous rappeler ceux qui ont plus récemment laissé parmi vous la suave odeur, le parfum de leurs vertus ?

Si le dernier s'est vû dans la pénible nécessité de résigner des fonctions pour lesquelles ses forces trahissaient son zèle, il vous porte toujours en son cœur ; à défaut de sa voix, sa vie si édifiante parle à vos yeux, ses admirables vertus sont une belle et bonne prédication ; il vous fait encore du bien par la ferveur de ses prières. C'est avec une humble résignation qu'il voit un autre entrer dans ses travaux, pour continuer le ministère que depuis dix-huit ans il a si bien rempli auprès de vous.

Ici, M. F., je sens que ma tâche devient plus délicate ; car j'ai à vous parler de votre nouveau pasteur ; sa présence m'impose une certaine réserve. Je vous dirai pourtant que son âge, l'expérience des années et surtout l'appel de son évêque le recommandent à votre vénération ; votre foi bien connue m'assure qu'elle lui est déjà acquise. Mais il lui faut de plus votre estime, votre confiance, votre amour. Les qualités qui le distinguent ne tarderont pas à lui conquérir ces trois choses si nécessaires au cœur d'un pasteur.

Non, ce n'est pas un prêtre médiocre en talents et en vertus celui qui, dès le début de sa vie sacerdotale, a eu la mission de fonder une maison d'éducation pour la jeunesse. Monsieur l'abbé Dancret se sentait une vocation pour le ministère pastoral, et la divine Providence l'a élevé successivement d'une paroisse de campagne à une cure de canton et à une cure d'arrondissement. Mézières, Authon, Nogent-le-Rotrou sont les principaux théâtres sur lesquels on a pu connaître et admirer la douceur et l'aménité de son caractère, la prudence de son zèle, la sagesse de son administration. Bientôt, M. F., vous joindrez votre hommage de louanges à celui des nombreux fidèles qui en ont été les témoins ; car vous trouverez en Monsieur Dancret un pasteur qui s'oubliera lui-même pour vous être parfaitement dévoué . . . . »

M. le Vicaire-général connaissait assez le nouveau pasteur pour deviner le sentiment qui le préoccupait le plus. Il jugeait qu'au lieu de se laisser éblouir par l'éclat de sa dignité, le chanoine archiprêtre songeait bien davantage au fardeau des obligations. Aussi sut-il joindre aux félicitations des paroles d'encouragement. Il lui dit ce que promet à sa foi la tutelle de Notre-Dame de Chartres dans son sanctuaire de prédilection, et ce qu'il peut attendre de lumière à l'école de la prudence, à la source des bons conseils, tout près de son évêque vénéré. L'orateur termine par quelques mots aux fidèles sur les joies et les tristesses d'un pasteur, joies qu'ils donneront au curé de Notre-Dame par leur vie vraiment chrétienne, tristesses que cause la vue des âmes en voie de perdition et qu'ils épargneront à son cœur.

M. l'abbé Dancret monte à son tour dans la chaire. Il remercie son installateur dans un langage touchant de délicatesse et d'humilité. Puis, s'adressant aux fidèles, il s'applique devant eux les paroles du grand Apôtre aux Corinthiens : *Et ego in infirmitate et timore et tremore multo fui apud vos* 1 Cor. 2. 3. *Je me suis trouvé au milieu de vous dans ma faiblesse et dans la crainte.* En quittant ses chers paroissiens de Nogent-le-Rotrou, il n'a abordé qu'en tremblant la charge nouvelle qui lui était imposée. Sa consolation, son espérance est tout d'abord, comme l'a bien dit M. le Vicaire-général, dans la protection de l'auguste Vierge, reine de la cité chartraine, patronne de la paroisse. Notre-Dame de Chartres a toujours eu pour lui tant d'attraits ! C'est près d'elle qu'il fit sa première communion, qu'il a passé sa jeunesse lévitique et plusieurs années de son sacerdoce ; elle a été son refuge et son soutien dans les diverses phases de sa carrière. Auprès de la Bonne Mère, et sous les ordres d'un évêque bien aimé, il se dévouera à son ministère, heureux de trouver parmi les dignes prêtres qui forment le sénat épiscopal ou qui vaqueront avec lui au service des âmes le concours du zèle et les conseils de l'amitié. M. le Curé, en finissant, déclare compter beaucoup sur les prières de ses paroissiens auxquels il apporte la paix de la part de Dieu même.

Après cet édifiant discours, Monseigneur donne la bénédiction solennelle à l'assemblée et se rend au chœur capitulaire pour assister à la grand'messe célébrée par M. l'archiprêtre. Des séminaristes et des enfants de chœur forment avec les chantres un beau chœur de musique et font entendre aux *Kyrie*, *Gloria*, *Sanctus*, *Agnus* d'excellentes compositions de J. Minard. Le grand orgue donne de son côté de brillants morceaux. Rien ne manque à la fête pour en rehausser l'éclat ; et, quand elle finit, les assistants emportent certainement au fond de leur âme un sentiment commun qui ne pour-

rait se traduire que par le texte du psaume entendu au commencement de la cérémonie : Béni soit celui qui nous vient au nom du Seigneur !

— La chronique du dernier numéro de la *Voix* disait un mot de la fête des Saints Innocents que nous nous préparions à célébrer. Nous ne revenons sur ce sujet que pour parler de la cérémonie qui l'a clôturée à la Crypte, selon l'usage annuel. Elle a été suivie par un certain nombre de prêtres et beaucoup de fidèles ; ils ont entendu un sermon des plus édifiants pour le fonds et des plus littéraires pour la forme. Le prédicateur qui s'adressait surtout aux clercs de Notre-Dame était lui-même un ancien élève de la Maîtrise : M. l'abbé Bourgine, vicaire de Dreux.

Depuis lors nous avons eu une solennité plus générale dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre : l'Adoration mensuelle du 17 janvier. Nous pouvons déclarer que l'assistance a encore dépassé en nombre celles des années précédentes. Dès la première messe, plusieurs centaines de personnes ont approché de la table sainte ; il y avait encore beaucoup de communions aux messes qui ont suivi. Inutile d'insister sur la décoration adoptée en pareille circonstance pour la nef souterraine ; on admire toujours l'effet de lumières produit par quatre cents petites lampes qui décrivent près de la voûte de gracieux dessins. Pour ce qui concerne les chants, nous n'avons qu'à louer les chœurs de chant qui ont successivement contribué aux charmes de la sainte matinée. Ce sont ceux de la Sainte-Famille, de la Maison du Saint-Cœur de Marie, de l'ouvroir Saint-Michel. La Maîtrise a payé son tribut le soir, à l'heure du sermon et du salut. Le prédicateur, un clerc de Notre-Dame comme celui du jour des Saints Innocents, était M. l'abbé Fagnoue, curé de Garancières-en-Drouais. Son instruction solide, pieuse et d'un intérêt soutenu, nous a montré l'Eucharistie comme source de vie, et les devoirs d'amour et de reconnaissance qu'elle nous impose à ce titre.

— Les prières publiques ont eu lieu le 13 janvier, après la messe capitulaire, en présences des autorités civiles et militaires. On a remarqué que les représentants de l'armée étaient plus nombreux encore que les années précédentes ; on a compté près de 80 officiers dans le chœur.

— Le sermon de charité en faveur de l'Œuvre des Jeunes Économes a été prêché, le dimanche 13 entre vêpres et complies, par M. l'abbé Maréchal, missionnaire apostolique, curé de Montfort-l'Amaury. On revoyait avec plaisir, dans la chaire de la cathédrale, ce prédicateur dont la paroisse Notre-Dame a souvent goûté la

parole distinguée à l'occasion de stations ou de neuvaines. Le sermon de charité était à la hauteur de la réputation que M. Maréchal s'est acquise depuis longtemps au milieu de nous comme en d'autres villes.

— Plusieurs Sœurs de Saint-Paul de Chartres doivent s'embarquer prochainement pour le Tong-Kin où l'on attend leurs charitables services dans les ambulances. Quatre de leurs compagnes les ont devancées, il y a plusieurs semaines, sur le théâtre de la guerre.

Saint-Rémy. — L'église de Saint-Rémy-sur-Avre a subi depuis plus d'un an dans son intérieur une transformation complète. La décoration, dont la généreuse bienfaisance de Madame Evelyn Waddington a fait les frais, est vraiment remarquable. L'inauguration des travaux et en particulier la bénédiction des autels et des statues, tel a été, le 9 décembre, l'objet d'une charmante cérémonie à laquelle assistaient les paroissiens de Saint-Rémy et plusieurs prêtres. M. le curé de Dreux officiait ; le prédicateur était M. l'abbé Berthelot, aumônier des Frères.

NÉCROLOGIE. — Un avis de l'évêché nous a annoncé la perte que nous venons de faire en la personne de M. l'abbé VALENTIN (Isaïe), ancien curé de Louvilliers-les-Perches, décédé à Saint-Alban (Lozère), le 3 janvier 1884, dans la 74e année de son âge. Nous recommandons son âme aux prières.

Une Institutrice modèle.

On nous a communiqué des détails précieux sur une Institutrice récemment décédée qui laisse après elle le souvenir d'une grande vertu En les publiant ici, nous édifierons nos lecteurs ; nous voulons en même temps honorer la mémoire d'autres âmes qui ont longtemps accompagné ici-bas l'héroïne du récit suivant, ont vécu de la même vie qu'elle et l'ont précédée de plusieurs années dans leur éternité.

Mademoiselle M. Hommey, membre de la Société des Dames Institutrices de Nogent-le-Rotrou et Directrice de l'Etablissement Sainte-Marie de Mamers, vient de mourir à l'âge de 42 ans.

Elevée dès ses premières années dans la maison principale de l'association, dont elle devait plus tard faire partie, elle s'y distingua entre toutes les jeunes filles de son âge par son innocence, sa piété, ses qualités aimables. Son intelligence remarquable se développa rapidement par les soins de ses maîtresses qui pouvaient en admirer les charmes toujours croissants. Parvenue au terme de son éducation, au moment où elle pouvait faire son entrée dans le monde, douée de tout ce qui peut y faire briller et rechercher, cette jeune fille ne se sentit au cœur qu'un seul amour, l'amour de Dieu ; elle n'eut qu'un seul désir, celui de faire sa sainte volonté ; elle ne tarda pas

à reconnaître qu'elle était appelée à remplir une grande mission · celle de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Déjà elle avait fait des essais, comme aînée de famille, elle donnait à de jeunes frères et sœurs l'exemple de la piété et des vertus ; elle leur donnait aussi de douces et charmantes leçons ; germes précieux qui devaient produire les fruits les plus heureux, les plus consolants pour son cœur. Bientôt le foyer paternel, pourtant si plein d'attraits, ne fut plus un champ assez étendu pour exercer son zèle. A ce moment, du reste, elle allait être frappée dans ses plus chères affections ; son père, sa mère étaient successivement ravis à sa tendresse ; et, tout en continuant à exercer son influence sur ses frères et sœurs, elle adopta dans la grande famille chrétienne de nombreuses enfants auxquelles elle sut communiquer la vie de l'intelligence, et surtout celle de la foi et de la piété. Pendant dix-huit années, dans le pensionnat de Mademoiselle Leconte, à Nogent-le-Rotrou sa ville natale, elle exerça sur des jeunes filles de différents âges un véritable apostolat.

Zélée autant qu'habile dans la préparation des enfants à la première communion, elle montrait une ardeur non moins intelligente vis-à-vis des enfants plus âgées, qu'elle tâchait de mettre en garde contre les dangers de l'avenir par de solides principes et l'attachement à leurs devoirs. En même temps elle réussissait à faire de ses élèves des personnes instruites, aimables ; donnant elle-même l'exemple avec le précepte, comment n'aurait-elle pas obtenu d'habituels succès ?

Mais dans cette vie, il y a toujours un côté faible. Mademoiselle Hommey, avec toute la fraîcheur, toutes les grâces de la jeunesse, avait déjà sans doute le germe de cette maladie de poitrine qui l'a enlevée à l'affection de tant de cœurs. Sa santé, fortement altérée, avait à plusieurs reprises inspiré des craintes sérieuses ; mais le danger avait paru s'éloigner ; à l'aide de soins délicats et de ménagements elle avait pu vaquer à ses occupations, sans perdre de sa régularité, ni même de sa gaieté ; on ne pouvait la croire, lorsqu'elle disait n'avoir que peu d'années à vivre. Ces dernières années, pendant lesquelles elle dirigea l'Etablissement Sainte-Marie de Mamers, s'écoulèrent trop vite, et ce temps si court, qu'il a été admirablement employé ! Mademoiselle Hommey a fait le bien doucement, suavement ; disons-le : comme son divin Maître ; car la science qu'elle avait de gagner les cœurs pour les donner à Dieu, elle l'avait puisée à la vraie source de toute science et de tout amour : dans le cœur de Jésus ! C'est là qu'elle trouvait sa vie, et en particulier les sentiments vraiment maternels qu'elle avait pour toutes ses élèves du Pensionnat et de l'Orphelinat.

Les enfants privilégiés du Sauveur, ceux sur lesquels Il exerce plus directement sa divine paternité, ne sont-ce pas les pauvres orphelins et orphelines ? Jésus avait voulu donner à cette mère selon son cœur beaucoup de ces enfants si dignes d'intérêt. C'est auprès des orphelines, dans la maison qu'elles habitent, et aussi tout auprès de Jésus dans le Saint-Sacrement, que Mademoiselle Marie Hommey a passé ses derniers jours, exhalé son dernier soupir. Puisse-t-elle maintenant incliner le divin Cœur, objet de son amour, vers l'asile où elle a laissé cette jeune famille !

Mademoiselle Hommey a vu venir la mort avec calme, ce n'est pas assez dire, avec la joie que donne à une âme pure la pensée de s'unir à Dieu pour toujours. Des neuvaines furent faites pour sa guérison ; elle consentit à s'associer à ces prières, tout en se proposant un but préférable à la prolongation de l'existence. Aussi attribua-t-elle à la dernière neuvaine, à celle que l'on fit à Montmartre, le redoublement d'amour qu'elle éprouvait pour le Cœur de Jésus ; elle assurait qu'à ses yeux la plus grande faveur obtenue, c'était d'avoir éloigné toute appréhension de la mort. « Oui, s'écriait-elle, je le dis à la gloire du Sacré-Cœur, et le voudrais publier partout ; Notre-Seigneur est fidèle à ses promesses ; il a éloigné de moi la crainte ; je suis en paix. »

Le R. P. Rey, qui avait été l'intermédiaire de la recommandation à Montmartre, se trouvant peu de jours après à Mamers, visita la malade, lui donna sa bénédiction et dit : « Cette âme est déjà dans le ciel. »

Mademoiselle Hommey désirait mourir le jour de la Présentation de la Sainte-Vierge, anniversaire de sa naissance. Le bon Dieu lui accorda mieux encore ; elle quitta ce monde le 25 novembre, anniversaire de son baptême, c'est-à-dire de sa naissance à la grâce. Il était 2 heures après minuit ; cette âme virginale était prête, comme une lampe ardente elle brûlait du plus pur amour ; et le divin Epoux ne tarda point à l'introduire, espérons-le, dans la salle du festin.

Elle avait reçu l'Extrême-Onction le 20 novembre, et depuis ce moment son langage fut tout céleste comme son sourire. Soit qu'elle fût en pleine connaissance ou dans un demi-sommeil, elle parlait de l'amour du Cœur de Jésus, gage d'un vrai bonheur à l'approche de la mort ; elle parlait de Notre-Dame et même fredonnait le chant de l'*Ave Maria :* « Je crois que la Sainte-Vierge m'assiste, dit-elle ; elle est la porte du ciel ; oh ! je n'ai aucun chagrin. » Notre-Dame de Chartres bénissait visiblement sa fidèle servante attachée à son culte par des liens personnels et les habitudes de la pieuse Société des Dames Institutrices.

Dans l'agitation de la fièvre, des mots entrecoupés s'échappaient

de ses lèvres ; en s'approchant on entendit : « Oh ! du silence ! un grand silence ! On me parle de choses inutiles ! Si c'était pour parler du cœur de Jésus ! » Et un peu après elle disait ces paroles de l'Evangile : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi ; celui qui n'amasse pas avec moi, dissipe. » Enfin retrouvant pour un moment sa parole claire et distincte, elle prononça lentement cette invocation qui lui était habituelle pendant sa vie : « Jésus, Marie, Joseph ! que je meure paisiblement en votre sainte compagnie ! »

La veille même de sa mort, elle avait eu encore assez d'énergie pour donner à ses chères élèves ses derniers conseils sur plusieurs points, particulièrement sur la nécessité de l'esprit de sacrifice et sur la dévotion à la Sainte Vierge. Elle avait instamment recommandé à l'une des maîtresses du Pensionnat ses chères Enfants de Marie, les excitant aux luttes perpétuelles qui conduisent à la vertu solide, et leur rappelant la préparation qu'il fallait apporter à leur fête patronale, fête de l'Immaculée-Conception.

Toutes les personnes qui ont connu cette admirable Institutrice de la jeunesse, n'ont qu'une voix pour faire son éloge ; les jeunes filles qu'elle a élevées la pleurent et prient pour elle, mais se sentent encore plus portées à la prier elle-même.

Le dernier trait a été donné à ce type de vertu chrétienne par de simples mots sortis d'une bouche éloquente. Il a été dit : « Elle était bonne, bien bonne, elle faisait le bien comme on le devrait faire, pour le bien lui-même, pour l'amour de Dieu, et sans retour sur soi. » Ce désintéressement absolu n'est-il pas la pierre de touche du vrai mérite ? Si donc des yeux expérimentés ont pu trouver l'or pur de la vraie charité dans cette âme d'élite qui vient de retourner à Dieu, il n'y a plus qu'à admirer et à imiter ce noble et gracieux modèle.

BIBLIOGRAPHIE

— **Annales de la première communion et de la persévérance** *à l'usage des catéchistes, des maisons d'éducation et des familles chrétiennes.* Publication paraissant tous les mois par livraison de 48 pages in-8°, à partir du 15 novembre 1883, sous le patronage de Mgr Gay, évêque d'Anthédon ; la direction de M. l'abbé Pradal, chanoine honoraire, aumônier du Pensionnat des Frères à Poitiers ; la collaboration de MM. Dumax, sous-directeur de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires, à Paris, Allègre, aumônier d'une Communauté religieuse, à Boulogne, d'Ezerville, curé etc., etc.

S'adresser pour l'abonnement, à l'éditeur : René Haton, libraire, Paris, 33, rue Bonaparte. Prix de l'abonnement : **5 fr.**

Le clergé, les communautés religieuses et maisons d'éducation, les pieux laïques, les mères chrétiennes qui aujourd'hui, par suite de la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles, deviennent catéchistes volontaires, ont besoin de renseignements, d'instructions, d'une direction pratique, de faits intéressants et d'une méthode d'enseignement du catéchiste. Cette publication, nous l'espérons, les aidera dans leur tâche, car voici les matières qu'elle traitera :

1° *Correspondance* avec maîtres, parents et enfants de première communion du monde catholique. — 2° *Renseignements* pour entrer, pour rester et pour réussir au

catéchisme — 3° *Direction :* Prière, confession, sanctification. — 4° *Instructions* · Vérités nécessaires. — 5° *Méthode* d'enseignement. — 6° *Temps de la Retraite :* Sermons. — 7° Le jour de la première communion. — 8° Histoire de première communion. — 9° Prière d'un enfant de première communion.

De temps en temps on consacrera quelques pages à l'histoire de nos grandes et belles fêtes catholiques, ou à l'exposition de quelque pratique de notre sainte Liturgie. La première année contiendra une retraite préparatoire à la première communion, qui sera terminée pour l'époque de la première communion.

— La **BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE** est vraiment une histoire littéraire et scientifique du dix-neuvième siècle. La *Bibliographie catholique* a pour elle plus de quarante ans de service et de succès. Elle exclut les articles dictés par la complaisance ou la malveillance : chez elle pas de réclame ; aucun article superficiel Les rédacteurs forment un aréopage indépendant et impartial qui, après un mûr examen, s'applique dans un compte-rendu sincère, à bien faire connaître un ouvrage, en expose le plan, la méthode, en apprécie le style, et ne loue sous réserves que ce qui est bien pensé et bien écrit. Quand il s'agit de publications importantes, la *Bibliographie* rappelle celles qui ont paru sur la même matière, retrace en quelques lignes l'état actuel de la science et montre si l'auteur est au courant. Quelques citations bien choisies de l'ouvrage donnent un compte rendu de la variété et de l'intérêt

Indépendamment des comptes-rendus approfondis, motivés, détaillés des principales publications de toute nature qui paraissent en France, la *Bibliographie*, dans une Chronique étendue, passe en revue les principaux ouvrages publiés en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et en Italie, les analyse et en fait connaître la valeur ; elle reproduit aussi les discours académiques ; enfin elle signale les principales publications qui ont paru dans le mois et elle donne le sommaire des recueils périodiques les plus importants. En un mot, la *Bibliographie catholique* tient ses lecteurs au courant du mouvement littéraire et scientifique dans toutes les parties du monde civilisé.

Au point de vue doctrinal, la *Bibliographie catholique* présente toutes les garanties désirables ; elle est, en effet, dirigée par le R. P. de Bonniot, S J, qui compte parmi ses collaborateurs des bénédictins *de Solesmes, de Ligugé, de Silos*, etc., plusieurs membres de la *Compagnie de Jésus* et des professeurs de nos *Universités catholiques*.

La *Bibliographie catholique* paraît le 25 de chaque mois, par numéros composés de 5 feuilles et demie d'impression (88 pages), grand in-8°, et d'une couverture Elle forme, chaque année, deux volumes de 500 à 600 pages, terminés chacun par deux tables, l'une des ouvrages, l'autre des auteurs L'abonnement est annuel : il part du 1er janvier ou du 1er juillet : France, 15 francs. — Paris, rue Bonaparte, 82, librairie Bray et Retaux.

— **PRIÈRES** prescrites par le Souverain Pontife, pour être récitées à la fin de chaque messe basse, et enrichies de 300 jours d'indulgence.

Carton mesurant 28 sur 38, contenant le texte du Décret et les prières prescrites, en latin et en français. Ce carton est destiné à demeurer au pied de l'autel, à la disposition des prêtres qui y célèbrent le Saint-Sacrifice. Papier teinté, encadrement rouge, sur fort carton encadré de papier chagriné : prix *franco* 1 fr.

Feuillets pouvant entrer dans tous les paroissiens, contenant le texte du Décret et les prières prescrites, en latin et en français. 4 pages in-32, imprimées sur papier teinté avec encadrement bleu : le mille, 20 fr.; le cent, 3 fr. L'exemplaire, 0 fr. 5 c. Envoi *franco* contre toute demande affranchie. *En vente chez tous les libraires*.

FÉVRIER 1884.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE FÉVRIER 1884.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er février, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

2, samedi. — Ind. pl. : 1° p. l'Arch. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 2° p. le scap. bleu et du Carmel ; 3° p. le Rosaire ; 4° p. les objets indulg. ; 5° p. la récit. quotid. des litanies de la Ste V.

3, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu; 2° p. la Conf. du Rosaire; 3° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
4, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (jour au choix).
5, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite — j. au ch.)
6, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
7, jeudi. — Ind. pl. pour la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
8, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
9, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
10, dimanche. — Ind. pl. p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.)
11, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
12, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite — j. au ch.)
13, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
14, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
15, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
16, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite — j. au ch.)
17, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du trisagion *Sanctus*; 2° du chapelet brigitté (j. au ch.)
18, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. la récit. quot. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
19, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
20, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
21, jeudi. — Ind. pl. p. les Tert. Fr. (visite — j. au ch.)
22, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
23, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. Ste, au scap. bleu (visite — j. au ch.)
24, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. de l'*Angelus*; 2° du chap. de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
25, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. un quart d'heure d'oraison ment. chaque jour (j. au ch.)
26, mardi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite — j. au ch.)
27, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
28, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
29, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

3e NUMÉRO — LA VOIX — MARS 1884

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ALLIANCE CATHOLIQUE

SON ÉRECTION DANS LE DIOCÈSE DE CHARTRES

Le dimanche 10 février, de nombreux fidèles étaient réunis dans la vaste nef de notre Cathédrale chartraine, pour entendre un sermon en faveur de l'*Œuvre des Pauvres malades*. Le célèbre abbé Joseph Lémann, juif converti, avait accepté d'être en cette occasion l'avocat de l'indigence et de la douleur.

Conciliant à la fois et son devoir d'intéresser notre charité à ceux qui souffrent, et son désir de préparer les âmes à l'*érection solennelle de l'Alliance catholique*, fixée au lendemain, l'orateur ouvrit à nos regards un horizon plus vaste que celui de l'Œuvre, si grande pourtant, dont il plaidait la cause, et prit pour sujet de son discours *la guérison d'une patrie malade*.

Il nous montra Dieu s'inclinant vers le lit d'agonie où l'humanité succombait sous le poids de ses fautes, et lui offrant, aux époques les plus troublées, deux remèdes suprêmes : *le décalogue et la croix*. La disparition de ces secours providentiels serait pour nous la mort. Loin donc de permettre jamais qu'on les enlève à notre patrie, nous devons les conserver et les défendre. Pour accomplir cette noble tâche, unissons-nous dans la prière et la vaillante affirmation de notre foi. Les supplications et les dévouements sont encore innombrables parmi nous ; mais isolés et comme inaperçus, ils ne méritent que des récompenses individuelles, ils ne rachètent pas une nation. Qu'ils se donnent rendez-vous au pied de la croix, et leur force, centuplée par l'union, sera la résurrection de la France chrétienne.

Ces belles et consolantes pensées, développées avec chaleur, avaient vivement impressionné l'auditoire. Aussi la quête fut

abondante et le lendemain, quand l'abbé Lémann descendit à la Crypte pour la réunion spéciale de l'Alliance catholique, une nombreuse et sympathique assistance l'y attendait depuis longtemps.

M. le chanoine Roussillon célébrait la sainte messe ; Monseigneur faisait à l'assemblée l'honneur de la présider ; au dessus de l'autel, splendidement illuminé, la Vierge druidique, entourée d'une auréole de flammes, semblait inviter tous les cœurs généreux à la garde de son Fils, et rappeler, avec la foi de nos pères, les glorieux prodiges d'un autre âge.

Abordant dès les premiers mots le but et l'organisation de l'Alliance catholique, le zélé missionnaire précise d'abord les *droits du Sauveur en ce monde ;* les montre bientôt comme le *rempart de tous nos biens, de toutes nos libertés, de toutes nos espérances :* nous adjure enfin de *les proclamer* et de *les défendre.* Il insiste pour que le crucifix, auguste symbole de la doctrine et de l'amour de Jésus, *soit porté ostensiblement,* à l'heure où les efforts de l'impiété tendent à le faire disparaître et oublier.

« La veille du jour béni, nous dit-il, où Clovis, en recevant le » baptême, devait amener au Christ la tribu guerrière dont il » était le chef, saint Remi, évêque de Reims, répétant au royal » catéchumène les instructions de Clotilde, lui racontait, les » yeux pleins de larmes, les scènes douloureuses de la passion, » l'inaltérable douceur de la divine victime, la cruauté calculée » des bourreaux. Tout-à-coup le jeune monarque, bondissant » d'indignation, brandit sa francisque et d'un accent terrible : « Ah ! dit-il, si j'avais été là avec mes Francs ! » Ce mot de » Clovis fut désormais la devise et le programme de vos aïeux ; » leurs armées furent toujours au service des causes les plus » saintes ; l'Eglise reconnaissante et les peuples forcés d'admi- » rer avaient décerné à votre nation le titre sans égal de *soldat* » *de Dieu*. Mais la France aujourd'hui a déserté son poste et » renié son passé. Les fils des Croisés ne protègent plus la croix ; » ils l'insultent, la chassent ou la brisent. Aussi le descendant » des Juifs déïcides est-il obligé de venir leur crier : Arrêtez, » vous crucifiez le Christ. Nos pères n'en ont pas fait davantage, » et cependant, après 18 siècles, le châtiment est encore appe- » santi sur nos têtes. »

Impossible de rendre l'émotion des auditeurs pendant tout ce discours. La voix grave et vibrante de l'orateur, son geste noble et énergique, ses allusions fréquentes aux récits de nos Livres saints, cette histoire inspirée de la nation juive, tout contribuait à nous montrer en lui un fils de ces prophètes dont nous parle la Bible, venant de la part de Dieu, comme les voyants d'autrefois, réveiller de sa folle insouciance un peuple prévaricateur, et lui annoncer les malheurs réservés aux coupables.

Lorsque Monseigneur eut béni solennellement les *crucifix de l'Alliance*, les fidèles, en foule pressée, les reçurent auprès du sanctuaire, firent *inscrire leurs noms sur les registres de l'Œuvre*, et se dispersèrent en répétant ces paroles des disciples d'Emmaüs : N'est-il pas vrai que notre cœur était brûlant lorsqu'il nous parlait, et nous expliquait les Ecritures? *Et dixerunt ad invicem : Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur et aperiret nobis scripturas ?*

Un grand nombre de personnes ont depuis témoigné le regret de n'avoir pu assister à cette cérémonie exceptionnelle. Elles apprendront avec joie, ainsi que toutes celles qui ont eu le bonheur d'y participer, le retour prochain de M. l'abbé Lémann. Monseigneur, heureux des succès de ses chaudes et émouvantes prédications, a invité l'orateur à revenir aux pieds de Notre-Dame de Chartres poursuivre sa mission régénératrice, en ranimant au milieu de nous, avec le culte de la croix, l'amour trop inconnu du Rédempteur.

L'Alliance catholique, dont Monseigneur dirige et bénit les progrès, dans son diocèse, n'exige de ses membres que les conditions suivantes :

1° *Porter sur soi un crucifix*, de la manière la plus commode et surtout la plus chrétienne. — 2° *Respecter et affirmer les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — 3° *Mener une vie conforme à cette profession de foi.* — 4° *Avoir son nom inscrit* sur les registres d'honneur, à Reims et à Jérusalem.

Pour tout ce qui concerne l'Alliance catholique, demandes d'admission, de renseignements, d'abonnement au Propagateur *ou achat de crucifix s'adresser, au secrétariat de l'Évêché, à M. l'abbé Provost, Directeur diocésain de l'Œuvre.*

LETTRE PASTORALE

de Monseigneur l'Évêque de Chartres

pour le saint temps de Carême 1884

Sur le moyen efficace d'améliorer le sort des classes ouvrières et de soulager les pauvres

---

Louis-Eugène REGNAULT, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Chartres, au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos très chers Frères,

Dieu nous aime ; il aime l'homme qu'il a créé, l'homme pourtant si faible, exposé à tant de périls, combattu par tant de passions. Dieu l'aime ; il l'a tant aimé, dit l'apôtre saint Jean, qu'il a envoyé, pour le sauver, son Fils unique, *ut Filium suum unigenitum daret* (S. Jean, Ev. III, 165.) Le Fils aussi nous a aimés ; il s'est livré à la mort pour nous, et le Père et le Fils nous donnent leur divin Esprit, comme le gage de leur charité. Cette adorable Trinité, après avoir opéré l'œuvre de la création, puis celle de notre régénération à la grâce, sera notre éternelle récompense dans le ciel.

Oui, N.T.C.F., Dieu nous aime ; il est tout amour, dit encore l'apôtre saint Jean, *Deus charitas est.* (1re Ep. S. Jean, IV, 16.) Saint Paul qui avait approfondi ce mystère qu'il appelle le grand sacrement de l'amour de Dieu pour les hommes, les conjure de demander l'intelligence, afin qu'ils puissent comprendre avec tous les saints quelle est la hauteur, la largeur, la profondeur et l'étendue de l'infinie charité de notre Dieu (*ad Rom.* VIII, 39.) Il est tout-puissant, éternel ; il voit tout en même temps, le passé, le présent et l'avenir. Prévoyant la chute de l'homme et celle des anges, il a résolu de tout restaurer dans le ciel et sur la terre par Jésus-Christ, son Fils, de telle sorte, dit le grand pape saint Léon, que ce qui était tombé par le premier Adam, fut relevé par le second qui est Jésus-Christ. Mais, pour que la justice divine ne fût pas moins satisfaite que sa bonté, il décréta que Jésus-Christ souffrirait et mourrait sur la croix pour nous ; à ce prix et par cette oblation volontaire de son Fils bien-aimé, il éleva d'un coup l'humanité à un degré de gloire plus admirable encore que celui dont elle eût joui dans l'état d'innocence.

La volonté de Dieu s'annonce par sa parole ; sa parole, c'est son Verbe, et le Verbe s'est fait chair, dit la sainte Ecriture, et il a habité parmi nous. (S. Jean, Ev. I, 14.) Jésus a appparu dans le monde, plein de grâce et de vérité. Il avait dit autrefois par la bouche de son prophète : Mon Père, les hosties et les sacrifices de l'ancienne loi ne vous ont point été agréables ; mais vous m'avez donné un corps, je vous l'immole pour l'amour des hommes, et cette disposition de ma volonté est pleine et entière au milieu de mon cœur. (David, Ps. XXXIX, v. 7. — S. Paul, Ep. aux Héb. X, 5.)

Vous le voyez, N. T. C. F., Jésus-Christ vient publier sur la terre la loi de l'amour ; il y allume le feu de la charité ; il veut que l'incendie se propage, qu'il embrase l'univers et que tous les hommes deviennent des frères tendrement unis.

Le feu éclaire et échauffe en même temps : Jésus dissipe les ténèbres de l'erreur et de l'idolâtrie par la lumière de son Evangile ; il touche les cœurs, il entraîne les volontés par la puissance de ses exemples. Il ne choisit ni l'éclat du pouvoir, ni les plaisirs et les jouissances des princes de la terre ; c'eût été confirmer nos erreurs, dit saint Augustin, car ces faux biens ne sont propres qu'à nous détourner des biens véritables ; pour lui il veut être artisan et pauvre.

Chose admirable ! c'est en effet cette condition qui est le partage du plus grand nombre de ceux qui habitent cettte vallée de larmes. Jésus, par ce grand exemple, leur fait comprendre que le bonheur, après lequel ils soupirent sans cesse, n'est pas là où ils le cherchent, mais seulement dans la vertu et les bonnes actions, et surtout dans l'amour de Dieu et des hommes, qui résume toute sa loi.

Vous remarquerez, N. T. C. F., qu'il y a ici-bas deux grands principes qui sont comme le pivot sur lequel se meut toute l'économie sociale ; ces principes sont la justice et la charité : la justice, qui respecte les droits de ceux qui possèdent, et la charité, qui vient en aide à ceux qui ne possèdent pas ; car dans la situation qui nous est faite en ce monde, par suite de notre déchéance primitive, la différence des conditions est nécessaire ; sans elle il n'y aurait dans la société ni moyens d'existence, ni sûreté pour les gouvernements, quels qu'ils fussent.

Sans doute Dieu ne dédaigne pas les riches et les puissants, puisqu'il est riche et puissant lui-même ; mais il veut que le superflu de celui qui possède soit versé dans le sein de celui qui est privé du nécessaire; il veut que l'artisan soit honoré, et que ceux auxquels ont été départis les biens de la fortune s'efforcent de procurer du travail à l'ouvrier, et qu'ils lui viennent en aide, lorsque l'âge et les infirmités l'obligent à interrompre ses labeurs.

Jésus ici nous instruit et nous présente en sa personne le plus parfait modèle. En lui, disent nos Livres saints, la justice et la paix se sont embrassées. (Ps. LXXXIV, v. 11) La justice d'abord a paru ; Jésus a voulu expier nos fautes, les laver sur la croix par son sang, et nous en appliquer les mérites. Il a donné la paix en même temps, puisqu'il est plein de charité pour nos âmes et aussi pour les besoins de nos corps. Ah ! l'amour des hommes, voilà sa mission, sa vie, tout lui-même. Le vrai chrétien devra donc professer toujours la justice et la charité ; sans quoi il n'aurait pas l'esprit de l'Evangile, et, par là même, il serait privé de l'esprit de Dieu, sans lequel, dit l'apôtre saint Paul, on ne peut lui appartenir. *Si quis autem spiritum Christi non habet, hic non est ejus.* (Ep. aux Rom. VIII, 9.)

Appliquons ces principes à l'ouvrier et aux classes ouvrières. Je dis que le riche et le puissant doivent honorer l'artisan. En effet, les personnes que la divine Providence a fait naître dans un rang plus élevé, les magistrats, les hommes de lettres, ne pourraient se livrer à des études sérieuses, à d'utiles recherches, s'ils en étaient détournés par la nécessité de s'appliquer à des travaux manuels, et d'un autre côté les ouvriers doivent comprendre combien il leur est avantageux de respecter l'autorité de ceux qui sont préposés au maintien de l'ordre. J'ai parlé de l'estime réciproque, parce que chacun est estimable dans sa profession consciencieusement et religieusement exercée. En effet, si celui qui occupe un poste élevé fait défaut à sa mission, s'il néglige les devoirs qu'il était obligé de remplir, il ne mérite pas l'estime, et ne l'obtient pas. Sa position plus élevée ne fait que contribuer à faire ressortir davantage son incapacité et ses fautes. Celui, au contraire, qui,

en demeurant dans la condition où le Ciel l'a placé, s'y conduit honorablement, se concilie l'estime de tous, l'artisan laborieux, le serviteur fidèle affectionné à ses maîtres, méritent d'être honorés, parce que le point important dans la vie morale et civile n'est point d'occuper telle ou telle place, mais de bien s'acquitter des obligations attachées à celle qui lui est confiée.

A vrai dire, ce n'est pas toujours le rang qui honore l'homme, mais bien plutôt l'homme qui honore la profession et l'état. Quand j'émets cette proposition, je n'entends pas dire que l'artisan doive demeurer stationnaire et tellement attaché à sa condition présente qu'il ne puisse aspirer jamais à une meilleure ou plus élevée. Non, N. T. C. F.; ce que nous demandons, c'est que ce ne soit ni une cupidité sans frein, ni d'autres mauvaises passions qui les dirigent. Nous souhaitons au contraire que l'ordre, la sobriété, l'amour du travail, les vertus chrétiennes et civiles le fassent monter plus haut ; il croîtra, en effet, toujours en estime et en bien-être sans presque y prétendre. Combien d'ouvriers sages et laborieux sont devenus des commerçants intelligents et actifs, des citoyens utiles et d'un bon conseil dans les cités !

Aussi nous voulons que les hommes puissants et riches s'occupent de l'amélioration du sort des ouvriers et qu'ils voient en eux des frères dont l'appui et le travail leur sont nécessaires ; nous désirons que ceux-ci ne prêtent point l'oreille aux conseils perfides des sectaires libres-penseurs qui les poussent vers un idéal dont le but est d'exciter, par l'amorce des jouissances matérielles, ceux qui n'ont rien à s'emparer de la fortune des riches : doctrine détestable et insensée, dont la réalisation serait la ruine de l'ouvrier lui-même, puisque toute la ressource de l'artisan est dans son travail, et que le travail cesse aussitôt que les troubles et les divisions agitent les nations. Ce n'est que dans les temps tranquilles que la confiance renaît et fait prospérer l'industrie et le commerce ; d'ordinaire l'homme qui vit au jour le jour ne sort des luttes des partis ou de l'inaction des chômages que plus malheureux, et souvent plus livré au vice et à la débauche.

Tout le monde comprend, en effet, que l'ouvrier aurait beau se mettre en possession des biens qu'il convoite ; s'il ne devient en même temps sobre, laborieux et moral, cette fortune improvisée lui échappera en un moment, et l'essai sera toujours à recommencer. La preuve en a été donnée à l'époque néfaste de 1793 ; les hommes d'alors ont tout renversé, excepté leur fortune personnelle. D'un trait de plume, ils ont rayé les statuts des associations charitables reconnues par les lois et n'ont rien mis à la place. Les hôpitaux, les asiles fondés par la générosité des âmes chrétiennes, ont été détruits ou livrés au premier venu ; on ne s'est pas préoccupé du soin d'en construire d'autres, et quand même ces hommes auraient tenté de le faire, ils n'y auraient jamais mis l'amour de Dieu et du prochain, source féconde et intarissable du bien qui se fait parmi les peuples. Nous appelons les autres hommes notre prochain, parce que, dans la loi de l'Evangile, nous devons les aimer à l'égal de nos proches et de nos amis ; ils sont en effet nos frères ; nous avons le même père qui est Dieu ; Jésus-Christ est mort pour chacun d'eux, et, à sa suite, le dévouement dans les âmes généreuses va quelquefois jusqu'à l'immolation et le sacrifice.

Voyez aujourd'hui s'il a été possible de remplacer dans cette grande ville de Paris les Filles de la Charité qui prenaient soin des infirmes et des malades de tout genre ; les médecins, quelle que fût leur opinion, ont déclaré que leur départ laissait un vide qu'il était impossible de

combler. Dans les épidémies surtout, il faut déployer un courage qui surpasse les forces de la nature ; jamais des mercenaires, des hommes sans foi religieuse, qui mettent en première ligne leur bien-être personnel ne prodigueront ces soins vigilants et empressés qu'inspirent les sentiments chrétiens. Souvent la conscience du malade réclame la présence du prêtre ; ces aspirations vers le secours d'en-haut ne doivent jamais rester sans effet ni être dédaignées. Chez les protestants, en Angleterre spécialement, chaque ministre ne passe pas un jour sans visiter ses coreligionnaires, et le malade a toute facilité de lui parler. Dans ce moment, en France, sous prétexte de liberté de conscience, les consciences des catholiques sont blessées, comprimées ; car comment parler de religion à un infirmier qui fait si peu de cas de ces choses ? Le malade s'attriste, souffre et attend, et les plus déplorables faits se sont souvent produits, les feuilles publiques en ont parlé, le Cardinal Archevêque de Paris a fait entendre ses plaintes, et ses accents pleins d'amertume et de tristesse ont retenti dans la France entière.

Permettez, N.T.C.F., que je vous rappelle ici ce que j'ai déjà exprimé, dans une lettre précédente, à l'occasion de la guerre de Tunisie. Des ambulances ont été établies à Tunis ; l'Archevêque d'Alger a déployé un zèle admirable, et, nous aimons à le reconnaître, le Gouvernement français a secondé son charitable dévouement. Mais aucun service religieux n'avait été organisé en campagne ; de braves militaires ont succombé plus encore dans des marches lointaines par suite de l'ardeur du climat que par le fer de l'ennemi ; ils ont réclamé vainement le secours d'un aumônier ; ils y avaient droit cependant, car ils avaient conservé la foi de leur enfance et ils donnaient leur vie pour leur patrie. Puisse cette réflexion parvenir jusqu'à ceux qui ont l'autorité, afin que, dans l'occurrence, les droits de la conscience soient sauvegardés sur terre et sur mer !

Mais revenons aux artisans que nous aimons et à ceux qui ressentent les misères de l'indigence. Nous n'ignorons pas, N. T. C. F., que de toutes parts, dans notre pays, on s'intéresse au sort des ouvriers et des pauvres ; mais les hommes honorables qui se réunissent dans un but aussi louable ne connaissent pas toujours la situation réelle des individus. Tout se borne souvent à un simple travail de répartition qui porte le nom du malheureux sur la liste de ceux qui doivent être officiellement secourus ; on a regretté quelquefois l'absence du prêtre et de la dame de charité dans les quêtes faites à domicile ; d'autres ont trouvé plus facile et plus commode d'ouvrir une souscription, en sorte que chacun peut rester chez soi. Pour nous, nous applaudissons aux efforts généreux ; de quelque manière que le secours arrive à celui qui en a besoin, il est toujours un bienfait, et il doit exciter la reconnaissance de celui qui le reçoit. Nous ajouterons que des ecclésiastiques qui ont exercé longtemps le ministère pastoral, ont reconnu que les offrandes les plus abondantes ne viennent pas toujours des maisons les plus opulentes, mais bien plutôt de la part des familles chrétiennes qui, formées à l'école de l'Evangile, savent qu'il ne suffit pas de distribuer quelques aumônes à celui qui manque du nécessaire, mais qu'il faut surtout compatir à ses peines, en un mot, l'aimer comme nous-mêmes.

Cette remarque nous conduit à une autre qui n'est pas sans importance. Quelquefois l'ouvrier, retenu dans un hôpital ou dans son humble demeure par suite du manque de travail ou d'infirmités précoces, conçoit contre la religion et ses ministres de funestes préjugés ; les journaux impies qu'il a lus, les discours qu'il a entendus dans de bru-

yantes tavernes, ont nourri la haine dans son cœur ; il se défie du prêtre ou de l'homme charitable et chrétien qui vient le visiter ; mais s'il remarque que cet homme du monde s'arrache aux soins de ses affaires pour venir s'asseoir avec bonté à son chevet, s'informe de sa santé et de celle de ses enfants, prend tous les moyens en son pouvoir pour adoucir ses maux, et lui prouve qu'il l'aime, alors le cœur de cet infortuné s'émeut, un sentiment de reconnaissance s'élève dans son âme ; il aime à son tour, parce qu'il sent qu'il est aimé, et bientôt il attend avec impatience une nouvelle visite de son bienfaiteur.

On lui avait dit peut-être que sa dignité d'homme ne lui permettait pas de recevoir un secours privé, car c'est le langage des matérialistes, des athées, des francs-maçons. Ces sectaires voudraient que la répartition fût en quelque sorte matérielle, que le niveau égalitaire passât sur les individus, comme on marque la brebis dans l'étable, ou l'arbre qui doit être coupé dans la forêt : théorie qui dessèche le cœur, nourrit l'égoïsme et conduit jusqu'à l'apothéose du moi humain, qui est le comble de l'orgueil et de la déraison.

Certes, N.T.C.F., tel n'est pas notre programme ; nous aimons notre prochain comme nous-mêmes, nous lui voulons le même bien qu'à nous-mêmes ; or, si nous étions pauvres, souffrants, délaissés ou retenus sur un lit de douleur, nous serions heureux de recevoir consolations et soulagement.

La visite du riche ou du ministre de Jésus-Christ, qui entre dans la chaumière du pauvre et y apporte une douce parole et un secours opportun, fait naître et développe dans la société deux sentiments admirables, la générosité de la part de celui qui donne et l'affection reconnaissante de celui qui reçoit le bienfait. Ainsi les classes se rapprochent, et le nom de frère que Jésus-Christ donne au chrétien n'est plus un mot vide de sens, mais une réalité.

Au reste, si vous voulez connaître combien la religion ennoblit l'ouvrier et le pauvre, écoutez les paroles de saint Jacques, premier évêque de Jérusalem, surnommé le Juste et parent du Sauveur selon la chair : Le riche, dit-il, doit s'humilier dans sa richesse, et le pauvre doit se conforter et même se glorifier dans sa pauvreté (*Ep. cath.* I, 10) : celui-ci, parce qu'il ressemble à Jésus-Christ qui s'est fait pauvre pour nous, afin de nous enrichir par sa pauvreté ; le riche, de son côté, doit s'humilier beaucoup dans sa richesse, car il aura besoin au jugement général de l'intercession du pauvre pour obtenir miséricorde.

Cela est juste, N. T. C. F. Hé quoi ! l'homme opulent se procurerait toutes les jouissances qu'il désire, et il se croirait en droit de prétendre à la récompense des élus ! Il le pourra, sans doute, mais à la condition qu'il aimera Dieu de tout son cœur, qu'il observera sa loi, et qu'il viendra au secours de l'infortuné qui souffre et qui l'implore. Autrement, où serait l'équité ? Mais la miséricorde qu'il aura exercée sur la terre lui fera trouver grâce auprès de Dieu. Si au contraire, ajoute le même apôtre (V, 4), il ferme ses entrailles à la vue des misères d'autrui, les cris du pauvre et de l'ouvrier, du serviteur fidèle qui s'est consumé à son service et dont il a retenu le salaire, monteront vers le tribunal des vengeances divines et scelleront l'arrêt de sa condamnation.

J'ai parlé des sectaires ; il en est de plus d'une sorte aujourd'hui : les matérialistes ou positivistes, qui ne veulent que le bien-être, l'argent et le plaisir ; les nihilistes, qui veulent ramener l'homme à l'état sauvage; les francs-maçons, qui, pour parvenir à gagner plus facilement des adeptes, se posent en société de bienfaisance à laquelle ils appellent

même les enfants, leur promettant secours et protection. Mais, pour les bien connaître, il faut lire leur programme ; autrefois ils le tenaient très secret ; aujourd'hui, sûrs d'être protégés, ils l'impriment et le publient partout.

Une de leurs maximes est celle-ci : le cléricalisme, c'est l'ennemi. Mais qu'est-ce donc que le cléricalisme ? Ces termes vagues et indéfinis ne sont, croyez-nous, N.T.C.F., qu'une ruse de guerre, un vain fantôme qu'ils agitent pour faire peur aux simples. L'ennemi qu'ils poursuivent, c'est le clergé, ou, plus nettement encore, c'est l'Eglise catholique. Cependant ils ont été baptisés, la plupart ont fait leur première communion, et alors ils sont devenus cléricaux au premier chef. Pourquoi donc aujourd'hui renient-ils la foi de leurs pères ? Quelle est la cause d'un si étrange changement ? Croyez-vous qu'ils se soient appliqués à étudier les preuves qui établissent la vérité de la religion catholique ? Nullement, N.T.C.F., ils ont lu des livres qui la combattent et la calomnient, ils ont fréquenté la société des impies, ils se sont livrés à toutes leurs passions : voilà le secret de leur incrédulité.

L'insensé, disent nos Livres saints, a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu, et l'Esprit-Saint ajoute : Ils ont été corrompus (Ps. XIII, 1 et 2.) En effet, tant qu'ils ont été vertueux et réservés dans leurs mœurs, ils ont cru ; mais quand une fois ils se sont livrés à leurs passions déréglées, la corruption du cœur a produit l'égarement de l'esprit. Ils avaient du reste intérêt à ce que Dieu n'existât pas ; pour se rassurer, ils ont cherché à se le persuader, et ils ont fini par dire qu'il en était ainsi. Ils crient au cléricalisme, terme que l'on ne comprend pas et qu'ils ne peuvent expliquer eux-mêmes ; pour s'étourdir, ils font la guerre à Dieu, à son Christ et à son Eglise. La croix les offusque, ils la font disparaître, mais toujours peu à peu, afin, disent-ils, qu'il n'y ait point de réaction.

Ouvriers, ne prêtez pas l'oreille à leurs incitations perfides et hypocrites ; n'ayez que du mépris pour ces mots : *cléricaux*, *cléricalisme*, au sens qu'ils leur donnent ; ils se garderont bien de rien préciser, mais leur but avéré et qu'ils ne dissimulent pas à l'occasion, est le renversement de la religion catholique ; ils cherchent chaque jour à arracher une pierre de l'édifice de l'Eglise, et finiraient par la renverser, si elle n'avait pas les promesses d'une éternelle durée. (S. Matth. XVI, 18.)

Vous aimez vos enfants, ouvriers honnêtes et encore chrétiens ; bien que vous ayez négligé plusieurs de vos devoirs religieux, vous tenez à ce que vos enfants s'en acquittent ; vous avez donné des preuves de votre attachement catholique en vous imposant des sacrifices pour les maintenir dans des écoles chrétiennes, parce que vous savez que c'est là qu'ils se formeront aux vertus de modestie, d'obéissance et d'affection filiale, qui sont toute la joie du foyer domestique. L'enfant religieux sera toujours le plus appliqué à ses devoirs ; sa conscience dépassera celle de beaucoup d'autres, et les statistiques ont prouvé que les prix et les mentions honorables ont été surtout obtenus par les jeunes gens qui fréquentent les écoles chrétiennes ; c'est que la sagesse favorise singulièrement le progrès des études

Souvenez-vous, ouvriers, vous à qui nous portons un si vif intérêt, que, dans cette vie passagère qui n'est qu'une préparation à la vie éternelle, une probité toute humaine ne suffit pas ; et si quelqu'un venait à vous dire que nos conseils ne peuvent être suivis, qu'ils ne sont plus de notre temps, écoutez : je vais vous citer des exemples, les faits parleront plus haut que les paroles.

Il existe des usines dirigées par des hommes de bien, qui se sont faits les pères de leurs ouvriers, puisqu'ils se sont appliqués à leur procurer les mêmes avantages qu'à leurs propres enfants. Ils se sont préoccupés de leurs besoins matériels, aussi bien que de leurs intérêts spirituels ; leur attention délicate s'est étendue, avec un soin particulier, sur les malades et sur les vieillards. Dans une de ces usines bien connue, tout est prévu : l'instruction des garçons y est dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes ; les sœurs de Saint-Vincent de Paul ne donnent pas seulement l'instruction aux jeunes filles, mais elles veillent à ce que l'ordre, la bienséance règnent dans les ateliers. Chacun jouit cependant d'une vraie liberté. Les ouvriers ont l'initiative de plusieurs œuvres, et ce sont celles qui réussissent le mieux. Ils sont tellement attachés par le cœur à leur maison, qu'un des leurs qui s'en était éloigné, se sentant frappé par la maladie, demanda et obtint la consolation d'y finir ses jours, comme l'enfant qui, au temps de l'épreuve, s'empresse de revenir sous le toit paternel. On parle sans cesse des moyens d'améliorer le sort des ouvriers : qu'on aille visiter ces établissements, il y en a plusieurs en France, et l'on verra le pouvoir de la religion et l'application de ce précepte de l'Evangile : Aimez Dieu de tout votre cœur et le prochain comme vous-mêmes. (S. Matth. XXII, 37 à 39.)

Je vous avertis aussi, pères de famille, que c'est un devoir pour vous d'écarter loin de vos enfants les livres que l'Eglise n'approuve pas. Nous vous avons déjà donné des conseils sur ce point ; vos pasteurs, par mes ordres, vous les ont fait connaître. Vos enfants n'apprendraient dans ces livres que l'indifférence religieuse et finiraient par perdre le trésor précieux de la foi. Quels principes de morale y trouveraient-ils ? Aujourd'hui on a avancé dans des discours publics qui ont eu du retentissement, que la bonne morale est celle où la religion n'entre pour rien ; toutefois l'embarras des utopistes se manifeste lorsqu'il s'agit de trouver la base de cette morale libre et indépendante. Après avoir dit que la question est à la fois facile et difficile, et avoir proposé des types imaginaires et insaisissables, ils ont fini par convenir qu'il fallait revenir à la bonne morale de nos pères ; or, cette bonne morale, où nos pères l'avaient-ils apprise, si ce n'est dans le Catéchisme qui est l'abrégé de la morale de l'Evangile ? Pourquoi donc bannissez vous alors le Catéchisme et l'Evangile ? Ce sont les principes que ces livres enseignent qui ont civilisé la France et l'Europe, la France où ont fleuri la valeur, la science et les lettres qui en font le premier peuple du monde, la France où la charité n'a laissé aucune misère humaine sans secours et sans soulagement. Vous avez chassé l'Evangile, Dieu lui-même ; il n'y a pas longtemps, l'organe d'un des coryphées du parti a osé dire qu'en chassant Dieu de partout, il s'était placé d'un seul bond en tête de la civilisation ; il aurait parlé plus juste en disant qu'il s'était mis en dehors de toute véritable civilisation. La nation, en effet, qui repousserait Dieu de ses lois, de ses usages, de sa morale, irait droit à la barbarie. Heureusement ces pensées et ces sentiments ne sont pas les pensées ni les sentiments de la France !

Nous terminerons, N.T.C.F., en admirant comment de toutes parts de bonnes mères de famille enseignent elles-mêmes le catéchisme. Ah ! nous les encourageons, ces mères vraiment dignes de ce nom, nous les louons d'accomplir ce grand devoir ; car, lorsque ceux qui ont qualité pour inculquer à la jeunesse les principes de morale chrétienne font défaut à leur mission, il est nécessaire d'y suppléer.

Et vous, chers enfants, que je vous plains, lorsque, n'étant pas élevés

dans les principes de la religion catholique, vous ne trouvez dans vos familles ni conseils ni bons exemples ! Que deviendrez-vous par la suite ? O Dieu ! ayez pitié de leur innocence ! Vierge sainte, veillez sur eux ?

Je vous ai montré, N.T.C.F., que la solution des problèmes sociaux est dans l'accomplissement de cette admirable maxime de la loi évangélique : Vous aimerez Dieu de tout votre cœur, et le prochain comme vous-mêmes. Les ouvriers, les hommes vraiment sages et intruits, ceux qui souffrent et manquent du nécessaire, trouveront dans la doctrine du saint Evangile, avec la grâce et l'espérance des biens éternels, la consolation et la force. Une nation qui aura été élevée dans la connaissance de la loi de Dieu, sera forte et vigoureuse ; car selon la parole de nos Livres saints, la justice élève une nation, et le péché rend les peuples malheureux. *Justitia elevat gentem; miseros autem facit populos peccatum* (Prov. XIV. 33.)

M. BOURDOISE & SON ŒUVRE DES CLERCS

Le grand ouvrage annoncé sous ce titre : le *Saint Abbé Bourdoise* est enfin à la disposition du public. Nous venons de recevoir le tome second. Comme le premier, dont nous avons déjà rendu compte, il renferme une foule de documents bien précieux pour l'histoire générale de l'Église de France, au dix-septième siècle. Les travaux apostoliques du prêtre qu'on a appelé si justement le Missionnaire du Clergé, à Paris et dans beaucoup d'autres diocèses, particulièrement dans celui de Chartres, forment la matière de nombreux chapitres que l'auteur, M. Jean Darche, a écrits en vrai chrétien, c'est-à-dire avec esprit de foi, amour du sacerdoce, discernement de ce qui constitue la solide vertu.

Nous avons été heureux d'y lire, parmi tant de récits intéressants, l'historique d'une œuvre créée par M. Bourdoise, tout-à-fait opportune de son temps, et dont la nécessité s'est fait de nouveau sentir à notre époque. Aujourd'hui la presse catholique doit souvent entretenir ses lecteurs du recrutement du clergé, et des moyens de le soutenir (1). Il est bon de voir comment l'apôtre chartrain, résidant à la capitale, sut intéresser à de telles questions ses contemporains, et comment ceux-ci furent nos modèles, une fois qu'il leur eût communiqué le feu sacré.

Analysons brièvement le chapitre dixième du septième livre qui traite de la *Bourse cléricale*.

Avant qu'aucun séminaire de France n'eut produit de prêtres pour les paroisses, avant la fondation de celui de Saint-Sulpice, l'œuvre

(1) Grâce à Dieu ! plusieurs revues religieuses aiment à fixer l'attention de temps à autre sur ce sujet capital ; il entre dans le programme d'un nouveau journal auquel, pour ce motif principalement, nous souhaiterons ici la bienvenue. Cette feuille très bien rédigée, a pour titre : *L'Union des femmes françaises*, journal hebdomadaire, religieux, patriotique, littéraire et politique. Prix : 6 francs par an — Adresse du Directeur. Paris, rue Bonaparte, 51.

de M. Bourdoise à Saint-Nicolas-du-Chardonneret (communauté et séminaire) forma beaucoup de clercs à la vie sacerdotale; elle commença à fonctionner en 1612.

Comment le saint homme trouva-t-il des ressources pour suffire aux dépenses de ce noviciat? Il reconnut que « le moyen le plus sûr pour perpétuer l'œuvre du séminaire, serait de former une compagnie de personnes charitables, qui entretiendraient une bourse commune, appelée, depuis, *Bourse cléricale*, sur laquelle on élèverait le plus de Curés et de Prêtres que l'on pourrait. »

Des laïques zélés furent les premiers donateurs : d'abord un M. Le Peltier, homme fort riche, pour une somme importante; puis, le lendemain, un compagnon savetier dont la générosité rappelle la pauvre veuve de l'évangile, pour une somme de neuf livres. Vinrent ensuite un abbé Le Breton, sacristain de Sainte-Geneviève, apportant dix livres, et un vicaire de Saint-Étienne-du-Mont qui en donnait vingt. Ces exemples eurent des imitateurs parmi lesquels M. Bourdoise choisit un trésorier : ce fut M. Saunier, trésorier des finances, déjà célèbre dans la capitale pour ses bonnes œuvres.

En peu de temps, il y eut assez de fonds pour entretenir, au Séminaire, plusieurs bons sujets, qui ont rendu de très grands services en leurs propres diocèses, et dans toute la France. Et même dans l'espace de six années (1637-1642), en dehors des Curés nombreux, qui y furent instruits à leurs frais, on en compta jusqu'à cent dix-huit, qui y firent toutes leurs études cléricales au moyen de ces bourses.

Les plus grands orateurs du dix-septième siècle prêtèrent à cette institution l'appui de leur éloquente parole. Bourdaloue s'adressant à des dames, un jeudi saint, les compare à la Madeleine répandant des parfums sur les pieds et sur la tête du Sauveur. Attirées par un ardent amour, elles s'assemblent sous l'inspiration d'une charité d'autant plus élevée et plus parfaite qu'elle a pour objet des prêtres du Seigneur. Le père Anselme, prédicateur célèbre, fit aussi entendre aux femmes chrétiennes un excellent discours où nous aimons à relever la phrase suivante : « En entretenant les prêtres, vous participez au mérite de leurs fonctions. Et, par un pieux stratagème, vous entrez en quelque sorte dans le ministère de l'Église, dont la loi vous avait exclues. » Nous renvoyons nos lecteurs au livre même de M. Jean Darche pour le développement de cette idée. Du reste toutes les citations seront lues avec édification et profit. Les personnes actuellement dans l'impuissance de contribuer à l'instruction des élèves du sanctuaire, penseront davantage à prier Dieu de susciter des âmes généreuses comme il y en eut pour la sainte entreprise de M. Bourdoise.

Cet admirable prêtre établit ainsi, en faveur de la *Bourse cléricale*, une *compagnie* de bienfaiteurs et une autre de bienfaitrices au premier rang desquelles on vit les présidentes de Herse, de Nesmond et Goussaut, Mesdames de La Moignon, Traversay, et une des plus grandes figures de son époque, l'illustre et sainte de Miramion.

Ces deux compagnies s'assemblaient tous les trois mois, séparément ; les comptes-rendus et les délibérations sur le choix des sujets à patronner occupaient les séances. Le zèle de tous pour l'entretien des clercs y trouvait chaque fois un stimulant dans le récit des succès obtenus et la perspective des succès promis.

Un ancien historien parlait avec bonheur des nombreux ecclésiastiques « reçus au Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, sur les fonds de cette *Bourse* commune de charité, laquelle a été jusqu'ici (1698) d'un secours nonpareil pour tous les diocèses du royaume. »

L'élan donné par M. Bourdoise se propagea au loin et la coopération des fidèles au recrutement du clergé par la prière et l'aumône passa peu à peu dans les habitudes des fervents chrétiens.

M. Bourdoise mourut en 1655. Plus de deux siècles nous séparent de cette date. Il est à propos que la voix de ce vertueux prêtre, *le solliciteur de toutes les églises*, retentisse de nouveau parmi nous. M. Jean Darche nous en apporte l'écho en des circonstances fort tristes. On sait les procédés des Chambres françaises vis-à-vis des fonds destinés aux Séminaires. Plus vive encore doit être notre inquiétude par rapport au nombre trop restreint des élèves ecclésiastiques en beaucoup de diocèses.

Il faut de toutes parts d'extraordinaires efforts pour la recherche et la culture des vocations ecclésiastiques ; il faut aussi de la générosité pour l'entretien des séminaires et autres maisons cléricales. C'est une belle prédication sur ce double sujet que la biographie du Saint Abbé Bourdoise (1). L'abbé GOUSSARD.

SAINT JOSEPH & LES PETITS ENFANTS DU ZANGUEBAR (2)

Comment laisser passer le mois consacré à Saint Joseph sans nous représenter son incomparable figure et sans rappeler quelques uns des doux prodiges opérés par sa médiation.

Nous ne saurions avoir ce triste courage et nous dirions à notre plume de se briser entre nos mains, plutôt que de cesser de tracer

(1) En vente à la Librairie H. Oudin et Cie, 51, rue Bonaparte, Paris — Deux très forts volumes.

(2) Vaste contrée de l'Afrique orientale.

son nom béni, qui s'est échappé tant de fois des lèvres divines de l'Enfant Jésus !

« Lorsqu'on commence à considérer ce grand patriarche, on n'a d'abord devant soi qu'une sorte d'apparition grave, douce, tranquille, plus recueillante encore qu'attrayante ; mais en la considérant de plus près, l'âme est insensiblement soulevée au dessus du monde de ses préoccupations et de ses pensées ; elle respire un air plus pur et comme embaumé ; on dirait qu'une brise lui arrive de la patrie éternelle. Simplifiée et pacifiée en elle-même, elle est tout entourée d'une influence céleste, et ressent l'impression d'une sorte de voisinage de Dieu.

Joseph a, on peut l'affirmer, une physionomie à part et sans pareille. Les saints, qui se ressemblent si peu, diffèrent bien moins les uns des autres qu'ils ne diffèrent de Saint Joseph : et l'on peut dire, sans la moindre exagération, qu'il est comme une image créée de la nature divine. Fallait-il moins d'ailleurs pour qu'il fut assorti à ces deux autres images de Dieu qui sont Marie et Jésus. Marie qui le nomme son époux et Joseph qui l'appelle son père. Jésus ! Marie ! Joseph ! Quelle Société ! Quelle Trinité ! Quelle Famille ! Oui, c'est bien une vraie famille et le parfait exemplaire de toutes les familles chrétiennes (1). » Ah ! combien il est bon à cette époque où ce grand mot de famille est si peu compris, où nos habitudes et même nos lois tendent à l'effacer de nos mœurs, de reporter ses regards sur celle de Nazareth où nous trouvons l'autorité du Père respectée par le plus soumis des Fils, où la Mère jette un pur et suave reflet d'amour sur cet intérieur dans lequel règne la paix du ciel ! Le Pape Pie IX en proclamant Saint Joseph patron de la sainte Eglise, a donné à son culte une nouvelle sanction et un incomparable élan. Nos missionnaires, nos religieuses, le répandent au-delà des mers et son nom retentit avec des clameurs de louanges des bords du Gange aux rives du Jourdain ; des bords du Nil au fleuve des Amazones ; des froides régions de la Laponie aux brûlantes régions de l'Afrique. Les religieuses de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, lui ont consacré, dans cette contrée, leur mission du Zanguebar et lui attribuent tout le succès de leur apostolat. A l'origine de la mission, on trouvait par centaines de pauvres petits enfants sur le marché de la ville de *Zanzibar* ; on en trouve encore sur mer entassés pêle-mêle dans les embarcations de contrebande qui font la traite entre la côte et les îles ; on en trouve sur le continent entre les mains des marchands de chair humaine ; on en trouve sur le sable du rivage ou sur la lisière des bois, exclus de la vie, attendant

(1) Monseigneur Gay. Conférences aux Mères chrétiennes, deux volumes in-8° Oudin frères, éditeurs, 68, rue Bonaparte.

qu'une vague les emporte ou que les hyènes se les partagent!.........

Autant que les ressources de la mission peuvent le permettre, ces malheureux sont ramassés, rachetés, rassemblés par les *pères* dans leur asile et orphelinat de *Bagamoyo* (1). Ils leur apprennent à écrire, à chanter, à prier, à travailler. On en fait des forgerons, des charpentiers, des jardiniers, des agriculteurs. Les filles de Marie, de leur côté, initient les petites filles aux ouvrages qui leur sont propres. Mais il arrive trop souvent, hélas! que la possession de ces petits êtres est chèrement disputée à *ces infatigables chercheurs d'âmes*, par l'esprit du mal. C'est alors que la protection de Saint Joseph se fait doublement sentir.

« Depuis plusieurs jours, écrit un des missionnaires, nous allions à la découverte de l'un de ces petits innocents pour avoir le bonheur de lui procurer la vie de l'âme et du corps ; mais toutes nos démarches et toutes nos peines avaient été inutiles. Connaissant le cœur de Saint Joseph, nous commençons une neuvaine en son honneur. Nos chers enfants, rachetés de l'esclavage et de la misère la plus hideuse, se mettent à le prier avec la plus grande ferveur..... Les premiers jours de la neuvaine passent ; Saint Joseph ne semble pas écouter nos prières : le neuvième jour arrive, il est sur le point de se terminer — encore une demi-heure et pour la première fois on entendra dire à *Bagamoyo :* « Saint Joseph n'a point exaucé notre prière. » Soudain un cri s'élève parmi les enfants de la mission : « Un enfant qui arrive! Un enfant qui arrive! » Le R. P. supérieur arrivait en effet suivi d'une pauvre vieille femme portant un petit enfant que ses malheureux parents avaient jeté dans les broussailles pour être la proie des hyènes. — Chacun alors de venir voir, de venir considérer le petit *sauvé* par la protection mystérieuse et cependant si visible du père adoptif de l'Enfant-Jésus. « Voyez-vous, mes amis, leur dit le Père, comme Saint Joseph est bon ? s'il a voulu éprouver un peu votre foi, c'est pour vous manifester son amour.

« Dernièrement le démon voulait rentrer en possession de cinq ou six enfants que nous lui avions arrachés à force de peines et de sacrifices. Ils allaient se perdre pour l'éternité. Nous annonçons aux enfants une neuvaine au glorieux Saint Joseph, sans leur en faire connaître l'objet. La neuvaine était à peine commencée que trois de ces malheureux rentrant en eux-mêmes reviennent à Dieu. Les autres suivirent bientôt leur exemple. Nous révélons alors à nos chers enfants la faveur demandée et si promptement obtenue, et tous de glorifier la bonté de Saint Joseph et de terminer la neuvaine par des prières d'actions de grâces »

(1) *Bagamoyo* compte environ 10,000 habitants. La douane de Zanzibar y a établi une succursale.

Que d'enfants hélas sont exposés à perdre la vie de l'âme dans ces écoles où le nom de Dieu n'est jamais prononcé, où leurs jeunes regards ne rencontrent plus le signe sauveur de la croix ni la douce image de la Vierge immaculée... Nous animant des exemples des bons missionnaires du Zanguebar, prions Saint Joseph avec ferveur afin qu'il nous inspire ce que nous devons faire pour préserver d'un si grand malheur nos petits enfants de France !

« Malheur ! dit la Sainte Ecriture à celui qui est seul. » Mais nous ne sommes pas seuls, nous... Saint Joseph marche à notre tête tenant entre ses bras paternels l'Enfant Jésus qui, de sa main divine, nous montrant ces chers petits, semble nous dire : « Tout ce que vous » ferez pour le moindre d'entre eux, c'est à moi que vous le ferez » et je le récompenserai dans les cieux ! » C de C.

LA SOURCE (1)

. . . . *Nymphæ genus omnibus undè est.*
(VIRGILE)

Lorsque le Tibre, roi des eaux occidentales
Mêlait sa jaune arène aux flots Thyrréniens ;
Quand l'Éridan tombé des monts Helvétiens
En long ruban d'argent dans tes plaines natales,
Virgile ! descendait ; quand le cygne en chantant
Glissait dans les roseaux du Mincio dormant,
Tu cherchais le secret de leurs ondes naissantes,
Et, sur la berge en fleurs des rives décroissantes,
Tu poursuivais la source ; et tu trouvas parfois
Au plus épais de l'ombre, au plus profond du bois,
Souriante et le front étoilé de pervenche,
La Vierge dans sa main tenant l'urne qui penche.

Telle encore, ô Virgile ! en un monde nouveau
Tu trouverais la Vierge à la source d'une onde
Qui, lorsque tu naquis, fut à peine un ruisseau,
Qui, depuis, fleuve immense, a fécondé le monde.
Ce fleuve, c'est la Foi ! D'où sont venus ses flots ?
Partons ! partons pour voir si leur source est encore
Si charmante là-bas au pays de l'aurore !
Plus loin que Rome, Éphèse et Corinthe et Pathmos,

(1) Cet hommage poétique adressé à Notre-Dame de Chartres, est l'œuvre d'un habitant d'Alençon, écrivain déjà bien connu dans le monde des lettres et des arts. (*Note de la rédaction*)

Que le vieux môle où Paul secouant ses sandales
Entra dans les hasards des mers orientales,
Au-delà du Carmel, au-delà du Thabor,
Le flot nous conduira jusqu'à la crypte ombreuse
Où l'anémone, unie à la ronce épineuse,
Croît sous la vigne lente et sous les palmes d'or.
Déjà le flot expire en un léger murmure.
Une blancheur lointaine a lui sous la ramure.....
Quelle est cette fraîcheur qui vous pénètre ainsi ?
La source est près de là : nous sentons sa présence.....
Quelle tranquillité !... Quelle ombre !... Quel silence !...
O Virgile ! regarde : — une Vierge est ici !

Florentin LORIOT

FAITS RELIGIEUX

Lettre encyclique de S. S. Léon XIII aux évêques de France. — La lettre encyclique *Nobilissima Gallorum gens* a été publiée dans une foule de revues et de journaux catholiques. Nous ne pouvons que résumer ici ce grave document dont les ennemis de la religion auraient voulu diminuer l'importance par de fausses interprétations. Le Souverain Pontife y rappelle le passé et les traditions catholiques de la France et l'affection également traditionnelle des Papes pour la nation française. — Il constate les ravages de la philosophie sceptique dans le siècle dernier. Il énumère les souffrances que le pays a endurées à la suite de l'abandon de la religion, sauve-garde de la famille et de la Société. — Il parle ensuite de la guerre acharnée faite par l'enseignement laïque à l'instruction chrétienne, et il condamne les écoles neutres ou mixtes. — Il fait l'éloge du Concordat, qui est un gage de paix ; mais qui n'est plus respecté, malgré les protestations, les représentations du Saint-Siège, et sa lettre au Président de la République. — Dans l'état actuel des choses, le Souverain Pontife a un besoin tout particulier du concours des évêques. Les laïques et la presse doivent s'unir à eux et agir sous leur autorité. — Le Saint-Père termine en excitant à la prière. C'est de là surtout que viendra le secours. Il recommande les ordres religieux.

— La presse a signalé une note diplomatique où est consignée la protestation adressée aux puissances par le Saint-Père, contre la résolution du Gouvernement italien de s'emparer des biens de la Propagande.

— Le directeur du *Journal de Rome*, M. Henri des Houx, a été condamné par les tribunaux italiens pour avoir, dans un de ses articles, défendu les droits du Saint-Siège. Voilà que de toutes parts la presse catholique envoie des éloges et des témoignages sympathiques au publiciste persécuté.

— Le 7 février, S. S. Léon XIII a présidé au service anniversaire pour Pie IX, de sainte mémoire. Pendant ce temps les Romains

fidèles et les catholiques présents à Rome allaient à San Lorenzo s'agenouiller devant la tombe du glorieux Pontife.

— Dépêche adressée aux Missions étrangères par Mgr Puginier, évêque du Tonkin — Hong-Kong, 9 février. Massacrés... 1 prêtre, 22 catéchistes, 215 chrétiens, 108 chrétientés détruites. Demande secours.

— Dans sa séance du 19 février, la Chambre des députés (France) a voté l'article 16 de la loi présentée par M. Paul Bert, lequel article exclut les Congréganistes de l'enseignement dans les écoles publiques ; les congréganistes en fonctions au moment de la promulgation de la loi nouvelle, seraient simplement tolérés et pour quelques années. Quelle magnifique protestation contre les articles 16 et 17 que les discours de Monseigneur Freppel à la Chambre !

Dans une séance précédente, a été votée l'exclusion des aumôniers pour les écoles d'enfants de troupes ! ! !

Pèlerinage de Tertiaires à Lourdes. — Un pèlerinage de tertiaires franciscains à N.-D. de Lourdes est annoncé pour le 16 avril, anniversaire de la profession de S. François. Un train spécial partira le 15 de Béziers. Des groupes partiront d'autres points de la France ; les députations des différents diocèses sont priées d'écrire, pour plus de renseignements, à Mme Vve Edmond Duffour, 20, rue Française — Béziers (Hérault).

Apostolat de la Prière. — Le R. P. Regnault a succédé comme directeur au R. P. Ramière.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un beau cœur, en reconnaissance d'une guérison obtenue à la suite d'un vœu fait à Notre-Dame de Chartres.

Lampes. — 100 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Février, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 78 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 237.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 197.

Nombre de visites faites aux clochers : 108.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Février ont été consacrés 44 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— Le dimanche, 3 février, en la fête de Marie refuge des pécheurs, la Confrérie de Notre-Dame de Chartres a eu sa solennité annuelle aux offices de la paroisse. Pendant la cérémonie du soir, le chœur de la cathédrale était rempli par les Congréganistes de la Sainte Vierge et d'autres membres de la Confrérie. Des milliers d'associés dispersés dans la plupart des diocèses de France, pouvaient par la

pensée s'unir à cette pieuse manifestation, si belle dans notre basilique chartraine. Un des vicaires, M. l'abbé Canuel, a donné une touchante instruction sur la dévotion à Marie.

— La fête de l'Adoration célébrée le 7 février dans l'église de Saint-Pierre, a été rehaussée par une nombreuse assistance. Excellent sermon par M. l'abbé Hommey, l'un des vicaires de la paroisse. — La prochaine fête d'Adoration aura lieu à Saint-Aignan, le 20 mars.

— Le rapport à Monseigneur l'évêque de Chartres sur ce qui s'est passé, en 1883, dans le sein de la Société de l'Œuvre des pauvres malades (paroisse de la cathédrale) nous apprend que 665 malades ont été assistés, et 3,075 visites faites par les Dames visiteuses et les bonnes Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Quinze Dames associées ont quitté ce monde pour aller recevoir au ciel la récompense de leurs vertus. Ce sont : Mmes Rognon, Lecomte, Maunoury, Ouellard, Gaucheron, Chapet, de Luigné, baronne des Bordes, Delacroix, Levacher, Levassor et Havard, et Melles Barrat, Sagot et Buat. — Parmi les malades assistés 19 sont décédés, et tous munis des Sacrements de l'Église.

— Dans son rapport annuel présenté à l'Association des Mères-Chrétiennes, M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre, directeur de cette Œuvre, a exhorté avec éloquence les associées à défendre la foi de leurs enfants ; il réclame des Mères Chrétiennes : convictions énergiques, prières ferventes, résolutions constantes. Si elles désirent de sérieux succès dans le rude travail de l'éducation, il leur faut, pour elles et pour leurs enfants, une fréquentation régulière, tous les mois au moins, pour elles et pour leurs enfants, des augustes sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

— Monseigneur l'évêque de Chartres s'est rendu le 30 janvier, à la réunion des évêques présidée par S. E. le cardinal Guibert, pour traiter des intérêts de l'*Institut* catholique de Paris.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Action de grâces à Notre-Dame de Chartres pour une insigne faveur de famille instamment sollicitée pendant trois jours au pèlerinage du 8 septembre dernier, et obtenue dans ce mois même par sa toute puissante intercession ! Reconnaissance à Notre-Dame de Chartres, « cause de notre joie » ! (V. R., diocèse de Blois.)

2. Le malade que j'avais recommandé instamment aux prières des Clercs de N.-D. pour sa conversion, a ressenti les effets de la protection de Marie ; il a reçu les sacrements avec piété. Nous avons

été édifiés de cette fin chrétienne que la miséricorde divine lui avait ménagée, en lui rendant la connaissance qu'il avait perdue et en suscitant dans son âme un mouvement de foi vive, pour le préparer à son éternité. (A. de B. d'U....., dioc. de Chartres.)

3. Il y a quelques mois, en renouvelant mon abonnement, je vous avais recommandé la conversion d'un jeune homme et sollicité pour lui une neuvaine à Notre-Dame de Sous-Terre. Je viens aujourd'hui en demander une autre en actions de grâces pour la conversion de ce même jeune homme qui vient de mourir animé des meilleurs sentiments religieux. Veuillez mettre un cierge devant la Madone que nous avons tant invoquée. (Marie L., du Mans.)

4. Amour et reconnaissance à Marie !..... Me trouvant dans une situation désespérée, j'ai eu recours à N.-D. de Chartres, en faisant une neuvaine de prières, et en m'engageant vis-à-vis de cette bonne Mère, au cas où je serais exaucée, par une promesse que j'acquitte aujourd'hui. A peine la neuvaine terminée, j'ai obtenu ce que je désirais. Oui, gloire à Marie ! On ne l'invoque jamais en vain !..... (V. C., du diocèse du Mans.)

5. Dans une lettre que nous a adressée une religieuse institutrice en son nom et au nom du pensionnat où elle enseigne, nous relevons les deux extraits suivants :

« J'ai espéré en vous, ô Marie, je vous ai invoquée dans mes « difficultés, et mon travail, béni par Vous, a été couronné de « succès !

« A Vous, ma bonne Mère, amour, louange et reconnaissance !... »

(Chartres, 2 juillet 1883. M. B., Enf. de Marie.)

O Marie soyez toujours la Protectrice, l'Avocate et la Mère des enfants qui nous sont confiées, et recevez, avec cette prière, l'hommage de notre reconnaissance pour les grâces que vous nous avez obtenues pendant cette année.

(Chartres, 13 décembre 1883. Sr M. L.)

6. Je demande une lampe pendant deux mois devant *Notre-Dame du Pilier* ou Notre-Dame de Sous-Terre.

C'est pour témoigner ma filiale reconnaissance à Notre-Dame de Chartres, qui m'a visiblement protégée. Emportée par un cheval fougueux, j'invoquai la Très Sainte-Vierge et je pus sauter hors de la voiture sans me faire aucune blessure grave.

(C. d'A., à B., diocèse d'Autun.)

7. Un jeune homme qui autrefois a donné dans notre ville tous les exemples de la piété, et qui nous a quittés pour se faire religieux, reconnaît avec bonheur devoir sa vocation à N.-D. de Chartres. A

l'occasion de son diaconat, il éprouve le besoin de remercier sa céleste Bienfaitrice. Il nous écrit de Saint-Quentin, nous priant de nous associer à sa reconnaissance et nous demandant de publier les grâces toutes providentielles qui l'ont tiré du monde et l'ont mené aux saints ordres. (X. de Chartres.)

NÉCROLOGIE. — **M. l'abbé Proust.** — M. l'abbé Proust (Michel-Saturnin), curé de Ver-lez-Chartres, est décédé, le 21 février, à Chartres où il se trouvait depuis six jours, pour recevoir les soins réclamés par sa maladie; il était dans sa 71me année. Ce respectacle ecclésiastique a fourni sa carrière en faisant le bien. Après avoir desservi successivement Morvilliers et Coltainville, il devint curé de Ver, le 9 février 1851; les trente-trois années qu'il a passées dans cette paroisse ont permis à beaucoup d'âmes d'apprécier ses vertus sacerdotales. Au premier rang des bonnes œuvres qui feront bénir sa mémoire, se place l'établissement de religieuses qu'il a fondé et soutenu de ses deniers, une maison de Sœurs de Notre-Dame de Chartres qui, depuis vingt-neuf ans, instruisent les petites filles de Ver avec des succès bien des fois officiellement constatés et s'y dévouent au soin des malades; M. l'abbé Proust a été transporté dans sa paroisse pour les obsèques célébrées le 25, avec beaucoup de solennité. Nous recommandons son âme aux prières ainsi que la pieuse défunte dont le nom suit :

Sœur Gonzague

La Congrégation des Sœurs de Saint-Paul de Chartres a fait, le 19 février, une douloureuse perte en la personne d'une religieuse, dont l'existence a été marquée par d'importants services surtout dans les Colonies françaises.

Sœur Gonzague naquit le 1er septembre 1815, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) de Toussaint Lamy et d'Adelaïde Payen. Elle reçut au baptême le nom de Virginie. Sa mère ouvrit à Chartres, près l'église de Saint-André, en 1830, un asile pour le premier âge, s'y consacra pendant vingt-cinq ans avec le zèle et la vertu qui ont caractérisé sa famille, et demanda à être remplacée par des Sœurs de Saint-Paul; en conséquence la ville en appela deux qui depuis lors y ont continué leurs fonctions.

C'est le 7 mai 1838, sous les auspices et dans le mois béni de Notre-Dame, que Virginie Lamy fit son entrée dans la Communauté de Saint-Paul, alors gouvernée par la digne Mère Maria. Un an après, elle recevait le saint habit; on l'envoyait ensuite à Courtalain comme première institutrice, auprès de Sœur Hilarion Jumarin, supérieure.

La pieuse novice ne tarda pas à être admise à la profession. Sa modestie, son exactitude à tous ses devoirs lui gagnèrent les suffrages de la Communauté ; et, le 2 août 1840, fête de Notre-Dame des Anges, fut le jour de sa consécration au Seigneur ; Marie la voulait donc constamment sous son égide.

Quatre ans s'étaient écoulés depuis cet heureux jour ; le dévouement de la jeune professe se trouvait trop à l'étroit ; Dieu l'appelait à plus d'héroïsme encore. Elle sollicita une place parmi les élues qu'une décision des supérieures, considérée comme un privilège, envoyait à l'Étranger. On reconnut en elle une vraie vocation pour les Missions. Le 8 mai 1844, elle partait en compagnie de quatre autres religieuses : Sœur Emerencienne et Sœur Saint-Bruno étaient, comme elle, destinées pour Saint-Pierre (Martinique) ; Sœur Alexis et Sœur Saint-Joseph, pour La Guadeloupe.

Sœur Gonzague revit sa patrie en 1857 et en 1869 ; mais son séjour en France fut de très courte durée ; son âme, avide de dévouement, ne se lassait point du labeur et du sacrifice qu'imposent à la Fille de Saint-Paul les pays de Missions. Après vingt-cinq années de résidence à La Martinique, elle y devint supérieure principale de la Colonie, succédant à Sœur Emerencienne que le bon Dieu avait appelé à l'éternelle récompense. Ce que la nouvelle supérieure montra de sagesse et de bonté dans le cours de son importante et difficile administration, comme le respect et l'affection dont l'entourèrent les soixante-dix religieuses qu'elle dirigeait, nous sommes impuissants à le redire ; mais la Communauté en conserve des témoignages précieux.

Sœur Gonzague resta dans sa charge jusqu'à épuisement complet de forces. Alors elle traversa pour la dernière fois les mers et revint chercher tout près de Notre-Dame de Chartres, la paix que réclamaient sa santé et son âge ; c'était en mars 1878 ; le Seigneur voulait lui accorder six années de retraite dans la Maison-Mère avant le départ pour le ciel. Elle les a passées dans l'exercice d'une vertu forte et aimable. Son humilité, son recueillement habituel, la délicatesse de ses procédés envers les moindres et plus jeunes Sœurs ont été sans cesse pour la Communauté un objet d'admiration. Terminons cet éloge de Sœur Gonzague par les paroles mêmes de la vénérable religieuse qui nous l'a fait connaître. « Oh ! qu'elle nous a édifiées ! Oh ! gracieux ange de la terre, allez-vous reposer aux cieux ! »

BIBLIOGRAPHIE

— Le 4 mars est le premier jour d'une neuvaine en l'honneur de saint François-Xavier, neuvaine dite de grâces, à cause de la promesse du Saint, d'obtenir à ceux qui, à cette époque, l'honoreraient de cette manière, la grâce qu'ils lui demanderaient

pour la gloire de Dieu et leur propre bien. Elle finit le 12 mars, jour anniversaire de la canonisation du saint. L'imprimerie catholique de Lyon, 30, rue Condé, à Lyon, a publié, avec la permission de l'autorité ecclésiastique, une feuille de 4 pages in-18 où l'on trouve l'origine de la neuvaine et les prières que l'on peut réciter pendant ces neuf jours. Prix : 12 ex. franco, 25 centimes — 100 ex. 1 fr. 50.

— **SAINTE SOLINE** ou *les premiers Martyrs de l'Eglise de Chartres*, par M. l'abbé Th. Loriot, curé d'Oisonville (Eure-et-Loir). In-12 de 300 pages, en beaux caractères elzéviriens, tiré à deux éditions ; l'une sur papier de luxe : 3 fr. 50 ; l'autre : 2 fr. 50. — Se vend chez tous les libraires de Chartres ; à Paris, chez Haton, rue Bonaparte. Dépôt d'exemplaires pour les ecclésiastiques, souscripteurs ou non, chez le Concierge du Grand-Séminaire de Chartres.

Ce charmant livre, tableau des mœurs et des pratiques religieuses, chrétiennes et druidiques, au commencement de notre ère, contient des documents historiques et archéologiques qui ajoutent encore de l'intérêt à la mise en scène des nos premiers apôtres et de nos premiers martyrs. — Il convient pour lectures en famille, bibliothèques paroissiales, distribution de prix, etc. . . . . .

— **Le petit Almanach perpétuel**, calendrier du cœur. Prix 10 centimes.

— **Feuilles d'or**. Publication miniature de bonnes pensées et de bons conseils pour le bonheur de tous. — Religion ! — Patrie ! — Famille ! — Sutac et Boubée, éditeurs (Toulouse). Abonnement d'un an, commence au 1er janvier. Prix : 1 franc.

— **L'Artisan de Nazareth** ou *Mois de Saint Joseph*, des personnes vivant dan le monde. Avec approbation. Par l'abbé Salesse, aumônier de la Solitude à Lyon, auteur de la *Vierge d'Israël*. Prix : 1 fr. 50. Albert, éditeur, rue de Condé, 30, (Lyon).

— **Vie du Vénérable de la Salle**, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, par un membre de cet Institut. Deuxième édition (Paris, Librairie Poussielgue, rue Cassette, 27). Nous reviendrons sur l'annonce de cet important ouvrage.

— **Dieu à fait la France guérissable**, par M. l'abbé Aug Lemann, professeur d'Ecriture Sainte aux Facultés Catholiques de Lyon. Paris, Lecoffre, 90, rue Bonaparte (1884) — 1 vol. in-8° de 128 pages — Prix : 2 francs.

Le nom de l'auteur ne recommande-t-il pas ce livre ? Les conditions du relèvement de la France et les sentiments du Saint-Siège sur cette question y sont exposées de la façon la plus intéressante.

— **Bible et Géologie**, preuves fournies par la science sur la puissante autorité de Moïse dans sa narration des six jours ; par M. L. Puech — Ouvrage approuvé par plusieurs Prélats ainsi que par nos sommités scientifiques. Un fort vol. in-18 Jésus. Librairie Poussielgue — 5 fr.

MARS 1884.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE MARS 1884.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego*.

1er mars, samedi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° pl. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)

2, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. le Rosaire ; 3° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

3, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (jour au choix.)

4, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite d'église — j. au ch.)

5, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

6, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)

7, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.
8, samedi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° pl. et part. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
9, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité ; 2° du trisagion *Sanctus* (j. au ch.)
10, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
11, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite d'église — j. au ch.)
12, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.)
13, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
14. vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la Conf. du Rosaire (vend. au ch.)
15, samedi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre Ste au scap. bleu.
16, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté.
17, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St F. de Sales (j. au ch.)
18, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
19, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Arch. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° p. la Ste Enfance ; 6° p. les objets indulg.
20, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
21, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la Conf. du Rosaire (vend. au ch.)
22, samedi. — Ind. pl. p. le scap. bleu (j. au ch.)
23, dimanche. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.)
24, lundi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
25, mardi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 3° p. le scap. bleu et du Carmel ; 4° p. la Conf. du Rosaire ; 5° p. visite à N.-D. de Sous-Terre ; 6° p. les objets indulg. ; 7° p. la récit. quotid. des litanies de la Ste V.
26, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
27, jeudi. — Ind. pl. p. les Tert. Fr. (j. au ch.)
28, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
29, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
30, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
31, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St F. de Sales (j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD.

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-HUITIÈME ANNEE

4e NUMÉRO AVRIL 1884

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Le Vénérable de LA SALLE et Monseigneur GODET des MARAIS

La vie du Vénérable de La Salle s'est écoulée trop glorieuse devant Dieu et devant les hommes pour manquer d'historiens. Plusieurs écrivains ont en effet consacré à l'étude de cette grande figure toutes les ressources de leur talent. A notre époque, un des disciples du Vénérable a entrepris à son tour et mené à bonne fin ce travail de biographie ; il a condensé les plus sûrs documents employés par ses devanciers en y ajoutant le fruit de recherches personnelles ; et, sous sa plume élégante et facile, cet ensemble de matériaux, sagement combinés, a pris une forme littéraire du meilleur goût, dans un double volume où circule abondante la sève de l'esprit religieux, où résonne pieusement l'accent de l'amour filial.

C'est avec une douce satisfaction que nous avons lu l'ouvrage du Fr. Lucard Comment le lecteur chrétien ne s'intéresserait-il pas à tout ce qui met en relief l'honneur d'une Congrégation vouée surtout au bonheur des classes populaires et, à cause de cela sans doute, persécutée par les révolutionnaires qui usurpent si impudemment le titre d'amis du peuple ? Comment le célèbre personnage, qui apparaît au berceau de cette famille religieuse, nous trouverait-il insensibles à ses mérites et à ses œuvres, lorsque d'un cadre historique admirablement rempli se détache avec tant de netteté sa belle physionomie de saint ?

Parallèlement à cette biographie, nous avons parcouru les Annales de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, deux

autres volumes publiés en 1883 par le même auteur. Nous voulions voir avec plus de détails l'extension progressive de l'arbre planté par Jean-Baptiste de La Salle dans le jardin de l'Eglise.

Notre cité posséda de bonne heure un rameau de cet arbre merveilleux. Ce fut pour le Fondateur des Frères l'occasion de plusieurs pèlerinages à Notre-Dame de Chartres. Il venait demander à la Madone de la basilique la protection de ses enfants, et à l'évêque de précieux conseils.

Monseigneur Godet des Marais et le Vénérable de La Salle étaient deux grandes intelligences bien faites pour se comprendre, comme leurs cœurs savaient s'aimer.

Le premier, docteur en Sorbonne, puis supérieur de séminaire, s'était fait remarquer à la capitale par ses hautes qualités et sa participation aux affaires religieuses en litige. Il avait ses entrées à la cour en qualité de directeur de Madame de Maintenon. « C'était, disent les Mémoires de Saint-Simon, un grand homme de bien, d'honneur, de vertu, théologien profond, esprit sage, juste, net, savant d'ailleurs et qui était propre aux affaires, sans pédanterie pour lui et sachant vivre et se conduire avec le grand monde, sans s'y jeter et sans être embarrassé. » Quand on lui apporta la nouvelle de son élévation à l'épiscopat, on le trouva agenouillé dans sa chambre dont tout l'ameublement consistait en un christ, une chaise, une table et une carte de la Terre-Sainte. L'humble prêtre ne sut répondre à son visiteur que par des larmes. D'autres témoignages laissés par ses contemporains achèvent de nous le peindre comme un homme de Dieu. Il reculait devant la charge épiscopale ; les avis de M. Tronson vainquirent enfin sa résistance et le diocèse de Chartres se réjouit de l'avoir pour premier pasteur.

Humilité, abnégation, dévouement, telles avaient été jusqu'alors les qualités maîtresses de sa vie ; elles devaient être les plus beaux diamants de sa couronne épiscopale. Son ancien condisciple de Saint-Sulpice et son ami toujours cher, M. de La Salle ne lui céda en rien sous ce triple rapport, on le sait, mais se déroba plus facilement aux honneurs dont il était digne. Chanoine de Reims et docteur en théologie, il ne songeait qu'à

dépenser ses jours dans d'obscurs labeurs et à former des Instituteurs congréganistes. Il eut besoin d'appui auprès de l'archevêque de Paris et ailleurs pour faire agréer sa communauté naissante. Le nouvel évêque de Chartres fut un de ses premiers et plus puissants intermédiaires.

Monseigneur des Marais s'était associé aux vues de M. de La Salle ; depuis longtemps, avec lui et comme lui, il méditait sur l'importance de l'éducation. Aussi, dès son arrivée à Chartres, n'eut-il rien de plus à cœur que de fonder des écoles chrétiennes et surtout des écoles de charité dans les paroisses. Il le déclare dans un de ses mandements avec la réflexion suivante : « Une expérience très funeste nous a appris que le dérèglement des mœurs, répandu dans toutes sortes de conditions, ne vient que du peu de soin qu'on a eu de procurer aux fidèles, pendant leur jeunesse, une éducation digne de la qualité d'enfants de Dieu qu'ils ont acquise par le baptême. »

En 1694, le zélé Prélat supplia son ami de lui adresser des Frères ; il n'en put obtenir alors, à cause de la pénurie des sujets. Cinq ans plus tard, les curés de sa ville épiscopale le pressaient par une lettre collective fort touchante de renouveler ses instances, et cette fois il fut plus heureux. Sept Frères lui vinrent de Paris : il les reçut « comme des anges envoyés par le ciel » et les installa près de son palais le 8 juillet 1699. Il ne cessa, jusqu'à sa mort, d'être leur principal bienfaiteur, par des aumônes et autres actes de bienveillance. Il se rendait compte de leur méthode d'enseignement ; la direction de leur vie spirituelle ne le préoccupait pas moins, si nous en jugeons par un détail que nous fait connaître le Fr. Lucard. Ayant appris la maladie de quelques-uns de ces religieux, le charitable évêque se transporta à leur communauté et les soigna lui-même avec une indicible tendresse ; il constata alors que les Frères avaient adopté l'habitude de pénitences corporelles au dessus de leurs forces ; il leur fit interdire ces excès de mortifications, lui pourtant « qui unissait aux fatigues de l'épiscopat les austérités de la vie religieuse, qui était l'imitateur des Basile et des Chrysostôme, et honorait la France par une sainteté antique. »

Nous aimons à nous représenter ce vertueux Pontife conférant avec le Vénérable de La Salle auprès de Notre-Dame de Chartres! Jadis avec Fénélon, leur ami commun, ils avaient, sous les grands arbres d'Issy, discuté des points importants de doctrine. Maintenant tous deux réunis dans l'enceinte pacifique d'un palais épiscopal, ils échangeaient leurs lumières sur les intérêts d'un Institut appelé à une mission vaste et féconde.

Qu'ils étaient bien placés pour traiter de pareilles questions! Leurs pensées, leurs desseins convergeaient vers cet unique but : Atteindre les enfants dans tous les mouvements de leur intelligence et toutes les fibres de leurs cœurs pour en faire de vrais hommes, c'est-à-dire des chrétiens ; les instruire en les dirigeant vers Dieu, sous les auspices de Marie, de la Vierge qui doit enfanter les âmes à Jésus-Christ : *Virginis pariturœ.*

L'abbé GOUSSARD.

VISITES AUX LIEUX - SAINTS

dans l'ordre des faits évangéliques ou Stations de la vie de N.-S. Jésus-Christ

par l'abbé Amodru, vicaire à Notre-Dame-des-Victoires (1)

« Un des signes les plus caractéristiques et des plus consolants du réveil de la foi parmi nous, c'est l'élan qui entraîne les fidèles vers les Lieux-Saints et fait revivre, sous une autre forme, l'époque si chevaleresque et si chrétienne des croisades.

« Le livre de M. l'abbé Amodru, deux fois pèlerin en Terre-Sainte, ne peut qu'augmenter ce mouvement merveilleux. Son principal résultat sera de sanctifier ce pèlerinage en donnant pour guide et pour directeur Notre-Seigneur lui-même.» (2) « Quant aux fidèles privés de la consolation de visiter les Lieux-Saints, ils pourront au moins se les représenter fidèlement. Unis de cœur aux dévots pèlerins qui les parcourent, ils se feront la douce illusion de croire qu'ils adorent avec eux Jésus *pauvre* à Béthléem, *obéissant* à Nazareth, *mourant* sur le calvaire.» (3) Les gravures placées à la tête de presque tous les chapitres leur rendront facile cette construction du lieu tant recommandée par saint Ignace dans ses exercices, et en fixeront plus profondément en leur esprit l'émouvant souvenir.

(1) 2 forts volumes in-12, prix : 12 fr. sur papier teinté enrichis de 185 gravures sur bois. Paris, chez Lecoffre, libraire-éditeur, 90, rue Bonaparte, et chez l'auteur, 17, rue de Valois.

(2) Mgr l'archevêque de Cambrai dans son approbation.

(3) Lettre de Mgr de Valence † à l'auteur.

Le texte sacré, qui est le joyau du livre, contient le latin en regard. « Nous l'avons collationné avec la vénération de l'amour, dit le pieux auteur dans sa préface, sur les traditions les meilleures et les plus autorisées de la sainte Eglise, gardiennne et interprète infaillible de sa parole inspirée. » Suivent ensuite quelques réflexions pratiques. Des prières se rapportant au sujet principal et empruntées à la liturgie romaine, au rit ambroisien et à de vieux manuscrits, terminent la station qui porte le titre de *visite*. Rien de plus suave que ces accents : rien de plus harmonieux que ces belles hymnes, dont plusieurs ont un cachet oriental tout rempli de poésie... On peut dire du livre du *Protégé* de N.-D. des Victoires, qu'il ressemble à un magnifique parterre tout embaumé des parfums du ciel. Sa lecture détache de la terre : la vie du divin Sauveur ne se sépare plus de la pensée, et, de même que cet admirable Franciscain répondait noblement au général Bonaparte qui lui offrait une poignée d'or : « *La Terre-Sainte me suffit,* » de même aussi l'âme qui a bien pénétré, bien goûté l'ouvrage de M. Amodru, ne peut que dire au monde qui chercherait à la séduire par ses vains attraits : « JÉSUS-CHRIST SEUL ME SUFFIT. »

Outre une table analytique, une table spéciale facilite la recherche des évangiles des dimanches et des fêtes en rapport avec les visites. L'ouvrage, dans son ensemble, contient une concordance du saint Evangile, ce qui rend ce livre doublement précieux pour les fidèles. Ils trouveront, dans les *310 visites* qui le composent, des sujets de méditation pour tout le cours de l'année ecclésiastique.

Quelques lignes, placées en *notes*, indiquent d'une manière succincte mais complète les textes de l'Ancien-Testament qui, dans les figures et les prophéties, ont trait au fait de la vie de Notre-Seigneur rapporté dans le saint Evangile ou reproduit dans le dessin. Ce petit trésor de science ne s'impose point aux lecteurs et passera peut-être comme inaperçu pour plusieurs. M. Amodru a su garder pour lui les épines de l'érudition, et n'en donner aux autres que la fleur et le fruit.

Disons enfin que la typographie répond par son fini au mérite de l'ouvrage, en y ajoutant un charme de plus.

Nous allons maintenant laisser *la parole* au livre lui-même : n'est-ce pas la meilleure manière de le faire connaître et apprécier ?

LE MONT CARMEL

C'est au pied du Mont Carmel que l'on passe souvent pour entrer en Terre-Sainte. — Quand on a quitté Caïpha, petite ville située dans la baie de Saint-Jean d'Acre, et laissé sur son chemin diverses constructions nouvelles, on arrive au bas de la sainte montagne et tout aussitôt la gloire de ce lieu et les souvenirs qui en quelque sorte l'illuminent, frappent et captivent votre esprit. Montagne et pays, indépendants sous Josué, plus tard terre bénie occupée par les

prophètes. De dessus son sommet Elie vit s'élever au milieu de la mer une nuée lumineuse et pleine de mystères : vrai symbole, véritable image de Marie, ainsi que l'ont pensé les Pères. On croit, non sans raison, qu'à l'endroit même où est honorée aujourd'hui la très sainte Vierge, Elie avait eu une vision prophétique sur Marie. Là il aurait déjà rendu un culte à la Vierge qui devait enfanter : *Virgini pariturœ.*

C'est là que plus tard, aussitôt après la mort et la résurrection de Marie, les disciples de ce prophète, devenus disciples de Jésus-Christ consacrèrent pour toujours et solennellement à la très sainte Vierge l'autel de Notre-Dame du Mont Carmel. Depuis lors les enfants spirituels d'Elie continuent de glorifier en cet endroit la Mère de Dieu. Rempli de ces souvenirs, le pèlerin gravit lentement la pente très rapide du Carmel, en montant un escalier taillé dans le roc par la main des hommes; ça et là sur la gauche, il rencontre des excavations de rochers qui ont servi de retraite aux anciens solitaires. Enfin il entre au couvent du Carmel qui, bien que n'étant pas au sommet de la montagne, domine cependant la mer. Pourrait-on jamais redire avec quel bonheur on met le pied dans le couvent d'abord, puis dans ce sanctuaire du Mont Carmel, la plus ancienne église consacrée à Marie, car elle lui fut dédiée vers l'an 83 de notre ère. L'église présente l'aspect d'une croix et d'une rotonde à la fois. Au fond de la nef, après avoir monté quelques marches, on descend par cinq degrés vers la grotte du prophète Elie, qui est l'objet d'une vénération toute spéciale, et qui se trouve au dessous du maître-autel dédié à Notre-Dame du Mont Carmel, sur cet autel est placée sa statue que le monde entier vénère sous ce vocable béni.

Du côté de Caïpha, on descend par une pente assez douce vers la mer, et au pied de la montagne on trouve la grotte des prophètes.

O Carmel ! qui pourrait jamais t'oublier ? Malgré ta nudité, comme tu émeus le pèlerin par ta grandeur, ta beauté et ton histoire ! Mais ce qui touche surtout en toi, c'est le souvenir vivant de Marie, notre mère à tous. *Mater et decor Carmeli, ora pro nobis.* Mère et beauté du Carmel, ô Marie, priez pour nous ! ! !

ANT. Votre front est comme le Carmel, ô Marie ! et votre chevelure surpasse en éclat les diadèmes brillants des rois. La gloire du Liban lui a été donnée, elle lui a été donnée la gloire du Carmel et de Saron ! Alleluia. . . . .

LE PUITS DE JACOB

Au pied du mont Garizim, en face du mont Hébal, célèbre par le culte hérétique des Samaritains, dans une vallée assez spacieuse qui s'étend du nord au midi, on voit, élégamment assise sur un roc très ferme, la ville de Naplouse (1).

(1) Appelée Sichem ou Sichar sous les Hébreux

La Samarie, pays fertile et d'un aspect vraiment enchanteur, n'a pas d'aussi importante cité. Les alentours de Naplouse, si riante et si belle, sont parfaitement cultivés et plantés de féconds oliviers. A vingt minutes est le puits de Jacob, où l'on arrive en descendant la vallée, jusqu'au champ qui porte aussi le nom de ce patriarche. C'est à ce lieu que se rattache un des plus beaux récits évangéliques (1), l'histoire de la conversion de cette femme de Samarie qui s'entretint avec le Sauveur et ressentit d'une manière si admirable la vérité de la divine parole.

Au milieu de ruines répandues çà et là, vous apercevez une grande excavation : c'est l'ouverture du puits. Il est impossible aujourd'hui de puiser de l'eau à cette source si profonde ; plus d'une tentative a été faite sans résultats. . . Ici, malgré son intérêt nous laissons le côté descriptif de la station pour reproduire *in extenso* les pieuses réflexions qui font suite au texte sacré.

— Jésus, notre bon sauveur, va à la recherche de la brebis égarée, se fatigue dans ses courses, s'assied au bord du puits, demande à boire l'eau de Jacob et donne en échange l'eau de la vie éternelle.

La femme de Samarie vient là sans se douter de ce qui va arriver. Elle veut bien donner l'eau du puits à Jésus. Le Sauveur lui parle, elle l'écoute, elle le comprend, elle demande et reçoit l'eau vive de la grâce. Elle devient l'apôtre de son peuple.

Les Samaritains hérétiques entendent en grand nombre la parole de cette femme. Ils voient Jésus de leurs yeux, ils croient bientôt. Que de grâces, ô mon sauveur ! Vous avez maudit les Pharisiens, les Juifs prévaricateurs ; vous avez annoncé les plus grands maux aux infidèles de la Galilée, mais vous n'avez eu jamais que de la pitié pour les Samaritains. Vous avez loué leur charité, vous les avez convertis. Oh ! je vous le demande, convertissez-moi comme ces pauvres Samaritains, tout en moi appelle votre pitié, ma foi est si languissante ; et où sont hélas ! mes vertus. . .

Prière à Sainte Photine

La Samaritaine, appelée Photine, convertie près du puits de Jacob, est morte martyre de Jésus-Christ à Carthage, vers l'année 60 de l'ère chrétienne ; son chef est vénéré à Rome, dans la basilique de Saint Paul *hors les murs*, et on célèbre sa mémoire le 20 mars.

℣ Sainte Photine, femme Samaritaine, martyre du Christ,
℟ Priez pour nous le Fils de Dieu !

Oraison

O Dieu, qui pour porter le genre humain à confesser votre nom, avez couronné de la gloire du martyre votre servante Photine, Sa-

(1) Evangile selon Saint Jean, chapitre IV.

maritaine, autrefois pécheresse, accordez-nous à son exemple, nous vous le demandons instamment, de ne craindre aucune souffrance pour votre amour, et de ne pas même redouter la mort avec vous et pour vous. Ainsi soit-il.

LA VALLÉE DU CÉDRON.

L'ARCHANGE GABRIEL APPORTE LA PALME A LA TRÈS SAINTE VIERGE

Dans la vallée de Josaphat, à l'angle sud du grand chemin qui, allant au sommet de la montagne des Oliviers, se dédouble après qu'on en a parcouru la plus grande partie, on voyait autrefois un petit oratoire.

En ce lieu, d'après une tradition locale, la Très Sainte Vierge se rendait souvent, après la mort de Jésus, pour méditer à loisir sur la Passion de son divin Fils. Trois jours avant sa mort, la reine des Anges reçut là l'ange Gabriel qui, selon le récit de Saint-Epiphane, lui apportait, avec une palme, l'heureuse nouvelle de son départ pour les cieux.

La chapelle a disparu, mais le doux souvenir fleurit toujours sur la roche nue et aride.

Réflexions

1° O ange de Dieu, ne craignez pas de venir saluer votre Reine, celle que le Seigneur a dès l'éternité privilégiée entre toutes. Vous l'avez saluée avant l'Incarnation. Oh ! depuis ce jour comme elle a grandi devant Dieu. Cet *Ave gratia plena* qui vibra sur vos lèvres, alors vous pouvez encore le lui faire entendre. Faites-le ; mais pour lui dire qu'arrivant au comble de la grandeur, loin d'avoir terminé sa mission, elle ne fait que la commencer. Son rôle va être de distribuer aux hommes durant le cours des siècles, les grâces diverses dont le Seigneur l'établit trésorière et dispensatrice.

2° A la Vierge Marie, qui est la Reine des Martyrs, des Docteurs, des Pontifes, des Confesseurs, des Vierges, l'Archange apporta une palme... La palme, c'est le commencement du triomphe, c'est aussi la gloire de Marie en ce beau jour.

3° O Mère, maintenant que vous savez le secret du grand Roi, et que dans trois jours vous allez quitter cette vallée d'épreuves, nous vous adressons en toute humilité la prière du bon larron. *Souvenez-vous de nous quand vous serez en votre Royaume*, et aidez-nous à marcher toute notre vie à l'odeur de vos parfums. . . . .

Après cette fervente supplique « du nouvel apôtre des Lieux-Saints », comme l'appelle si justement le respectable curé de Notre-Dame des Victoires, il ne nous reste plus qu'à fermer son bel ouvrage en demandant au doux Jésus qu'il ait de nombreux lecteurs.

C. de C.

LETTRE DE M. L'ABBÉ PIANET

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE AU CAMBODGE

Un missionnaire, enfant de Notre-Dame de Chartres par son éducation et par les premières années de son ministère sacerdotal, a écrit dernièrement à un de ses confrères, curé dans notre diocèse, une longue et intéressante lettre dont nous donnerons ici des fragments. On y verra une fois de plus quelle confiance en Dieu et quel courage il faut aux hommes apostoliques envoyés par la divine Providence en pays infidèle.

M. l'abbé Pianet, ancien élève de la Maison des Clercs de Notre-Dame, ancien professeur du Petit-Séminaire de Saint-Cheron, se rappelle au bon souvenir de ses amis de France et sollicite leurs prières. Puis il entame un récit de sa vie de missionnaire, sous forme d'entretien plein d'abandon avec son ami.

« . . . . Je viens d'être interrompu dans ma conversation avec vous par un visiteur. C'est un payen qui a délaissé, il y a deux ou trois ans, son enfant sur la rive du fleuve. Un chrétien l'a trouvé comme un autre petit Moïse dans un panier, et le nourrit depuis ce temps-là. Aujourd'hui cet enfant est bien portant et son père prétend l'aimer au point de ne pouvoir plus vivre sans lui ; il se présente à moi comme nouveau catéchumène avec toute sa famille.

Les enfants abandonnés de la sorte sont assez rares ; mais les vendus sont fréquents et plusieurs villages chrétiens d'ancienne date en nourrissent tout un petit peuple. Les familles les plus à l'aise se font gloire d'en avoir un ou deux qu'elles élèvent sur le même rang que leurs propres enfants. Hier on me demandait un petit payen à nourrir. Justement il vient de m'en arriver deux avec leur pauvre mère qui, prise par les sauvages, avait été revendue à un Malabar, et qui a pu enfin s'échapper d'esclavage. J'ai pu les placer tous trois. Voilà de la bienfaisance qui ne me coûte pas cher. Je ne puis toujours la pratiquer à si bon marché, loin s'en faut . . . . .

Je manque d'argent ; l'on ne m'en envoie point ; et, dans le poste qui m'est confié, il faut que je marche de l'avant, comme si j'étais millionnaire, sous peine de voir mon ministère à peu près stérile, malgré tout le bien réalisable ici.

Vous savez déjà un peu quelle est notre situation au Cambodge.

A part trois chrétientés d'ancienne date, tout est à fonder. Les plus anciens chrétiens de mon district ne le sont que depuis six ans; j'ai baptisé les plus jeunes et il me reste des catéchumènes sur cinq points différents, qui tous attendent un catéchiste pour les instruire. Or je n'ai pas de quoi payer les catéchistes qui me seraient nécessaires. Faute de personnel, je suis obligé d'enseigner moi-même les

b a ba, aux dépens d'occupations plus graves aux yeux de certaines personnes, mais que je mets après l'instruction des enfants en qui est l'espoir de toutes ces nouvelles chrétientés.

Voilà un premier besoin. J'en ai bien d'autres. Pourquoi vous les cacher ?

Partout où il y a un noyau quelconque de chrétiens ou catéchumènes, c'est un village à fonder qui grandit ou disparaît, suivant l'argent et les soins qu'on y peut mettre. Pour cela il faut souvent acheter la terre morceau par morceau, afin d'y installer les nouveaux venus. C'est ce que je fais ici. Priez le Seigneur et faites prier toutes les âmes que vous jugez avoir quelque crédit auprès de Dieu, pour que la terre me vienne avec ceux qui la possèdent ; ce serait plus simple, et moins dispendieux.

Arracher d'entre les mains du diable cette foule de payens qui m'entourent, tel est l'objet continuel de mon désir et de ma pensée ; et, si la vertu de discrétion ne me fermait souvent la bouche, je ne pourrais rencontrer un payen sans lui parler des vérités éternelles. Je le fais souvent quand même, et si je ne suis pas toujours goûté, je suis toujours écouté.

J'étais la semaine dernière, bien avant dans l'intérieur où j'ai des catéchumènes que je voyais pour la première fois. Ces braves gens m'ont reçu en grande réjouissance, au son de tous les instruments que possédait le village, tam-tam en tête. Ils avaient eu la bonne idée d'inviter quelques payens à leur réunion de famille ; j'en ai profité pour dire quelques mots de la religion à ceux qui ne la connaissent pas encore ; et, si j'en juge par les apparences, j'ai presque eu du succès, car plusieurs m'ont manifesté le désir d'en connaître davantage. Un vieillard m'entendant dire que c'était le bon Dieu qui avait tout créé : ciel, terre et tous les astres, réclamait absolument de moi l'explication de tout le système céleste. Le grand nombre a accepté l'invitation d'assister à la messe que je devais dire pour eux dans la pauvre case d'un des nouveaux convertis. Je venais justement de recevoir l'image du Jugement dernier que vous m'avez envoyée, elle m'a valu tout un sermon. Cette gravure est assez bien composée. Le catéchisme en image du Pèlerin est une excellente invention pour ces pays-ci. Tout légers qu'ils sont, nos gens ne perdent aucun détail des tableaux qu'on leur met sous les yeux, et s'il y a grandes dimensions et couleurs, ils les aiment passionnément.

Quatre ou cinq notables parmi les payens sont venus me dire à mon départ qu'eux aussi se feraient volontiers chrétiens ; mais ils veulent que je fasse rendre justice à mes gens dont on a brûlé la petite chapelle qu'ils s'étaient bâtie pour réciter les prières en commun et recevoir le catéchiste que je leur enverrais. Ils craignent

d'être obligés de quitter le village pour échapper à la malveillance des coupables rendus encore plus audacieux et arrogants par leur impunité. Ces coupables sont des Annamites qui se sont fait inscrire au Protectorat français . . . .

Racheter les esclaves ; bâtir de petites chapelles, au lieu des hangars qui en tiennent lieu, tous trop peu convenables pour que j'y laisse le Saint Sacrement ; aider quelquefois par de grosses sommes nos nouveaux venus, autant pour les tirer de quelque mauvais pas que pour les installer et leur faciliter la pratique de leurs devoirs dans une position moins précaire. Quel programme !

Et la propagande des bons livres ! ! ! On la recommande avec raison en France. Elle serait encore plus fructueuse ici. Nos livres sont imprimés par la mission ; c'est dire qu'ils sont excellents. Nos enfants ont la mémoire heureuse et rien n'est perdu de ce qu'ils lisent. Toute lecture se fait à haute voix ; et, comme ils n'ont sous la main que des livres de religion, ils parlent religion entre eux avec autant de plaisir qu'on parle chez nous de nouvelles politiques. Malheureusement ces livres, quoique moins beaux qu'en France, coûtent beaucoup plus cher et mes Cambodgiens sont si pauvres ! Hier un enfant était absent de la classe ; j'en demande la raison. Il était allé se louer chez les payens pour gagner le prix d'un catéchisme ; le lendemain il m'apportait triomphalement une ligature. L'auriez-vous acceptée ? Le catéchisme se vend ordinairement. Quant à d'autres ouvrages, si on ne les leur donne pas, ils n'en soupçonnent pas même l'existence ; il en faudrait deux ou trois à tous ceux qui savent lire.

— Encore un détail ; et c'est une nouvelle misère à vous apprendre. J'avais un cheval, bien utile, surtout pour la visite d'une chrétienté qui est à sec pendant six mois de l'année et où je ne puis pénétrer sans cette monture. Eh ! bien, je n'ai plus de cheval. Tout le monde veut m'en trouver un, à la condition, bien entendu, que je le paie ; chose tout-à-fait impossible.

Ah ! mon très cher, j'ai confiance en l'adorable Providence qui m'éprouve mais qui saura me délivrer, à son heure, de tant d'inquiétudes. Si je ne connaissais vos charges personnelles, charges si lourdes, je quêterais auprès de vous. Mais je m'en garde bien. Tout ce que je vous demande, c'est le secours de vos prières d'abord, puis, quand vous en aurez l'occasion, celui de vos paroles auprès des compatriotes charitables qui voudront *par leurs aumônes*, s'associer à mon humble apostolat. Ne ménagez pas ces sortes de paroles en ma faveur ; il y a des âmes au bout . . . . Recommandez-moi bien à Notre-Dame de Chartres. »

H. PIANET.

ALLIANCE CATHOLIQUE

Simon le Cyrénéen et les Bourreaux du Christ

I.

Pendant que Jésus, accablé de sa lourde croix, parcourait péniblement les rues de Jérusalem, les bourreaux craignirent plus d'une fois de le voir expirer, tant sa faiblesse était grande ! Pour le faire souffrir plus longtemps et avoir la joie de le crucifier, ils songèrent à le décharger de son pesant fardeau. A ce moment un étranger, Simon de Cyrène, revenait de sa maison des champs. C'était un homme juste et laborieux ; il ignorait les complots des grands, les agitations fomentées dans la ville depuis la veille, et il se trouva, sans l'avoir voulu, au milieu du tumultueux cortège qui conduisait le Sauveur à la mort. Les meneurs s'emparent de lui, le contraignent de prendre la croix et de la porter après Jésus. Sans murmurer contre la violence qui lui est faite, le robuste étranger monte jusqu'au Calvaire le bois déjà sanglant du sacrifice.

Est-il un chrétien qui ne s'estimerait heureux aujourd'hui d'avoir été choisi en cette rencontre pour adoucir les souffrances de l'Homme-Dieu. Puisqu'il était nécessaire que le Christ mourût, quel bonheur du moins d'avoir pu, à cette heure dernière, partager un instant ses fatigues et compatir à ses douleurs !

Reconnaissante du glorieux secours donné au Rédempteur, la primitive Eglise regarda Simon comme un des préférés de Jésus et l'entoura de vénération. Ses deux fils, Alexandre et Rufus, furent associés à ses honneurs et nommés dans l'Evangile. A l'exemple de leur père, ils s'illustrèrent par la générosité de leur foi, et s'endormirent, dans le triomphe du martyre.

II.

Depuis dix-huit siècles les nations chrétiennes bénissent la mémoire du Cyrénéen; mais elles n'ont pas assez de colère et d'horreur pour exprimer leur aversion contre les bourreaux du Fils de Dieu. On frémit en effet en pensant à la barbarie de ces valets inconnus. Non contents de lier les mains bienfaisantes du bon Maître, et de le traîner devant les tribunaux comme un vil scélérat, ils ont, pour son supplice, appelé à leur aide tout ce qui peut torturer la chair, révolter l'esprit et déchirer le cœur. La raillerie, le blasphème, les soufflets et les crachats ont accompagné les lanières sanglantes, le sceptre et la couronne d'épines ; le fiel et le vinaigre ont arrosé les clous et la lance. Enfin, suprême insulte, ils ont, sous les yeux de leur victime, partagé les vêtements dont ils venaient de la dépouiller, et, à deux pas de Marie en larmes, tiré au sort la robe sans couture qu'elle avait

tissée pour son Fils. Tant d'inhumanités froides, calculées, inutiles à leur crime, font de ces êtres le type de la cruauté ; leur souvenir évoque la malédiction sur toutes les lèvres ; et leur nom intimement uni à celui du traître Judas, sera toujours le dernier terme de la flétrissure et du mépris.

Pourtant la race de ces hommes s'est multipliée sur la terre, et on peut voir par intervalle ses nombreux descendants renouveler les forfaits de leurs ancêtres. Saint Paul les signalait déjà de son temps à l'attention des fidèles : *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei et ostensui habentes;* ils continuent, disait-il, de crucifier le Christ et de le livrer à l'opprobre. Depuis lors et de siècles en siècles, les Pères et les Docteurs ont constaté avec effroi leurs perpétuels attentats. Enfin ils sont là de nos jours, animés de la même haine et de la même audace, obligeant le Sauveur à recommencer sa Passion. Point de tourments qu'ils n'infligent à la divine victime, point de calomnies qu'ils n'inventent pour ameuter contre elle les fureurs de la multitude. Traînant leur auguste prisonnier devant les tribunaux et les puissances, ils crient, ils menacent, ils essaient encore à force de mensonges d'obtenir sa condamnation. Ils parviennent quelquefois à le conduire au Calvaire, à l'attacher au gibet infâme, à le railler en hochant la tête pendant son agonie ; mais tandis que, redescendus de la montagne, ils se félicitent d'avoir achevé leur œuvre sanglante, le Christ mis au tombeau y retrouve bientôt une vie nouvelle et un éclatant triomphe.

III.

La haine poursuit son crime et le déicide se répète sous nos yeux ; pourquoi le dévouement abandonnerait-il sa tâche ? pourquoi le Cyrénéen n'aiderait-il plus le Christ à porter son fardeau ?

Ames chrétiennes, donnez un libre cours à votre compassion pour le Sauveur ; venez adoucir ses angoisses, consoler ses tristesses, soulager ses fatigues. La croix pèse plus lourdement sur les épaules de Jésus; portons-la pour lui et à sa suite. C'est l'heure de mériter et de souffrir : soyons à la peine, si nous voulons être à l'honneur ; *si tamen compatimur, ut et conglorificemur.*

La meilleure dévotion au Crucifix est celle du Chemin de la Croix que les Souverains-Pontifes ont enrichie de nombreuses indulgences. — Pour aimer le Crucifix il faut connaître son histoire, son prix, sa puissance, sa nécessité ; le Chemin de la Croix nous les apprendra. — Aussi les Associés de l'Alliance catholique doivent donner l'exemple de cette dévotion, et s'appliquer à la répandre autour d'eux. — Les malades eux-mêmes, avec un crucifix spécialement indulgencié, peuvent, en restant chez eux, remplir les conditions requises et gagner les grâces qui y sont attachées. — Cette dévotion, si bien comprise du peuple et dont les exercices se font publiquement au

moins une fois par mois dans la plupart de nos paroisses, doit être surtout pratiquée en ces jours consacrés au souvenir de la Passion du Sauveur. — Instante prière à toutes les âmes pieuses de procurer des Tableaux du Chemin de la Croix aux pauvres églises qui en sont encore dépourvues.

L'Alliance catholique, dont Monseigneur dirige et bénit les progrès, dans son diocèse, n'exige de ses membres que les conditions suivantes :

1° *Porter sur soi un crucifix*, de la manière la plus commode et surtout la plus chrétienne. — 2° *Respecter et affirmer les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — 3° *Mener une vie conforme à cette profession de foi.* — 4° *Avoir son nom inscrit* sur les registres d'honneur, à Reims et à Jérusalem.

Pour tout ce qui concerne l'Alliance catholique, demandes d'admission, de renseignements, d'abonnement au Propagateur *ou achat de crucifix s'adresser, au secrétariat de l'Évêché, à M. l'abbé Provost, Directeur diocésain de l'Œuvre.*

VERRIÈRES DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

La restauration des verrières de la Cathédrale de Chartres se continue lentement mais toujours avec succès. Les trois formes envoyées à Paris au mois d'août dernier, sont sorties en parfait état des ateliers de M. Champigneul Charles, et ont été replacées dans la travée la plus proche du portail méridional, côté occidental. D'après le témoignage d'hommes compétents, la partie matérielle du travail ne laisse rien à désirer ; la partie artistique, celle où se revèle le talent du peintre-verrier, est habilement traitée. Voici les sujets.

La lancette de gauche représente le prophète Malachie ; une inscription nous le désigne. Sur sa robe bistre ornée de rubis et de saphirs sur la frange, se déploie un large manteau d'azur ; il est couronné d'une auréole bleue avec liseret blanc. Tout dans ses traits et dans sa pose indique un grand personnage. De sa main droite il relève son manteau, à la manière du XIII^me^ siècle ; d'un doigt de la main gauche il semble indiquer Jésus-Christ glorifié au centre de la rosace voisine. Malachie, le dernier des douze petits prophètes n'a-t-il pas prédit le Messie, comme Sauveur des gentils aussi bien que des Juifs ? « *Ab ortu solis usquè ad occasum magnum est nomem meum in gentibus.* » Le portrait que nous venons de décrire se détache sur un fond rouge ; il est surmonté d'un édicule très simple appliqué sur une mosaïque à fond violet. Le vitrail se termine par un écusson aux armes de Dreux-Bretagne. Les trois cercles entrelacés qui se trouvent au-dessus des armoiries ont-ils été placés là comme souvenir symbolique de la Sainte Trinité ? Peut-être. S'il en est ainsi, le peintre-verrier qui cherchait un moyen de remplir le vide, a été bien inspiré.

La lancette de droite s'accorde avec celle de gauche non-seulement pour l'ordonnance générale du tableau, mais pour le choix du sujet. C'est le second des petits prophètes, Michée, que nous voyons ici en robe blanche avec rubis et saphirs dans la bordure, et en manteau couleur bistre à revers blanc. L'inscription de son nom est sur le phylactère qu'il tient dans la main gauche. Sa figure imposante se tourne vers la grande rosace ; donc, comme Malachie, il nous apparaît tout préoccupé du Messie, lui qui chanta sa naissance à Béthléem, ainsi que l'établissement de l'Église, figurée par la maison du Seigneur au plus haut des monts. Au-dessus de sa tête, on lit : *Zacharias pfete.* Il n'y avait pas de place pour l'image de ce prophète ; l'artiste a voulu du moins par une inscription rappeler son souvenir auprès de Michée, peut-être à cause de plusieurs points de ressemblance entre leurs prédictions. Zacharie annonça que le Sauveur naîtrait de la tribu de Juda ; il eut aussi sur les destinées futures de l'Église une vision consolante, en comparant la doctrine évangélique qu'elle devait distribuer en tout lieu et en tout temps, aux eaux vives qui sortiraient de Jérusalem pour aller moitié vers l'orient moitié vers l'occident, et couleraient l'hiver et l'été.

La donatrice du vitrail occupe les panneaux inférieurs ; elle est à genoux et les mains jointes ; sa coiffure blanche indique une des grandes matrones du XIIIme siècle ; sa robe est armoiriée du damier de Dreux avec le franc quartier de Bretagne. C'est Yolande de Bretagne que nous avons sous les yeux.

La rose au-dessus des lancettes renferme un personnage dont nous avons déjà parlé ailleurs, en expliquant la grande rosace dont il fut le donateur ; c'est Pierre de Dreux, surnommé Pierre Mauclerc, père d'Yolande. Il est représenté le casque sur la tête et une lance à la main, se dirigeant vers le sanctuaire où il aimait à porter ses prières et ses dons. Les armoiries de Dreux-Bretagne sont répétées autour de lui dans les pétales de la rose et les quatre feuilles.

Ce guerrier était de haute origine et contracta de fort belles alliances. Arrière-petit-fils du roi Louis VI, petit-fils de Robert de France, dit le Grand, il épousa Alix de Bretagne, et par là reçut la souveraineté de ce pays où ses descendants régnèrent jusqu'en 1488. Yolande, sa fille, épousa Jean de France, comte d'Anjou. Le célèbre Arthur, assassiné par Jean-Sans-Terre, était son beau-frére. Anne, l'épouse de Charles VIII d'abord et ensuite de Louis XII, cette reine bien connue pour ses offrandes à la cathédrale de Chartres, le compta parmi ses aïeux. — Pierre Mauclerc suivit Saint Louis à la Croisade et participa au combat de la Massoure ; il mourut en mer pendant le retour (1255).

C'est ainsi que les images, sculptées ou peintes dans la basilique chartraine, offrent au regard de l'observateur maint témoignage de

munificence royale ou princière envers Notre-Dame de Chartres. Les plus grandes familles après celles de nos rois, venaient à l'instar du monarque, contribuer aux décorations du temple consacré à la Reine de la France. Ne pouvant y vivre constamment selon les désirs de leur piété, ils voulaient y demeurer en effigie. Pèlerins de Notre-Dame, qui avez passé de trop courts moments devant ses autels, envoyez-y souvent votre cœur ; à son tour il recevra de la Madone mille bénédictions. A. F. G.

A SAINT MARTIN

Un prêtre qui a obtenu de Saint Martin une grâce spéciale, nous prie de publier le cantique suivant.

I

Grand Saint Martin, la patrie en détresse
T'offre avec foi l'hymne de ses douleurs :
Déchire enfin ce voile de tristesse,
Qui tend sur nous ses lugubres horreurs.
Ne fus-tu pas l'apôtre de la France ?
La France est tienne ; elle t'aime toujours ;
Ravive donc en son sein l'espérance ;
Martin, Martin, viens à notre secours.

II

Jadis on vit, sur la terre étrangère,
Sion captive étouffer ses soupirs,
En suspendant au palmier solitaire
Sa lyre d'or, veuve de tous plaisirs.
Tels, en ces jours de colère amassée,
D'un fleuve amer nous remontons le cours,
Et tout résiste à la rame affaissée ;
Martin, Martin, viens à notre secours.

III

Qu'ai-je entendu ? Quel est ce doux mystère ?
Un cri d'amour a soudain retenti.
C'est de Martin, c'est la voix tutélaire,
Qui nous console et redit aujourd'hui :
Oui, douce France, à tes malheurs propice ;
Je te chéris à Laons (1), non moins qu'à Tours,
Le Dieu des pleurs bénit ton sacrifice,
O France ! O France ! espère en son secours.

(1) Ce cantique a été chanté pour la première fois, dans l'église de Laons, à l'occasion de la fête de S. Martin, patron de cette paroisse.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Un nouveau deuil vient de frapper le Sacré-Collège et l'Eglise. Le cardinal Di Pietro, camerlingue de la sainte Eglise Romaine, est décédé le 6 mars après deux jours de maladie. Le cardinal Di Pietro a suivi de près les Em. de Luca, Bilio et Hassoun.

— A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance et de son couronnement le Pape a reçu le Sacré-Collège. Dans sa réponse au discours, S. S. a dénoncé aux catholiques de toutes les nations la nouvelle offense infligée au siège apostolique par l'inique sentence portée contre les biens de la Propagande. — Grande audience au clergé Napolitain, après le Consistoire du 24 mars où l'archevêque de Naples avait dû prendre place parmi les cardinaux de la nouvelle promotion.

— La Congrégation de la *Propagande* a établi hors d'Italie plusieurs centres administratifs spécialement pour toutes les donations et legs par lesquels les fidèles voudraient subvenir aux immenses et continuelles dépenses de cette grande institution.

— Le prince Léopold et sa femme Gisèle, fille de l'empereur d'Autriche, ont demandé une audience du Pape. Léon XIII a refusé avec une noble fermeté de les recevoir, parce qu'ils ont d'abord rendu visite au Roi usurpateur. Cette décision a mis en fureur la presse dite libérale, qui ne voudrait pas voir le Pape revendiquer ses droits et sa liberté.

— En vertu de facultés spéciales à elle accordées par S. S. le Pape Léon XIII, la Sacrée-Congrégation préposée aux indulgences et aux reliques sacrées a bénignement remédié, *benigne sanavit*, à tous les défauts existant dans toutes les érections du Chemin de la croix faites invalidement jusqu'à ce jour. (Déc. du 31 juillet 1883, A. card. Bilio.)

Espagne — Quarante religieux dominicains vont s'établir à Placencia (Espagne), dans un ancien monastère qui porte le nom de leur saint fondateur.

— Le magistrat municipal de Valladolid a pris l'arrêté suivant : « Ceux qui prononceront devant le public des blasphèmes ou des paroles obscènes, seront punis d'une amende de *20 pesetas*, ou, s'ils sont insolvables, ils auront à subir un certain nombre de jours de prison. En cas de rechute, les délinquants seront déférés à la justice, qui leur infligera la peine fixée par le Code pénal. »

— Le gouverneur général des îles Philippines (colonie espagnole, nord-ouest de l'Océanie) a autorisé les RR. PP. Jésuites à construire à Manille une école normale et un observatoire météorologique.

Les massacres de chrétiens au Tonkin. — La dépêche si douloureuse dans son laconisme, que Mgr Puginier adressait de Hong Kong, le 9 février, à MM. les directeurs du séminaire des Missions étrangères, est encore présente à l'esprit de tous nos lecteurs. Les détails, attendus avec une vive anxiété, commencent à arriver. Les *Missions catholiques*, nous disent que le gouvernement Annamite, furieux de ce qu'il considère comme l'asservissement de son pays à la France, avait secrètement donné l'ordre, après la prise de *Son-Tay*, aux gouverneurs des provinces du Tonkin non occupées par les Français, de massacrer les chrétiens. En effet dans plusieurs provinces, comme en Thonh-Hoa et chez les

sauvages du Laos, il y a eu d'horribles scènes, des chrétiens massacrés par centaines. Le P. Hoc, prêtre annamite, a été décapité, beaucoup de ses néophytes ont été brûlés autour de son cadavre dans une église. Le P. Pinabel a été délivré d'une mort certaine après de longs jours de supplices.

Conférences et Retraite de N.-D. de Paris, par le R.P. Monsabré.— Les conférences des dimanches de carême et les sermons de la retraite pascale à N.-D. de Paris, sont publiés en neuf livraisons. Le R.P. traite de l'Eucharistie et des devoirs eucharistiques, avec la hauteur de vues, la clarté d'exposition, et l'éloquence de langage qu'on lui connaît.

L'abonnement aux neuf livraisons, contenant les douze discours *in extenso*, est de 1 fr. 50. Envoyer mandats ou timbres-poste à M. le secrétaire de la rédaction, bureaux de l'*Année dominicaine*, rue du Cherche-Midi, 19, Paris.

— *La Société Bibliographique* a déjà fait de grands efforts pour l'enseignement de la vérité par les bibliothèques populaires. Elle prend en ce moment de nouvelles mesures pour l'extension de son œuvre, et fait des propositions aux directeurs de bibliothèques fixes et circulantes. Demander questionnaire et autres indications au secrétaire de cette société (195, boulevard Saint-Germain, Paris.)

— La Chambre a voté par 391 contre 108, en maintenant l'urgence, la nouvelle loi sur l'enseignement primaire. M. Villiers a résumé à grands traits l'œuvre sectaire que l'on veut consommer et qui, selon le mot du forcené rapporteur, « n'aura pas eu sa pareille depuis l'époque héroïque de la Révolution française ; » car « rien n'aura été épargné, rien ne sera laissé debout. Après avoir laïcisé les programmes, voilà qu'on veut laïciser le personnel ; après avoir exclu le prêtre du conseil départemental, voilà qu'on veut lui refuser l'accès des comités cantonaux. »

Lyon. — Il circule à Saint-Etienne (Loire) une remarquable pièce que des négociants proposent à la signature de leurs collègues de l'industrie :

Les soussignés, fabricants de velours, à Saint-Etienne, émus des conditions précaires dans lesquelles végète depuis longtemps leur industrie, ont résolu de la consacrer au Sacré-Cœur de Jésus, pour qu'il daigne en opérer le relèvement et s'en faire désormais la sauvegarde.

Afin de mériter cette protection et d'en perpétuer le souvenir par un acte solennel qui doit être une affirmation de leur foi catholique non moins qu'une prière, ils décident de contribuer à l'œuvre du monument expiatoire que la France érige à Paris sur la butte Montmartre. A cet effet, chacun donne une offrande de 50 à 200 fr. ; et s'engage à verser, dans la suite, si le velours retrouve son ancienne prospérité, une somme plus importante de 500 à 2,000 fr., proportionnellement au chiffre de sa fabrication.

Syrie. — Les Religieux Trappistes de Notre-Dame-des-Neiges (diocèse de Viviers), ayant été expulsés de leur monastère, se sont réfugiés à Akbès, à deux journées de marche d'Alexandrette, port de mer sur la Méditerranée. Ils ont choisi de préférence cette localité, parce que la moitié des habitants sont des Maronites, nation catholique. Ils ont trouvé là, à un très bas prix, une immense propriété, coupée par des vallons, des collines très fertiles, avec une forêt et des sources abondantes.

Sept Pères et sept Frères y sont déjà installés dans des baraques de

planches. Ils se font aider par des Maronites, qui peu à peu abandonneront leurs vieilles routines en agriculture pour suivre les bonnes méthodes des Trappistes. Les Pères Lazaristes ont promis à ces Religieux de leur envoyer bientôt des orphelins qui, après quelques années, sortiront de là agriculteurs, cordonniers, tailleurs, forgerons, etc., emportant avec eux de bons principes, et contribueront à former des familles chrétiennes.

— Une autre colonie doit bientôt partir de la Trappe de Sept-Fons (Allier) et s'établir à Rome près des catacombes de Saint-Calixte.

L'honneur de notre Mère. — Récemment dans une *Lettre pastorale*, Mgr l'évêque de Nîmes rappelait les observations de S. Em. le cardinal archevêque de Paris et de Mgr l'évêque de Beauvais, relatives au *Rosier de Marie.* Puis sa Grandeur ajoutait :

« Nous signalons aussi les *Annales du Surnaturel*, publiées à Nîmes sans approbation, et où l'on peut relever entre autres erreurs, tout ce qui regarde les prétendues apparitions de la sainte Vierge à Boullerel. On s'efforce d'accréditer sous le patronage de Marie, par des visions ridicules, la mission politique et religieuse d'un Naündorf, fils d'un soi-disant Louis XVII. C'est prendre le masque de la piété pour couvrir la folie. La raison et l'histoire suffisent pour faire justice de ce prétendant, qui est un Hollandais. Mais c'est faire injure à la sainte Vierge que de mêler son nom à toute cette intrigue, et il est odieux de tromper les simples en faisant intervenir ici le surnaturel. L'auteur des *Annales du Surnaturel* a pris pour devise : *avec l'Eglise partout et toujours.* Son premier devoir envers l'Eglise était de soumettre à son évêque ses publications en matière de surnaturel. Aujourd'hui, le premier soin de l'évêque est de les condamner. »

Pèlerinage populaire de Pénitence en 1884. — Jour du départ, le 27 avril. Le navire, *La Bourgogne*, ne pouvant entrer dans le port très étroit de *Civita-Vecchia,* il a fallu renoncer à aller à Rome dans le cours du pèlerinage.

— Nous recommandons aux prières un mariste défunt, le R. P. Huguet, qui a longtemps exercé à Chartres son zèle apostolique, lorsqu'il desservait, en compagnie d'autres religieux, notre belle église de Sainte-Foy, maintenant fermée : Le R. P. Huguet est bien connu comme directeur des Annales de S. Joseph, et auteur de plusieurs livres pieux ; Nous recommandons aussi un très bon chrétien décédé à Nantes : M. le baron de Fougerais, qui, depuis bien des années, se distinguait par son zèle pour la gloire de N.-D. de Chartres.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Plusieurs cœurs.

Lampes. — 127 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mars, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 76 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 31. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 229.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 263.

Nombre de visites faites aux clochers : 149.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En mars ont été consacrés 59 enfants, dont 18 de diocèses étrangers.

— Le mois de mars, spécialement consacré au culte de Saint-Joseph, a été l'occasion de bien des actes pieux en son honneur. Sa belle chapelle, dans la Crypte de la cathédrale, a reçu chaque jour la visite de très nombreux fidèles, pour les messes, les instructions ou les saluts. Saint Joseph partageant la puissance de son épouse Immaculée sur le Cœur divin, le sanctuaire du glorieux patriarche comme le sanctuaire principal de Notre-Dame est pour nous un lieu d'espérance et de salut.

— La fête du 15 mars a été favorisée par un temps superbe. Aussi la procession annuelle de la cathédrale à la chapelle de N.-D. de la Brèche a-t-elle pu avoir tout son éclat. Cet anniversaire de la délivrance miraculeuse de Chartres, lors du siège par les Huguenots, est toujours cher à la population chrétienne de la cité. Sur le long parcours de la procession à travers les rues la foule stationnait recueillie ou suivait les rangs du clergé. Monseigneur officiait. Malgré son grand âge et malgré les difficultés du chemin sur les pentes abruptes qui conduisent à la ville basse, Sa Grandeur avait tenu à faire son pèlerinage, au 32me anniversaire de sa préconisation épiscopale. — La chapelle de N.-D. de la Brèche ou de la Victoire, a été visitée par les pèlerins pendant toute la journée, surtout à l'heure du salut et du sermon qui a été prêché par M. l'abbé Durand, vicaire de Saint-Pierre.

— La station quadragésimale, à la cathédrale de Chartres, se termine cette année par une *Mission.* Le clergé de la paroisse l'a préparée pendant les trois premières semaines du carême, par une suite d'instructions fort goûtées. Le dimanche 23 mars, deux religieux rédemptoristes ont paru à leur tour dans la chaire de Notre-Dame, l'un à la messe de paroisse, l'autre après les vêpres ; la *Mission* commençait. Ces deux prédicateurs sont des rédemptoristes, des disciples de Saint Alphonse de Liguori : le R. P. Stoufflet que le clergé de notre diocèse entendit avec bonheur, il y a quelques années, pendant une retraite pastorale, et le R. P. Pladys, auteur de plusieurs écrits théologiques. Nous espérons que N.-D. de Chartres bénira le succès de leur apostolat confié à sa maternelle protection. L'auditoire est nombreux aux trois réunions de chaque jour, surtout à celle du soir.

— L'église de Saint-Aignan a célébré le jeudi 20 mars, sa grande fête de l'Adoration.

A trois heures a eu lieu l'adoration réparatrice, avec méditation par M. Houlle, curé de la paroisse, et chants de pénitence. — Le soir, M. l'abbé Guérin, vicaire de la cathédrale, a fait un beau discours dans lequel il a déroulé le plan de Dieu sur le monde et sur l'homme, et démontré d'une manière saisissante la place si grande que l'Eucharistie occupe dans ce plan divin. — Un salut en musique bien exécuté a terminé cette pieuse cérémonie.

— La fête prochaine de l'Adoration aura lieu le 24 avril dans la chapelle de la Communauté du Saint-Cœur de Marie.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez faire une neuvaine à Notre-Dame, pour la remercier de m'avoir guérie instantanément d'un mal au sein. Je désire que ma guérison soit consignée dans la *Voix;* j'avais pris la résolution de vous demander cette insertion en invoquant la Bonne Mère.

(P. M. de L. C., diocèse de Nevers.)

2. En action de grâces de la guérison que nous avons obtenue pour ma fille par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, je viens demander messe, lampe et neuvaine.

(G. C. à B., diocèse de Chartres.)

3. Actions de grâces soient rendues à notre bonne Mère du Ciel ! Nous l'avons invoquée, et elle a daigné nous secourir. Puisse-t-elle nous protéger toujours. . . . . (G. M.)

4. Je viens vous prier de vouloir bien faire dire une messe d'actions de grâces à Notre-Dame du Pilier et Saint Joseph, le plus tôt possible. L'affaire si importante pour nous et pour laquelle je vous ai demandée tant de messes s'est terminée à notre satisfaction. C'est à Notre-Dame de Chartres que nous devons cette faveur; nous ne serons pas ingrats. (M. L. à R., dioc. de Versailles.)

5. Le mois dernier, notre jeune enfant étant atteint d'une bronchite capillaire, nous avons demandé une neuvaine par les clercs de Notre-Dame, et promis neuf messes. La Sainte Vierge nous a exaucés, car dès le premier jour de la neuvaine, l'enfant était beaucoup mieux.

Reconnaissance à Notre-Dame de Chartres !

(L. B , diocèse de Chartres.)

6. Une personne qui a dû subir une incision à la main et qui se voyait condamnée à un repos forcé pendant longtemps, a pu reprendre ses travaux après une neuvaine faite à Notre-Dame de Chartres. (M. G., Chartres.)

7. Une personne, menacée deux fois d'être saisie, a été sauvée

du péril par Notre-Dame de Chartres qui, invoquée avec confiance, lui a donné, à la dernière heure, les moyens de se mettre en règle.

(Une abonnée à la *Voix*, Paris.)

8. Je vous prie d'avoir la bonté de faire publier *dans la Voix :* qu'une affaire importante recommandée à Notre-Dame de Chartres, a eu le succès désiré. Veuillez, en action de grâce, faire dire une messe à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre.

(Une Supérieure générale de religieuses.)

9. Je vous remercie mille fois des prières faites à N.-D. de Chartres pour ma chère fille. Les effets en ont été vraiment merveilleux. Nous nous unirons à vous pour l'hymne d'actions de grâces. (E. R., à Versailles.)

10. Il y a quelques semaines, j'avais recours aux prières de vos petits clercs pour mon mari pris d'une maladie fort grave. Il a été quinze jours entre la vie et la mort ; j'ai enfin le bonheur de le voir entrer en convalescence. Vous dire mes angoisses et la ferveur avec laquelle moi et mes enfants nous nous sommes unis à la neuvaine est une chose impossible. Toutes mes inquiétudes, toutes mes prières se concentraient dans cette invocation que je prononçais jour et nuit avec larmes, mais avec espérance : Notre-Dame de Chartres, priez pour nous.

La Bonne Mère nous a écoutés favorablement. Veuillez nous aider à lui exprimer notre reconnaissance. (L. G., à Angers.)

— Nous avons reçu plusieurs lettres de remerciements à Notre-Dame de Chartres, après succès obtenus dans les derniers examens pour le brevet de capacité.

BIBLIOGRAPHIE

LE MOIS DE MARIE DU CLERGÉ, par le R. P Constant des Frères Prêcheurs, docteur en théologie et en droit canon. (Paris, librairie Poussielgue frères, rue Cassette, 15)

Il nous est arrivé assez rarement d'annoncer des *Mois de Marie ;* il y en a trop, et beaucoup sont de valeur trop médiocre. Aujourd'hui nous sortons bien volontiers de notre réserve ordinaire en faveur du livre dont on vient de voir le titre ; et nous l'indiquons, comme un vrai traité sur les gloires et prérogatives de la Sainte-Vierge, comme une série d'instructions remplies de science et de piété. Mais pourquoi dire nos propres impressions sur ce charmant manuel de dévotion à Notre-Dame, lorsque nous sommes à même de citer une lettre épiscopale qui dispense de toute autre recommandation, de tout autre éloge. Voici ce que notre vénérable évêque a écrit au R. P. Constant.

Chartres, le 27 Avril 1883.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Comme Fils de Notre-Dame de Chartres, vous me demandez que je veuille bien bénir un petit écrit que vous venez de publier et qui est *tout consacré*, dites-vous, *à la gloire de Marie.*

J'acquiesce très-volontiers à votre désir, et je pense que *votre Mois de Marie du Clergé* sera lu avec beaucoup d'intérêt et d'utilité.

Je me propose de le recommander tout spécialement aux ecclésiastiques de mon diocèse.

Je vous prie, mon cher Père, d'agréer tous mes sentiments dévoués et affectueux.

† L.-EUGÈNE, év. de Chartres

La Chasteté, la Pauvreté et l'Obéissance monastiques devant le Rationalisme.

Cet autre ouvrage du R. P. Constant est arrivé en peu de temps à sa deuxième édition. (Brochure in-8°, 1 fr. 50. Paris, Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye.)

Le titre de la brochure indique le but que son auteur s'est proposé, et celui-ci, il faut le dire, a su atteindre à une grande hauteur en exposant magistralement le rôle et les fonctions du monarchisme dans l'organisme et la vie de l'Eglise. Avec quelle justesse de vues, passant ensuite du domaine de la théologie dans celui de la philosophie et de l'histoire, il a décrit d'une manière digne des meilleurs écrivains, le rôle providentiel des différents ordres monastiques : les Bénédictins à l'origine, les Ordres Mendiants au XIIe siècle, la Compagnie de Jésus dans des temps plus modernes

— Un petit livre à recommander à toutes les écoles dans lesquelles on apprend aux enfants à aimer Dieu et la Patrie, c'est l'**Histoire de France enseignée aux enfants**, d'après les programmes officiels, par deux professeurs des Facultés catholiques d'Angers, MM. L. Bailleux et V. Martin. Malgré son prix très modique cette Histoire de France élémentaire est ornée de nombreuses et jolies gravures, 4 cartes en couleur et 14 brillants chromos ; innovation très heureuse destinée à frapper utilement les imaginations enfantines. Mgr l'évêque de Blois vient d'adresser aux deux auteurs une lettre fort élogieuse. (Se vend à Paris, chez Putois-Cretté, éditeur, rue de Rennes, 90, Paris. Prix franco : 1 fr. 35.

Exposé de la doctrine catholique, par P. Girodon, prêtre fondateur et ancien Directeur de l'école Fénélon, à Paris, — précédé d'une introduction par Mgr d'Hulst, vicaire général de Paris, recteur de l'Institut catholique. — S'adresser à la librairie Plon, Nourrit et Cie, rue Garancière, 10, Paris, 2 vol. in-8°. Prix : 10 fr.

Nous n'insisterons pas sur la valeur et l'utilité de cet ouvrage ; l'importante introduction de Mgr d'Hulst en est la meilleure garantie. Les pages si remarquables de l'éminent recteur des Facultés catholiques de Paris rendent pour ainsi dire sien un travail qu'il appelait depuis longtemps de tous ses vœux.

C'est la pure doctrine traditionnelle de l'Eglise sous une forme concise, mais toujours vivante, éminemment personnelle.

— Les éditeurs Gaume et Cie, 3, rue de l'Abbaye, à Paris, viennent de publier leur **Annuaire de l'Enseignement libre** pour 1884 (1 vol. in-18 : 3 fr.) Cet utile recueil contient, sur les divers établissements d'enseignement libre, les plus précieux renseignements.

L'Annuaire de l'Enseignement libre que nous recommandons aujourd'hui à nos lecteurs, donne aux pères de famille toutes les indications désirables et leur permettra de choisir entre des maisons recommandables à divers titres.

AVRIL 1884.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois D'AVRIL 1884.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er avril, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (visite — jour au choix).

2, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

3, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)

4, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie ; 3° p. le scap. rouge et bleu.

5, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)

6, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du Rosaire ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
7, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
8, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
9, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.) ; 3° p. le scap. bleu.
10, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. les Tert. Fr. (visite à la chap. du Tiers-ordre) ; 3° p. une visite au reposoir.
11, vendredi. — Ind. pl. p. les scap. rouge et bleu. (La communion d'hier ou de Pâques suffit pour gagner les indulg. du vendredi et du samedi-saint.)
12, samedi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° pl. et part. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
13, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. la conf. du Rosaire ; 4° p. le scap. bleu ; 5° p. les objets indulg.
14, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
15, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (j. au ch. — visite).
16, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
17, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
18, vendredi. — Ind. pl. p. le scap rouge.
19, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
20, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* ou du *Regina* ; 2° du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.)
21, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
22, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
23, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
24, jeudi. — Ind. pl. p. les Tert. Fr. (visite — j. au ch.)
25, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
26, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
27, dimanche. — Ind. pl. p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.)
28, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
29, mardi. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté ; 2° de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
30, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-HUITIÈME ANNEE

5e NUMÉRO — LA VOIX — MAI 1884

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AVIS. — Un certain nombre d'abonnés du 1er trimestre n'ont pas encore payé leur cotisation annuelle ; qu'il nous soit permis de le leur rappeler.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

VALENTINE RIANT (1)

Valentine Riant, la charmante et pieuse jeune fille dont nous venons entretenir aujourd'hui nos lecteurs, naquit à Paris, le 29 février 1860. Elle sortait d'une famille dévouée par tradition à toutes les nobles causes. Dès l'âge de cinq ans elle perdit celle qui lui avait donné le jour. Entre son père, dont elle restait l'unique joie, et une aïeule maternelle qui retrouvait en elle sa fille disparue, Valentine grandissait, vive, intelligente, ardente en ses entreprises comme en ses affections, d'ailleurs merveilleusement docile aux impressions élevées et généreuses.

Elle allait avoir onze ans quand eut lieu l'invasion prussienne. Retenue avec sa grand'mère chez ses oncles paternels au château de la Salle-en-Bourbonnais, l'enfant, bien loin de partager l'insouciance propre au jeune âge, souffrit beaucoup de l'absence de M. Riant enfermé dans Paris. Elle lui mandait par *Pigeon* qu'elle donnerait « n'importe quoi » pour être auprès de lui.

A cette époque, et tandis que le bruit des premières horreurs

(1) D'après son attachante biographie, imprimée par l'Œuvre de Saint-Paul. Soussens et Cie, rue de Lille, 51.

de la Commune faisait trembler Valentine, elle voyait arriver le jour de sa première communion. Un prompt rapprochement se fit dans sa pensée entre ces deux circonstances. Son père était exposé; Dieu pouvait le sauver. Ce Dieu allait se donner à elle; n'avait-elle rien à LUI offrir pour obtenir la vie de celui qu'elle chérissait le plus en ce monde ?

L'échange fut bientôt trouvé. L'enfant de onze ans avait déjà de la virilité dans le cœur. Elle se fit une piqûre, et de son sang, elle traça ces lignes : « Mon Dieu je vous donne ma vie » pour sauver mon père, l'Eglise et la France. Recevez, je vous » prie, cette offrande que je vous fais de tout mon cœur, et » faites-moi la grâce *de me consacrer à vous avant de* » *mourir*. »

Personne alors ne connut cet acte héroïque d'immolation. Mais il monta vers le ciel comme un encens d'agréable odeur!... Ce père si aimé échappa aux périls que sa foi et sa position sociale lui avaient fait courir, il put quitter Paris et assister à la première communion de sa fille. Elle eut lieu le 4 juin 1871, dans l'église paroissiale de Vieure. Six jours après, Valentine était confirmée dans la chapelle du château de la Salle par Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins.

Ces deux grands actes de la vie chrétienne laissèrent dans l'âme si bien préparée et si pure de la jeune fille une trace profonde; aussi aimait-elle tout ce qui lui en rappelait le souvenir. « Je reviens de la messe, écrivait plus tard Valentine à une » amie, je ne pourrais te dire avec quel bonheur j'ai prié dans » la vieille église où j'ai fait ma première communion. Si tu » savais avec quelle émotion j'ai revu les enfants avec lesquels je » l'ai faite ! Il y a deux ans je ne me doutais pas que *j'aimerais* » *jusqu'aux pierres de la vieille église*. »

Revenue à Paris, elle suivit le cathéchisme de persévérance de Saint-Louis-d'Antin où elle se fit remarquer par ses *rédactions* et par sa piété. En 1874 elle dut renouveler *en blanc* pour la dernière fois, ce qui lui causa une vive émotion. On peut en juger par les lignes suivantes écrites le matin et empreintes d'une profonde mélancolie. « Seigneur Jésus, m'appellerez-vous

» bientôt ? Je voudrais ne plus quitter mon voile que pour
» mourir : mais que votre volonté soit faite ! » Puis le soir :
» Je ne remettrai plus mon voile blanc ; j'ai déjà ôté cette robe
» que j'ai mise dans des jours de bonheur. Mon dernier beau
» jour d'enfant est fini. Je me revois encore lorsque âgée de dix
» ans à peine, j'écoutais pour la première fois les enseigne-
» ments du catéchisme. » A cet endroit le papier porte l'empreinte de ses larmes ! ......

Les études de Valentine furent en rapport avec la portée de son intelligence ; elle apprit le latin et se livra aux lectures les plus sérieuses : les sciences abstraites avaient de l'attrait pour cet esprit ferme et méthodique, elle devint très forte en algèbre et en géométrie ; néammoins, jamais elle ne se prévalut de son savoir, jamais elle ne chercha *à briller ;* naturellement timide, et redoutant les dangers du monde, elle en dédaigna toujours les vains plaisirs. Elle ne voulut jamais aller ni au bal ni au théâtre, et n'appréciait les dons de la fortune que parce qu'ils lui procuraient le bonheur de faire des heureux.

Valentine Riant avait le cœur trop haut placé pour croire que d'élégantes parures ajoutent quelque chose à notre valeur personnelle. Sa mise était simple et jamais la mode avec ses excentricités ricicules n'exerça sur elle son tyrannique empire..... Sa piété était d'ailleurs trop sincère et trop éclairée pour qu'elle put admettre ce déplorable alliage des pratiques assidues de notre sainte religion, avec une manière d'être tout opposée aux maximes de l'Evangile ; ses communions de plus en plus fréquentes embrasaient son jeune cœur des flammes de la divine dilection, et l'éloignaient de ce qui pouvait déplaire à son Jésus ! Se consacrer à lui tout entière devint donc en elle une pensée constante. A l'âge de 14 ans elle en parla à son Directeur ; mais celui-ci pendant trois ans la laissa complètement à elle-même. Elle souffrit grandement de cette prudente manière d'agir, sans cependant éprouver le moindre doute sur l'appel du Seigneur et les années, en se succédant, ne faisaient qu'affermir sa vocation; mais il lui restait le grand point à fixer, le choix de l'Ordre dans lequel elle entrerait. Elle pensa successivement au Carmel, à la

Trappe, au Sacré-Cœur et finit par s'arrêter à la *Congrégation de Marie Réparatrice*. « Active et contemplative à la fois, écri-
» vait Mademoiselle Riant dans ses notes intimes, cette société
» exerce dans les âmes un apostolat direct, elle va dans les
» Missions et là surtout remplit sa *fin réparatrice à Notre-*
» *Seigneur*, par la prière et la souffrance, *réparation dans les*
» *âmes*, en les délivrant de l'esclave du péché. »

C'est donc dans ce pieux institut qu'elle se décida à entrer. Le difficile était d'annoncer à son père une détermination qui allait briser son existence. Après avoir bien prié, Valentine profita d'un pèlerinage qu'elle fit avec lui à la chapelle du Vœu National (22 avril 1877) pour lui révéler le secret de son jeune cœur.

Assurément cette heure des grands aveux fut douloureuse de part et d'autre; cependant M. Riant, en père vraiment chrétien, bien loin de disputer au bon Dieu la possession du cher trésor dont il avait reçu le précieux dépôt, se montra tout prêt à le lui rendre ; mais avant voulant s'assurer si la vocation de sa fille était réelle, il la mit en rapport avec la supérieure de la congrégation de Marie Réparatrice, afin qu'elle put mieux connaître les obligations et la nature de la règle qu'elle voulait embrasser. M. Riant tint aussi à faire avec Valentine les différents voyages qu'il avait projetés pour compléter son éducation.

On se rendit d'abord en Angleterre ; puis on revint en France pour aller dans les Pyrénées. M. Riant était heureux de conduire sa chère enfant aux pèlerinages qui avaient le plus d'attraits pour elle. — C'est nommer Lourdes et Loyola, le lieu de naissance du saint fondateur de la Compagnie de Jésus pour lequel elle avait une dévotion toute particulière. On revint ensuite à Paris, et là, Valentine dirigée dans ses réflexions par le R. P. Du Lac et la Mère supérieure de Marie Réparatrice, acquit une telle certitude intérieure de la réalité de sa vocation, que ses guides spirituels ne purent que l'encourager à la suivre. La seule objection de M. Riant se trouvant levée, il fut convenu qu'il la conduirait à Rome dans le but d'y recevoir du Saint Père une bénédiction toute particulière pour son avenir religieux. . . Le voyage eut lieu pendant l'hiver de 1878.

Léon XIII daigna accorder au père et à la fille la permission d'assister à sa messe. Ce jour-là le bonheur rayonna dans les traits de Valentine. On s'imaginerait difficilement une physionomie plus recueillie et en même temps empreinte d'une serénité plus intelligente. Le Saint Père en fut singulièrement touché, et quand, à la fin de la messe d'actions de grâces qui se dit après la sienne, il vint bénir les assistants, il commença par elle, bien qu'elle fut près de la porte ; il resta quelques minutes à la considérer et la bénit lentement. Il retourna ensuite vers les autres personnes, puis revint encore près de Valentine et la bénit une seconde fois. Léon XIII savait qu'elle était fille unique et qu'elle allait se donner à Dieu ; aussi en garda-t-il le souvenir au point que le soir le cardinal Franchi dit à M. Riant : « Le Saint-Père m'a parlé de votre fille dont la tenue l'a vivement frappé ; il m'a entretenu d'elle plusieurs fois cette après-midi. »

. . . . Le 31 août 1878, Valentine Riant, conduite par son père et sa grand'mère, se présentait au noviciat des religieuses de Marie Réparatrice établi au Mans. Calme et forte, elle ne s'arrêta pas à regarder en arrière ; elle ne considérait que CELUI qui « avait su ravir son cœur d'enfant » et qui lui tendait les bras pour l'accueillir ; pourtant quand il fallut quitter son père et sa grand'mère des larmes brûlantes se mêlèrent aux derniers embrassements.

Peu de jours après sa prise d'habit (8 décembre 1878), la pieuse novice ressentit les atteintes d'un mal dont elle ne devait pas guérir. Il ne fit pas d'abord de grands ravages, mais au moment où le mieux semblait prendre le dessus, la poitrine s'engagea de plus en plus, et le médecin déclara que cet état ne pouvait durer longtemps, on était au 19 décembre. La *cérémonie des vœux*, objet de ses plus ardents désirs, fut fixée au dimanche 21. Elle les prononça après avoir reçu l'extrême onction et le saint viatique. Désormais elle appartenait entièrement à CELUI qu'elle avait cherché dans la sincérité de son amour.

Ainsi préparée pour le ciel, la *sœur Marie du cœur de Jésus* rendit son dernier soupir dans la paix du Seigneur le 24 décembre à quatre heures.

Le soir de Noël, ses restes mortels furent exposés dans un parloir où sa famille, des amis, un grand nombre d'ecclésiastiques se succédèrent toute la journée du 26.

Revêtue de son costume religieux, la chère sœur semblait sourire dans la mort à ce crucifix qui avait reçu ses serments d'amour. Le lit sur lequel elle était étendue fut bientôt couvert de guirlandes et de couronnes que l'on envoyait de tous côtés, derniers gages d'affection pour celle qui savait si bien s'attacher les cœurs ; mais ce qu'il y avait de plus touchant, c'était le petit voile blanc et la couronne de roses témoins des plus douces joies de sa vie : sa première communion et sa prise d'habit. Suspendus derrière sa tête, ils semblaient l'abriter encore dans son dernier sommeil. Humbles mais éloquents symboles de sa pureté virginale et de son amour pour Jésus-Hostie.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Résumé de l'Encyclique de S. S. le Pape Léon XIII sur la Franc-Maçonnerie (1).

Sa Sainteté Léon XIII vient de publier une encyclique relative à la franc-maçonnerie. Ce qui l'y engageait, c'est le nombre croissant et l'audace des membres de cette société qui partout déclare une guerre acharnée à Jésus-Christ et à ses fidèles.

Le Saint-Père rappelle que plusieurs pontifes romains, depuis Clément XII jusqu'à Pie IX, ont fait connaître ce fléau et en ont signalé le danger. Les faits ne leur ont-ils pas donné raison en prouvant que les sociétés maçonniques sont ennemies du bien public ? Lui-même, dès le commencement de son pontificat, en a combattu quelques doctrines principales ; mais maintenant il vise directement la franc-maçonnerie en elle-même. Pour cela, il fait voir que les sociétés maçonniques sont tout à fait illicites, soit parce qu'elles sont à cette heure de vraies sociétés secrètes, soit parce qu'elles font de leur membres des instruments aveugles dans la main des chefs, pour des fins mal connues, soit parce que, si leur intérêt l'exige, elles ne reculent pas devant le crime.

En outre, l'encyclique montre que le but suprême de la franc-maçonnerie est de renverser l'ordre religieux et social, tel que l'a

(1) La librairie Victor Palmé (Paris, 76, rue des Saints-Pères), a édité l'Encyclique en brochure grand format. (Prix : 25 cent. — Le cent, 20 fr.) Une édition populaire au prix de 10 cent.; le cent, 10 fr. Dépôt chez tous les libraires de France.

établi le christianisme, pour lui en substituer un autre fondé sur le naturalisme.

Comme preuve, le Saint-Père met en regard les doctrines naturalistes et celles de la franc-maçonnerie : 1° dans l'ordre religieux ; 2° dans l'ordre moral ; 3° dans l'ordre social et domestique et civil.

Ces doctrines sont fausses en elles-mêmes et, traduites en actes, elles ramènent le paganisme dans le monde en le privant des bienfaits de la Rédemption ; elles corrompent profondément la morale et, avec la corruption, elles engendrent la dégradation et la décadence dans les familles ; elles sont une cause de dissolution et de désordre ; dans les Etats, une semence de rébellion et de révolte, et elles ouvrent la voix à l'anarchie.

Les sociétés maçonniques ont su s'insinuer chez les princes et les peuples en rendant l'Eglise odieuse aux princes, en rendant l'Eglise et les princes odieux aux peuples, tandis qu'en réalité l'Eglise est une source de biens pour les uns et les autres.

Après cette exposition, le Saint-Père renouvelle tous les actes et prescriptions émanés des pontifes, ses prédécesseurs, contre la franc-maçonnerie et les confirme en exhortant tous les fidèles à s'y conformer scrupuleusement.

Il indique ensuite les remèdes à opposer au progrès des sectes maçonniques et recommande aux évêques : 1° d'en dévoiler le vrai caractère et de montrer qu'il n'est permis à personne d'en faire partie; 2° de faire connaître et aimer l'Eglise et suivre ses enseignements, et dans ce but de développer le tiers ordre de St François d'Assise ; 3° de prendre un soin particulier des artisans et des ouvriers, en favorisant parmi eux les associations catholiques, en remettant en vigueur les institutions chrétiennes des temps passés, en rappelant le bien que fait et peut faire la société de Saint-Vincent-de-Paul ; 4° d'apporter un soin particulier à l'éducation chrétienne de la jeunesse et de prendre les moyens de l'éloigner des sectes. Finalement le Saint-Père recommande vivement à tous les fidèles du monde entier de former une ligue de prières et d'action pour s'opposer aux efforts réunis de la franc-maçonnerie.

LES MINISTRES DU SANCTUAIRE

L'Encyclique contre la franc-maçonnerie appelle notre attention sur ce point comme sur tout ce qui est l'objet de la haine des sectaires. Nous y lisons la phrase suivante :

« Au nombre des lois exceptionnelles faites contre le clergé, nous » signalerons particulièrement celles qui auraient pour résultat de » diminuer notablement les ministres du sanctuaire, et de réduire

» toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et » d'existence. »

En effet un des moyens que se proposent les loges pour arriver au but suprême, qui est la destruction de l'Eglise et du règne de Dieu sur la terre, c'est de tarir les sources du sacerdoce Les questions de suppression des bourses pour les séminaires, comme de l'obligation du service militaire, les difficultés suscitées aux écoles libres et d'autre part les avantages proposés à la jeunesse du côté de l'enseignement laïque secondaire ou primaire, et en général les vexations contre le clergé, toutes ces choses sont nécessairement d'une funeste influence sur le recrutement des aspirants à la prêtrise ; et les sociétés secrètes s'en réjouissent.

Raison de plus pour le zèle sacerdotal d'apporter un remède à une telle situation, en recherchant avec un soin tenace et en cultivant, malgré la crainte des déceptions, les jeunes âmes douées de dispositions probables pour la vie lévitique.

La Revue, *Etudes ecclésiastiques*, publie une lettre écrite dans ce sens ; nous en citerons une partie :

« Les ouvriers apostoliques nous manquent, et nous sommes menacés d'une disette plus grande encore, si nous ne prenons des mesures énergiques pour la conjurer. Il y va du salut des âmes, ici, ailleurs, partout : à l'œuvre donc !

» Que ce soit une entreprise difficile, je ne le conteste pas ; mais qu'elle soit impossible, je dirai mille fois, non... Dieu qui veut le salut de tous les hommes, leur a préparé des sauveurs : partout il a déposé des germes de vocations ecclésiastiques. Le point essentiel, c'est de les découvrir et de les faire éclore. Pour cela, il faut les rechercher, mais avec une ardeur, une opiniâtreté qui ne se lasse pas. Pour cela, il faut prier, mais prier comme on prie quand on veut obtenir ce que l'on demande ; il faut se rappeler avec foi la parole du Maître : *Petite et accipietis, quærite et invenietis, pulsate et aperietur vobis.*

» Si nous demandons de la bonne manière, nous obtiendrons ; si nous cherchons bien, nous trouverons ; si nous frappons fort et avec persévérance, la porte finira par s'ouvrir. N'oublions pas que c'est le Maître qui l'a dit, celui qui ne s'est jamais trompé et ne peut tromper personne. Si notre prière doit être exaucée, si nos démarches doivent réussir, n'est-ce pas pour l'objet qui nous occupe, puisque Notre-Seigneur nous le signale, nous l'impose comme le but de nos prières, de nos démarches et de nos efforts, par cette invitation, ou plutôt par cet ordre exprès : *Rogate Dominum messis ut mittat operarios in messem suam :* priez le Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers à sa moisson ?

» ... C'est la cause de l'Eglise, c'est la cause de Dieu. Il faut que chaque prêtre (ou du moins quelques-uns dans chaque canton, par exemple) se dévoue d'une manière ou d'une autre à l'éducation d'un jeune clerc, qu'il l'instruise ou le fasse instruire ; qu'il pourvoie par lui-même ou par quelque personne charitable aux frais de sa pension, si la famille ne le peut pas. Voilà l'œuvre par excellence, celle qui s'impose la première de toutes au zèle sacerdotal..... »

Le prêtre correspondant que nous citons nous est inconnu ; il nous suffit de savoir qu'il exprime une pensée utile à tout le clergé et qui préoccupe vivement le Souverain Pontife. A. F. G.

MARIE

« Avec Marie, une nouvelle beauté apparaît dans le monde. C'est la Vierge, la Mère, la Sainte, la Martyre ; c'est l'Amie ; c'est quelque chose de plus grand, c'est la perfection de l'humilité. Elle avait toutes les vertus et les unissait en une parfaite harmonie, de telle sorte que la beauté de son visage n'était que l'expression de sa sainteté rendue visible aux regards. L'esprit de Dieu la prophétise partout dans les Saintes Écritures. Elle est la porte à jamais fermée que vit Ezéchiel, et qui ne donnait passage qu'au Seigneur ; le temple de Salomon, revêtu au dehors du marbre blanc de la pureté, au dedans de l'or très éprouvé de la charité ; la verge d'Aaron qui, déposée dans le tabernacle, s'y couvrit miraculeusement de fleurs et de fruits. Elle est la toison de Gédéon, seule abreuvée des rosées célestes, tandis que la terre reste sèche alentour ; le vase d'or qui contient la manne ; l'arche d'alliance qui renferme non plus les tables de la Loi, mais l'Auteur de la Loi. C'est elle qui fut annoncée au serpent et qui lui écrasera la tête ; c'est la nouvelle Eve, toute pure et invincible, préservée du péché et victorieuse du péché (1). »

Son rôle est celui de la médiation, aussi a-t-elle été délicieusement nommée une *toute-puissance à genoux :* elle obtient tout de son divin fils et jamais ceux qui l'invoquent ne sont délaissés par cette mère de bonté... Elle va plus loin encore en condescendance et en amour, se plaisant à faire, pour ainsi parler, la volonté de ses moindres serviteurs..... Elle est si bonne Marie !... En voici un preuve puisée entre mille autres ; nous l'empruntons au beau livre de St Alphonse de Liguori. — LES GLOIRES DE MARIE, dont le P. Pladys a si bien fait ressortir les beautés dans son élégante et fidèle traduction (2).

(1) Louis Veuillot — (2) Deux jolis vol. in-12, papier teinté, prix : 5 fr. Parmi les nombreux ouvrages de St Liguori, nous indiquerons comme étant aussi traduits par le R. P. de Pladys ; *la pratique de l'amour envers N.-S. Jésus-Christ* — (1 vol. in-12, prix : 2 fr. 50). — *Les prières indulgenciées*, joli in-32, cartonné, et *les fins dernières de l'homme* (in-12 broché, prix : 1 fr. 50. — Paris, 51, rue Cassette (Chartres, Mme Mercier, place Billard, 31).

Un moine cistercien, dans son filial amour pour la Très Sainte Vierge Marie, ne cessait de lui demander de vouloir bien le favoriser de sa douce présence. S'étant rendu une certaine nuit avant l'office dans le jardin du monastère, il considérait le firmament, et, plus que jamais désireux de contempler les traits de Marie, il lui adressait d'ardents soupirs, quand il vit descendre du ciel une belle et resplendissante Vierge. « Thomas, (c'était le nom du religieux), aimerais-tu, lui dit-elle, m'entendre chanter ? — Certainement, » répondit le pieux cénobite. Au même instant retentit à ses oreilles un chant d'une telle suavité qu'il se croyait en paradis. Le chant cessa et la vision s'évanouit, laissant au cœur du religieux un grand désir de savoir qui lui avait apparu. Mais voilà que tout à coup une autre Vierge non moins éblouissante, et qui lui fit encore entendre un chant céleste s'offrit à ses regards. Cette fois Thomas ne put se contenir et il lui demanda qui elle était. « Celle que tu viens de voir, répondit-elle, c'est la glorieuse Catherine, et moi je suis Agnès, toutes deux martyres de Jésus-Christ, notre Reine nous a envoyées vers toi pour te consoler. Remercie-la et prépare-toi à recevoir une plus grande faveur. » Cela dit, elle disparut.

Le religieux était resté dans le jardin espérant bien contempler enfin Marie, sa mère bien aimée. Son attente ne fut pas déçue. Peu de temps après, une allégresse nouvelle vint inonder son âme ; cette fois ce fut la Reine du ciel elle-même qui lui apparut, au milieu d'une grande lumière, entourée d'anges et incomparablement plus belle que les deux Vierges martyres : « Mon serviteur bien-aimé et mon fils, lui dit cette aimable Souveraine, ta fidélité à me rendre hommage a touché mon cœur, et j'ai accueilli ta prière. Tu as désiré me voir. Eh bien ! me voici ; mais je veux que tu entendes aussi ma voix. » La très-sainte Vierge se mit alors à chanter, et elle le fit avec un tel charme, que le pieux moine, ravi, hors de lui-même, tomba le visage contre terre.

Les matines sonnèrent, les religieux se réunirent ; et, comme le frère Thomas ne paraissait pas, on alla le chercher dans sa cellule et partout le couvent, jusqu'à ce qu'enfin on le trouva étendu sans connaissance dans le jardin. On le releva, et le supérieur lui ayant donné l'ordre de dire ce qui lui était arrivé, Thomas reprit ses sens, et par obéissance, il raconta toutes les bontés de la divine Mère.

Ce ravissant récit à une actualité saisissante au commencement du beau mois consacré à redire les louanges de la divine Reine du ciel et de la terre.

Cette dévotion du mois de Marie, si chère aux pieux fidèles, a été fondée, il y a juste un siècle en Italie, par un religieux de Saint Camille de Lellis. Tous les serviteurs de la très sainte Vierge trou-

veront dans leur ferveur d'ingénieux moyens pour donner à ce *centenaire* de trente jours une solennité toute particulière..... Ils redoubleront surtout de ferveur dans leurs prières, de zèle pour orner ses autels, de fidélité pour imiter ses vertus, afin de consoler son cœur de l'outrage que lui font les impies qui osent nier ses ineffables privilèges ; et les ingrats qui négligent de répondre à son maternel amour. C. de C.

UN MISSIONNAIRE CHARTRAIN CHEZ LES FIDJIENS (Océanie)

Le R. P. Deniau, mariste, est natif de Châteaudun et nous l'avons connu au séminaire de Chartres. Il est depuis longtemps missionnaire en Océanie. De touchants détails sur son ministère dans la préfecture apostolique de Fidji nous sont parvenus par l'intermédiaire d'une religieuse qui a écrit la lettre suivante à un Père de la Société de Marie il y a quelques mois :

« Mon Révérend Père, dans ma dernière lettre, je vous parlais de la magnifique réunion qui eut lieu ici à l'occasion des fêtes de Noël, et qui accentua fortement le mouvement vers le catholicisme dans tout le district de Cakaudrove, dont Samosamo et Wairiki sont les deux principaux villages. Aussi le démon, par ses suppôts, a-t-il fait de terribles efforts pour arrêter ce mouvement. Entre Noël et Pâques, les principaux chefs de district se réunirent sous la présidence d'un Anglais, envoyé par le gouvernement de Fidji. Or il arriva (ce qui souvent arrive en France) qu'ils s'occupèrent plus des affaires de la religion que des affaires du pays. Cette réunion n'étant composée que de chefs Wesleyens, ceux-ci profitèrent de l'absence des catholiques et jurèrent d'empêcher la réunion à Wairiki des Papistes pour les fêtes de Pâques, menaçant de la prison ceux qui s'y rendaient.

Cependant Pâques approchait ; et voilà que, pendant la semaine de la Passion, à la suite de grandes pluies, il y eut une épidémie générale dans le district de Cakaudrove. J'étais désolée de ce contretemps et je disais quelquefois au R. P. Deniau : « Mon père, les gens ne pourront pas venir, et les Wesleyens triompheront ; car ils ne manqueront pas d'attribuer cela à l'effet de leurs menaces. »

Mais le Père, qui connaît ses catholiques, me disait : « Ne vous « inquiétez pas, ils viendront quand même, et vous feront voir que « toute la foi catholique n'est pas renfermée dans les limites de « Ploubalay (1). »

Le P. Deniau avait bien raison ; j'en ai eu une preuve irrécusable, et la foi de mon cher Ploubalay, et de son Hélène en particulier, a

(1) Ploubalay, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Dinan (Côtes-du-Nord), lieu de naissaenc d'Hélène Pincemin, en religion Sœur Marie du Sacré-Cœur.

bien perdu dans mon estime quand j'ai vu ce qui était arrivé aux fêtes de Pâques. Pauvre Hélène, me disais-je, comme tu te croyais héroïque, alors que, jeune fille, tu faisais, le dimanche, 8 kilomètres pour aller à la messe à ta paroisse ! Comme tu te pensais courageuse, quand, une fois pas mois, pour assister aux réunions des Enfants de Marie qui avaient lieu après Vêpres, tu allais jusqu'à supporter la pesanteur de ton petit panier, qui rendait ta marche si lourde, que souvent, les larmes dans les yeux, tu semblais dire à Dieu : voyez comme je vous aime ! Ah ! maintenant, que je trouve mon héroïsme plat, quand je vois ces braves Fidjiens faire dix, quinze et vingt lieues, tantôt par terre, tantôt par mer, et souvent, par des vents contraires, quitter leurs villages tout malades, et venir mourir ici, heureux d'avoir pu arriver auprès du prêtre pour recevoir de lui les sacrements de la sainte Eglise ! Et ce n'est pas seulement un panier qu'ils apportent à la réunion, mais une véritable charge de nourriture... Et si vous voyez comme ils sont joyeux sous leur pesant fardeau, qui bientôt, dans des agapes fraternelles, sera partagé entre tous les assistants !

Mais revenons à notre dernière réunion du jour de Pâques. Notre église de Wairiki s'est trouvée de beaucoup trop petite aux divers offices de la journée, et chacun a emporté de cette réunion le meilleur souvenir. Je ne saurais mieux vous le faire comprendre qu'en vous traduisant les deux discours qui ont été prononcés aux agapes, le premier par le P. Deniau et le second, suivant la coutume, par un chef fidjien qui fait un résumé du premier en preuve d'assentiment . . . .

N'est-il pas vrai, mon Révérend Père, que nous avons bien aussi nos belles fêtes à Fidji ? N'est-il pas vrai également que nos Fidjiens parlent bien ? Combien, en France de préfets et sous-préfets qui ne parleraient pas si bien que notre Buli de Tuniloa ? Aussi, je crois que je suis aussi Fidjienne que Française ; j'aime bien ma Bretagne mais j'aime bien aussi Fidji.

Adieu, mon Révérend Père, priez toujours pour celle qui veut rester digne de tout ce que vous avez fait et faites encore pour elle.

SŒUR MARIE DU SACRÉ-CŒUR.

LES MERVEILLES DE LA GRACE

Nous croyons pouvoir intituler ainsi l'extrait d'une lettre adressée récemment de Tokio (Japon) par une Sœur de Saint-Paul de Chartres à la Maison-Mère. Le lecteur en jugera. Sœur Candide écrit :

. . . . « Je veux vous entretenir un peu de nos malades. Cette œuvre offre toujours de bien douces consolations au cœur du

missionnaire. Tout dernièrement un pauvre païen poitrinaire, après quelques soins prodigués et quelques avis charitables donnés, demanda au Père avec instance la grâce du baptême. Voyant une foi si ardente, l'envoyé de Dieu fit couler avec bonheur l'eau sainte sur la tête de notre cher mourant, qui se montra digne d'une si grande faveur en acceptant toutes ses souffrances avec une générosité héroïque.

Après le saint baptême, il fut tout transformé ; jamais un mot de plainte n'expira sur ses lèvres brûlantes ; une action de grâce continuelle absorbait entièrement les quelques instants d'existence qui lui restaient à vivre. Souvent dans l'extase de son bonheur on l'entendait s'écrier : « O mon Dieu ! moi qui vous ai tant offensé, je ne puis assez souffrir pour expier ; pardonnez-moi, je vous en prie, je ne veux désormais vivre et mourir que pour vous. »

Quelques heures avant sa mort, voulant finir comme il avait commencé, il appela un de ses parents afin de lui demander un service, et lui parla ainsi : « Vous savez que le missionnaire est pour moi le représentant de Dieu ; allez donc en toute hâte lui demander la permission que je parte vers Celui qu'il m'a si bien appris à connaître et aimer. » Le commissionnaire ayant reçu l'autorisation demandée, revint immédiatement vers notre victime de douleur qui reçut son messager avec l'accent de la plus vive reconnaissance. Ce dernier n'eût pas plutôt achevé de parler que l'obéissant moribond, avec l'agilité de l'aigle, prit son vol vers les cieux. Quel doux réveil ! Quelle jouissance éternelle pour notre chrétien de quelques jours seulement ! En présence de faits de ce genre on se sent saisi d'une nouvelle ardeur pour courir encore avec plus d'acharnement à la poursuite des âmes...... »

ALLELUIA ! — Jour de Pâques 1884

CHANT D'UN CLERC DE N.-D. DE CHARTRES A LA CLOTURE DE LA MISSION

1.

Alleluia ! Les voix de la nature
Toutes ont répété ce cantique joyeux :
La cloche dans les airs, l'oiseau dans la verdure,
L'orgue au temple, les saints sur terre et dans les cieux.

2.

Alleluia ! C'est le chant de victoire.
En ce grand jour, ô mort, que devient donc ta loi ?
Jésus brise ton sceptre et nous montre sa gloire.
Quel éclat ! Les rayons ont jailli jusqu'à moi.

3.

Alleluia ! C'est un hymne de vie.
Si mon âme frissonne à l'aspect du tombeau,
Au Christ qui ressuscite elle pense ravie.
« Ah ! dit-elle, avec Lui que mon sort sera beau ! »

4.

Alleluia ! C'était le mot des anges
Qui près du Golgotha ne gardaient qu'un linceul.
Qu'ainsi mon âme au ciel exprime vos louanges,
Seigneur ! quand sous la Croix mon corps dormira seul.

5.

Alleluia ! C'est le cri de l'Église ;
Car son Époux revit et nous dresse un festin,
Où l'extase d'amour épure et divinise.
O bon Jésus, mon cœur l'a senti ce matin.

6.

Alleluia ! Dans notre basilique
Deux apôtres, prêchant au nom du Rédempteur,
Sur la foule appelaient la grâce eucharistique ;
Et la foule à genoux reçoit Jésus vainqueur !

L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX

— Un nouvel attentat vient s'ajouter à celui de la spoliation de la Propagande : les biens du *Collège des Pénitenciers apostoliques* devront être convertis désormais en rente italienne. Les Pénitenciers de différentes nations sont les prêtres qui siègent au saint tribunal dans les grandes basiliques de Rome, et le pèlerin, de quelque lointain pays qu'il arrive, a la consolation d'y trouver un confesseur parlant sa langue.

De même que la Propagande, le Collège des Pénitenciers n'est pas une institution italienne, mais universelle, et, comme tel, il fut respecté en 1870 ; alors la révolution italienne eut encore quelques égards pour les puissances étrangères ; aujourd'hui, rien n'est plus sacré ; aucune institution du Saint-Siège n'est à l'abri de la haine et des convoitises du gouvernement usurpateur.

— La nouvelle Encyclique, spécialement dirigée contre la Franc-Maçonnerie, le grand fléau de notre époque, met en fureur la plupart des journaux républicains ; c'est une preuve qu'elle a frappé juste et qu'elle est arrivée en temps opportun.

Est-ce clair ? — « Persuadons-nous-le bien, disait naguère l'un des » organes de l'infernale société de la Franc Maçonnerie, le *Monde* » *Maçonnique,* nous ne serons réellement victorieux des superstitions » et de l'erreur que le jour où nous serons aidés par la femme. Tant

» qu'il n'en sera pas ainsi, tant que nous n'aurons pas soustrait nos
» filles à l'enseignement de l'église, tant que l'éducation laïque, civique,
» républicaine ne les aura pas transformées, tant qu'elles ne penseront
» pas comme nous, notre œuvre sera vaine, tous nos efforts seront
» condamnés d'avance à un impitoyable avortement.

» Nous aurons beau changer nos institutions politiques, nous décla-
» rer en république, renouveler de fond en comble nos constitutions,
» affirmer les droits de la conscience et de la libre-pensée, nous n'au-
» rons rien fait. »

Voilà pourquoi on établit des lycées de filles; voilà pourquoi on enrôle des femmes dans la Franc-Maçonnerie.

Les nouveaux martyrs. — Le séminaire des Missions étrangères a reçu, il y a quelques semaines, la nouvelle navrante du massacre, en haine de la foi et du nom français, de cinq missionnaires et de trente catéchistes du Tonkin occidental.

Voici les noms des missionnaires martyrisés : M. Gelot, Pierre, du diocèse de Luçon, provicaire de la mission, âgé de 40 ans, missionnaire depuis 1867; M. Rival, Etienne, du diocèse de Lyon, âgé de 28 ans, missionnaire depuis 1879; M. Séguret, Joseph, du diocèse de Rodez, âgé de 27 ans, missionnaire depuis 1880; M. Antoine, Charles, du diocèse de Saint-Dié, âgé de 24 ans, missionnaire depuis 1882; M. Manissol, Eugène, du diocèse de Lyon, âgé de 25 ans, missionnaire depuis 1883.

—Voici un détail émouvant, dont nous pouvons garantir l'authenticité:
Lorsque la nouvelle du dernier massacre des missionnaires du Tonkin est arrivée au Séminaire des Missions étrangères, on procédait à la cérémonie si connue sous le nom de cérémonie du départ. La cérémonie fut interrompue pour donner lecture de la dépêche, et l'on juge de l'émotion qui se répandit à l'instant parmi la pieuse assistance.

Ajoutons que trois des nouveaux missionnaires étaient précisément désignés pour le Tonkin; c'est avec une joie surhumaine qu'ils ont accueilli la nouvelle, comme étant, pour eux-mêmes, la promesse d'un glorieux martyre. *(Univers.)*

Saint Benoît-Labre à Marçay. — Une petite paroisse du diocèse de Poitiers, Marçay, près Vivonne, a le privilège de posséder la plus grande partie du cœur de S. Benoît-Joseph Labre, donnée au pieux curé par Mgr Virilli, postulateur de la cause de l'illustre Mendiant, en reconnaissance du magnifique panégyrique du Saint, fait par Mgr Pie, à Arras. Cette relique insigne, enchâssée dans l'or, a fait, de l'église agrandie où elle est vénérée, le centre d'un pèlerinage très fréquenté, et même le foyer d'une association, approuvée par le Pape et par bon nombre d'évêques, ayant pour but de solliciter le réveil de la foi et l'esprit de détachement au sein du matérialisme contemporain. Pour faire partie de cette association, il suffit d'envoyer son nom à M. le curé de Marçay. L'œuvre n'impose d'autre charge que la récitation de certaines prières et l'offrande d'une aumône dont une part sera prélevée pour la transformation en église, à Rome, de la maison où mourut le saint Mendiant.

Une chapelle va être construite, à Marçay, en dehors de l'église paroissiale et sera dédiée à Saint-Benoît-Labre.

Paris. — Toujours atteint de la monomanie anti-religieuse, le Conseil municipal de Paris a voté la désaffectation de l'église de l'Assomption.

Sur la proposition de MM. Monteil et Pichon, il a également voté un ordre du jour invitant l'administration à expulser les Sœurs des hospices où elles exercent encore leur ministère.

Afrique. — Par son testament du 3 juin 1883, le comte de Chambord a légué au cardinal Lavigerie, délégué du Saint-Siège en Afrique, la somme de 100,000 fr. destinée aux missions dont il a la charge. Ces missions s'étendent dans le Sahara, le Soudan et jusqu'aux grands lacs de l'Afrique équatoriale. Les dépenses qu'elles exigent dépassent 500,000 fr. par an.

La comtesse de Chambord, afin de permettre au cardinal Lavigerie de toucher immédiatement la somme, a renoncé au bénéfice du testament qui lui assurait jusqu'à sa mort la jouissance des sommes léguées par son mari. Ces 100,000 fr. ont été remis ces jours derniers au représentant du cardinal à Paris, par les soins de M. Huet du Pavillon, exécuteur testamentaire du comte de Chambord.

Le Centenaire du Mois de Marie. — Un décret de la Sacrée-Congrégation des Rites, en date du 3 avril, confirmé le même jour par le Saint-Père, autorise la célébration d'un triduum solennel dans les derniers jours du prochain mois de mai, à l'occasion du centenaire de l'institution du Mois de Marie. Ce triduum est autorisé dans les églises des Clercs Réguliers pour le service des malades et dans les églises des diocèses dont les évêques en ont fait la demande. Les fidèles qui visiteront les églises où le triduum sera célébré pourront gagner, en accomplissant les conditions d'usage, une indulgence de sept ans une fois chaque jour ; et une fois dans les trois jours, une indulgence plénière applicable, comme la précédente, aux âmes du purgatoire.

L'Héroïsme chrétien. — Dernièrement, dans la ville d'Angers, une sœur garde-malade était mandée par sa supérieure qui lui dit :

— Il y a ma fille, à dix lieues d'ici, un moribond que personne ne veut soigner, tant son mal est horrible ; voulez-vous y aller ?

— Sans doute, ma Mère.

— C'est qu'il est vraiment répugnant, ce moribond. Tout son visage n'est qu'une plaie ; son mal est contagieux. Le médecin déclare qu'il y a grand danger pour celui qui le soignera. Pourtant il faut quelqu'un...

— Ma Mère, je suis prête...

— Partez donc, ma fille, et que Dieu vous conduise !

Tout s'est passé avec cette héroïque simplicité. Et la petite sœur est partie ; elle a été saisie par le mal, elle en est morte huit jours après, et on l'enterrait ces jours derniers. Voilà les fruits toujours féconds de la religion.

Cette héroïne appartenait à la congrégation des Petites-Sœurs de Saint-François.

Les Pâques à Paris. — L'affluence des fidèles de Paris aux touchantes cérémonies de la semaine sainte et de la fête de Pâques a été constatée même par les feuilles républicaines. La piété s'est manifestée avec une ferveur pleine de consolation. A Notre-Dame, plus de cinq mille hommes ont rempli le grand devoir pascal. Parmi les chrétiens qui ont ainsi donné le bon exemple, on a remarqué notamment LL. AA. RR. le duc de Nemours et le duc d'Alençon.

Le P. Monsabré développant ce verset du *Te Deum : « Per singulos dies benedicimus te.* » a célébré en termes magnifiques l'acte de foi accompli sous les voûtes de la vieille basilique.

Dans toutes les églises le nombre des communions a été également très considérables, et l'on a constaté que la population ouvrière était largement représentée à la Table sainte.

Que deviennent, en présence de ce concours admirable, les déclamations des ennemis de l'Eglise ?

Congrès eucharistique. — Cette année le Congrès des œuvres eucharistiques se tiendra à Toulouse dans la deuxième semaine de septembre à dater du mardi jusqu'au 14 inclusivement. Un grand nombre de prelats, parmi lesquels Mgr l'évêque de Versailles, se sont engagés à prendre part à ses travaux.

Les charités de bon aloi. — On sait avec quelle éloquence apostolique Son Em. le cardinal de Paris, dans une récente lettre pastorale, a détourné ses diocésains des divertissements qui cherchent à se faire pardonner ce qu'ils ont de contraire à la morale évangélique en se décorant du nom de la charité. Voici un autre document relatif au même sujet.

L'*Echo de Notre-Dame de la Garde* a reçu de l'évêché le communiqué suivant :

« Plusieurs présidents ou directeurs d'œuvres charitables catholiques ont demandé à l'autorité ecclésiastique quelle ligne de conduite ils devraient tenir dans le cas où leur seraient offertes des allocations provenant des fêtes organisées pour la mi-carême.

« Ils trouveront cette ligne de conduite tracée dans la lettre pastorale de Mgr l'évêque du 14 mars. Ils refuseront, nous en sommes convaincus, des dons qui seraient bien loin de leur apporter les bénédictions du ciel, puisqu'ils sont, *par leur origine, la négation pratique de la doctrine de pénitence de la Croix.*

Mgr Freppel. — Mgr Freppel a répondu aux considérants par lesquels le Conseil d'Etat a voulu le condamner.

Dans deux documents publiés récemment, il a continué la démonstration de l'ignorance profonde de ses juges en droit civil et en droit canon. Certains passages, qui visent d'incroyables confusions de textes et de principes commises par le ministre et le conseiller rapporteur, sont de la plus haute ironie vengeresse. La défense faite par Mgr Freppel des prérogatives épiscopales est superbe de science, de clarté, de force et de dignité.

Le Rosaire à Jérusalem. — Le R. P. Mathieu Lecomte, des Fr. Prêch. qui relève en ce moment les ruines de Saint-Etienne à Jérusalem et s'occupe d'y établir une église et un couvent, fait appel aux aumônes dans le but spécial d'édifier le mur qui doit ceindre le chemin du Rosaire avec ses quinze stations. (Il lui faut environ trente mille francs.) Sa lettre éloquente se termine par une note que nous transcrivons *in-extenso.*

« Une indulgence quotidienne de cent ans et cent quarantaines est accordée à ceux qui portent toujours sur eux le Rosaire. Le meilleur moyen de s'assurer cette faveur est de le porter suspendu au cou. A cette intention de petits rosaires ont été fabriqués par mes soins, et déposés en tous les lieux saints de Jérusalem, de Bethléem, de Saint-Jean, de Nazareth, auxquels se rapportent les quinze mystères. Je serai heureux d'en offrir un à toute personne qui enverra le prix d'un mètre du mur, 10 francs. L'unique dépôt en France sera à partir du mois de mai, à Sèvres, 123, granderue (Seine-et-Oise). Ecrire là à l'adresse

du R. P. Mathieu Lecomte, et accompagner la demande d'un timbre de 0 fr. 15 c. qui donnera droit à recevoir franco par la poste. Même adresse pour toutes les offrandes, si minimes qu'elles soient. »

— *L'œuvre du denier des Expulsés* ne doit pas être considérée comme une œuvre qui a, désormais, accompli sa tâche.

Le moment viendra sans doute où elle disparaîtra, car il ne faut pas douter que la France rappelle un jour avec empressement ceux que ses maîtres actuels ont brutalement expulsés ; mais, jusqu'à cette heure des réparations, il ne faut pas oublier d'envoyer, à ces nobles victimes de la persécution, les secours qui leur sont si nécessaires pour vaincre les difficultés que leurs propres forces sont impuissantes à surmonter.

Si les noviciats ne pouvaient se maintenir à l'étranger, ce serait autant d'éléments perdus pour cette reconstitution que la France catholique ne se lasse pas d'attendre et d'espérer comme la revanche et la consolation des douleurs présentes.

Que les bons catholiques n'oublient donc pas ces familles religieuses qui, de loin, prennent part à la lutte par la prière, tout en préparant pour l'avenir de nouveaux combattants.

Prière d'envoyer les offrandes à M. le comte GEORGES DE BEAUREPAIRE, secrétaire du Comité, *5, rue de la Chaise, Paris, ou à* M. DE LUBRIAT, *rue Muret, Chartres.*

Le Chemin de Croix dans la Maison. — Superbe chromolithographie, imitation parfaite de la peinture. Hauteur, 70 cent.; largeur, 51 cent. Œuvre honorée de l'approbation de notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

Ce tableau magnifique, représente les XIV Stations du Chemin de la Croix, avec la XIIe « *Jésus expire sur la Croix,* » comme motif principal. Dans le haut et en frontispice se trouve la « *Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ* » d'après le tableau original de Raphaël. Dans le bas la Sainte Cène de Léonard de Vinci. En dessous un superbe portrait de « *Notre Très-Saint Père le Pape Léon XIII, avec ses armes Pontificales.* » Tout l'ensemble est du style roman le plus pur.

Chaque personne désirant s'assurer la possession de ce chef-d'œuvre ou se réserver le droit de vente ou de reproduction, tant en France qu'en tous pays étrangers doit s'adresser à Mme CHAILLOU-VALLEIX, éditeur, 77, rue du Bac, Paris. (Prix : cinq francs.)

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux plaques de marbre commémoratives de grâces reçues.

Lampes. — 103 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Avril, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 79 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 6. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 243.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 326.

Nombre de visites faites aux clochers : 199.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Avril ont été consacrés 35 enfants, dont 8 de diocèses étrangers.

La Mission a la Cathédrale de Chartres. — Au moment où paraît le n° de Mai, nous sommes un peu loin de Pâques. Ce n'est pas une raison pour omettre des détails sur la Mission qui a préparé la communion pascale en l'église de N.-D. de Chartres. Nous avons déjà dit que les missionnaires étaient des religieux de Saint Alphonse de Liguori : le R. P. Stoufflet, supérieur des Rédemptoristes de Paris et le R. P. Pladys. Tous deux se sont partagé les labeurs de l'apostolat avec un admirable dévouement et, disons-le sans crainte de démenti, avec un succès que le clergé et les fidèles de Chartres n'oublieront jamais.

Le succès apparent, ce fut la foule énorme et toujours recueillie qui se pressa, surtout à certains soirs, dans les trois nefs et même le transept de la cathédrale. Le succès le plus précieux mais dont il était plus difficile à chacun de se rendre compte, a consisté dans le nombre des âmes égarées revenues à Dieu. Il y en a eu réellement beaucoup tant parmi les hommes que parmi les femmes. Il y a eu bien davantage encore d'âmes habituellement pratiquantes qui ont profité de cette circonstance exceptionnelle pour entrer dans une vie plus sérieusement chrétienne.

Le R. P. Pladys parlait le plus ordinairement à 6 heures et demie du matin et à 2 heures de l'après-midi. Son auditoire était composé, en grande partie du moins, de personnes de dévotion ; éclairer les consciences, indiquer les conditions d'une piété vraiment solide et qui favorise l'accomplissement des devoirs d'état, telle fut sa tâche quotidienne, et comme il l'a bien remplie !.... Le R. P. Stoufflet occupait chaque soir la grande chaire pour une instruction sur les principales vérités de la religion, sur les fins dernières, sur les devoirs essentiels dont aucun chrétien ne peut se désister sans encourir l'éternelle damnation. Nous avons rarement vu un prédicateur qui sut aussi bien saisir un auditoire par la force du raisonnement, la justesse de comparaisons toujours à la portée de son public, la noble simplicité du langage, enfin par tout ce qui constitue l'orateur populaire, l'apôtre de l'évangile. Ajoutez à ces avantages, celui d'une voix extrêmement large et claire dont la puissance se jouait à merveille des sinuosités et des angles de l'immense édifice.

Trois cérémonies plus imposantes ont attiré une affluence encore plus considérable. Le jeudi 3 avril, c'était l'amende honorable au Sacré-Cœur ; le 8, c'était la consécration à la Sainte Vierge ; le 11, le sermon de la Passion avec chant du Stabat et adoration au tombeau. Le 3 et le 8, une illumination magnifique donnait au chœur capitulaire un aspect sans pareils dans le passé, à moins que nous

ne reportions nos souvenirs jusqu'aux fêtes de pèlerinage national (1873 et 1876). L'empressement des fidèles à apporter des bougies pour contribuer, en leur propre nom et au nom de leur famille, à l'offrande collective qui devait représenter des milliers d'âmes dans les actes de réparation et de consécration, permit cette exhibition incomparable de festons lumineux, de points scintillants disposés en couronnes, trèfles et ogives au-dessus desquels resplendissait une éblouissante croix.

Des chants variés donnaient aux exercices de l'entrain et un surcroît d'intérêt; beaucoup de voix y prenaient part; toutefois il nous sera permis d'exprimer ici un regret sur l'abstention d'un trop grand nombre d'assistants lorsque tous auraient dû redire les refrains. Rien n'épanouit les cœurs et ne leur communique le feu sacré, comme un élan d'amour divin, l'expression d'un repentir un appel à la grâce d'en-haut, formulés dans des couplets de musique populaire répétés par des multitudes. Il est sans doute plus commode de jouir du chant des autres sans fatigue personnelle; il est plus méritoire de faire un effort sur sa nature pour concourir à l'édification commune.

Nous ferions une grave omission dans notre compte-rendu, si nous ne disions que le levier le plus puissant dont se servirent les zélés missionnaires pour remuer les âmes fut l'excitation à la prière. Dans ce but que de stations prolongées devant le Saint-Sacrement, que de rosaires, que de chemins de croix! Si les pécheurs restés dans leur léthargie, sinon dans leur hostilité vis-à-vis de la religion pouvaient, grâce à une lumière surnaturelle et quelques instants de réflexion, apprécier toutes les ardeurs, tous les travaux de l'apostolat, ainsi que les actes de charité dont leur conversion est l'unique but, n'auraient-ils pas honte d'eux-mêmes, et ne songeraient-ils pas à secouer leur inertie, à rompre leurs chaînes et à tourner enfin vers Dieu une existence qui n'appartient qu'à Lui?

Honneur aux chrétiens qui ont mieux compris l'obéissance à une loi sainte et inéluctable et ont reçu les sacrements de pénitence et d'eucharistie! Le jeudi saint, à la messe de sept heures, c'était un beau spectacle que celui des centaines de communiants qui approchaient de l'autel. Le jour de Pâques, nous avons encore remarqué des hommes au festin eucharistique dans les différentes chapelles. Puisse leur exemple influer plus tard sur des amis trop peu courageux, et à cause de cela privés volontairement des dons du Seigneur!

La Mission s'est terminée, en la fête de Pâques, entre vêpres et complies. Après le dernier sermon prêché par le R. P. Stoufflet, Monseigneur a donné la bénédiction papale.

— Monseigneur a pu, malgré son grand âge, vaquer aux fonctions

du Jeudi Saint : Sa Grandeur a célébré la grand'messe avec bénédiction des saintes-huiles, et a procédé, dans l'après-midi, à la cérémonie du lavement des pieds. Le jour de Pâques, Monseigneur a tenu chapelle et a prêché après l'évangile.

— La station quadragésimale a été prêchée en l'église de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou par le R. P. Adam, dominicain ; et, en l'église de Saint-Pierre de Dreux, par M. le chanoine Tournemine de Versailles. — M. l'abbé Foucault, de Chartres, et actuellement à Rome, a prêché le carême à la cathédrale de Nice.

— Le 3me Pèlerinage de pénitence à Jérusalem est parti de Marseille le 24 avril. Parmi les pèlerins se trouvent, cette année encore, plusieurs personnes de notre diocèse et, entre autres, trois curés des environs de Chartres.

— Le prédicateur du mois de Marie, à la cathédrale de Chartres, est M. le chanoine Chevallier, de Blois. Plusieurs instructions qu'il a données jadis au milieu de nous, surtout pendant le triduum du centenaire de Sainte Thérèse, l'ont fait avantageusement connaître à l'auditoire qui se groupera chaque soir autour de sa chaire.

— Nous sommes heureux d'apprendre qu'à Versailles on songe sérieusement à organiser un pèlerinage pour Lourdes. Certainement des diocésains de Chartres profiteront de cette occasion.

— M. l'abbé Legué (Emile), chanoine honoraire, directeur et professeur au grand séminaire depuis onze ans, a été nommé curé de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou. Il a choisi, pour la cérémonie de son installation, le dimanche du Bon-Pasteur. — M. L'abbé Legué a inauguré son sacerdoce par le ministère pastoral, comme vicaire-gérant d'une importante paroisse ; il retourne maintenant à ce ministère dans une des premières cures du diocèse. Nos vœux le suivront.

— Le prédicateur de la fête d'Adoration à la chapelle des Filles du Saint-Cœur de Marie, le 24 avril, a été le R. P. Gilbert, mariste. Belle cérémonie, nombreuse assistance. — La fête de Mai sera célébrée, le 15 mai, dans l'église de Saint-Martin-au-Val (faubourg Saint-Brice.)

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

1. J'ai fait demander à la Maîtrise une neuvaine à Notre-Dame pour une personne de ma famille atteinte d'une maladie très grave. Dès le jour où la neuvaine a été commencée, un mieux sensible s'est produit ; la malade est maintenant en pleine convalescence. Je demande une lampe pour le mois de mai en reconnaissance de la protection que la Sainte-Vierge a bien voulu nous accorder.

(V. B., à Chartres.)

2. Je remercie Notre-Dame de m'avoir gardée saine et sauve dans une circonstance où ma vie était en grand danger. Gloire à ma bonne Mère ! (E. M., à Chartres.)

3. Je viens remplir une promesse que nous avions faite à Notre-Dame de Chartres en implorant une grâce par son intercession. Je suis heureuse de lui envoyer ce témoignage de reconnaissance.

(M. J. à M. R., diocèse de Rennes.)

4. Au mois de décembre dernier, je vins aux pieds de Notre-Dame confier à cette bonne Mère le succès d'une affaire bien importante, lui faisant une promesse, si cette fois encore, comme elle l'a été souvent pour nous, Marie se faisait notre médiatrice.

J'ai été pleinement exaucée, au-delà même de mes espérances.

Amour et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres !

(G..., enfant de Marie, du diocèse de Chartres.)

5. Le vieillard que nous avons fait plusieurs fois recommander à l'Archiconfrérie et pour qui j'avais promis de faire acquitter plusieurs messes à l'église de Notre-Dame de Chartres, a éprouvé d'une manière bien sensible la protection de Marie.

Il était atteint d'un cancer à l'estomac ; nous savions donc que sa vie ne pouvait plus être de longue durée. Aussi nous redoublions de prières. Dieu en soit mille fois béni ! Le samedi 19 janvier, de lui-même, ayant encore toute la plénitude de ses facultés, il a témoigné le désir de voir le doyen de sa paroisse ; il s'est confessé, a communié, a reçu l'extrême onction avec foi, et le soir, il faisait écrire à une personne de sa famille : « J'ai reçu tous les sacrements ; maintenant le bon Dieu peut venir me prendre quand il voudra, je suis prêt. » (E. D., diocèse de Cambrai.)

6. Remerciements au divin cœur de Jésus, à Notre-Dame de Chartres et à Saint-Joseph, pour la guérison d'une enfant atteinte d'une fièvre muqueuse très compliquée. (A. R., diocèse d'Arras.)

7. Mon fils a été bien protégé par Notre-Dame de Chartres, dans une circonstance très grave pour son avenir. Je veux témoigner ma reconnaissance par une offrande destinée à l'entretien de son autel.

(A. M. à N., diocèse de Séez.)

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉLÉVATIONS sur la Vie et la Doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ**, par Mgr Gay, évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du Cardinal Pie, évêque de Poitiers. — Seconde édition, honorée d'un Bref de Sa Sainteté Léon XIII. — 2 volumes in-8°. — H. Oudin et Cie, Paris-Poitiers

Pie IX avait daigné honorer d'un Bref laudatif les deux ouvrages de Mgr Gay intitulés : *La Vie et les Vertus chrétiennes considérées au point de vue de l'état religieux*, et les *Conférences aux Mères chrétiennes*, Sa Sainteté Léon XIII a bien voulu accorder la même faveur au livre des *Elévations*.

Tel a été d'ailleurs le succès de ces ouvrages que le premier, traduit en plusieurs langues, en est aujourd'hui à sa dixième édition, et que le second va avoir sa troisième.

Que dire de ces *Elévations* qui, depuis leur apparition, ont valu à l'évêque d'Anthédon tant de félicitations et souvent d'actions de grâces ? Il explique dans sa préface l'origine, le caractère et la portée de ces *Elévations*. Elles sont le fruit de la prière plus encore que de l'étude ; et, bien qu'on ne les puisse lire sans se sentir très éclairé, elles vont surtout à toucher l'âme et à la faire monter vers Dieu C'est comme l'intérieur de la vie de Jésus-Christ qu'on voit là découvert On y est suavement introduit dans ce qui se pourrait nommer *le dedans du Saint Evangile* ! Sa vie surnaturelle y coule à flots ; on y respire l'air pur et fortifiant du monde de la grâce; quelquefois cet air est soudain traversé par les brises de la patrie céleste. Ces spectacles divins successivement présentés à l'âme l'enlèvent aux tristes et vaines visions de la terre Rien ne donne à la fois plus de force et de consolation. Il est aussi doux que sanctifiant de parcourir, à la clarté de ce jour divin, la carrière que le Verbe incarné s'est tracée à lui-même, depuis sa conception dans le sein immaculé de sa Mère jusqu'à sa rentrée glorieuse dans le sein de son Père céleste. Toutes les choses de son mystère sont successivement étudiées, et chacune forme comme un sanctuaire à part où l'âme se recueille et s'assied à un festin. On comprend, en lisant ces pages, ce que veut dire l'auteur en écrivant que *la vie est la lumière des hommes*.

Ce livre peut servir de manuel aux âmes intérieures Il développera en elles le goût de l'oraison, si elles l'ont déjà ; et, si elles ne l'ont pas, il le leur donnera. Il devra être aux prêtres un très précieux secours, non seulement pour leur sanctification personnelle, mais pour celle de âmes que Dieu leur a confiées. Les religieuses y trouveront l'aliment dont elles ont toujours faim, et un viatique puissant pour gravir leur montagne.

— **LA PERFECTION DE L'AMOUR MATERNEL** enseignée par Marie. Charmant opuscule divisé en 31 chapitres qui fourniront des lectures pieuses et fort utiles aux Mères chrétiennes en tout temps et particulièrement pendant le mois de mai. On peut en adresser la demande à l'auteur : M. l'abbé A. Cantel, à Gravigny, près Evreux (Eure). Prix : 80 centimes.

— **Mois de Marie**, prêché dans l'église Saint-Eustache, à Paris, par M. l'abbé Gril, chanoine de N.-D. de Paris. (Un joli vol. in-32, 1 fr. 50 : franco, 1 fr. 75, à la librairie René Haton, 35, rue Bonaparte.) L'auteur a confié le succès de son bon petit livre à Notre-Dame de Chartres que jadis il aimait tant à visiter chaque jour, lorsqu'il était précepteur dans une honorable famille de notre cité.

— **La vie de Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement de l'autel**, octave du Saint-Sacrement prêchée par Jacques Biroat, docteur en théologie et prédicateur du Roi — Nouvelle édition revue par un directeur de Grand-Séminaire et enrichie d'analyses et de notes. (Arras, librairie Sueur-Charrey, imprimeur-éditeur, Petite-Place. — Un vol. in-12 de 412 pages avec manchettes, titre rouge et noir : 2 fr 50.) C'est une œuvre remarquable par l'érudition et la solidité : les sermons sont enrichis d'applications de la Sainte-Ecriture et de pensées des Pères ; et les analyses qui les précèdent en font mieux encore ressortir l'abondante doctrine.

— **Le Mois de Marie du Clergé**, par le R P. Constant, des Frères prêcheurs docteur en théologie et en droit canon. Voir l'annonce faite au nº d'avril de la *Voix*

MAI 1884.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois

DE MAI 1884.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er mai, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° p. les objets indulg.

2, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

3, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)

4, dimanche. — Ind. pl : 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. la Conf. du Rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
5, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
6, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. Cœur de Marie (visite — j. au ch.)
7, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
8, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
9, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
10, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
11, dimanche. — Ind. pl. p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.)
12, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
13, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (j. au ch.)
14, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc au ch.)
15, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
16, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
17, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
18, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du *Regina ;* 2° du chapelet de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
19, lundi. — Ind. pl p. la Propag. de la Foi.
20, mardi. — Ind. pl. p. les Tert. Fr. (j. au ch.)
21, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
22, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. l'Arch. de St Joseph ; 3° p. la Conf. du Rosaire ; 4° p. le scap. bleu ; 5° p. les objets indulg.
23, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
24, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
25, dimanche — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté ; 2° du trisagion *Sanctus* (j. au ch.)
26, lundi. — Ind. pl. p. la Propag. de la Foi.
27, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
28, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.)
29, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
30, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
31, samedi. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du *Memorare*, 2° p. avoir suivi les exercices du mois de Marie.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-HUITIÈME ANNEE

6e NUMÉRO — LA VOIX — JUIN 1884

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

FÉLIX MARIE

MISSIONNAIRE AU TON-KING MÉRIDIONAL

NOYÉ PAR LES PIRATES LE 25 MAI 1875 (1)

Félix Marie naquit à Lison, petit village de la Normandie, le 26 avril 1846. Un petit frère appelé Jean-Louis l'avait devancé de trois ans dans la vie. Gabriel Marie, son père, était chef cantonnier et sa mère faisait *des journées* au village.

Ils n'avaient donc ni l'un ni l'autre reçu en partage les dons de la fortune ; mais ils possédaient deux trésors plus précieux : une foi vive et une parfaite honorabilité. En 1848 ils quittèrent Lison pour aller s'établir à Fontaine, hameau dépendant de la petite ville d'Isigny-sur-Mer (Calvados). C'est à cette époque que vint au monde Magloire, le troisième et le dernier enfant de la famille.

Dès que parurent en Félix les premières lueurs de la raison, ses parents l'envoyèrent, avec son frère Jean-Louis, à l'école primaire. M. C., qui la dirigeait, était un homme très intelligent, très bon chrétien, tout dévoué à sa vocation dont il avait compris la noblesse et accepté les responsabilités.

Sous un tel maître, Félix qui montrait déjà une docilité et une application au dessus de son âge, fit de rapides progrés.

Autant il était appliqué en classe, autant il mettait d'ardeur dans ses récréations parfois un peu bruyantes peut-être, mais

(1) D'après l'intéressante biographie de l'abbé Dambrine, publiée en 1883. — Jules Vic, 11, rue Cassette, Paris.

si salutaires à la santé morale et physique de l'enfant. Déjà brillait en lui ce caractère charmant qui le faisait aimer de tous ses camarades, et ce naturel enjoué qui le rendait le boute-en-train des jeux.

Qui aurait pensé que le cher petit nourrissait à un âge si tendre de sérieuses pensées sur son avenir. C'est cependant ce qu'il révèla à l'un de ses amis intimes dans les derniers jours du petit séminaire.

« C'est vers l'âge de sept ans, lui dit-il, que la première pensée d'être prêtre m'est venue à l'esprit. Depuis ce temps, elle ne m'a jamais quitté, et c'est le seul but que je me suis proposé en faisant mes études. » Cette vocation si précoce fut le phare lumineux qui dirigea toutes ses actions, et qui éclaira les moindres actes de sa vie.

Dès lors on peut concevoir avec quelle tendre piété, avec quelle sainte joie il s'approcha pour la première fois du banquet des anges. Ce fut le 6 juillet 1856, qu'il accomplit cet acte solennel dont sa jeune vie avait été une continuelle préparation.

Le 20 septembre de l'année suivante, le pieux enfant recevait la Confirmation des mains de Mgr Didiot, évêque de Bayeux. Le Saint-Esprit en prenant possession de cette âme d'élite, la remplit à l'avance de cette force apostolique qui devait lui faire prêcher la foi de Jésus-Christ au péril de sa vie.

Cependant Félix continuait ses études élémentaires et remportait des succès qui, joints à sa piété, attirèrent sur lui l'attention et le zèle sacerdotal des vicaires d'Isigny.

Les ecclésiastiques qui remplissaient alors ces fonctions, étaient deux prêtres pleins de foi et d'amour de Dieu. Pénétrés de cette vérité, qu'un des points les plus importants dans la vie de l'Eglise, c'est le recrutement du clergé, ils avaient, avec l'autorisation de Monsieur le Curé, créé une pépinière sacerdotale au presbytère d'Isigny. — Bel exemple qui ne saurait trop être imité. — L'abbé M., frappé de l'édifiante piété de Félix lui proposa de commencer l'étude du latin.

Félix n'eut garde de résister à cet appel extérieur de la Providence. Cette offre comblait les désirs secrets de son âme ; mais

il fallait le consentement des parents. Ceux-ci, malgré leur foi qui leur montrait comme un grand bonheur et un honneur inouï d'avoir un fils prêtre, objectèrent leur peu de moyens pour subvenir aux dépenses que demande pendant plusieurs années la préparation au sacerdoce ; ne serait-il pas préférable, disaient-ils, de ne rien entreprendre, que de commencer une œuvre que l'on serait forcé d'interrompre faute de ressources ? « Si c'est la volonté de Dieu que Félix soit prêtre, répondit le » zélé vicaire, ce ne sont pas les obstacles qui l'en empêcheront : » la Providence fera, s'il le faut, l'impossible pour mener tout à » bonne fin ; quant aux ressources nécessaires pour atteindre » ce résultat, Dieu y pourvoira. »

M Marie, vaincu par ces paroles, décida que Félix entrerait immédiatement à l'école du presbytère. On était en 1857. Comment exprimer la joie de notre cher enfant ? il voyait donc s'ouvrir devant lui la voie qui devait le mener directement au sacerdoce, l'unique désir de son cœur.

Placé entre l'école et le petit séminaire, le presbytère offrait une précieuse initiation aux exercices que le séminariste doit plus tard rencontrer. Une large place y était donnée à la piété. Les élèves étaient de droit les clercs de la paroisse ; chaque matin ils venaient servir la messe ; les dimanches et les jours de fête ils remplissaient à l'église les fonctions saintes réservées aux enfants de chœur. Félix, sans rien affecter, sans rien faire d'exagéré, se distinguait entre tous par sa ponctualité à s'acquitter de ses fonctions de petit clerc, et par l'ardeur qu'il mettait à surmonter les difficultés que présente toujours aux commençants l'étude du latin et du grec.

Pendant les années que Félix passa au presbytère ses vues sur son avenir s'éclaircirent, et il commença, à partir de cette époque, à ressentir un vif attrait pour les missions étrangères. Il se plaisait à lire les annales de la propagation de la foi ; les récits des travaux et des souffrances de tous ces courageux missionnaires, l'impressionnaient vivement et lui faisaient dire, ainsi qu'il le confia plus tard à l'un de ses condisciples : « Et moi aussi je veux être comme eux ! . . . . »

Parfois même son cœur débordait, et il lui arrivait de trahir son secret devant ses compagnons du presbytère. « Tiens, Alexandre, dit-il un jour à l'un d'eux dans un élan qu'il ne cherchait pas à comprimer, lorsque Mgr l'évêque de Bayeux m'ordonnera prêtre, et qu'il me dira : « où voulez-vous aller ? » Je lui répondrai : « Je veux aller dans les missions de la Chine. »

Le trait suivant confirme celui-ci. Un soir, c'est son frère Jean qui parle, nous examinions ensemble une image collée à l'un des murs de notre maison et qui représentait les tortures que venait d'endurer si courageusement M. Chapdelaine. Soudain Félix s'écrie : « *Voilà comme je voudrais souffrir un jour !* »

Ce n'était donc point par un mouvement irréfléchi que ce tout jeune enfant voulait être missionnaire ; il ne se faisait déjà plus d'illusions sur les peines, les fatigues, les souffrances de cette vie de dévouement et sur la mort cruelle qui en est trop souvent la récompense ici-bas ; mais en attendant l'heure de couronner son sacrifice, il en savourait les douloureuses joies. Cependant, autant que possible, il concentrait en lui-même sa généreuse résolution ; sa famille ignora longtemps ce qu'il pouvait appeler « *ses rêves de bonheur.* »

Après chaque journée de travail, Félix rentrait à Fontaine : là sous les yeux de sa mère, il se délassait de ses fatigues avec Jean et le petit Magloire qui commençait à pouvoir prendre part à ses jeux.

Oh ! que de parents devraient imiter la tendre prudence de cette mère chrétienne qui réunissait autour d'elle sa petite famille, au lieu de laisser ses enfants prendre leurs récréations avec des étrangers en dehors du foyer domestique, tutélaire sauvegarde de leur innocence...

On se plaint trop facilement que leurs ébats sont importuns, que leurs jeux sont trop bruyants et on les éloigne de soi, les abandonnant à eux-mêmes, pour se livrer a un travail tranquille. Paix trompeuse que l'on regrettera un jour, et que l'on expiera peut-être par bien des larmes.

Le jeudi était jour de congé au presbytère comme autrefois à l'école; les enfants Marie allaient de temps à autre rendre visite

au chef cantonnier sur le lieu même de son département, et, si le cher père était trop loin pour rentrer à la maison, ils lui portaient à dîner. Là, assis autour de lui, sur le gazon ou dans la petite cabine, père et enfants partageaient joyeusement le frugal repas.

Tel fut en résumé la vie tout à la fois chrétienne, studieuse et gaie de Félix Marie jusqu'à l'âge de quatorze ans. Ces mille détails empreints d'un parfum délicieux de simplicité et de bonheur pur, restèrent imprimés au fond de son cœur. Souvenirs précieux qui rafraîchiront son âme au milieu des épreuves qui lui étaient réservées.

Félix Marie avait quatorze ans et demi quand il quitta la maison paternelle pour entrer, selon le conseil des bons ecclésiastiques qui avaient dirigé ses études à l'école presbytériale, au petit séminaire de Villiers-le-Sec qui s'honore de l'avoir eu pour élève.

Admis d'abord dans la classe de cinquième, il monta successivement l'échelle de la science en remportant les plus légitimes succès.

Une académie littéraire avait été fondée à Villiers sous le patronage de Mgr Didiot. — Félix en fut élu président. — Le premier prix d'honneur, qui n'était accordé à la fin de sa *rhétorique* qu'à l'élève qui avait mérité chaque année une mention honorable, devint en 1867 le partage de l'heureux lauréat. Ses humanités étaient terminées...

Félix Marie en quitant le petit séminaire de Villiers-le-Sec y laissa d'unanimes regrets. Pendant le cours de ses études, il rencontra dans ses camarades des émules, mais jamais de *rivaux*, encore moins de *jaloux ;* tous rendaient hommage à son mérite ; tous l'aimaient ; tous, après son départ, se plaisaient à rappeler sa dévotion si respectueuse envers la divine Eucharistie; son amour si tendre pour la très sainte Vierge ; sa soumission pour ses maitres; son assiduité au travail ; son caractère aimable; sa constante affabilité avec ses condisciples. C'est ainsi que malgré son absence, l'ami qui les avait quittés se retrouvait encore au milieu d'eux.

Quand Félix Marie se présenta au grand séminaire de Sommérieu pour y être admis, le supérieur qui l'avait remarqué à Villiers, le reçut à bras ouverts. Toutefois, une grave difficulté vint, pendant quelques jours, troubler le bonheur de Félix Marie. Par suite d'un nouveau règlement, il était interdit de recevoir à Sommérieu aucun séminariste qui ne pourrait payer au moins 200 francs de pension. Où trouver cette somme ? Comment demander à ses parents, déjà si gênés, un tel sacrifice ? . . .

Problème insoluble qu'il appartenait à une mère seule de pouvoir résoudre.

Madame Marie puisa dans sa foi de chrétienne assez de force pour se condamner, elle si frêle et si délicate, *à casser des pierres* sur la route, pour gagner les 200 francs exigés ; et ce qui rend cet héroïsme encore plus sublime, c'est qu'elle avait connaissance de la vocation de son fils pour les missions.

O femme admirable ! tu as noblement conquis par ton courage la gloire impérissable d'être la mère d'un MARTYR, et partout où l'on redira son histoire, l'on racontera à ta louange ce que tu as fait pour lui ! . . .

(A suivre.) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE & SA MISSION SOCIALE

Saint François d'Assise et sa mission sociale, tel est le titre d'un grand ouvrage illustré qui va paraître prochainement (1). Une nouvelle édition de la belle monographie écrite par le R. P. Léopold de Cherancé en a fourni le texte principal ; elle est enrichie d'importantes additions propres à faire ressortir l'influence du Saint sur son siècle, les phases diverses par lesquelles a passé la famille franciscaine, le rôle de ses principaux personnages et le succès de ses différentes branches.

Des religieux capucins ont préparé ce travail avec le concours d'autres savants et d'artistes distingués. Pour l'illustration, on a demandé aux musées leurs chefs-d'œuvre, aux archives leurs mi-

(1) Cet ouvrage qui paraîtra vers la fin de l'année 1884, sera vendu au prix de 40 francs. Les personnes qui souscriront avant la vente auront droit à un exemplaire dans les conditions suivantes : Pour 30 fr. un volume broché ; pour 50 fr un vol. relié ; pour 100 fr. un vol. avec très riche reliure, épreuves avant la lettre des planches hors texte ; pour 200 fr. et au-dessus, un vol. sur magnifique papier vélin grande marge et en feuilles ; pour 500 fr., un vol. sur japon grand luxe S'adresser pour les souscriptions à M. Ruffin, rue Notre-Dame-des-Champs, 27, Paris.

niatures, aux collections leurs trésors, leurs sceaux, leurs médailles. Quelques feuillets livrés en guise de prospectus au public, ont pu donner la plus haute idée de l'ensemble du livre également plein d'attraits pour l'homme de foi et pour l'ami des beaux-arts.

Les auteurs ont réalisé là un projet magnifique. Jamais sans doute ils n'eussent osé l'entreprendre sans un vif désir de propager le culte de leur séraphique père, sans une vive confiance dans la popularité toujours croissante de ce culte.

Le Souverain Pontife ayant signalé à l'univers entier, comme l'une des bases de la régénération sociale, la réunion d'innombrables chrétiens sous l'étendard de Saint François d'Assise, les disciples de ce Saint ont jugé avec raison qu'il convenait de faire connaître de plus en plus, et par l'apostolat de la presse comme celui de la chaire, le héros de la pénitence au XII^me^ siècle et ses grandes œuvres. Tout effort de zèle dans ce but est une réponse aux pressants appels de Léon XIII. Peu de catholiques ignorent aujourd'hui que dans ses entretiens au Vatican comme dans ses Encycliques, Sa Sainteté ne se lasse pas de faire admirer le patriarche séraphique. Ajoutons qu'alors son attention paternelle se porte tout spécialement sur le Tiers-ordre franciscain.

Il y a six semaines (le 16 avril) cinq mille tertiaires, accourus de divers points de la France, s'agenouillaient ensemble devant Notre-Dame de Lourdes, et les directeurs présents signaient une adresse au Pape où nous lisons ces lignes : « Votre lettre encyclique *Auspicato* et votre Constitution apostolique *Misericors Dei Filius* qui l'a suivie bientôt après, marquent pour le Tiers-ordre de Saint François le commencement d'une nouvelle ère. Ces deux grands actes, en favorisant sa diffusion dans le monde entier, *vont appeler le plus d'âmes possibles à l'acquisition de la Sainteté Chrétienne.* (Paroles du Souverain Pontife.) Nous n'avons pas tardé, Très Saint-Père, à voir les heureux effets des salutaires dispositions que Votre Sainteté a daigné prendre dans sa haute sagesse. Partout surgissent des Fraternités nouvelles qui, dociles à l'esprit de Saint François, acceptent pour règle de conduite les commandements de Dieu et toutes les lois de la Sainte Église. Nous sommes jaloux, Très Saint-Père, d'avoir, comme notre caractère distinctif, un dévouement sans bornes à Votre personne sacrée : Vos moindres désirs seront toujours pour nous les ordres de Dieu même. »

Lorsque s'accomplissait à Lourdes ce pèlerinage, lorsque se manifestait d'une manière si solennelle le développement prodigieux des associations franciscaines (1), l'encyclique *Humanum genus*

(1) Seulement dans l'année 1883, 160 prêtres de divers diocèses de France ont demandé les pouvoirs de Directeur et 92 belles Fraternités ont été érigées canoniquement. Il y a aujourd'hui plus de cent mille tertiaires rien que dans l'Obédience des Observants

n'avait pas encore paru. Maintenant les feuilles publiques et les brochures l'ont mise à la portée de toutes les mains ; on y a lu l'expression des désirs du Pape relativement aux corporations ouvrières, aux Conférences de Saint-Vincent de Paul, au Tiers-ordre de Saint-François. Quelle impulsion nouvelle ce grave document pontifical ne va-t-il pas donner au mouvement des âmes vers le Saint d'Assise ! Après la condamnation des sociétés secrètes voici, entre autres choses, ce que dit le Chef auguste de l'Église :

« Nous profitons à dessein de la nouvelle occasion qui Nous est offerte d'insister sur la recommandation déjà faite par Nous en faveur du Tiers-Ordre de Saint-François, à la discipline duquel nous avons apporté de sages tempéraments. Il faut mettre un grand zèle à le propager et à l'affermir. Tel, en effet, qu'il a été établi par son auteur, il consiste tout entier en ceci : attirer les hommes à l'amour de Jésus-Christ, à l'amour de l'Église, à la pratique des vertus chrétiennes. Il peut donc rendre de grands services pour aider à vaincre la contagion de ces sectes détestables. Que cette sainte association fasse donc tous les jours de nouveaux progrès. Parmi les nombreux avantages que l'on peut attendre d'elle, il en est un qui prime tous les autres : cette association est une véritable école de liberté, de fraternité, d'égalité, non de l'absurde façon dont les francs-maçons entendent ces choses, mais telles que Jésus-Christ a voulu en enrichir le genre humain et que saint François les a mises en pratique. Nous parlons donc ici de la liberté des enfants de Dieu, au nom de laquelle nous refusons d'obéir à ces maîtres iniques qui s'appellent Satan et les mauvaises passions. Nous parlons de la fraternité qui nous rattache à Dieu, commun créateur et père de tous les hommes. Nous parlons de l'égalité, qui établie sur les fondements de la justice et de la charité ne rêve pas de supprimer toute distinction entre les hommes, mais excelle à faire de la variété des conditions et des devoirs de la vie une harmonie admirable, et une sorte de merveilleux concert dont profitent naturellement les intérêts et la dignité de la vie civile. »

Cette recommandation de S. S. Léon XIII portera ses fruits. Le Vicaire de J.-C. a toutes lumières pour discerner les meilleurs remèdes à nos maux, et toute autorité pour les indiquer au zèle de ses enfants. Désormais on peut nous parler de nouvelle *ligue du bien public*, c'est-à-dire de vaste association entre les vrais catholiques pour résister à la révolution par de communs efforts de prières et de bonnes œuvres. Cette ligue est formée depuis longtemps ; le Pape nous dit où elle se trouve ; il ne s'agit que de l'étendre.

Les tertiaires se multiplieront et glorifieront par leur conduite fortement chrétienne, comme le livre annoncé plus haut le pourra faire par des récits et des tableaux, Saint François et sa mission sociale.

L'abbé Goussard.

De la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus

DILEXI... DILIGES...

J'ai aimé, vous aimerez... Voilà le commandement qu'un Dieu daigne imposer à sa pauvre petite créature. Voilà tout le secret de la religion, de la dévotion au Cœur de Jésus..... *Dieu aimant, Dieu commandant l'amour*, — et l'homme qui répond : Je vous aimerai, Seigneur mon Dieu, vous ma force, mon refuge et mon libérateur ! Aussi quand le divin Sauveur vint révéler à la bienheureuse Marguerite-Marie l'étendue de son amour pour les hommes, il lui fit entendre, en lui montrant son cœur comme plongé dans un océan de flammes ardentes, ces ineffables accents : « Voilà ce cœur qui a » tant *aimé* les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et à » se consumer pour leur témoigner son amour »

L'objet spirituel de la dévotion à cet adorable cœur est donc cet amour sans bornes du Verbe incarné pour chacun de nous ; — *le but :* la réparation des outrages que font au divin amour les ingratitudes, les mépris, les irrévérences des hommes, surtout au très saint Sacrement de l'autel ; *l'objet sensible :* le cœur vivant et animé de Notre-Seigneur Jésus-Christ uni à sa divine personne qui le rend digne, par cette union, de toutes nos adorations, de tout notre dévouement, de tous nos hommages.

Le cœur est en effet l'organe corporel de l'amour. Il ressent et supporte tous les mouvements de notre âme. Qui ne l'a éprouvé ? Il se dilate dans la joie, il s'épanouit dans l'espérance, il tressaille dans l'allégresse, il se resserre et se comprime dans la crainte et dans la tristesse, il se gonfle dans la douleur, et quand ces sentiments sont si violents qu'il ne saurait les contenir davantage, c'est la mort !

Notre-Seigneur, en nous présentant son cœur, ne pouvait, comme on le voit, choisir d'objet plus propre à signifier ce qu'il voulait nous apprendre : SON AMOUR. Cet amour incompréhensible, immense, qui l'a fait descendre des splendeurs de la gloire sur notre terre, qui l'a immolé sur la croix, et qui le retient jusqu'à la fin des siècles dans l'adorable Eucharistie, ce suprême épanouissement de son amour.

L'Eglise de Chartres, et c'est une de ses plus douces gloires, s'est toujours fait remarquer par sa dévotion au cœur de Jésus. Nous en trouvons un témoignage non suspect dans le n° du 25 décembre 1781, des *nouvelles ecclésiastiques*, (1) journal janséniste. « Le diocèse » de Chartres est un de ceux où les préventions jésuitiques sont le » plus répandues et le plus enracinées. Il y en a une marque infail- » lible dans le culte du Sacré-Cœur, qui n'est peut-être nulle part » aussi bien établi. Tel est le fruit du long épiscopat de trente-trois

(1) Ce passage est extrait de la Gallia christiana.

» ans de Mgr de Fleury.» Nous pouvons ajouter que Mgr Regnault, notre vénérable et pieux évêque, animé du même zèle, a couronné de nos jours, ce que son prédécesseur avait fait au siècle dernier, en consacrant son diocèse au Sacré-Cœur de Jésus.
On y célèbre la fête de la Réparation le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, et la solennité du Sacré-Cœur le dimanche suivant.

La première de ces fêtes doit exciter en nous un redoublement de ferveur et d'amour. Notre roi Jésus n'a point dédaigné, pour demeurer toujours avec nous, de voiler sa divine présence sous de viles et fragiles espèces, ce qui fait dire à l'incrédule, à l'hérétique, à l'impie : OU EST VOTRE DIEU ? C'est à nous qui croyons à sa parole « ceci est mon corps, ceci est mon sang ; » c'est à nous, les dévoués de son Sacré-Cœur, qu'il appartient de former autour de ses autels une garde d'honneur ; c'est à nous de nous montrer ses amis ; à nous de le visiter dans sa solitude ; à nous de répondre aux plus ardents désirs de son cœur en demandant pardon pour le monde coupable ; à nous de supplier le cœur immaculé de Marie de plaider la cause des pauvres pécheurs : et cette prière réparatrice, l'enfant aussi bien que le vieillard, l'ignorant aussi bien que le lettré, peuvent la faire avec la certitude d'être exaucés.

Lorsqu'il s'agit de présenter à un puissant de la terre une requête importante, on y met tout son savoir, tout son esprit ; mais le bon Dieu n'a que faire de notre éloquence, le langage du cœur est le seul qu'il écoute, le seul qui ait *cours au paradis !*... Il semble, selon la pensée d'un pieux auteur, que toute la vie spirituelle ne soit autre chose qu'un entretien de Dieu avec l'âme et de l'âme avec son Dieu; de Dieu qui demande à l'âme son cœur ; de l'âme qui donne son cœur à Dieu. Dieu dit à l'âme prédestinée : « Convertissez-vous à moi de tout votre cœur ; quittez les créatures puisque vous avez le créateur. » Et l'âme dit à Dieu : « Je me tournerai de tout mon cœur vers vous, Seigneur, et je confesserai tout ensemble vos bontés et ma malice, vos bienfaits et mon ingratitude, vos miséricordes et mes misères. » Dieu dit à l'âme : « Jérusalem, lave ton cœur, efface ses moindres souillures. » Et l'âme dit à Dieu : « O Dieu ! créez en moi un cœur pur ; lavez-le dans votre sang, purifiez-le dans les flammes de votre ardente charité. » Dieu dit encore à l'âme prédestinée : « Mettez-moi comme un cachet sur votre cœur, pour me le garder tout entier. Et cet âme de répondre à son Dieu avec un saint enthousiasme : — O Dieu ! vous êtes mon unique amour ; mon cœur vous appartient pour toujours, il est la conquête de votre sang répandu pour lui sur la croix..... C'est votre cœur qui en a répandu les dernières gouttes, auquelles ô Jésus ! votre mère mêlait ses larmes ; et les larmes, on le sait, sont aussi le sang du cœur !!!..

Devant de tels souvenirs, nous ne pouvons que redire ces paroles qui résument ces quelques lignes :

« DILEXI DILIGES... *J'ai aimé, vous aimerez....* » C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Une nouvelle note a été envoyée le 4 mai aux nonces apostoliques par S. E. le cardinal Jacobini, relativement à la Propagande. Forte de son droit, forte des protestations énergiques de l'épiscopat et des catholiques du monde entier, — lesquelles se succèdent chaque jour, — la Cour de Rome se refuse à tout arrangement contraire à la dignité et aux intérêts de la Propagande, notamment à celui de M. Mancini, pour ne pas sembler souscrire à la spoliation.

Le miracle de Saint-Janvier. — Nous lisons dans la *Libertà cattolica* de Naples :

« Dans l'après-midi de samedi dernier, le précieux sang de saint Janvier extrait de la fiole où il est conservé, au maître-autel de la chapelle du Trésor de la cathédrale, fut trouvé à l'état solide. Transféré processionnellement à l'église de Santa Chiara, il se maintint dans le même état. Exposé aux regards des restes de la tête du saint, on remarqua, après cinquante minutes de prières, qu'il se liquéfiait en partie. C'est le miracle qui s'opérait. Quand il fut apporté à la cathédrale, le sang s'était de nouveau solidifié, mais de nouveau il se liquéfia en partie sous l'action de prières nouvelles. Dimanche, dans la chapelle du Trésor, et ce matin, lundi, mêmes manifestations miraculeuses. »

Une croix bien méritée. — Mgr Puginier, vicaire apostolique du Tonkin occidental, a été décoré par le gouvernement français, pour services exceptionnels rendus au corps expéditionnaire et à l'influence française au Tonkin. Dans une longue lettre des plus émouvantes, il raconte la persécution et les massacres des chrétiens et des missionnaires dont nous avons déjà parlé. Il rend un bel hommage au courage des soldats français et à l'amiral Courbet.

Le R. P. Alphonse-Marie Ratisbonne. — Le R. P. Alphonse-Marie Ratisbonne vient de mourir, au siège de la mission qu'il y avait fondée, à la suite de sa conversion. Les circonstances de cette conversion sont présentes à la mémoire de tous nos lecteurs. On sait qu'en 1842, à Rome, où il était allé en curieux et en lettré, le fils du président du Consistoire israëlite de Strasbourg fut terrassé par la grâce dans une église, la sainte Vierge lui étant apparue pour lui montrer le chemin de la vérité.

— L'église de France a aussi à déplorer la mort d'un de ses évêques: de Mgr Bouange, évêque de Langres.

Question scolaire. — Il y a actuellement en Belgique 181 écoles officielles qui ne comptent *aucun* élève. Néanmoins, elles coûtent annuellement plus de 900,000 francs.

De plus, il y a à peu près 500 écoles officielles qui ont de un à cinq élèves, et dont l'entretien coûte 2,500,000 francs.

Vœu national. — Les travaux de l'église votive du Sacré-Cœur à Montmartre se poursuivent toujours avec activité. Les voûtes du péristyle sont terminées et l'on élève les chapelles de l'abside : les piliers de la nef atteignent la hauteur du cintre.

Les fêtes d'Orléans. — Mercredi et jeudi 7 et 8 mai, on a célébré à Orléans, le 455e anniversaire de la délivrance de la ville par Jeanne d'Arc. Les fêtes ont eu lieu, selon le cérémonial accoutumé, au milieu d'un grand concours de population. On a pu voir le spectacle, devenu rare aujourd'hui, de la municipalité, de l'administration, de la magistrature et de l'armée réunies au clergé dans une cérémonie religieuse. On remarquait néanmoins et l'on commentait l'absence de M. le Procureur général Fau, d'ailleurs présent à Orléans. La cérémonie était présidée par Mgr Couillié, évêque d'Orléans, et par Mgr Laborde, évêque de Blois. M. l'abbé Chapon, vicaire de la cathédrale, a prononcé un fort éloquent panégyrique de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Rennes. — Le 6 mai ont eu lieu à Rennes, la consécration de l'église métropolitaine et l'inauguration du monument érigé dans cette église à S. Em. le cardinal Brossais Saint-Marc. Mgr Bécel, évêque de Vannes, a prononcé l'éloge du cardinal, en présence de S. Exc. le Nonce apostolique, de douze autres évêques et d'une foule immense.

Fêtes de Marçay. — Cette paroisse qui possède une grande partie du cœur de Saint Benoît Labre, a eu de belles cérémonies, qui ont eu lieu le jeudi 17 avril, fête au ciel et sur la terre, de l'illustre Pauvre de Jésus-Christ ; et le dimanche 20, jour choisi pour la bénédiction de la première pierre d'une chapelle érigée en son honneur. Mgr l'évêque de Poitiers et le R. R. abbé de Ligugé étaient présents, autour d'eux se rangeaient beaucoup de prêtres et un nombre considérable de pèlerins. Nous avons parlé, dans notre no de mai, de l'Association qui venait de s'établir à Marçay (près Vivonne, au diocèse de Poitiers), dans le but de solliciter l'esprit de détachement au sein du matérialisme contemporain. Il suffit d'envoyer son nom à M. le curé de Marçay.

Congrès catholique. — La treizième assemblée générale annuelle des catholiques s'est ouverte à Paris, le 13 mai. Une messe solennelle a été célébrée à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à 8 heures, pour l'ouverture du congrès.

Le soir, dans la grande salle de la Société de géographie, a eu lieu la première séance générale, sous la présidence d'honneur de S.G.Mgr Richard, archevêque de Larisse. Des résolutions importantes ont été prises relativement aux œuvres catholiques.

Congrès du Diable. — Nous le signalons parmi les faits religieux, comme preuve des efforts que doivent faire les chrétiens pour triompher de la torpeur générale qui seconde si bien le travail de Satan. — La société franc-maçonnique qui, sous le nom de *Ligue de l'enseignement*, travaille a propager les idées antichrétiennes, a tenu son congrès annuel à Tours, sous la présidence de son chef et de son fondateur, M. Jean Macé, sénateur. Bien des absurdités ont été débitées pendant ces trois ou quatre jours, bien des divagations odieuses et impies ont été faites.

Parmi les vœux insensés adoptés par le congrès, on a signalé celui qui tend à rendre obligatoire pour tous les jeunes gens de seize ou dix-sept ans jusqu'à vingt l'exercice militaire le dimanche. Un double but est poursuivi de la sorte : écarter de l'église les jeunes gens par des exercices qui auront lieu pendant la messe, et les embrigader plus fortement dans les liens de la maçonnerie, dissimulée sous l'apparence des Sociétés de tir, de voyage, etc. En hommes qui croient avoir con-

quis l'avenir, les membres du congrès ont acclamé l'idée de préparer dès maintenant le centenaire de la révolution, de la proclamation des prétendus immortels principes.

Châtiment des démolisseurs d'église. — Nous lisons dans le *Divin Salvatore*, semaine religieuse de Rome :

« Les municipaux de la commune de Solarolo (Romagne), s'appuyant, comme tant d'autres, sur d'hypocrites raisons, ont décrété la démolition d'une église dédiée à saint Sébastien, martyr, et se sont mis à exécuter leur sacrilège dessein. La justice divine n'a pas tardé à faire sentir son bras. Elle a immédiatement frappé les trois principaux promoteurs de cette impiété.

L'un a été saisi à la main d'un mal mystérieux, qui gagnant tout son corps, l'a emporté dans 48 heures ; un autre est mort d'une attaque d'apoplexie ; la langue du troisième est devenue paralysée.

L'impression produite par ces exemples a fait que les impies démolisseurs ont abandonné leur œuvre déjà à moitié faite, et ont prié l'archiprêtre de l'endroit de vouloir bien donner dans son église un asile convenable à la statue de saint Sébastien.

Le Chemin de Croix dans la Maison. — Superbe chromolithographie, imitation parfaite de la peinture. Hauteur, 70 cent.; largeur, 51 cent. Œuvre honorée de l'approbation de notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

Ce tableau magnifique, représente les XIV Stations du Chemin de la Croix, avec la XII^e « *Jésus expire sur la Croix,* » comme motif principal. Dans le haut et en frontispice se trouve la « *Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ* » d'après le tableau original de Raphaël. Dans le bas la Sainte Cène de Léonard de Vinci. En dessous un superbe portrait de « *Notre Très-Saint-Père le Pape Léon XIII, avec ses armes Pontificales.* » Tout l'ensemble est du style roman le plus pur.

Chaque personne désirant s'assurer la possession de ce chef-d'œuvre ou se réserver le droit de vente ou de reproduction, tant en France qu'en tous pays étrangers doit s'adresser à M^me CHAILLOU-VALLEIX, éditeur, 77, rue du Bac, Paris. (Prix : six francs.)

Prières après la messe. — Les prières prescrites par le Souverain Pontife doivent être récitées à genoux, après chaque messe basse. Mais conformément aux rubriques générales, le prêtre se lève pour l'oraison. Pour gagner les trois cents jours d'indulgences qui y sont attachées, les fidèles doivent répondre aux trois *Ave Maria,* dire entièrement avec le prêtre le *Salve Regina*, répondre au verset *Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix*, par les paroles : *Ut digni efficiamur promissionibus Christi*, et dire *amen* à la fin de l'oraison.

Pèlerinage à La Salette, Paray-le-Monial, Fourvières et à la Grande Chartreuse. — Itinéraire : Le 1^er juillet, départ de Paris, 5 h. 05 m. soir ; le 2, arrivée à Paray, 6 h. 03 m. matin ; le 3, départ de Paray, 6 h. 30 m. matin ; le 4, arrivée à La Salette dans la matinée. Vendredi, samedi et dimanche, séjour et retraite à La Salette. Le 7 juillet, lundi, départ de Vizille, 2 h. 09 m. du soir ; arrivée à la Grande-Chartreuse. Coucher. Le 8, mardi, départ de Voiron, 6 h. 06 m. soir, et le 9, arrivée à Paris, 3 h. 27 m. soir.

Prix des places, aller et retour : 1^re cl., 105 fr.; — 2^e cl., 75 fr. — 3^e cl., 55 fr. Les voitures, *aller et retour*, de Grenoble à Corps, et de Voiron à la Grande-Chartreuse, ne sont pas comptés dans ces prix.

(Pour les billets et renseignements, s'adresser au secrétariat des pèlerinages, 8, rue François Ier, Paris.)

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 135 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mai, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 110 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 6. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 267.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 764.

Nombre de visites faites aux clochers : 451.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Mai ont été consacrés 54 enfants, dont 21 de diocèses étrangers.

Pèlerinages.— Le 1er mai, le pensionnat de Saint-Euverte d'Orléans, tenu par les Frères des Ecoles chrétiennes, s'est fait représenter aux pieds de N.-D. de Chartres par une belle députation. Le directeur et plusieurs autres frères ont amené avec eux une soixantaine de grands élèves. A huit heures du matin, ils étaient débarqués à la gare de Chartres, puis leur messe commençait à la crypte, dite par leur aumônier, M. l'abbé Bellet, secrétaire particulier de Monseigneur l'évêque d'Orléans ; nous avons été fort édifiés de voir tous ces jeunes gens réunis dans la prière avec leurs insignes de congréganistes de la sainte Vierge, puis participant ensemble au banquet eucharistique ; nous avons reconnu là de vrais pèlerins ; le soir, ils n'ont repris le chemin d'Orléans qu'après avoir fait leurs adieux à Notre-Dame et chanté un salut devant son autel.

— Le 15 mai, 200 personnes de Dreux sont venues en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres ; M. l'abbé Leroy, archidiacre, curé de Dreux, et avec lui quatre autres prêtres dirigeaient cette pieuse caravane, où l'on a remarqué encore avec plaisir un groupe d'élèves du pensionnat des Frères. Ce sont ces jeunes gens et leurs maîtres qui ont rehaussé l'éclat des cérémonies du pèlerinage par leurs beaux chants en musique. M. le curé a célébré la sainte messe dès l'arrivée à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre. Les communions ont été nombreuses. Le soir, avant le départ, M. l'abbé Berthelot, aumônier du pensionnat des Frères, a donné une excellente instruction en rapport avec la circonstance ; puis a eu lieu le salut du Saint-Sacrement, et les pèlerins se sont rendus en chantant de la crypte à la chapelle de la Madone du Pilier, dans l'église supérieure ; c'est là que M. l'abbé Leroy a prononcé la consécration de sa paroisse à Notre-Dame de Chartres, comme le fit son vénéré prédécesseur il y

a quelques années. Que Notre-Dame continue sa protection à ses chers diocésains de la paroisse Saint-Pierre de Dreux !

— Le 22 mai, nouveau pèlerinage d'Orléanais à Chartres. — 275 personnes, sous la conduite de M. Tranchau, vicaire-général, curé-archiprêtre de la cathédrale d'Orléans. — C'étaient les jeunes filles du catéchisme de persévérance de Sainte-Croix, avec quelques dames de la même ville. Deux vicaires de Sainte-Croix et M. le curé de Saint-Marc accompagnaient M. l'archiprêtre. Chaque personne avait en main un programme dont les détails sagement combinés facilitaient à merveille l'accomplissement de cet avis écrit à la première ligne : la journée tout entière appartient à Marie.

C'est aux pieds de Marie, dans l'église souterraine qu'ont été célébrés les offices du pèlerinage, à 8 heures, à 11 heures et à 3 heures ; et ils ont été très solennels. Le dernier s'est terminé par une procession du sanctuaire principal de la Crypte à celui de Notre-Dame du Pilier, aux abords de laquelle stationnait la foule qui avait assisté aux vêpres du chapitre. Lorsque les congréganistes d'Orléans et avec elles celles de Chartres se furent rangées le plus près possible de l'autel du mois de Marie, M. l'abbé Chapon, le panégyriste de Jeanne d'Arc, adressa à l'assistance un charmant discours où il représenta les joies pures de la journée qui allait finir comme un avant-goût du ciel. C'était bien le sentiment général, nous en sommes convaincus ; on l'eût deviné d'ailleurs à l'accent de dévotion et de saint enthousiasme que donnèrent ensuite aux motets du salut ces centaines de voix exercées à de superbes unissons.

Les jeunes Orléanaises ont quitté Chartres vers cinq heures et demie ; des cantiques et la récitation du chapelet devaient charmer encore le trajet pour le retour à Sainte-Croix.

— Le 24 mai, un groupe de 60 associés du Saint-Sacrement arrivait de la capitale, présidé par des prêtres de la congrégation du P. Eymard. Déjà plusieurs fois ces zélés religieux sont venus se recommander eux et leurs œuvres à Notre-Dame de Chartres. Cette année, comme l'année dernière, ils étaient heureux de lui présenter des adorateurs et adoratrices de l'Eucharistie qui suivent plus habituellement les exercices de leur chapelle à Paris. La dévotion à Jésus-Hostie et la dévotion à la Sainte Vierge se tiennent par d'admirables affinités et ont des manifestations communes.

— Le 27 mai, c'est une institution ecclésiastique d'Issy, près Paris, qui à son tour saluait notre auguste Patronne. Les petits clercs de Saint-Sulpice ont été amenés au nombre d'environ soixante, par leur nouveau supérieur, M. l'abbé Socard. Qu'ils étaient

heureux de faire leurs dévotions près de l'autel *Virgini pariturœ !* Ainsi firent, il y a sept ans, les clercs qui les ont devancés comme élèves du même établissement alors dirigé par feu M. l'abbé Millaut. On sait à Issy qu'une des principales dévotions, dans notre célèbre sanctuaire, est de prier pour les aspirants à l'état ecclésiastique. Puisse Notre-Dame, là aussi, faire croître et prospérer les vocations tant désirées par la sainte Église !

— Le pèlerinage annuel de la paroisse Saint-Sulpice de Paris est attendu à Chartres pour le 2 juin, lundi de la Pentecôte.

— Le mois de Marie, à la cathédrale, a comme tous les ans, attiré une nombreuse assistance. Le prédicateur, M. Chevallier, vicaire-général de Blois, a parlé en théologien ; puissent beaucoup d'âmes profiter de ses solides instructions !

— La fête d'adoration mensuelle, à la chapelle de la communauté de Saint-Paul, aura lieu le 26 juin. Celle de mai à l'église de Saint-Martin-au-Val a été bien suivie, malgré la distance où cette belle église se trouve du centre de la ville ; le prédicateur était M. l'abbé Bigot, curé de Fontaine-Simon.

— M. l'abbé Foucault, de l'Institution Notre-Dame de Chartres, a été nommé chanoine de premier ordre de Notre-Dame de Lorette. Qu'il reçoive nos sincères félicitations pour cette haute marque de distinction ainsi que pour l'accueil très honorable qu'à trouvé à Rome son bel ouvrage sur Saint-Yves !

— La fête de la Sainte-Enfance, à la cathédrale, a eu lieu le 29 mai.

NÉCROLOGIE

1° M. l'abbé BARRIER, vicaire général.

Une lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Chartres a été adressée, en date du 7 mai à tous les membres du clergé diocésain. La voici :

« Nos chers Collaborateurs, un coup bien sensible et inattendu vient de nous frapper. Monsieur l'abbé Barrier, notre vicaire général, si actif, si dévoué, le fidèle compagnon de nos courses pastorales, vient d'être ravi à notre affection. Le deuil sera grand dans le diocèse. Tous ceux qui ont connu sa bonté, l'aménité de son caractère, le regretteront vivement. Doué d'une belle intelligence, M. Barrier fut d'abord désigné par mon prédécesseur pour exercer le professorat au séminaire, puis il devint successivement vicaire de Châteauneuf, curé de Saint-Prest et curé de la ville de Cloyes. Partout il sut gagner la confiance de ceux qu'il était appelé à diriger dans les voies du salut. Il était zélé, pieux, l'ami et le confident de

ses confrères. Nous sûmes le distinguer dès le commencement de notre épiscopat. Au Synode diocésain (14 août 1854), il fut nommé procureur du clergé ; bientôt nous l'appelions à Chartres pour être notre vicaire général, et pendant plus de vingt-huit ans, nous avons pu apprécier ses qualités, ses vertus. Sa santé bien conservée nous faisait espérer que longtemps encore il pourrait continuer à rendre au diocèse de précieux services. Hélas, je ne m'attendais pas, mes C. C., lorsque je partis avec lui le 27 du mois dernier pour commencer ma première tournée, que dix jours après je recueillerais son dernier soupir. Nous le pleurons, et nous ne cesserons de rappeler son cher souvenir.

Nous lui avions confié la supériorité de la grande et recommandable communauté de Saint-Paul. On sait qu'elle envoie des sujets dans diverses parties de la France, en Belgique, en Angleterre, dans les Etats-Unis, à Saïgon, dans le pays des Annamites et au Japon ; M. Barrier entretenait des correspondances suivies avec les Supérieurs des divers établissements, et son dévouement pour toutes les sœurs était sans bornes. Aussi quelle douleur, quels regrets de leur part n'ont pas excités sa perte ! Ces chères sœurs ne cesseront d'accomplir le devoir de la reconnaissance et prieront beaucoup pour lui. M. Barrier était aussi supérieur de la Visitation à Chartres, et rendait des services à plusieurs autres établissements de cette ville. On le trouvait toujours affable, obligeant. Jamais une parole fâcheuse et qui pût contrister le prochain ne sortit de sa bouche. Il a été un prêtre digne en toutes choses, plein de foi, et qui nous a constamment édifié par ses exemples.

Nous nous sentions pressés, N. C. C., de rendre à cet excellent vicaire général ce témoignage de notre estime et de notre singulière affection. Je le recommande au Saint Sacrifice et, en l'offrant, mon intention est de ne passer aucun jour sans me souvenir de lui. Demandons que dans le séjour de la gloire, où il va sans doute bientôt entrer, il nous obtienne de Jésus-Christ notre sauveur et de sa divine Mère, Notre-Dame de Chartres, une mort précieuse comme la sienne et les récompenses destinées aux élus et aux prêtres qui ont accompli dignement et fidèlement jusqu'à la fin leur saint ministère.

Recevez, N. C. C., l'assurance réitérée de notre bien sincère affection.

L.-EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

Chartres, le 7 Mai 1884.

— Nous n'essaierons pas d'exprimer la douleur qui accueillit partout la triste nouvelle. La cérémonie des obsèques, fixée au 10 mai, trois jours après le décès, a été la plus éloquente manifestation des sentiments du clergé, des communautés religieuses et en général des personnes qui connurent le mieux M. l'abbé Barrier. Plus de 200 ecclésiastiques entouraient le catafalque à la cathédrale ; parmi

eux nous avons remarqué ses anciens élèves du presbytère de Cloyes; les parents du défunt et les supérieures de la Congrégation de Saint-Paul qu'il a gouvernée si longtemps occupaient le bas du chœur; à l'entrée se rangeaient un nombre considérable de Sœurs de Saint-Paul et aussi les Sœurs tourières de la Visitation représentant leur monastère dont M. l'abbé Barrier était supérieur; la nef était remplie tout entière par les députations des communautés de la ville, les élèves des pensionnats, et d'autres personnes en deuil.

M. le chanoine Manceau a officié; c'est Monseigneur lui-même qui a donné l'absoute. La messe a été chantée en faux-bourdons avec le *Miserere* de Maupou à l'offertoire et le *Pie Jesu* de Niedermeyer à l'élévation. Après l'évangile, M. le chanoine Pouclée a lu en chaire la lettre épiscopale que nous venons de reproduire. C'était l'oraison funèbre qui convenait le mieux à la circonstance.

L'humble chronique de la *Voix* n'a rien à ajouter aux éloges par lesquels Sa Grandeur a honoré la mémoire de son cher et regretté vicaire-général. Après l'insertion de ce document, nous n'avons plus qu'à inscrire des dates et quelques faits.

M. l'abbé Barrier (Jean-Baptiste), né à Courville le 18 août 1804, a été ordonné prêtre le 22 septembre 1827. Il a été nommé le 7 octobre 1827 vicaire de Châteauneuf; le 1er avril 1831, curé de Saint-Prest; le 28 février 1835, curé de canton à Cloyes; le 2 août 1853, chanoine honoraire; le 24 novembre 1855, vicaire-général; le 22 février 1856, archidiacre de Châteaudun et en 1860 archidiacre de Chartres. Il a succédé à M. l'abbé Sureau comme vicaire-général de Monseigneur l'évêque de Chartres et comme supérieur-général de la Congrégation de Saint-Paul; il a succédé à M. l'abbé Paquert, décédé en avril 1860 comme supérieur de la Visitation.

Le vénéré défunt a fourni une longue carrière et, si l'on en compare l'une avec l'autre les différentes phases, on y trouve la parfaite application de ce texte sacré : Le jeune homme ne s'écartera pas de sa voie même dans sa vieillesse. Tout petit enfant, Jean-Baptiste Barrier parut prédestiné au sacerdoce par son amour instinctif de la vertu la plus essentielle à cette dignité. Il eut de bonne heure l'habitude d'une grande délicatesse; un de ses compatriotes nous en a dit certains traits dont le souvenir édifiant s'était conservé dans sa famille. Le développement de son intelligence fut précoce comme sa vertu; aussi son instituteur aimait-il encore à rappeler trente ans après ses succès d'école et le citait-il avec fierté comme son meilleur élève. C'est au collège de Chartres, dirigé alors par des ecclésiastiques que Jean-Baptiste fit ses classes littéraires; il finit ses cours théologiques avant l'âge requis pour la prêtrise; en attendant l'époque de l'ordination sacerdotale, il resta au grand séminaire de Chartres, professeur de plusieurs jeunes gens qui faisaient là leurs humanités et leur rhétorique.

Curé de Saint-Prest après trois ans et demi de vicariat à Châteauneuf, M. l'abbé Barrier obtint aussitôt l'estime et le respect de ses paroissiens; le dévouement qu'il montra pour leurs intérêts religieux leur vint aussi en aide pour des intérêts matériels, à l'occasion d'un incendie considérable survenu à Saint-Prest. M. le curé multiplia ses voyages à Chartres pour procurer des secours aux pauvres gens ruinés; un chartrain nous a dit la bonne impression qu'avait produite alors chez de riches propriétaires de la ville le prêtre quêteur. Du reste, pendant son séjour à Saint-Prest, M. l'abbé

Barrier eut d'autres occasions d'entrer en rapport avec de grandes familles et, par sa digne attitude comme par ses qualités aimables, auprès d'elles il fit honneur à son sacerdoce ; au premier rang des personnages qu'il eut ainsi à fréquenter on nous cite Madame de Tourzel, dame d'honneur de la cour de Louis XVI.

Lors de sa translation à la cure cantonale de Cloyes (1835), M. l'abbé Barrier était jeune encore ; il avait acquis, par un ministère actif et varié, l'expérience des hommes et des affaires. Il remplaça dans ce poste important un vieux confesseur de la foi, M. l'abbé Magny : il en fut le digne successeur. La réputation qu'à son tour il a laissée à Cloyes est celle d'un curé plein de foi, plein de zèle, ayant à son service une parole facile et abondante dont il flagellait tous les désordres, tous les abus, toutes les lâchetés, sans rien perdre pour cela de sa considération auprès de la partie la plus religieuse de sa paroisse. M. l'abbé Barrier semblait avoir de l'attrait pour la prédication ; et nous nous souvenons fort bien que certaines instructions données par lui autrefois dans la chaire de la cathédrale confirmèrent l'excellente opinion que nos maîtres avaient de ses solides connaissances et de ses talents.

Quarante ans n'ont pas effacé à Cloyes les traces de son ministère intime, de sa direction ferme, prudente, éclairée.

En arrivant dans cette ville, il avait trouvé une vingtaine de personnes attachées au schisme connu sous le nom de *petite Eglise.* Ces dissidents lui accordaient, eux aussi, leur estime, mais le redoutaient, le regardant comme un intrus à l'influence duquel il fallait se soustraire. S'il n'eut pas la joie de réintégrer toutes ces ouailles, encore moins rebelles qu'abusées peut être, il prépara certainement le retour de plusieurs.

Disons les œuvres et dévotions que M. l'abbé Barrier établit successivement dans sa paroisse comme stimulants du zèle et de la piété : le Rosaire vivant (vers 1836), la Propagation de la foi, une confrérie du Sacré-Cœur avec érection d'un autel en son honneur, le chemin de la croix (en 1837), la confrérie du scapulaire du Mont-Carmel (en 1846), le mois de Marie, l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires (1849), et vers la même année une petite société de Dames de Charité qui s'unit plus tard au Bureau de Bienfaisance.

Le Seigneur avait béni les désirs et les efforts du bon curé, en lui envoyant, comme auxiliaire de ses œuvres, une famille chrétienne restée en vénération à Cloyes pour le bien qu'elle a fait à la population durant une douzaine d'années. La famille Pétard, venue de Paris dans cette paroisse, deux ans après l'installation de M. l'abbé Barrier, réunit bon nombre d'ouvrières dans une usine de roses artificielles, et institua, à côté un orphelinat de 40 jeunes filles. Là ne se bornaient pas les charités de ces admirables industriels ; ils prodiguèrent les aumônes dans la petite ville, et en 1847 leur bien aimé pasteur secourut, à l'aide de leurs dons, jusqu'à cent pauvres par jour. M. l'abbé Barrier se rendait une fois la semaine à l'établissement de M. Pétard pour instructions ou catéchisme de persévérance. La bonne semence devait porter des fruits sur un sol si bien préparé. De là un mouvement extraordinaire vers l'église, et par suite plus d'éclat dans les cérémonies et un empressement plus général pour les communions fréquentes. Ce fut le bon temps du ministère de M. l'abbé Barrier, il l'a redit bien des fois depuis. La disparition de l'établissement nommé plus haut amena aussi la disparition de puissants moyens de succès auprès des âmes.

En 1855 le digne curé fut appelé à Chartres pour remplir les plus hautes fonctions auprès de son évêque ; il laissait à Cloyes maint élément de vie paroissiale, maint témoignage de son travail apostolique, une église restaurée et agrandie par ses soins et au prix de longues sollicitudes. Notre-Dame d'Yron, lieu de l'usine dont nous avons parlé, et les pauvres de Cloyes, ce furent deux souvenirs particulièrement chers à M. l'abbé Barrier ; il l'a prouvé surtout peu d'années avant sa mort. Se trouvant dans son ancienne paroisse, il offrit au nouvel hôpital béni par lui en 1869 et desservi par les Sœurs de la Communauté de Saint-Paul un petit jardin tout-à-fait à la convenance de cet établissement. Sa modestie avait commandé le silence sur cette bonne action ; le secret nous semble levé aujourd'hui.

Nous n'avons pas à esquisser l'histoire du vicaire-général ; sa coopération aux actes administratifs a été suffisamment caractérisée par le haut témoignage du vénéré Prélat qui les dirigeait.

Quant au supérieur de communauté, pour le connaître, prêtons l'oreille aux légitimes doléances des religieuses sur l'étendue de la perte causée par sa mort. Pour apprécier son existence dans ce milieu où l'avait placé le Seigneur, nous n'aurons pas besoin d'entendre divers récits touchant les gestions d'affaires, le choix des sujets, les marques d'intérêt données aux sœurs hospitalières ou institutrices ainsi qu'aux enfants, leurs élèves ; il nous suffit de réflexions générales comme celles-ci recueillies dans une lettre qui nous vient de la maison-mère de la communauté de Saint-Paul.

« C'était quelque chose de bien grand de voir notre bon père, en tant d'actes uniformes qui composent une vie, toujours semblable à lui-même, toujours calme, comme ces hautes montagnes dont la cime est au dessus des nues et des orages. Ainsi son âme était élevée au dessus des misères, qui trop souvent troublent l'âme sans raison ; et cela au milieu des sollicitudes inséparables de la supériorité.

Il avait une droiture d'âme qui la rendait comme transparente. Jamais il n'aurait donné à chose quelconque, je ne dis pas une couleur, mais même une nuance la plus petite, autre que celle qu'il lui reconnaissait........

Ce bon père, si simple et si affable dans toutes ses relations, savait merveilleusement encourager à la pratique de la vertu, et pour cela il employait le mobile le plus puissant : celui de la foi ; aussi se retirait-on d'auprès de lui tout embaumé du parfum de la sainteté.

Une de ses principales maximes était l'abandon à la conduite de la Providence divine, son âme en était tellement pénétrée, que laissant échapper de sa plénitude, elle se répandait au dehors, et mettait sur ses lèvres mourantes la même expression de sainte confiance qui animait encore son dernier soupir. »

Nous voyons dans ces derniers mots quel fut la fin de M. l'abbé Barrier. Il succomba à une bien courte maladie, la fluxion de poitrine ne le retint que neuf jours au lit ; on admira alors, comme aux jours de bonne santé, son esprit de prière, l'esprit vraiment sacerdotal. L'habitude d'une vie régulière, sobre, mortifiée avait contribué certainement à la prolongation d'une carrière si bien remplie ; le pieux octogénaire la termina en bénissant la volonté du Seigneur qui lui en montrait le terme. Il reçut les derniers sacrements avec une vive dévotion, le 6 mai dans l'après-midi, et le lendemain matin vers six heures et demie, il rendait sa belle âme à

Dieu, en présence de son évêque, de quelques prêtres et des religieuses de Saint-Paul, qui lui avaient donné les derniers soins.

2° Sœur BENJAMIN.

L'affliction causée aux dignes Filles de Saint-Paul par la perte de leur supérieur-général, s'est aggravée encore quelques jours après par une terrible nouvelle arrivée de Saïgon. Une dépêche du 19 mai leur a appris la mort de sœur Benjamin, supérieure principale de leurs établissements situés en Chine, au Japon et au Tonkin. Les lecteurs habituels des annales de la Propagation de la foi et de la Sainte-Enfance y ont trouvé plus d'une fois ce nom, synonyme de dévouement aux œuvres qui honorent le plus la France en Orient.

Anaïs Le Noël de Groucy, était née le 24 octobre 1821, à Périers (Manche), de Pierre Le Noël de Groucy et de Virginie Le Neveu. Entrée à la communauté de Saint-Paul de Chartres le 18 octobre 1851, elle y fit profession deux ans après, le 1er octobre 1843. La supérieure appelée à donner son témoignage sur la novice pour sa réception, avait répondu que *la vertu dépassait l'âge.* Sœur Benjamin (c'était le nom de religion de Mlle de Groucy), fut d'abord maîtresse de classe au pensionnat de Dourdan ; en 1847, elle remplaça au noviciat de Chartres sœur Zoïle partie pour la fondation d'Angleterre; en 1849, elle succéda comme maîtresse des novices à la révérende mère Victorine devenue supérieure générale. Elle dépensait un grand zèle dans ce laborieux emploi ; mais il fallait autre chose à son ardeur ; elle se sentait appelée aux missions ; après neuf ans d'attente, elle obtint de s'y consacrer. Le 15 décembre 1858, elle s'embarqua pour Hong-Kong (Chine) où on l'envoyait comme supérieure.

De graves difficultés l'attendaient dès l'arrivée en Orient après son voyage de six mois. Mais son intelligente énergie triompha de tout à Hong-Kong ; bien plus la guerre entre la France et la Cochinchine, en 1859, lui donna l'occasion d'étendre singulièrement la sphère du bien qu'elle et ses sœurs étaient destinées à faire dans ces lointaines régions. Après les victoires obtenues sur les Annamites, Monseigneur Lefèvre, vicaire apostolique, demanda des religieuses à Sœur Benjamin ; ce fut le premier établissement à Saïgon ; commencé dans une pauvre case, il est devenu depuis une maison magnifique où la charité se déploie avec plus d'étendue. Le Commandant français réclama bientôt d'autres sœurs pour la création d'un hospice ; en 1861, un nouvel essaim de religieuses arrivant de France, sur la demande de Sœur Benjamin, Saïgon vit s'ouvrir l'asilede la Sainte-Enfance. Ces maisons prenaient trop d'importance pour que la supérieure principale en fut habituellement éloignée ; Sœur Benjamin se fixa définitivement à Saïgon en février 1862. En 1866 nous la revîmes en France ; mais, en 1869, après quelque temps de résidence à Paris où elle dirigeait les classes communales de Grenelle, sa santé lui permit le retour à Saïgon. Elle s'y livra tout entière à ses chères œuvres, et le nombre des établissements n'a fait que s'accroître sous la direction de cette femme apôtre. Il y en a maintenant une dizaine en Cochinchine ; elle en a ouvert deux au Japon, un au Tong-King ; celui d'Hong-Kong rend toujours d'immenses services.

D'après ces quelques détails nous pouvons juger par quels travaux et quels mérites Sœur Benjamin a voulu gagner l'éternelle récompense. Que d'âmes sauvées par ses efforts l'attendaient au paradis ! Nous prierons le Seigneur d'y hâter son entrée, si elle n'en jouit pas encore !

3° M. l'abbé NÉRÉ. Nous recommandons aussi aux prières un séminariste décédé récemment dans sa famille, à Theuville, M. l'abbé Néré (Augustin) clerc minoré. Sans la phthisie qui l'a retenu deux années auprès de ses pauvres parents et enfin l'a conduit au tombeau, il ferait partie de l'ordination prochaine comme nouveau prêtre. Plusieurs de ses maîtres et ses confrères diacres et sous-diacres ont assisté à son inhumation à Theuville ; M. le supérieur du grand séminaire a prononcé son éloge qui peut se résumer en ces mots : ce jeune ecclésiastique était un séminariste modèle ; il s'est préparé à la mort en saint.

4° M. l'abbé MAUGER (Louis-Benjamin), chanoine, décédé à Chartres dans la nuit du 26 mai, à l'âge de 75 ans, après vingt-quatre heures de maladie. Force nous est d'ajourner tout détail sur la vie de ce vénérable ecclésiastique, la nouvelle du décès nous arrivant quand le présent numéro est sous presse.

BIBLIOGRAPHIE

ORIGINES CHRÉTIENNES DE LA GAULE CELTIQUE. — **Recherches Historiques sur la fondation de l'Eglise de Chartres au Ier siècle** *et conjointement des Eglises de Sens, de Troyes et d'Orléans, suivies d'une Etude critique sur le Culte rendu, avant l'ère Chrétienne, à la Vierge qui devait enfanter*, VIRGINI PARITURÆ. — Par l'Abbé A.-C. Hénault, aumônier des Sœurs de la Providence.

Un beau volume in-8° d'environ 400 pages, orné de plusieurs *fac-simile* de vieux manuscrits et inscriptions en photogravure, et de quelques gravures sur bois. Prix : 5 francs, pour les souscripteurs.

L'impression de cet ouvrage avance aussi rapidement que possible. Les personnes qui ont l'intention de souscrire doivent se hâter de le faire. Après son apparition, ce livre sera mis en vente chez les libraires, et il ne sera plus possible de le livrer au prix de 5 francs, à cause des frais considérables des gravures et des clichés typographiques qui accompagnent le texte. Ces dessins représentent des monuments inconnus du public, et sont par conséquent inédits.

On souscrit par lettre ou carte postale à l'adresse de M. l'abbé Hénault, rue Serpente, à Chartres, ou de M. le Directeur de la *Voix de Notre-Dame*, à la Maîtrise.

Les Œuvres catholiques. — Sous ce titre : Les *Œuvres catholiques*, vient de paraître un volume appelé certainement à faire sensation dans le monde religieux.

Invité à prêcher dans la Chapelle des Lazaristes à Paris, un *Triduum* à l'occasion du Bref de Sa Sainteté Léon XIII, donnant aux œuvres de Charité le glorieux saint Vincent de Paul pour protecteur spécial, l'abbé Geslin de Kersolon, missionnaire apostolique, et consulteur de la sainte Congrégation de l'Index, a rappelé, dans trois conférences, les principes traditionnels de l'Eglise, au sujet de ces mêmes œuvres, dans le clergé, chez les religieux, et parmi les laïques, c'est-à-dire dans les trois grandes divisions qui constituent le christianisme.

Cette thèse était immense, et M. l'abbé Geslin de Kersolon est resté à la hauteur de sa tâche.

L'œuvre entreprise par l'orateur et complétée par l'écrivain dans des notes du plus saisissant intérêt, devait être, et est déjà le sujet de vives controverses : l'auteur ne semble pas avoir eu la prétention de flatter la vanité de son auditoire, et, plus tard, de ses lecteurs Quoi qu'il en soit, ce livre est une sorte de bombe qui éclate au sein de notre société cristallisée dans l'apathie. Plaise à Dieu, que ce cri d'alarme soit entendu et que Dieu suscite des hommes et des œuvres qui entrent dans la voie où l'auteur les appelle, et, par laquelle seule, il semble qu'on puisse reconstituer une nouvelle vie à un monde qui meurt, et un avenir possible à une société qui s'éteint !

Pour recevoir les *Œuvres catholiques*, franco par la poste, il suffit d'envoyer 2 francs en timbres ou en mandat à MM. Blériot et Gautier, éditeurs, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris.

L'Harmonisateur C. G. ou *le grand problème de l'accompagnement du plain-chant résolu.* — Système applicable à toutes les éditions de chant. 1 joli livret, 1 fr. 50.

Voici le rapport du Comité d'examen : Plus de doute, le *Problème est résolu !* Nous sommes en droit *d'affirmer* que de tous les systèmes parus jusqu'à ce jour, aucun n'a atteint ce but d'une manière *plus sûre, plus rapide* et *plus complète* que l'Harmonisateur C. G. — En même temps que sa *grande simplicité* le tient à la portée des intelligences les plus humbles, *la modicité* de son prix le rend accessible aux bourses les plus modestes. Il suffit, pour en faire usage, de savoir lire le Plain-Chant. Sous sa direction, toute personne *étrangère aux règles* de l'harmonie arrive *infailliblement* et sans fatigue à un accompagnement *correct* et *agréable* du plain-chant ; l'*enfant* lui-même apprend en pratiquant. Point de règles, mais l'*application immédiate* de l'harmonie au plain-chant.

Le travail intéressant et décisif de M. l'abbé Geispitz, maître de chapelle à Notre-Dame de Paris, se recommande donc à *tout point de vue* au clergé et à toute personne qui veut se livrer à l'accompagnement du plain-chant sur l'orgue ou l'harmonium. On en comprendra d'autant plus l'*importance* et la *nécessité* qu'il paraît à une heure où tout autre élément a disparu. Nous ne pouvons douter que l'harmonisateur C. G. ne reçoive partout l'accueil le plus large et le plus favorable. Le succès est toujours chose juste, quand il est si légitimement acquis.

S'adresser à l'auteur, Quai aux Fleurs, 7, Paris.

Le Sacré-Cœur de Jésus. — Imitation parfaite de la peinture, hauteur : 60 centimètres — largeur : 46 centimètres, prix franco : 5 francs. La même avec un large cadre tout or, prix : 12 francs ; ajouter 3 francs pour le port et l'emballage en caisse.

Ecrire et envoyer mandat-poste ou autre valeur à MM. Blériot et Gautier, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris.

La maison Blériot et Gautier, qui est toujours au premier rang quand il s'agit de propagande catholique, vient de publier une superbe chromolithographie du Sacré-Cœur de Jésus due au pinceau de M. Isnard de Belley.

L'auteur de cette œuvre a représenté le Sacré-Cœur de Jésus s'interposant entre les hommes et son père justement irrité. Cette pensée du Sacré-Cœur Médiateur, aussi nouvelle qu'opportune, a rencontré les plus hautes sympathies. L'artiste a reçu les félicitations d'un grand nombre d'évêques et d'ecclésiastiques distingués. Mgr Nocella a daigné lui adresser la lettre suivante qui révèle la pensée intime du Saint-Père « *Rome, le 7 mars* 1884 — J'ai eu l'honneur de vous envoyer dernièrement « une Bénédiction apostolique de Sa Sainteté Léon XIII. — Il a voulu par là vous « manifester qu'il a agréé avec une satisfaction et une bienveillance toute paternelle « le magnifique tableau du Sacré-Cœur de Jésus que vous lui avez envoyé en présent « et que je lui ai offert en votre nom — Ce témoignage de bonté du Saint-Père à « votre égard, doit vous encourager à rendre de plus en plus hommage à la piété « chrétienne et à la religion avec vos ouvrages fort remarquables. »

Semaine Eucharistique à l'usage des Enfants qui se préparent à leur première Communion, par la comtesse de Chabannes, 4me édition : à Paris, chez Palmé, rue des Saints-Pères, 76 ; à Chartres : chez les principaux libraires.

Ce manuel qui plaît tant aux enfants, peut être utile aussi aux personnes qui les disposent à ce grand acte. Il contient des prières pour la messe, les actes avant et après la sainte communion ; un grand choix d'autres prières, et enfin un chemin de croix spécialement écrit pour la jeunesse.

JUIN 1884.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE JUIN 1884.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er juin, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. la Conf. du Rosaire ; 4° p. le scap. bleu ; 5° p. la Conf. de N.-D. de Chartres ; 6° p. les objets indulg.

2, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales.

3, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite — j. au ch.)

4, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
5, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
6, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge; 2° p. la Conf. du C. de Jésus.
7, samedi. — Ind. pl et part. nombr. du S Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
8, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité; 2° du trisagion *Sanctus* (j. au ch.)
9, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
10, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite — j. au ch.)
11, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
12, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. un quart d'h. d'Oraison ment. chaque jour; 2° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.)
13, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
14, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
15, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. l'Arch. de St Joseph; 3° p. la Conf. du Rosaire; 4° p. le scap. bleu; 5° p. les objets indulg.
16, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
17, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
18, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
19, jeudi. — Ind. pl. p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
20, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
21, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
22, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus.
23, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
24, mardi. — Ind. pl. : 1° p. l'Arch. du S. C. de Marie; 2° p. le scap. bleu; 3° p. les objets indulg.
25, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm. Concept. (j. au ch.)
26, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.)
27, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
28, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
29, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. l'Arch. de St Joseph; 3° p. les objets indulg.
30, lundi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-HUITIÈME ANNEE

7e NUMÉRO LA VOIX JUILLET 1884

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

FÉLIX MARIE

MISSIONNAIRE AU TON-KING MÉRIDIONAL

NOYÉ PAR LES PIRATES LE 25 MAI 1875 (Suite)

Félix Marie souffrait trop de voir à quel rude travail se condamnait sa mère, pour ne pas s'efforcer d'y mettre un terme. Il écrivit donc au supérieur des missions étrangères afin de savoir s'il pourrait entrer dans son séminaire l'année suivante. Le supérieur de Sommervieu appuya sa demande par quelques mots touchants sur l'état précaire de la famille Marie.

On ne faisait pas alors au séminaire des missions les études de philosophie ; le supérieur engagea Félix à rester encore une année à Sommervieu, se chargeant de tous les frais et même s'offrant à combler l'arriéré s'il y en avait. Cette réponse fut comme un baume qui calma la douleur poignante du pauvre cœur de notre *postulant*.

Au mois de mars 1867 (la grande année du départ pour le séminaire des missions), Félix écrivit de nouveau au supérieur, et au mois de juin, il reçut l'assurance de son admission au séminaire après les vacances qui allaient s'ouvrir. — Ces six semaines passées en famille s'écoulèrent rapidement. Ce temps fut pour la mère et pour le cher fils employé autant que faire se pouvait en ineffables épanchements ; mais il fallait choisir pour ces précieux entretiens, les instants où le père de Félix et son jeune frère étaient absents. Jean Marie connaissait seul avec sa

mère le projet de départ, sur lequel il fallait garder le secret le plus absolu, sous peine de soulever un orage aussi terrible qu'inutile.

Pour ce motif il fut convenu que Félix quitterait la maison, sans en avertir son père, sous le prétexte d'aller passer quelques jours chez l'instituteur de Cristot, l'un de ses amis.

La veille du départ arrivé, saisissant l'instant où M. Marie et Magloire étaient sortis, Félix dit à sa mère : « Vous savez maman, qu'il faut que je parte demain. » A ces paroles la pauvre mère éclate en sanglots. « Maman, reprend Félix, ne pleurez pas, ces larmes m'affaibliraient. » — « Eh bien, non, mon cher enfant, je ne vais pas pleurer,» et à l'instant la sainte femme retient ses pleurs et embrasse son fils sans témoigner aucun sentiment de faiblesse. « Mère, dit alors Félix, échangeons nos chapelets et prions l'un pour l'autre !» C'était le gage pieux du sacrifice... Une heure après, le père rentrait sans s'apercevoir que peu d'instants auparavant on s'était dit un suprême adieu! Le lendemain, 17 août, Félix et Jean partaient pour Cristot ; de là ils se rendirent avec un ancien condisciple à Notre-Dame de la Délivrande. En sortant de la chapelle où Félix avait communié et prié avec ferveur, il demanda à son ami s'il avait sollicité pour lui la grâce d'être martyr. On le voit, toute son ambition était de conquérir cette palme si enviée de son âme généreuse, « Car, disait-il, autrefois le sang des martyrs était une semence de nouveaux chrétiens ; tout indigne que j'en suis, le mien ne pourrait-il pas avoir la même efficacité ? »

Paroles admirables qui, dans leur simplicité, nous révèle toute l'étendue de son sacrifice et en même temps la force que le bon Dieu accorde à l'âme assez généreuse pour répondre à cet appel vainqueur qui se nomme la vocation : « Me voici, Seigneur me voici. »

Le jeudi 22 août, de grand matin, notre futur missionnaire se dirigeait vers la gare de Caen, et à six heures il s'arrachait des bras de son frère bien-aimé pour gagner la capitale.

Ayant parlé dans la biographie de M. Jacquard, de la fondation de la société des Missions étrangères, nous n'y revien-

drons pas aujourd'hui... Nous saluerons seulement en passant le glorieux étendard de la croix qu'elle a planté au prix du sang de ses martyrs, sur le sol de l'Annam, ce pays où flotte maintenant le drapeau protecteur de la France.

A l'arrivée de Félix *aux missions*, le séminaire était alors en vacances. Le supérieur lui assigna au cinquième étage une chambre dont il disait : « Je l'aime bien ma petite chambre, j'y jouis d'un spectacle magnifique sur Paris et j'espère y passer dans la paix et la joie du Seigneur mes trois petites années. »

Cependant l'accomplissement d'un devoir impérieux et penible s'imposait à Félix ; il ne pouvait laisser plus longtemps ignorer à son père et son départ et sa résolution d'être missionnaire. Si la prudence lui avait imposé le silence jusqu'à ce jour, maintenant c'était l'heure de tout avouer. Il le fit dans les termes les plus respectueux et tout à la fois des plus fermes. A cette nouvelle inattendue, M. Marie écrivit à son fils une lettre *foudroyante*, et pour que la douleur de Félix fut encore plus grande, son frère Magloire, joignait dans la même lettre, ses reproches à ceux de son père !

Notre cher affligé se garda bien de lutter ouvertement contre la tempête ; mais il écrivit à Jean d'être l'ange de la concorde et de l'avertir quand le moment serait venu de récrire à Fontaine. Un entremetteur obligeant le seconda dans cette mission de paix ; enfin le temps, et surtout la grâce aidant, M. Marie et Magloire revinrent sur leurs premières impressions, et dans une seconde lettre, remplie de témoignages d'affection, ils consolaient Félix de la peine que lui avait causée leur première missive. « C'est le bon Dieu qui a fait tout cela, disait notre aspirant, remercions-le et aimons-le plus que jamais, souvenons-nous qu'il n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui. »

L'orage dissipé, Félix put se mettre tranquillement à l'étude dans sa petite chambre du cinquième étage, plus loin du monde, plus près du ciel. Sa vie s'écoulait ainsi heureuse et tranquille sous la protection du bon Dieu et de la très sainte Vierge. « Espérons, disait-il, qu'elle ne sera pas toujours *aussi douce.*»

Chaque jour, pour retremper son courage, Félix Marie allait

s'agenouiller dans la salle des martyrs ; ce musée unique au monde où sont pieusement exposées les reliques de ceux qui ont combattu jusqu'à l'effusion du sang, et les pièces à conviction de leurs cruelles agonies. Là, l'illusion n'est pas possible ; car l'*aspirant* peut toucher du doigt l'instrument de leurs tortures : la cangue, les fers, les cordes qui les ont liés et étranglés, tandis que pour, tout expliquer au dessus et autour de la salle, de nombreux tableaux retracent, dans leur peinture naïve, les scènes épouvantables des différents supplices qui furent infligés à ces intrépides athlètes de la foi ainsi qu'à leurs chrétiens...

Cette vue fait frémir la nature ; mais telle est la force de la grâce dans l'âme des *aspirants au martyre* que bien loin d'en être effrayés, une sainte émulation s'empare de leur âme, et qu'ils disent comme le faisait Félix Marie. « Quand donc viendra mon tour ? Quand donc irai-je, pauvre petit missionnaire, conquérir des âmes à Jésus et travailler à sa gloire autant qu'il me sera possible... Sera-ce en Chine, aux Indes ou au Japon ? peu m'importe... Partout il y a des âmes à sauver » donc *fiat voluntas tua.*

Ce *fiat* du complet abandon dans l'acceptation des souffrances, Félix Marie fut appelé à le prononcer dans une circonstance bien douloureuse pour son cœur aimant et dévoué. Sa bonne mère lui fut enlevée après une maladie de quelques jours.

Le prêtre qui l'assistait dans ses derniers moments lui proposa d'avertir Félix. « Je suis sûr, lui dit-il, que M. le supérieur des missions lui permettra de venir vous voir. » — « Oh ! oui, dit-elle, je serai bien heureuse de l'embrasser avant de mourir. » — « Alors je vais tout de suite écrire à Paris, reprit le bon vicaire en se retirant. » Cependant comme il allait sortir : — « Mon père, reprit cette sainte femme, eh bien, non ! ce serait une bien grande consolation pour moi : mais après ma mort, ce cher enfant aurait de nouvelles difficultés pour quitter son père, il y aurait peut-être des scènes où Dieu ne serait pas glorifié : j'en fais le sacrifice, je ne le reverrai plus sur la terre ; mais en retour je vous demande que l'on m'enterre avec cette soutane de mon cher Félix, je l'ai conservée tout exprès. »

Le dimanche 26 juillet 1868, à une heure et demie de l'après-midi, la mort vint permettre de réaliser son vœu, et l'héroïque mère dort le grand sommeil sur une relique anticipée de son héroïque enfant !...

La nouvelle de cette catastrophe fut un coup de foudre pour notre cher aspirant. Perdre sa mère c'est tout perdre sur la terre, et si le missionnaire s'est voué à Dieu, il n'en conserve pas moins la verdeur et la chaste tendresse de son amour filial.

Privé de sa mère, Félix reporta ses plus chères affections sur son frère Jean, bien digne par ses sentiments élevés de toute sa confiance. Il lui donnait les meilleurs conseils pour être à la hauteur de ses fonctions d'instituteur. « Grave surtout dans le cœur de tes petits élèves les sentiments de la piété et de la religion, lui écrivait-il, car dans la société actuelle, on en a plus besoin que jamais. Enseigne à ces petits enfants que Jésus aime tant, le chemin qui conduit à son cœur. Oh ! que ta mission est noble et belle ! A toi le Seigneur a départi la portion chérie de son troupeau. C'est à toi pour ainsi dire qu'est confié le salut de tant de petits enfants qui passeront par tes mains. Ils seront dans leur vieillesse ce qu'ils auront été dans leur jeunesse. Le cœur des enfants est comme une cire molle qui prend la forme que lui donne la main chargée de les travailler. Imprime donc fortement sur ces jeunes cœurs le cachet de la vertu, de l'amour de Dieu et de la religion et tu auras mérité une belle couronne au ciel ; mais il faut que tu prêches non seulement de paroles mais encore plus d'exemples. » — Profonds enseignements qui conviennent non seulement aux éducateurs de la jeunesse mais encore aux parents chrétiens. Les avis que Félix Marie donna à son frère dans une circonstance bien douloureuse ont aussi un côté pratique qui les rendent doublement utiles.

On était en 1869, Félix avait reçu le sous-diaconat qui l'engageait à Dieu pour jamais. Magloire avait tiré au sort et allait partir soldat ; Jean était occupé de son école et pensait à s'établir ; M. Marie ainsi privé de tous ceux qui devaient égayer son intérieur résolut de se remarier.

Cette détermination bien motivée et bien légitime, causa un

grand déplaisir à son fils Jean qui en écrivit à Félix. Celui-ci, réprimant les réclamations de son propre cœur, lui fit sagement observer : « que l'union et la concorde *étant des sources de bonheur* dans les familles, ils devaient éviter tous les deux de contrister leur bon père en se montrant contraire à ses vues. »

Ce conseil fut suivi et leur mère chérie dut approuver du haut du ciel, la conduite si délicate de ses enfants.

(*A suivre.*) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

UN ILLUSTRE PÈLERIN DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
Henri-Marie BOUDON
GRAND ARCHIDIACRE DE L'ÉGLISE D'ÉVREUX

Le 11 janvier 1884, sous la haute présidence de Mgr Grolleau, évêque d'Evreux, et sous les yeux d'une commission nommée par Sa Grandeur, composée de théologiens, de l'architecte du diocèse et de deux médecins, on procédait dans la cathédrale, à la chapelle des saints anges, à la reconnaissance des restes précieux du grand Serviteur de Dieu, Henri-Marie Boudon. Ces restes, plus estimables que tout l'or et les pierreries du monde entier, ont été, depuis bientôt deux siècles, fidèlement respectés par la terre, et le crâne du saint Archidiacre, dans lequel a été constamment fixée la sainte et salutaire pensée de *Dieu seul*, sa devise de tous les instants, a été trouvé intact.

Dieu soit éternellement béni d'avoir inspiré à Mgr d'Evreux cette magnifique initiative, de porter bientôt aux pieds du Souverain Pontife, à qui Henri-Marie Boudon fut toujours si soumis et si dévoué, la cause de béatification et canonisation de ce très grand Serviteur de Dieu ! Il n'est pas un chrétien qui ne se réjouisse et ne bénisse le nom de Mgr d'Evreux pour cet acte d'une grande portée, destiné à consoler l'Eglise de France en particulier, dans ces jours mauvais qu'elle traverse.

Albert le Grand et tous ceux qui aiment bien Marie devront plus particulièrement se réjouir de ce fait ; car le pieux Boudon fut un des plus ardents serviteurs de la mère de Dieu, et des plus féconds et éloquents panégyristes de cette Vierge immaculée. Il serait difficile de trouver un Père ou un Docteur de l'église, si l'on excepte le bienheureux Albert le Grand et le séraphique saint Bonaventure, qui ait plus et mieux parlé de la Reine des cieux. Quatre ouvrages importants, sortis de sa belle plume, sont tout entiers, consacrés à la louange de Marie et dans tous ses autres écrits si nombreux, la Vierge bénie est célébrée avec des accents célestes. Sa volumineuse correspondance est partout embaumée des parfums suaves du saint nom de Marie.

Henri-Marie Boudon s'est signalé par sa tendre dévotion pour Notre-Dame de Chartres ; comme les Bourdoise et les Olier, il aimait a accomplir ce pèlerinage (1) avec une piété digne de Celle en qui il avait placé dès son enfance toutes ses espérances après Jésus-Christ. L'auteur des *prémisses de la glorification de Henri-Marie Boudon*, ouvrage qui va paraître prochainement, s'exprime ainsi :

C'était surtout aux pieds de Notre-Dame de Chartres, là ou belle Rachel, elle se plaît à montrer par de nombreux bienfaits, qu'elle est établie par Dieu la médiatrice du salut de tous les hommes auprès du vrai Joseph, Jésus-Christ (2) qu'il aimait à venir prier de longues heures et se consoler avec cette aimable Mère de Jésus des amertumes et dédains d'un monde souvent trompeur et perfide, souvent tracassier et injuste.

« Du sein des flots, où il se trouvait comme enseveli, il réclamait humblement le salutaire regard et la puissante protection de Celle que l'Eglise nomme avec tant d'à-propos, l'*Étoile de la Mer* (3). Et la ville de Chartres, l'antique et fortunée cité de Marie, célèbre par son ancien sanctuaire dédié à cette Reine des anges, à cette Vierge immaculée, vit souvent le saint Archidiacre d'Évreux, alors étrangement persécuté, venir épancher son âme pleine d'angoisses dans le Cœur miséricordieux de la plus tendre des mères. « Ce fut là, dit un contemporain, oui, là, aux pieds de Notre-Dame de Chartres que nous eumes le bonheur de le voir pour la première fois et d'apprendre de lui l'honneur que Dieu lui faisait souffrir pour son nom. »

« Comme il n'y allait jamais sans éprouver des secours en quelque sorte miraculeux de Notre-Dame, il disait que la reconnaissance lui faisait un devoir de travailler à la gloire de Dieu avec d'autant plus d'ardeur dans ces Lieux où sa très sainte Mère avait été plus particulièrement honorée par Lui. »

Henri Marie Boudon n'affectionnait tant le diocèse de Chartres que par son amour pour Notre-Dame et par reconnaissance pour ce fortuné pays qui a donné le jour au saint abbé Bourdoise, son illustre Maître dans la Cléricature. Le caractère et les écrits de ce saint Archidiacre sont tout empreints de l'esprit et du zèle divin qui anima constamment l'Apôtre du Clergé. Bourdoise n'eût-il formé que le futur saint d'Evreux, que cela suffirait amplement à la gloire d'un si grand homme.

Aussi nous ne doutons pas de l'empressement du clergé et des fidèles du diocèse de Chartres à contribuer d'abord par leurs ardentes prières, au plein succès de la glorification de l'immortel Archidiacre d'Evreux.

J. D. Bibliophile.

(1) Voir M. Hamon, curé de Saint-Sulpice. Notre-Dame de France.

(2) *Rachel Deipara posita est interventrix pro toto hominum mundo communis, apud virum Josephum, ab ipso vero Josepho Christo.* (R. P. Scheffer, *sui Jesu, Biblia immaculata*, super Genes. 54, 16, tome VII, in-folio.)

(3) *Quare Maris stella dicitur Maria ! Respondeo : Quia nobis in hoc mundano mari navigantibus stella polaris est.* (Id. Ibid., tome VII, p. 570).

LES SŒURS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

L'assemblée générale de l'Œuvre de Notre-Dame de Chartres a eu lieu, il y a peu de temps, sous la présidence de Monseigneur. Le rapport présenté par M. le chanoine Manceau, supérieur de la Communauté, a exposé la situation de l'Œuvre pendant l'année 1883. Nous y trouvons d'intéressants détails sur la direction donnée aux classes dans les divers établissements dirigés par les Sœurs et sur les succès obtenus par leurs élèves dans les concours Mais ce que nous tenons à signaler ici plus encore que les services rendus à 1,481 petites filles réparties entre 26 écoles confiées aux Sœurs de Notre-Dame de Chartres, c'est leur action chrétienne sur les malades qu'elles entourent de soins et, en 1883, le nombre de leurs visites aux malades a atteint le chiffre total de 14,412 . . . . Citons quelques passages du rapport.

. . . . Dans les paroisses, les Sœurs de Notre-Dame continuent à prodiguer leurs soins à leurs chers malades avec le plus grand dévouement au péril de leur santé, même de leur vie : la charité ne calcule pas. S'il ne leur est pas donné toujours d'obtenir la guérison et de sauver la vie du corps, elles s'appliquent à sauver la vie de l'âme, encore bien plus précieuse. Elles ont eu quelquefois à pleurer sur le sort de pauvres malades qui n'ont point consenti à voir le prêtre dans leurs derniers moments, mais ces cas ont été fort rares. Au contraire, que de retours inattendus, que de sentiments religieux, pieux même, exprimés par de pauvres hommes revenus à Dieu dans leur maladie ! que d'actes de foi, de résignation dont on ne les aurait pas crus capables ! L'un d'eux disait : « Ma sœur, si je guéris, je promets bien de servir le bon Dieu et de le faire servir le plus qu'il me sera possible ; s'il n'est pas dans sa volonté que je guérisse, je le regrette, mais je me résigne. Il sait mieux que moi ce qu'il me faut, pourvu qu'il me pardonne, j'accepte la mort pour la rémission de mes fautes ; que Notre-Dame ait pitié de moi ! Ma sœur, priez bien pour moi afin que la patience ne m'échappe pas, je souffre tant ». N'est-ce pas admirable de foi et de simplicité ?

Un homme dont la réputation d'impiété était notoire, tombe subitement malade ; le médecin recommande bien à la famille de ne pas le quitter d'un instant, il va leur échapper dans la journée. Grand émoi parmi les parents qui avaient conservé des sentiments religieux. Nul cependant n'osait lui parler de Dieu dans la crainte d'exciter des blasphèmes. Dès que les Sœurs ont connaissance de ce triste état, elles se mettent en prière avec leurs élèves. Puis, la sœur hospitalière part, pleine de confiance dans la prière de ses chères

petites. Elle arrive auprès du malade qui lui fait le meilleur accueil ; et, après les premiers soins donnés avec bonté et reçus avec reconnaissance, la bonne sœur lui dit avec douceur : « Mon bon Monsieur, vous n'êtes pas bien, ne voudriez-vous pas voir Monsieur le Curé ?— Si vous me croyez mal, ma sœur, je le veux bien. Monsieur le Curé prévenu, aussi consolé que surpris, arrive en toute hâte. Le malade préparé se confesse, reçoit les sacrements et expire dans les meilleurs sentiments. Comment peindre la joie des parents et de la bonne sœur ! une âme était sauvée.

J'ai dit que nos sœurs prodiguent leurs soins au péril de leur vie, permettez-moi, de vous citer un trait : — Une sœur est demandée auprès d'un malade : comme la distance est grande, 4 kilomètres environ, les parents avaient amené une voiture. En chemin, une courroie du harnais se casse, la voiture non couverte tombe en arrière ; la sœur se trouve prise par la banquette ; par malheur, le cheval prend peur et s'emporte, et la pauvre sœur est traînée pendant un 1/2 kilomètre. Enfin, le cheval est arrêté, mais la pauvre sœur a perdu connaissance, elle est toute disloquée ; elle a une jambe toute meurtrie, tout ensanglantée. Revenue à elle, et bien que dévorée par la fièvre, elle se fait conduire auprès du malade, et ne rentre chez elle qu'après avoir donné les premiers soins, et avoir prescrit ce qu'il y avait à faire en attendant l'arrivée du médecin. Pendant trois mois, elle a beaucoup souffert, obligée de garder la chambre, ne pouvant marcher qu'à l'aide d'une canne.

Cependant les malades réclament leur bonne sœur : on vient la chercher, on la ramène avec précaution.

Mais est-ce une lésion interne, triste résultat du terrible accident ? tout dernièrement elle est tombée malade ; bientôt elle est à la dernière extrémité, elle reçoit les derniers sacrements ; on la voit étouffer lorsqu'une abondante hémorragie nasale l'arrache à la mort. Depuis ce moment, elle se trouve mieux, mais nous ne sommes pas sans inquiétude. Dieu veuille la conserver pour ses pauvres malades qui lui sont si attachés !

Je me regarderais comme coupable d'ingratitude envers la très Sainte Vierge, si je ne vous rappelais en quelques mots les deux guérisons vraiment miraculeuses obtenues par sa puissante intercession à Lourdes en faveur de deux de nos sœurs.

L'une atteinte d'une tumeur cancéreuse interne ; ayant les poumons pris, complètement impotente d'une jambe. L'autre atteinte d'une maladie de la moelle épinière, avec inflammation des jointures, affligée de trois abcès froids, ne pouvant supporter aucun aliment. Elles furent guéries au sortir de la piscine ; leur rétablissement jusqu'à ce jour est parfait. Gloire donc à Marie notre patronne et auguste Mère !

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Plusieurs feuilles religieuses se sont occupées d'un projet soumis à la Sacrée-Congrégation des Rites, concernant la célébration du dix-neuvième centenaire de la naissance de la Très Sainte Vierge, qui, d'après le sentiment de quelques théologiens versés dans l'histoire ecclésiastique, arriverait en 1885. Dans la séance qu'elle a tenue le 31 mai, cette commission a reconnu que de graves difficultés chronologiques ne permettent pas de préciser au juste l'année où le dix-neuvième centenaire pourrait être célébré, et que, par conséquent, à moins de nouveaux travaux éclairant la question, il n'était pas expédient (*non expedire*) de donner suite à ce projet.

La Sacrée-Congrégation des Rites a voulu néanmoins tenir compte du magnifique témoignage de piété filiale envers Marie, donné par les nombreux évêques et autres personnages notables qui ont adhéré à la supplique présentée au Saint-Siège par S. Em. le cardinal Haynald. C'est pourquoi la Sacrée-Congrégation a décidé de convier, par un décret spécial, tout le monde catholique à célébrer cette année en grande pompe, la fête de la Nativité de la très sainte Vierge, en la faisant précéder d'un triduum solennel.

Ce même décret exhorte en outre, à la célébration solennelle de la fête de Notre-Dame-de-Lorette, le 10 décembre, pour réparer ainsi les outrages publics dont l'insigne sanctuaire de Lorette a été récemment l'objet en Italie. Des indulgences spéciales, en forme de jubilé, seront accordées à l'occasion de la fête du 10 décembre, et afin que tout le monde catholique puisse en profiter, ces indulgences pourront être gagnées pendant les trois mois qui suivront la fête, par tous ceux qui se rendront en pèlerinage à Lorette.

Un vœu nouveau. — En promulguant l'Encyclique sur la franc-maçonnerie, Mgr Mermillod, évêque de Lausanne, a ordonné à tous ses prêtres d'ajouter à la formule de rénovation des promesses baptismales l'*engagement de ne jamais faire partie d'une Société condamnée par l'Eglise.*

Un châtiment. — Les journaux Italiens rapportent, d'après la *Provincia di Forli*, le fait d'un accident survenu au commencement de ce mois, à un certain Frédéric Bondi, porte-drapeau du cercle Mazzini. A San-Martino, ce personnage s'avisa de tirer sur une madone exposée dans une niche, mais son fusil éclata dans ses mains, et il a du subir l'amputation d'un bras.

Encore un martyr. — La mission du Tonkin occidental, si vaillamment dirigée par Mgr Puginier, vient de perdre encore un de ses missionnaires, massacré en haine de la foi et de la France, le père Tamet (André), de St-Etienne, à peine âgé de 30 ans et missionnaire depuis 1881.

Ce jeune apôtre se trouvait dans le Laos tonkinois, dépendant de la province de Thagne-Hoa, lorsque les bandes soudoyées par les mandarins ravagèrent, au commencement de l'année, toutes les chrétientés de ce vaste pays et massacrèrent cinq missionnaires, avec presque tous leurs catéchistes. Le Père Tamet seul réussit alors à leur échapper avec trois catéchistes. A la date du 18 février, il parvint à faire savoir à Mgr Puginier qu'il était toujours errant au milieu des montagnes et réduit à la plus extrême misère. Depuis lors, que s'est-il passé? Nous ne le savons pas encore ; mais une dépêche adressée de Hanoï, par Mgr Puginier, au séminaire des Missions étrangères vient d'annoncer la navrante nouvelle que le Père Tamet a été massacré avec ses trois catéchistes.

Notre-Dame de la Garde. — Le 5 juin, le sanctuaire de Notre-Dame de la Garde a été la proie des flammes, un cierge qui était tombé sur le gradin de l'autel, avait mis le feu. La sainte Eucharistie a été préservée de l'incendie par le courage du R. P. Gigaud, aidé des soldats. La statue vénérée de la Sainte-Vierge a pu être retirée du brasier, mais horriblement défigurée et ravagée par le feu. Les dégâts causés dans cette belle église sont évalués à plus de 150,000 francs.

Les calomniateurs de l'Eglise. — De mauvais journaux italiens ayant lancé une calomnie contre une religieuse de la Tunisie, le cardinal Lavigerie a écrit, le 16 mai, à l'*Osservatore romano* pour démentir le fait. Son Eminence ajoute en terminant : « Un des correspondants anonymes de ces mauvais journaux m'a fait savoir qu'il cesserait ses attaques contre la religion dans les feuilles italiennes, mais seulement au prix de 6,000 francs. »

Voilà comme on est honnête parmi les ennemis de l'église !

Les pèlerins de Jérusalem rapportent de leur pèlerinage une immense croix. Celle du premier pèlerinage aux Lieux-Saints fut apportée à Rome ; la seconde est au Sacrée-Cœur, à Montmartre. Celle de cette année sera placée à La Salette. Un groupe d'hommes la portant, gravira « pieds nus, » la montagne de l'apparition, le 6 juillet prochain.

Ce sera une grande manifestation de foi et de pénitence. Nous avons annoncé dans notre dernier numéro le pèlerinage de La Salette du 1er au 9 juillet. Là des chrétiens nombreux vont recevoir la bénédiction de Marie, et s'unir par des liens sacrés pour combattre l'ennemi commun : la franc-maçonnerie.

Protestations de l'Episcopat. — Comme membres du Sacrée-Collège et doyens de l'épiscopat français, LL. EE. les cardinaux Guibert, Caverot et Desprez, archevêques de Paris, de Lyon et de Toulouse, ont écrit le 3 juin une lettre collective à M. Grévy. Ils ont protesté contre la récente *loi municipale* dans laquelle ils relèvent les dispositions concernant *la sonnerie des cloches* et *la clef de l'église* comme portant aux droits de l'Eglise une atteinte qui ne saurait être tolérée.

Les Eminentissimes signataires ont protesté également avec autant de calcul que de force contre le projet *de loi sur le divorce* et le projet *de loi militaire*, lesquels, étant directement opposés au dogme et à la discipline de l'église, aggravent encore les attentats dirigés précédemment contre l'église par d'autres mesures non moins odieuses et qu'il est superflu d'énumérer ici. Dans cette série de projets iniques, les vénérables prélats dénoncent une violation formelle du Concordat, dont ils rendent justement responsable le Gouvernement, qui, bien loin de s'y opposer, s'en est fait le complice. (*L'Univers.*)

Belgique. — Nous ne saurions passer sous silence le triomphe éclatant remporté dans les élections législatives par les catholiques de la Belgique. Le ministère libéral (lisez : *franc-maçon*) a été renversé, la majorité de la Chambre est désormais catholique. La question s'était posée sur la laïcisation des écoles. Les Belges ont fait connaître leur énergique volonté de conserver l'enseignement chrétien. Honneur à eux!

— A Rome aussi, les catholiques ont obtenu dernièrement un beau succès à l'occasion d'élections. Des bandes de révolutionnaires ont voulu s'en venger par une manifestation sacrilège. Il y a eu de leur part aggression et luttes en pleine église.

L'enseignement laïque et athée. — Il porte déjà de beaux fruits, citons deux faits récents :

Une femme chrétienne passait au cours Liautaud, à Marseille, lorsqu'elle aperçut sous le pont de la rue d'Aubagne trois petits garçons qui s'acharnaient à coups de pierres, sur un objet qui traînait dans le ruisseau. Elle s'approche, et quelle n'est pas son émotion en reconnaissant *un crucifix* dans l'objet que ces malheureux s'efforçaient ainsi de détruire! A l'exclamation de douleur et d'indignation qu'elle jeta, les trois enfants s'écartèrent; la vaillante chrétienne en profita pour ramasser pieusement le crucifix et l'arracher ainsi aux ignobles outrages de ces tristes victimes de l'enseignement sans Dieu.

— On lit dans l'*Union bretonne:* L'autre semaine, le bataillon scolaire était, après une manœuvre, au repos sur le boulevard Delorme. Deux curieux s'approchent d'un jeune guerrier, qui accusait une douzaine d'année. L'un d'eux lui dit d'un ton amical : — Votre fusil est vierge, mon camarade. Vous l'essayerez un jour contre le prussien. — J'aimerais mieux l'essayer contre un curé ! répondit l'enfant.

Et les deux curieux, stupéfaits de cette parole assurément inconsciente, se retirèrent émus autant qu'indignés des ravages que l'école sans Dieu peut faire dans l'esprit et dans le cœur des enfants.

Il est bien entendu que nous attestons la parfaite exactitude de ce qui précède.

Dévotion au Sacré-Cœur récompensée. — Une correspondance adressée à l'*Echo de Notre-Dame de la Garde*, *Semaine religieuse* de Marseille, raconte un trait de protection bien éclatant du Sacré-Cœur :

« Un grand nombre de marins avaient reçu, l'année dernière, des images du Sacrée-Cœur avant leur départ pour Terre-Neuve, avec la recommandation de porter ces images attachées avec leur scapulaire. Un terrible coup de vent a soufflé sur le grand banc de Terre-Neuve du 29 août aux premiers jours de septembre 1883. La flotte française a eu à payer à la mort un large tribut, mais on a eu la consolation d'apprendre que tous les dévots du Sacré-Cœur, sans exception, étaient arrivés à bon port, après avoir couru de très grands dangers. Protection qu'ils attribuent eux-mêmes au Sacré-Cœur, qu'ils se proposent encore de prendre cette année pour protecteur. »

Périgueux. — S. G. Mgr l'évêque de Périgueux vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale concernant la lettre encyclique de N. S. P. le Pape Léon XIII *Auspicato concessum est*, sur saint François d'Assise, et la constitution *Misericors Dei filius*, sur le tiers-ordre franciscain. En voici la conclusion :

L'heure est venue, selon le mot de Saint-Paul, de sortir de notre sommeil. Le tiers-ordre doit prendre parmi nous de nouveaux accroissements. Il faut que ses rangs se dilatent et s'étendent. Il le faut, non seulement dans notre intérêt personnel, pour ajouter une garantie de plus à la grande affaire de notre salut, il le faut encore afin de protéger la foi traditionnelle de notre Périgord, afin de nous mériter une place d'honneur dans la grande armée qui, sous d'autres formes et sur d'autres points, défend notre France catholique contre les invasions formidables de la franc-maçonnerie, de la libre-pensée et de la révolution.

Obéissant donc, nos bien-aimés frères, aux recommandations pressantes et réitérées du Vicaire de Jésus-Christ, dont votre évêque est ici le fidèle écho, enrôlez-vous en troupes vaillantes sous la bannière de saint François d'Assise, et dans la pratique d'une vie plus chrétienne, vous acquerrez le mérite de contribuer plus efficacement à la régénération, aujourd'hui si nécessaire, de la famille, de la paroisse et de la cité.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un cœur en argent. — Une somme d'argent pour achat d'objets nécessaires au culte dans la Crypte.

Lampes. — 111 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en juin, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 77 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 5. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 12.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 249.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 472.

Nombre de visites faites aux clochers : 311.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En juin ont été consacrés 45 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— Des manifestations grandioses se préparent en Bretagne pour la fête de Sainte Anne ; dans plusieurs diocèses des pèlerins s'organisent pour participer aux solennités d'Auray du 25 au 28 juillet. Le culte de Sainte Anne et de Saint Joachim est populaire à Chartres, comme il doit l'être dans un lieu particulièrement cher à Notre-Dame leur très glorieuse fille. Notre ville a l'honneur de posséder parmi ses précieuses reliques le chef de Sainte Anne ; et, dans la crypte de la cathédrale, tout près du sanctuaire de la Sainte Vierge, la chapelle dédiée à ses parents bien aimés est souvent témoin de pieux hommages. C'est donc là surtout que nous nous unirons de cœur aux pèlerins de Bretagne, si nous ne pouvons aller nous prosterner dans la magnifique église de Sainte Anne d'Auray. (Voir sur la couverture de la *Voix* l'annonce du Mois de Sainte Anne.)

— La solennité de la Pentecôte qui a ouvert le mois de juin, a été superbe à la cathédrale de Chartres comme le sont toutes les grandes fêtes dans cette splendide église. Cérémonies pontificales, belle messe en musique, vêpres, procession et salut avec chants d'une bonne harmonie, et tout cet appareil magnifique devant une nombreuse assistance ; ainsi résumerons-nous tout ce que nous pourrions dire de cette journée. Elle avait eu pour prélude, la veille au soir, une autre fête toujours sympathique aux Chartrains : la clôture du mois de Marie avec grand salut et procession aux flambeaux dans l'intérieur de la cathédrale. C'est la seule circonstance de l'année où l'on descende de son trône séculaire la statue de Notre-Dame du Pilier, pour la porter avec honneur dans les rangs de la foule qui encombre les nefs.

— Parmi les pèlerins isolés comme on en voit tous les jours à la cathédrale de Chartres, nommons le R. P. Smedt, le célèbre Bollandiste ; M. l'abbé Le Mée, curé de Saïgon (Cochinchine.)

— La visite annuelle de la paroisse Saint-Sulpice à Notre-Dame de Chartres s'est accomplie le 2 juin, avec un concours de pèlerins encore plus nombreux que par le passé ; ils étaient 840, et ils auraient été davantage encore si beaucoup de demandeurs de billets ne s'y étaient pris trop tard pour en obtenir. Au clergé et aux fidèles de Saint-Sulpice s'étaient joints d'autres groupes importants de Saint-Germain-des-Près, de Saint-Germain-l'Auxerrois, de Notre-Dame-des-Champs et de Belleville. — Les offices bien chantés, la communion générale, l'attitude pieuse de toute cette foule, quel sujet d'édification pour notre ville !

— Une députation du Petit-Séminaire de Versailles, composée de plusieurs professeurs et des plus grands élèves, est venue rendre hommage à Notre-Dame de Chartres, le 2 juin. — Le 17, nous avons vu aux pieds de Notre-Dame une quarantaine d'élèves du pensionnat des Frères de Dreux ; ils recevaient ce jour-là le sacrement de confirmation à la chapelle de l'Evêché. — Le 23, M. l'archiprêtre de la Métropole de Paris est venu à Chartres avec le directeur, les professeurs et tous les élèves de sa belle Maîtrise. C'est la seconde fois que nous voyons ainsi en pèlerinage devant nos Madones, ces enfants de chœur qui ont compté parmi leurs devanciers le B. Pierre de Luxembourg devenu plus tard archidiacre de Dreux, chanoine de Chartres.

— La veille de la Trinité, 7 juin, Monseigneur l'Evêque de Chartres, a ordonné, dans sa cathédrale, 10 prêtres, 5 diacres, 10 sous-diacres, 6 minorés, 16 tonsurés. Les nouveaux prêtres sont : MM. Bonnet, Brunel, Dagonneau, François, Guitel, Janvier, Martin, Paragot, Piron, Rousseau. Le lendemain plusieurs des chapelles de la ville ont eu leur fête de première messe ; nous devons signaler celle qui a eu lieu à la crypte de la cathédrale pour les trois prêtres, anciens élèves de la Maîtrise : MM. Brunel, Martin et Paragot, en présence des clercs de Notre-Dame et d'autres personnes amies de notre œuvre.

Une belle instruction a été donnée par M. l'abbé Huchet, curé de Saint-Didier (Ille-et-Vilaine), qui assistait à l'autel M. Brunel, son compatriote et son protégé.

— Le 29 juin, nouvelle ordination. Trois prêtres : MM. Aiglehoux, Alberque et Boursier.

— Les processions de la Fête-Dieu, à Chartres, ont déployé dans les rues et sur les places publiques toute leur magnificence avec la même liberté et le même ordre que les années précédentes. La procession générale du 15 a parcouru la ville basse et s'est arrêtée devant onze reposoirs parfaitement ornés ; sur le parcours, toutes les maisons, à l'exception de trois ou quatre, étaient tendues de blanc avec fleurs et feuillages.

— La première communion, à la cathédrale, est fixée au 2 juillet. Les exercices de la retraite doivent être prêchés par le R. P. Stoufflet, rédemptoriste, notre zélé missionnaire du carême dernier.

— Le triduum en l'honneur du Sacré-Cœur à l'église de Saint-Aignan (25, 26 et 27 juin), a été prêché par le R. P. Baudry, missionnaire de Notre-Dame-sur-Vire, toujours fort goûté à Chartres pour son éloquence chaleureuse et sympathique. Le 26, la réunion des enfants pour la fête de la Sainte-Enfance, leur consécration au Sacré-Cœur, a donné lieu à une gracieuse cérémonie. Les exercices du triduum ont été bien suivis.

— Plusieurs Sœurs de Saint-Paul de Chartres sont parties pour les missions de la Chine dans la semaine de la Pentecôte. — D'autres se sont embarquées depuis pour la Martinique.

— La fête mensuelle de l'Adoration à la Communauté de Saint-Paul a eu pour prédicateur, M. l'abbé Durand, chapelain de Notre-Dame de la Brèche.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Mon mari était très dangereusement malade ; il semblait même près de sa fin. Nous avons recommandé sa guérison à Notre-Dame de Chartres et nous l'avons obtenue.

(R. C. à S., diocèse de Chartres.)

2. Actions de grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres pour une conversion qu'elle nous a obtenue pendant le cours de la mission ! à nos yeux cette conversion tient du miracle.

(Une mère de famille reconnaissante ; A. H., dioc. de Chartres.)

3. Reconnaissance à la très sainte Vierge Notre-Dame de Chartres que je n'ai jamais invoquée en vain et à qui je suis redevable de faveurs toutes particulières !

(Une associée de N.-D. de Chartres ; M. de Paris.)

4. Après une neuvaine à Notre-Dame de Chartres nous avons été exaucés. La guérison si rapide d'une maladie sérieuse a été attribuée à la protection de cette bonne Mère. (L B., de Chartres.)

5. Nous pouvions croire notre cause désespérée dans une affaire d'intérêt ; nous l'avons confiée à Notre-Dame de Chartres à qui nous nous recommandons bien souvent ; elle nous a protégés. En reconnaissance du succès, nous demandons une messe en son honneur.

(Une abonnée à la *Voix*, diocèse du Mans.)

6. Je vous envoie ci-joint une offrande pour deux lampes à faire brûler pendant neuf jours, en reconnaissance à Notre-Dame de Sous-Terre pour deux grâces obtenues par son intercession. J'ai le bon-

heur de vous annoncer que l'une de ces grâces a été la conversion de mon père âgé de 88 ans; cet heureux retour à Dieu a été spontané et sans aucune pression de quelque part que ce soit..

(E. M., diocèse de Rennes.)

7. Je m'empresse de vous dire que ma petite malade a recouvré la parole le matin même du jour ou vous avez reçu ma lettre. A huit heures et demie elle se confessait et recevait l'absolution. Elle est décédée quatre jours après.

L'autre jeune fille a reçu les sacrements ce matin. Une religieuse est allée lui porter une médaille de la sainte Vierge qu'elle a reçue avec bonheur, elle s'est décidée à se confesser le même jour. Voilà deux âmes à qui N.-D. de Chartres a ouvert les portes du Paradis. (V. M. de M., diocèse du Mans.)

8. Je viens vous donner connaissance de l'heureux résultat de la neuvaine que je vous demandais il y a quelques jours, pour le soulagement de ma femme, prise de névralgies vraiment terribles ; la disparition en a été trop subite et trop réelle, pour que nous ne reconnaissions pas un réel secours de Notre-Dame de Chartres. La malade se propose d'aller elle-même remercier sa Bienfaitrice à la messe de jeudi matin ; c'est, vous le voyez, la meilleure preuve de la faveur obtenue, puisque étant enfermée depuis plus d'un mois, elle va pouvoir sortir sans crainte. Grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres ! (T. M., diocèse d'Evreux.)

9. Il nous est venu de plusieurs écoles des lettres qui remercient Notre-Dame de Chartres pour succès obtenus aux examens de certificats d'études...

Dampierre-sur-Blévy — 12 Juin. — Jamais ce charmant pays n'avait eu fête aussi touchante, aussi pieuse. Ainsi que le disait dans son éloquente instruction, M. le Curé de Thimert : comme elle était belle cette petite église toute fleurie, toute enguirlandée. Comme ils étaient gracieux ces reposoirs de verdure et de feuillages !

Un jeune prêtre, l'ami, le compatriote de M. le curé, avait voulu réserver pour Dampierre sa première grand'messe et présider la procession de la Fête-Dieu. Les paroissiens heureux et fiers de cette préférence ont presque tous quitté leurs travaux ; silencieux, recueillis ils faisaient cortège au bon Dieu, le priant de bénir leurs familles et leurs biens.

Et ce qui donnait plus d'éclat encore à cette solennité, c'était la présence du nombreux clergé qui se rangeait autour de M. l'abbé Guitel.

Douze prêtres ses amis, ses anciens professeurs sont venus prendre part à sa joie et lui souhaiter courage et consolations pour son nouveau ministère.

Une absence pourtant se faisait regretter : le maître manquait aux disciples. Aujourd'hui surtout, M. le curé de Dampierre, comme M. l'abbé Guitel, auraient voulu voir près d'eux le vénérable curé de Brou, celui à qui ils doivent le bonheur et la gloire de leur sacerdoce. Voilà deux ans déjà que Dieu l'a appelé à la récompense des bons serviteurs : mais espérons qu'il continuera de revivre en ses élèves bien aimés, héritiers de son zèle et de sa cordiale charité.

Les Autels-Villevillon. — Le jeudi 12 juin, aux Autels-Villevillon, la solennité déjà bien grande de la Fête-Dieu a encore été rehaussée par une cérémonie de bénédiction de cloche.

A deux heures, la vieille cloche donnait ses dernières notes, annonce de la cérémonie : hommes, femmes, enfants, revêtus de leurs plus beaux habits, se rendaient heureux à son appel.

La petite église, si bien restaurée, grâce au zèle et au bon goût du vénérable pasteur devient bientôt trop étroite pour recevoir les fidèles accourus de tous côtés.

A l'issue des vêpres présidées par M. le Curé d'Authon qu'entourent les prêtres des paroisses voisines, M. le Curé de La Bazoche-Gouet monte en chaire et dans une rapide allocution il commente ce texte du saint Évangile : « *Gloria in altissimis Deo et in terrà pax hominibus bonœ voluntatis.* » La cloche est la voix de l'homme s'élevant vers Dieu pour le louer, le bénir et en retour appeler sur la terre la protection d'en-Haut : « *Gloria in altissimis Deo.* » La cloche est la voix de Dieu, la messagère du ciel, un quasi sacrement, un intermédiaire entre Dieu et l'homme pour répandre la grâce sur toutes les joies et les douleurs de cette vie : *et in terra pax hominibus bonœ voluntatis.* C'est la raison des actes prescrits par la liturgie, des oraisons et de l'onction sainte.

Après ces paroles avidement écoutées par la pieuse assistance, le prêtre officiant procède à la bénédiction. Les rites sacrés se succèdent dans toute leur majesté et les chants sont habilement accompagnés par un harmonium. La foule suit les détails avec un vif intérêt et un bonheur dont la manifestation ne semble contenue que par le respect du lieu saint.

Il ne faut pas terminer ce compte rendu bien sommaire sans révéler un secret tout à la louange de cette petite paroisse : c'est que la nouvelle cloche est entièrement due à la générosité de ses habitants. La plupart sont d'honnêtes et pauvres ouvriers, de modestes cultivateurs peu favorisés de la fortune ; tous ont eu à cœur de procurer à leur église une belle cloche dont ils sont maintenant justement fiers. Touchant accord d'une paroisse déjà renommée pour son union et son bon esprit ! Aussi lorsque la cloche a jeté dans les airs son premier chant, les cœurs se sont dilatés et mille cris de joie se sont mêlés à ses accents harmonieux.

NÉCROLOGIE

M. le chanoine MAUGER.

Nous avions annoncé pour le présent numéro des détails biographiques sur M. le chanoine Mauger. La lettre suivante qui nous est arrivée de Bonneval, remplira parfaitement, nous en sommes convaincu, l'attente de nos lecteurs.

— Le diocèse de Chartres, douloureusement éprouvé par la mort de M. l'abbé Barrier, vient de faire une autre grande perte dans la personne de M. l'abbé Mauger, décédé chanoine titulaire le 27 mai 1884, après quelques heures seulement de maladie.

C'est un devoir de reconnaissance pour celui qui écrit ces lignes de rappeler à grands traits la vie si belle et si utilement remplie de ce vénérable ecclésiastique ; et d'être le faible interprète des regrets unanimes que sa mort soudaine et imprévue a causés.

M. l'abbé Mauger (Louis-Benjamin), est né à Lèves, près Chartres, le 27 mars 1809. Il était le douzième enfant d'une honorable famille d'artisans. Il fit ses premières études au collège de Chartres dont il parlait souvent avec plaisir et reconnaissance et dont il fut un des élèves les plus intelligents et les plus laborieux. Il les acheva d'une manière brillante, dans les séminaires diocésains.

Ordonné prêtre le 1er juin 1833, après deux ans de professorat au petit séminaire de Saint-Cheron, il continua d'y remplir les mêmes fonctions jusqu'aux vacances de 1835 ; il devint alors vicaire de Saint-Pierre de Chartres, mais en 1838 il retourna au petit séminaire jusqu'à Pâques 1845, pour y enseigner les humanités. Ses anciens élèves de troisième et de seconde ont toujours rendu hommage à son mérite.

En 1844, un homme éminent dont la ville de Chartres a tenu à honneur de perpétuer le nom, M. Adelphe Chasles, alors député, préparait de concert avec M. Louvancourt, administrateur des hospices, dans les dépendances de l'ancienne Abbaye de Bonneval et avec l'assistance charitable de nombreux fondateurs et bienfaiteurs, l'organisation de la Colonie agricole d'Aligre pour les enfants trouvés, abandonnés et orphelins pauvres d'Eure-et-Loir. Cette installation réalisait ainsi les vœux du Conseil général, en faveur d'une classe nombreuse et intéressante d'enfants condamnés pour la plupart, à cause de leur origine et du défaut de surveillance, à toutes sortes de méfaits et de misères.

M. l'abbé Mauger, dont le savoir et les vertus étaient connues de Mgr de Montals, fut désigné pour coopérer à cette œuvre de charité et de dévouement.

La première escouade de jeunes colons arriva en avril 1845. C'est de ce moment que datent les fonctions d'aumônier de la Colonie que le digne abbé a remplies pendant quinze années, avec la bonté,

le talent, l'exactitude et la modestie qui le caractérisaient et qui l'élèvent bien haut dans l'estime des personnes avec lesquelles il était en rapport.

Former à l'amour du travail et du devoir de pauvres enfants privés de famille, en faire des domestiques fidèles et dévoués, des hommes actifs et probes, tel était le but vers lequel devaient tendre dans la Colonie tous les exercices, tous les entretiens, tous les actes de la journée.

M. l'abbé Mauger s'acquitta de la part importante qui lui incombait dans cette œuvre d'éducation avec un zèle infatigable. Il ne laissait passer aucune occasion de se trouver au milieu de ses enfants d'adoption, pour former leur cœur à la pratique des devoirs qu'ils auraient un jour à remplir. Son œil vigilant les suivait partout.

Cet intérêt tout paternel du digne aumônier n'eut point pour limites les murs de la Colonie. Son affection suivait chacun de ces pauvres enfants à leur sortie de l'établissement. Il est resté jusqu'à sa mort leur conseiller, leur protecteur et leur soutien. Pendant les quinze jours de congé qu'il prenait chaque année, il ne manquait jamais d'en visiter un certain nombre et de leur laisser un témoignage de sa bienveillance et de sa charité. Pauvres enfants! On peut dire qu'ils ont fait en lui une perte irréparable.

La Colonie de Bonneval ne devait pas durer aussi longtemps que l'avaient espéré ses généreux fondateurs. La décroissance rapide qui, à partir de 1856, vint frapper le nombre des enfants trouvés, admis à l'hospice de Chartres dont le tour était fermé, rendit son existence tellement précaire, que le Conseil général, se vit obligé, à son regret, de prononcer la suppression de cette utile création, pour faire place à une autre également nécessaire : l'asile des aliénés. Cette mesure fut prise en 1860.

Le vénérable M. Mauger en fut vivement affecté ; il aimait tant ses enfants ! Toutefois, il n'eut pas la douleur d'assister au départ des derniers débris de sa chère et nombreuse famille d'autrefois. Mgr Regnault l'appela à la cure de Brezolles devenue vacante juste au moment où la transformation de la Colonie se décidait. Il y resta jusqu'au mois d'août 1865, époque à laquelle il fut désigné pour être le successeur de M. l'abbé Travers, décédé curé de Bonneval.

Bien qu'il eût conquis à Brezolles de nombreuses sympathies (il eût été étonnant qu'il en fut autrement), l'ancien aumônier de la Colonie dut éprouver un certain plaisir à revenir à Bonneval où tant de souvenirs semblaient l'attacher de préférence, où tant de jeunes gens étaient venus, pendant les vacances, mettre à contribution sa science. En effet, ce n'était pas seulement un saint prêtre que M. l'abbé Mauger ; c'était en même temps un profond théologien, un helléniste distingué, un professeur émérite un savant qui, au

milieu de ses nombreuses occupations, trouvait le temps de lire chaque jour plusieurs pages des pieux ouvrages qui composaient sa bibliothèque, entre autres les Docteurs et Pères de l'Eglise, et d'étudier certaines langues qu'il trouvait fréquemment l'occasion d'employer dans les relations honorables qu'il avait au loin. Cependant il ne se faisait pas illusion sur le pesant fardeau qu'allait lui imposer la direction d'une paroisse de 3000 âmes ; mais pénétré des sentiments de soumission qu'il devait à son évêque il accepta sa nouvelle charge avec la résignation et le calme qu'il apportait dans tous les actes de sa vie. Il avait alors 56 ans.

La réputation que M. l'abbé Mauger avait su conquérir comme aumônier de la Colonie, devait le suivre dans sa nouvelle et importante fonction. En effet, grâce à son affabilité, à sa prudence, à sa bonté de cœur, ses rapports avec l'autorité municipale et avec ses paroissiens furent bien vite et demeurèrent constamment des plus bienveillants et des plus affectueux. Sa première visite pastorale était à peine achevée que déjà il était estimé de toute la paroisse.. Levé de grand matin, il consacrait la première moitié de la journée à la prière, à l'etude, à l'instruction des enfants par le catéchisme. La seconde partie était réservée à ses paroissiens. Il ne se passait guère d'après-midi sans qu'il allât visiter, encourager et consoler les malades, leur porter les secours spirituels et souvent les secours matériels dont bon nombre avaient besoin. C'était pour lui une douce occasion d'exercer son zèle de pasteur, d'entretenir une amitié sincère et durable avec ses ouailles, de lui faciliter l'accès auprès de ceux que la mort menaçait et de donner satisfaction à sa générosité bien connue.

Il y a, tout le monde le sait, des misères qui pour être discrètes et cachées n'en sont souvent que plus à plaindre. Le vénérable curé de Bonneval les connaissait toutes, et Dieu seul sait le chiffre des aumônes qu'il a répandues autour de lui.

Esprit éclairé, conciliant, M. l'abbé Mauger tenait une place distinguée dans les fonctions honorifiques qui pendant longtemps lui ont été confiées en qualité d'administrateur de l'hospice, de délégué cantonal et de membre du bureau de bienfaisance. Toujours à la tête des quêtes faites autrefois par la commission charitable dans le but d'augmenter les ressources destinées à adoucir la situation si précaire de ses indigents, il savait donner l'exemple du désintéressement et de la charité.

Toutes les bonnes œuvres, toutes les créations utiles à ses concitoyens trouvaient en lui une marque de sympathie et d'encouragement. C'est ainsi que son nom figurait parmi les membres honoraires de la Société de Sainte-Cécile et de la Société de secours mutuels établie à Bonneval en faveur des Sapeurs-Pompiers...

Grâce à la régularité qu'il apportait dans tous les détails de son

laborieux ministère, M. l'abbé Mauger, bien que d'une constitution délicate, eut la consolation de mener à bien durant 17 années (de 1865 à 1882), ses importantes fonctions ; de les exercer jusqu'à la fin avec le même dévouement ; de faire entendre dans toutes les circonstances nécessaires, sa parole bienveillante et simple, mais reflétant une science profonde et les qualités d'un cœur parfait.

Ses vertus et ses mérites appréciés de tous ses paroissiens, le furent également de Sa Grandeur Mgr Regnault qui le fit chanoine honoraire le 11 août 1868, et qui, en septembre 1882, jugea le moment venu de l'élever à la haute dignité de chanoine titulaire, avec résidence à l'Evêché.

Le départ du bien-aimé curé de Bonneval fut l'objet de sincères et unanimes regrets. Aussi quel accueil chaleureux l'attendait lorsque le 26 novembre suivant, il revint installer son successeur, et un mois plus tard, passer les fêtes de Noël dans son ancienne et chère paroisse !

Ce fut, hélas ! sa dernière visite à Bonneval. Quinze mois s'étaient à peine écoulés qu'il rendait, au moment où l'on s'y attendait le moins, sa belle âme à Dieu. Il venait d'entrer dans sa 76e année.

Son souvenir demeurera profondément gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont connu ; car on peut dire de lui qu'à l'exemple du Divin Maître dont il suivait et enseignait avec tant de soins la doctrine : « Il a passé sur la terre en faisant le bien. »

Ses obsèques présidées par Mgr l'Evêque ont eu lieu à la cathédrale le vendredi 30 mai en présence d'une affluence considérable de prêtres, de religieuses et d'amis du regretté chanoine. Sa dépouille demeure dans le cimetière de Saint-Cheron.

Un service solennel pour le repos de son âme a été célébré aujourd'hui 10 juin 1884, dans l'église de Bonneval. Mgr Regnault voulant donner une nouvelle marque d'affection et de regrets à la mémoire de celui qu'il eût été heureux de conserver plus longtemps auprès de lui, avait délégué M. le chanoine Duthuilé pour le représenter à cette douloureuse cérémonie. La nombreuse assistance s'est associée à l'éloge si bien mérité qu'à fait de l'ancien et vénéré curé de Bonneval son digne collègue et ami, M. le chanoine Duthuilé.

Bonneval, 10 juin 1884.

— A l'intéressante lettre qu'on vient de lire et dont nous remercions notre correspondant, nous en joindrons une écrite par M. l'abbé Mauger lui-même, le 21 septembre 1882, à un prêtre maintenant plus que sexagénaire qui lui avait adressé ses félicitations pour sa nomination au canonicat. Il nous a semblé que dans ce petit document tombé entre nos mains, le bon chanoine révélait assez bien sa façon habituelle de penser et de dire, et que ces lignes achèveraient de le faire connaître. De plus on y remarquera avec fruit un trait relatif à l'origine fréquente des vocations bénies de Dieu.

Mon bien cher. . .

Puisque vous m'appelez votre vénéré et cher père, il ne faut pas oublier vous-même que vous êtes mon bien-aimé fils aîné. Vous avez été mon premier enfant de la première communion, et j'en remercie le bon Dieu qui m'a donné une si bonne étrenne. Mais depuis..... ai-je eu la main toujours aussi bonne ?

Pour ce qui est de vos félicitations tardives, croyez fermement qu'elles ont été les bienvenues. Grâce à Dieu, je ne suis pas si susceptible que vous ayez à craindre ma colère. Je ne me rappelle pas en avoir jamais eu pour vous. Il serait bien tard de commencer à mon âge ; soyez donc sans crainte parce que vous êtes sans reproche.

Quant à ce que vous me dites, bien cher fils aîné, de l'approbation générale de ma promotion au canonicat, j'ai grand peur que l'expérience ne vienne à être une déception. La suite dira ce qu'il en sera, lorsqu'on me verra à l'œuvre. Néanmoins je suis très flatté de la bonne opinion que l'on a de ma petite personne, je tâcherai de ne pas la démentir.

Je me suis surpris plus d'une fois à dire bien bas la prière du saint roi : *Remitte mihi ut refrigerer priusquam abeam et amplius non ero*, et à désirer tout timidement de mourir sous l'aile de Notre-Dame de Chartres, à qui je suis persuadé que je dois mon sacerdoce. Mon père, lors de son mariage en 1788 ou 1789 fit célébrer trois messes à la bonne Vierge de Chartres pour obtenir deux grâces : une nombreuse famille, et je suis son douxième enfant, et l'aîné prêtre. Mais l'aîné, vu la Révolution, ne put être prêtre : c'est moi à qui échut ce bon partage : *Funes ceciderunt mihi in præclaris*. Priez la bonne Mère qu'elle ait toujours l'œil sur moi et ne me retire pas sa bénédiction.

Je clos ici ma réponse, et je vous prie de croire que j'ai pour vous toute l'affection d'un père à son fils aîné.

Tout vôtre en Xto MAUGER, chanoine.

— Nous recommandons aux prières, M. l'abbé Saillard (Eugène), ancien curé de Donnemain-Saint-Mamès, décédé le 20 juin, dans sa soixante-et-unième année. Son inhumation a eu lieu à Châteaudun. Ce bon prêtre était depuis quelque temps condamné au repos à cause de l'épuisement de sa santé ; il s'était fatigué de bonne heure dans l'exercice du ministère qu'il remplissait avec zèle et courage. On cite de lui des traits de dévouement qui honoreront sa mémoire.

Nominations. — Ont été nommés par décision épiscopale :

Curé de Marchéville, M. l'abbé Huguet, précédemment curé deCrucey.

Curé de Ver-lez-Chartres, M. l'abbé Guillon, précédemment curé de Châtaincourt.

Curé de Serazereux, M. l'abbé Houdebine, précédemment vicaire de Saint-Valérien, à Châteaudun.

Vicaire de Saint-Valérien, M, l'abbé Blanvillain, précédemment curé de Marchezais.

Curé de Marchezais, M. l'abbé Bonnet, prêtre nouvellement ordonné.
Curé de Boncé, M. l'abbé Brunel, id.
Curé de Friaize, M. l'abbé Dagonneau, id.
Curé de Morvilliers, M. l'abbé Guitel, id.
Curé de Châtaincourt, M. l'abbé Janvier, id.
Vicaire de Maintenon, M. l'abbé Martin, id.
Curé de Crucey, M. l'abbé Paragot, id.
Curé de Fontenay-sur-Conie, M. l'abbé Piron, id.
Vicaire d'Illiers, M. l'abbé Rousseau, id.

BIBLIOGRAPHIE

— **A l'assaut des pays nègres.** Il n'y a point de question qui passionne davantage les esprits en ce moment que celle de la civilisation de l'Afrique centrale. Cette région que nos cartes de geographie d'il y a seulement vingt ans qualifiait d'inconnue et de déserte, a livré maintenant tous ses secrets. D'intrépides explorateurs l'ont traversée de part en part ; ils y ont constaté la présence de plusieurs millions d'habitants, adonnés tantôt à la chasse, tantôt au commerce et à l'agriculture; vivant presque toujours sous une autorité despotique, dont un grossier fétichisme et un hideux esclavage forment les principales plaies.

L'attention du Saint-Siège se portait sur ces pauvres peuples, à mesure que tombaient les ténèbres qui enveloppaient leur existence et leur histoire, et la Providence suscitait en même temps, une congrégation de missionnaires dévoués et intrépides jusqu'au martyre, pour porter l'Evangile jusque dans les profondeurs les plus cachées du mystérieux continent : nous avons nommé les missionnaires du cardinal Lavigerie.

Le premier départ de ces messagers de la Bonne-Nouvelle pour les grands lacs de l'Equateur Africain eut lieu au mois d'avril 1878. Il faut lire leur journal de voyage, qui vient d'être publié sous le titre : « *A l'assaut des pays nègres* » pour se faire une idée de tout ce qu'ils ont dû déployer de courage, de résignation, d'esprit de foi et de sacrifice, pour arriver au terme de leur mission, et y planter victorieusement la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

C'est avec raison qu'on recherche aujourd'hui pour la jeunesse les livres de voyages et de sciences quoiqu'il y ait beaucoup de ces livres qui soient loin d'être sans reproche. Aussi nous ne craignons pas d'assurer au journal des missionnaires d'Alger un magnifique succès.

Le livre est imprimé dans le format in-8°, et sur papier de choix. Il est illustré d'une vingtaine de belles gravures, et d'une carte très détaillée; permettant de suivre jusqu'au bout la marche des chevaliers de la croix.

Dans le but de leur faciliter cette excellente acquisition, on accorde une réduction importante sur chaque exemplaire, pour toute personne qui en prendra au moins une douzaine, comme beaucoup le feront sans doute à l'occasion des distributions de prix.

S'adresser au bureau de l'Œuvre des Écoles d'Orient, 12, rue du Regard, à Paris ; ou chez MM. Bray et Retaux, rue Bonaparte, à Paris.

— **Pratiques et motifs de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus** suivis de plusieurs prières et oraisons, de l'office et du petit mois du Sacré-Cœur ; avec la méthode de converser avec Dieu ; seconde édition notablement augmentée, par M. l'abbé C. Nicquet, avec l'approbation épiscopale ; un beau volume in-32, franco 1 fr. (Arras. — Librairie Sueur-Charruey et Delville, 20 et 22, Petite-Place.)

— **Luther et son Œuvre**, par l'abbé Auguste Cabane, chanoine honoraire de Montpellier, licencié ès-lettres — En vente : à Montpellier, chez M. Calas, libraire, place de la Préfecture ; chez Mme Lépine, libraire, rue de l'Argenterie, et chez l'auteur faubourg Boutonnet, 32 — A Nîmes, chez M. Gervais-Bedot, libraire, place de la Cathédrale. — Prix : 2 francs ; par la poste, 2 fr. 20.

JUILLET 1884.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juillet 1884.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er juillet, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite — j. au ch.)
2, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
3, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
4, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. r.
5, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
6, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du Rosaire ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
7, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
8, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite — j. au ch.)
9, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
10, jeudi. — Ind. pl. p. les Tert. Fr. (visite — j. au ch.)
11, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
12, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
13, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté ; 2° du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.)
14, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
15, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière *Angele Dei* (j. au ch.)
16, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
17, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
18, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
19, samedi. — Ind. pl. : 1° p. la Ste Enfance ; 2° pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
20, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.)
21, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St F. de Sales (j. au ch.)
22, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. du *Memomare ;* 2° p. les Tert. Fr. (fraternité de Chartres — visite).
23, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.)
24, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.)
25, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Arch. de St Joseph ; 3° p. les objets indulg.
26, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
27, dimanche. — Ind. pl. p. un quart d'heure au moins d'oraison ment. chaque jour (j. au ch.)
28, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
29, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
30, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
31, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quot. du chapelet de l'Imm. Conc. (j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-HUITIEME ANNÉE

8e NUMÉRO — AOUT 1884

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

FÉLIX MARIE
MISSIONNAIRE AU TONG-KING MÉRIDIONAL
NOYÉ PAR LES PIRATES LE 25 MAI 1875 (Suite)

Après avoir reçu, avec les intervalles prescrits, les deux ordres majeurs du sous-diaconat et du diaconat, Félix Marie fut promu au sacerdoce le 11 juin 1870; le lendemain il montait au saint Autel pour la première fois. Moment ineffable dont le langage humain est impuissant à redire les délices. Par l'ordre de la prêtrise il se trouvait investi des divins pouvoirs et des grâces précieuses qui font le missionnaire et le martyr au besoin ; il ne lui restait plus qu'à connaître le poste qui lui serait assigné. Quelle ne fut pas sa joie quand il apprit que le Conseil l'envoyait au Tong-King méridional, mission à peine remise d'une violente persécution !

L'émouvante cérémonie du *départ* eut lieu pour Félix Marie et huit autres missionnaires, le 20 juillet 1870 ; aucun de ses parents n'avait pu s'y trouver; seul un prêtre ami y assistait, et vint à son tour baiser les pieds et recevoir l'accolade de l'heureux missionnaire.

Félix Marie arriva à Marseille, le 22 juillet, avec deux de ses compagnons désignés comme lui pour le Tong-King méridional. Il monta le 23 à Notre-Dame de la Garde où il célébra les saints mystères ; et le 24 il s'embarquait sur le *Donnaï*, magnifique

paquebot destiné à le conduire en Cochinchine, où le P. Marie et ses jeunes confrères devaient attendre l'heure favorable pour gagner leur mission.

La traversée fut longue, mais sans accident, et le 31 août, jour de joie et de bonheur, le *Donnaï* arrivait en rade de Hong-Kong.

On parla presque aussitôt de faire faire au P. Marie des habits tonkinois, mais il dut attendre cinq longs mois avant d'être dirigé vers sa chère mission.

Le 13 décembre 1870, il put enfin s'embarquer pour se rendre à Macao et y profiter d'une jonque chinoise qui partait le 18 pour les rives du Tong-King. Cette jonque prit à son bord dix autres missionnaires, tous appelés à évangéliser les différentes parties de cette contrée. Durant le trajet, une agréable surprise était ménagée aux pieux voyageurs ; la jonque passa à 300 mètres environ de l'île de Sancian ; et, pendant une heure, ils purent contempler la petite chapelle qui s'élève solitaire sur la colline où mourut le grand apôtre des Indes et du Japon. Dès qu'ils l'aperçurent, ils entonnèrent tous ensemble l'hymne *Iste confessor* et plusieurs invocations à saint François-Xavier pour mettre leur ministère sous sa puissante protection.

Mais Dieu réservait bientôt au P. Marie une plus grande joie. Le 1er janvier 1871, il abordait à la terre d'Annam ; c'était, écrivit-il, « les étrennes que m'envoyait la divine Providence, *Deo gratias in œternum.*» Toutefois il n'en jouit complètement que le 21 mars 1872, jour bienheureux où il arriva avec ses deux compagnons à *Xa-Doàï*, résidence de Mgr Gauthier, Vicaire Apostolique du Tong-King méridional.

Le bon évêque les reçut avec la plus grande bienveillance et les installa à la communauté : après quelques jours de repos le P. Marie fut envoyé à Quinh-Lùu, village chrétien, afin d'apprendre la langue annamite qui présente de grandes difficultés aux étrangers.

Son arrivée fut un évènement dans le pays. On accourait dans la petite maisonnette où il s'était établi pour le contempler à loisir. Les Tonkinois, qui ont le type Mongol, le teint bronzé, les

yeux taillés en bizeau, peu de barbe et les dents noircies par le bétel qu'ils mâchent presque continuellement, trouvent étonnant le type européen, avec la régularité des traits et les autres caractères de la race Caucasienne ; mais il est juste de dire qu'un autre sentiment guidait les chrétiens autour du nouvel arrivé. Les fidèles de ce pays ont une sorte de culte pour leurs missionnaires : ils venaient donc en foule saluer « un nouveau Père, » et sans doute lui apporter les présents d'usage, gages touchants de leur confiance et de leur affection.

Une fois installé, le cher P. Marie déploya son zèle autant que le lui permit son peu de connaissance de la langue annamite.

Le 8 juin, il allait célébrer la Grand Messe dans un village voisin. C'était le jour de la Fête-Dieu ; et après la Messe il fit, à travers le village, la procession du Très-Saint-Sacrement.

« C'était, écrivait-il, la première fois de mémoire d'homme, que l'on voyait cette cérémonie ; aussi les chrétiens étaient-ils dans une joie indicible qui rejaillissait sur moi-même. Ils avaient dressé trois petits reposoirs bien simples, il est vrai, mais bien jolis pour de pauvres annamites ; de tous côtés flottaient des oriflammes ; ils avaient mis tout en jeu ce jour-là, même leur musique ; cette pauvre musique qui ne sait faire entendre qu'un air, et dont le tam-tam et le tambour font la base. »

Après quelques mois spécialement consacrés à l'étude de la langue annamite, le P. Marie put prêcher son premier sermon dans cet idiome si difficile, qu'il lui fallut un secours tout spécial du bon Dieu pour s'en tirer « si facilement et si vite.» Heureux de ses progrès rapides, Mgr Gauthier lui confia définitivement le district de *Quinh-Lùu* où il était connu et déjà fort apprécié. « *Ce petit coin* du champ paternel, c'est le Père qui l'appelle ainsi dans une de ses lettres, est grand comme la moitié du département du Calvados ; il me faudra deux ans entiers pour en faire la visite. Ce district comprend soixante chrétientés réparties en deux paroisses Quinh-Lùu et Dòng-Thanh, qui comptent en tout huit mille chrétiens, sur deux à trois cent mille païens. Les chrétiens y sont pleins de ferveur. »

Voici comment il faisait ses visites : « Lorsque mon petit

mobilier est emballé pour le départ (c'est toujours le Père qui parle), je me mets en route avec mes catéchistes et des chrétiens qui sont venus me chercher : arrivé à destination on met à ma disposition une maisonnette, et quelle maisonnette ! Une hutte en bambous, sans meubles, si ce n'est une natte qui me sert de lit ; et voilà mon presbytère ! Je dis la sainte Messe dans l'église quand il y en a une, sinon dans la maison la plus convenable du village. Là j'entends les confessions, je baptise et bénis les mariages, et quand tout le monde est mis en grâce avec le bon Dieu, je m'en vais dans un autre village.» Le bon Père ne mentionne ici que les *bien portants*, mais il y avait les courses aux malades, et elles devaient être très fréquentes, vu le petit nombre de prêtres; on venait le chercher de cinq à six heures de marche à pied.

Il partait alors suivi d'un catéchiste et de deux on trois hommes, traversant des rizières ou des montagnes boisées peuplées de tigres. La nuit on éclairait sa marche, faite toujours pieds nus, à la lueur des flambeaux, pour éviter *les culbutes* au milieu des rizières; les chemins n'étant en réalité que d'étroits sentiers.

Quant aux repas on peut se figurer ce qu'ils étaient ; du riz cuit à l'eau tenait lieu de pain, et du thé sans sucre était sa boisson ordinaire.

A défaut de païens à baptiser, les conversions étant assez rares, le P. Marie se rejetait sur les petits enfants, les mères païennes lui apportant elles-mêmes leurs petits moribonds dans l'espoir qu'ils auraient un cercueil, — objet de *luxe très envié* des tonkinois. — Ces pauvres idolâtres n'ont aucune croyance bien établie, mais ils objectent toujours, quand il s'agit d'embrasser notre sainte religion, « *leurs morts et leurs ancêtres.* » L'intervention du diable est si manifeste chez eux qu'ils lui attribuent les maux dont ils sont frappés et mettent tout en œuvre pour l'apaiser.

On comprendra facilement que le démon s'acharne en particulier contre les chrétiens. Sa rage cruelle, qui avait fait, par l'intermédiaire des lettrés, tant de victimes en 1868, allait éclater de nouveau.

L'occupation par nos troupes de la citadelle d'Ha-Noï et de trois autres citadelles du Delta, à la suite d'un conflit survenu à l'occasion de la navigation du Song-Ca (1), entre M. Dupuis, commerçant français et les autorités d'Ha-Noï, fut l'étincelle qui alluma de nouveau dans le commencement de l'année 1874 le feu de la persécution. Les lettrés regardant les chrétiens comme les ennemis nés de la France, c'était plus qu'il n'en fallait pour exciter leurs vengeances et leurs injustes fureurs.

Impossible d'énumérer au juste le nombre des incendies, des massacres, des actes de barbarie de cette ère de persécution qui ensanglanta surtout le Tong-King méridional.

Le P. Marie gémissait de tant de désastres et se multipliait pour procurer à ses chers chrétiens tous les secours de la religion, s'efforçant de relever leur courage en leur montrant le ciel comme devant être le prix de leur généreuse constance.

Ce qui put réjouir le pasteur désolé de la dispersion et des maux de ses chers chrétiens, c'est qu'il n'y eut parmi eux ni une défection ni une seule apostasie: en présence des plus affreux tourments, ils se montrèrent intrépides et, les yeux levés vers le ciel, souffrirent sans pâlir les plus affreux tourments. Le P. Marie courut d'imminents dangers sans qu'il lui fut donné pour cela de cueillir cette palme du martyre objet de tous ses vœux. — Celle de la charité lui était réservée.— Aux yeux de la foi elle brille aussi d'une immortelle splendeur !

Dès le 10 mars la moitié des habitants du village de Manh-Son, où se trouvait le P. Marie, ayant pris la fuite, les 80 chrétiens qui s'y trouvaient encore résolurent de monter sur une jonque qu'ils avaient à leur disposition et de prendre la haute mer. Ils proposèrent au Père de venir avec eux. Celui-ci ne voulant pas les abandonner consentit à les suivre. Poursuivis par six barques ennemies, ils échappèrent providentiellement aux traits qu'on leur lançait et abordèrent heureusement au port de Gianh. Le P. Marie fit aussitot consulter le coadjuteur du Vicaire Apostolique, Mgr Croc, dont la résidence n'était pas

(1) Ce fleuve prend sa source dans le Yûnnân, passe sous les murs d'Ha-Noï et verse ses eaux dans le golfe du Tong-King : son libre parcours devait faciliter les relations de commerce entre la France et la Chine.

éloignée, sur ce qu'il devait faire. Son avis ayant été qu'il valait mieux se rendre à Saïgon ; le Père remonta sur la jonque avec ses chrétiens et l'on fit voile vers la Cochinchine.

(Suite et fin au prochain N°)

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

L'ÉGLISE ET L'ÉCOLE [1]

O beauté de nos églises ! Je ne sais quel grand écrivain a dit que c'était un dogme sculpté en pierre. Il avait raison. C'est le dogme de la grandeur, de la majesté, de la sainteté, de l'éternelle immutabilité de Dieu ; voilà une des faces de l'édifice. C'est le dogme de l'origine divine, de la sublime ascension des âmes vers Dieu. Voilà l'autre. Et tout cela est gravé au front de l'église, sur son extérieur, afin que tout le monde le voie, même ceux qui l'oublient ou qui le nient, et jusqu'à ceux qui le blasphément !

Il y a des hommes qui ne veulent plus de religion extérieure, par respect, disent-ils, pour la liberté de conscience des impies. Ils enlèvent les crucifix des écoles ; ils interdisent les processions ; demain, ils arracheront la soutane des prêtres. Soit : c'est leur idée. Mais alors, que feront-ils de ces églises ? Pour être logiques, il faudra les détruire. Mais quoi ! Vous détruiriez *Notre-Dame de Chartres*, Notre-Dame de Reims, Notre-Dame d'Amiens, Sainte-Croix d'Orléans ! Vous ne l'oseriez pas ! Vous ne le pourriez pas ! Et si vous osiez l'essayer, comme ce feu qui sortit autrefois des fondations du temple de Jérusalem et qui consuma les profanateurs, du cœur de la France, je ne dis pas religieuse, catholique, mais du cœur de la France intelligente, artistique, éternelle amante du beau, sortirait un feu de colère et d'indignation qui vous réduirait au néant. Eh ! bien alors, si vous ne pouvez pas déplanter, déraciner ces évangiles de pierre, abandonnez donc cette stupide idée de proscrire toute religion extérieure.

Ne pouvant les détruire, on rêve de les remplacer. On vient de dépenser des millions, pour faire des écoles qui éclipseront les églises. Vous ne réussirez pas mieux. Oh ! l'école, c'est une belle chose, quand on la suspend comme un nid dans les branches de ce chêne vigoureux qu'on appelle la Religion, au milieu des ombrages et des parfums du ciel. Mais l'école toute seule, au carrefour d'une rue, avec ses murs d'un ton cru, ses tables sales, ses cours vulgaires, c'est peu de chose ! Et quand on en chasse Dieu, c'est hideux !

Non, vous ne remplacerez pas plus les églises que vous ne les dé-

(1) Nous empruntons cette belle page à un discours récent de M. l'abbé Bougaud, vicaire-général d'Orléans.

truirez. Le peuple en a besoin comme le riche, plus que le riche. Quand les joyeuses volées des cloches du dimanche jaillissent des tours èt des flèches de l'église, l'ouvrier chrétien sort de son usine où il étouffe depuis six jours, le marchand ferme sa boutique, pleine d'espérances si souvent trompées ; la pauvre veuve ou la jeune ouvrière descendent de leur mansarde. Ils se dirigent vers l'église. Ils y entrent au bruit majestueux des orgues, aux parfums de l'encens et des fleurs. Ils s'assoient à côté du riche, sur le même banc. Ils se sentent chez eux. Ils y retrouvent le sentiment de leur dignité trop souvent affaiblie. Ils oublient leurs fatigues, leurs épreuves. Quelque chose de doux, de bon, de pur, de fort, entre dans leur âme. Leurs têtes se relèvent au souffle des espérances immortelles. Et pour un instant, le lourd fardeau de la vie, la dure inégalité de leur condition a pesé un peu moins durement sur leurs épaules écrasées.

Et voilà ce que vous voulez leur enlever ! Faux amis du peuple et encore plus faux amis de vous-mêmes ! Quand il n'y aura plus ni croix, ni autel, ni évangile, quand le peuple ne saura plus que ce que l'on apprend dans les écoles sans Dieu, il se lèvera un beau jour dans ses convoitises sauvages, et il vous écrasera.

ÉCHOS DE LA SAINTE MONTAGNE

Vive le Cœur de Jésus ! Vive la Croix ! Vive Notre-Dame de la Salette !

Si le pèlerin qui visite la Crypte séculaire de Notre-Dame de Chartres éprouve un inexprimable sentiment de confiance et de foi, en se trouvant dans ces lieux mêmes où les Druides, 200 ans avant la naissance du Sauveur, rendaient hommage à *la Vierge qui devait enfanter ;* si, se transportant à la grotte de Lourdes il ressent une de ces joies radieuses qui se traduisent par des chants d'amour ; en apercevant, après avoir gravi la montagne de la Salette, la Vierge des douleurs versant d'abondantes larmes, et portant sur sa poitrine les instruments de la Passion, le pauvre pèlerin sent son cœur se briser ; il se jette à genoux : « O mère ! ne pleurez plus, s'écrie-t-il du fond de l'âme, voyez mes larmes, elles se mêlent aux vôtres, et je vous promets en mon nom, en celui de mes frères, fidélité, amour.

« Nous soutiendrons avec vous le bras de votre divin fils dont le poids vous paraît si lourd, — toujours nous garderons le saint jour du dimanche, et toujours aussi nous prononcerons avec respect le nom du Seigneur. O mère ! mère chérie ! de grâce, o oui de grâce, séchez vos larmes, ne pleurez plus ! ! ! »

Après cette fervente prière, le pèlerin se relève, il regarde avec attendrissement Marie parlant aux deux petits bergers, et disparaissant

ensuite à leurs regards éperdus, ravis, pour rentrer au céleste séjour.

Ces trois différentes phases de l'*apparition* de la très sainte Vierge à Maximin et à Mélanie le 19 septembre 1846, sont reproduites par de belles statues en bronze placées à l'endroit même où elles ont eu lieu : la pierre sur laquelle la très sainte Vierge s'est assise est conservée dans le trésor. Au fond du ravin coule la fontaine miraculeuse. Quatorze croix de fonte marquent le chemin que *la belle Dame* (1) a parcouru. La statue de l'Assomption est un vrai chef-d'œuvre de l'art chrétien.

A la Salette tout parle de la croix... La souffrance y apparaît plus légère peut-être à supporter, mais comme étant une nécessité de salut. mieux qu'ailleurs on y sent le besoin de l'expiation, de la souffrance, ces remèdes suprêmes indiqués par la très sainte Vierge pour éviter les maux que méritent nos prévarications.

Aussi ce *portement* de la croix de Jérusalem, à travers les sinuosités de la montagne, par les pèlerins, les pieds nus, la prière sur les lèvres, a-t-il été une de ces manifestations de Foi pénitente qui peuvent devenir le rachat d'un peuple : le Seigneur attachant souvent le pardon des prévaricateurs à de telles expiations faites en union avec le grand sacrifice du calvaire.

Des groupes de 25 hommes se relayaient pour porter la croix qui mesurait 8 mètres de long. A chaque station, le groupe qui arrivait s'arrêtait, l'autre se mettait à genoux, la baisait et la plaçait sur ses épaules. Les dames marchaient en avant également pieds nus, le rosaire en main le récitant avec ferveur. L'Evêque de Grenoble, Mgr Fava, arrivé de la veille à La Salette, présidait la procession revêtu de ses habits pontificaux. Quand le pieux cortège fut parvenu sur la hauteur on déposa la croix derrière l'autel dressé en plein air. A l'issue de la Grand Messe, Mgr Fava redit, avec sa parole de feu, les magnificences de cette fête que les souvenirs toujours vivants de l'*apparition* et la présence de douze mille pèlerins accourus pour acclamer la croix du Christ, rendaient doublement splendide. Sa Grandeur réunit ensuite les hommes pour les entretenir de cette ligue anti-maçonnique que les pèlerins, s'inspirant de l'encyclique *humanum genus* de S. S. Léon XIII, étaient venus fonder à l'ombre de la croix et sous le regard de N.-D. de la Salette. Le zélé prélat dit qu'il se trouve heureux de se mettre à la tête de la nouvelle société qui s'appellera la société des *Porte-Christ*. Le règlement rappelle en substance celui de l'*Alliance catholique*, association approuvée par l'archevêque de Reims et Mgr Regnault, évêque de Chartres. Il en lit le règlement provisoire, dont chaque article est acclamé, et dont le texte est distribué à tous au dos d'une image de N.-D. de La Salette.

(1) C'était le nom que les enfants donnaient à la très sainte Vierge.

Je soussigné m'engage :

1° A porter un crucifix pour que Dieu bénisse ma personne et mes actions, et que N.-D. du Crucifix me protège ,

2° A me soumettre d'esprit et de cœur à l'autorité divine de l'Eglise et à l'enseignement infaillible du Pontife romain ;

3° A communier et à sanctifier les dimanches et fêtes comme l'Eglise le veut ;

4° A ne jamais faire partie d'une société secrète ;

5° A m'unir à mes frères les Porte-Christ et à les aider quand je pourrai ;

6° A entrer dans la Société anti-maçonnique qui se formerait dans mon diocèse, avec l'approbation de mon Evêque ;

7° A réciter les prières suivantes :

Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous et régnez sur nous.

Cœur immaculé de Marie, priez pour nous et obtenez que Jésus règne sur nous.

Saint Joseph, protecteur de l'Eglise universelle, priez pour nous et obtenez que Jésus règne sur nous.

Anges de Dieu, Saints et Saintes du Ciel, priez pour nous et obtenez que Jésus règne sur nous.

A une heure les dames furent réunies à leur tour et eurent leur part des conseils et des encouragements de Sa Grandeur.

Cependant une jouissance d'un autre genre était réservée aux pèlerins du diocèse de Chartres en particulier : celle de retrouver dans la basilique, au bas de la magifique verrière de la *Nativité*, l'image chérie de Notre-Dame *de Sous-Terre* avec cette inscription : VIRGINI PARITURÆ ; et ces mots placés en exergue : « *Les enfants de N.-D. de Chartres à N.-D. de La Salette.* » Ils purent aussi vénérer dans un gracieux reliquaire une précieuse parcelle du *voile* de la très sainte Vierge (1): de ce *voile* mille fois béni qui, à Chartres, fit fuir les normands en 911, et disparaître le choléra en 1832. Un superbe ciboire en or repoussé avec six médaillons en émaux, complète les dons offerts à Notre-Dame de La Salette par les fidèles serviteurs de Notre-Dame de Chartres, en signe d'union et de filial amour.

Le dimanche soir, procession aux flambeaux. La croix y fut portée pendant une partie du trajet par les dames qui en avaient sollicité et obtenu l'honneur. On la déposa ensuite dans le sanctuaire où le lundi, après la messe de communion dite avant l'aurore, chaque pèlerin vint lui donner encore un respectueux baiser, et emporter comme souvenir un morceau du bois bénit qui l'entoure. L'heure du départ a sonné ; c'est avec peine qu'on s'arrache de ces lieux témoins de si profondes émotions. Le ciel se réjouit du bonheur de ses enfants de la terre; mais l'enfer est en fureur et le démon a juré de se venger de leurs mépris.

Il le fit en effet. Un immense véhicule, bondé de pèlerins, versa près de Corps. Néanmoins, après un temps assez court d'arrêt, on put continuer le voyage. Mais voici qu'arrivée en vue des maisons de

(1) Cette relique insigne fut envoyée, vers l'an 876, par Charles-le-Chauve à l'Eglise de Chartres, comme étant le centre du culte rendu à la Mère de Dieu dans toute l'étendue de son royaume.

Vizille, une autre voiture versa aussi. Deux pèlerines, tombées entre les chevaux coururent les plus grands dangers. Mais la très sainte Vierge veillait sur ses enfants et, par une protection manifeste de cette bonne Mère, elles échappèrent à une mort presque certaine.

Toutefois, pour que ce pèlerinage de la pénitence fut complet ; pour qu'il eût toute son efficacité expiatoire, il fallait une victime, et comme les prêtres sont des hommes de sacrifice, c'est parmi eux que le Seigneur en fit choix.

L'abbé Génel, curé de Saint-Denys-le-Rebaix, du diocèse de Meaux, en était digne par ses vertus. Ayant eu la jambe fracassée dans sa chute de l'impériale de la voiture, il fut conduit à l'hôpital de Vizille, desservi par les Sœurs de Saint Vincent de Paul ; c'est dans cet asile de la souffrance qu'il succomba aux complications que la gravité de ses blessures avaient fait craindre dès le début. — En proie à d'atroces douleurs, jamais aucune plainte ne sortit de ses lèvres. Il priait sans cesse, et même dans son délire, il invoquait le Sacré-Cœur de Jésus et Notre-Dame de La Salette pour laquelle il avait la plus vive confiance. Le saint prêtre reçut avec les sentiments d'une foi vive et en pleine connaissance les derniers sacrements. Ce fut en pleine connaissance aussi qu'il revit son vieux père, arrivé assez à temps, pour recevoir et ses derniers baisers et son dernier soupir ! ! !

.... Quand tous les pèlerins repartis pour la Grande-Chartreuse (l'unique station du retour), y furent arrivés, il y eut une quête pour faire placer dans la Basilique, un *ex-voto* en témoignage de leur reconnaissance envers Notre-Dame de La Salette: la douce Souveraine de ces lieux bénis, n'ayant pas permis que les fleurs charmantes écloses à ses pieds fussent transformées pour eux en funèbres cyprès

Échos de la sainte montagne, répétez donc encore, et répétez toujours :

GLOIRE AU CŒUR DE JÉSUS !
GLOIRE A LA CROIX,
GLOIRE A MARIE ! ! !

C. de C.

SAINT VINCENT DE PAUL

(LÉGENDE)

Monsieur Vincent de Paul, aumônier des galères,
Vieux prêtre humble de cœur et de mœurs populaires,
Quand il vient à Paris, demeure à l'hôpital,
Du couvent qu'a fondé Madame de Chantal.
Sa chambre n'a qu'un lit et deux chaises de paille,

Et l'unique tableau pendu sur la muraille,
Représente la Vierge avec l'Enfant Jésus.
Tout entier aux projets pieux qu'il a conçus,
Le saint prêtre est toujours en course et se prodigue,
Et revient tous les soirs, épuisé de fatigue ;
Le zèle ne s'est pas un instant refroidi
De l'ancien précepteur des enfants de Gondi,
Quand il a visité la mansarde indigente,
Il s'en va demander l'aumône à la Régente.
Il sollicite, il prie, il insiste, emporté
Par son infatigable et forte charité,
Recevant de la gauche et donnant de la droite.
Pourtant il est malade et vieux, et son pied boîte,
Car, afin d'obtenir la grâce qu'il voulait,
Il a traîné six mois la chaîne et le boulet
D'un forçat innocent dont il a pris la place.
Déjà dans le faubourg la pauvre populace,
Qui connaît bien son nom et qui le voit passer,
Le long des murs, alors qu'il vient de ramasser
Un nouveau-né jeté sur la borne et qu'il sauve,
Commence à saluer ce bonhomme au front chauve
Et le suit en chemin d'un œil reconnaissant.
Mais, ce soir, vers minuit, le bon Monsieur Vincent
Regagnant son logis chez les Visitandines,
Au moment où les sœurs sont à chanter matines,
Traîne son pied boîteux d'un air découragé.
Tout le jour, bien qu'il soit souffrant, qu'il soit âgé,
Sous une froide pluie il a couru la ville,
Certes, on l'a reçu d'une façon civile ;
Mais il demande trop, même aux meilleurs chrétiens,
Pour ses enfants trouvés et ses galériens.
Et plus d'un poliment déjà s'en débarrasse.
Tout l'argent de la reine est pour le Val-de-Grâce,
Et Mazarin, si fort pour dire : « je promets »
Devient, en vieillissant, plus ladre que jamais.
C'est donc un mauvais jour ; mais enfin, le pauvre homme
Revient, en se disant qu'il va faire un bon somme,
Et se hâte, parmi la bruine et le vent ;
Lorsqu'arrivé devant la porte du couvent,
Il aperçoit par terre et couché dans la boue
Un garçon d'environ dix ans ; il le secoue,
L'interroge ; l'enfant depuis l'aube est à jeun,
N'a ni père, ni mère, est sans asile aucun,

Et répond au vieillard d'une voix basse et dure.
— Viens, dit Vincent, mettant la clef dans la serrure.
Et, prenant dans ses bras l'enfant qui le salit,
Il monte en sa cellule et le couche en son lit,
Puis songeant qu'à minuit, en janvier le froid pince,
Et que sa courte-pointe est peut-être bien mince,
Il ôte son manteau tout froid du vent du nord
Et l'étend sur les pieds du petit qui s'endort.
Alors, tout grelottant et très mal à son aise,
Le bon Monsieur Vincent s'accouda sur sa chaise
Et devant le tableau pendu contre le mur,
Il pria.
Mais soudain, la Madone au front pur,
Qui parut resplendir des clartés éternelles,
S'anima. Dans ses yeux aux profondes prunelles,
Brillèrent des regards qu'ils n'avaient jamais eus,
Et, dégageant son cou des bras du doux Jésus
Qu'elle tenait d'abord serré sur son épaule,
Elle tendit l'enfant à saint Vincent de Paule
Et, d'un accent rempli de céleste bonté,
Lui dit :
« Embrasse-le. Tu l'as bien mérité. »

F. Coppée.

LE TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE & L'ÉPISCOPAT

Au dernier numéro de la *Voix* nous avons cité l'exhortation pressante de Monseigneur l'évêque de Périgueux pour la diffusion du Tiers-Ordre franciscain. Cette parole faisait écho à celles du Souverain Pontife adressant à la catholicité les encycliques *Auspicato* et *Humanum genus.* D'autres témoignages ont été apportés depuis par l'autorité épiscopale en faveur de la même cause ; en voici quelques uns.

C'est d'abord celui de Monseigneur de Chartres qui, bénissant un opuscule intitulé : *Direction et Visite des Fraternités* (1), écrit à l'auteur, au R. P. Jules du Sacré-Cœur, une gracieuse lettre où il déclare porter un vif intérêt aux Fraternités de l'ordre de Saint François.

C'est celui de Monseigneur d'Agen qui voit avec bonheur les Tertiaires éclairés sur des obligations qu'ils exagèrent souvent et dont on leur fait mieux connaître l'esprit.

C'est celui de Monseigneur d'Angoulême qui exprime son adhé-

(1) Ce petit livre, qui vient de paraître, contient beaucoup de détails pratiques qui contribueront puissamment à établir l'uniformité dans le Tiers-ordre et faciliteront l'œuvre des Pères Visiteurs. S'adresser chez les Sœurs Franciscaines, rue de la Teste, 38, Bordeaux.

sion à la dernière encyclique dans les termes suivants : « Puissent de nombreux fidèles, dociles au puissant appel du Vicaire de Jésus-Christ, s'enrôler sous la sainte bannière du Tiers-Ordre, et les fils de Saint-François renouveler, pour l'Église, les consolations qu'elle dut à leur Séraphique Père ! »

Monseigneur l'archevêque d'Auch, parlant sur le même sujet, s'appuie sur son expérience personnelle et son langage n'en a que plus de force : « Les solennelles recommandations du Souverain Pontife suffiraient à gagner toutes mes sympathies au Tiers-Ordre, si je ne voyais déjà par moi-même le grand bien que peut produire cette Institution vraiment providentielle ; aussi ai-je grandement à cœur de la voir s'étendre parmi les fidèles, sans rien perdre de l'esprit de son saint fondateur, notre séraphique Père François d'Assise. »

FAITS RELIGIEUX

— S. Em. le cardinal Lavigerie a obtenu du Saint-Siège que Carthage soit érigé en archevêché résidentiel, de titulaire qu'il était

Il est probable que le cardinal prendra le titre d'archevêque de Carthage avec le primatiat de l'Afrique, qui serait restitué à l'antique métropole.

Mgr Dusserre, aujourd'hui coadjuteur, serait alors nommé archevêque d'Alger.

S. Em. le cardinal Lavigerie a, en outre, obtenu pour les missionnaires d'Alger, la maison de Saint-Nicolas des Lorrains à Rome.

(L'Univers.)

— La S. Congrégation de l'Inquisition vient de publier des instructions par elle adressées, à la date du 10 mai, à tous les évêques du monde catholique, relativement aux suites et à l'application de l'Encyclique contre la franc-maçonnerie.

— Le procès de canonisation de Jeanne d'Arc va être repris à Rome. Le cardinal Howard, qui est Anglais, a accepté, par une attention délicate, d'en être le nouveau promoteur, et de réparer ainsi, après quatre siècles, l'indigne conduite de l'Angleterre envers la pieuse martyre de Rouen.

— Nous recommandons aux prières plusieurs personnages récemment décédés : Mgr Ridel, évêque missionnaire de Corée ; Mgr Meirieu, ancien évêque de Digne ; Mgr Ramadié, archevêque d'Albi ; Mgr Rivet, évêque de Dijon, dont nous parlons plus loin ; M. l'abbé Moigno, le savant astronome ; le Très Honoré Frère Irlide, supérieur-général des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Versailles. — Pèlerinage à Montmartre. — Le 30 juin dernier, Versailles envoyait cinq mille pèlerins à Montmartre, sous la conduite de son évêque. Nous n'avons pas besoin de dire ce qu'a été cette journée passée au sanctuaire du Sacré-Cœur. Quand on a quelque peu de foi dans l'âme, on sent aisément ce que peuvent être la prière, l'entrain et l'enthousiasme de cinq mille chrétiens demandant grâce et pardon pour eux et leur patrie. Aussi ne sommes-nous point étonnés que la *Semaine religieuse* de Versailles appelle ce premier rendez-vous à Montmartre un pèlerinage d'immortelle et bien douce mémoire. On ne s'est

point dit adieu en quittant l'autel du Sacré-Cœur : les cinq mille pèlerins doivent se retrouver à Lourdes au mois de septembre.

Sœurs de St Vincent de Paul en Amérique. — Dans le plus beau quartier de New-York, entre la Lexington-Avenue et la 3e avenue, s'élève un ensemble imposant d'édifices consacrés à la charité. Ce sont un asile et deux hospices pour les enfants trouvés. L'asile seul renferme deux mille enfants, et dix-sept cents de plus sont nourris au dehors. On en reçoit à la crèche une moyenne de cinquante par jour. Ces jours derniers il a été payé la somme respectable de plus de dix mille dollars — 50,000 francs — pour gages seulement aux nourrices du dehors auxquelles sont confiés les pauvres petits abandonnés.

Eh bien, veut-on savoir quelle est la créatrice d'une si magnifique œuvre de charité ?

C'est une Française, une sœur de Saint Vincent de Paul, la sœur Irène, que tout New-York connaît et vénère et autour de laquelle accourent se presser avec des cris de joie les pauvres créatures dont elle s'est faite la mère nourricière, dès qu'elles la voient arriver, courbée par les fatigues plus encore que par l'âge, dans les vastes cours et les larges corridors.

Ce fut la sœur Irène qui, aidée d'une autre Française, Mme Thébaud, demanda à la charité, car elle n'avait pas le sou en commençant, les premiers dix dollars que ses efforts incessants devaient faire se multiplier au point de pouvoir assurer chaque année le salut de milliers d'enfants trouvés.

Toulouse. — Le quatrième congrès des œuvres eucharistiques se tiendra du 9 au 15 septembre prochain, dans la ville de Toulouse, qui est dépositaire des précieux restes et du chef auguste de saint Thomas d'Aquin, le docteur angélique et le chantre inspiré de l'Eucharistie.

Préparation au martyre. — Un trait admirable de la persécution au Tonkin.

Avant de marcher au supplice, le chef d'une chrétienté demanda et obtint pour tous les captifs la faveur de faire une dernière visite à la petite chapelle où ils priaient soir et matin. Là, ils se prosternèrent devant l'autel et récitèrent à haute voix les litanies de la sainte Vierge et d'autres prières. Le temps ne leur dura pas, mais il durait à leurs bourreaux, qui les obligèrent à cesser leurs ardentes invocations.

« Laissez-moi prendre le christ qui est sur l'autel, dit le chef de la chrétienté ; je le porterai jusqu'au lieu du supplice ; sa vue nous aidera à mourir en vrais disciples de notre adorable Maitre. »

Les persécuteurs le lui permirent.

Il ouvrit la marche, portant l'image du divin Crucifié, afin que ses compagnons pussent la voir parfaitement et puiser ainsi le noble courage qui les anima jusqu'au moment du sacrifice. Les chrétiens suivaient, les yeux attachés sur leur modèle ; ils récitaient le chapelet avec une dévotion inexprimable, s'exhortant les uns les autres à répandre généreusement leur sang pour Jésus-Christ. Ils parcouraient, eux aussi, la voie douloureuse au terme de laquelle ils consommèrent leur sacrifice à l'imitation du divin Maître, qu'ils cessèrent de bénir et d'adorer seulement lorsque leur langue ne put plus prononcer son nom.

Le choléra. — Ce terrible fléau continue ses ravages. A Toulon d'abord, puis à Marseille, et en d'autres lieux. Que de victimes ! Les religieuses ont fait preuve, comme toujours, d'un merveilleux dévouement. Plusieurs ont succombé au fléau, ainsi qu'un Père mariste. — De

toutes parts, dans les pays atteints, on a demandé des prières publiques. A Toulon, le maire n'a pas permis les processions ! ! A Marseille, on les multiplie dans les églises. Le Pape a envoyé une grosse offrande pour aider au soulagement des malades et des familles atteintes. La visite du duc de Chartres à Toulon et à Marseille a été partout racontée. Le prince a porté des sommes considérables au nom de son frère M. le comte de Paris et de toute sa famille. Son attitude a été vraiment édifiante.

Notre-Dame des Grâces et le peuple de Nice. — Nous n'avons pas à revenir sur les raisons qui ont motivé la suppression de la procession commémorative de N.-D. des Grâces, établie dans la paroisse de Saint Jean-Baptiste. Ce que nous devons constater, c'est l'affluence énorme des fidèles qui, chaque jour, se pressent autour de la Madone de la Délivrance. Au lieu de diminuer l'enthousiaste reconnaissance du peuple de Nice, la suppression de la procession n'a fait que le rendre plus assidu auprès de sa puissante protectrice. Le zélé pasteur de l'importante paroisse de Saint Jean-Baptiste l'avait prévu, et il n'hésita pas à nous dédommager tous d'une dure privation, en laissant exposée à nos prières l'image radieuse de celle qui nous a tant aimés. Pendant l'octave, chaque soir, l'église était trop petite pour contenir la pieuse assistance venue pour assister au salut.

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre qu'ils pourront, jusqu'à nouvel ordre, aller prier dans la chère église de Notre-Dame des Grâces. Tant que le terrible fléau qui nous menace n'aura pas quitté nos rivages, nous trouverons une Mère à laquelle nous pourrons, chaque jour, aller confier nos craintes et les échanger contre l'assurance de la plus puissante protection. *(Semaine de Nice).*

Défaites des Francs-Maçons. — Ils étaient tout-puissants au conseil municipal de Rome ; d'après les dernières élections, ils y sont en infime minorité.

Ils s'étaient emparés de tous les ministères en Belgique, et, pendant cinq ans, ils avaient abusé du pouvoir en publiant une suite de lois qui avaient pour but principal la laïcisation des écoles et la destruction de la Religion Catholique. Ils ont été complètement battus, une première fois le 10 juin aux élections des députés, et une seconde fois le 8 juillet aux élections des sénateurs.

En Autriche, ils ont perdus 14 sièges dans les élections provinciales de la Basse-Autriche et de la Moravie.

Enfin les catholiques sortent de leur indifférence, laquelle avait été la seule cause des succès de leurs adversaires.

La Franc-Maçonnerie démasquée, revue mensuelle des doctrines et faits maçonniques, paraissant le 19 de chaque mois.

En s'attaquant à Dieu, la *Maçonnerie* cherche à arracher à la société humaine la base sans laquelle elle ne saurait exister.

La lutte est devenue pour nous une question de vie ou de mort. Mais elle ne saurait être purement défensive. Porter la guerre sur le terrain même de l'adversaire, tel est le but que se sont proposé les fondateurs de la *Revue* que nous annonçons et qui est consacrée à l'étude des doctrines et des faits maçonniques.

Prix d'abonnement : Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. 50. — Trois mois, 2 fr. 50. Administration et rédaction : 6, rue Cassette, à Paris. On s'abonne également au siège de la Société bibliographique, 195, boulevard Saint-Germain.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux plaques de marbre, avec inscription d'action de grâces. — Un lambrequin et une garniture pour nappe d'autel donnés par deux personnes du Mans.—Un cœur donné pour succès d'examen.

Lampes. — 112 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en juillet, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 88 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; devant Sainte-Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 241.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 693.

Nombre de visites faites aux clochers : 305.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En juillet ont été consacrés 31 enfants, dont 11 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Au commencement du mois plusieurs ecclésiastiques de Paris et des Frères ont amené en pèlerinage à Chartres un groupe de jeunes gens du Cercle catholique de l'Assomption ; c'était à l'époque où l'église de ce vocable était *désaffectée* par le Conseil municipal de Paris ; ces jeunes gens, blessés dans leur liberté religieuse et leur amour pour la Sainte Vierge, venaient ainsi se consoler et protester de leur dévouement filial à Notre-Dame.

Le 16, le Petit Séminaire de Sainte-Croix, d'Orléans, a délégué auprès de Notre-Dame de Chartres ses plus grands élèves. Une trentaine de jeunes gens, tous congréganistes de la Sainte Vierge, conduits par M. l'abbé Castera, directeur du séminaire, et M. l'abbé d'Allaines, professeur de philosophie, sont venus faire leurs dévotions devant nos Madones ; ils ont eu messe et salut à la Crypte.

Une Communauté religieuse de Paris, qui a mis une entreprise nécessaire à son avenir sous la protection spéciale de Notre-Dame de Chartres, a envoyé, à deux reprises différentes, plusieurs de ses religieuses prier la Vierge bénie dans sa basilique chartraine.

Le 24, encore un groupe de jeunes gens qui ont franchi une longue distance pour pouvoir saluer notre auguste Patronne. Ils viennent de Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), conduits par des Frères. Ils ont sans doute beaucoup de commissions pieuses à remplir de la part de leurs compatriotes ; nous savons que dans leur paroisse la dévotion à N.-D. de Chartres est de plus en plus florissante depuis quelques années.

Nous avons vu aux pieds de Notre-Dame beaucoup d'ecclésiastiques appartenant aux diocèses de Paris, de Versailles, d'Orléans, de Rennes, de Nantes, de Luçon, du Mans, d'Avignon, de Mont-

pellier, etc..... A l'occasion des examens pour le diplôme d'institutrice, bon nombre de religieuses de diverses communautés, ont aussi pu jouir du pèlerinage de Chartres; leurs longues stations aux sanctuaires nous ont édifiés.

— La fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François a eu sa retraite annuelle, dans la seconde semaine de juillet, à la chapelle de Saint-Piat. Elle a été prêchée, comme plusieurs fois dans le passé, par le R. P. Jules du Sacré-Cœur, définiteur de l'Ordre, gardien du couvent de Béziers. Ce missionnaire, à la parole instructive et ardente, a vraiment grâce d'état pour faire connaître et aimer l'esprit franciscain qui, après tout, est l'esprit de l'évangile.

— Ce n'est pas seulement aux tertiaires, mais à tous les fidèles que nous rappelons la grande faveur de la Portioncule; car tous sont appelés à y participer. L'indulgence plénière *totiès quotiès* est tellement connue qu'elle n'a plus besoin d'explication. Que l'on visite la Cathédrale ou la Crypte, il faut à chaque fois sortir de l'église, et ne pas se contenter d'aller d'une chapelle dans l'autre. On peut commencer, le 1er août, à l'heure des vêpres; les visites doivent cesser, le 2, au coucher du soleil. Espérons que, sous le patronage de Notre-Dame des Anges, les prières seront ferventes et exaucées. Le Souverain Pontife et l'Église retireront un nouveau secours de ces innombrables suffrages qui vont partir de tant de lieux saints dans la Chrétienté. Puissent beaucoup d'âmes du purgatoire trouver en ces jours précieux leur délivrance !

— La fête de Notre-Dame du Carmel, à Chartres, a été célébrée fort solennellement; un certain nombre d'ecclésiastiques y avaient apporté leur concours; l'office en plain-chant avait ce caractère religieux qui convient à tout lieu saint, et particulièrement à une chapelle de Sainte Thérèse; un orgue installé pour la circonstance dans la tribune et bénit avant la messe donnait aux voix plus d'ampleur et d'unité. Les fidèles se sont succédé pendant la journée pour l'adoration du Saint-Sacrement; ils sont venus plus nombreux à l'office de l'après-midi : avant le salut, M. l'abbé Dancret, curé de la cathédrale, a donné une instruction bien propre à encourager la dévotion à N.-D. du Carmel, avec les pratiques consacrées par l'Église, comme l'usage du scapulaire, l'affiliation à la famille de Sainte Thérèse par le tiers-ordre du Carmel, etc. ....

— La fête d'adoration mensuelle, en juillet, a eu lieu le 24 à la chapelle du monastère de la Visitation. Belle cérémonie. Prédicateur : M. l'abbé Piauger. La prochaine fête d'adoration aura lieu à la chapelle des Carmélites.

— Le 19 juillet, la fête de Saint-Vincent de Paul a été célébrée

dans plusieurs chapelles de notre ville. C'est à l'Hôtel-Dieu qu'elle a eu le plus d'éclat. C'est un père Lazariste, M. Goyet, qui a prêché le panégyrique du Saint, et il l'a fait avec éloquence. Que d'ardentes prières se seront élevées auprès des précieuses reliques du grand Vincent de Paul, en faveur des personnes et des œuvres qui glorifient, à son exemple, la charité, particulièrement là où de terribles fléaux appellent son secours !

— L'œuvre dominicale de Nogent-le-Rotrou a tenu, le dimanche 13 juillet, dans la charmante chapelle du Petit-Séminaire, son assemblée générale annuelle présidée par le R. P. Cartier, venu du Mans pour lui prêter le concours de sa parole à la fois sympathique et chaleureuse. L'assistance était très nombreuse, l'œuvre étant très florissante à Nogent, grâce au zèle de M. le Supérieur du Petit-Séminaire, son directur, si bien secondé par les dames qui sont placées à la tête de l'association.

Le salut a été très bien chanté par les élèves de l'établissement. Le P. Cartier a réuni ensuite les hommes associés à cette œuvre importante entre toutes puisqu'elle tient à l'essence même de notre sainte religion.

— La retraite pastorale s'ouvrira à Chartres le 24 août.

— Le 25, a commencé à Reims le congrès de l'*Alliance catholique*. M. l'abbé Provost, secrétaire de l'évêché, a été désigné par Monseigneur pour représenter à ce Congrès important le diocèse de Chartres où l'*Alliance* s'est étendue beaucoup en 1884.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. A la suite d'une neuvaine faite à N.-D. de Chartres j'ai été soulagée de cuisantes douleurs qui me retenaient au lit depuis plus de deux mois, j'ai repris l'usage de mes jambes, la santé est revenue et je désire témoigner ma reconnaissance à Marie en allant la prier dans son sanctuaire. (B. D., à Paris.)

2. Grâce à vos prières, nous avons réussi dans une affaire dont nous nous occupions depuis longtemps; nous tenons à remercier Notre-Dame de Chartres à qui nous devons cette faveur. Veuillez donc dire une messe en actions de grâces.

(M. L. à R., diocèse de Versailles.)

3. Je vous prie de faire dire une messe d'actions de grâces à N.-D. Sous-Terre pour remercier notre bonne Mère et St Joseph, d'une faveur temporelle qu'ils nous ont obtenue dès les premiers jours de la neuvaine. Nous conserverons le souvenir de cette faveur comme des nombreuses grâces que nous avons déjà reçues.

(J. B., diocèse d'Evreux.)

4. Le 7 courant une blessure grave est survenue à notre jeune enfant; nous avons promis une neuvaine de messes si elle se réduisait sans accident. Grâce à Notre-Dame de Chartres, à Notre-Dame de Lourdes et à Saint-Joseph, après deux heures et demie, tout mal a disparu. (L. B.)

5. Je remercie Notre-Dame d'avoir gardé mon enfant saine et sauve dans une circonstance où sa vie était en grand danger. Gloire à ma bonne Mère ! (P. C., à Chartres.)

6. Veuillez être l'interprète de ma vive reconnaissance auprès de Notre-Dame de Chartres, pour une faveur que je lui demandais et qui m'a été accordée au moment le plus inattendu. Vous savez que j'ai une confiance illimitée en sa protection.
(H. de M., diocèse de Marseille.)

7. Amour et reconnaissance au divin cœur de Jésus, à Notre-Dame de Chartres et à St Joseph, pour la conversion inespérée d'une personne chère et demandée avec instance depuis bien longtemps !
(M. B., à Chartres.)

8. Actions de grâces soient rendues à notre bonne Mère du ciel ! Nous l'avons invoquée et elle a daigné nous secourir ! La malade condamnée à mort par les médecins a éprouvé du mieux aussitôt la neuvaine commencée. Maintenant elle entre en convalescence.
(A. P. à P., diocèse d'Orléans.)

9. Ma fille était très malade, et de graves symptômes indiquaient un très grand danger. Je fis une promesse à Notre-Dame de Chartres, en lui demandant prompte guérison. Dès la nuit suivante le mieux fut facile à constater; la guérison complète ne s'est pas fait attendre et je viens acquitter ma promesse. (F. P., diocèse du Mans.)

10. Joignons à ces extraits une attestation générale des remerciements qu'ont adressés à N.-D. de Chartres oralement ou par écrit beaucoup de personnes heureuses de leurs succès aux examens.

Nominations. — M. l'abbé Bordier R. précédemment vicaire-gérant administrateur de La Loupe, a maintenant le titre de curé de cette paroisse ; sa nomination a été agréée par le Gouvernement. Nous joignons nos humbles félicitations à celles qui lui ont été adressées par ses paroissiens comme par le clergé.

M. l'abbé Bigot Ulysse, vicaire de Brou, a été nommé curé d'Alluyes ; M. l'abbé Harranger, curé de Croisilles, a été nommé curé de Broué ; M. l'abbé Humily, curé de Boncourt, a été nommé curé de Chartainvilliers, en remplacement de M. l'abbé Hubert que son âge et sa santé forcent à la retraite.

Jeunes prêtres : M. l'abbé Aiglehoux, est curé de Boncourt et vicaire d'Anet ; M. l'abbé Alberque est curé de Croisilles ; M. l'abbé Boursier, est vicaire de Brou.

NÉCROLOGIE

1. Monseigneur RIVET, évêque de Dijon. — On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur, quelques uns de vos lecteurs n'ont point oublié la liste des six papes, 80 à 100 cardinaux, 300 à 400 évêques bénéficiers dans le diocèse de Chartres. Permettez-moi de vous avouer que cette liste, pourtant si longue, est bien incomplète et que de temps à autre j'ai la bonne fortune de retrouver quelques noms nouveaux.

La perte que vient de faire le diocèse de Dijon en la personne de Mgr Rivet me donne l'occasion de réparer une omission et de dire que ce vénérable doyen de l'épiscopat français a résidé à Chartres, au début de sa carrière ecclésiastique.

Né à Saint-Germain-en-Laye, le 1er juin 1796, Mgr François-Victor Rivet fut ordonné prêtre le 5 juin 1819, après avoir passé plus de trois ans dans l'enseignement ; il était sorti, en décembre 1815, du séminaire de Versailles pour entrer comme maître d'études au collège de Chartres, alors dirigé par des ecclésiastiques. Plusieurs prêtres avancés en âge se rappellent encore, comme un doux souvenir d'enfance, les leçons du jeune professeur. Il devint successivement vicaire à Ablis et à Dourdan, curé de Montesson, de Dourdan, de Saint-Symphorien, de Versailles et de Notre-Dame dans la même ville.

Elevé à la dignité épiscopale le 10 mai 1838, sacré le 13 octobre, il s'installa le 28 du même mois à Dijon qu'il n'a pas quitté depuis, accomplissant sa tâche épiscopale avec une ardeur excessive, une rare habileté et une conscience que les moindres détails ne rebutèrent jamais. Son œuvre est considérable et longtemps encore le diocèse de Dijon se ressentira du long et fructueux épiscopat de ce prélat distingué. A diverses reprises il a réfusé de passer sur un siège archiépiscopal, ne voulant à aucun prix quitter son diocèse bien aimé.

Mgr Morlot qui fut évêque d'Orléans, archevêque de Tours, cardinal-archevêque de Paris, et Mgr Colet d'abord évêque de Luçon et ensuite archevêque de Tours, où il vient de mourir, furent vicaires généraux du vénéré prélat qui sut distinguer leur mérite dès son arrivée à Dijon.

Daignez agréer, etc. HAYE, curé de Saint-Avit.

2. M. l'abbé GATINEAU.

Notre diocèse vient de faire une perte nouvelle. M. le curé de Bouville est mort après quelques semaines de maladie à l'âge de 79 ans. Sa vie fut bien remplie ; ce fut un bon prêtre, entièrement et uniquement adonné aux fonctions de son saint ministère. Jeune prêtre il fut nommé vicaire d'Arrou, puis curé de Nottonville. Dans ces deux postes, M. Gâtineau ne fit presque que passer. Ce fut à Bou-

ville qu'il fournit sa carrière sacerdotale ; il y fut curé pendant environ 45 ans.

Malgré son séjour assez court à Nottonville, il y avait fait du bien ; il y avait remué les consciences et déterminé bon nombre de paroissiens à revenir à Dieu. Aussi son souvenir est-il resté précieux à Nottonville, et jusque dans ses dernières années, malgré 40 à 45 ans de séparation, les habitants de cette paroisse aimaient à revoir de temps en temps leur bon et ancien curé à Bonneval. La rencontre était une bonne fortune, une joie du cœur. De retour on racontait aux voisins les nouvelles de l'ancien curé. On était heureux.

M. Gâtineau fut à Bouville ce qu'il avait été à Nottonville. Ce fut le même zèle, le même désir du bien avec la perfection qu'apporte à la vertu et à la sainteté l'âge et l'expérience du monde et des choses. Pendant de longues années, M. Gâtineau eut une santé pitoyable. Malgré cette épreuve il ne relâcha jamais rien de l'accomplissement de ses devoirs de curé, ni de l'austérité de sa vie. Par respect pour la volonté de son Evêque et aussi pour faire du bien aux âmes, il se chargea plusieurs fois, malgré sa santé débile, de desservir des paroisses environnantes qui manquaient de curé.

Nous avons parlé du respect de M. le curé de Bouville pour la volonté de son Evêque. Ce respect en effet chez lui était un culte. Ce respect même avait grandi avec les années. M. le curé de Bouville ne voyait qu'avec douleur les tendances de l'esprit moderne qui veut s'affranchir de l'autorité, discuter, contrôler ses actes.

M. Gâtineau avait trouvé en arrivant à Bouville une église bien pauvre. Comme le bon curé souffrait de voir la maison de Dieu dans un état aussi déplorable ! Voyait-il un confrère restaurer son église, cette vue augmentait sa douleur et lui faisait verser des larmes en pensant à la sienne si peu digne du Dieu qui l'habitait, mais cette vue aussi augmentait son désir, son ardeur de restauration. Dieu entendit sa prière et lui procura les ressources nécessaires pour réaliser ses vœux. Ce fut la consolation de ses dernières années.

M. le curé de Bouville, comme tous les bons prêtres, gémissait sur les malheurs de l'heure présente, mais son dernier mot était presque toujours celui-ci : Quand des jours meilleurs reviendront mon successeur aura une église convenable.

Dix-huit confrères assistaient à ses obsèques et M. le curé de Prunay-le-Gillon, son élève, a dit tout haut en l'honneur de son cher maître ce que chacun pensait tout bas, c'est que Dieu a enlevé à la terre un bon, un saint curé pour le couronner dans les cieux. X.

3. M. l'abbé GAUTIER, ancien curé de Guillonville, décédé dans cette paroisse à l'âge de 78 ans. Ce digne prêtre avait dû renoncer au ministère, il y a quelques années, pour cause de santé. — Nous

croyons honorer sa mémoire en citant les lignes suivantes que M. l'abbé Morancé, ancien aumônier militaire, écrivait sur lui et sur son église de Guillonville, sept ans après l'invasion :

..... « J'ai voulu revoir encore une fois ces lieux, où tant de nobles cœurs ont pratiqué l'héroïsme dans la nuit, sans espérance humaine, sous le seul regard de Dieu, ont connu l'unique gloire qui éclaire l'âme sans la brûler. Je suis allé en décembre dernier, au jour anniversaire de la bataille, célébrer le Saint-Sacrifice, au-dessus de la belle crypte romane de Loigny, où reposent nos glorieux vaincus, où l'on voit les ossements blanchis et symétriquement rangés de mille trente-cinq soldats français. Et le 3 décembre, à la tombée de la nuit, je m'acheminai à pied, à travers la plaine vers Guillonville, rempli pour moi de si vivants souvenirs. A la même heure, à pareille époque, il y a sept ans, il s'en est bien peu fallu qu'une balle prussienne, n'envoyât ma pauvre âme dans son éternité. J'ai dit la messe le 4 au matin, à l'autel où le jeune homme dont je viens de parler s'était montré à mes yeux mouillés de larmes, si doux envers la souffrance, si admirable dans les bras de la mort. Le même vénérable curé qui m'avait accueilli avec tant de bonté veille toujours sur les dépouilles mortelles de nos compagnons d'armes, déposées avec honneur à l'ombre de sa très pauvre église de Saint-Pierre de Guillonville, et j'ai pu encore une fois l'admirer. Pourquoi ne le dirais-je pas ici ?... Il ne lira jamais ces lignes. J'ai rencontré dans ma vie bien des prêtres meilleurs que moi, mais aucun ne m'a fait autant comprendre ma faiblesse et mon néant que ce digne vieillard qui, depuis quarante et des années, volontairement garde la foi dans cette petite paroisse, où tout lui manque, à peine logé, entouré de protestants qui l'observent, et dont la plus grande privation est de n'avoir jamais pu réunir assez de ressources pour entretenir allumée la lampe du sanctuaire !

Il y a encore sur la terre, grâce à Dieu, des âmes qui comprennent que le sacrifice est le dernier mot de toute action féconde, qui savent s'immoler, se perdre, aller au-devant de la mort !... et qui trouvent au milieu de leurs peines, dont Dieu seul a le secret, d'indicibles consolations.

— Nous n'avons pas l'habitude de signaler dans notre nécrologe mensuel les laïques, même très pieux, que la mort est venu prendre auprès de nous. Nous n'avons fait jusqu'ici que de très rares exceptions à cette règle adoptée dès la fondation de notre modeste feuille. Aujourd'hui une de ces exceptions nous semble bien justifiée en faveur d'un chrétien de mérite qui, pendant sa longue carrière, a été remarqué à la tête de la plupart des bonnes œuvres de la ville. Nous voulons parler de M. Gilbert-Barrier, vice-président de la Confé-

rence de St-Vincent de Paul, décédé il y a un mois. Nous recommandons son âme aux prières.

BIBLIOGRAPHIE

— **Le petit et le grand exorde de Citeaux**, édition illustrée de la Grande-Trappe. Universellement connue, la famille Cistercienne a été longtemps la gloire de l'Eglise. Les Trappistes continuent aujourd'hui cette glorieuse lignée.

L'ouvrage que ces religieux viennent de publier jette de vives clartés sur les premiers temps de cet Ordre illustre.

Il comprend deux parties bien distinctes. La première intitulée **Le Petit Exorde** a été écrite par les fondateurs mêmes de l'Eglise de Citeaux, comme ils ont soin de nous l'apprendre dès la première page. Elle est due à la plume de Saint Etienne Harding qui fut le père spirituel de Saint Bernard et le principal législateur de sa grande famille.

La seconde partie, beaucoup plus étendue que la première, a pour titre **Le Grand Exorde** Celui qui a transmis à la postérité ces pieuses légendes si pleines de charme s'est caché sous le voile de l'anonyme ; mais on est fondé à croire, d'après un exemplaire de l'Abbaye de Foigny, que ce recueil est l'œuvre de Conrad, abbé d'Eberbach, au diocèse de Mayence. D'abord simple religieux à Clairvaux, il a vécu au milieu des premiers disciples de Saint Bernard et il nous assure lui-même qu'il lui a été donné de fréquenter d'une manière intime plusieurs des serviteurs de Dieu dont il nous entretient. On sent combien ces renseignements sont précieux.

Il met sous nos yeux le spectacle des vertus qui florissaient à l'ombre du cloître, sous la direction du grand abbé. On connaît la vie publique de Saint Bernard, ses miracles, ses œuvres puissantes dans l'Eglise ; mais en général on ne connaît pas aussi bien son existence claustrale. C'est l'homme politique, le thaumaturge que ses biographes présentent à notre admiration, le moine reste dans l'oubli. C'est sous ce point de vue spécial que **Le grand Exorde** nous le dévoile et nous le fait apprécier. Les visions célestes, les fréquentes révélations dont Conrad nous entretient rendent manifeste la sainteté héroïque qui régnait dans Clairvaux, à cette époque. Il s'exhale de ces pages je ne sais quel parfum du Moyen-Age qui embaume le cœur.

Cet ouvrage n'avait jamais, que nous sachions, été traduit dans notre langue Il a été illustré par un religieux Trappiste. Nous espérons qu'il sera accueilli avec d'autant plus de faveur, que rien n'a été négligé pour le rendre digne de la bienveillance du public.

Il sera adressé, *franc de port*, à toute personne qui en fera la demande. *Prix de l'exemplaire*, 9 fr , contre un mandat de poste. S'adresser au R. P. Zozime, secrétaire de la Grande-Trappe, près Soligny-la-Trappe (Orne).

AOUT 1884.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois D'AOUT 1884.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er août, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

3, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu.

A partir d'hier vers 3 h. du soir, jusqu'à ce soir au coucher du soleil, indulg. pl., aux cond. ord. pour chaque visite faite dans un sanctuaire jouissant du privilège de la Portioncule.

A Chartres, c'est la cathédrale entière, supérieure et inférieure.

3, dimanche. — Ind. pl : 1° p. la Conf. du Rosaire ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

4, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.)
5, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S.-C. de Marie (visite j. au ch.)
6, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
7, jeudi. — Ind. pl. p. le scap. bleu.
8, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
9, samedi. — Ind. pl. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
10, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Ch.; 2° du trisagion *Sanctus* (j. au ch.)
11, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
12, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. et les Cordigères ; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie (j. au ch.)
13, — mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
14, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
15, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 3° p. le scap. bleu et du Carmel ; 4° p. la Conf. du Rosaire ; 5° p. les objets indulg. ; 6° p. la récit. quotid. des litanies de la Ste V.
16, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du St Sép. et de la T. S., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
17, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté ; 2° p. les Tert. Fr. (j. au ch. — visite.)
18, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
19. mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
20, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de de St Joseph (mercr. au ch.)
21, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
22, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm.-Con. (j. au ch.)
23, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
24, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° p. les objets ind.
25, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
26, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
27, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. un quart d'heure d'oraison ment. chaque jour (j. au ch.)
28, jeudi. — Ind. pl. : 1° p le scap. bleu ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
29, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
30, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
31, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

9e NUMÉRO — LA VOIX — SEPTEMBRE 1884

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

FÉLIX MARIE

MISSIONNAIRE AU TONG-KING MÉRIDIONAL

NOYÉ PAR LES PIRATES LE 25 MAI 1875 (Suite et fin)

Ce fut le 27 mars que le P. Marie aborda en Cochinchine, qu'il nomme dans ses lettres « *la terre d'exil.* » Pour son cœur de missionnaire, sa seconde patrie c'était son cher district, ses paroisses de *Quinh-Lùu* et de *Dong-Thanh :* là il avait son *chez lui*, là, ses enfants qu'il évangélisait, là, enfin, il se promettait de retourner sitôt la paix rétablie, car c'était « *là qu'il avait laissé son cœur !* »

L'arrivée à Saïgon de deux missionnaires (1) fuyant, avec quatre-vingts chrétiens, les horreurs de la persécution, remplit la ville d'une douloureuse émotion.

Les deux Pères furent reçus à bras ouverts par Mgr Colombert, Vicaire Apostolique des quatre provinces de la colonie. L'excellent évêque s'occupa aussitôt de caser les quatre-vingts chrétiens du P. Marie. Il fit placer les hommes dans la maison du collège de Saïgon et les autres fugitifs dans celle de la Sainte-Enfance.

Le jour même de leur arrivée, les deux missionnaires se rendirent chez l'amiral Krantz. Le brave gouverneur de Saïgon écouta leurs récits avec une grande attention et, peu de temps après cette entrevue, il donna l'ordre à la corvette de guerre le *Decrès* de partir pour les côtes du Tong-King.

(1) Le P. Tessier s'était joint au P. Marie au port de Bô-Chinh.

L'amiral pria le P. Marie d'être le guide de cette expédition et d'indiquer au commandant les endroits où il devrait aborder pour rencontrer les évêques. Le 11 avril la corvette mouilla en face du Bô-Chinh. Sur la demande du P. Marie, Mgr Croc vint à bord. Sa Grandeur déclara au commandant du *Decrès* « que la persécution ne régnait pas encore chez lui, mais qu'elle était imminente ; des bandes de *Lettrés* (ces forcenés qui apportaient avec eux le meurtre et l'incendie), se rapprochant de plus en plus. » Le commandant laissa à Mgr Croc une lettre pour les grands mandarins du Quàng-Binh, leur enjoignant de réprimer les rebelles et de protéger les chrétiens, en vertu du traité conclu au mois de mars, puis ayant fait reconduire le courageux évêque, il continua sa route.

Le lendemain, dans la soirée, le *Decrès* arrivait en vue du Nghê-An, la province bien-aimée du P. Marie. L'ancre était à peine jetée, que Mgr Gauthier, averti par les mandarins eux-mêmes, prenait la voie d'eau pour venir s'aboucher avec le commandant et lui faire le tableau navrant de sa situation. Hélas ! l'officier français dut, à son grand regret, se contenter d'écrire aux mandarins, comme il l'avait fait pour Mgr Croc, la corvette devant gagner Haï-Phong, station française dans la partie septentrionale du Tong-King.

Mgr Gauthier fit en quelques lignes l'exposé de l'état de sa mission qu'il remit au P. Marie pour le donner à l'amiral gouverneur, quand il aurait trouvé un navire pour le ramener en Cochinchine. Ces lignes étaient déchirantes. « Le nombre des villages chrétiens brulés par les lettrés, écrivait Sa Grandeur, dépasse cent-vingt ; l'on ne peut connaître exactement le nombre des morts, puisque les massacres durent encore, mais on peut les évaluer jusqu'ici au nombre de deux mille. J'ai à nourrir dix mille chrétiens qui, de tous les points de la mission, ont cherché près de moi refuge et protection. » Touché par ces détails, dont le commandant du *Decrès* eut connaissance, ce digne officier proposa à Mgr Gauthier de rester à bord lui promettant de le conduire en lieu sûr. L'Évêque lui fit cette belle réponse. « Noblesse oblige et je ne puis quitter mes enfants. Si

je ne reçois aucun secours, je suis bien résolu à mourir avec eux.» « Monseigneur, dit alors le P. Marie, permettez-moi du moins de descendre à terre avec vous et de rester désormais dans ma chère mission ? » « Mon cher Père, répondit le bon évêque, il n'est nullement prudent de le faire maintenant ; votre devoir est de retourner à Saïgon, remettre les rapports au gouverneur et d'attendre là des temps plus heureux. »

« Il me fallut donc, écrivait à ce sujet le courageux missionnaire, rester sur le navire tandis que Sa Grandeur rentrait à Xâ-Doaï, bien peu rassuré par le passage du *Decrès*, qui continua sa route vers Haï-Phong. »

Le P. Marie, après trois jours passés dans cette localité, put s'embarquer sur la canonnière française *Le Scorpion*, et le 29 avril, il rentrait à Saïgon avec les rapports de Nos Seigneurs Gauthier et Croc, de la mission du Tong-King méridional, et de Mgr Puginier, Vicaire Apostolique du Tong-King occidental, auxquels les commandants des deux navires le *Decrès* et du *Montcalm* avaient joint leurs observations personnelles : de sorte que rien ne manquait au gouverneur pour se faire une juste idée de la position des missions du Tong-King.

L'amiral écrivit aussitôt à la cour de Hué et télégraphia en France pour avoir des secours.

Les réclamations du gouverneur de Saïgon, la crainte d'une intervention armée, et surtout le désir de sauver les apparences et de terminer le traité de commerce avec la France, portèrent Tu-Duc à prendre enfin des mesures contre les persécuteurs du Nghê-An.

L'amiral envoya aussi de nouveaux navires sur les côtes du Tong-King : l'un d'eux, le d'*Estrées*, rendit de grands services aux Vicaires Apostoliques et à leurs chrétiens. Son commandant, par sa ferme et généreuse conduite empêcha même la continuation de massacres. Les chrétiens, de leur côté, prenant l'offensive contre les rebelles qui avaient attaqué les troupes royales, délivrèrent les mandarins de Tu-Duc cernés par les insurgés dans le chef-lieu du Nghê-An. Une fois débloqués, les mandarins s'unirent aux milices chrétiennes et volèrent au secours des autres sous-préfectures.

A *Dien*, il était temps: quinze chrétiens attendaient, la cangue au cou et les ceps aux pieds, le moment du supplice. La veille, vingt-neuf de leurs frères en Jésus-Christ avaient été exécutés.

Tel fut le dénouement miraculeux de cette crise épouvantable qui avait mis Tu-Duc à deux doigts de sa perte, et c'est bien l'exacte vérité qu'il dut le rétablissement de la paix aux survivants de ces chrétiens qu'il avait laissé persécuter !

Plusieurs traits merveilleux se rattachent à cette terrible persécution. Le Seigneur préserva de la corruption les restes mutilés des martyrs, tandis que les corps des païens morts en même temps exhalaient une insupportable puanteur. De plus, par une Providence toute particulière, les tigres et les autres bêtes féroces qui peuplaient les forêts et les montagnes, épargnaient les chrétiens et ne leur faisaient aucun mal ; les païens au contraire succombaient chaque jour en grand nombre sous leurs dents meurtrières.

Quelques uns disent qu'il n'y a plus de miracles ; quel nom faut-il donc donner à ces faits surprenants, disons mieux à ces prodiges attestés par les païens eux-mêmes ?

Comme on peut bien le penser, le P. Marie ne restait pas inactif sur sa *terre d'exil ;* depuis le mois d'août 1874, il avait quitté la petite paroisse que lui avait confiée Mgr Colombert pour occuper celle plus importante de Cho-Quàn aux environs de la capitale. Il était chargé en outre, d'un hôpital indigène tenu par huit sœurs de Saint-Paul de Chartres, dont trois étaient françaises : enfin, il dirigeait en même temps un couvent de religieuses annamites qui comptaient une trentaine de sœurs. Il fallait tout son zèle et son excellente santé pour résister à tant de fatigues. « Le temps passe vite, « écrivait-il, » Dieu en soit loué, Dieu en soit béni ; le *mois de mai se fera moins attendre.* » Ah ! le cher Père ne se doutait pas que ce mois, qu'il appelait de tous ses vœux comme devant être l'époque de son départ pour le Tong-King, eut été choisi par Dieu pour le faire aborder aux rivages éternels !

Nous entrons maintenant dans la période finale de cette existence si bien remplie.

Vers les premiers jours de mai 1875, le mousson souffla favorablement. Le P. Marie, accompagné de ses quatre-vingts chrétiens qu'il avait confessés et nourris du pain *des forts*, en profita pour remonter sur sa pauvre jonque. Le départ de Saïgon s'effectua sans difficultés, le 10 mai 1875.

. . . . . . Le 26 de ce mois béni, une femme annamite se rendait chez un prêtre, habitant un village du Tong-King occidental ; elle était épuisée de fatigue. Après quelques instants de repos elle lui raconta la cause de l'état où elle se trouvait . . . . . Prêtons l'oreille à ce récit : c'est la vérité qui va parler par la bouche de l'unique témoin ménagé par la Providence pour rapporter les derniers moments et la mort du P. Marie (1).

« La jonque qui nous portait, c'est l'annamite qui parle, fut rejointe par des pirates. Après avoir décapité dix hommes dans notre jonque même, ils firent monter sur leur barque le P. Marie et les soixante-huit chrétiens qui restaient, ils brûlèrent la jonque et remirent à la voile pour gagner la haute mer.

« Le lendemain, vers le milieu du jour, le Père put réciter son office et faire quelque lecture, il versait des larmes et pour les cacher il mit son visage entre ses mains.

« Le jour suivant (25 mai), les chrétiens faisaient leur repas et le P. Marie prenait un peu de nourriture, quand, tout-à-coup, il est appréhendé à l'épaule et jeté à la mer, et après lui deux élèves qui le servaient. Le P. Marie ne proféra aucune plainte, il faisait à Dieu son sacrifice, tandis que les chrétiens priaient pour lui, et que probablement, ses bourreaux achevaient de le noyer à coups de gaffe.

« La barque s'arrêta pendant une heure, les pirates voulaient s'assurer que le corps du Père *ne reviendrait pas à la surface.* »

. . . . . Tout était consommé ! A ce moment la barque devait se trouver en face du Quàng-Bing au sud du Bô-Chinh, assez près relativement de la mission du cher martyr.

« Le lendemain, dit encore la pauvre naufragée, les pirates jetèrent à la mer onze personnes des plus âgées parmi lesquelles je me trouvais. Lorsqu'on m'entraînait pour me noyer, je saisis

(1) Mgr Gauthier ayant reçu la déposition de cette femme, en dressa un acte authentique qu'il envoya aux Missions étrangères

dans mes bras mon petit garçon âgé de neuf ans ; ces bourreaux s'emparèrent de lui et ne lui permirent pas de me suivre à la mort ; cette mort semblait évidente puisque j'étais loin de terre et que ne savais pas nager. J'ai coulé trois fois dans des endroits très profonds sans toucher le sol. Je me suis appuyée sur les flots qui m'ont portée depuis midi jusqu'au soir et qui m'ont conduite au rivage de l'îlot Mê.

« C'est un vrai miracle que je ne sois pas morte. *Mon esprit était tout à fait en pleine connaissance, et je ne faisais que prier la Sainte Vierge de venir à mon secours.* »

Ce secours lui fut accordé à cette digne et courageuse chrétienne ; une petite barque la reçut à bord et la transporta sur la terre ferme.

Rapportons en finissant cette faible esquisse d'une si belle vie, les accents sublimes contenus dans une lettre du P. Marie adressée de Saïgon (le lieu de son exil), au Supérieur des Missions étrangères : ils s'exhalent de son âme, harmonieux et plaintifs, comme ces chants émouvants du cygne, qui sont les précurseurs de ses derniers instants. « *Et moi, écrit le Père ! dont le jeune cœur avait aussi rêvé le martyre dès l'enfance, je l'ai manqué, je l'ai vu fuir sans pouvoir en saisir la palme. Je le regrette bien un peu, cependant que la sainte volonté de Dieu soit faite ? Si le bon Dieu ne veut pas de mon sang, je lui offre, je lui offrirai toujours mes travaux* ; *puisse-t-il me faire la grâce de les employer à sa gloire et au salut des âmes.* »

Avec de tels sentiments on meurt en *saint*, si l'on ne meurt pas en MARTYR !

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

ALLIANCE CATHOLIQUE

Nous avons signalé dans notre dernier numéro, l'assemblée générale des directeurs de l'Alliance catholique, qui s'est tenue à Reims, dans les derniers jours de juillet, à l'occasion de la fête du B. Urbain II. Aujourd'hui nous avons à communiquer à nos lecteurs, surtout aux nombreux adhérents de l'Alliance, quelques détails bien propres à faire ressortir la haute importance de cette œuvre.

Voici un extrait du rapport lu par M. l'abbé Juillet, doyen du

chapitre de la cathédrale de Reims, directeur de l'Alliance. Après avoir parlé des relations de l'œuvre avec Jérusalem et Lourdes, M. l'abbé Juillet continue ainsi . . . .

. . . . . L'Alliance devait aller à Rome . . . .

Ici, Messieurs, c'est notre vénéré directeur général, M. Lémann, qui devrait prendre la parole pour vous redire les incidents merveilleux de son pèlerinage dans la Ville éternelle. Sur sa demande instante, je le ferai en son lieu et place, mais dans quelques instants il voudra bien suppléer lui-même, par sa parole ardente, à ce qui aura manqué à la faiblesse de la mienne.

C'était le 23 mai, au lendemain de la publication de l'Encyclique contre la Franc-Maçonnerie. Le Saint-Père avait daigné accorder une audience particulière à notre directeur général : son honorable frère l'accompagnait. « Nous étions là tous deux, écrivait M. Lémann, agenouillés aux pieds de Léon XIII. Mon frère tenait la belle croix d'or de l'Alliance, destinée au Pape, et moi, je présentais à Sa Sainteté les lettres de recommandation de S. Exc. Mgr l'Archevêque de Reims et la supplique du chapitre métropolitain. Le Pape me fit exposer les grandes lignes de l'œuvre ; à peine eus-je prononcé les noms du B. Urbain II et de Reims que Sa Sainteté s'écria : « Oui, ces fêtes qui furent si belles et où l'Archevêque de Paris se trouva pour moi. » — Il prit alors la croix de l'Alliance, la baisa tendrement et dit : « Le but de cette œuvre est parfait, elle va contre la Maçonnerie. » — Alors le regard de Léon XIII eut comme un éclair, et d'une voix forte, il ajouta : « Les Maçons veulent tout « détruire dans l'Eglise de Jésus-Christ ; j'ai commencé à les com- « battre, je les combattrai, aidez-moi. »

Je profitai de ce magnifique appel pour dire à Sa Sainteté qu'avec l'encouragement de Mgr l'Archevêque de Reims j'apportais à ses pieds un projet d'union de l'Alliance catholique avec le Tiers-Ordre de St François : de la sorte, ajoutais-je, les bons combattants de l'Alliance seront d'autant plus vaillants à soutenir dans la société les droits de N.-S. J.-C. qu'ils auront commencé par les établir en eux-mêmes par cette vie du Tiers-Ordre si solennellement recommandée par votre Sainteté. « Avec quelle consolation, me répondit Léon XIII, je bénis ce projet qui réalise ce que le Pape a demandé dans ses Encycliques ! Je souhaite que beaucoup de membres de votre œuvre prennent ce genre de vie. »

Le Saint Père nous congédia ensuite, bénissant spécialement le chapitre, l'Alliance et ses associés.

Au sortir du Vatican, continue M. Lémann, je me rendis au couvent des capucins, près du Révérendissime Père Bernard d'Andermett, nouvellement élu général de l'Ordre.

Il comprit aussitôt le bien immense que l'Alliance et le Tiers-

Ordre fraternellement unis, pourraient produire dans les âmes; admirant les voies de la Providence qui apportait au Tiers-Ordre le caractère militant de l'Alliance au moment où le Pape le demandait, et qui, en retour, complétait l'Alliance en donnant à ses associés la vie pratique nettement caractérisée du Tiers-Ordre séraphique. L'union fut donc conclue. Et voilà pourquoi le Révérendissime Père général a demandé aux provinciaux de France de se rendre à Reims pour cimenter l'union de l'Alliance et du Tiers-Ordre. Oh ! je m'incline avec respect devant ces vénérables et saints religieux venus de Toulouse, de Lyon, de Nantes, de Paris et de la Savoie; ils seront les prédicateurs et les apôtres de l'Alliance, lui donneront la vie pratique dont elle a besoin, et suppléeront, par leurs prières et leurs vertus, à toutes nos insuffisances. Qu'ils soient bénis de leur présence parmi nous !

Mais Dieu ménageait encore à l'Alliance d'autres grâces et d'autres surprises. Monseigneur l'Archevêque désirait ardemment pour l'œuvre la faveur insigne d'un cardinal protecteur, et sa pensée s'était portée sur le Cardinal-Vicaire de Sa Sainteté, le pieux et savant cardinal Parocchi. « Je me présentai chez Son Éminence, nous écrivit encore M. Lémann ; après un court exposé de l'œuvre, je lui exprimai le désir de le voir accepter d'en être le cardinal protecteur. » Il me répondit : « Quand je vous ai entendu prononcer le nom de Jérusalem avec celui de Reims, j'ai ressenti une vive émotion, mon titre cardinalice est celui de sainte Croix de Jérusalem, je suis donc disposé à contenter le désir de Monseigneur de Reims ; faites la demande au Saint Père, et si le Saint Père consent, son vicaire consentira. » — Tout était gagné, car le Saint Père approuva avec une singulière bienveillance.

Et c'est ainsi que l'Alliance a l'insigne honneur d'un cardinal protecteur ; c'est ainsi qu'elle a un troisième centre à Rome ; et pour surcroît de grâces, le Cardinal-Vicaire nous demande un registre des noms des associés, pour le déposer dans son église de Sainte-Croix de Jérusalem, et le placer dans la chapelle réservée où sont conservées les plus insignes et les plus précieuses reliques de la Passion de Notre Seigneur ; et c'est dans cette chapelle deux fois sacrée, près de ces saintes Reliques dont la vertu rayonnera sur l'Alliance, que l'éminent Cardinal offrira le saint Sacrifice à nos intentions le jour de l'Invention de la Sainte-Croix.

Pour couronner toutes ces grâces, il y a dix jours à peine, le 15 juillet dernier, le S. Père, mettant le comble à ses bontés, accordait à l'Alliance les plus larges indulgences. Le *votum* qui les accompagne, déposé aux pieds du S. Père, et agréé par lui, commence par des paroles que je me reprocherais de ne pas vous faire entendre. « L'Alliance catholique, dit le Rapporteur, est une insti-

« tution pleine de vie et d'avenir ; elle est en elle-même très salu-
« taire et très opportune dans les temps présents. Le but qu'elle se
« propose, les moyens pratiques de le réaliser, tout me semble digne
« d'éloges. »

Après de telles paroles tombées de si haut, qui ne serait pas fier d'appartenir à l'Alliance ? Aussi, Messieurs, ne vous étonnez pas des indulgences qui nous sont accordées et qui dépassent toutes nos espérances. Les voici :

Indulgences plénières.

1° Le jour de l'admission dans l'œuvre.

2° En la fête du B. Urbain II, Pape et Patron de l'Alliance Catholique.

3° En la fête de l'*Exaltation de la Sainte-Croix.*

4° En la fête de *Notre-Dame de Compassion* (troisième dimanche de septembre).

5° En la fête de *Saint Jean l'Evangéliste.*

6° En la fête de *Saint Louis*, roi de France.

7° A l'article de la mort.

Indulgences partielles.

1° Sept ans et sept quarantaines en les fêtes de l'*Invention de la Sainte-Croix*, de *Sainte Marie-Madeleine*, de *Sainte Hélène.*

2° *Indulgence de 300 jours* pour le port de la croix, à gagner une fois par jour en récitant la prière *O Crux ave*, ou la prière du *Pater.*

3° *Indulgence de 200 jours* à gagner pour l'assistance à la réunion de chaque mois.

— Et maintenant, que dire? Ah ! il semble qu'un cri de reconnaissance doit s'échapper de tous nos cœurs. . . . .

Aussi prendrons-nous avec une nouvelle ferveur notre croix de l'Alliance et la pressant contre notre cœur, nous nous écrierons plus résolus que jamais : Oui, pour la défense des droits de Notre-Seigneur et pour la glorification de sa croix, nous sommes prêts : Dieu le veut ! Nous voulons Dieu !

L'Alliance catholique, dont Monseigneur dirige et bénit les progrès, dans son diocèse, n'exige de ses membres que les conditions suivantes :

1° *Porter sur soi un crucifix*, de la manière la plus commode et surtout la plus chrétienne. — 2° *Respecter et affirmer les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — 3° *Mener une vie conforme à cette profession de foi.* — 4° *Avoir son nom inscrit* sur les registres d'honneur, à Reims, à Jérusalem et à Rome.

Pour tout ce qui concerne l'Alliance catholique, demandes d'admission, de renseignements, d'abonnement au Propagateur, *s'adresser au secrétariat de l'Évêché, à M. l'abbé Provost, Directeur de l'Œuvre.*

UNE LETTRE INÉDITE DE LOUIS VEUILLOT

On a recueilli récemment en volumes un grand nombre de lettres écrites par Louis Veuillot. L'esprit et le cœur de cet éminent publiciste se révèlent dans ces correspondances peut-être encore plus que dans ses ouvrages proprement dits ; aussi quel charme et souvent quelle édification elles offrent aux lecteurs ! Sans doute des éditions nouvelles se succèderont enrichies de lettres jusqu'ici inconnues. Que de perles s'ajouteront encore à l'écrin précieux actuellement livré au public ! En voici une que nous venons de découvrir, et dont notre modeste revue profitera la première. En l'insérant, nous sommes heureux de saluer de nouveau la mémoire du grand chrétien qui vint plus d'une fois demander à Notre-Dame de Chartres lumière et force.

Une personne, qui signe A.-L., abonnée à la *Voix*, vient de remettre entre nos mains la lettre suivante qu'elle reçut, il y a seize ans, en réponse à une demande de protection pour sa famille.

. . . .

Mon silence n'a pas été volontaire, Mademoiselle, mais je suis bien occupé.

Je voulais vous écrire que je ne me retire pas de votre grande œuvre. Je vous exhorte au contraire à la continuer.

J'aurais dû prévoir que cette assurance de ma sympathie vous consolerait dans la cruelle déconvenue que l'irréflexion de votre sœur et de votre beau-frère vous fait subir. Pardonnez-moi d'avoir tardé.

Je n'ai pas été aussi surpris que vous le croyez ; la même chose m'est arrivée plusieurs fois, et il m'en est arrivé de pires. Je me suis obstiné durant des années entières à relever des familles qui ne l'ont point voulu. J'ai tout vu tomber et retomber et s'engloutir, et je ne peux pas dire que j'aie réussi complètement une seule fois. Mais ici nous n'avons à faire qu'à la déraison et non pas à l'affreuse incapacité du bien. Votre neveu est bien né et vous êtes là. Il faut vouloir, vouloir devant Dieu, vouloir auprès de vos parents. Nous retrouverons toujours l'angélique charité de Mgr de Ségur. Lui aussi a dévoré des échecs formidables. Il a tenu bon et tiendra jusqu'à son dernier sou et jusqu'à son dernier souffle. Priez de toute votre âme ; dites au pauvre petit de prier ; Dieu abaissera l'obstacle.

Quant à vous, cette longue épreuve sera votre salut ; vous y souffrirez beaucoup, vous y périrez peut-être, mais elle entretiendra la santé et la vaillance de votre âme si bien trempée. Songez à ce qu'ont fait de glorieux et d'éternel tant de pauvres qui n'eussent réussi qu'à manger déplorablement leurs biens s'ils avaient été riches. Ce ne sont pas ceux qui sèment le blé qui nourrissent le monde, ce sont ceux qui sèment la prière et les larmes ; dans leurs mains vides, Dieu met ses bénédictions.

Persévérez ; vous sauverez ce pauvre enfant, et vous même.

Vers la fin du mois, je quitterai Paris pour un peu de temps ; si vous

avez à m'écrire adressez vos lettres au bureau du journal, elles me seront envoyées.

J'ai l'honneur d'être, Mademoiselle, votre très humble serviteur.

23 juin 1868. Louis VEUILLOT.

FAITS RELIGIEUX

Le troisième centenaire de la Congrégation de la très sainte Vierge, au Collège romain. — Il y aura trois siècles, le 5 décembre, que les Pères de la Compagnie de Jésus fondaient, au Collège romain, la célèbre Congrégation de la très sainte Vierge, appelée *Prima-Primaria.* Le Pape Grégoire XIII enrichissait d'indulgences cette pieuse institution, qui bientôt se répandit dans tout l'univers. Il n'y a presque aucun collège catholique, aucun séminaire, aucun pensionnat de couvent, dans leqnel ne fleurisse quelque congrégation affiliée à celle du Collège romain. C'est là un des plus puissants moyens de faire naître et de développer dans l'âme des enfants l'amour de la très sainte Vierge.

Par des lettres apostoliques, en date du 27 mai, le Souverain Pontife accorde à tous les congréganistes une indulgence plénière à l'occasion de cet anniversaire.

— Sa Sainteté Léon XIII a reçu, ces jours derniers, en audience particulière, Mme la princesse Massimo, qui a déposé aux pieds du Saint-Père, pour le Denier de Saint-Pierre, la somme de douze mille francs, de la part de Mme la Comtesse de Chambord.

— Le monde catholique a célébré le 17 août, la fête de Saint-Joachim, patron de Sa Sainteté Léon XIII. A cette occasion, le Saint-Père a donné ordre à Mgr Sanminiatelli, son aumônier secret, de fournir cent nouveaux lits complets à un égal nombre de familles pauvres et méritantes de Rome, et portés à domicile.

L'Angelus. — On sait que, pour gagner les indulgences attachées à la récitation de l'*Angelus*, cette prière doit être dite, lorsque sonne la cloche et à genoux, excepté le dimanche à partir des vêpres du samedi et le temps pascal, où l'*Angelus* est remplacé par le *Regina Cœli.* Un décret *Urbis et Orbis* de la Sacrée-Congrégation des Indulgences, en date du 3 avril 1884, porte que les fidèles, qui pour une cause légitime ne pourront pas réciter l'*Angelus* à genoux ou au son de la cloche, gagneront néanmoins les indulgences, s'ils le récitent le matin, vers midi et le soir. Ces mêmes Indulgences pourront être gagnées dans les mêmes conditions par ceux qui, ne sachant pas lire ou réciter les prières de l'*Angelus* ou du *Regina cœli*, réciteront pieusement cinq *Ave Maria.*

Nouvelles spoliations à Rome. — Deux grands ordres, celui des Dominicains et celui des Franciscains, vont être privés de leur maison généralice. Sous prétexte que de nouveaux supérieurs ont été élus et que les maisons généralices n'avaient été laissées, en vertu des lois de suppression, qu'aux supérieurs alors en charge, les liquidateurs ont intimé l'ordre d'évacuer les couvents dans un délai maximum de huit jours. Ils invoquent d'ailleurs le prétexte de l'utilité publique : soit pour le couvent de la Minerve, résidence des Dominicains, la

nécessité d'agrandir les bureaux du ministère de l'Instruction publique ; soit, pour la maison généralice des Franciscains, près du Capitole, la *nécessité* de disposer de cet emplacement pour y élever un monument à Victor-Emmanuel ou à Garibaldi ! !

Les Barnadites, les Théatins, les Carmes, les Capucins et les Augustins, sont menacés d'une spoliation semblable.

— Du 22 au 26 septembre, à Troyes, 14^me Congrès de l'Union des Associations ouvrières catholiques.

Saint Benoît Labre. — Une *association* de prières pour le *Triomphe de l'Eglise*, le *salut de la France* et la *conversion des pécheurs*, par le culte de *saint Benoît-Joseph Labre* vient de se fonder à Marcay (Diocèse de Poitiers) où l'on conserve une partie du cœur du saint. Cette association est approuvée par un grand nombre d'Evêques, Mgr Fava l'a recommandée et bénie.

L'église de Marcay est la première église dédiée à saint Benoît Labre. Le monument n'est point encore achevé et les souscriptions seront reçues avec reconnaissance. Des prières spéciales et publiques sont faites pour les associés et les bienfaiteurs de l'œuvre.

Pour faire partie de l'association, et pour toutes les communications ou renseignements, s'adresser à M. l'abbé Joanneau, curé de Marçay, par Vivonne (Vienne).

Les belles fêtes de Mattaincourt. — Les fêtes annuelles de Mattaincourt en l'honneur du Bienheureux Pierre Fourier se sont ouvertes, sous la présidence de S. G. Mgr Albert de Briey, Evêque de Saint-Dié, avec un éclat inaccoutumé. Des milliers de pèlerins et près de 200 prêtres étaient accourus de tous les points des Vosges et des diocèses voisins, pour vénérer les restes bénis et implorer la protection du grand serviteur de Dieu. A la messe, Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul, a prononcé le panégyrique du Bienheureux.

Paris. — Les funérailles du Très Honoré Frère Irlide, supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, ont été célébrées, avec un éclat qui mérite d'être signalé.

Une foule considérable faisait cortège au cercueil du vénéré défunt, honorant en lui à la fois sa personne si vénérée et l'admirable Institut des Frères de la doctrine chrétienne. L'église Saint François-Xavier, malgré ses vastes dimensions, était beaucoup trop petite pour contenir tous ceux qui sont venus pour assister à la cérémonie funèbre ; une grande partie de l'assistance a dû rester aux abords de l'église, faute de place.

Presque tout le clergé de Paris était là, et avec lui tous les ordres religieux étaient représentés par leurs membres les plus éminents. Beaucoup de religieuses s'y trouvaient aussi. Le groupe catholique du Sénat et de la Chambre y était presque tout entier. Deux Prélats romains y représentaient la Nonciature du Saint-Siège.

La levée du corps a été faite par Mgr l'évêque de Versailles, et l'absoute donnée par Mgr le Coadjuteur du Cardinal-Archevêque de Paris.

Le choléra. — Nous avons rassemblé ici quelques faits montrant le mouvement religieux en face du choléra. — Moins intense dans les villes où il a débuté, le fléau s'est étendu sur beaucoup d'autres points. Partout c'est le même dévouement de la part du clergé et

des religieuses pour soigner les cholériques. Il y a en douze victimes parmi les religieuses à Marseille et quatre ailleurs. Le R. P. Roger, Capucin, aumônier provisoire des *Sœurs de la Retraite* de Marseille, a assisté plusieurs de ces saintes victimes, avant de succomber lui-même.

« C'est si beau, disait-il, de voir mourir ces anges ! Point de regrets, point de larmes ; une paix ineffable, une joie toute divine inonde leur âme et se reflète sur leurs traits, dont l'horrible maladie n'a pas altéré la virginale pureté. Elles s'offrent en victimes, elles demandent à Dieu que leur mort soit la dernière et que sa miséricorde pardonne à la ville coupable. Quelques unes ont encore la force de murmurer un cantique, et toutes s'endorment joyeuses dans le baiser du Seigneur. Je n'ai jamais rien vu de si beau que la mort de ces anges. »

A Aix, procession en l'honneur de Notre-Dame de la Séeds, pour obtenir la cessation du fléau. 10,000 personnes formant le cortège. Une heure et un quart pour le défilé de longues lignes de fidèles.

A Avignon, un grand nombre de catholiques avignonnais, reconnaissants envers la Sainte Vierge, dont la protection les a préservés jusqu'ici du terrible fléau qui sévit à Marseille, à Toulon, à Aix et à Arles, ont résolu de faire appel à la gratitude de leurs concitoyens en les conviant à une souscription de 50 centimes par tête afin de pouvoir faire redorer la statue monumentale de Marie-Immaculée, qui, du haut des tours de Notre-Dame des Doms, domine depuis trente ans la cité et la campagne. Cette pieuse initiative, qui répond si bien aux aspirations religieuses de la ville d'Avignon, rencontre de tous les côtés les plus chaleureuses et les plus sympathiques adhésions.

A Nîmes, Mgr Besson a associé son clergé et son diocèse à un vœu en l'honneur de la Sainte Vierge.

A Marseille, une députation de notables de la ville s'est rendue à l'hôtel de ville, auprès du maire, pour lui porter un nouveau chiffre de signatures très important apposées au bas de la pétition demandant l'autorisation de faire une procession. Le chiffre total des signatures recueillies s'élevait déjà à 10,000, il y a une dizaine de jours.

Le curé de Saint-Julien d'*Arles*, qui était aux eaux pour cause de santé, s'était empressé de revenir dans sa paroisse, à la première nouvelle du fléau. Atteint presque aussitôt du choléra, il est mort après quelques heures de maladie.

A Béziers, à la première annonce du choléra, les religieux franciscains, chassés de leur couvent, comme chacun sait, se sont fait un devoir, spontanément, de l'offrir à la municipalité comme hôpital et refuge pour les malades.

Le supérieur général de Grande-Chartreuse a envoyé 4,000 fr. aux communautés religieuses pour être distribués entre les familles des cholériques du midi. Le Saint-Père a envoyé 20,000 francs à Mgr l'évêque de Marseille pour le même objet.

Les prières publiques. — La réunion des deux Chambres françaises a décidé que la République serait désormais la forme *irrévisable* du

Gouvernement et que les princes ne pourraient arriver à la Présidence de la République. Le même Congrès a voté la suppression des prières publiques. Vraiment un tel outrage à Dieu fait trembler. Avec la guerre, le choléra, et d'autres fléaux, quels châtiments pouvons-nous encore attendre ? Implorons la divine miséricorde.

Un germe de vocation. — On vient de célébrer à Nantes, sa ville natale, un service funèbre pour le repos de l'âme de Mgr Ridel, évêque missionnaire de la Corée.

Son panégyriste a raconté de lui ce trait touchant :

« Ce fut à sa pieuse mère qu'il dut sa vocation de missionnaire. Un jour, encore tout enfant, il jouait près d'elle, lorsqu'il aperçut sur la table un beau livre bleu : c'était un numéro des *Annales de la propagation de la Foi.*

« — Mère, dit-il, est-ce qu'il y a des histoires dans ce livre ? — Oui, mon fils, c'est un livre qui raconte des histoires de missionnaires. — Mais qu'est-ce donc que les missionnaires ? — Ce sont des prêtres qui s'en vont bien loin, chez les peuples sauvages ne connaissant pas le bon Dieu, pour leur apprendre à sauver leurs âmes et à aller au Ciel — Eh bien ; je veux aller aussi le leur dire, afin qu'ils viennent avec nous au Paradis.

Mgr Rivet. — On a trouvé la pièce suivante dans les papiers de Mgr Rivet dont notre dernier numéro a donné la nécrologie. On la lira, avec autant d'édification que d'émotion :

Adieux de Monseigneur à son diocèse.

« J. M. J. A mon clergé, à mes diocésains, adieux en N. S. J.-C.

« Je n'ai pas assez de présomption pour oser me flatter de n'avoir donné à aucun de vous un juste sujet de se plaindre de moi, depuis que j'exerce les fonctions de l'épiscopat. Si donc, accablé des soins et des embarras de mon ministère, je n'ai pas accordé audience à celui qui me la demandait, ou si je l'ai reçu d'un air triste et chagrin ; si j'ai parlé à quelqu'un avec dureté ; si, par mes réponses indiscrètes, j'ai contristé le cœur de l'affligé qui implorait mon secours ; si distrait par d'autres pensées, j'ai différé ou négligé d'assister le pauvre, et lui ai témoigné par un regard sévère être importuné de ses instances ; si, enfin, j'ai fait paraître trop de sensibilité pour les faux soupçons qu'on formait contre moi (ou pour ce que je croyais ingratitude ou indifférence dans ceux que je croyais devoir m'aimer) et si, par un effet de la fragilité humaine, j'ai moi-même conçu d'injustes soupçons, vous, hélas ! à qui je me confesse redevable pour toutes ces fautes (et pour toutes les autres que vous auriez pu remarquer en moi), pardonnez-les-moi, je vous en conjure ; priez Dieu de me les pardonner et vous obtiendrez ainsi vous-mêmes le pardon de vos péchés. » (Saint Augustin, sermon 333e.) « *Signé :* FRANÇOIS, *évêque de Dijon.* »

Une admirable famille. — La ville d'Yssingeaux vient de voir, aux funérailles d'une fermière, le plus magnifique concours d'assistants, le plus unanime concert de regrets qu'il soit possible de rencontrer. La charitable et sainte femme à qui ses compatriotes ont rendu un si éclatant hommage est Mme Pontvianne, de la Brousse, décédée à l'âge de soixante-dix ans.

Des six fils qu'elle a élevés, l'aîné et le troisième sont Religieux Franciscains ; le second est mort le 30 juillet 1879, à Hon-Kong,

évêque de Botra et vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale, le cinquième évangélise le Su-Tchuen occidental ; le sixième est vicaire de la paroisse de Versilhac, diocèse du Puy. Quant au quatrième, qui vivait avec sa vieille mère et l'entourait de ses soins, il fait partie du conseil de fabrique et du Conseil municipal de sa commune.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un cœur offert par les sœurs postulantes d'E. après succès d'examen. — Un cœur offert par une famille B.— Une croix d'or pour la Sainte-Châsse. — Une plaque de marbre offerte par un soldat en reconnaissance d'une grâce.

Lampes. — 105 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en août, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 87 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; devant Sainte-Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 3. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 250.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 710.

Nombre de visites faites aux clochers : 340.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En août ont été consacrés 32 enfants, dont 12 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Beaucoup de pèlerins dans le mois d'août. Nous avons vu devant les Madones des prêtres de Paris, d'Orléans, de Clermont, de Lyon, de Versailles, du Mans, de Quimper, d'Angers, de Viviers, de Nîmes, de Nantes, d'Avignon, de Blois, de Besançon, de Rouen, de Troyes, de Bourges, etc..........

— M. l'abbé Hogan, sulpicien, qui professe depuis longtemps avec une grande distinction au séminaire de Saint-Sulpice de Paris, a été désigné dernièrement par ses supérieurs pour commencer aux États-Unis la fondation du séminaire de Boston. Il n'a pas voulu quitter la France sans venir à Chartres mettre cette importante fondation sous la protection de Notre-Dame.

— Quelques groupes de religieuses, entre autres un de Paris et un d'Angers sont venus aussi recommander à Notre-Dame de Chartres les intérêts de leurs Communautés.

— Le 16, nous avons vu communier à la Crypte cinquante Frères des Écoles Chrétiennes. Ils avaient voulu couronner ainsi la retraite annuelle qu'ils avaient faite à Dreux. Le vénéré F. Aimarus, l'un des assistants du supérieur-général, était au nombre des pèlerins ; c'est lui qui avait présidé la retraite.

— Le 3, les Congréganistes du cercle catholique de Versailles étaient heureux de s'agenouiller dans notre vieille basilique et d'offrir leurs hommages à Notre-Dame de Chartres que le digne Fr. Louis, un saint religieux qui vient de mourir, leur apprit si bien à vénérer et à aimer. Le zélé directeur de la Congrégation, M. l'abbé Aubé, et plusieurs Frères des écoles chrétiennes guidaient cette caravane, composée d'environ soixante enfants et jeunes gens. C'est Mgr Foucault, chanoine de Lorette, qui a reçu les pèlerins ; pendant sa messe, il leur a adressé une allocution bien propre à exciter leur piété ; le saint sacrifice, célébré au milieu des chants de triomphe en l'honneur de la Vierge Marie, s'est terminé par de nombreuses communions.

— Le 1er et le 2 août, les visites à la cathédrale pour l'Indulgence de la Portioncule ont été fort édifiantes. Le va-et-vient des personnes pieuses était continuel, et la succession non interrompue des adorateurs devant les autels témoignait de la confiance générale en cette extraordinaire faveur obtenue par St François d'Assise.

— La fête de l'Assomption est un des jours où le peuple chrétien acclame avec le plus d'entrain sa souveraine et sa mère. Chartres, la ville de Marie, se distingue nécessairement dans ce concert de louanges adressées à Notre-Dame.

Cette année, comme les précédentes, il y a eu nombreuse assistance aux offices capitulaires. Monseigneur a tenu chapelle à la grand'messe qui a été chantée en musique. Après les vêpres, a eu lieu la procession dite « du vœu de Louis XIII ». On sait que cette procession, en usage dans toute la France, rappelle l'acte de Louis XIII offrant sa personne et son royaume à la Sainte Vierge, par sa déclaration donnée à Saint-Germain-en-Laye, le 10 février 1638 ; acte renouvelé au mois d'août 1814 par le roi Louis XVIII. A la cathédrale de Chartres, l'un des bas-reliefs du chœur représente cette consécration de la France.

Notre procession du 15 août a parcouru les rues de la ville, au milieu d'une foule compacte qui partout s'inclinait pieusement au passage de la Châsse du Saint Voile portée par les chanoines. Le clergé des trois paroisses et les congrégations qui formaient le défilé donnaient au cortège de la Grande Relique une très longue étendue et le plus interessant aspect.

Après la procession, les ecclésiastiques et les fidèles ont repris leur place dans le lieu saint pour les complies, le sermon et le salut. Disons quelques mots du sermon. Le R. P. Gardet, dominicain, a développé en termes chaleureux cette parole de l'évangile, que l'Église applique à la Sainte Vierge : Marie a choisi la meilleure part. Il a peint sous des couleurs très vives la lutte solennelle, poi-

gnante qui a lieu chez tout homme entre Dieu et l'égoisme. Il faut choisir et choisir comme la Sainte Vierge, c'est-à-dire Dieu et sa loi : ainsi, l'on aura, comme elle, la meilleure part sinon dans ce monde, au moins dans l'autre. Tel est l'enseignement que donne la fête de l'Assomption.

— Le 16, fête de Saint Roch dans le diocèse de Chartres, la messe du Chapitre a été précédée, selon un antique usage, d'une procession en l'honneur de ce glorieux saint, spécialement invoqué par l'Église contre l'invasion de la peste. Dix jours auparavant avait commencé à Rome une neuvaine en l'honneur de Saint Roch, et S. E. le cardinal-vicaire qui l'avait prescrite, s'était exprimé ainsi : « Votre dévotion à ce saint doit être cette année plus fervente que jamais. La contagion, qui a envahi sa patrie, n'est pas sans danger pour la nôtre. Nous avons donc jugé à propos de célébrer sa fête avec plus de pompe, afin d'obtenir l'apaisement de la divine justice, irritée à bon droit par les nombreuses prévarications de notre époque. »

— Le 21, fête de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, au monastère de la Visitation. Excellente instruction par M. l'abbé Canuel, vicaire de Notre-Dame.

— Le 24, à la cathédrale, entre vêpres et complies, procession de la Sainte Vierge, avec vénération du Saint Voile de Notre-Dame, porté solennellement autour de l'église. Ainsi l'on fait, chaque année, au dimanche le plus proche du 26 août, en souvenir : 1° de la disparition soudaine et miraculeuse du choléra à Chartres en 1832 ; 2° de la restauration de la cathédrale après l'incendie de 1836. L'assistance était nombreuse. Si le fléau qui désole le midi de la France s'étendait jusqu'à notre région, les Chartrains auraient confiance en la tutelle de Notre-Dame comme il y a un demi-siècle.

— Le 24 et le 25, des messes ont été dites en l'église de Notre-Dame de Chartres pour le repos de l'âme de Monseigneur le Comte de Chambord. Le premier anniversaire de sa mort a été ainsi célébré dans beaucoup d'églises de France.

— Environ 80 personnes du diocèse de Chartres (dont 22 malades) ont pris part au Pèlerinage national parti de Paris pour Lourdes le 19 et le 20. Quelle manifestation de confiance en la Sainte Vierge que ce Pèlerinage ! — Neuf trains de voyageurs. 10,000 personnes stationnant d'abord devant Sainte Radégonde, àPoitiers, où ont eu lieu de belles cérémonies, puis passant plusieurs jours devant la grotte de Lourdes où Notre-Dame multiplie les guérisons ou les améliorations de santé pour les uns, et les bénédictions pour tous !

— Le *Courrier d'Eure-et-Loir* et d'autres journaux ont distribué

des feuilles annonçant un pèlerinage *spirituel* au sanctuaire de N.-D. de Lourdes à l'occasion de la neuvaine et fête, qui sera célébrée en son honneur sous le titre de N.-D. de la Merci, du 15 au 24 septembre 1884. Sur ces feuilles sont préparés les cadres d'une liste où l'on doit inscrire les personnes qui se proposent d'y prendre part par la prière et par l'aumône, et les vivants et les défunts recommandés au patronage de la Très Sainte-Vierge par les prières communes, et par celles qu'on fera à la Grotte des Apparitions et dans la Basilique, et par les messes qu'on y fera célébrer.

Afin que tout le monde puisse concourir par une offrande et la faire aussi au nom des personnes vivantes ou défuntes recommandées, on a fixé pour chacun une contribution minime (Adresser les demandes de listes au Comité formé pour ce pèlerinage. Paris, rue Cassette, 4.

— Nous mettons sous presse le présent numéro de la *Voix*, avant de pouvoir rendre compte de la Retraite pastorale commencée, le 24, au grand séminaire de Chartres. Qu'il nous suffise de rendre hommage au dévouement apostolique et aux talents oratoires du prédicateur ; bien des fois déjà les revues diocésaines nous avaient apporté l'éloge du R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes ; nous nous félicitons d'avoir vu à l'œuvre au milieu de nous ce zélé missionnaire et constaté son mérite. Que Notre-Dame de Chartres bénisse ses efforts !

— Le 28 août, fête de l'Adoration mensuelle à la chapelle des Carmélites ; le prédicateur était le R. P. Le Doré. — La prochaine fête de l'Adoration aura lieu à la Cathédrale, le jeudi, 11 septembre.

— Le 15 septembre, à la cathédrale, cérémonie de clôture de l'octave de la Nativité, vers 7 heures du soir. Sermon, salut, et *procession aux flambeaux* dans la Crypte.

Nominations. — M. l'abbé Sénéchal, professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres a été nommé curé de Villiers-le-Morhiers. — M. l'abbé Rettig Charles, professeur au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou, a été nommé vicaire de La Loupe.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Une personne très souffrante depuis bien longtemps remercie la très Sainte Vierge d'une très grande amélioration dans sa santé. Elle doit cet heureux changement à la protection de Notre-Dame que l'on n'invoque jamais en vain. (L. G., de Chartres.)

2. Je m'étais adressée à N.-D. de Chartres, afin d'obtenir une grâce toute particulière ; j'ai été pleinement exaucée. Je viens

rendre action de grâces à la bonne Mère et demander une messe en son honneur. (C. E., du Mans.)

3. Notre-Dame de Chartres est toujours pleine de bonté pour nous. Dernièrement j'ai été prise d'une maladie terrible ; il pouvait y avoir péril de mort. Je demandais à Notre-Dame ma guérison avec une promesse que j'acquitterais plus tard en témoignant ma reconnaissance. La guérison ne se fit pas attendre ; aussi je me hâte de remplir ma promesse. (F. P., du Mans.)

4. J'ai contracté une dette personnelle envers Notre-Dame de Chartres. Je souffrais d'un rhumatisme goutteux, et le mal avait pris une extrême gravité. Je me suis recommandé à la Sainte Vierge, invoquée avec tant d'efficacité dans le sanctuaire chartrain, et sa protection n'a pas tardé à se faire sentir. Je vous adresse le témoignage de ma reconnaissance. (V. M., de Strasbourg.)

5. Je vous serais reconnaissante de faire inscrire à la gloire de Notre-Dame de Chartres, dans la *Voix*, une guérison obtenue par sa puissante intercession. Puisse-t-elle veiller toujours sur la famille qu'elle a daigné bénir ainsi !

Agréez, etc. . . . . (T. de B., diocèse de Chartres.)

6. En reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, je vous envoie une offrande et vous prie de nous recommander de nouveau à sa maternelle protection.

(T. H. à A., diocèse de Séez.)

7. Je tiens à honneur, pour la plus grande gloire de Dieu et de Notre-Dame de Chartres, de vous faire savoir que la maladie dont je craignais la contagion, pour la maison d'éducation que je dirige, a cessé à partir du jour où je vous ai écrit pour demander des prières à Notre-Dame, et qu'aucune nouvelle enfant n'en a été atteinte. Toutes les malades sont guéries et celles de la première communion ont pu la faire.

Actions de grâces en soient rendues à Notre-Dame de Chartres !

(E. M.)

SEPTEMBRE 1884.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE SEPTEMBRE 1884.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er septembre, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).

2, mardi. — Ind. pl. p l'Arch. du S.-C. de Marie (visite — j. au ch.).

3, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

4, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.).
5. vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.
6, samedi. — Ind. pl. et part nombr. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
7, dimanche. — Ind. pl : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. la Conf. du Rosaire ; 3° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
8, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 3° p. le scap. bleu et du Carmel ; 4° p. l'Arch. de N.-D. de Sous-Terre (visite) ; 5° p. les objets ind. ; 6° p. la récit. quotid. des litanies de la Ste V.
9, mardi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
10, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
11, jeudi. — Ind. pl. p. un quart d'heure d'oraison ment. chaque jour (j. au ch.)
12, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
13, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.)
14, dimanche. — Ind. pl. p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
15, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
16, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite — j. au ch.).
17, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.
18, jeudi. — Ind pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
19, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
20, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
21, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° p. les objets indulg.
22, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
23, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.).
24, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
25, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).
26, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. les Tert. Fr. (visite — j. au ch.).
27, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom. au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
28, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté ; 2° de l'Imm. Concep. (j. au ch.).
29, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.).
30, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

DISTRIBUTION DES PRIX
A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
Année 1883 - 1884

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Quatrième.— 1er prix : Jean Loubet, de Chartres.— 2e prix : Henry Planchette, du Favril. — Accessit : Alfred Mauger, de Cloyes.

Cinquième.— Prix : Eugène Bagland, d'Oucques, diocèse de Blois.— Accessit : Victor Charpentier, de Saint-Arnoult-des-Bois.

Sixième.— 1er prix : Désiré Bonvoust, de Voves.— 2e prix : Mérille Monié, de Fresnay-le-Comte. — Accessit : Charles Reulier, de la Pointe, diocèse d'Angers.

Septième. — 1er prix : Louis Cochepain, de Nogent-le-Phaye. — 2e prix : Emile Gatoux, de Paris. — 1er accessit : Jules Guillon, de Triel, diocèse de Séez. — 2e accessit : Joseph Allemand, d'Angers.

Huitième.— 1er prix : Ernest Métra, de Chartres. — 2e prix : Louis Guiard, de Saint-Maxence, diocèse du Mans.— 1er accessit : Paul Coulombeau, de Chartres. — 2e accessit : Yves Meudec, de Landerneau, diocèse de Quimper.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Quatrième.— 1er prix : Henri Planchette, 2 fois nommé.— 2e prix : Alfred Mauger, 2 fois nommé. — Accessit : Louis Bourguet, de Coudray-au-Perche.

Cinquième.— 1er prix : Eugène Bagland, 2 fois nommé — 2e prix : Maurice Coulombeau, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Mérille Monié, 2 fois nommé. — 2e prix : Adrien Bérard, de Jumeaux, diocèse de Clermont.— Accessit : Emilien Fret, de Saint-Eliph.

Septième. — 1er prix ex-œquo : Paul Damas, de Soizé ; Emile Gatoux, 2 fois nommé. — 2e prix : Louis Ségallen, de Lambézellec, diocèse de Quimper. — Accessit : Stanislas Paragot, d'Houville.

Huitième. — 1er prix : Louis Guiard, 2 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 2 fois nommé. — 1er accessit, Yves Meudec, 2 fois nommé. — 2e accessit : Paul Coulombeau, 2 fois nommé.

THÊME LATIN

Quatrième.— 1er prix : Henri Planchette, 3 fois nommé.— 2e prix : Alfred Mauger, 3 fois nommé.— Accessit : Jean Loubet, 2 fois nommé.

Cinquième.— Prix : Maurice Coulombeau, 2 fois nommé.— Accessit : Eugène Bagland, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Joseph Marchand, de Coulonges les-Sablons, diocèse de Séez.— 2e prix : Adrien Bérard, 2 fois nommé.— Accessit : Charles Reulier, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Stanislas Paragot, 2 fois nommé. — 2e prix : Emile Gatoux, 3 fois nommé. — 1er accessit : Paul Damas, 2 fois nommé. — 2e Accessit : Louis Ségalen, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix ex-œquo : Louis Guiard, 3 fois nommé ; Ernest Métra, 3 fois nommé. — 2e prix : Paul Coulombeau, 2 fois nommé.— 1er accessit . Yves Meudec, 3 fois nommé.— 2e accessit : Emile Lefèvre, de Vernouillet.

VERSION LATINE

Quatrième.— 1er prix : Henri Planchette, 4 fois nommé. — 2e prix : Louis Bourguet, 2 fois nommé.— Accessit : Jean Loubet, 3 fois nommé.

Cinquième.— Prix : Georges Faligan, d'Angers.— Accessit : Eugène Bagland, 4 fois nommé.

Sixième.— 1er prix : Laurent Lecomte, de Chartres.— 2e prix : Joseph Marchand, 2 fois nommé.— Accessit : Désiré Bonvoust, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Stanislas Paragot, 3 fois nommé. — 2e prix : Louis Ségalen, 3 fois nommé. — 1er accessit : Emile Gatoux, 4 fois nommé. — 2e accessit : Joseph Allemand, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Louis Guiard, 4 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 4 fois nommé. — 1er accessit : Paul Coulombeau, 3 fois nommé. — 2e accessit : Alexandre Chaboche, de Saumeray.

VERS LATINS

Quatrième. — 1er prix : Henri Planchette, 5 fois nommé.— 2e prix : Jules Galice, de Paris. — Accessit : Paul Bruère, de Rouvray-Saint-Florentin.

Cinquième.— Prix : Maurice Coulombeau, 3 fois nommé.— Accessit : Georges Faligan, 2 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième. — 1er prix : Alfred Mauger, 4 fois nommé. — 2e prix : Louis Bourguet, 3 fois nommé.— Accessit : Jean Loubet, 4 fois nommé.

THÈME GREC

Quatrième.— 1er prix ex-œquo : Jean Loubet, 5 fois nommé; Joseph Gau, d'Houville. —2e prix : Alfred Mauger, 5 fois nommé.— Accessit : Paul Bruère, 2 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Eugène Bagland, 5 fois nommé. — Accessit : Maurice Coulombeau, 4 fois nommé.

Sixième.— 1er prix ex-œquo : Adrien Bérard, 3 fois nommé; Charles Reulier, 3 fois nommé. — 2e prix : Joseph Marchand, 3 fois nommé. — Accessit : Mérille Monié, 3 fois nommé.

VERSION GRECQUE

Quatrième.— 1er prix : Henri Planchette, 6 fois nommé. — 2e prix : Jules Gallice, 2 fois nommé. — Accessit : Louis Bourguet, 4 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Eugène Bagland, 6 fois nommé. — Accessit : Maurice Coulombeau, 5 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Désiré Bonvoust, 3 fois nommé. — 2e prix : Mérille Monié, 4 fois nommé.— Accessit : Joseph Marchand, 4 fois n.

Septième.— 1er prix : Paul Damas, 3 fois nommé. — 2e prix ex-œquo : Emile Gatoux, 5 fois nommé ; Léon Motte, d'Illiers. — 1er accessit : Louis Ségalen, 4 fois nommé. — 2e accessit : Louis Cazenave, de Loubajac, diocèse de Tarbes.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE

Quatrième.— 1er prix : Henri Planchette, 7 fois nommé. — 2e prix : Paul Bruère, 3 fois nommé. — Accessit ex-œquo : Louis Bourguet, 5 fois nommé ; Jules Gallice, 3 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Eugène Bagland, 7 fois nommé. — Accessit : Maurice Coulombeau, 6 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Joseph Marchand, 5 fois nommé. — 2e prix : Adrien Bérard, 4 fois nommé.— Accessit : Charles Reulier, 4 fois n.

Septième.— 1er prix : Paul Damas, 4 fois nommé. — 2e prix : Laurent Faure, de Lourdes, diocèse de Tarbes. — 1er accessit : Stanislas Paragot, 4 fois nommé. — 2e accessit : Jules Guillon, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Ernest Métra, 5 fois nommé. — 2e prix : Louis Guiard, 5 fois nommé. — 1er accessit : Auguste Denieaud, d'Angers. — 2e accessit : Yves Meudec, 4 fois nommé.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième.— Prix : Maurice Coulombeau, 7 fois nommé.— Accessit: Eugène Bagland, 8 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Mérille Monié, 5 fois nommé. — 2e prix : Adrien Bérard, 5 fois nommé.— Accessit : Désiré Bonvoust, 4 fois n.

Septième.— 1er prix : Paul Damas, 5 fois nommé. — 2e prix : Louis Ségalen, 5 fois nommé. — 1er accessit ex-œquo : Jules Guillon, 3 fois nommé ; Laurent Faure, 2 fois nommé. — 2e accessit : Stanislas Paragot, 5 fois nommé.

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — 1er prix : Adrien Bérard, 6 fois nommé. — 2e prix : Charles Reulier, 5 fois nommé. — Accessit : Mérille Monié, 6 fois n.

Septième.— 1er prix : Paul Damas, 6 fois nommé. — 2e prix: Louis Ségalen, 4 fois nommé. — 1er accessit : Stanislas Paragot, 6 fois nommé. — 2e accessit : Laurent Faure, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Louis Guiard, 6 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 6 fois nommé. — 1er accessit : Paul Coulombeau, 4 fois nommé. — 2e accessit : Yves Meudec, 5 fois nommé.

HISTOIRE

Quatrième.— 1er prix : Jean Loubet, 6 fois nommé.— 2e prix : Jules Gallice, 4 fois nommé. — Accessit : Alfred Mauger, 6 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Eugène Bagland, 9 fois nommé. — Accessit : Maurice Coulombeau, 8 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Céleste Hébert, de St-Maurice-St-Germain. — 2e prix : Désiré Bonvoust, 5 fois nommé. — Accessit : Mérille Monié, 7 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Louis Cochepain, 2 fois nommé. — 2e prix : Paul Damas, 7 fois nommé. — 1er accessit : Stanislas Paragot, 7 fois nommé. — 2e accessit : Louis Ségalen, 5 fois nommé.

Huitième.— 1er prix : Ernest Métra, 7 fois nommé.— 2e prix: Louis Guiard, 7 fois nommé. — 1er accessit : Paul Coulombeau, 5 fois nommé. — 2e accessit : Félix Bridoux, de Paris.

GÉOGRAPHIE

Quatrième. — 1er prix : Alfred Mauger, 7 fois nommé. — 2e prix : Jules Gallice, 5 fois nommé. — Accessit : Jean Loubet, 7 fois nommé.

Cinquième.— Prix : Maurice Coulombeau, 9 fois nommé.— Accessit: Eugène Bagland, 10 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Adrien Bérard, 7 fois nommé. — 2e prix ex-œquo : Céleste Hébert, 2 fois nommé ; Charles Reulier, 6 fois nommé. — Accessit : François Lamy, de Chartres.

Septième.— 1er prix : Paul Damas, 8 fois nommé. — 2e prix: Louis Cochepain, 3 fois nommé. — 1er accessit : Louis Ségalen, 6 fois nommé. — 2e accessit : Léon Motte, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Joseph Lorin, d'Angers. — 2e prix : Louis Guiard, 8 fois nommé. — 1er accessit : Ernest Métra, 8 fois nommé.— 2e accessit : Désiré Mauger, de Cloyes.

ARITHMÉTIQUE

1er *Cours.* — 1er prix : Eugène Bagland, 11 fois nommé. — 2e prix :

Alfred Mauger, 8 fois nommé. — Accessit ex-æquo : Louis Bourguet, 6 fois nommé ; Georges Faligan, 3 fois nommé.

2e *Cours.* — 1er prix : Ernest Métra, 9 fois nommé.— 2e prix : Paul Damas, 9 fois nommé. — 1er accessit : Maurice Coulombeau, 10 fois nommé. — 2e accessit : Emile Lefèvre, 2 fois nommé.

3e *Cours.* — 1er prix : Joseph Marcault, de St-Christophe.— 2e prix: Charles Reulier, 7 fois nommé. — 1er accessit : Jules Baudet, de Réclainville. — 2e accessit : Gustave Billard, de Boncé. — 3e accessit : Auguste Denieaud, 2 fois nommé.

4e *Cours.* — 1er prix : Joseph Lorin, 2 fois nommé.— 2e prix : Rémi Huguet, de Cormainville. — Accessit : Céleste Hébert, 3 fois nommé.

EXAMEN

Quatrième. — 1er prix : Henri Planchette, 8 fois nommé.— 2e prix : Joseph Gau, 2 fois nommé. — Accessit : Alfred Mauger, 9 fois nom.

Cinquième.— Prix : Eugène Bagland, 12 fois nommé. — Accessit : Maurice Coulombeau, 11 fois nommé.

Sixième. — 1er prix ex-æquo : Mérille Monié, 8 fois nommé ; Emilien Fret, 2 fois nommé. — 2e prix : François Lamy, 2 fois nommé. — Accessit : Adrien Bérard, 8 fois nommé.

Septième.— 1er prix : Paul Damas, 10 fois nommé. — 2e prix: Laurent Faure, 3 fois nommé. — 1er accessit ex-æquo : Léon Motte, 3 fois nommé ; Louis Ségalen, 7 fois nommé. — 2e accessit : Stanislas Paragot, 8 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Louis Guiard, 9 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 10 fois nommé. — 1er accessit : Paul Coulombeau, 6 fois nommé. — 2e accessit : Jules Baudet, 2 fois nommé.

MUSIQUE

Chant : Soprano. — 1er prix : Benoni Courtin, de Sandarville. — 2e prix : Laurent Faure, 4 fois nommé. — 1er accessit : Paul Damas, 11 fois nommé. — 2e accessit : Gustave Billard, 2 fois nommé. — 3e accessit : Auguste Denieaud, 5 fois nommé.

Alto. — Prix : Raoul Touchard. — Accessit : Antonin Savineau.

Plain-chant. — Prix : Augustin Galerne. — Georges Faligan, 4 fois nommé. — François Lamy, 3 fois nommé. — Accessit : Charles Reulier, 8 fois nommé.

Piano. — 1re division. — Prix : Charles Cloarec. — 2e division. — Prix : Maurice Coulombeau, 12 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS

Quatrième. — Louis Bourguet, pour 4 accessits ; Jean Loubet, pour 4 accessits ; Alfred Mauger, pour 3 accessits.

Cinquième. — Maurice Coulombeau, pour 7 accessits ; Eugène Bagland, pour 4 accessits.

Sixième. — Charles Reulier, pour 4 accessits ; Mérille Monié, pour 3 accessits.

Septième. — Stanislas Paragot, pour 6 accessits ; Louis Ségalen, pour 5 accessits ; Jules Guillon, pour 3 accessits.

Huitième. — Paul Coulombeau, pour 5 accessits ; Yves Meudec, pour 5 accessits ; Auguste Denieaud, pour 3 accessits.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

10e NUMÉRO — OCTOBRE 1884

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Dernièrement un grand nombre de prêtres traversaient la ville épiscopale, et allaient demander ensemble à la prière et à la méditation les grâces de la retraite annuelle.

Témoins de cette affluence, les fidèles ont pu s'édifier à la pensée des bénédictions promises aux ministres du Seigneur. Il nous était impossible de soustraire notre esprit à une autre préoccupation. Nous nous disions devant ce spectacle :

« Voilà un clergé encore nombreux, quoique insuffisant pour les besoins spirituels des populations du diocèse. Ces dignes prêtres viennent se retremper à la source où, séminaristes, ils puisèrent la sève cléricale; mais autour de cette source l'avenir continuera-t-il d'envoyer beaucoup d'aspirants au sacerdoce? Parmi ces hommes consacrés au service de Dieu, que de vieillards au déclin de leur carrière! et auprès d'eux, combien de prêtres qui ont déjà amassé leur gerbe de mérites pour le ciel et qui entendront, avant la vieillesse, sonner l'heure de la récompense!

Et la mort, en moissonnant ainsi dans les cadres de la milice sacerdotale, y fera-t-elle des vides pour longtemps, ou la place des glorieux soldats mis hors rang sera-t-elle aussitôt occupée par des recrues nouvelles?

Il est certain que le recrutement de plus en plus nécessaire devient de plus en plus difficile. Il trouve des obstacles là même où tout devrait lui être favorable : dans la famille, à l'école;

dans la famille où l'éducation est la plupart du temps nulle ; à l'école où l'éducation est faussée par les systèmes que l'on sait.

Les parents, oublieux des habitudes chrétiennes, se contentent de prodiguer à leurs enfants les soins corporels ; ils abandonnent à l'instituteur la responsabilité du développement intellectuel. Quant à la formation du cœur y songent-ils ? . . . Les parents, encore chrétiens dans les pratiques essentielles, désirent et facilitent au foyer domestique l'influence de la religion, vraie éducatrice de la jeunesse ; mais il est un devoir que la plupart de ceux-là aussi semblent ignorer : l'obligation de consulter Dieu sur la vocation de leurs enfants et de les aider à la suivre.

Et si les familles se désintéressent d'une question aussi sérieuse, est-ce parce qu'elles comptent sur le zèle de l'instituteur en pareille matière ? Non, certes ; mais leur abstention provient d'une insouciance déplorable ou d'une foi mal éclairée ; on veut servir le Seigneur, mais on ne calcule pas sur l'action de sa Providence et sur la nécessité de notre soumission à ses ordres dans tous les détails de notre vie.

Nul besoin d'insister sur les résultats de l'enseignement scolaire actuel par rapport aux vocations ecclésiastiques. Comment de la jeune génération livrée presque partout aux méthodes et aux usages de l'école sans Dieu sortira-t-il assez d'adolescents préférant aux séductions du siècle le noviciat du sanctuaire ?

Joseph de Maistre écrivait jadis : « Le sacerdoce doit être en ce moment la préoccupation souveraine de la Société qui veut renaître. » Aujourd'hui ne serait-on pas tenté de modifier cette phrase ainsi : « La haine du sacerdoce est la préoccupation souveraine d'une société qui va périr. »

Il y a une conjuration pour l'extinction de la tribu sacerdotale en France ; et la ligue ennemie voudrait multiplier les embûches, jeter des pierres d'achoppement sur tous les chemins qui peuvent conduire à la prêtrise. S'il n'y a point partout guerre ouverte ou clandestine, partout Satan, chef de la ligue, agit lui-même ; en inspirant des préventions mensongères, et en viciant l'atmosphère morale, il se charge de détruire en bon nombre d'âmes les premières aspirations vers l'autel.

Contre ces efforts de l'enfer et de ses suppôts, il importe de lutter au nom du Seigneur et de la Sainte Église. Il faudrait que non seulement chaque prêtre, mais chaque fidèle eût à cœur la question du recrutement sacerdotal. Un de nos écrivains catholiques (1) a dit : « Pourvoir au recrutement du sacerdoce, c'est une obligation de conscience, et la première de toutes. Les autres œuvres doivent être abandonnées pour celles-là, ou du moins lui être subordonnées, nulle obligation n'étant aussi urgente, aussi importante, aussi nécessaire d'une nécessité absolue et sans conteste. »

Les chrétiens qui auront réfléchi devant Dieu à ce devoir, se détermineront à implorer les divines bénédictions en faveur des vocations ecclésiastiques et à seconder leur développement au moins par une prière quotidienne.

Sans doute il faut des aumônes aux établissements destinés à la jeunesse lévitique, surtout maintenant qu'on a fait prendre aux parents la facile habitude de la gratuité pour l'école primaire. Il faut des aumônes aux séminaires privés des allocations de l'État. Aussi voyons-nous plusieurs évêques recourir à des moyens nouveaux pour assurer des fonds à leurs maisons ecclésiastiques, et la générosité des diocésains répondre à leurs invitations pressantes. Mais la prière est plus indispensable que l'aumône. Oh ! que le Seigneur, touché de nos supplications, ne châtie pas la France au point d'y permettre une pénurie croissante de sujets pour les séminaires ! Qu'Il daigne raviver dans les familles le désir, devenu trop rare, de lui donner un prêtre, leur gloire future comme celle de l'Église !

Enfin prions pour que la grâce de l'appel à la sainte milice ne demeure stérile dans aucun des enfants qui en sont honorés ; pour que les prêtres de paroisses découvrent ces enfants privilégiés et les cultivent ; pour que les asiles lévitiques les abritent pieusement jusqu'au terme de la formation cléricale.

« Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur ! »

L'abbé Goussard.

(1) M. l'abbé Bougaud : *Du grand péril de l'Église de France.*

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Vénérable Joseph-Benoît COTTOLINGO

CHANOINE DU CORPUS DOMINI (1)

Le Vénérable Cottolingo est regardé à juste titre, comme le Vincent de Paul de l'Italie, par ses œuvres extraordinaires dont il a placé les principales sous le vocable de ce grand saint.

« *La charité de Jésus-Christ me presse* », telle était sa devise, et cette charité embrasant son âme, on peut dire que par ses vertus héroïques il a égalé les saints les plus illustres de nos annales catholiques.

En toutes choses il ne vit que Dieu ; et, s'il aima passionnément les pauvres, les petits, les abandonnés, c'est qu'il voyait en eux la figure de son Seigneur adoré. Aussi les miracles d'une Providence visible qui lui étaient prodigués sans mesure, l'excitaient-ils sans cesse à de nouvelles créations, et à de nouveaux sacrifices. Soin des malades, retraite pour les vieillards, écoles pour les jeunes gens, conservatoires pour les jeunes filles, cloîtres pour les vierges, école de sourdes-muettes, hospice des incurables, asiles de pénitence, etc., etc. ; tout viendra à son heure, et tout prospérera en dépit des obstacles et de l'infériorité des moyens.

La confiance du Vénérable était sans bornes et le Seigneur la justifia toujours.

Avant de présenter Cottolingo aux regards de nos lecteurs dans l'enfantement et l'épanouissement de ses œuvres et de sa vertu, nous allons l'envisager dans son enfance et dans sa première jeunesse, préludant à ce qu'il devait devenir un jour. Le petit Joseph, ce fut ce nom qu'il reçut au baptême, quand sa mère le conduisait à l'église, se montrait attentif à toutes les cérémonies, et, quand il rentrait au logis, il s'efforçait de les imiter devant un autel qu'il y avait dressé ; il convoquait même les enfants de Brà, sa ville natale (2), à prendre part à ses pieux

(1) D'après sa vie traduite de l'italien par V. Postel, prélat de la Maison de Sa Sainteté. Nice, imprimerie du Patronage St-Pierre, 1, place d'Armes : in-8° de 469 pages.

(2) Cette petite cité est située à peu de distance de Turin.

délassements et se faisait un plaisir de leur adresser de naïfs sermons.

A cette piété précoce, il joignait déjà pour les pauvres une charité qui sera la couronne et le cachet de son existence. Il n'avait que cinq ans et déjà (fait singulièrement touchant), il entretenait la pensée de rassembler des malades et des abandonnés pour leur préparer un asile et se consacrer à leur service ; et, muni d'une corde, il s'en allait de chambre en chambre, mesurant l'espace pour les lits qu'il comptait installer. — Qu'est-ce que tous ces calculs, mon petit, lui dit un jour sa mère, et que prétends-tu trouver ? — Je voudrais, répondit l'enfant, savoir combien de lits contiendra la maison, parce que, quand je serai grand, *je compte la remplir* tout entière de pauvres malades. — Une larme d'émotion tomba furtive des yeux de la bonne mère, pendant que son cher fils continuait ses combinaisons.

Quand il eut atteint sa neuvième année, la tendre piété de Joseph le fit admettre à faire sa première communion, le jour de Pâques 1794.

Vers cette époque, il fut envoyé à l'école, et se mit résolûment au travail, mais pendant plusieurs années ses efforts ne furent couronnés d'aucun succès.

Notre pieux étudiant se tourna alors exclusivement du côté du ciel. Il s'adressa à l'illustre docteur Saint-Thomas-d'Aquin, le protecteur des âmes appelées aux connaissances humaines. Sa confiance fut merveilleusement récompensée et en très peu de temps, il monta au rang des premiers de sa classe. Cottolingo ayant achevé sa rhétorique reçut à l'âge de 17 ans l'habit ecclésiastique, objet de tous ses vœux (5 décembre 1802). Entré en 1805 au séminaire d'Asti, le jeune clerc après avoir franchi successivement tous les degrés qui conduisent au sacerdoce, fut ordonné prêtre à Turin le 8 juin 1811, par Mgr Solaro, ancien évêque d'Aoste.

A partir de cette heure solennelle, la ferveur de l'abbé Cottolingo, déjà si grande, ne connut plus de bornes et, malgré les efforts de son humilité, il ne pouvait toujours en dérober aux regards les effets extérieurs.

Son jeune frère Ignace, chaque fois qu'il lui servait la messe, revenait tout impressionné de ce qu'il avait vu. « Mère, dit-il un jour à M^{me} Cottolingo, pourquoi Joseph pleure-t-il ainsi à l'autel ? » — Laisse-le pleurer, répondit celle-ci ; il sait ce qu'il fait, et l'autel est le lieu des *belles larmes ! !*

Après avoir été employé au ministère paroissial en dehors de la capitale pendant deux ans environ, l'abbé Cottolingo profita du rétablissement de Victor-Emmanuel, le roi légitime du Piémont, pour rentrer à Turin : son but était de reprendre un cours sérieux d'études pour être à même de prêcher plus sûrement la parole de Dieu, et de défendre l'Église par les armes de la science. Admis au collège *des Provinces*, il fut appelé, le 14 mars 1816, à subir l'épreuve de l'examen public, et de la thèse du doctorat. Il mit le succès sous la protection de la très Sainte Vierge, à laquelle il avait voué le plus filial amour: Marie répondit à la confiance de son enfant. Les réponses du candidat furent si justes, sa thèse si solidement établie, dans un latin si élégant et si pur, que d'une voix unanime il fut proclamé docteur en théologie.

L'abbé Cottolingo revint ensuite dans sa ville de Brà ; il y fut accueilli avec respect et affection, et y reprit ses occupations sacerdotales.

Une maladie épidémique qui désola en 1817 cette petite cité, fit éclater le courage et le dévouement du jeune prêtre, et comme sa mère lui témoignait sa frayeur de le voir se prodiguer ainsi qu'il le faisait auprès des malades : « Je suis un soldat, « lui dit-il, et c'est en temps de guerre que le soldat doit se « montrer. » De nos jours, ministres du Seigneur, religieux et sœurs de charité, mettent en action cette belle parole, partout où le choléra se présente avec ses menaces de mort. C'est que le même sentiment les inspire, les mêmes enseignements les guident ; le même Dieu les soutient. Chose admirable, Sa Sainteté Léon XIII, le Père et l'exemplaire de tous les fidèles, vient d'ordonner la construction d'un hôpital auprès du Vatican, afin d'être à même d'aller visiter les victimes du terrible fléau, s'il venait à éclater dans la ville éternelle ! O charité du Christ ! que tu es bien nommée la fille du ciel, puisque tu apportes

avec toi aux malheureux enfants de la terre, le soulagement à toutes leurs douleurs ! . . . .

Le rare mérite de Cottolingo le fit choisir à son insu, pour faire partie de la congrégation si estimée à Turin du *Corpus Domini ;* en apprenant ce choix si flatteur, l'humble Cottolingo en fut tout confondu, et il aurait volontiers décliné cet honneur ; mais le doigt de Dieu était si bien marqué dans la négociation de cette affaire, qu'il accepta sa nomination, et fut reçu avec les cérémonies en usage à la cathédrale de Turin, chanoine de la Très Sainte Trinité, et membre du *Corpus Domini*, le 29 mars 1818. Cette congrégation avait été instituée en 1755, pour desservir l'église que l'on venait de construire, en mémoire d'un miracle du Saint-Sacrement accompli sous les yeux de la cité entière ; d'où le nom de *Corpus Domini* qu'elle prit et qu'elle n'a jamais quitté.

C'est dans ce poste qui lui avait été providentiellement assigné, que le *Vénérable* serviteur de Dieu devait réaliser ces prodiges de charité qui firent l'admiration de ses contemporains. Il fallait en effet un grand théâtre à une telle action : là seulement pouvaient se rencontrer les éléments et les ressources nécessaires pour les accomplir.

Nous touchons ici, par l'enchaînement de notre récit au commencement de la grande œuvre de Cottolingo.

Le 2 septembre 1827 arrivait de Milan à Turin une pauvre famille se rendant à Lyon. Au moment de se remettre en route, la mère tomba dangereusement malade. Des personnes charitables la portèrent au grand hôpital de Saint-Jean, mais le règlement s'opposant à son admission, on conduisit l'agonisante à la maternité : même refus de la recevoir, toujours par suite du règlement ; force fut donc de la ramener dans son misérable réduit. Elle y rendit bientôt le dernier soupir, après avoir reçu les derniers Sacrements de la main de Cottolingo.

Les circonstances navrantes de cette mort, le désespoir du père et des enfants, bouleversèrent le cœur et tout l'être du bon chanoine. Comment de pareilles choses peuvent-elles se passer dans un pays chrétien ? N'y a-t-il pas là un vide à

combler dans les œuvres de la sainte charité ? Dieu n'attend-il pas de lui qu'il travaille à le combler ? A toutes ces questions qu'il se fait intérieurement, le saint homme croit entendre une réponse affirmative. Cependant, pour mieux s'assurer de la volonté du Seigneur, le soir, c'était un dimanche, après avoir adoré le Saint-Sacrement, il entre à la sacristie, et, tout plein de son idée, il se met à marcher à grands pas pendant quelques minutes, puis s'adressant au sacristain : « Tire la cloche, » lui dit-il, « mais tous les offices sont terminés, répond celui-ci, on ne saura ce que cela veut dire ! » Cottolingo insiste, la cloche résonne ; alors le Vénérable se rend accompagné d'un clerc à la chapelle de la Sainte Vierge, dont il fait allumer les cierges. Beaucoup de personnes étaient accourues au signal ; on récite le chapelet et d'autres prières . . . La tendre mère avait écouté ces supplications. Cottolingo est inondé d'une joie céleste, et, animé d'un saint transport, il s'écrie en entrant dans la sacristie : « La grâce est faite ! La grâce est obtenue ! Bénie soit à jamais « la divine Vierge ! »

Il raconta ensuite à ses confrères tout ce qui venait de se passer : « Je sais bien, ajouta-t-il, que la charité chrétienne a « créé dans la ville de Turin nombre d'œuvres admirables ; « cependant ne pourrait-on pas élargir ce fleuve d'assistance « pour les malheureux, et leur préparer un asile d'où nul ne « soit jamais repoussé ? Ne pourrions nous pas nous-mêmes « disposer de quelques chambres pour les abandonnés qui « nous arrivent de Milan, de Suisse, de France ? Là, du moins, « nous n'admettrions aucun motif d'exclusion. Oh ! comme « Dieu bénirait du haut du ciel, notre paroisse et nos per- « sonnes ! »

Le Vénérable parlait avec un tel feu et une telle éloquence, que sur l'heure, sans plus délibérer, le projet fut adopté, à la condition que celui qui en avait proposé l'exécution en serait le directeur spécial et l'économe. Il en fut ainsi, et Cottolingo put se mettre aussitôt à l'œuvre : il établit d'abord quatre lits dans la maison de l'*Arcade Rouge*, sise vis-à-vis de l'église du *Corpus Domini ;* de généreux bienfaiteurs envoyèrent les objets

indispensables. Deux malades y furent installés le 17 janvier 1828, et cet établissement improvisé reçut le nom si doux de *Piccola Casa*, LE PETIT ASILE DE LA DIVINE PROVIDENCE !

(A suivre). UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LE SAINT ROSAIRE

Le Souverain Pontife Léon XIII vient de renouveler les faveurs spirituelles qu'il avait accordées l'an passé, aux exercices du Saint Rosaire qui auront lieu dans les églises pendant le mois d'octobre. Le Vicaire de Jésus-Christ, attentif aux progrès des erreurs modernes, et l'âme attendrie des malheurs qui en sont la suite, nous montre cette dévotion du Saint Rosaire comme étant le moyen le plus efficace pour attirer sur nous les miséricordes divines.

Le Père Faber appelle cette sainte pratique *la Reine des dévotions indulgenciées !* «Le Rosaire, dit encore un pieux auteur, a quelque chose de grand, puisque c'est Jésus et Marie s'épanouissant dans le monde en quinze mystères ; et le développement de ces quinze mystères, forme le Christianisme tout entier. »

Cette dévotion si belle et si féconde fut révélée à Saint Dominique par la très Sainte Vierge dans une céleste vision. « *Prêche* mon ro-
» saire, lui avait dit Marie, et les peuples qui l'embrasseront seront
» sauvés. » Fidèle aux inspirations de cette aimable Souveraine, Dominique *prêche* le rosaire. A sa voix les pécheurs se convertissent en foule, et des milliers d'hérétiques rentrent dans le sein de l'Église catholique, qu'ils avaient si cruellement persécutée !

Au seizième siècle, les Turcs, après avoir porté leurs armes triomphantes non loin des lagunes de Venise, envahissaient l'île de Chypre, menaçant, s'ils s'en rendaient maîtres, de pénétrer dans le cœur de l'Europe pour y dicter des lois.

Un combat naval s'engage à Lépante entre la flotte des infidèles et celle bien inférieure des chrétiens. Mais si le nombre des vaisseaux leur fait défaut, ils ont une autre puissance qui combat pour eux. — MARIE, dont le Rosaire est appendu à la poupe du vaisseau amiral monté par Don Juan d'Autriche, MARIE, qui est *forte comme une armée rangée en bataille*, les remplit d'un courage surnaturel. Les fils de Mahomet sont mis en pleine déroute, et cette éclatante victoire délivre la chrétienté du péril imminent dont elle était menacée (7 octobre 1571).

En reconnaissance de ce mémorable événement, Saint Pie V institua la fête de N.-D. de la Victoire, que le pape Grégoire XIII, son successeur, transféra au 1er dimanche d'octobre sous le vocable de *Notre-Dame du Saint Rosaire.*

En 1578 la peste désolait la Lombardie. Dans ce danger extrême les citoyens de la ville de Pavie recoururent à N.-D. du Rosaire, faisant vœu, s'ils étaient délivrés du fléau, d'élever une chapelle en son honneur. Le secours ne se fit pas attendre, l'épidémie cessa aussitôt, et les pieux serviteurs de Marie, fidèles à leur promesse, s'empressèrent de construire un sanctuaire à la Vierge du Rosaire.

Si, des nations, nous passions aux individus, pour rappeler les faveurs obtenues par la récitation du Rosaire ou du Chapelet, nous remplirions des volumes. Il faut donc s'arrêter; cependant, pour la consolation des personnes qui ont une grande peur de la mort, nous tenons à leur rappeler le fait suivant rapporté par Mgr Dupanloup dans un de ses ouvrages.

Dans un splendide hôtel du faubourg St-Germain se mourait une jeune femme, idole de ses parents et de son époux. Tandis qu'autour de sa couche d'agonie régnait une tristesse profonde ; elle, calme et sereine, attendait, sans paraître émue, le signal du *départ* suprême. Le prêtre qui l'assistait, s'étonnant de cette tranquillité d'âme dans un pareil moment.— « Ne nous disiez vous pas au catéchisme, mon père, répondit cette fervente chrétienne, que si chaque jour nous récitions bien notre chapelet, la Sainte Vierge nous viendrait *en aide à l'heure de notre mort?* Cette promesse je ne l'ai jamais oubliée, et j'en ressents maintenant les consolants effets.»—Tandis qu'elle parlait ainsi, un rayonnement d'espérance illuminait son front déjà couvert des ombres de la mort.

Enfin, quand elle sentit que « *son heure était venue* », elle jeta un tendre et dernier regard sur le berceau où dormait paisible le petit être qui lui coûtait la vie.....

Un instant après, son cœur avait cessé de battre, l'enfant de Marie était allée rejoindre sa mère dans les cieux !... C. de C.

L'ŒUVRE DES TABERNACLES

On dit souvent que l'heureux choix d'un titre pour un livre, est un éclair de génie qui en assure le succès. Nous emparant de cette pensée, nous dirons aussi que pour une œuvre de charité, ce même choix peut être une illumination d'en haut ; une de ces inspirations du *génie chrétien*, qui en indique le but et en fait connaître toute la pensée. Voilà pourquoi nommer *l'œuvre des tabernacles* c'est dire en un seul mot, qu'il s'agit de procurer à Jésus-Eucharistie une demeure digne de lui, en entourant tout ce qui regarde son culte du prestige que lui donnent aux yeux des fidèles, la beauté des ornements, l'exquise propreté des linges d'autel et l'éclat des vases sacrés.

L'exposition qui se fait chaque année à Chartres de ces beaux

produits de l'*Industrie Eucharistique*, offerts par des mains habiles et généreuses, montre combien cette œuvre est comprise et appréciée dans le diocèse. Cependant, à une époque où les ressources des fabriques tendent à diminuer chaque jour, ne pourrait-on pas multiplier celles de l'œuvre, en la rendant accessible à toutes les bourses, comme elle est sympathique à tous les cœurs ? Le moyen nous semblerait bien facile, ce serait de créer une section spéciale de souscriptions à 10 ou 20 c., sans préjudice de celles en usage. Quelle belle pépinière de donateurs ne formerait-on pas avec les enfants de la première communion et ceux de la persévérance ? Quelle nombreuse phalange d'associées ne pourrait-on pas recruter, parmi ces pauvres petites veuves, ces humbles femmes, qui, par leur présence assidue dans nos églises consolent le bon Jésus de la solitude dans laquelle il demeure si souvent, même dans les plus populeuses cités? Ah ! ces âmes toutes simples, mais toute aimantes, offriraient avec bonheur leur obole pour embellir ce tabernacle d'où, chaque matin, le Seigneur entouré du cortège invisible de ses anges sort, porté par les mains du prêtre pour entrer dans leurs cœurs.

Puisse cette modeste idée trouver un écho dans les cœurs et, par une prompte réalisation, contribuer à l'extension de la belle œuvre fondée pour revêtir, dans son indigence, *le Pauvre* DIVIN !

C. de C.

— Les plus modestes offrantes seront reçues avec reconnaissance. Les adresser, directement ou par l'entremise de Messieurs les Curés, soit à Mme de Possesse, présidente à Dangeau ; soit à l'une des Dames Patronnesses (Melle Peluche, à Chartres ; Mme la marquise d'Alvimare, à Dreux ; Mme dé la Tullaye, pour Nogent-le-Rotrou ; Mme Renard, à Châteaudun) ; soit à M. l'abbé Provost, directeur de l'œuvre.

— Les soieries antiques, débris d'anciens ornements hors d'usage, seront acceptées également avec gratitude, et dignement utilisées par d'industrieuses ouvrières du bon Dieu.

MÉPRIS DU CHAPELET PUNI.

Voici une histoire que nous venons de trouver en feuilletant un peu au hasard les *Archives d'Eure-et-Loir* (Belle collection récemment publiée par M. Merlet). A l'ouverture du mois du Rosaire, ce vieux récit offrira un intérêt particulier. Bien entendu nous l'avons reproduit avec son orthographe primitive :

CANTON DE CLOYES COMMUNE DE CLOYES

Le vendredy 16eme décembre 1646 décéda Anthonie Brisset aagé de 45 ans environ. Il y a 12 ans environ, le deffunct Brisset estant en sa maison avec sa femme, laquelle balliait sa maison d'une main et de l'autre maintenant son chapelet qu'elle récitait en balliant, le dict deffunct luy dict quelque chose que sa femme ne voulut faire en le priant

au nom de Dien de luy vouloir laisser achever ce qu'elle faisait en récitant son dict chapelet. Le dict deffunct luy vinct arracher son chapelet, et puis le jeta par terre de colère en jurant et mograiant, *tripa* du pied le dict chapelet par plusieurs fois, et incontinent tomba malade et devint perclus allant par l'espace de deux ou trois ans à quatre pattes comme une beste. Après ce temps-là, voyant qu'il ne garissait pas, allant mendier de porte en porte sur les pieds et sur les deulx mains Dieu m'inspira de le disposer à venir à confesse en la chapelle du Sainct Rosaire à St-Georges, pour demander pardon à Dieu et à sa Saincte Mère d'avoir mesprisé son chapelet, ce qu'il fit, devant tout le peuple, estant devant moi les deulx genoux et les deulx mains à terre, comme une pauvre beste, et après avoir confessé ses faultes, et luy avoir faict une remontrance en mon possible, je luy enjoignis pénitence et luy administray le Sainct Sacrement de l'Eucharistie. De là, il alla à Notre-Dame d'Iron aussy par pénitence, et y ayant faict ses prières, il se leva et s'en retourna en sa maison et depuis se porta bien et commença d'aller seulement sur ses deulx pieds. Signé : BERGER.

FAITS RELIGIEUX

Le Saint-Rosaire. — Une *encyclique* pontificale vient d'ordonner des prières spéciales pour le mois d'octobre, consacré aux fêtes du Rosaire, afin de demander au Ciel la liberté du Souverain-Pontife et la cessation des épidémies.

L'encyclique ordonne que pendant toute la durée du mois, dans toutes les paroisses ou dans toutes les églises dédiées à la Sainte Vierge, on fasse la récitation solennelle des dizaines du Rosaire et des litanies, avec l'exposition du Saint Sacrement

Elle exprime le désir que des processions soient faites par les confréries du Rosaire, partout où ces processions seront permises.

Le Pape renouvelle à cette occasion les indulgences attachées à ces dévotions et permet aux ordinaires de disposer toutes choses pour que toute facilité soit donnée aux habitants des campagnes de gagner ces indulgences.

Deux mots de Léon XIII. — Un jour, le Souverain Pontife accueillait avec des marques d'une bienveillance toute particulière une députation de Tertiaires d'Assise. Il parla avec feu de saint François, de sainte Claire, du Tiers-Ordre ; puis il ajouta : « Je tiens fermement, je suis intimement convaincu que, dans notre siècle encore, le Tiers-Ordre est le remède le plus efficace pour guérir les maux présents, le meilleur moyen de ramener le monde à la vraie et solide pratique de l'Evangile. Aussi, c'est avec le même zèle que j'ai déployé à Pérouse, à la diffusion du Tiers-Ordre, que je veux y travailler encore. Je suis prêt à accorder toutes les grâces, toutes les faveurs dont je puis disposer à cette fin. Dites-moi quelles faveurs vous croyez plus utiles. Demandez-les. »

— Recevant en audience un abbé français, M. H. Sallot, curé d'Arcy-les-Gray, en Franche-Comté, Léon XIII lui a demandé : — Quel

chemin prenez-vous pour rentrer en France ? — Le chemin de Lorette, Très Saint-Père. — Eh bien ! il faut passer par Assise, et s'y arrêter. Là, tout cœur chrétien s'émeut et se fortifie. — Je voudrais bien, mais le temps . . . . . — Il ne s'agit pas de cela. Etes-vous du Tiers-Ordre ? — Non, Saint-Père. — Eh bien ! allez à Assise, dites au Père Gardien du couvent de Saint-François que le Pape lui ordonne de vous recevoir du Tiers-Ordre.

Lettre du Pape à Mgr l'évêque de Périgueux. — Monseigneur l'Evêque de Périgueux a reçu du Pape un rescrit pontifical dont nous donnons trois passages très importants à méditer :

« Les enseignements émanés de ce Siège apostolique, et contenus soit dans le *Syllabus* et les autres actes de notre illustre prédécesseur, soit dans nos propres lettres encycliques, font clairement savoir aux fidèles quels doivent être leurs sentiments et leur conduite au milieu des difficultés des temps et des choses ; ils y trouveront aussi une règle pour diriger leur esprit et leurs œuvres.

« La base essentielle de l'harmonie qui doit régner entre les fidèles, il faut donc la chercher dans la soumission de tous les cœurs à ces enseignements, dans leur unanimité à les observer, sans tenir compte des querelles élevées sur des questions privées et dominées par de grands intérêts.

« En ce qui concerne les écoles où tout enseignement religieux est forcé de se taire, nous nous sommes expliqué déjà plusieurs fois. Quant aux livres qui attaquent la religion et pervertissent les mœurs, nul n'a le droit de douter qu'il ne soit défendu de les employer dans les classes, surtout quand la condamnation de l'Eglise les a frappés.

Le Choléra. — Ce fléau a diminué de beaucoup ses ravages en France ; mais il sévit terriblement en Italie, surtout à Naples. — S. S. Léon XIII a écrit, le 10 septembre, au cardinal Jacobini, pour lui annoncer ses intentions sur les mesures à prendre, en prévision de choléra à Rome . . . . . « Désireux de nous trouver préparés à secourir Rome, dit le Saint-Père. Nous avons décidé d'ouvrir, d'aménager et d'entretenir exclusivement à nos frais, un vaste hôpital dans le voisinage du Vatican, où il Nous soit facile de Nous rendre personnellement pour visiter et reconforter les malades . . . . . Quelque difficiles que soient les circonstances présentes, confiant dans la Providence et la générosité du monde catholique, Nous allouons à l'hôpital la somme d'un million. Si le fléau (qu'il plaise à Dieu de le tenir toujours éloigné de Nous !) venait ensuite à se propager et à s'aggraver parmi nous, Nous Nous réservons de disposer aussi dans ce cas de notre palais pontifical de Latran, dans la mesure qui sera possible et opportune. »

Cambrai. — Mgr l'archevêque de Cambrai est mort la nuit du 14 au 15 septembre ; après une maladie de quelques semaines. Voici quelques touchantes paroles qu'il a prononcées au moment où il a reçu les derniers sacrements :

Je m'en vais, Messieurs, dit-il, je m'en vais à Dieu ; je vous ai été plutôt montré que donné, *magis ostensus quam datus*. Je suis venu ici pour m'édifier et pour mourir ; c'est une grande grâce que Dieu m'a faite, et je le remercie. Je meurs au milieu d'un clergé modèle, entouré de prêtres tous dignes du caractère dont ils sont revêtus. « Je vous remercie de l'édification que vous m'avez donnée. »

— Puis il demanda pardon de toutes les peines qu'il avait pu causer, soit auxprêtres, soit aux fidèles de son diocèse. « Je n'ai jamais voulu blesser personne, dit-il ; ce que j'ai fait, je l'ai toujours fait avec affection. »

Le Mans. — Mgr Chaulet-d'Outremont, évêque du Mans a rendu son âme à Dieu, dimanche 14 septembre.

Les pauvres surtout garderont le souvenir de Mgr d'Outremont, qui apportait dans l'exercice de son incessante charité envers eux autant de délicatesse que de générosité.

Tôt ou tard, la reconnaissance publique parle plus haut que la modestie du bienfaiteur. On a affirmé que Mgr d'Outremont aurait payé, au mois de mai dernier, pour environ 1,800 de petits loyers.

Meaux. — Monseigneur Allou, évêque de Meaux, est décédé, le 30 août, dans sa quatre-vingt-huitième année. Le 16 août, le vénérable malade avait reçu la visite de S. Em. le cardinal-archevêque de Paris. Quelle entrevue touchante que celle des deux prélats ! Avec quelle affection le cardinal pressait dans ses mains les mains de Mgr Allou ! Avec quelle douceur de langage il lui parlait et l'encourageait. « C'est un vieillard qui vient visiter un autre vieillard, cher Seigneur ; nous sommes tous les deux bien près de rendre compte de notre administration. Mais vous êtes mon aîné ; si Dieu vous appelle à lui avant moi, vous prierez pour moi. Vous pouvez être tranquille sur l'avenir de votre diocèse, Mgr de Roséa est là pour continuer le bien de votre longue et belle administration. J'ai réussi, comme vous, à me donner un coadjuteur. Ce n'a pas été chose facile. Mais nous avons réussi, Dieu soit béni ! »

Et puis, scène attendrissante ! voilà que le pieux et doux cardinal se jette tout à coup aux pieds de Mgr Allou et, d'une voix presque suppliante, lui dit : *Cher Seigneur, j'ai un désir extrême de recevoir votre bénédiction ; ne me la refusez pas.* Et Mgr Allou, remué jusqu'au fond de l'âme, de répondre par des paroles entrecoupées de soupirs : *Eminence, que faites-vous ?... C'est à vous de me bénir et j'en serai trop heureux ... Je ne consentirai jamais ...* « — *Eh bien !* reprend l'archevêque de Paris, *eh bien ! arrangeons-nous : je vais vous bénir et vous me bénirez vous-même ensuite.* »

Quelle scène des premiers âges de l'Eglise ! N'est-ce pas un ressouvenir de l'entrevue de saint Antoine et de saint Paul dans le désert ?

Le Pèlerinage spirituel à Lourdes. — Le Saint-Père a daigné manifester Sa Haute satisfaction pour les nombreuses adhésions au pèlerinage spirituel du 24 à Lourdes et, avec effusion d'amour paternel, a donné la bénédiction apostolique à tous les adhérents français et italiens qui célébraient la neuvaine *de Notre-Dame de la Merci.*

— Le Souverain Pontife désirant surtout pourvoir au salut des âmes, suivant les traces de Notre Sauveur JÉSUS-CHRIST, qui n'est pas venu appeler les justes mais les pécheurs à la pénitence, invite de Sa voix paternelle tous ceux qui se sont enrôlés dans la maçonnerie et dans les autres sectes condamnées, à purger les souillures de leur âme et à rentrer au sein de la divine miséricorde. A cette fin, usant de la même largesse que son prédécesseur Léon XII, dans le délai d'une année complète, à dater du jour de la publication régulière des Lettres apostoliques ci-dessus mentionnées, en chaque diocèse, il suspend l'obligation de dénoncer les coryphées et les chefs occultes de ces sectes, et aussi la réserve des censures, accordant à tous les confesseurs approuvés par les Ordinaires des lieux la faculté d'absoudre de ces censures et de réconcilier à l'Eglise tous ceux qui sont vraiment venus à résipiscence et ont quitté les sectes.

L'archevêque de Carthage. — Un bref de S. S. Léon XII, vient de

rétablir au profit de S. Em. le Cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, le titre d'archevêque de Carthage qu'il portera concurremment avec le premier. Le R. P. Antoine-Marie Buhadgiar, capucin, curé de Sfax, a été nommé évêque auxiliaire de Son Em. pour le diocèse de Carthage, avec résidence à Tunis. Le titre de Primat attaché au siège de Carthage est un titre d'honneur dont la juridiction s'étend sur le Nord de l'Afrique.

A cette occasion le cardinal Lavigerie a mis à la disposition du S. Siège, une somme de deux millions pour faire face aux frais du rétablissement du diocèse de Carthage.

Les Catholiques Suisses et Belges. — L'imposante manifestation catholique nationale des Fribourgeois à Posieux, présidée par M. Wuiller, le chef du parti catholique, a acclamé le vœu de l'érection d'une chapelle votive dédiée au Sacré-Cœur. Une messe solennelle a été célébrée sur le champ de la mémorable assemblée populaire de 1852, qui proclama la déchéance du parti radical.

S. G. Mgr Mermillod a, dans un admirable discours, tracé les devoirs des catholiques à l'heure présente. D'énergiques résolutions ont été acclamées pour le développement des œuvres catholiques, l'extension de l'œuvre de la presse sous le drapeau de saint Paul. Une adresse de félicitations a été envoyée aux catholiques belges qui luttent si vaillamment et avec succès contre le Libéralisme.

Le bréviaire de Colbert. — Dernièrement, on vendait à Londres un exemplaire du bréviaire de Colbert. En tête de cet exemplaire se trouve une « préface latine et française » dont voici les premiers paragraphes : « M. Colbert, qui porte de nos jours les finances et l'autorité du prince plus loin qu'elles n'avaient jamais été, et qui ne respirait que d'en faire autant du bonheur des sujets, déroba longtemps à ses importantes occupations une heure pour dire l'office tous les jours. »

Colbert, le grand ministre de Louis XIV, récitant son bréviaire ! et malgré cela trouvant le moyen de faire de bonnes finances et de travailler au bonheur du peuple ! O temps ! ô mœurs !

Hélas ! ce n'est pas seulement par leur mépris pour le bréviaire que bien des ministres de notre siècle de progrès prouvent surabondamment qu'ils ne pourraient ressembler à Colbert.

Les Frères au concours pédagogique de Londres. — L'institution des Frères des Ecoles chrétiennes a obtenu le premier prix, dans le grand concours pédagogique qui a eu lieu récemment à Londres et auquel avaient été conviées toutes les institutions du monde consacrées à l'enseignement, afin de pouvoir comparer les méthodes.

Grand exemple d'un prince. — Dans la visite que le duc de Chartres a faite aux cholériques à Marseille, il s'est produit un incident fort touchant et qui montre la foi vive dont est animé ce prince.

Pour visiter les cholériques et les pauvres des vieux quartiers, le duc de Chartres pria les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de l'accompagner. Arrivé dans une maison sombre, les visiteurs trébuchaient à chaque marche de l'escalier : « Attendez, ma sœur, dit en souriant le prince, je vais vous éclairer », et allumant une allumette, il guide les pas de la sœur.

Ils entrent dans une chambre où vient d'expirer un cholérique :

« Il n'y a plus rien à faire pour son corps, dit avec émotion le duc, mais il y a quelque chose à faire pour son âme, et se mettant à genoux au pied du lit, il récite une prière.

Comme on lui demandait avant son départ pour le Pharo : Au moins, Prince, avez-vous pris quelques précautions ? » il répondit : « Bah ! j'ai consulté le docteur D. ; il m'a dit de mettre des gants... et puis, ajouta-t-il avec un accent convaincu : le complément de mes précautions, c'est la *confiance en Dieu* »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Quelques offrandes pour l'achat d'objets nécessaires au culte.

Lampes. — 116 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 94 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 302.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin: 1,509

Nombre de visites faites aux clochers : 794.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En septembre ont été consacrés 70 enfants, dont 23 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Le mois de septembre est par excellence le mois des voyages. Il n'est pas étonnant que le nombre des étrangers ait été considérable dans la basilique de Notre-Dame de Chartres, à cette époque de l'année, surtout pendant l'octave de la Nativité très solennellement fêtée dans notre grande église. Nous avons remarqué des prêtres de beaucoup de diocèses, entre autres, des suivants : Paris, Versailles, Le Mans, Poitiers, Rennes, Tours, Reims, Avignon, Angers, Orléans, Coutances, Lyon, Rouen, Clermont, Meaux, Amiens, Alger, Dijon, Bayeux, Blois, etc. Citons M. le supérieur général de la Congrégation de Saint-Sulpice, M. le supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie, M. le procureur de la Société des Missions étrangères; surtout, Monseigneur Couillié, évêque d'Orléans.

Le vénérable Prélat a dit la sainte messe le 11, dans le sanctuaire de Notre-Dame de Sous-Terre Sa Grandeur avait pour assistant Mgr Rabotin, prélat, l'un de ses vicaires-généraux qui a aussi célébré le saint sacrifice à l'autel principal de la Crypte.

Depuis quelques années les relations entre l'église de Chartres et celle d'Orléans se multiplient grâce aux pèlerinages. La dévotion à Notre-Dame de Chartres s'étend de plus en plus au chef-lieu et dans plusieurs autres localités du Loiret. Les diocésains de Monseigneur Couillié profitent, en cela comme en tout le reste, des exemples de leur pieux évêque.

Quelques jours auparavant, l'une des paroisses de sa ville épiscopale, avait envoyé une députation d'Orléanais vers nos Madones. M. l'abbé Clesse, vicaire-général, curé de Saint-Paterne, était venu, le premier, avec deux de ses vicaires et les jeunes personnes faisant partie de l'ouvroir et du patronage des Sœurs de la Sagesse.

Le 7, un ouvroir et un patronage de jeunes filles nous est arrivé de Versailles, sous la conduite de religieuses de Saint Vincent-de-Paul; il y avait environ soixante pèlerines.

Le 4, nous avons vu la Communauté des Frères de la Madeleine (Paris). Beaucoup d'autres Frères de différentes communautés ont fait leurs dévotions à la Crypte en septembre, comme les soixante-dix venus ensemble au mois d'août, après la retraite de Dreux.

Le 11, plusieurs abbés des Missions étrangères (maison de Paris).

Le 18, des religieux du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

Plusieurs paroisses du diocèse de Chartres ont été représentées à différents jour devant Notre-Dame de Sous-Terre et Notre-Dame du Pilier par des groupes de personnes pieuses qu'amenaient leurs pasteurs. Nommons entre autres Saint-Pierre de Chartres, Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou, Ouarville, Santeuil, Berchères-sur-Vesgres, Mézières-en-Drouais qui a fourni près de 50 pèlerins le 23 septembre.

Fêtes de la Nativité. — C'est le 8 septembre que les manifestations de filiale confiance à Notre-Dame de Chartres ont offert le spectacle le plus intéressant. L'office pontifical est solennel sans doute, les vêpres avec sermon, procession et salut ont leur caractère majestueux des principales fêtes ; mais une particularité donne à cette journée son cachet spécial : c'est le nombre extraordinaires des petits enfants apportés par les mères et présentés à la bénédiction des chapelains ; ce n'est pas par centaines, mais par mille qu'on les compterait, si l'on pouvait se rendre compte exactement d'une telle foule. Il y a plaisir à voir tous ces petits consacrés, la plupart revêtus des couleurs de la Vierge qui leur sourit certainement comme à ses meilleurs serviteurs. L'autel monumental de l'Assomption et le trône qui supportait la Châsse du Saint-Voile étaient entourés de fleurs naturelles, bien jolies à travers les massifs de verdure ; mais quelles fleurs plus charmantes pour le regard de Marie que les enfants à l'âme pure formant sa cour auprès de son image séculaire ! Que Notre-Dame écarte de ses petits protégés le fléau d'une éducation anti-chrétienne !

Le prédicateur de la fête et de l'octave de la Nativité a été M. l'abbé Renouf, missionnaire apostolique à Paris. Il a donné une suite d'instruction sur les vertus de la Sainte Vierge ; toutefois, le 11, fête de l'Adoration mensuelle à la cathédrale, le zélé missionnaire a traité

un autre sujet en rapport avec la circonstance et a édifié son auditoire par un discours sur le mystère de l'Eucharistie.

La procession aux flambeaux, couronnement ordinaire de l'octave, a été suivie par une foule considérable. L'illumination de la vaste Crypte après les brillantes perspectives de la Cathédrale, c'est, au témoignage des étrangers comme des Chartrains, un spectacle d'une incomparable beauté. Ajoutons que la prière à Notre-Dame, en de pareilles solennités, doit être d'une incomparable puissance.

C'est le 6, le 7 et le 8 septembre qu'a eu lieu à Chartres, le triduum de prières publiques à l'occasion de la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge, selon les intentions du Souverain-Pontife. Monseigneur avait adressé une lettre circulaire à son clergé concernant ce triduum.

— Une lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Chartres a publié l'encyclique *Superiore anno*, de Sa Sainteté Léon XIII, relativement aux fêtes et exercices du Saint-Rosaire en octobre.

— La fête prochaine de l'Adoration mensuelle aura lieu, le 9 octobre, à la chapelle de N.-D. de la Brèche. Prédicateur : M. l'abbé Pichot, vicaire de la cathédrale.

Deux jeunes missionnaires. — Le samedi 20, un clerc de Notre-Dame de Chartres, dont la famille réside à Terminiers, M. l'abbé Barillon, a été ordonné à Paris, au séminaire des Missions étrangères ; il doit partir prochainement pour l'Orient. Le 10, au même lieu, était ordonné M, l'abbé Pilon qui a fait aussi son petit séminaire à Chartres ; ce jeune missionnaire est parti pour le Tong-King.

— Le Bulletin du pèlerinage de Notre-Dame de Chartres ne sort point de ses attributions en signalant des travaux artistiques et utiles au culte exécutés dans la basilique chartraine. Nous avons à y inscrire aujourd'hui le succès obtenu dans la restauration partielle du grand orgue. MM. Abbey, facteurs d'orgues à Versailles, bien connus comme lauréats de l'Exposition de 1878, et recommandés par des ecclésiastiques compétents qui ont vu leurs œuvres en beaucoup d'églises, viennent de donner une nouvelle preuve de leur savoir-faire à la cathédrale de Chartres. Les heureuses modifications qu'ils ont introduites dans la soufflerie et le mécanisme du grand orgue, suffisent déjà pour donner à l'instrument une plus grande valeur. Le fonctionnement parfait des leviers pneumatiques qu'ils ont posés, la simplification et la régularité des mouvements après un travail de remise à neuf dans beaucoup de pièces importantes, tout indique un plan et une exécution dignes de la réputation acquise depuis longtemps par la maison Abbey. Espérons que plus tard des ressources jusqu'ici vainement désirées permettront à la fabrique de

la cathédrale de poursuivre la restauration commencée et déclarée nécessaire par tous les artistes qui ont vu notre instrument.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez, je vous prie, faire brûler une lampe devant Notre-Dame du Pilier en action de grâces d'un grand bienfait accordé à une famille chrétienne. (M. B., de Paris.)

2. En reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de notre bonne Mère, je viens vous demander une messe d'action de grâces et vous autorise à publier ma lettre.

(E. L. à T., diocèse de Chartres.)

3. J'avais recommandé à N.-D. de Chartres un jeune homme de vingt ans et sa sœur de quatorze, tous deux gravement malades.

Deux neuvaines ont été faites par les Clercs de N.-D. et j'ai le bonheur de vous dire que la Sainte Vierge a exaucé leurs prières, car tous deux sont aujourd'hui en pleine convalescence à la grande joie de leur famille qui les croyait perdus.

Amour et reconnaissance à N.-D. de Chartres ! (M. V.)

4. Je vous demandais une neuvaine et une messe le 2 de ce mois, pour la conversion d'une malade.

Aujourd'hui 7, la pauvre pécheresse vient de se réconcilier avec son Dieu et de recevoir les sacrements sur sa demande. Merci à N.-D. de Chartres ! (E. D. de F. B., diocèse du Mans.)

5. Veuillez faire acquitter une messe d'actions de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Chartres.

(Une abonnée à la *Voix*, X. du diocèse de Versailles.)

6. Une dame ayant obtenu une grâce par N.-D. de Chartres, désire qu'un cierge brûle devant Notre-Dame du Pilier, comme témoignage de sa reconnaissance.

(L. H. de D., diocèse de Versailles.)

7. Il y a quelques semaines je vous écrivais pour vous demander des prières pour mon enfant bien malade. Notre-Dame de Chartres a exaucé vos bonnes prières ; la guérison ne s'est pas fait attendre. Je remercie donc cette bonne Mère de tout mon cœur.

(M. G. de C., diocèse de Nantes.)

8. Je viens acquitter une dette de reconnaissance.

Nous étions en face d'une affaire extrêmement grave, hérissée de difficultés toujours renaissantes et plus compliquées : le succès en allait paraître désespéré.

Nous eumes recours à Notre-Dame de Chartres et à Saint-Joseph,

promettant que s'ils nous assistaient, nous ferions publier dans la *Voix* de Notre-Dame de Chartres cet acte de puissante protection.

Nous avons été exaucés au-delà de toute espérance le jour même qui devait décider de tout.

Gloire, amour et reconnaissance à Notre-Dame et à notre bon Pére Saint-Joseph ! (Sœur L. G., diocèse de Chartres.)

BÉNÉDICTION DE CLOCHES A SAINT-VALÉRIEN DE CHATEAUDUN

Cette cérémonie à la fois si solennelle et si populaire avait attiré à l'église Saint-Valérien de Châteaudun un immense concours de fidèles, le dimanche 7 septembre dernier. Dans le chœur, sous une arcade de feuillage, étaient suspendues les deux superbes cloches, sorties des ateliers de M. Bollée fondeur à Orléans, et qui tout-à-l'heure allaient être consacrées au culte de Dieu par la bénédiction de l'Église. L'une était le souvenir testamentaire d'un généreux paroissien, M. Jules Rossignol, décédé il y a deux ans ; elle portait les noms de Claire-Gabrielle-Jules-Julia ; sur l'autre on lisait ceux d'Amélie-Marie.

Pour la fête dont elles étaient les héros, d'habiles mains les avaient parées de très riches dentelles, de rubans et de fleurs ; gracieux atours dont le langage populaire a fait la robe de baptême des cloches. Des personnes de la paroisse recommandables entre toutes par leur situation élevée et leur honorabilité avaient gracieusement accepté le patronage de ces baptisées de bronze. Près d'Amélie-Marie se tenaient M. Charles Pilon, notaire à Châteaudun et M^me^ Raimbert-Guérinot ; aux côtés de Claire-Gabrielle étaient M. Auguste Lecesne, le vaillant rédacteur en chef et propriétaire-gérant du journal l'*Écho Dunois*, et M^me^ Edgard Lucas. M. l'abbé Bourlier, supérieur du grand séminaire de Chartres, avait été délégué par M^gr^ l'Évêque pour présider la cérémonie, et un nombreux clergé était venu témoigner par sa présence, au digne pasteur de la paroisse, que dans l'Église de la terre, comme dans l'Église du ciel, la joie d'un seul est la joie de tous.

Avant les prières liturgiques M. l'abbé Cyprien Lemoine, aumônier du collège de Chartres et ancien vicaire de St-Valérien, prit la parole sur ce texte des psaumes : *Laudate Dominum in cymbalis benè sonantibus*, et dans un discours où l'on ne savait qu'admirer davantage, de la science, de la piété ou de l'éloquence, il exposa à grands traits l'histoire, le symbolisme et le rôle des cloches dans l'Église catholique. Le souvenir du vieux clocher de St-Valérien, si rudement labouré en 1870 par les obus ennemis, fut évoqué avec un à-propos parfait. « Les nouvelles cloches, dit l'orateur, vont dominer en éclat leur sœur aînée, mais elles ne sauraient lui ravir la gloire qu'elle a conquise au jour des épreuves de la Patrie. Il y aura quatorze ans dans quelques semaines, au milieu d'une belle journée, la petite cloche avait, comme de coutume, sonné le joyeux *Angelus*, et une heure après elle donnait l'alarme ; à *midi* c'était le tintement lent et paisible de la prière, à *une heure*, les coups précipités et sinistres du tocsin. La petite cloche gardera cette gloire d'avoir la première signalé à la contrée l'ennemi qui la menaçait et d'avoir appelé à la défense, hélas inutile, les courageux habitants de la cité. »

Après la consécration des cloches et la bénédiction des *dragées de Baptême*, complément de la joie, fut donné le salut solennel, pendant lequel de brillants morceaux de musique furent exécutés.

Par une nouvelle munificence des parrains et marraines un riche Chemin de croix a remplacé l'ancien, devenu trop modeste, et ainsi sera réalisée pour l'église de St-Valérien l'antique parole de l'Évangile : *Habenti dabitur et abundabit.* Honneur et merci aux généreux bienfaiteurs ! P. M. R.

PÈLERINAGE DE N.-D. DE LA SALETTE A MIGNIÈRES

Le 19 septembre, l'église de Mignières se remplissait de nombreux pèlerins venus de Chartres (en majeure partie de la paroisse Saint-Aignan) et des localités voisines, pour prier Notre-Dame de la Salette aux pieds de son image vénérée, en ce jour anniversaire de la miraculeuse apparition.

M. l'abbé Pardos, le prédicateur de la fête, après un remarquable exorde a raconté, en termes émus, les faits de l'apparition de Marie aux deux petits bergers : il a développé aussi, dans un autre discours, cet enseignement de la prière que *la belle Dame* avait donné aux enfants, et qu'elle leur présentait comme le moyen certain de désarmer la colère Divine.

Plusieurs prêtres des environs secondaient dans les cérémonies le zélé pasteur de Mignières. Une voix douce et fraîche a rendu avec charme, à la messe et au salut, de fort beaux motets. Enfin de jolis cantiques ont achevé de donner à cette réunion de pieux fidèles, ce joyeux entrain qui est le propre des pèlerinages, et qui laisse dans les cœurs de si doux souvenirs.

— Le même jour la chapelle de N.-D. de la Salette à Orrouer a été fréquentée par beaucoup de pèlerins. La présence de plusieurs prêtres de Chartres et des environs a contribué à l'éclat de la cérémonie.

CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DE PÉRONVILLE

Le mercredi 10 septembre, Mgr l'Evêque d'Orléans, répondant à une gracieuse invitation de son vénéré collègue de Chartres, Mgr Regnault, consacrait, sous le vocable de St-Pierre, la nouvelle église de Péronville aux confins du pays Dunois et de la Beauce Orléanaise, et y scellait dans le sépulcre de l'autel les reliques des Saints Félix, Hilaire et Lyé. Le pieux prélat voulait donner aussi à M. le Curé de Péronville une preuve de sa haute et affectueuse bienveillance. Il fallait bien que le zèle si méritoire du digne ecclésiastique eût sa récompense. Au prix de quels labeurs, de quelles démarches il avait réussi à obtenir pour son entreprise le concours effectif de sa population et à remplacer par un temple convenable un édifice complètement délabré ? Dieu seul le sait. La structure du nouveau monument a été conçue et exécutée dans le plan des édifices de la période du XI^{e} au XII^{e} siècle, en ce style roman de transition qui le caractérise, où l'ogive commence à vouloir briser la courbe du cintre. Un autel roman taillé en belle pierre de Poitiers dû à la munificence de la noble famille de Gaudart d'Allaines, d'Orléans, s'harmonise ainsi que son tabernacle avec l'architecture générale de l'église et en décore avantageusement le sanctuaire au-dessous du quel, en forme de crypte, s'ouvre une sacristie commode et spacieuse.

Le pontife consécrateur était assisté de vingt prêtres des deux diocèses limitrophes parmi lesquels on remarquait Mgr Rabotin, vicaire-général d'Orléans et protonotaire apostolique, M. le chanoine Roussillon, représentant officiel de Mgr de Chartres, MM. les Curés de canton de Terminiers et de Patay. La reconnaissance avait inspiré le choix du célébrant de la messe solennelle. Ce fut M. l'abbé d'Allaines, professeur de philosophie au petit séminaire de Sainte-Croix, qui fit descendre pour la première fois sur l'autel fraîchement consacré la divine victime.

Après l'Evangile Mgr d'Orléans fit jaillir de son cœur quelques mots bien sentis où plein de respect et de déférence pour Mgr de Chartres, il félicita la population et la municipalité de Péronville du concours qu'elles avaient apporté à la construction de l'édifice sacré. Le prélat s'autorisa avec un heureux à propos des paroles qu'il avait recueillies de la bouche de Sa Sainteté Léon XIII pour recommander à son auditoire le devoir de la sanctification du dimanche et de la communion pascale.

De pareils enseignements demeureront gravés dans les cœurs. Pour chacun des habitants de Péronville, le 17 septembre 1884 sera une date sacrée. Tout a contribué du reste à rehausser l'éclat de l'auguste fonction : Affluence considérable de fidèles, tenue excellente des assistants, ordre parfait des processions, remarquable exécution des chants liturgiques, habileté de l'organiste accompagnateur. Le bon Dieu voulut aussi égayer la fête par un temps propice, qu'Il en soit béni et remercié ! Un Assistant.

BÉNÉDICTION D'UN CIMETIÈRE A MOULHARD

Une touchante cérémonie réunissait, le dimanche 14 septembre, les habitants de Moulhard. On bénissait le nouveau cimetière. L'assistance était nombreuse et particulièrement recueillie. Le Conseil municipal a eu la satisfaction de constater, qu'en demandant cette bénédiction solennelle, il avait été le fidèle interprète des sentiments de la population.

Dès la veille, on avait placé dans le chœur de l'église, la grande croix, qui devait être plantée au milieu du cimetière pour protéger de son ombre tutélaire le repos des défunts, en même temps qu'elle rappellera aux vivants les salutaires et consolantes pensées de la Foi et de l'Espérance. On pouvait venir admirer son beau christ. Des guirlandes de verdures et de fleurs l'ornaient gracieusement.

Au moment de se rendre au cimetière, les conseillers municipaux se chargent de la croix. Le maire, le premier conseiller municipal, et deux très dignes vieillards, les plus anciens de la commune, prennent les cordons. Pendant la marche de la procession, des petites filles vêtues de blanc jettent des fleurs sur tout le parcours, et les jeunes personnes de la confrérie chantent des cantiques.

M. le curé du canton préside, entouré des curés des paroisses voisines. Avant de procéder à la bénédiction, il adresse quelques paroles de circonstance à la foule recueillie et attentive. Dans un langage simple et en même temps élevé et pathétique, il rappelle que la mort pour le chrétien est pleine d'espérance, qu'elle est le commencement d'un vie plus heureuse ; il rappelle que le cimetière est un lieu de repos, un asile sacré, digne du plus grand respect, où nos corps attendent le jour glorieux de la résurrection. Il fait ressortir, dans une explication rapide, les enseignements pleins de consolation

que renferment les cérémonies et les prières de la bénédiction d'un cimetière.

La croix, malgré son poids, se dresse ensuite comme par enchantement, pendant que l'on répète avec entrain ce complet :

Lève-toi, signe salutaire,
Croix auguste, bois protecteur,
Lève-toi, brille sur la terre,
Astre de paix et de bonheur.

On sent que chacun en se retirant est sous le coup d'une émotion tout à la fois douce et profonde. C'est le caractère particulier des cérémonies religieuses, d'élever les âmes, d'agandir les pensées, d'ennoblir les sentiments et de toucher les cœurs.

— Nous ne pourrons signaler qu'après les rentrées des séminaires et autres institutions ecclésiastiques du diocèse, les changements survenus dans le personnel enseignant.

BIBLIOGRAPHIE

Origines Chrétiennes de la Gaule Celtique. — **Recherches Historiques sur la fondation de l'Eglise de Chartres au Ier siècle** *et conjointement des Eglises de Sens, de Troyes et d'Orléans, suivies d'un appendice sur la Vierge druidique.* — Par l'abbé A.-C. Hénault, chapelain des Sœurs de la Providence.

Cet ouvrage est sur le point de paraître. Il aura 500 pages au lieu de 400 seulement qui étaient promises. Cette augmentation, à la charge de l'auteur, sera toute à l'avantage des souscripteurs, à moins qu'ils ne veuillent bien l'indemniser des frais de port, et ajouter 50 cent. au prix convenu de 5 fr.

Les souscripteurs éloignés recevront l'ouvrage par la poste ou le trouveront à la cure de leur chef-lieu, à leur adresse.

La souscription est close. Le prix est fixée désormais à 6 fr. Un compte rendu paraîtra dans le prochain numéro de la *Voix.*

OCTOBRE 1884.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Octobre 1884.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er octobre, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
2, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. la Ste Enfance.
3, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

4. samedi, — Ind. pl. p. les Tertiaires et les Cordigères de St François (visite d'église).
5, dimanche. — Ind. pl. : 1º p. le scap. bleu ; 2º p. la Conf. du Rosaire ; 3º p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
6. lundi. — Ind. pl. : 1º p. la Propag. de la Foi ; 2º p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
7, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S.-C. de Marie (visite — j. au ch.).
8, mercredi. — Ind. pl.: 1º p. le scap. du Carmel ; 2º p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
9, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.).
10, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
11. samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
12, dimanche. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
13, lundi. — Ind. pl. : 1º p. la Propag. de la Foi ; 2º p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
14, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite — j. au ch.).
15, mercredi. — Ind. pl. : 1º p. le scap. bleu ; 2º p. le scap. du Carmel.
16, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
17. vendredi. — Ind. pl. : 1º p. le scap. rouge ; 2º p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
18, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
19, dimanche. — Ind. pl. : 1º p. la récit. quotid. du chapelet brigitté ; 2º du chap de l'Imm. Conc. (j. au ch.).
20, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
21, mardi. — Ind pl. : 1º p. les Tert. Fr. (j. au ch.) ; 2º p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
22. mercredi. — Ind. pl. : 1º p. le scap. du Carmel ; 2º p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
23. jeudi. — Ind. pl. : 1º p. un quart d'heure d'oraison ment. chaque jour ; 2º p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
24, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
25, samedi. — Ind. pl. et part nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
26, dimanche. — Ind. pl. p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.).
27, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
28, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).
29, mercredi. — Ind. pl. : 1º p. le scap. du Carmel ; 2º p. la récit. quotid. de la prière : *Doux cœur de Marie* (j. au ch.).
30, jeudi. — Ind. pl. p. la récitation quotid. de la prière *Angele Dei* (j. au ch.).
31, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-HUITIÈME ANNEE

11e NUMÉRO | LA VOIX | NOVEMBRE 1884

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Vénérable Joseph-Benoît COTTOLINGO

CHANOINE DU CORPUS DOMINI (1) (*Suite*)

Aux quatre lits et aux deux malades que nous avons vu porter et installer au *petit asile* vinrent successivement s'en adjoindre vingt-trois autres, tout ce que pouvait contenir ce premier local, augmenté pourtant de pièces adjacentes. L'excellent docteur Granelli consentit à visiter les malades; des dames de bonne volonté et surtout de grands cœurs, s'offrirent pour venir tour à tour leur donner des soins. Cottolingo s'associa aussi le concours d'hommes actifs et dévoués auxquels il fit accepter le titre de Frères de Saint-Vincent.

Des frères suppléants se chargeaient de passer la nuit auprès d'eux quand il en était besoin. Notre pieux chanoine n'avait pas seulement l'héroïsme de la charité, on peut assurer qu'il eut à un haut degré le génie de l'organisation. Dieu lui avait aussi accordé ce qui attire et ce qui plaît : « l'esprit de paix, de gaieté naïve, d'ouverture, de confiance et d'amabilité avec tout le monde » ; et surtout cette profonde humilité; cette désappropriation de soi-même qui provoque d'autant plus les sympathies que ces douces vertus évitent, dans les rapports de la vie, tout pénible froissement.

Cottolingo nourrissait, aux pieds du crucifix, l'important des-

(1) D'après sa vie, traduite de l'italien, par l'abbé V. Postel, prélat de la Maison de Sa Sainteté Léon XIII.
Nice, imprimerie du patronage St-Pierre, 1, place d'Armes, bel in-8° de 469 p. 4 fr. Franco.

sein d'attacher définitivement à *ses pensionnaires* de la souffrance, ainsi que l'avait fait Saint-Vincent-de-Paul, de vraies mères qui ne les quitteraient pas. Elles iraient cependant aussi visiter les malades à domicile pour leur porter des secours matériels et les consolations de la foi. Ne pourraient-elles pas s'occuper également, se disait le bon chanoine, de la préservation des jeunes filles, leur inspirer l'amour de la vertu, de l'ordre, du travail et de toute la dignité de la vie ?

Ces pensées étaient belles ; mais pour les réaliser, il fallait d'abord trouver une personne capable de diriger cette famille à venir ; Marie-Anne Pullini, veuve d'un digne homme, appelé Nasi, était destinée par la Providence pour remplir auprès de Cottolingo la mission confiée à Ste Chantal à l'égard de St François de Sales, et de Melle Legras auprès de St-Vincent de Paul ; cette âme d'élite ayant su, au milieu des sollicitudes mondaines, s'élever aux plus hautes vues de l'amour de Dieu, et pratiquer des vertus qui semblent réservées au cloître.

Elle demeurait depuis la mort de son mari, avec un vieux père dont elle était toute la joie. Cette sainte femme avait Cottolingo pour directeur. A la première ouverture que celui-ci lui fit de son projet et des vues qu'il avait sur elle pour l'accomplir, elle lui répondit sans hésitation, qu'elle était prête à lui obéir, et qu'elle logerait dès à présent dans sa maison, les jeunes filles que le *petit asile* ne pourrait actuellement recevoir : ce qu'elle fit bientôt avec un plein succès. Le vénérable avait des connaissances nombreuses et des amis dévoués ; avec leur concours il put réunir en peu de temps quarante postulantes bien élevées, bien portantes et de bonne volonté : on les appela filles de St-Vincent ou *Vincentines,* du nom de leur patron. Le peuple devait les désigner plus tard sous celui de Cottolinghines.

Dans le règlement de piété que leur donna le Vénérable, figuraient au premier rang l'adoration du très Saint-Sacrement au *Corpus Domini*, la confession hebdomadaire, la communion fréquente et même quotidienne, si les sœurs s'en montraient dignes. Il savait bien le saint homme que l'Eucharistie est la

source d'où d'écoule l'héroïque dévouement de la sœur de charité ! C'est là qu'elle puise cette douce gaieté, cette égalité d'âme, ce courage persévérant, ces forces surnaturelles, qui déconcertent l'impie, tout en provoquant son admiration. Sans se livrer à de vaines théories, le saint fondateur inculquait à ses filles l'objet de leur vocation, l'esprit de leur ministère qui devait s'étendre à soulager tous les genres de souffrance, sans rédiger de constitutions particulières. « Puisque St-Vincent de Paul, leur disait-il, a mis vingt ans pour donner une règle à ses filles, serait-il étonnant que pour nous il s'en écoulât trente ? » Ces paroles renfermaient toute une prédiction : la promulgation de la règle des *Vincentines* n'ayant eu lieu qu'en 1858.

« Charité pour principe ; charité pour récompense finale ; » le prudent fondateur ne songeait à rien de plus, laissant au temps et à l'expérience de particulariser l'application de tout le détail nécessaire.

« Travail, sueurs, fatigues, la mort même ; qu'est-ce que cela quand il s'agit du Seigneur : *in Domino, in Domino*, répétait souvent le vénérable à ses chères filles. Si bien formées à l'amour de Dieu par un tel maître, il n'était pas rare de les entendre dire à l'arrivée d'un malade : « Jésus nous appelle, allons servir Jésus ! Allons au Sauveur ! »

On rapporte que le choléra ayant éclaté à Voghéra, le Père fit à aux sœurs ce petit discours d'une simplicité sublime — « Les sœurs qui vous ont précédées sont mortes, et au paradis comme nous l'espérons : elles vous regardent du haut du ciel et vous envient le bonheur du sacrifice. »

Parmi les Vincentines qui sollicitaient la grâce du départ, il y en avait une, Henrique, qui gardait le lit depuis plusieurs mois, à cause de douleurs qui l'empêchaient de se tenir debout. — « Ma pauvre sœur Henrique, lui dit Cottolingo, » vous aussi à Voghéra ? Vous ne voyez donc pas dans quel état vous êtes ? » — Cela n'y fait rien, Père ; si vous me donnez cette mission, j'espère que le Seigneur me rendra les forces nécessaires. — « Ah ! c'est dans le Seigneur que vous espérez, c'est Lui que vous voulez pour appui, reprend le saint homme ; allez donc et

faites avec vos sœurs ce que vous pouvez. Je vous bénis, et le Seigneur aussi vous bénit. » Henrique se leva aussitôt, elle était guérie ! Nous doutons fort que jamais scène de ce genre ait lieu dans un seul de nos hôpitaux laïcisés ; de tels sacrifices ne s'y rencontrent guère. Quant au miracle il rentre au nombre de ces faits dont on nie l'existence, *pour le plus grand bien de l'humanité*.

Mais, reprenons le fil de notre récit, nous avons tant de choses à raconter ! Disons d'abord qu'aux éloges, aux secours donnés avec abondance succédèrent, pour Cottolingo, des blâmes, des contradictions sans nombre, et une grande diminution dans les bienfaits. Le saint homme supportait ces rudes épreuves avec la patience et la douceur qui lui étaient habituelles ; agrandissant toujours son œuvre selon l'inspiration de la Providence. Mais voilà que pour comble de malheur, le choléra ayant fait invasion en 1831 dans plusieurs provinces du Piémont (1), le ministre de l'intérieur fit savoir au chanoine recteur du *Corpus Domini*, que l'hôpital Cottolingo devait être fermé immédiatement ou tout au moins transporté *extra muros*. Le chanoine Valetti assembla aussitôt sa congrégation. Après avoir fait lecture de la lettre ministérielle, il accabla le pauvre Cottolingo de reproches. — Celui-ci se contenta de répondre avec sa simplicité ordinaire: — « Dans mon pays de Brà on a coutume de « dire que la bonne culture des *choux* exige qu'ils soient « transplantés ; nous transplanterons donc, et tout ira bien. » Comment ! s'écrièrent tout d'une voix les bons chanoines effrayés de cette *audace*, vous ne renoncez pas à votre entreprise ? Et après une tempête pareille vous n'êtes pas encore corrigé ? Bah ! dit l'homme de Dieu en souriant, des pauvres, des malades, loin de les abandonner, j'en veux avoir plus de mille». Son frère Albert, le dominicain, se mit aussi à le *chapitrer* d'importance, sans l'émouvoir davantage. Cottolingo avait comme bras droit dans ses expéditions charitables, un ancien boulanger du nom de Rolando. Celui-ci était attristé de ce *tolle* général, mais ne voulait pas l'abandonner. « Tu vois comment vont les choses mon

(1) La ville de Turin fut épargnée des atteintes du fléau par la protection de la Ste Vierge.

pauvre ami, lui disait l'admirable persécuté ? Eh bien, tout cela est pour le mieux. Patience, patience, et encore patience. Tu verras par la suite!... » Et cette *suite* que fut-elle ? La voici en quelques mots.

— L'achat successif et la construction de bâtiments dans un lieu appelé le Valdocco, situé près des murailles du nord-ouest de Turin, permit au Vénérable d'y rouvrir le *petit asile* qui, plus que jamais, devait mériter son beau nom d'asile de la divine Providence.

— Aux salles destinées pour les malades ordinaires, Cottolingo en ouvrit de spéciales pour les invalides des deux sexes. Disons, une fois pour toutes, que dans ces créations diverses les hommes et les femmes étaient toujours séparés.

Parmi les pauvres femmes invalides il choisit les plus chrétiennes, les consacra au Sacré-Cœur et leur donna le nom de tertiaires de Saint-Vincent, les chargeant d'assister de leur mieux les Sœurs dans leurs fonctions charitables. Société touchante composée d'aveugles, de percluses, de boîteuses, empressées dans leur infortune à louer Dieu et à servir d'autres infortunés ! — Après les invalides vinrent les pauvres atteints de maladies chroniques et incurables ; il les entourait des soins les plus paternels et leur procurait des douceurs d'existence que ces malheureux n'avaient point connues.

— Voici venir maintenant les épileptiques; puis les fous, les idiots, en un mot les êtres privés de raison ; il les appelait ses *bons enfants* et, touchante inspiration, il les avait placés sous le patronage des *saints Innocents*. Cottolingo regardait ses *chers* aliénés comme autant de *lettres de change* de la Providence, « parceque, disait-il, demandant plus de soins, la charité s'exercait près d'eux avec plus de mérite. »

— A leur suite se présentent les *sourds-muets :* cette double section parfaitement dirigée par Paul Basso, sourd-muet lui-même (1), devint une des meilleures maisons de ce genre qui soient en Italie.

« Ces pauvres créatures, disait Cottolingo, n'entendent pas,

(1) Il était élève d'Assarotti, des écoles pies, qui renouvelait à Gênes les merveilles opérées en France par les abbés Sicard et de l'Épée.

ne parlent pas et cependant un jour viendra qu'il y aura au PETIT ASILE, un couvent de sourdes-muettes florissant pour la gloire de Dieu ; » cette prédiction s'est réalisée, et leur communauté a vu dans son sein des modèles extraordinaires de perfection.

—Le *petit asile* avait renfermé presque au début deux sections de petites filles exposées, par la négligence ou l'abandon de leurs parents, à tous les dangers.— Le tour des orphelins et des enfants trouvés devait venir aussi ; on institua à leur usage divers ateliers, qui leur assuraient, dans l'avenir, une profession honorable et suffisante pour les besoins de la vie. — Cottolingo pensa ensuite aux petits enfants de mauvaise constitution et rachitiques, dont le plus grand nombre succombent plutôt par faute de soins que par la maladie. Il voyait en eux les frères du Dieu de Bethléem : « ces petits anges, assurait-il, ont aussi leur Providence ; les Vincentines leur serviront de mères et feront tout pour adoucir leur sort. »

Il se procura des berceaux, des petites chaises, des jeux enfantins, tout ce qui pouvait servir à distraire ce petit peuple. Le bon chanoine se plaisait à venir au milieu de ces innocents ; il leur apportait des fruits, des bonbons, il jouait avec eux. Que de fois ne l'a-t-on pas surpris pleurant d'attendrissement au milieu de sa troupe de bébés !

Comment, se dira-t-on, rien qu'en lisant la nomenclature de ces œuvres multiples, le Vénérable a-t-il pu se procurer les fonds nécessaires pour les entreprendre et les soutenir ?....

C'est ce que la suite de son histoire nous montrera.

(A suivre). UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LES RELIGIEUX INSTITUTEURS

Un fait qui méritait de fixer l'attention publique et dont l'annonce a été partout bien accueillie, c'est l'élection du nouveau Supérieur-général de l'Institut du Vénérable de La Salle. Le 18 octobre, les membres du Chapitre de l'Institut, réunis à Paris au nombre de quatre-vingt-six, ont procédé à cette élection après avoir imploré les lumières du ciel

dans les exercices d'une retraite et une fervente communion. Le choix du Chapitre s'est porté sur le Très Honoré Frère Joseph, religieux qui est depuis longtemps l'une des gloires de sa congrégation.

Le lendemain, 19, dans la chapelle de la maison-mère (rue Oudinot), le Nonce apostolique apportait confirmation de l'élection par le Souverain-Pontife. « Je bénis, disait le Pape par la bouche de son ambassadeur, je bénis de tout mon cœur le nouveau général, le frère Joseph et tout l'Institu qui a si bien mérité de l'Eglise. »

Depuis cet évènement, de nombreuses félicitations ont été adressées au très digne Supérieur ; des témoignages sympathique ont afflué de toutes parts à sa cellule ; la presse catholique a été chaleureuse dans les éloges ; des feuilles ordinairement peu attentives aux questions religieuses ont, elles aussi, donné leur note dans ce concert. Elles ont parlé, avec respect, du maître aux services exceptionnels, de l'ancien directeur de grandes écoles, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Mais toutes ces louanges qui de la personne du Fr. Joseph rejaillissent sur l'admirable société dont il aura désormais le gouvernement, s'effacent devant les paroles de bénédiction venues de Rome. Ces paroles sont un encouragement nonpareil pour l'entrée en charge du nouvel élu, une récompense pour toute sa famille spirituelle.

Les disciples du Vén. de La Salle « ont bien mérité de l'Eglise. » Et pourquoi ? sinon parce qu'ils ont bien rempli la fin de leur Institut qui est, selon la parole du fondateur, « de donner une éducation chrétienne aux enfants. »

Éducation et instruction chrétiennes ! c'est le programme de l'instituteur qui désire être vraiment utile à la jeunesse. Un anglais écrivait un jour : « Nous avons besoin de maîtres qui chargent leurs épaules d'un lourd fardeau, et à qui l'amour du Sauveur rende ce fardeau léger ; qui ne regrettent la dépense ni de leur temps, ni de leurs forces, ni le sacrifice de leur *confort ;* de maîtres dont les cœurs soient imprégnés de l'amour

divin; qui, dans l'esprit du Christ, accomplissent l'Œuvre du Christ. » Et c'est un protestant qui traçait ces lignes. Or un si bel idéal du maître ne s'est-il pas réalisé dans le catholicisme? C'est particulièrement l'histoire de nos Frères des écoles. S'ils sont à la hauteur de leur noble tâche, c'est grâce à une formation de l'intelligence et du cœur, comme l'accomplissent les noviciats religieux, et à la continuation d'une vie de prière et d'étude, comme la facilite, dans l'exercice même du professorat, un règlement de cénobites.

Nous avons pu observer de près ces bons Frères que dédaignent parfois des esprits légers et ignorants. Nous les avons vus au milieu de la turbulente jeunesse qui attend d'eux l'exemple de la vertu et le pain quotidien d'une science appropriée à leurs besoins. Nous les avons vus aussi dans le sanctuaire de la vie privée. Partout nous avons reconnu en eux ceux que le Frère Philippe, de sainte mémoire, aimait à appeler les coopérateurs de Jésus-Christ.

C'est à la maison-mère surtout que nous avons fait cette remarque. Si quelque part doit se rencontrer l'alliance de la discipline austère avec la vertu aimable, d'une science vraie et variée avec la piété humble et douce d'un moine, c'est dans cette demeure vaste et admirablement ordonnée où résident les chefs et modèles de l'Institut. Là aboutissent toutes relations entre les membres d'une famille dispersée dans le monde entier; de là partent les conseils qui, du sommet hiérarchique, descendent jusqu'aux novices des postes les moins importants.

La Providence nous a conduit plusieurs fois en ce lieu, point central de la congrégation. Nous avons eu la bonne fortune de nous trouver en présence de frères assistants et de frères visiteurs qui pouvaient disserter sur des questions de religion et d'école étudiées par eux-mêmes et sur place en Amérique, en Asie, en Afrique aussi bien qu'en Europe. Le langage comme l'attitude trahissaient leur préoccupation dominante; il était facile de distinguer en eux les anges gardiens de la jeunesse, les coopérateurs de Jésus-Christ. Ils accomplissent son œuvre et rendent ainsi service à l'Eglise.

Nous ajoutons que par là-même ils ont aussi grandement mérité de leur pays. Un de leurs meilleurs livres (1) est tombé récemment sous nos yeux et nous y avons lu : « L'instituteur chrétien formera partout des hommes habitués à conformer leur vie à leurs croyances religieuses ; mais tout en contribuant, par la bonne éducation qu'il donne, au salut des âmes et au bonheur des familles, il est obligé de chercher à procurer le bien de la patrie. L'éducation que ses élèves reçoivent, doit donc contribuer tout à la fois au salut de leur âme, au bonheur des familles et au bien de la nation. » Ces lignes donnent quelque idée des principes d'enseignement des Frères ; disons-le en passant, certains cours de pédagogie modernes, écrits par des laïques, ne remplaceront point avantageusement les belles et bonnes pages inspirées au Vén. de La Salle et à ses disciples sur des sujets analogues par la méditation, l'expérience de l'éducation et l'amour sincère de l'enfance.

Ce que les Frères instituteurs ont fait pour le bien de la patrie, il fut un temps où la France l'entendait redire avec enthousiasme par ses représentants au pouvoir : « Ce sont les Frères des Ecoles chrétiennes qui forment nos maîtres d'école dont nos campagnes ont si grand besoin ; ils ont beaucoup de droits à notre reconnaissance. » — La France entière, par l'organe de la plupart des Conseils généraux des départements, proclame leur activité et les services qu'ils rendent à l'instruction publique. » Ainsi s'exprima-t-on jadis à la Chambre des députés, et des personnages tels que Royer-Collard, de Villèle, de Barente, ont tenu le même langage. Des discours prononcés, il y a quelques années, lors des discussions publiques sur l'enseignement, prouvèrent aux hommes sérieux que les Frères n'ont pas dégénéré.

Ce n'est point pour diminution de succès dans l'exercice de leur mission qu'ils sont présentement en butte aux attaques d'une secte impie ; c'est à cause du signe qu'ils portent sur

(1) *Le Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.* Sa vie, ses principes pédagogiques, sa méthode et son mode d'enseignement, ses écoles ; par le Frère Lucard, ancien directeur d'école normale, officier de l'Instruction publique.

leur front comme dans leur cœur, signe qui est le cachet et la devise de leur congrégation : *Signum fidei* : signe de la foi. Bien différent, celui-là, du sceau dont semble marquée la Franc-maçonnerie et dont parlait sans doute le prophète de l'Apocalypse en désignant les persécuteurs futurs de l'Eglise : *characterem bestiæ* (Apoc. S. Jean, XIII). La foi est l'honneur et la force des religieux instituteurs. Tout pour Dieu et pour les âmes qu'ils initient aux sciences utiles en vue de la gloire de Dieu et des services à rendre au prochain.

Que Notre-Dame de Chartres protège les disciples du Vénérable de La Salle ! L'abbé GOUSSARD.

ALLIANCE CATHOLIQUE

L'HOTE DIVIN

Hodiè in domo tuâ oportet me manere
S. Luc, XIX-5.

I.

« Je veux aujourd'hui me reposer chez toi ». Telle est la bienveillante proposition que Jésus, passant à Jéricho, adressait un soir à Zachée. Heureux et fier de ce choix inattendu, le riche publicain se montra plein d'empressement et de joie : aussi le Sauveur paya divinemennt son hospitalité et répandit le salut sur la maison qui lui donnait abri.

Les siècles n'ont point diminué la généreuse puissance de Jésus, et, du haut de sa croix, les mains chargées de bienfaits, il adresse encore à chacun de nous cette sublime provocation de sa clémence : Je veux aujourd'hui me reposer chez toi. Comment toutes les portes ne s'ouvriraient-elles pas devant lui ? Comment toutes les familles ne l'accueilleraient-elles pas à leur foyer ? En est-il ici-bas qui n'auraient plus besoin d'amitié, de force ou de pardon ?

Pourtant que d'habitations d'où le crucifix est complètement absent ! que de maisons, dites chrétiennes, où il est relégué dans le coin le plus obscur ! Craindre d'habiter sous le même toit que Jésus, ou le cacher du moins pour n'être pas vu en sa compagnie ! ! Est-il possible d'oublier à ce point les promesses et les menaces du Messie : « Je « reconnaîtrai devant les anges de Dieu ceux qui m'auront reconnu « devant les hommes ; mais je rougirai de ceux qui auront rougi de « de moi ? »

Il faut reporter le crucifix en pleine lumière, le remettre à sa place d'honneur. Le front ombragé d'un rameau bénit, recevant les hommages de tous, le Christ redeviendra le centre et l'âme du sanctuaire

domestique. L'enfant, sur les genoux de sa mère, lui offrira ses premiers baisers, le père ses fatigues sans nombre, l'aïeule ses derniers vœux et ses suprêmes prières.

En reprenant dans la famille sa miséricordieuse souveraineté, la croix y ramènera l'union des esprits et des cœurs, la chrétienne éducation de l'enfance et le respect affectueux de la vieillesse.

II.

Le jour où, nous chrétiens, nous aurons replacé le crucifix dans nos demeures et dans celles de nos frères, Jésus, honoré désormais comme l'hôte de notre patrie, pourra librement, escorté et protégé par le respect de tous, circuler au sein de nos foules, bénir nos campagnes et nos tombes, assister l'écolier dans son travail et le malade dans ses souffrances.

En effet, la croix sur les places de nos villes et de nos villages, c'est Jésus annonçant la bonne nouvelle et semant ses miracles dans les rues de Jérusalem comme dans les bourgades de la Judée.

La croix sur le bord du chemin, c'est Jésus fatigué de la marche, assis à l'heure de midi, auprès du puits de Jacob, et attendant la Samaritaine pour la convertir. Humbles croix de nos routes et de nos sentiers, votre ombre était jadis un asile inviolable : la faiblesse y trouvait sa force ; l'ennemi n'osait poursuivre ceux qui se réfugiaient à vos pieds ! En vous apercevant de loin, le cœur ne peut garder ses désirs coupables, ni l'esprit ses sinistres projets ! Aussi les élus seuls connaissent les merveilles opérées par vous dans les âmes, les larmes de repentir répandues sur la mousse de vos degrés ! Multiplions-les ces croix, relevons-les quand elles sont brisées par l'orage ou par l'impiété. Elles sont aimées des habitants de nos campagnes : en passant auprès d'elles, les femmes se signent avec respect et les hommes se découvrent pour les adorer.

La croix dans les écoles, c'est Jésus attirant à lui les enfants, les comblant de ses faveurs et les conviant à ses joies. Hâtons-nous de les lui amener, car le Sauveur répéterait à notre patrie ce qu'il disait à Jérusalem : « Combien de fois ai-je voulu réunir tes enfants, comme « une poule rassemble ses petits sous ses ailes ; et tu ne l'as pas « voulu ? L'avenir est bien sombre pour toi qui n'as pas connu « le temps où Dieu t'a visitée. »

La croix dans les hôpitaux, comme au chevet des mourants, c'est Jésus guérissant les malades, ou leur donnant l'exemple d'une résignation expiatrice. De son douloureux calvaire, à l'heure de l'agonie, il leur redit ces consolantes paroles : « Vous serez aujourd'hui avec moi dans « le paradis. »

Enfin, la croix dans nos cimetières et sur nos tombes, c'est Jésus auprès du sépulcre de Lazare. Le divin Maître dira un jour à ces ossements desséchés : ***Lazare, veni foras***, et le mort se réveillera pour

l'éternité. A la présence ou à l'absence d'une croix sur les tombeaux, on serait tenté d'indiquer ceux qui, selon l'expression du Sauveur, sortiront de la terre pour entrer dans la vie ou pour être damnés. Ne portons point toutefois ce jugement sévère. Dans l'absence de la croix ne voyons le plus souvent qu'une preuve d'ignorance ou d'incurie. On laisse au marbrier le soin d'orner la pierre ; et les colonnes brisées, les branches arrachées de leur tronc, les fleurs moissonnées par la faux du temps, les urnes d'où s'écoule une onde fugitive, les flambeaux éteints, les lourdes chaînes, les cariatides pleureuses, tous ces tristes emblêmes d'un complet anéantissement, d'une captivité éternelle, d'un inguérissable désespoir, remplacent nos antiques symboles de résurrection et d'immortalité. Viollet-le-Duc signale et déplore l'invasion du paganisme sur nos monuments funéraires : l'artiste nous rappelle à notre dignité de chrétiens. Avant lui, et d'une voix plus autorisée, St Paul nous défendait de témoigner notre douleur comme ceux qui n'ont pas d'espérance. « Si nous croyons, ajoutait-il, à la résurrection de Jésus, croyons » aussi à la glorieuse récompense de ceux qui, avec Jésus, se seront en- » dormis du sommeil de la mort. » Pour obéir à cette parole de l'Apôtre, christianisons notre deuil, plantons la croix sur nos tombes, faisons comprendre à tous que les nôtres reposant au cimetière, attendent la félicité céleste et la venue du Christ Sauveur.

Un associé de l'Alliance.

L'Alliance catholique, dont Monseigneur dirige et bénit les progrès, dans son diocèse, n'exige de ses membres que les conditions suivantes :

1° *Porter sur soi un crucifix*, de la manière la plus commode et surtout la plus chrétienne. — 2° *Respecter et affirmer les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — 3° *Mener une vie conforme à cette profession de foi.* — 4° *Avoir son nom inscrit* sur les registres d'honneur, à Reims, à Jérusalem et à Rome.

Pour tout ce qui concerne l'Alliance catholique, demandes d'admission, de renseignements, d'abonnement au Propagateur, *s'adresser à M. l'abbé Provost, Directeur de l'Œuvre, à Chartres.*

PÈLERINAGE de la PAROISSE SAINT-AIGNAN à L'ÉGLISE du SACRÉ-CŒUR

Le 9 octobre, l'hymne angélique n'avait pas encore fait entendre son chant matinal, que déjà un groupe d'environ soixante voyageurs s'avançait vers la gare de Chartres, afin de prendre place dans des wagons retenus pour eux à l'avance.

Leur but était d'aller en pèlerinage porter l'offrande recueillie sur la paroisse Saint-Aignan, et destinée à fournir une colonnette au majestueux édifice élevé à Paris sur la montagne des martyrs, sous

le titre D'ÉGLISE DU VŒU NATIONAL : vœu de réparation et d'amour, fait au Sacré-Cœur de Jésus, au moment des périls de la patrie.

En l'absence du vénéré pasteur, dont les forces ont trahi le courage, Messieurs les vicaires de la paroisse dirigeaient les pèlerins. M. l'abbé Pardos rappela, dans une chaleureuse allocution, l'émouvant épisode de Jacob fuyant la colère d'Esaü et prenant, quand le soir fut venu, une pierre sur laquelle il s'endormit. « Favorisé pendant son sommeil d'une merveilleuse vision, le *béni* du Seigneur s'écria à son réveil : « Que ce lieu est terrible, c'est véritablement la maison de Dieu et la porte du ciel » ; puis, se levant, il prit la pierre qu'il *avait* mise sous sa tête, la posa debout comme une colonne et l'érigea en monument ». De ces prémisses ressort un saisissant rapprochement entre le fait biblique et l'objet du pèlerinage.— Choisir une pierre — la bénir — et la placer *dans la maison de Dieu qui est vraiment la porte du ciel*.

Esaü, le frère ennemi, poursuivant Jacob de son implacable vengeance, ne se retrouve-t-il pas aussi de nos jours parmi ces impies, jurant haine et mépris aux enfants du Christ, aux fils de la promesse qui ont reçu, de même que Jacob, *les bénédictions du Seigneur ?*

Comme au-dessus de la Bethel antique, de grandes destinées planent sur l'édifice du vœu national à de solennelles conditions. Quand elles seront toutes remplies, on verra la vraie France, celle de Clovis, de Charlemagne, de Saint-Louis, rentrer dans son noble héritage de foi, de bonheur et de paix; « et ce temple qui prend, par des élans successifs, possession des airs, portera dans les nues, au-dessus de ses coupoles dorées, la croix de Jésus-Christ. »

« Alors la loi du Seigneur deviendra la loi de tous ; le *Sacré-Cœur* sera notre Roi, son image rayonnera dans nos maisons et reposera sur nos poitrines ; et, semblable à l'oriflamme de Saint Denys et au guidon de Jeanne-d'Arc, ce palladium sacré sera pour notre beau pays, le signe indélébile de la victoire ! »......

Le Saint-Sacrifice s'acheva ensuite dans un silence recueilli. La communion, — ce point culminant de tout pèlerinage, — fut générale. Après la sainte-messe, le célébrant bénit un cœur apporté par les pèlerins. M. Levassor, chanoine de la cathédrale, adressa en ce moment à l'assistance, quelques paroles bien senties, faisant allusion aux différents dons des pèlerins. » Les plus anciens d'entre vous, dit le bon vieillard, se rappellent qu'il y a 22 ans, nous jetions ensemble les germes de la confrérie du Sacré-Cœur dans la paroisse Saint-Aignan, dont j'étais alors le pasteur. Depuis, l'arbre a grandi, et c'est un de ses rameaux qui vient apporter une *colonne* au milieu des 10,000 autres qui soutiendront cette basilique. Mais une colonne de pierre, c'est un peu froid et vous avez voulu y joindre *un*

cœur, symbole de vos sentiments d'amour et emblême de celui de Jésus, dans lequel vous placez les vôtres pour toujours..... Prions Notre-Dame de Chartres, la mère si aimée de tous, de le présenter elle-même à son Divin Fils :

« *Que Notre-Dame de Chartres nous garde.* »

« Qu'elle nous garde *à jamais* » auraient répondu tous les pèlerins s'ils n'avaient été retenus, dans leur pieux élan, par la majesté du Dieu exposé au dessus de l'autel dans son sacrement d'amour.

Après le salut et la lecture des recommandations, le R. P. Supérieur des oblats de Marie, conduisit les pèlerins dans les chantiers. M. l'abbé Pardos, malgré la pluie qui tombait à torrents, bénit une immense pierre placée à l'un des angles de l'église supérieure. Dans sa cavité centrale seront renfermés, sous l'œil de Dieu et les regards des anges, les noms des donateurs ; tandis que l'on gravera extérieurement celui de la paroisse. La cérémonie étant terminée, M. Pardos, l'ordonnateur si zélé du pèlerinage, remit au R. Père Supérieur, dans un gracieux sachet de satin blanc, orné des couleurs du Sacré-Cœur, les 1,050 fr., produit de la souscription.

Ce fut le moment *triomphal* du pèlerinage. Cette somme recueillie avec tant de labeurs, n'était-elle pas le produit de l'obole de la veuve, du sou de l'orphelin, de l'argent du négociant, de la pièce d'or du riche ? Chacun donc pouvait se dire : « cette pierre me représentera « auprès du Sacré-Cœur ; elle lui rappellera mes besoins, elle priera pour moi, et quand j'aurai quitté la vie, elle restera là debout, pour tenir encore ma place auprès du Divin Cœur ! »....

Les pèlerins étaient trempés, mais contents : c'est qu'en pèlerinage l'élément surnaturel déborde ; on y vit bien plus par l'âme que par les sens..... et pourtant le corps a parfois ses exigences ; aussi un repas, qui rappelait les agapes des premiers chrétiens, avait-il été préparé, par les soins si dévoués du R. P. Supérieur, dans un cercle catholique voisin. — Les pèlerins y puisèrent des forces nouvelles pour visiter les travaux de la basilique qui se continuent avec une étonnante rapidité.

Le train de 7 h. du soir ramena à Chartres tous nos pieux voyageurs qui semblaient ne former qu'une seule famille ; tant régnait entre eux de franche et cordiale fraternité.

Le souvenir des pures jouissances de ce pèlerinage nous porte à formuler le vœu que l'an prochain, à une heure fournie par la Providence, non-seulement une paroisse, une ou plusieurs villes, mais *le diocèse tout entier*, envoie au Sacré-Cœur de nombreux messagers de la prière, chargés de lui offrir, en son nom, le triple tribut de ses sacrifices, de ses expiations et de son amour !....

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le dimanche 28 septembre, Son Eminence le Cardinal-Vicaire a voulu visiter les quelques malades atteints du choléra, qui étaient dans les hôpitaux romains. Il s'est d'abord rendu à l'hôpital militaire où il a pu entrer librement et bénir un soldat. Mais, quand Son Eminence demanda d'être admise au lazaret municipal de Sainte-Sabine, sur le mont Aventin, le docteur Placidi refusa l'entrée. En vain le Cardinal représenta qu'il avait prévenu la municipalité de de sa visite et s'était assuré que nulle difficulté ne lui serait faite.

Le Cardinal a terminé cette discussion pénible en protestant contre les entraves que l'on met à l'exercice du ministère religieux dans la ville de Rome.

— On vient de publier en Italie les décrets royaux affectant à divers établissements les biens enlevés aux couvents de Rome, depuis le 1er janvier 1884.

— Dans l'église des Trinaitaires, à Rome, exercices spirituels annoncés pour chaque jour de novembre en faveur des âmes du Purgatoire. — Sollicitations adressées au Pape pour qu'à l'avenir tous les prêtres puissent célébrer trois messes le jour de la Commémoration des morts.

— L'*Osservatore cattolico* de Milan a ouvert une souscription pour offrir un anneau pastoral à S. Em. le cardinal Sanfelice, comme hommage pour l'héroïque charité dont l'éminent prélat donne l'exemple au milieu des cholériques de Naples. De son côté, la *Libertà cattolica* de Naples a ouvert une souscription pour offrir au cardinal une croix pectorale, en témoignage des mêmes sentiments.

La procession de N.-D. à Aix pendant le choléra. — L'intervention de Marie dans la délivrance de la ville fut si éclatante que M. Bracq, alors maire, n'hésita point à la reconnaître hautement dans une séance du conseil municipal. La nuit qui suivit le jour où la procession fut annoncée dans toutes les églises de la ville fut la première où le clergé put jouir d'un peu de repos. Pas un prêtre ne fut appelé auprès des malades, tandis que les nuits précédentes, il n'y en avait souvent pas un dont le sommeil ne fût plusieurs fois interrompu. La réalisation du vœu donna ensuite tout ce qu'avait fait espérer l'effet déjà obtenu par la simple promesse. Après la procession, il n'y eut plus un seul cas de mort. Tous les malades déjà atteints par le fléau revinrent successivement à la santé.

Les Espagnols à Notre-Dame del Pilar. — Il y a dans toute l'Espagne comme un réveil de la foi. Sur le portail de l'ancien couvent *del Pilar*, à Valence, aujourd'hui transformé en caserne d'infanterie, se trouvait une antique image de Notre-Dame del Pilar en grande vénération dans le pays. Elle avait disparu depuis longtemps au grand regret des fidèles. Devant les protestations et les sollicitations de la population environnante et avec l'autorisation du commandant militaire, la Vierge vénérée a repris sa place dans la niche. La bénédiction en a été faite solennellement.

Mgr Massaia. — Parmi les nouveaux cardinaux du prochain Consistoire, il en est un dont l'élévation est particulièrement significative : Mgr Massaia, l'apôtre héroïque de l'Afrique centrale, a accompli de véritables prodiges dans ses pénibles missions. L'humble évêque capu-

cin a évangélisé l'Abyssinie, le Choah, toutes ces contrées où règne la plus sauvage barbarie, et qui sont encore la honte de l'espèce humaine en attendant d'être rachetées par le baptême. Le gouvernement italien lui-même a dû reconnaître l'admirable mérite du fils de Saint-François. Le ministre Villa vint un jour rendre visite à Mgr Massaia et lui porta les insignes des Saints Maurice et Lazare. — « Que voulez-vous que je fasse de ces joyaux sur ma robe de bure ? répondit l'évêque. Ah ! Monsieur le Ministre, ce n'est pas cette croix que j'ai cherchée, c'est celle du Sauveur. Puis, je n'ai pas le droit de rien accepter de votre gouvernement. J'ai lutté et souffert pour le Christ, au service du Pape ! » (Monseigneur Massaia est venu jadis recommander à N.-D. de Chartres sa mission des Gallas.)

— La Sacrée Congrégation des Rites a tenu une réunion antépréparatoire pour examiner l'héroïcité des vertus du Vénérable Noncio Sulpicio, jeune ouvrier napolitain, mort en odeur de sainteté le 4 mai 1836.

Noncio Sulpicio naquit le 13 avril 1817, d'une famille pauvre et honnête, qui habitait Pesco Sansonesco, dans le royaume des Deux-Siciles. Son père exerçait l'humble métier de cordonnier, et sa mère celui de filandière. En 1856, le Souverain Pontife signa en même temps le décret d'introduction de deux causes devant la congrégation des Rites : celle de la Vénérable Marie-Christine de Savoie, reine des Deux-Siciles, et celle de Noncio Sulpicio. Une reine et un pauvre ouvrier ! Touchante union opérée par l'Eglise de Dieu, rapprochant l'héroïsme des vertus chrétiennes de deux personnes si éloignées par leur condition sociale !

Le bréviaire de Corneille. — Nous avons vu que Colbert, le grand ministre de Louis XIV, récitait son bréviaire ! Le grand Corneille dont on vient de célébrer le deuxième centenaire, récita *tous les jours*, lui aussi, le bréviaire romain pendant les trente dernières années de sa vie. Beaucoup de grands personnages faisaient comme eux. C'était un reste de l'ancienne piété qui faisait assister le plus grand nombre des chrétiens à l'Office divin chanté chaque jour dans tous les monastères.

— Le R. P. Jourdan de la Passardière, de l'Oratoire, a été sacré évêque, le 12 octobre, à la Grande-Chartreuse de Grenoble, par Monseigneur Fava, assisté de N. N. S. S. de Valence, de Nîmes et de Montpellier.

— Monseigneur Langénieux, archevêque de Reims, présidera, le 12 novembre, la réunion des catholiques de Lille.

— Le 16, a été célébré dans l'église de la Madeleine, à Paris, le service anniversaire pour la reine Marie-Antoinette ; on sait que la chapelle expiatoire où il avait lieu précédemment est maintenant fermée et dépouillée.

— Le 29 octobre, service funèbre pour feu Monseigneur d'Outremont, au Mans. Oraison funèbre prononcée par l'éloquent Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et de Genève, chanoine d'honneur de la cathédrale du Mans.

Hommage aux Sœurs de Charité. — Mme de Saint-Jullien, supérieure des filles de la charité de l'Hôpital militaire de Marseille, est nommée chevalier de la Légion d'honneur ; 30 ans de services à cet hôpital. Elle reçut, en 1865, du ministre de la guerre, à la suite de l'épidémie de choléra, une lettre de félicitations.

— Dans le même hôpital et le même jour une médaille d'or de première classe est décernée à la sœur Stéphanie, fille de la charité, attachée à cet hôpital depuis 22 ans : « cette digne sœur n'a pas quitté « un seul instant la salle des cholériques, à laquelle elle a été spéciale- « ment affectée ».

Laïcisations, etc. — M. Poubelle, préfet de la Seine, dénonce le traité passé entre la communauté des sœurs de Saint-Joseph et le département de la Seine, pour le service de l'hospice d'aliénés de Ville-Evrard. L'hospice sera laïcisé à partir du 1er janvier 1885. — A Marseille, le préfet Cazelles vient d'ordonner l'enlèvement des crucifix dans toutes les écoles de la ville.

Confiscations. — Le petit séminaire d'Autun dont nous avons annoncé la confiscation est un établissement magnifique, admirablement situé sur une hauteur, aux portes de la ville. De 1680 à 1793 et depuis la Grande Révolution jusqu'à nos jours il a été la pépinière du clergé diocésain. Malgré les protestations de l'évêque et les réclamations en justice, la confiscation a été décrétée et accomplie.

Un autre attentat est sur le point de se consommer dans le diocèse de Tours. L'Œuvre de Saint-Martin va être spoliée de ses maisons, et ses capitaux mêmes sont menacés.

— A Paris, l'église paroissiale de Saint Nicolas des Champs, dont on a voulu confisquer la sacristie pour l'agrandissement d'une rue, a été dernièrement le théâtre de scènes scandaleuses qui rappelaient les mauvais jours de la Commune ou de Quatre-vingt-treize. Une troupe venue on ne sait d'où a envahi le temple sacré et l'a odieusement profané. Il importe de signaler de pareilles horreurs à ceux qui croient encore qu'on peut bafouer la religion et ses ministres, sans exciter les passions populaires et se rendre ainsi complice des excès que commet une foule endoctrinée par les sectaires.

Le bilan d'une fête de charité. — On a donné ces jours-ci, au jardin des Tuileries, une fête au profit des cholériques. Les recettes ont été de 147.000 francs, mais les frais se sont élevés à 117,000 francs. Restent donc pour les cholériques 30,000 francs. D'où il résulte que chaque franc versé par les spectateurs, soi-disant pour les cholériques, ne donnera que 20 centimes à ces malheureux. Sans compter qu'il y a eu pour plus de 30,000 francs de dégâts à payer par la ville ou par l'Etat dans le jardin des Tuileries. La charité chrétienne est moins bruyante et plus effective.

Les Congrégations religieuses à l'étranger. — Dans son rapport au ministre sur ses travaux en Palestine, M. Victor Guérin s'exprime ainsi touchant les missionnaires :

« Membre de l'Université depuis quarante-quatre ans, ayant à plusieurs reprises parcouru l'Orient, j'ai cru de mon devoir de vous signaler les services qu'y rendent nos Congrégations religieuses. Ces services en effet à Constantinople, à Smyrne, en Syrie, en Palestine et en Egypte aident si puissamment notre politique traditionnelle que les taire serait une souveraine injustice, ce serait, en outre, faire acte de mauvais Français puisque l'intérêt de notre influence doit nous engager tous à les mettre en lumière pour que la France en les patronnant encore davantage, travaille ainsi au succès de sa propre cause qui est celle de la civilisation et du progrès.

— Le *Yang-Tse*, des Messageries maritimes, est arrivé le 7 octobre à Marseille, venant de l'Indo-Chine.

A Hong-Kong, le *Yang-Tse* a pris comme passagers les Pères missionnaires français et les jeunes catéchistes chassés de Canton par les autorités chinoises, à la suite des derniers évènements.

Ces missionnaires ont raconté à bord que la belle église catholique de Canton, la cathédrale, comme on l'appelle, construite par les soins de Mgr Guillemin, a été entièrement saccagée, mais non détruite. Elle est en granit très dur. Les Chinois ont également bouleversé le monument funèbre élevé, dans le cimetière de Canton, à la mémoire des soldats français morts en Chine après la campagne de 1860. Le *Yang-Tse*, qui avait pris les missionnaires et les catéchistes à Hong-Kong, les a déposés à Singapore, d'où ils ont gagné Penangh, où ils ont un noviciat très important.

Actuellement, cinq cents missionnaires catholiques sont répandus en Chine pour propager l'Evangile, mais toujours au milieu des difficultés soulevées par le gouvernement chinois, qui s'imagine que les missionnaires sont des agents politiques français et part de là pour les persécuter. Les récentes opérations de l'amiral Courbet n'ont fait que surexciter l'animosité de la population et du gouvernement de la Chine contre les missionnaires de notre pays. L'intéressant journal : *Les Missions catholiques* donnent de navrants détails sur la situation actuelle des chrétientés......

Vie de Mgr Dupanloup. — Nous trouvons dans la Correspondance romaine de *l'Univers* les détails qui suivent, concernant le troisième volume de la *Vie de l'Evêque d'Orléans* par l'abbé Lagrange :

« Les polémiques suscitées par l'apparition du livre de M. l'abbé Lagrange sont naturellement écartées de la presse romaine, car Léon XIII n'a pas de plus cher désir que la paix entre les catholiques français. Il n'a pas tenu à lui que le troisième volume de la *Vie de Mgr Dupanloup* ne fût pas publié, et je peux vous donner sur ce point quelques détails qui ne seront pas démentis. Le dernier voyage *ad limina* du regretté cardinal de Bonnechose avait pour objet principal d'appeler l'attention du Saint-Père sur le danger d'une publication qui allait raviver tant de fâcheux souvenirs. Le cardinal revint à Paris porteur d'un ordre formel d'ajourner indéfiniment la publication du dernier volume. Après six mois de suspension, où l'ouvrage fut remanié de fond en comble, les amis de M. l'abbé Lagrange se permirent de représenter au Saint-Père qu'il y avait iniquité à frustrer un auteur du fruit de son travail, en laissant un ouvrage inachevé ; cette considération de haute délicatesse fut peut-être celle qui détermina le Saint-Père à accorder, non pas une autorisation, encore moins une approbation, mais une tolérance attristée à l'apparition d'un ouvrage dont il prévoyait les inconvénients. »

— Un décret de Rome (20 août 1884) déclare que, pour les prières prescrites après la messe basse, les fidèles doivent alterner avec le prêtre, et que le prêtre doit réciter l'*Oremus* du *Salve* à genoux...

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un cœur offert par une mère que Notre-Dame a visiblement protégée dans une circonstance très critique.

Lampes. — 103 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en octobre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre,

81 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 234.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 643.

Nombre de visites faites aux clochers : 474.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En octobre ont été consacrés 37 enfants, dont 17 de diocèses étrangers.

— Conformément aux prescriptions du Souverain Pontife et à celle du premier pasteur du diocèse, les exercices du Saint Rosaire ont eu lieu tous les jours à la Cathédrale de Chartres. Beaucoup de personnes n'ont cessé d'y participer. La sainte pratique du chapelet rentre décidément dans les habitudes quotidiennes de la plupart des bons chrétiens. Quel sujet d'espérance pour l'extension de la piété vraie et solide, que ces témoignages de dévotion envers Marie !

— Monseigneur a ordonné une quête, le jour de la Toussaint, pour l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre. C'est l'objet d'une lettre pastorale où Sa Grandeur, parlant du triomphe de la vérité sur l'erreur et de la vertu sur le vice, montre que l'Église a opéré ce prodige par l'amour et la charité dont le Sacré-Cœur est la source et le modèle.

— Le sermon de la Toussaint sera prêché par M. l'abbé Pardos, vicaire de Saint-Aignan.

— Pensons à nos morts. C'est bien d'entretenir leurs tombes et de les orner de couronnes. C'est beaucoup mieux de multiplier les prières et de faire célébrer des messes à leur intention.

— La fête de Saint-François d'Assise a été célébrée dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre, à la chapelle Sainte-Madeleine, par la Fraternité du Tiers-Ordre. Il y a eu messe, instruction et salut du Saint-Sacrement.

— Le lendemain, 5 octobre, un franciscain, prédicateur bien connu à Chartres, occupait la chaire de la Cathédrale entre vêpres et complies, pour un sermon en faveur des Lieux Saints. Le R. P. Apollinaire a vivement intéressé son auditoire. D'abord il a rapproché dans un commun éloge Saint Dominique, que rappelait en ce jour la solennité du Rosaire et Saint-François d'Assise, le père spirituel des missionnaires de Terre-Sainte. Puis il a exposé avec éloquence la situation douloureuse de ses frères en religion et de leurs œuvres, dans cette région privilégiée où naquit et mourut le Messie.

— Le 15 octobre, grande solennité au Carmel. C'était la fête de Sainte Thérèse, et à Chartres l'on sait quel charme réservent aux fidèles les cérémonies auxquelles ils sont admis dans la chapelle du monastère : témoin la dernière fête d'adoration qui les a

réunis si nombreux devant Jésus-Hostie en ce sanctuaire modeste mais très gracieusement orné. Le 15 octobre, c'était à peu près la même décoration avec force lumières rayonnant sur les broderies des parements et sur les jolies corbeilles de fleurs ; fleurs cultivées par les religieuses et qui nous font penser aux fleurs mystiques du Carmel, aux vertus du cloître. C'étaient encore des chants harmonieux exécutés par un chœur de séminaristes. C'était surtout, avant le salut, un sermon parfaitement en rapport avec la circonstance. Le prédicateur, M. l'abbé Durand, chanoine honoraire, vicaire de Notre-Dame, a commenté habilement et pieusement un texte sacré qui rappelle l'amour du Sauveur pour les hommes et provoque l'amour des hommes pour le Sauveur. Rien ne pouvait mieux convenir au lieu béni où de suaves accents redisent mille fois la glose de Sainte Thérèse. Monseigneur assistait à la cérémonie entouré de plusieurs prêtres.

— Le 9 octobre, six Sœurs de Saint-Paul de Chartres ont dit adieu à leur maison-mère pour aller s'embarquer à Marseille et se diriger vers les établissements possédés par leur Institut, en Chine et au Tong-King. Le 23, trois religieuses de la même communauté sont parties pour la même destination. Le 4 novembre, d'autres Sœurs de Saint-Paul partiront pour la Martinique.

— Le 25 octobre, fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie, plusieurs messes et salut solennel au monastère de la Visitation. Sermon par le R. P. Michon, mariste. Son langage sympathique et animé d'une foi vive est bien approprié à l'apostolat du Sacré-Cœur.

— La *Voix de Notre-Dame* a jadis décrit et expliqué une remarquable verrière représentant S. E. le Cardinal Pie agenouillé devant N.-D. de Chartres. Cet objet d'art a paru avec honneur depuis dans des expositions publiques ; il vient enfin d'être fixé au lieu pour lequel il avait été fait, sur la demande de la donatrice, proche parente de Monseigneur Pie. L'église de Pontgouin, qui le possède maintenant, sera témoin, le dimanche 9 novembre, d'une belle cérémonie de bénédiction. On annonce la présence de Monseigneur l'Evêque de Chartres et d'autres vénérés prélats.

— L'église de N.-D. de Chartres a encore été fréquentée, pendant le mois d'octobre, par beaucoup d'étrangers. Nous avons vu des prêtres et d'autres personnes, appartenant aux diocèses de Paris, du Mans, de Séez, de Bayeux, d'Angers, de Bayonne, de Lyon, etc.....

— Le jeudi, 16 octobre, nous avons vu arriver à la Cathédrale des pèlerins dont le nombre dépassait de beaucoup notre attente. C'était toute une légion de pieux habitants de l'Orne. M. le curé de Mortagne, organisateur et président du pèlerinage, avait groupé

autour de lui des centaines de paroissiens ; M. le curé de Regmalard en avait fait autant ; autour d'eux encore s'étaient réunis des prêtres et des fidèles d'autres paroisses ; bref, ils se trouvèrent environ 500, dont plus de 20 prêtres, à la basilique de Notre-Dame de Chartres. Ils nous ont beaucoup édifiés pendant les quelques heures passées au milieu de nous. A l'arrivée, messe de communion dite par M. le curé de Mortagne, à l'autel principal de la Crypte ; avant le départ, salut solennel et procession de l'église souterraine à l'église supérieure, puis chant d'adieu devant la Madone du Pilier et le Saint-Voile exposé à leur vénération ; telles furent les cérémonies d'un pèlerinage, plein de foi et d'entrain, que les diocésains de Séez espèrent bien renouveler les années suivantes.

— La fête d'adoration mensuelle est fixée au jeudi 13 novembre dans la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres.

— Le 26 octobre, il y a eu belle fête de jubilé sacerdotal dans la chapelle de la Visitation. M. l'abbé Pecheteau, chanoine honoraire, chapelain de la Communauté, a célébré sa cinquantaine de prêtrise au milieu de nombreux amis. Les élèves des séminaires, où il fut longtemps économe, ont chanté les offices. Un excellent sermon a été donné par M. le chanoine Duthuillé.

UNE PREMIÈRE MESSE A TERMINIERS.

Le 28 septembre, tout Terminiers était en fête, pour assister à la première messe chantée d'un jeune prêtre qui a sa famille dans cette paroisse, et saluer en lui l'ouvrier évangélique, l'apôtre des infidèles, le missionnaire.

Fidèle dès son bas âge à la voix mystérieuse qui l'appelait, M. Emile Barillon avait quitté, il y a onze ans, Lumeau, son pays natal, voisin de Terminiers, pour demander à l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de le conduire vers le Sacerdoce. Élève aussi docile que généreux, il méritait d'entendre la parole d'en haut qui convie aux grands sacrifices. Entendue, cette voix fut fidèlement obéie ; le clerc de Notre-Dame, devenu au grand séminaire diocésain le clerc de Notre-Seigneur, entra, il y a deux ans, au séminaire des Missions Etrangères.

C'est de là qu'il était venu après son ordination, pour embrasser une dernière fois avant son départ, ses chers et courageux parents, pour revoir ses maîtres, et bénir tous ceux qu'il va quitter. Autour du digne pasteur de Terminiers, étaient venus se ranger, près de lui, vingt prêtres représentant les maisons d'éducation et les paroisses voisines. L'église avait été décorée par d'habiles et pieuses mains. Enfants vêtues de blancs, cérémonies, chants sacrés, tout concourait à rehausser la solennité de ce beau jour. Après l'évangile de la messe solennelle, M. le curé prit la parole et, dans une allocution toute paternelle, il exposa devant son nombreux auditoire les grandeurs du sacerdoce chrétien.

Bien grand, en effet, apparaissait aux yeux des fidèles émus, ce compatriote appelant sur l'autel de leur église la sainte victime, avant

de la faire descendre sur les terres lointaines de l'Extrême-Orient. Longtemps les habitants de Terminiers garderont le souvenir de cette solennité, et la bénédiction du missionnaire sorti de leurs rangs demeurera sur eux comme un gage de la protection d'en haut

Le mardi 7 octobre, M. Barillon célébrait le saint-sacrifice au sanctuaire de Notre-Dame de Sous-Terre, offrant à sa divine Protectrice, avec ses actions de grâces, les pauvres âmes qu'il va évangéliser. M. l'abbé Bourlier, supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame, rappela en quelques paroles au jeune prêtre, tant de bénédictions reçues dans cette chapelle et dont sa vocation de missionnaire et son sacerdoce, ont été le couronnement.

Quelques jours après, sept autres prêtres du même séminaire mettaient à leur tour sous la protection de Notre-Dame de Chartres, leur prochain apostolat.

Enfin, le dimanche 12 octobre, le missionnaire, avant de quitter pour toujours son cher diocèse de Chartres, érigeait par délégation de Monseigneur, un nouveau chemin de croix dans l'église St-Valérin de Châteaudun. Cette pieuse cérémonie fut précédée d'un excellent discours dans lequel M. l'abbé Durand, vicaire de St-Pierre de Chartres, exposa, devant un auditoire nombreux et recueilli, l'histoire et les précieux avantages de la dévotion du Chemin de la Croix.

Rentré le jour même dans sa retraite, M. Barillon n'en sortira que pour prendre le chemin de la presqu'île de Malacca. Si loin qu'il s'en aille, partout le suivront nos vœux et nos prières. P. M. P.

Nominations dans le Clergé. — M. l'abbé Bourlier, supérieur du Grand-Séminaire et de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame, a, pour cause de santé, prié Monseigneur de le décharger de ses fonctions du Grand-Séminaire.

M. l'abbé Piau, chanoine honoraire, professeur de morale, a été nommé supérieur du Grand-Séminaire.

Les professeurs de théologie sont maintenant : pour le dogme, M. l'abbé Clerval, ancien professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron ; pour la morale, M. l'abbé Fagnoue, ancien curé de Garancières-en-Drouais.

M. l'abbé Favrot, précédemment curé de Neuvy-en-Dunois, remplace, comme pro-secrétaire de l'évêché, M. l'abbé Provost, chapelain et directeur de plusieurs œuvres.

M. l'abbé Gérondeau, curé de Blandainville, est nommé second chapelain de la Communauté des Sœurs de Saint-Paul, à Chartres.

M. l'abbé Vassort, professeur à l'Institution Notre-Dame, est nommé curé de Levainville.

M. l'abbé Trevet, précédemment vicaire de Saint-Laurent à Nogent-le-Rotrou, est curé de Neuvy-en-Dunois.

M. l'abbé Lorin (Maurice), précédemment curé de Challet, est curé de Châtaincourt.

M. l'abbé Tardiveau (Eugène), précédemment curé de Saint-Ouen, est curé de Blandainville.

M. l'abbé Sonntag, précédemment professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, est vicaire de Maintenon.

M. l'abbé Janvier, précédemment curé de Châtaincourt, est curé de Garancières-en-Drouais.

M. l'abbé François, ordonné à la fête de Saint-Pierre, est professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

BIBLIOGRAPHIE

— **Paix aux trépassés ou mois des Âmes du Purgatoire,** par l'abbé Salesse, aumônier de la Solitude, à Lyon. Tel est le titre d'un excellent petit livre que l'auteur de l'*Artisan de Nazareth* vient de publier.

Sa belle impression, son format (petit in-12 de 235 pages), son prix peu élevé (1 fr. 50, *franco*), le rendent pour tous d'une accessible lecture. Il est surtout, par les considérations et les traits qu'ils renferment, une lecture attachante et très propre à augmenter dans les âmes la dévotion aux *Trépassés*.

Se trouve à Lyon, chez Albert, éditeur, 30, rue Condé; à Paris, chez Jules Vic, rue Cassette, 11.

— En vente au profit des *pauvres prêtres polonais* :

L'Histoire de Chartes X, roi de France, par Prosper Védrenne, auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Trois forts volumes in-octavo, d'environ 600 pages, avec six beaux portraits. Prix : 14 francs.

De tous nos rois, depuis Henri IV, Charles X est le seul dont la vie n'ait pas été publiée.

Cette vie de Charles X n'est pas seulement l'histoire des évènements politiques auxquels ce prince a pris part, c'est surtout sa vie intime. « Je me suis établi près de lui, dit l'auteur de cet ouvrage, j'ai vécu à ses côtés, au milieu de sa famille et de ses amis. Puis-è-je, en élevant de mon mieux ce monument à la mémoire de Charles X, contribuer à détruire les malentendus et les préjugés qui retardent encore le retour de la France à ses glorieuses traditions. »

S'adresser pour recevoir *franco* les trois volumes si intéressants, si remarquables dans leur ensemble, à M. Emile Clarisse, propriétaire, correspondant pour l'œuvre des *prêtres polonais* à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

— **Les Orateurs Sacrés Contemporains**, choix de *Conférences, Sermons, Homélies, Panégyriques, Instructions, Retraites, Discours de circonstances etc, etc.*, prononcés par les plus remarquables Orateurs de notre époque, tant du clergé régulier que du clergé séculier, publié sous la direction de Mgr Ricard, prélat de la maison de Sa Sainteté, professeur de théologie dogmatique aux Facultés d'Aix et de Marseille.

Sous ce titre, la *Librairie Saint Thomas d'Aquin* (Mingardon, éditeur, place Sébastopol, 11, Marseille), vient d'inaugurer une nouvelle série de publications d'éloquence sacrée dont le premier volume vient de paraître On y trouve la collection des œuvres oratoires de M. l'abbé Arminjon, de Chambéry, l'éloquent prédicateur si justement goûté dans les principales chaires de France; plusieurs retraites aux gens du monde, aux jeunes filles, etc, par M. l'abbé Constant, retraites qui dénotent chez l'auteur une rare connaissance des besoins des âmes chrétiennes aux temps présents.

Il sera publié deux volumes par an renfermant les meilleurs discours prononcés par nos plus célèbres prédicateurs du jour.

— **Petit-Jean,** par M Charles Jeannel (Librairie Delagrave, rue Soufflot, 15, Paris). Nouvelle édition refondue et illustrée de 125 gravures. Prix : 1 fr. 50. — Les instituteurs à qui l'on n'impose pas un livre de lecture courante plus ou moins athée, et qui ont le souci de donner à leurs élèves des notions saines et religieuses sur les sciences, l'histoire et la morale, ne sauraient trouver un meilleur livre que le Petit-Jean (Monseigneur Pie a donné jadis à ce livre d'école une approbation motivée et très flatteuse).

NOVEMBRE 1884.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois
DE NOVEMBRE 1884.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er novembre, samedi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. bleu; 3° p. les objets indulg.

2, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du Rosaire; 2° p. le scap. bleu; 3° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

3, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).

4, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite d'église — j au ch.).
5, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
6, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.).
7, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.
8, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
9, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté ; 2° de l'Imm. Conc. (j. au ch.).
10, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
11, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.).
12, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
13, jeudi. — Ind. pl. p. les Tert. Fr. (visite d'église — j. au ch.).
14, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
15, samedi. — Ind. pl. et part. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
16, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Ch. ; 2° du trisagion *Sanctus* (j. au ch.).
17, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
18, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite d'égl. — j. au ch.).
19, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.
20, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
21, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).
22, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
23, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du *Memorare ;* 2° p. un quart d'heure d'oraison ment. ch. jour (j. au ch.).
24, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
25, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
26, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
27, jeudi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
28, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
29, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
30, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° p. les objets indulg.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

12e NUMÉRO — LA VOIX — DÉCEMBRE 1884

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Vénérable Joseph-Benoît COTTOLINGO

CHANOINE DU CORPUS DOMINI (1) *(Suite et Fin)*

Deux habitants de Turin, bien connus par leur profonde piété, vinrent un jour au Petit-Asile : à la vue de cette *encyclopédie* de la souffrance, comme l'a si bien nommé un noble étranger, ils ne purent s'empêcher de dire à Cottolingo : « Monsieur le chanoine, c'est une œuvre gigantesque que vous avez là entre les mains, et tout indique votre intention de l'agrandir encore. Mais ne serait-il pas prudent de vous en tenir à ce qui est fait et de fixer à vos fondations des limites qui ne seraient point dépassées ? Et lui de répondre à ces sages :

« Messieurs, ici je ne suis rien, je ne puis rien : c'est Dieu qui fait tout, et il maintiendra notre Asile, fût-il grand comme le monde. » Frappés de cette confiance surnaturelle, les visiteurs s'écrièrent en se retirant : — « Pardonnez-nous, mon bon Monsieur, nous parlions en hommes et vous raisonnez en saint ! » . . . . .

Il arriva un moment où, pour l'entretien de l'Asile, Cottolingo n'avait plus que quatre ou cinq sous dans sa bourse. Ce dénûment lui donna de la joie — « Oui, je suis ravi, s'écria-t-il, en présence de plusieurs témoins : maintenant on va bien voir que ce n'est pas le pauvre chanoine qui soutient cette œuvre,

(1) D'après sa vie, traduite de l'Italien, par l'abbé V. Postel, prélat de la Maison de Sa Sainteté Léon XIII.
Nice, imprimerie du patronage St-Pierre, 1, place d'Armes : bel in-8° de 469 pages, 4 fr. franco.

mais bien le bon Dieu.» En effet, sous l'action de la Providence elle sortit de chaque épreuve plus forte et plus grande. Se promenant un jour avec son frère le dominicain, celui-ci qui le savait dans un embarras d'argent, lui conseilla de se faire recommander à des personnes riches qui viendraient sûrement à son secours. « Ne me parlez jamais ainsi, lui répondit Cottolingo en rougissant, *vous n'entendez rien à la question.* » C'est que la source d'où le saint homme tirait toutes ses richesses était l'entier abandon au divin vouloir. Il le savait, et, comme il répondit toujours fidèlement à cette grâce exceptionnelle, elle ne lui fut jamais refusée.— Eclairé intérieurement par un rayon d'en-haut, il lui arrivait parfois de dire, quand la pénurie se faisait sentir et semblait devoir se prolonger : « Il s'est commis sans doute quelque faute dans l'Asile, il faut examiner sa conscience et prier beaucoup; » on obéissait à sa voix, et le danger était conjuré.

Il n'y avait au Valdocco, d'après son ordre, aucun registre ni pour l'argent ni pour les pauvres reçus. « N'écrivez pas ce que la Providence nous envoie, disait-il, elle sait mieux que nous tenir son journal en partie double. C'est lui faire injure que de compter même nos malades. Ne vous mêlez pas de sa conduite, elle n'a que faire de nos avis.—On me reproche de recevoir trop de monde,» disait-il encore, « bonnes gens ! ils ne savent pas que nous irons jusqu'au nombre de trois mille. Agrandissons toujours, je vous l'assure, le *petit asile* s'étendra jusqu'à la Doire.» C'était une prédiction, elle s'est accomplie et bien d'autres encore. D'après ce principe d'extension, quand un terrain se trouvait à vendre, Cottolingo l'achetait, laissant à la Providence le soin d'intervenir pour le payer.

On l'a souvent entendu dire dans ses moments de détresse : « Ouvrons de nouvelles salles ; dressons de nouveaux lits, LE BON DIEU VIENDRA ALORS, » et il allait de l'avant sans éprouver aucun doute d'être exaucé. « Ne donnez point à vos prières, recommandait-il à ses pauvres, le but du pain quotidien, Notre-Seigneur veut que nous cherchions avant tout le royaume de Dieu, nous promettant que le reste nous sera donné comme

par surcroît ; répètez donc souvent : *Marie, mère de Jésus, rendez-nous saints, rendez-nous saints !* » Quel bien ne ferait-on pas aux malades, quand on va les visiter, si, au lieu de s'occuper presqu'exclusivement de leurs maux, on donnait aux besoins de leur âme une plus large part... La souffrance rapproche de Dieu, elle ouvre donc un plus facile accès à des paroles de foi. Le Vénérable en avait l'expérience. Aussi ne négligeait-il aucun moyen pour ouvrir le cœur de ses pauvres aux douces influences de la piété.

« Père, nous n'avons plus rien, ni linge, ni vin, ni bois! Que faire ? » Quand une sœur apportait cette nouvelle à Cottolingo : « Bon, répondait-il, voilà qui va bien. Donnez tout de suite ce qui vous reste, parce que si la Providence daigne venir, il faut qu'elle trouve *maison vide;* autrement où mettrons-nous ce qu'elle veut nous donner ? »

Tout cela est véritablement l'héroïsme de la foi. Nous sommes en pleine vie surnaturelle et merveilleuse : citons encore. — Un certain matin le sac aux dépenses était complètement vide, on courut au tronc, car les achats pressaient ; il était vide aussi. Le bon père, averti par une sœur, se présente : « cherchez encore, dit-il à la dépensière...» on retourne au tronc et l'on y trouve cette fois la somme désirée. — La manière dont Cottolingo faisait attendre ses créanciers variait selon le genre d'insistances.

Compasso, menuisier de son état, était tout dévoué au Petit-Asile ; aussi accordait-il au Vénérable pour le payement de son ouvrage, tous les délais possibles. Un soir pourtant il vint lui déclarer qu'ayant à solder le compte de ses ouvriers et manquant d'argent, il lui en fallait absolument. « Je n'ai pas le sou, lui répond le Père, mais sois tranquille, la Providence ne nous laissera pas dans l'embarras ; et comme il est déjà neuf heures, il est temps, crois-moi, d'aller te coucher.— Me coucher? demain à 8 heures je dois faire mon payement, et je n'ai pas plus de monnaie dans les mains que dans mon œil. — « Va en paix, reprend tranquillement le serviteur de Dieu, demain matin, avant sept heures, la Providence aura parlé. Compte sur ma parole. » La pluie tombait à torrents et le brave homme traversa

ce déluge, la tête plus chargée de pensées que les mains d'argent. Il prenait un léger souper lorsqu'il s'entend appeler dans la cour ; c'était un ami qui, revenant sur son refus de lui venir en aide, accourait lui annoncer que le lendemain, dès 6 heures, la somme voulue lui serait remise.

Compasso put donc satisfaire ses ouvriers et, en racontant ce fait, il ajoutait : « je compris alors à quel point le Père était bien avec la Providence et comme on pouvait s'en tenir à sa parole. »

Que de traits du même genre nous pourrions rapporter ; que de multiplications merveilleuses de pain, de vin, de vêtements; que de guérisons instantanées furent le fruit de ses prières, souvent d'une simple bénédiction sortie des lèvres du Vénérable. Mais un tel détail nous entraînerait trop loin. Il est temps maintenant de donner une idée des honneurs qui lui furent décernés ; honneurs que repoussait toujours l'humble fondateur qui, se croyant le plus indigne des hommes, cherchait par mille moyens à détourner les éloges que lui attiraient ses œuvres prodigieuses et si multipliées. Car, outre toutes celles que nous avons énumérées et qui rentrent dans le domaine de la charité, il établit plusieurs ordres religieux uniquement consacrés à la pénitence et à la prière, bien persuadé que ces ferventes supplications qui s'élevaient sans interruption vers le ciel, attiraient sur le Petit-Asile les secours providentiels qui lui donnaient la vie et la fécondité.

Le roi de Piémont, Charles-Albert, s'étant fait instruire en détail, de tout ce qui regardait les œuvres de Cottolingo, et persuadé à tous les points de vue de l'utilité du Petit-Asile, en décréta l'existence légale le 27 août 1833.

Trois jours après, ce monarque chrétien chargeait un de ses officiers de remettre au bon Père la décoration de St Maurice. L'envoyé royal, accompagné de plusieurs dignitaires de l'ordre, se fit conduire auprès de Cottolingo. Le saint homme s'était réfugié, par peur de cette ambassade, dans une petite chambre voisine de la pharmacie, et au coin le plus obscur. Après une phrase élogieuse, le délégué de Charles-Albert tira la croix du

riche écrin qui la contenait et s'avança pour l'attacher lui-même. Le Vénérable, tout confus, reculait tant qu'il pouvait, et ne fut atteint qu'à l'autre extrémité de son pauvre réduit. A peine délivré de la cérémonie, il dit à une Vincentine qui avait été présente : « Eh bien, ma fille, vous avez vu la plaisanterie que l'on vient de faire ! des embarras pareils pour un pauvre homme comme moi ! Ils ont voulu me donner la croix, et je les ai laissés faire, parce que c'est une croix. La Providence s'en servira pour mes pauvres. Croix et Providence, Providence et Croix sont deux termes qui s'associent parfaitement. »

L'année suivante, le pape Grégoire XVI adressa à Cottolingo un bref approbateur de tout le bien qu'il faisait, en y joignant, avec sa bénédiction apostolique, une médaille d'argent de grand module. Mgr Franzoni, archevêque de Turin, pour lequel il n'avait point de secrets, eut seul la confidence de cette auguste approbation. Quant à la médaille, elle fut vendue et convertie en aliments pour les pauvres.

Une autre distinction l'attendait, à laquelle il ne lui fut pas possible d'échapper.

Peu d'étrangers passaient par Turin sans aller visiter le Petit-Asile, et une fois de retour dans leur pays, ils parlaient de de tout ce qu'ils y avaient vu avec une profonde admiration.

Le bruit de tant de merveilles accomplies par un seul homme, sans autres ressources que son complet abandon à la divine Providence, sans autre moteur que l'amour de Dieu et de ses semblables, parvint jusqu'à Paris.

La Société *Montyon-Franklin* s'en émut à l'occasion du prix qu'elle doit décerner pour les actes de vertu les plus remarquables : des renseignements sérieux et secrets furent demandés au chevalier César de Saluces ; sur la vue de ces pièces, marquées au sceau de la vérité, la grande médaille fut attribuée à *Joseph Cottolingo de Turin*, et remise au roi de Sardaigne »
» afin qu'en passant par les mains de Sa Majesté la récompense
» en reçut une valeur de plus. »

Le prince héréditaire, Victor-Emmanuel, chargé par Charles Albert de remettre à Cottolingo, le témoignage qui lui arrivait

de France et de lui dire combien le Souverain était heureux d'avoir un tel prêtre dans ses Etats, se rendit au Petit-Asile et s'acquitta de sa mission de la manière la plus solennelle.

« Est-il possible, murmura Cottolingo, pris à l'improviste, qu'on ne veuille pas me laisser en paix.» Néanmoins, une fois remis de son premier saisissement, il fit au Prince une réponse empreinte de tant de modestie et de simplicité que toute l'assistance en fut ravie. La cérémonie achevée, Victor-Emmanuel et les illustres personnages qui formaient son escorte, prirent congé du serviteur de Dieu. Celui-ci renferma en toute hâte la médaille dans son étui, la dérobant aux curieux regards comme un objet qui lui faisait peur ; jamais depuis il ne la laissa voir : seulement, dans les besoins pressants, il la mettait en gage. Que n'aurait pas souffert le saint homme si le Seigneur qui tant de fois lui fit connaître l'avenir, lui avait révélé, qu'après sa mort, la municipalité de Turin, pour perpétuer sa mémoire, donnerait son nom à l'une des rues de la royale cité ? Que serait-il devenu surtout s'il avait eu révélation de l'acte que devait signer, le 19 juillet 1877, sur le rapport de la Congrégation des rites, le Souverain Pontife Pie IX, pour l'introduction de *sa cause?* Acte solennel qui lui conférait le titre de *Vénérable!* Toutes ces gloires, il devait les voir, mais transfigurées par les purs rayonnements du céleste séjour.

Joseph Cottolingo quitta cette terre, qu'il avait arrosée de ses larmes et de ses labeurs, le 30 avril 1842, à l'âge de cinquante-deux ans.

Ses funérailles se firent avec une grande pompe. Ainsi qu'il l'avait formellement demandé, sa dépouille mortelle fut déposée dans une petite crypte, située dans la chapelle du Petit-Asile au-dessous de l'autel de Notre-Dame du saint Rosaire aux pieds de la Madone vénérée.

(Fin) Un humble servant de Marie.

ORIGINES CHRÉTIENNES DE LA GAULE CELTIQUE

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LA FONDATION DE L'ÉGLISE DE CHARTRES AU PREMIER SIÈCLE ET CONJOINTEMENT DES ÉGLISES DE SENS, DE TROYES ET D'ORLÉANS.

Suivies d'une étude critique sur le culte rendu, avant l'ère chrétienne, à la Vierge qui devait enfanter, Virgini Pariturae.

Par l'abbé A.-C. Hénault, aumônier des Sœurs de la Providence.

Voici la dédicace de cet important ouvrage. M. l'abbé Hénault écrivit autrefois d'excellents articles pour notre humble revue. Nous ne croyons pas que sa plume savante et pieuse aît fourni à la *Voix* des pages plus édifiantes que celle-ci.

Très Sainte Vierge,

Je vous dédie cet ouvrage écrit au pied de votre antique sanctuaire et sous vos maternels auspices. Il est vôtre et non mien, car tous mes actes sont à vous et pour toujours. Il vous appartient, puisqu'il a pour but de restituer à la première Eglise érigée en votre nom et « par prophétie », selon le mot du vénérable Olier, son rang d'ancienneté que des savants lui avait ravi. En montrant cette Eglise, dont vous êtes la Dame et la Souveraine, ainsi que son aînée dans la foi, l'illustre métropole de Sens, et ses nobles sœurs de Troyes et d'Orléans, constituées, au premier siècle, par des disciples de Jésus et de l'Apôtre Saint Pierre, ce livre publiera vos grandeurs et vos bontés. Rapprochées de leur commun berceau, ces premières Eglises de la Gaule celtiqne se trouvent plus près du cœur de votre Fils d'où elles sont sorties et de votre cœur de Mère qui les a vivifiées. Si l'histoire, mieux connue, réunit dans mon travail ces fleuves épars à leur source unique, c'est la foi et la piété de vos enfants qui en bénéficieront. Recevez donc, Vierge sainte, cet hommage d'une plume consacrée à votre service. Vous avez inspiré la pensée de l'œuvre, à vous les fruits! Vous avez béni et soutenu le labeur, à vous l'honneur ! à vous, après Dieu, toute la gloire !

En la fête de la Dédicace de l'Insigne Eglise de Chartres.

17 octobre 1884.

Monseigneur l'évêque de Chartres a honoré l'ouvrage ici annoncé d'une très flatteuse approbation. « J'ai voulu en prendre connaissance par moi-même, écrit Sa Grandeur à l'auteur, et j'ai pu constater, dans votre consciencieux travail, une sage critique, une diction claire, un exposé qui n'est jamais sans intérêt. J'avais déjà eu l'occasion plus d'une fois, de remarquer votre attrait pour les recherches historiques et votre talent littéraire. — Ce que vous dites de l'évangélisation des premiers prédicateurs de l'Eglise de Chartres, est tout à fait conforme à l'opinion que j'avais adoptée dans mon *Histoire des premiers siècles de l'Eglise, publiée en 1868.* J'avais suivi le sentiment du savant abbé Faillon, de Saint-Sulpice. »

— C'est depuis deux cents ans seulement que la date primo-séculaire de nos origines chrétiennes a été contestée par certains écrivains. M. l'abbé Hénault vient lutter contre eux en plaidant pour l'aposto-

licité des Eglises au centre de la Gaule, et en particulier pour celle de l'Eglise de Chartres. Il défend sa cause à l'aide de nombreux documents rassemblés de toutes parts, présentés au lecteur dans un cadre agréable, et discutés avec logique et amour du vrai.

En montrant, dans la première partie de son travail, la Gaule celtique évangélisée et pourvue d'Eglises dès le temps des apôtres, l'auteur réfute ses contradicteurs par des notions intéressantes sur le pays ; surtout par une interprétation de textes *non encore exploités* et l'exhibition de pièces authentiques concordantes sur la mission de plusieurs prédicateurs au premier siècle.

Il nè laisse aucune objection grave et nouvelle sans réponse. Les passages de Sulpice-Sévère et de Grégoire de Tours auxquels tiennent les partisans de l'école historique, il les explique et sait en tirer pour sa thèse de forts arguments.

La seconde partie prouve la fondation des Eglises de Sens, de Chartres, de Troyes et d'Orléans au premier siècle, par les actes de Saint Savinien, de Saint Potentien, de Saint Altin et de leurs compagnons. C'est la première fois que nous apparaît ainsi ce long texte latin avec traduction annotée en regard et indications de variantes sur dix manuscrits de bibliothèques publiques.

La valeur des *Actes* ressort de la comparaison avec d'autres pièces analogues, de l'autorité que leur donnent la tradition orale et la tradition écrite. Les martyrologes, les livres liturgiques, les légendes de Saint Denis, de Saint Cheron, de Saint Pèlegrin, de Sainte Colombe, de Saint Euverte, viennent tour à tour apporter leurs renseignements. M. l'abbé Hénault n'omet pas l'histoire de Sainte Soline, mais, s'il en parle, c'est pour la ramener aux limites de la vérité dont un récit composé au 18e siècle l'avait fait sortir. Constatons dans ces pages, la somme de connaissances qui ont étayé l'argumentation et le discernement qui a guidé la critique du littérateur et de l'archéologue.

Son dernier chapitre sur les monuments antiques confirme encore le crédit auquel ont droit les légendes de nos apôtres. L'auteur nous met en présence de débris gallo-romains, restes d'églises primitives, et nous développe une théorie nouvelle sur la construction des cryptes qui, à l'origine, n'auraient pas été des souterrains, mais des églises bâties au niveau du sol. Il applique ces principes aux deux cryptes superposées de Chartres et à d'autres de villes et même de villages. Si les déductions tirées de cet exposé n'obtiennent pas l'adhésion complète de tous les hommes versés dans ce genre d'étude, du moins croyons-nous que l'ensemble de la théorie apportera d'utiles lumières à leurs recherches personnelles et avancera d'autant les conquêtes de la science.

M. l'abbé Hénault a complété son ouvrage par un Appendice touchant la tradition de la Vierge druidique.

Cette question se rattache nécessairement à l'objet principal du livre. Admettre que les envoyés de Saint Savinien ont trouvé à Chartres les Druides honorant la Vierge qui devait enfanter, c'est admettre l'évangélisation de notre pays dès les premiers temps du christianisme, puisque dès lors les Druides cessèrent d'exister comme corporation, avec leur culte particulier.

Notre auteur démontre par l'histoire que l'érection d'une statue de Vierge-mère, à Chartres, avant l'Incarnation, n'est pas un fait impossible ni invraisemblable. Qu'elle ait été placée dans un temple païen pour y recevoir des hommages, il est naturel de le supposer ; et au sujet de ce temple, M. l'abbé Hénault parle de ce qu'on a appelé la grotte, puis de l'inscription : *Virgini pariturœ Druides.*

Il examine ensuite le plus ancien document où se trouve mentionné le culte de la Vierge-mère avant le Christianisme. C'est l'occasion d'explications intéressantes sur l'emplacement du premier autel, du puits des Saints-Forts et de l'époque où l'on peut faire remonter la statue druidique. Dans ces sujets de discussion, comme dans tous ceux que nous avait déjà présentés son livre, on voit avec plaisir se dérouler, comme les anneaux d'une chaîne, les faits propres à éclairer l'examen de la tradition. Mais, ce qui piquera certainement la curiosité de tout lecteur, ce sont les détails sur un objet précieux que M. l'abbé Hénault a rencontré chez les religieuses Carmélites de Chartres, et dont il donne l'historique et la description. C'est un vêtement d'étoffe orientale qui couvrait la statue de Notre-Dame de Sous-Terre au XII^e^ siècle. On jugera de sa richesse par le *fac-simile* gravé dans l'ouvrage ; on comprendra avec quel respect est conservée cette sorte de relique, en lisant des relations de faits merveilleux attribués au contact du précieux vêtement en 1644.

L'auteur termine sa thèse par des observations sur quelques statues druidiques, selon lui, imitées de celles de Chartres et sur l'absence de toute sépulture dans notre église, coutume motivée par la dignité suréminente et l'antique origine de cette belle demeure de la Vierge-mère.

Cet ouvrage, nous l'espérons, satisfera non seulement les érudits, mais les dévots serviteurs de Notre-Dame de Chartres, désireux d'une instruction plus étendue sur notre Eglise toujours considérée, avec sa Vierge druidique, comme le berceau prophétique de Marie au milieu de la gentilité.

L'abbé Goussard.

SOUVENIRS DU JAPON

L'approche de la fête de Saint-François-Xavier, l'apôtre par excellence du Japon, donne une émouvante actualité aux lettres des missionnaires qui évangélisent cette contrée si longtemps inondée *du sang des martyrs !* M. l'abbé Ligneul, ce fils si dévoué de N.-D. de Chartres, cet exilé volontaire pour l'amour du Christ, a écrit dernièrement à ses amis de France. Une de ses épîtres contient sur l'état religieux du Japon à l'époque présente, d'intéressants aperçus que nous communiquons avec empressement à nos lecteurs.

« On ne saurait dire dans quelle confusion d'idées nous vivons (c'est notre cher et vénéré missionnaire qui parle.) Bouddhisme, Shintoïsme, Protestantisme, Matérialisme, Schisme grec et que sais-je encore ! Comment faire luire la lumière dans ce cahos ? La séparation de l'Etat et des deux religions japonaises païennes, peut y conduire. Elle a été proclamée le 12 août dernier. Désormais le Gouvernement ne nommera plus les *bonzes*, il ne les soutiendra plus, et n'exercera plus sur la religion qu'une surveillance de police. Tous les journaux de Tokio réclament la liberté religieuse comme un droit ; que sortira-t-il de tous ces débats ? c'est le secret de Dieu. Quoiqu'il en soit, le Gouvernement paraît vouloir donner la liberté religieuse, et pour ne pas heurter les anciens préjugés là où ils existent encore, il y prépare peu à peu l'opinion. En réalité nous faisons bien comme nous voulons. »

Les bonzes, nos voisins, à Sendaï, ces jours derniers n'ayant plus le moyen de vivre, ont mis la clef sous la porte et abandonné le temple principal de la ville. Presque partout les temples païens tombent en ruine ; au mois de juin, un bonze d'un des plus beaux temples est venu pour se faire séminariste, *rien que cela !* Il a été remis à un peu plus tard évidemment ; cependant il ne se déconcerte pas ; au mois de juillet il m'a écrit, m'invitant à aller passer chez lui le temps de la grande chaleur, dans les bois sur une montagne, dans un pays charmant. J'ai envoyé un catéchiste à ma place. Dernièrement un de mes confrères en a baptisé un fameux. Les bouddhistes de sa paroisse, pour le retenir, lui disaient : Et nous, qu'allons-nous devenir ? vous étiez notre guide, notre refuge ; si vous vous faites chrétien, qui nous conduira ? Et lui leur répondait : « vous n'avez qu'une chose à faire, c'est de me suivre encore : jusqu'à présent je vous ai menti, et vous m'avez bien écouté, aujourd'hui je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ? »

« Combien de traits semblables et plus édifiants encore, que nous laissons perdre, faute d'y penser ou d'avoir le temps de les rapporter.

« Pour faire le bien sur une plus vaste échelle il faudrait des res-

sources, et, pour le dire en passant, nous sommes d'une pauvreté extrême. Mgr Ouzouff, notre saint évêque, est depuis huit mois en Amérique, prêchant, quêtant partout où il peut. Il n'en veut pas revenir qu'il n'ait de quoi établir deux belles écoles, avec des Frères du Canada. Du tracas on en a bien un peu, mais aussi quel plaisir !»

Voici un petit trait qui montre quelle merveilleuse transformation s'opère en ces âmes une fois régénérées dans les eaux du saint baptême ; il est de nature à bien faire comprendre le genre de joie qui dédommage le missionnaire de ses chagrins, de ses fatigues et de ses pénibles labeurs !

« Il y a quelque temps, à neuf heures du soir, le cuisinier de l'école vint me trouver.

« Je ne suis pas tranquille, me dit-il. Il y a quinze ans, j'étais soldat avec un autre. Un soir nous bûmes, lui perdit sa bourse avec cinquante sous dedans, moi je la ramassai sans rien dire et je lui aidai à la chercher, bien assuré qu'il ne la trouverait pas. Las de regarder partout il s'en alla, et je passai le reste de la nuit avec son argent.

« Depuis ce temps, nous sommes devenus chrétiens tous les deux, et lui est sur le point de mourir, il ne sait pas que c'est moi qui ai pris son argent ; mais quand il va être devant le bon Dieu il le verra bien, alors qu'est-ce qu'il pensera de moi ? Et moi quand je mourrai aussi quelle figure ferai-je en le voyant ? Je ne veux pas perdre le ciel pour si peu. Je voux prie de m'avancer cinquante sous sur mon mois, je vais les lui rendre avec un petit cadeau pour satisfaction : je serai tranquille après. Et il lui rendit la somme avec excuses le soir même. N'est-ce pas joli ? »

Oh ! oui, c'est bien joli, mais pour que votre bonheur soit plus complet, pieux ouvrier de la vigne du Seigneur, il faut que les conversions se multiplient et pour cela que vos œuvres prospèrent..... Le moyen de vous seconder est de prier sans doute, mais c'est aussi de donner plus encore que par le passé à la belle œuvre de la Propagation de la Foi. Celle de la Sainte-Enfance réclame également des secours. Figurez-vous, chers petits associés qui lisez ces lignes, que le vent de l'indépendance soufflant tout à coup sur le Japon, les nourrices, qui élevaient les enfants abandonnés recueillis par les Sœurs de Saint-Maur, ont eu un beau jour l'idée de se mettre *en grève*, et de rapporter leurs *poupons*, menaçant de les laisser à l'établissement, si on n'augmentait pas leur salaire. — Force a été de céder à leurs exigences : d'ailleurs, les chères Sœurs n'avaient-elles pas l'espoir que les enfants de l'*œuvre* rempliraient leur bourse vide? Ce qu'ils feront très certainement ; leurs cœurs étant trop bons pour ne pas leur venir en aide dans un si pressant danger !

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

A la date du 1er novembre, Léon XIII a confirmé par des lettres apostoliques le jugement porté par le cardinal archevêque de Compostelle sur l'identité des corps de saint Jacques le Majeur, apôtre et des saints Athanase et Théodore, ses disciples. C'est un document précieux pour l'Espagne, et une page nouvelle ajoutée à l'histoire de l'Eglise.

— Sa S. Léon XIII a tenu, le 10, un consistoire où il a proclamé neuf cardinaux.

Dans son allocution, le Pape a déploré vivement la guerre faite à l'Eglise, guerre devenue plus violente depuis la publication de l'encyclique *Humanum genus* sur la franc-maçonnerie. Il a recommandé la prière et s'est félicité du progrès du catholicisme hors d'Europe.

A ce propos, le St Père a parlé de la résurrection de l'archevêché de Carthage, titre dont est de nouveau décorée l'antique métropole africaine, non seulement à cause de sa gloire et de sa puissance antiques, mais surtout à cause de son ancienne fécondité et prépondérance religieuse. Ce titre a été décerné à S. E. le cardinal Lavigerie.

— Le 13, nouveau consistoire où ont été préconisés les nouveaux évêques de France.

— Une lettre adressée par le Pape au Nonce apostolique de France, en date du 4 novembre, recommande l'union entre les catholiques et trace aux journalistes catholiques la conduite à tenir.

— Un concile a commencé à Baltimore (Etats-Unis), le 10 novembre. Les évêques de l'Amérique du Nord désirent faire de l'Eglise d'Amérique, une Eglise hiérarchiquement constituée sur les bases des décisions du Concile de Trente.

— Le choléra, qui a sévi dans la capitale en novembre, a fait de nombreuses victimes dans l'asile des Petites Sœurs des Pauvres, avenue de Breteuil, malgré la bonne tenue de cet établissement constatée par toutes les enquêtes.

Son Exc. le Nonce apostolique et S. E. le cardinal Guibert ont visité les cholériques chez les Petites-Sœurs et dans les hôpitaux.

— Nous rappelons le troisième centenaire de la Congrégation *Prima primaria* (5 décembre). Nous l'avons déjà annoncée.

Suisse. — Les élections de Genève ont renversé l'administration persécutrice du citoyen Carteret. Espérons que les Suisses, encore mieux que les Belges, sauront profiter de leur victoire.

Chine. — Toujours mauvaises nouvelles sur la situation de nos missionnaires en Chine. Des lettrés et des mandarins continuent d'exciter des émeutes contre eux.

Tours. — Belles fêtes de St-Martin. — Il y a eu un nouveau projet pour la reconstruction de la basilique, et l'opinion s'est émue de nouveau à cette occasion.

Congrès de Lille. — L'Assemblée générale des catholiques de la région du Nord s'est ouverte à Lille le 12 courant par la séance solennelle de rentrée des Facultés libres. Monseigneur l'archevêque de Reims présidait assisté de Mgr l'évêque de Lydda. Plusieurs autres prélats sont venus au Congrès. Le dernier jour, cérémonie à Notre-Dame de La Treille.

Châtiment des insulteurs de la Sainte Vierge. — Il vient de se passer un fait terrible à Vienne (Isère). Des hommes, après une conversation peu chrétienne, *tenue dans un cabaret*, ont poussé un des leurs à descendre une statue de la Très Sainte Vierge, qui était à l'angle d'une rue (à quel dessein ? on l'ignore). Mais tout cela était fait avec des intentions sacrilèges. Le malheureux s'est laissé tomber, s'est cassé les deux poignets et s'est si grièvement blessé à la tête qu'il est mort de ses blessures. Un de ses complices étant venu le voir dans son lit, avant qu'il eût rendu le dernier soupir, a été tellement frappé, qu'il est mort *subitement !* Tout le quartier Saint-Martin, où le fait est arrivé, est fort en émoi. Dieu ne punit pas toujours ; mais il frappe de temps en temps des coups terribles, pour avertir qu'il veille.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un cœur. — Une bague en pierres précieuses.

Lampes. — 105 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en novembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 84 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 250.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 235.

Nombre de visites faites aux clochers : 160.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En novembre on été consacrés 61 enfants, dont 22 de diocèses étrangers.

— Nous apprenons que Mgr di Rende, nonce du Saint-Siège en France, se propose de faire son pèlerinage à Notre-Dame de Chartres le 8 décembre prochain. Son Excellence arrivera à Chartres dans la soirée du 7 et officiera à la fête de l'Imm. Conception. (Grand'messe à 10 heures ; vêpres à 3 heures ; sermon après le chant du Magnificat. Puis complies, salut et procession aux flambeaux dans la Crypte.)

— Nous avons eu encore quelques prêtres étrangers et pèlerins devant Notre-Dame de Chartres, pendant le mois qui vient de finir ; entre autres un missionnaire de Tunisie, des prêtres de Paris, de Cambrai, de Séez, de Poitiers, de Versailles, etc. Monseigneur l'évêque de Meaux, dont nous parlons plus loin à l'occasion d'une fête à Pontgouin, a célébré à l'autel de N.-D. Sous-Terre, le 9 et le 10.

— Le 14 novembre, le Chapitre de la Cathédrale, suivi de tout le clergé de la ville, a été offrir ses vœux à Monseigneur l'évêque de Chartres, à l'occasion de la fête de Saint Eugène, patron de sa Grandeur. Le 15, jour de cette fête, Monseigneur a dit la messe à la Crypte, dans la chapelle de Saint-Yves, où sont représentés ses saints patrons et où sont déposées leurs précieuses reliques. Dans

l'après-midi s'est tenue à l'évêché, suivant l'usage annuel, la réunion générale de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Un intéressant rapport a été présenté par M. l'abbé Favrot, pro-secrétaire de l'évêché.

Le mercredi 3 décembre, fête de Saint François Xavier, une messe sera dite à 8 heures à la Crypte pour tous les associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; ils sont instamment priés d'y assister. (Indulgence plénière applicable aux défunts.)

— La chapelle de N.-D. de la Brèche, a eu, le 21 novembre, anniversaire de la bénédiction de la chapelle, de nombreux visiteurs. Le bon goût de la décoration pouvait être un attrait ; mais on y allait surtout, parce que, dans les grandes solennités de la Sainte Vierge, on aime à prier Notre-Dame de Chartres en tout sanctuaire qui est sous son vocable. Le jour où ce gracieux sanctuaire relevé de ses ruines fut de nouveau proclamé lieu de grâces célestes, est une date dont le souvenir y encourage les prières les plus confiantes.

La fête de la Présentation a été célébrée aussi par des offices particuliers à la cathédrale et dans l'église de N.-D. Sous-Terre.

En ce même jour plusieurs maisons d'éducation ont eu leur clôture de retraite annuelle. Les prédicateurs étaient : au petit séminaire, le R. P. Cartier, jésuite, zélateur bien connu de l'Œuvre du dimanche ; au pensionnat de Saint-Paul, le R. P. Baudry, missionnaire de Notre-Dame-sur-Vire ; aux Enfants de Marie de la paroisse Saint-Pierre, M. le chanoine Chevallier, de Tours. Le dimanche précédent, M. l'abbé Chevallier avait prêché, à l'église Saint-Pierre, un sermon de charité en faveur de l'Œuvre des Pauvres malades.

— Le troisième centenaire de Saint Charles Borromée a été partout salué et fêté avec un vif enthousiasme. En Italie, Arone sa patrie et son berceau, Milan sa ville épiscopale et lieu où reposent ses cendres, Rome dépositaire de son cœur ont rivalisé de zèle pour cette solennité — En France aussi nous avons vu signalées en beaucoup de lieux de belles manifestations. A Chartres, le grand séminaire qui est sous le vocable de Saint Charles, a donné à sa fête du 4 novembre un éclat exceptionnel.

— La prochaine fête d'adoration à Chartres, est fixée au 18 décembre à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Sermon par le R. P. Delporte, supérieur des Lazaristes d'Orléans. — Celle de novembre, à la chapelle des Petits-Sœurs des Pauvres était vraiment touchante. Les stations prolongées des religieuses et de leurs vieillards devant le sanctuaire parfaitement orné, leurs prières et leurs chants exécutés avec ensemble et ardeur ont grandement édifié les fidèles venus du dehors. Une pieuse et solide instruction a été donnée, avant le salut, par M. l'abbé Dancret, curé de la Cathédrale.

— Monseigneur l'évêque de Chartres assistait, le 20 novembre, à la réunion des évêques relative à l'Institut catholique de Paris; et, le lendemain, à la cérémonie de renovation des promesses cléricales au séminaire de Saint-Sulpice.

— M. l'abbé Bourlier, dont nous avons annoncé la démission pour la charge de supérieur du Grand-Séminaire, a été installé chanoine titulaire aux premières vêpres de la fête de la Présentation ; le décret ministériel qui l'agréait comme chanoine a été signé le 17 novembre. Cette promotion est amplement justifiée devant l'opinion publique par de longs services rendus au diocèse.

— M. l'abbé Tissier, professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres, vient d'être reçu licencié-ès-lettres. M. l'abbé Tissier est ancien élève de la Maîtrise et de Saint-Cheron.

— M. l'abbé Brière, curé de Hanches, prêchera, le 1er dimanche de l'Avent, le sermon sur la Propagation de la foi.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Permettez-moi de vous remercier pour la fervente neuvaine que vous avez dû faire à Notre-Dame de Chartres pour me guérir de la triste maladie dont j'ai été atteinte le 24 juin : la danse de St-Guy. C'est sur moi que vous avez récité un évangile, le 6 septembre, devant N.-D. du Pilier, au moment d'une crise plus forte que toutes les précédentes. C'est à peine si j'ai pu me rappeler le sanctuaire du Pilier. En descendant à la Crypte, j'étais un peu mieux. Depuis, la lecture de l'histoire de N.-D. que nous avons rapportée a fortifié ma confiance, et j'en ai éprouvé beaucoup de bien. Notre pèlerinage a favorisé le traitement ; maintenant je parle et fais usage de mes mains ; j'espère reprendre mes classes dans quelques jours. Veuillez, en action de grâces, faire une neuvaine et offrir un cierge à mon auguste Protectrice.

(C. H. de B., diocèse d'Évreux.)

2. Vos prières et les nôtres ont été exaucées. Mon cher petit garçon que je recommandais au sanctuaire du Pilier il y a huit jours, est hors de danger.

Le docteur qui le soignait avec les soins les plus dévoués et les plus éclairés, n'espérait plus. C'est alors que j'eus l'heureuse idée de demander le secours de Notre-Dame de Chartres ; ma confiance n'a pas été trompée.

Merci à la Sainte Vierge, merci à tous ceux qui ont joint leurs prières aux nôtres! Que Dieu leur rende la joie que nous a procurée la guérison de notre cher enfant !

(F. à F., diocèse de Chartres).

3. Etant très gravement malade, je m'adressai à Notre-Dame de Chartres pour obtenir d'abord la grâce de supporter les fatigues d'une longue traversée, et me rendre à notre Maison-Mère. Puis par son intercession je demandai ma guérison. J'ai été exaucée ; ma santé est assez bonne pour me permettre le retour à ma lointaine mission. Veuillez être assez bon pour faire remercier Notre-Dame de Chartres et insérer ma lettre dans la *Voix de N.-D.* à la gloire de la Ste Vierge.

Agréez, etc. (N. C., sœur de St Paul).

4. Notre chère malade, après quinze années de souffrances, a quitté le lieu d'exil. Comme elle était bien préparée pour le ciel ! Nous n'oublierons jamais ses vertus, sa foi ardente et son inépuisable charité, son amour pour sa chère église de C. Je dois vous dire que, pendant sa longue maladie, elle s'appliquait sur le membre souffrant l'image et la médaille de Notre-Dame de Chartres. C'était une de ses consolations ; ce fut souvent aussi un adoucissement à ses cruelles douleurs. Nous voulons remercier Notre-Dame des grâces qu'elle lui a obtenues pour une préparation si sainte à la mort. (F., ancien instituteur à C., diocèse de Chartres).

La VERRIÈRE de S. E. le CARDINAL PIE à PONTGOUIN

La cérémonie d'inauguration d'un vitrail, annoncée dans notre dernier numéro, a été, le 9 novembre, l'occasion d'une fête magnifique par un beau soleil d'automne.

La paroisse de Pontgouin a pu reconnaître une fois de plus quelle gloire s'attache pour elle au souvenir de son illustre enfant, le cardinal Pie. Car c'est lui encore que l'on venait saluer en foule au lieu de sa naissance. La jolie verrière où, bien inspiré par un ami du défunt, l'artiste a peint l'ancien évêque de Poitiers priant Notre-Dame de Chartres, est le mémorial d'une grande vie admirée dans toute la Chrétienté (1).

Monseigneur de Briey, évêque de Meaux, autrefois vicaire-général de Poitiers, s'était rendu à Pontgouin avec Monseigneur l'évêque de Chartres. Les vénérés Prélats étaient entourés d'une vingtaine de prêtres au premier rang desquels on distinguait M. l'abbé Fossin, ancien secrétaire de Monseigneur Pie, et M. l'abbé Brou, chanoine de Chartres et de Poitiers ; c'étaient les deux représentants du chapitre poitevin à la cérémonie. Le chapitre de Chartres y comptait cinq de ses membres : MM. Brou, Roussillon, Dancret, Ychard et Goussard.

M. le marquis et M^me^ la marquise d'Aligre avaient mis leur château de la Rivière à la disposition de M. l'abbé Mauger, curé de Pontgouin, pour la réception des nombreux invités. Un repas de belle ordonnance y fut servi à la descente du train ; N. N. S. S. les évêques, tous les ecclésiastiques, les parents du cardinal et d'autres amis avaient place à table auprès des nobles hôtes. Des morceaux

(1) On trouve à la librairie Durand-Pié (cloître Notre-Dame, Chartres), des photographies grand et petit format de cette verrière.

d'harmonie, bien exécutés par l'Harmonie de l'École Saint-Ferdinand de Chartres, furent les derniers mets du festin et n'en eurent pas pour cela moins de charme.

Vers trois heures commença l'office, l'église était comble ; l'entrée solennelle des prélats et de leur cortège fut accueillie par la musique des élèves des Frères. Une charmante allocution de M. le Curé qui complimentait les évêques au nom de sa paroisse, et la réponse éloquente de Monseigneur de Chartres expliquèrent tout d'abord l'objet et le sens d'une solennité si bien préparée. Puis s'accomplirent les rites liturgiques pour la bénédiction de la verrière. L'assistance contemplait avec bonheur l'image de Notre-Dame de Chartres et celle de son pieux serviteur agenouillé devant elle ; scène délicieusement rendue et dont l'aspect provoquera désormais d'ardentes prières à Marie dans l'église de Pontgouin.

Après le chant des vêpres, M. le chanoine Roussillon, secrétaire-général de l'évêché, prononça un discours vraiment digne de la circonstance. Il montra avec vérité et chaleur la glorieuse existence du regretté cardinal dominée par un triple amour, par le dévouement filial à trois mères : à celle qui lui avait donné la vie de ce monde, puis à la Sainte Vierge et à l'Église. En parlant du premier de ces amours, l'orateur développa plus longuement une pensée sur laquelle venait déjà d'insister la réponse épiscopale ; il fit ressortir l'influence d'une bonne mère sur ses enfants, non seulement pour leur éducation, mais pour la direction chrétienne de toute leur carrière.

Le salut fut ensuite chanté avec motets en musique ; la bénédiction du Saint Sacrement fut donnée par Monseigneur l'évêque de Meaux.

Un brillant allegro de fanfare annonça la fin de la cérémonie.

QUATRE CINQUANTAINES SACERDOTALES

— Les noces d'or, c'est pour le vieillard, héros de pareille fête, une halte dans la dernière période d'une carrière bien remplie, un jour de prière solennelle, de regards rétrospectifs sur un passé béni de Dieu, et de remerciements à la bonne Providence. C'est, pour les amis de ce vieillard, la cause d'une joie qui s'épanche en félicitations et en souhaits à son adresse. Ainsi le comprend-on surtout lorsque le jubilaire est un prêtre qui a blanchi dans l'exercice du ministère sacré. Ainsi l'avons-nous compris, le 13 novembre, en présence de quatre chanoines de Chartres qui célébraient ensemble leur cinquantaine sacerdotale. C'étaient : M. l'abbé Manceau, chanoine titulaire, supérieur des Sœurs de Notre-Dame de Chartres ; M. l'abbé Duthuillé, chanoine titulaire, ancien curé de Janville ; M. l'abbé Bordier, chanoine honoraire, chapelain de l'hospice de Saint-Brice ; M. l'abbé Pecheteau, chanoine honoraire, chapelain du monastère de la Visitation.

Ces deux derniers avaient eu déjà leur fête particulière quelques jours auparavant. Nous avons parlé de celle de M. l'abbé Pecheteau à la Visitation. M. l'abbé Bordier avait célébré son cinquantième anniversaire, à Saint-Brice, le 6 novembre devant une assistance composée de tout le personnel de l'hospice, administrateurs, religieuses, vieillards et enfants. Parmi les prêtres qui l'entouraient, plusieurs sont ses parents ou ses anciens élèves. Le prédicateur était M. l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou.

Le 13 novembre avait été choisi par M. l'abbé Duthuillé pour sa messe de jubilé à l'autel de Notre-Dame de Chartres; et ses trois confrères, plus haut nommés, devaient, au même lieu et avec lui, remercier le Seigneur et Notre-Dame de la protection accordée à leur vie sacerdotale.

Ils se trouvèrent au rendez-vous et, auprès d'eux, un nombreux cortège; ils pouvaient se réjouir d'y compter tant d'anciens condisciples. C'est que, par un rare privilège, la mort a peu moissonné dans leurs rangs depuis un demi-siècle; sur 17 prêtres du même cours (1834) il en reste encore 13.

Pendant la cérémonie, les enfants de chœur de la Maîtrise ont chanté des motets avec accompagnement d'orgue. Après l'évangile, M. l'abbé Mercier, chanoine honoraire, curé de Toury, est monté en chaire et a donné un pieux commentaire de ce texte : *Introïbo ad altare Dei ad Deum qui lætificat juventutem meam.* Paroles sacrées par lesquelles commence toute messe; paroles pleines de souvenirs après cinquante ans de grâces et de joies saintes recueillies à l'autel. M. l'abbé Mercier avait, plus que bien d'autres, le droit de nous en entretenir, lui qui a dépassé l'époque de son jubilé.

A l'heure de midi, les ecclésiastiques qui avaient entouré les quatre vénérables chanoines à la Crypte, devinrent leurs convives au palais épiscopal.

Monseigneur avait accordé très volontiers une salle pour l'organisation du festin et présidait lui-même les agapes fraternelles. En comptant bien ceux qui partagèrent cette cène avec le vénéré Prélat, représentant du Sauveur parmi nous, on aurait trouvé un chiffre évangélique, non celui des apôtres, mais celui des disciples; et à voir la douce et placide gaîté des soixante douze, on ne pouvait qu'applaudir à cette belle fête de famille. A la fin du repas, des discours et des poésies traduisirent les sentiments et les vœux de l'assemblée.

Sa Grandeur parla en dernier lieu et, dans un langage paternel et sympathique, félicita les chanoines fêtés. Son discours exprima l'espérance de voir toujours le clergé du diocèse persévérer ainsi dans l'union qui charme et qui édifie. Puis une bonne nouvelle, que Sa Grandeur avait tenue jusqu'à ce moment en réserve, couronna le festin : c'était l'annonce d'une bénédiction pontificale arrivée de Rome par télégramme dans la matinée, à l'adresse de Monseigneur et de ses convives. Chacun se retira avec une pensée de reconnaissance pour le bienfait spirituel, complément inattendu des faveurs de la journée.

Nécrologie. — *M. l'abbé Ménager (Marin), curé de Marville-les-Bois*

Le 28 octobre, les habitants de Marville-les-Bois accompagnaient à sa dernière demeure M. l'abbé Ménager qui avait administré cette paroisse pendant cinquante-trois ans. Le grand nombre des assistants à l'office funèbre a prouvé l'estime et l'affection dont jouissait M. l'abbé Ménager. M. l'abbé Brière, vicaire de Châteauneuf, a prononcé l'éloge du défunt. Nous en citons le passage principal :

« C'est à vous, paroissiens de Marville, qu'il conviendrait de retracer à nos yeux cette vie sainte et pleine de jours, cette piété, cette grande bonté pour tous et cette admirable douceur qui ne s'est jamais démentie un seul instant. Depuis plus d'un demi-siècle, en

effet, vous avez vu grandir et fructifier au milieu de vous les vertus de votre bon curé ; et, pleins d'admiration pour cet héroïsme obscur qui surpasse de bien loin les actions d'éclat, vous êtes venus aujourd'hui en foule pour verser des larmes avec des prières sur la tombe où vont être bientôt déposés ces restes vénérables d'un homme grand selon Dieu. Que vois-je aussi ? Les représentants de l'autorité civile tiennent à former l'escorte d'honneur autour du cercueil, et tous les cœurs sont là ! Quel juste et touchant tribut d'éloges ! Pour un père, la plus belle couronne, n'est-ce pas l'amour de ses enfants ?

Du reste nul n'a jamais mérité mieux que M. l'abbé Ménager les honneurs d'un pareil triomphe. Issu d'une famille honorable et chrétienne, cet élu du Seigneur fut envoyé ici en 1831, lorsque notre cher pays était encore en proie à la tourmente révolutionnaire. Que de dispositions hostiles, que de rancunes, que d'animosité les ministres de N.-S, n'avaient-ils pas alors à vaincre ! Mais il y a dans les âmes chrétiennes et toujours bonnes, une force intime qui sait aplanir les obstacle et se concilier les cœurs.

Tel fut aussitôt le résultat obtenu par le zèle de M. l'abbé Ménager. Tous ses paroissiens lui furent bientôt attachés et cela non par l'effet d'un affection frivole qui se dissipe comme un nuage, mais par ces liens forts et puissants dont le temps ne fait que resserrer les nœuds..... »

Nous recommandons aux prières ce digne prêtre.

— Nous recommandons aussi une honorable dame qui a signalé autrefois son séjour à Chartres par une large participation à toutes les bonnes œuvres, et qui depuis aimait à conserver ses relations avec le sanctuaire du pèlerinage. Nous voulons parler de Madame Ouvré de Saint-Quentin, épouse de l'un de nos anciens Trésoriers-généraux, décédée récemment à Paris, dans sa 76e année.

BIBLIOGRAPHIE

En vente à la librairie Pétrot-Garnier, à Chartres, et chez les principaux libraires du département : **Origines chrétiennes de la Gaule Celtique.** Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres et des églises de Sens, de Troyes et d'Orléans suivies d'un *Appendice sur la Vierge druidique*, par l'abbé A.-C. Hénault. Un beau volume in-8 de XVI-525 pages, orné de plusieurs gravures inédites. — Prix net : 6 fr.

— **La bonté,** science de la vie, par l'abbé Achille Meuley 1 vol. in-12, 3 fr. (En vente chez Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

Ce livre contient deux parties. La première est consacrée à la démonstration philosophique de la nécessité de la bonté. Elle est traitée avec une grande clarté et un grand charme de style La seconde partie, exclusivement pratique, passe en revue toutes les conditions et toutes les situations de la vie. Elle constitue un excellent *manuel de science sociale.* Les questions si intéressantes de la famille, des rapports entre patrons et ouvriers, de la forme du gouvernement, etc , y sont très bien exposées.

— **Le Chemin de Croix dans la famille,** superbe chromolithographie, imitation parfaite de la peinture. Hauteur : 70 centimètres ; largeur : 51 centimètres.

Ce magnifique tableau représente les XIV Stations du Chemin de la Croix, avec la XIIe « *Jésus expire sur la Croix* », comme motif principal. Dans le haut et en frontispice se trouve la « *Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ* » d'après le tableau original de Raphaël. Dans le bas la sainte Cène de Léonard de Vinci. En dessous un superbe portrait de « *Notre Saint Père le Pape Léon XIII, avec ses armes Pontificales.* »

Chaque personne désirant s'assurer la possession de ce chef-d'œuvre est priée d'écrire à Madame L Chaillou-Valleix, éditeur, 77, rue du Bac, Paris, 6 francs pour le tableau expédié *franco* par la poste.

— **Annuaire illustré de Terre-Sainte** (Année 1885). Le bon accueil fait l'an dernier à cette publication, la plus gracieuse de toutes dans ce genre est un encouragement à la continuer désormais. Les gravures représentant les sites ou sanctuaires de Terre-Sainte, sont plus nombreuses et plus soignées. On y trouve l'indication des fêtes de l'année liturgique en général et de celles du patriarcat latin de Jérusalem en particulier, ainsi que *le calendrier de* 1885. *Les descriptions des saints lieux* sont très belles, très savantes et inédites jusqu'à ce jour *Les légendes* sont gracieuses et bien choisies. *La chronique* renferme tous les détails qui peuvent intéresser nos amis. *Les renseignements* les plus précieux pour ceux qui veulent visiter la Terre-Sainte y sont donnés avec soin. *La statistique* générale a été notablement amplifiée. Tous les envois seront franco de port, et aux conditions suivantes : Prix de chaque exemplaire: 1 fr. Pour dix exemplaires : 8 fr Pour vingt exemplaires : 15 francs.

Les personnes qui désirent jouir de ces avantages doivent adresser leurs demandes aux personnes suivantes : M. l'abbé Castillon, rue Saint-Ferdinand-des-Ternes, 12, à Paris. M. d'Aureilhan, chevalier du Saint-Sépulcre, rue de la Promenade, 8, à Béziers (Hérault). Les exemplaires qui restent de l'an dernier pour les collections se vendent 75 centimes.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1884.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.-D. de Chartres

Pèlerinages à N.-D. de Chartres.

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

Annonces diverses.

DÉCEMBRE 1884.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE DÉCEMBRE 1884.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er décembre, lundi. — Ind. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).

2, mardi.—Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (vis. d'égl.—j. au ch.).

3, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. la Prop de la Foi ; 3° p. la Ste Enfance.

4, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.).

5, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

6, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du St Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).

7, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du Rosaire ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

8, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. F. et les Cordigères ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Arch. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. visite à N.-D. de Sous-Terre ; 5° p. les scap. bleu et du Carmel ; 6° p. les objets ind. ; 7° p. la récit. quotid. des litan. de la Ste V.

9, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (vis. d'égl. — j. au ch.).
10, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. visite à N. D. de Sous-Terre ; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
11, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
12, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. les Tert. Fr. (j. au ch.).
13, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. de Rome, au scap. bleu (visit. à la Ste V. — j. au ch.).
14, dimanche. — Ind. pl. p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
15, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de S. (j. au ch).
16, mardi. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du trisagion *Sanctus ;* 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
17, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
18, jeudi. — Ind. pl. : p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
19, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.).
20, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (vis. à la Ste V. — j. au ch.).
21, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° p. les objets indulg.
22, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
23, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.).
24, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
25, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert, Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. visite à N.-D. de Sous-Terre ; 4° p. l'Arch. de St Joseph ; 5° p. la Conf. du Rosaire ; 6° p. les objets ind.
26, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
27, samedi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 3° p. les objets indulg.
28, dimanche. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. de Rome, au scap. bleu (vis. à la Ste V. — j. au ch.).
29, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
30, mardi. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du *Memorare ;* 2° de l'*Angelus* (j. au ch.).
31, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm. Conc. (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.